



THÈSE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par :

Université Toulouse 2 - Jean-Jaurès (UT2J)

Soutenu le mardi 4 septembre 2018
par **Jérémy PASINI**

Titre :

**Mobilités spatiales, usages du téléphone mobile et
développement socio-économique dans le Moungo central
(Cameroun) : une étude au prisme des spatialités
individuelles.**

ED 327 - École Doctorale Temps, Espaces, Sociétés, Cultures [TESC]
Spécialité : Géographie

Unité de recherche :
UMR 5193 - Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés Territoires [LISST]
Équipe Dynamiques Rurales

Directeur(s) de Thèse :

Bernard CHARLERY de la MASSELIÈRE, Professeur en géographie, Université de Toulouse
Paul VAN LINDERT, Professeur en géographie, Université d'Utrecht (Pays-Bas)

Jury :

Jytte AGERGAARD, Professeur en géographie, Université de Copenhague (Danemark)
Hélène MAINET, Maître de conférences en géographie, Université de Clermont-Ferrand
Hélène GUÉTAT-BERNARD, Professeur en géographie, Université de Toulouse
Emmanuel EVENO, Professeur en géographie, Université de Toulouse
Pierre KAMDEM, Professeur en géographie, Université de Poitiers

*Al mio nonno, Quinto Pasini, che disegnava per
me, quand ero bambino, le cartine della Francia.
È all'origine della passione mia per la geografia.*

« Il y a espace dès qu'on prend en considération des vecteurs de direction, des quantités de vitesse et la variable de temps. L'espace est un croisement de mobiles. Il est en quelque sorte animé par l'ensemble des mouvements qui s'y déploient », Michel de Certeau, 1980 : p. 173.

*« Le succès n'est pas final,
l'échec n'est pas fatal, c'est le courage de continuer qui compte »*, Winston Churchill.

REMERCIEMENTS

La thèse est une aventure. Merci à toutes celles et à tous ceux qui m'ont permis d'arriver à la fin du parcours.

Tout au long du chemin, j'ai bénéficié des conseils de mon directeur de thèse, Bernard Charlery de la Masselière. Ils ont été des incitations à approfondir mes questionnements et mes hypothèses. Je lui dois en grande partie ce travail.

Dank u zeer à mon co-directeur, Paul van Lindert, avec qui les échanges ont débouché sur un partage d'idées et de références bibliographiques. Merci aussi pour les encouragements au moment de publier en anglais, une étape intimidante pour un doctorant francophone.

Je remercie les membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer cet ouvrage.

Au Cameroun, de nombreuses personnes m'ont accueilli, accompagné, donné de leur temps et livré une partie de leur vie. Merci aux 126 habitants du Moungo qui ont répondu à mes questions. Merci aussi à Emmanuel Nantin et à Martin Kuété pour avoir facilité mes missions au Cameroun.

À l'université du Mirail, je remercie toutes les personnes qui ont éliminé les obstacles qui se dressaient sur mon itinéraire. Je pense à Dominique Deligny et à Martine Chauveau. Je pense aussi aux cartographes, Joseph Buosi et François Aussaguel. Je pense enfin aux collègues enseignants, qui m'ont fait découvrir les arcanes du métier le temps d'une année.

Au cours du parcours doctoral, j'ai participé à plusieurs formations et colloques. Ils ont été l'occasion de rencontrer des personnes avec qui le partage d'outils et d'expériences a été très fructueux. Ces personnes sont trop nombreuses pour toutes les citer ici, mais leur aide a été inestimable et je leur en sais gré.

La thèse a bénéficié d'un soutien financier européen de trois ans, dans le cadre du projet *Rurban Africa*. Je suis reconnaissant envers toutes les personnes qui m'ont permis d'obtenir ce contrat de recherche et en particulier à Bernard Calas qui m'a encouragé à candidater en 2012.

Je n'oublie pas la Confrérie des filles de Jésus, à Massac-Séran. Merci de m'avoir offert l'opportunité de me ressourcer et de travailler dans le calme.

J'exprime ma gratitude envers la famille Chabot pour leur accueil au début de la thèse.

Une mention particulière à tous les relecteurs des versions antérieures du manuscrit : Martine, Noémie, Laeti, Bruno, Mamadou, Pharès et Fabien.

Je voudrais enfin témoigner mon immense reconnaissance à tous mes proches. Merci à mes parents Pascale Pasini et Pascal Pasini ; à ma sœur Sophie Pasini ; à ma partenaire Cynthia Biziyaremye ; à ma tante Maryse Pasini. Non seulement nos discussions m'ont ouvert des pistes de réflexion, mais votre présence m'a aussi aidé à tenir la distance.

J'adresse mes remerciements amicaux à Mymi, Laeti, Clem, Cindy, Pharo et Geo pour la joie partagée ensemble.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	4
SOMMAIRE	6
RÉSUMÉ	8
SUMMARY	10
NOTICE LINGUISTIQUE	12
LISTE DES ACRONYMES ET DES SIGLES	14
PROLOGUE	16
INTRODUCTION GÉNÉRALE	27
PREMIÈRE PARTIE	52
Les fondations théoriques et méthodologiques de l'étude	52
CHAPITRE 1: Penser le lien : capital social, mobilités et télécommunications	55
CHAPITRE 2 : De la création des territoires à leur relativisation par la pratique des acteurs. Vers des spatialités hybrides	75
CHAPITRE 3 : Une combinaison de méthodes d'enquête qualitatives et quantitatives.	95
SECONDE PARTIE	115
Le terrain comme support de la réflexion	115
CHAPITRE 4 : La construction du couloir du Moungo et de ses marges : un différentiel de « motilité » issu de l'histoire	117
CHAPITRE 5 : La « réversibilisation » des migrations à la suite de la crise du mode de développement colonial et postcolonial	136
CHAPITRE 6 : Le blocage de l'accumulation paysanne et l'élargissement des « espaces de vie » individuels	163
TROISIÈME PARTIE	195
La construction différentielle des « espaces de vie »	195
CHAPITRE 7 : Une typologie des individus selon l'étendue de leur « espace de vie » .	197

CHAPITRE 8 : Une typologie des représentations des mobilités spatiales et des télécommunications.....	218
CHAPITRE 9 : Spatialités contradictoires : la production sociale de la ville dans le Moungo central.....	243
CONCLUSION GÉNÉRALE	261
BIBLIOGRAPHIE	269
TABLE DES MATIÈRES.....	303
TABLE DES ILLUSTRATIONS	312
LEXIQUE	315
ANNEXES.....	318

RÉSUMÉ

Au Cameroun, le nombre de téléphones portables est passé de 103 000 en 2000 à près de 17 millions en 2016 (Perspective Monde, 2016). Parallèlement, les mobilités physiques se sont intensifiées : 6% des ménages enquêtés¹ dans le Moundou comptent un ou plusieurs absents de longue durée, soit un total de 425 personnes (Kuété & Al., 2015). La société camerounaise est donc prise d'un profond besoin de mouvement, que la thèse se donne pour objectif d'explorer et de comprendre.

Le travail part de l'idée que les mobilités sont un capital, dans la mesure où elles aident les individus à construire, à renforcer et à adapter leurs « *moyens d'existence* ». Systèmes d'activités productives et non-productives qui permettent de satisfaire les besoins humains² (Chambers & Conway, 1991), les « *moyens d'existence* » présentent une géographie particulière. En effet, les multiples tâches, occupations et responsabilités assurées par les individus n'occupent jamais exactement les mêmes lieux. Il convient donc de les organiser dans l'espace et dans le temps, ce qui implique de mesurer des distances et des durées, d'effectuer des trajets pour connecter les différents sites des pratiques quotidiennes, de se synchroniser avec les personnes dont on a besoin pour accomplir ses rôles sociaux. Cependant, l'occurrence d'une perturbation ou d'une opportunité et l'évolution des attentes au cours de la vie poussent les individus à remodeler leurs « *moyens d'existence* ». Ils changent d'emploi, déménagent dans une nouvelle ville, confient l'éducation de leur enfant à un tiers, etc. En fait, ils réinventent leur « *espace de vie* » en même temps que leur portefeuille d'activités. Comme Michel Lussault (2007 ; 2013), nous nommons « *spatialité* » cet ajustement permanent entre les objectifs et le positionnement géographique des acteurs individuels ou collectifs.

La thèse s'appuie sur le « *nouveau paradigme de la mobilité* ». Rejetant les catégories de pensée comme la société et le territoire, il part du principe que le monde contemporain est essentiellement mobile. Il a l'avantage d'aborder les interactions physiques et immatérielles comme des processus et non uniquement comme des phénomènes. C'est pourquoi il examine ce qui encourage ou empêche les déplacements. Dans la continuité de la « *théorie de l'acteur-réseau* », les mobilités sont abordées comme le produit d'une combinaison entre des hommes,

¹Ces données sont tirées de l'enquête *Rurban Africa*, à laquelle nous avons activement contribué en 2014.

²Parmi les besoins élémentaires, on peut penser à l'acquisition d'un revenu par l'emploi. L'acquisition d'un revenu facilite l'accès à une nourriture saine et en quantité suffisante. Bien nourri, un individu est moins vulnérable aux maladies, donc peut travailler davantage ou, s'il est étudiant, manque moins de jours à l'école. Les ressources sont interdépendantes et tendent à former un système.

avec leurs objectifs et leurs compétences, et des éléments non-humains, comme les véhicules, les stations-services et les équipements de voirie. L'aménagement crée des nœuds propices aux circulations et des zones plus défavorisées, très souvent rurales, dont les habitants sont captifs (Urry, 2000 ; Sheller & Urry 2006 ; Keutcheu, 2008). Par conséquent, tous les individus n'ont pas la même capacité de transformer leur potentiel de mobilité en mobilité effective : ils ne disposent pas tous du même « *capital de motilité* » (Kaufman, 2005 : p. 133).

Le principal enjeu de la thèse est d'éclairer les relations qui existent entre mobilités et territoires. De nombreuses publications établissent un parallèle entre la généralisation des flux et l'affaiblissement des ancrages sociaux et spatiaux (Giddens, 1994; Ascher, 1995; Putnam, 2001; Clochard, 2008). Toutefois, nos résultats permettent de nuancer ce constat. Le chapitre 7 démontre que, si les individus sortent du territoire de résidence pour accomplir des activités et acquérir des ressources, ils y reviennent aussi à plusieurs occasions. Ainsi, « *Super* » recentre son « *espace de vie* » à Loum après avoir échoué à implanter son commerce à Douala. De plus, certaines représentations analysées au chapitre 8 indiquent que le téléphone portable contribue à préserver la sédentarité et le sentiment d'appartenance au territoire. En réduisant le besoin de se déplacer physiquement, le téléphone évite à son usager de ressentir le dépaysement et de se confronter à l'inconnu et à l'altérité. Enfin, le chapitre 9 questionne les liens entre les spatialités des individus et l'organisation des territoires communaux. La majorité des habitants de Loum, de Manjo et d'Éboné vit d'emplois informels, dans lesquels les mobilités jouent un rôle central³. Cette logique de survie est mal prise en considération par les pouvoirs publics, qui poursuivent des objectifs déconnectés des aspirations des populations locales : embellissement des paysages urbains au détriment des cabines téléphoniques artisanales (*call-box*), sanctuarisation des forêts qui menace la collecte de bois et la chasse, etc. En luttant contre l'« *anarchie* » des activités et des logements, les élus et les services municipaux se rêvent en promoteurs d'une modernité « *à l'occidentale* » susceptible d'attirer les touristes et les investisseurs.

Mots clefs : mobilités physiques/virtuelles ; approche des « *moyens d'existence* » ; spatialité ; « *motilité* » ; Mounjo (Cameroun).

³Les mobilités jouent un rôle important dans ces activités. Par exemple, en ce qui concerne le sciage artisanal, la diffusion des mobylettes de marque chinoise facilite la progression des fronts pionniers et l'évacuation des produits ligneux vers les marchés.

SUMMARY

One of the most significant trends in Cameroon over the past two decades has been the rapid diffusion of cellular telephony. The number of cell phones has risen from 103,000 in 2000 to 17 million in 2016 (Perspective Monde, 2016). At the same time, physical mobilities have become more significant. In the Moungo region, 6% of the households have at least one member who is categorized as “usually absent”. This represents 425 individuals in total (Kuété & Al., 2015). How should we explain this unprecedented diffusion of cell phones? Why is it so crucial to be mobile?

This work considers physical mobilities and wireless telecommunication as a resource, because they help people to construct, organize and adapt livelihoods to the new conditions that may arise⁴. According to Robert Chambers and Gordon Conway (1991), rural livelihoods generally comprise several activities like cultivation, hunting, wage labour, trading, offering services in transport, etc. These activities variously provide food, cash and other goods to satisfy human needs. The activities form a system of places that are used on a regular basis. In case of shocks or opportunity, individuals have to leave certain activities and adopt others that are less exposed to risks and more profitable. In other terms, they arrange differently their living space in the sense that they stop using certain places and start using others. Michel Lusault (2007; 2003) calls “spatiality” the ability of an individual to adjust his geographical position, as well as the position of his activities, in order to meet his proper objectives.

However, physical and virtual mobilities are not feasible without basic infrastructures and competences. Vincent Kaufman (in: Montulet & Kaufman, 2004) has termed “motility” the potential for physical or virtual interaction. The “motility” relies on three interdependent elements. The first element is the physical and financial access to different transport systems. The second element is the appropriation of transport opportunities. The appropriation refers to the capacity to choose the appropriate transport according to personal goals. The last element encompasses the skills required to make effective uses of the transport systems⁵. Nonetheless, the infrastructures and competences indispensable to mobility are unevenly distributed across space and among the population. Although towns are well-equipped with roads, power, phone

⁴The inhabitants of the Moungo may face unpredicted events like drought or the civil riots of 2008.

⁵For instance, the utilization of mobile phones demands reading abilities to read short messages or to browse the Internet.

and Internet networks, rural areas are still disadvantaged. The result is the emergence of well-connected “islands” in the midst of an “ocean” where mobilities are difficult (Urry, 2000; Sheller & Urry 2006; Keutcheu, 2008). The stock of mobility capacities is unequal from one person to another because it depends on educational attainment and life experiences of each one⁶. This implies that individuals never have the same potential of physical and virtual mobility and, hence, the same possibility to reshape their livelihoods.

This thesis discusses the relationships between the concepts of mobility and territory. In geography, these concepts are opposed rather than associated together. The growing importance of flows is seen as a factor of deterritorialization. The multiplication of activities in different places means that people spend less time at each location. They are thus less available to interact with other people in their neighbourhood (Giddens, 1994; Ascher, 1995; Putnam, 2001; Clochard, 2008). Nevertheless, our results show a more nuanced picture. Chapter 7 shows that, although people conduct activities outside their home area, they come back on many occasions⁷. Territories are also shelters where people repatriate their home after a setback⁸. Furthermore, some of the mental representations analysed in chapter 8 indicate that cell phones contribute to territorial anchorage. To phone rather than to travel physically allows individuals to stay in their familiar environment. It protects them from otherness. People do not have to adapt to new ways of life, to new climatic conditions, to new culinary habits, etc. To end with, chapter 9 focuses on the links between individuals spatialities and territorial organization. Most inhabitants of Loum, Manjo and Éboné make a living doing informal activities such as call-boxes and wood cutting. But the local representatives ignore the importance of these jobs for the population, in a context where formal jobs are scarce. They give priority to the environmental conservation and the improvement of urban landscapes. They use force, violence, and coercion to impose their vision of territorial modernity, in which enterprises are registered by the state and organized according to geometric zonings.

Keywords: physical/virtual mobilities; livelihoods approach; spatiality; motility; Mounjo region (Cameroun).

⁶For instance, the knowledge of city places or road itineraries is obtained step by step with practice.

⁷In particular, people go back to their home region to attend burials or wedding ceremonies.

⁸For example, “Super”, a citrus fruits trader, came back to Loum after he failed to settle his business in Douala.

NOTICE LINGUISTIQUE

Le présent ouvrage brasse énormément de termes et d'expressions issus des langues parlées dans le Moungo central. Les noms de lieux, de peuples, de choses de la vie quotidienne et même d'intitulés de métier apparaîtront tous plus « *exotiques* » au lecteur qui n'est pas familier de la région. Ils reflètent l'extraordinaire variété des parlers qui s'y pratiquent. En effet, si la vallée du Moungo a son propre système linguistique⁹, elle a aussi adoptée la langue des colonisateurs (le français) et celles des immigrants¹⁰. Elle appartient enfin à l'aire d'usage du pidgin et du « *camfranglais* », dialectes composites où l'anglais ou le français se mélange aux langues locales. Face à cette diversité linguistique, se pose naturellement la question de la transcription de ce lexique étranger vers le français. La réglementation¹¹ stipule que cette dernière langue doit être privilégiée pour la rédaction des thèses (Debène & Al., 2012). Le présent paragraphe a pour but de préciser le compromis trouvé entre le souci d'authenticité de la recherche et le respect des normes en vigueur.

Ainsi, les toponymes, les hydronymes et les ethnonymes sont « *francisés* » en suivant des règles simples, dont plusieurs sont reprises de Jean-Claude Barbier, Jacques Champaud et Francis Gendreau (1983).

- Dans les mots comme « *Bafun* » ou « *Mungo* », des « *o* » sont accolés aux « *u* » afin de produire le son « *ou* » à l'oral.
- Des accents ont été ajoutés à certains noms de rivières et de lieux : « *Dibombe* » devient par exemple « *Dibombé* ».
- Les « *w* » sont remplacés par « *ou* » : « *Mwamenam* » devient « *Mouaménam* », tandis que « *Dwala* » est modifié en « *Douala* », ce qui permet d'ailleurs d'assimiler le peuple à la ville à laquelle il a donné son nom.
- Enfin, à l'instar de l'historien André Salifou (1971), nous considérons les ethnonymes

⁹Les langues du Moungo forment l'« *ensemble Mbo* ». On retrouve dans cet ensemble les autochtones du Moungo central, notamment les Bafoun, les Mouaménam, les Manéhas et les Bakaka (Barbier & Al., 1983 : p. 40).

¹⁰Les langues bamiléké sont particulièrement bien représentées dans le Moungo central, surtout le *Medumba*, qui est la langue des ressortissants du Ndé.

¹¹La réglementation à laquelle nous faisons référence est l'article L121-3 du « *Code de l'éducation* » (Debène & Al., 2012).

comme des mots invariables. C'est pourquoi nous renonçons à écrire « *les Bamilékés* » et nous écrirons plutôt « *les Bamiléké* ».

En revanche, certains termes sont difficilement traduisibles¹² et/ou expriment certaines spécificités du terrain. C'est le cas, par exemple, des mots qui se rapportent à l'économie locale comme *Bayam-Sellam* ou *benskin*, à des lieux emblématiques de la vie quotidienne tels que le *call-box* et la *tontine* ou à des éléments culturels, gastronomiques, traditionnels. Ce vocabulaire est en italique dans le texte. Son sens est dévoilé dans un lexique situé à la fin du manuscrit. Ce dernier comporte en outre des entrées plus techniques liées à la téléphonie mobile et à Internet (*Antenne relais, backbone, fibre optique, etc.*). Ces notions sont aussi en italique dans le texte, sauf les sigles et les acronymes (GSM).

¹²Certaines expressions anglaises (*Rurban Africa, etc.*) et locutions latines sont présentes dans le texte (*a priori, ex nihilo, etc.*). Elles sont en italiques. Les marques déposées (Facebook, Orange, etc.) apparaissent en police normale.

LISTE DES ACRONYMES ET DES SIGLES

ACP : Analyse en composantes principales.

AFD : Agence Française de Développement.

AFDI : Agriculteurs Français et Développement International.

ANAFOR : l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier.

ART : Agence de Régulation des Télécommunications.

BEPC : Brevet d'Etudes du Premier Cycle.

BICEC : Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit.

BIP : Budget d'Investissement Public.

BUCREP : Bureau Central des Recensements et des Études de Population.

CAMPOST : Cameroon Postal Services.

CAMTEL : Cameroon Telecommunication.

CEMAC : Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale.

CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.

CNRTL : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

CVUC : Comité des Villes Unies du Cameroun.

DTT : Direction des Transports Terrestres.

EMR : Enquête sur les Migrations de Retour.

EVD : Electronic Voucher Distribution.

FAO : Food and Agriculture Organization.

FCFA : Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale.

FODECC : Fonds de Développement Cacao-Café.

GIC : Groupe d'Initiative Commune.

GPS : Global Positionning System.

HDR : Habilitation à Diriger des Recherches.

IGP : Indication Géographique Protégée.

INS : Institut National de la statistique.

INTELCAM : International Telecommunications of Cameroon.

IRAD : Institut de Recherche Agricole pour le Développement.

IRD : Institut de Recherche pour le Développement.

ISF : Indice Synthétique de Fécondité.

MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

MINATD : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.

MINPOSTEL : Ministère des Postes et des Télécommunications.

MIRAP : Mission de Régulation des Approvisionnements en Produits de grande consommation.

MTN : Mobile Telecommunication Networks.

ONADEF : l'Office National de Développement des Forêts.

ONCC : Office National Cacao-Café.

ONCPB : Office National de Commercialisation des Produits de Base.

ONG : Organisation Non Gouvernementale.

ORSTOM : Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer.

PCD : Plan Communal de Développement.

PHP : Plantations du Haut Penja.

PIB : Produit Intérieur Brut.

PNDP : Programme National de Développement Participatif.

SIM : Subscriber Identity Module.

SIMA : Système d'information sur les marchés.

SMIG : Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti.

SMS : Short Message Service.

TCP : Télécentres Communautaires Polyvalents.

TIC : Technologies de l'information et de la communication.

UML : Unité de Mesure Locale.

UNAPAC : Unité Agropastorale du Cameroun.

UPC : Union des Populations du Cameroun.

PROLOGUE

Du mémoire de Master 2 au projet de thèse : la genèse de la recherche

Un projet de recherche est souvent très profondément ancré dans l'histoire personnelle de celui qui le réalise. En ce qui nous concerne, cette aventure doctorale trouve son origine dans des rencontres avec des Africains vivant en France. En 2012, alors que nous étudions la géographie à Bordeaux, nous consacrons notre mémoire de Master 2 aux migrations africaines dans la métropole girondine. À cette date, on compte dans l'agglomération bordelaise plus de 9 000 immigrants africains légaux (Pasini, 2012), auxquels s'ajoutent les immigrants illégaux et les personnes nées en France de parents immigrants. Notre expérience quotidienne de la ville fait naître l'impression d'une présence africaine plus importante dans certains quartiers¹³ et une relative invisibilité dans d'autres parties de la ville. En tant que géographe, nous nous interrogeons sur la répartition inégale de ces boutiques dans l'espace. Nous en venons à nous demander dans quelle mesure les populations originaires d'Afrique sont ségréguées au sein de la métropole aquitaine.

Notre recherche prend cependant un chemin inattendu. Si elle montre en effet une forme de séparation des populations, instaurée de façon plus ou moins consciente par les agents immobiliers, les bailleurs sociaux et jusqu'aux immigrants eux-mêmes¹⁴, elle éclaire aussi la multiplicité des liens que les habitants des quartiers d'immigration établissent avec l'extérieur. À l'échelle locale, c'est-à-dire à Bordeaux et dans ses faubourgs, des relations se tissent entre les expatriés africains et la société d'accueil, à l'université, dans les lieux festifs et dans les entreprises. À l'échelle internationale, des rapports très solides sont maintenus avec les lieux de vie des proches et avec les territoires que les immigrants ont eux-mêmes parcourus lors d'étapes précédentes et dans lesquels ils ont souvent encore des attaches sociales. Nous nous souvenons d'un individu arrivé en France sans papier, mais qui avait pu compter, tout au long de sa trajectoire et notamment lors d'un arrêt à Perpignan, sur l'aide d'autres Sénégalais. Ces derniers, qui sont allés jusqu'à lui payer une formation au métier de maçon, sont devenus des amis.

¹³L'un des indices de cette présence africaine est la concentration de commerces communautaires où se vendent vêtements imprimés, poissons séchés et autres cartes téléphoniques internationales. Ces boutiques se concentrent à proximité du cours de la Marne et dans le quartier Saint-Michel.

¹⁴Les immigrants peuvent chercher à s'implanter dans des quartiers où habitent déjà des compatriotes. Ils recherchent un « *entre soi* » qui facilite l'intégration et protège en cas d'accident (Pasini, 2012).

Avec le recul, nous nous apercevons que le sujet de thèse est déjà présent, quoique de manière implicite, dans le mémoire de master 2. Celui-ci cherche en effet déjà à comprendre comment des populations fabriquent et perpétuent leurs relations de sociabilité et de solidarité à différents niveaux géographiques, du quartier de résidence, à la ville et au monde (Pasini, 2012). Se faisant, il examine les modalités de gestion des distances entre les individus, même si les mobilités et la téléphonie mobile ne constituent pas encore le cœur de la réflexion. Il explore, sans toutefois l'assumer ouvertement, la façon dont chaque acteur se fabrique un espace à soi, en réduisant l'écart avec certaines personnes et en l'augmentant au contraire avec d'autres, au gré des besoins, des opportunités et des ressentis du moment. Ce « *jeu* » qui consiste à privilégier des relations et à en délaissier d'autres est un « *jeu* » avec l'espace lui-même, puisque l'espace est cousu de ces rapports sociaux (Beaude, 2012). Il a fallu du temps pour admettre cette filiation entre le mémoire de master 2 et la thèse, tant les deux projets semblaient opposés par leurs terrains et leurs objectifs respectifs. Le « *déclat* » s'est produit tardivement, lorsqu'en discutant avec des habitants du Mounjo, en 2014, nous nous sommes aperçus qu'elles articulaient elles aussi un espace relationnel qui dépasse le territoire de résidence.

Choix du terrain

L'influence du projet Rurban Africa

La thèse s'intéresse à trois arrondissements du département du Mounjo : Loum, Manjo et Éboné. Ils sont situés à mi-chemin entre la capitale économique du Cameroun, Douala, au Sud, et le plateau bamiléké, au Nord. On peut légitimement s'interroger sur les circonstances qui ont poussé à se préoccuper de ces districts, qui ne représentent, pour la plupart des Camerounais, que des lieux de passage sur la route du négoce, du deuil ou de la visite dominicale à la famille. Pour mieux cerner les tenants et les aboutissants de ce choix, il faut remonter à 2012, l'année où nous avons intégré l'équipe qui travaillait sur le Cameroun au sein du programme de recherche européen *Rurban Africa*.

Le projet *Rurban Africa* s'attaquait à un vaste chantier intellectuel, puisqu'il s'agissait d'examiner et de repenser les liens villes-campagnes dans quatre États subsahariens : la Tanzanie, le Rwanda, le Ghana et le Cameroun. L'intention du projet était de mettre en évidence les interactions réciproques entre les métropoles et les zones rurales, à l'opposé avec les recherches des décennies précédentes, qui donnaient à voir une relation unilatérale où les villes

se développent au détriment des zones rurales¹⁵. Pour chacun des pays retenus, une liste préalable de sites d'enquête avait été établie et mise en discussion lors d'ateliers communs, à Copenhague, en juillet 2013 : elle incluait pour le Cameroun les agglomérations de Douala et de Bafoussam, les monts Bamboutos et le couloir du Moungo.

Le projet *Rurban Africa* était divisé en cinq axes de travail spécifiques ou *Work Packages* [WP]. Les WP 1 et 2, consacrés respectivement au développement rural et aux mobilités spatiales, fonctionnaient ensemble. Le département du Moungo se présentait comme une zone d'observation et d'enquête intéressante pour répondre aux questions posées dans chacun des WP. Du point de vue de l'agriculture, le déclin de certaines spéculations de rente et leur remplacement par d'autres cultures commerciales permettait de reposer la question de l'arrimage de la paysannerie à l'économie urbaine et à l'économie-monde en convoquant l'approche des chaînes de valeurs. Du point de vue des mobilités, les flux en provenance de Douala (capitaux, informations, etc.) et à destination de celle-ci (produits alimentaires, travailleurs, etc.) permettaient d'établir l'existence d'un « *continuum rural-urbain* » (Steel & Al., in : De Haan, 2017) dans lequel villes et campagnes sont fortement interdépendantes.

Se singulariser des autres travaux sur le Moungo

Le couloir du Moungo est un espace déjà bien étudié en géographie : des recherches y sont menées dès les années 1960 dans le cadre de l'ORSTOM. Il s'agit le plus souvent de monographies, comme l'illustrent les travaux de Dominique Martin et de Gaston Siefferman sur les sols et leur usages agricoles (Martin & Siefferman, 1966), ceux de Jean-Claude Barbier, Jacques Champaud et Francis Gendreau sur les migrations (Barbier & Al., 1983) et ceux de Jacques Champaud sur les villes et les liens qu'elles entretiennent avec les campagnes (Champaud, 1983). D'autres géographes ne traitent pas directement du Moungo, mais lui accordent un chapitre, un paragraphe ou simplement quelques lignes. C'est le cas de Guy Mainet, dont le terrain de recherche est plutôt la ville de Douala, mais qui évoque le Moungo comme territoire d'origine d'une partie des habitants et des produits consommés dans la capitale économique¹⁶ (Mainet, 1985). Le point commun entre ces publications, hormis celle de Martin et Siefferman (1966), est de s'intéresser aux mobilités spatiales en tant qu'elles lient

¹⁵ La ville a parfois été décrite dans la littérature scientifique comme un obstacle au développement des campagnes, dont elle accapare l'essentiel des ressources : main d'œuvre, denrées alimentaires, terres, etc. Ce phénomène a été nommé « *biais urbain* » à la fin des années 1970 (Racaud, 2013).

¹⁶ On peut aussi penser à des ouvrages plus récents, comme la thèse d'Émile Hacheu Tchawe (2003), qui montre que l'essentiel des vivres produits dans le Moungo est acheminé à Douala pour y être consommés.

des espaces différents et complémentaires. Elles démontrent par exemple comment l'argent de la plantation est investi à Douala et, inversement, comment les bénéfices réalisés en ville sont rapatriés au village. Les réflexions menées au sein du WP2 du projet *Rurban Africa* (2012-2016) s'inscrivent dans la continuité de ces travaux précurseurs.

Parallèlement, plusieurs thèses de géographie ont porté sur le Moungo. Nous avons pu en compter six, toutes réalisées par des Camerounais. Trois thèses se classent en géographie urbaine : celle de Paul Moby Etia (1976) sur les liens entre le bas-Moungo¹⁷ et Douala ; celle de Daniel Njende Tchamgme (1979) sur l'essor et l'organisation de Nkongsamba et, enfin, celle de David Foukou (1986) sur le développement des petites et moyennes villes. Deux thèses se concentrent plutôt sur l'utilisation de l'espace par des populations aux logiques antagonistes : celle de François Nkankeu (2003) montre que la protection des forêts dans les environs de Mbanga est mise en danger par la recherche, par les plus pauvres, de terrains à cultiver ; celle de Joseph Pascal Mbaha (2006) examine les formes de régulation foncière dans le bas-Moungo, une zone d'installation pour les Bamiléké et de réinstallation pour les côtiers ayant séjourné à Douala. Enfin, la thèse de David Toguem (2011) est un cas à part : elle porte sur le développement des TIC dans le Grand-Ouest Cameroun, auquel le Moungo appartient. Elle a le mérite de retracer les étapes de la construction des infrastructures de télécommunication dans cette région, ce qui aide à se faire une idée des conditions et des déséquilibres qui accompagnent ces aménagements.

Que retenir de ce passage en revue des travaux menés dans le Moungo depuis 50 ans ? D'abord que les districts de Loum, de Manjo et du Nlonako n'ont jamais fait l'objet d'une étude spécifique en géographie. Ils ont toujours été appréhendés dans des ensembles plus vastes tels que le Grand-Ouest. Lorsque des informations ont été collectées sur le Moungo central, elles se limitent souvent aux communes desservies par la route nationale¹⁸. Le savoir acquis sur cette région est donc partiel et fragmenté entre diverses publications. La réalisation d'une thèse dans le Moungo central permet de rassembler les connaissances sur cet espace particulier et de se singulariser vis-à-vis des recherches antérieures.

Ensuite, on peut déceler dans les ouvrages des décennies précédentes une tendance à considérer les mobilités comme un élément d'explication de l'urbanisation ou des conflits

¹⁷Situé à l'extrême sud du département, le bas-Moungo est formé de plateaux sablonneux de basse altitude (moins de 100 mètres). Le Moungo central, expression que nous reprenons de Jean Claude Barbier & Al. (1983 : p. 26), s'étend de Mbanga à Mélong sur environ 90 kilomètres.

¹⁸Les périphéries à l'écart du goudron ont moins la faveur des scientifiques pour des raisons d'accessibilité.

autour de l'utilisation de l'espace. Les flux sont envisagés comme l'origine de phénomènes plus larges, ils sont peu étudiés pour eux-mêmes, si ce n'est pour en décrire les itinéraires et les motifs déclencheurs. Cette thèse renverse la perspective en considérant les mobilités spatiales non pas comme une cause, mais comme le résultat d'un processus de combinaison d'instruments, d'acteurs et de compétences. Ce renversement a pour but de déplacer le questionnement de ce qui se passe SUR l'espace à ce qui se passe AVEC l'espace (Lussault, 2007), c'est-à-dire avec les relations de distance. Notre intention est de comprendre comment les habitants du Moungo, en se rendant mobiles, associent des lieux et des individus éloignés et utiles à leur existence.

Présentation du terrain

Aperçu général du corridor du Moungo

En s'en tenant aux traits généraux du relief et de l'occupation humaine, le Moungo central peut se décomposer en trois grandes sections. La première de ces régions, à la bordure occidentale du terrain, est une crête volcanique qui culmine au massif du Manengouba (2396 mètres). C'est un segment de l'épine dorsale camerounaise, qui, du mont Cameroun aux monts Mandara, isole les provinces francophones de leurs voisines anglophones et du Nigéria. L'étage montagnard (500-1500 mètres environ) est marqué par un émiettement de villages peu éloignés les uns des autres et peuplés de plusieurs centaines d'âmes chacun (BUCREP, 2005). La forêt originelle a été éclaircie au profit de modestes caféières familiales et de jardins maraîchers¹⁹. Au milieu de ce transect ouest-est, s'étire le corridor du Moungo proprement dit. L'allégorie du couloir fait référence aux multiples axes de transport, de la route nationale à la *fibre optique* , qui empruntent ce passage approximativement orienté sud-ouest/nord-est. Cette voie de circulation très fréquentée franchit plusieurs seuils altitudinaux, passant de 290 mètres de hauteur à Loum à 800 mètres à Éboné. Pour l'anecdote, le fleuve Moungo, qui donne son nom au département, s'écoule dans une autre vallée à la lisière de l'ex-territoire britannique. Le cours d'eau le plus significatif dans le Moungo central est la Dibombé, un affluent du Wouri. Le couloir du Moungo est fortement urbanisé, mais aucune des villes qui le jalonnent ne possède plus de 150 ans d'histoire. Elles sont le résultat de l'aménagement colonial et de l'économie de plantation. L'est du secteur étudié correspond à un espace de collines peu élevées (200 à 400 mètres), qui fait lentement la jonction avec la plaine côtière du Wouri.

¹⁹L'introduction de la tomate à Bakwat en est la manifestation la plus récente.

Caractéristiques physiques et humaines des localités étudiées

Loum (chef-lieu d'arrondissement)

Installée au bord de la Mbété, un petit cours d'eau qui la contourne par le nord et l'est, la ville de Loum occupe une position stratégique au Cameroun occidental. Historiquement, elle est une étape ferroviaire importante sur la voie menant du littoral à Nkongsamba, la préfecture du département. La gare, autour de laquelle s'est formé le centre-ville, est alors le point d'entrée des biens manufacturés transitant par Douala et la porte de sortie des grumes, des bananes, du café et des multiples variétés de fruits, de légumes et de racines cultivées dans les environs. Le chemin de fer est abandonné à l'aube du XXI^{ème} siècle. D'où l'explosion du trafic routier : la RN5 prend des allures d'autoroute, empruntée nuit et jour par une nuée de véhicules surchargés. Cet « *axe lourd* », comme le surnomme les habitants, croise à l'ouest du territoire communal la RN16 qui, bien qu'extrêmement détériorée, assure la liaison avec le Cameroun anglophone tout proche. À l'intersection de ce *cardo* et de ce *decumanus* modernes, se découvre un haut-lieu du commerce à Loum, connu des populations locales sous le nom de « *carrefour Tombel* ». Les flux incessants de camionnettes et de passagers constituent une manne pour les petits métiers qui ont prospéré à ses abords. Ainsi, il n'est pas rare de voir une femme courir pour être la première à proposer des brioches ou du plantain grillé aux passagers d'un bus qui vient de stationner. L'effervescence de ce quartier se poursuit tard dans la nuit lorsque le ballet diurne des chargements/déchargements des vivres à destination de Douala et de Yaoundé cède la place aux musiques festives des bars. Des *call-box* éclairés par une unique ampoule fournissent les noctambules en crédit téléphonique.

Bonkeng (arrondissement de Loum)

Situé à environ quatre kilomètres à l'est de Loum, Bonkeng compte 910 habitants en 2005 (BUCREP, 2005). Le village s'étire le long d'une piste caillouteuse et légèrement pentue. Sur les côtés de la piste se succèdent des habitations en bois, plus rarement en béton, toujours recouvertes d'un toit de tôle. Elles sont parfois coquettes : les anciennes maisons de caféiculteurs conservent des décorations. Bonkeng occupe une place stratégique à l'entrée de la ville et au croisement de deux pistes, qui se rejoignent symboliquement près de la chefferie. Une piste relie Bonkeng à Boneko et à Penja vers le sud, tandis qu'une autre piste le connecte au département du Nkam à l'est. Du fait de sa situation favorable, le bourg est un point de rencontre important entre les agriculteurs et les acheteurs de vivres de tout le pays, voire même du Gabon. Au-delà du commerce agricole, l'emploi et l'accès aux services dépend de

Loum. Les habitants de Bonkeng se rendent tous les jours en ville pour étudier, se divertir, consommer et travailler (plantations industrielles, artisanat du bois, BTP, réparation de véhicules et d'appareils électroniques, etc.). En réalité, Bonkeng fonctionne comme une localité satellite de Loum. Les rues sont vides en journée. Elles se remplissent en soirée au moment du retour de la main d'œuvre et des élèves. La principale fonction de Bonkeng est de servir d'abri et de lieu de repos. Même la vie sociale, qui se matérialise au travers des offices religieux, des cérémonies publiques, des grands marchés du samedi et du mercredi, nécessite d'aller à Loum. Les habitants de Bonkeng sont représentatifs d'un mode d'existence périurbain, éclaté dans l'espace, sans vrai investissement dans le quartier habité. Du point de vue de l'accès aux services de base, il n'existe pas de césure entre Loum et Bonkeng. Ainsi, la population de Bonkeng bénéficie du courant électrique. Ce n'est plus le cas en allant vers la plaine du Nkam, où un effet tunnel s'observe : les villages sont traversés par la ligne électrique (et bientôt par la *fibre optique*), mais sans en bénéficier.

Manjo (chef-lieu d'arrondissement)

En arrivant de Loum, Manjo se dessine d'abord sur la droite, sous forme d'humbles demeures tôlees qui se détachent derrière la cime des palmiers. Puis, doucement, le tissu urbain se rapproche de la route et l'on aperçoit de chaque côté des tas de farine de manioc destinés à la vente aux automobilistes. Plus loin, après une descente accusée et une courbure à quatre-vingt-dix degrés, la nationale longe un atelier d'extraction d'huile de palme signalé au passant par des volutes de fumée et par une odeur de combustion. La vocation agricole de la cité transparaît déjà dans les faubourgs, mais elle est encore plus perceptible en son cœur, auquel on accède par un pont suspendu au-dessus de la Dibombé. À l'image d'autres municipalités camerounaises, la gare routière de Manjo a des airs de foirail bigarré. On y retrouve un condensé des productions agricoles régionales, parmi lesquelles on peut citer l'avocat, le corossol²⁰ ou le plantain. Cependant, à l'exclusion de ce carrefour plein de vie, c'est le moindre bas-côté ou dos d'âne qui est mis à profit à des fins commerciales : de jeunes adultes vendent de la kola près du ralentisseur situé en contrebas de la mairie, pendant que des confrères trafiquent la volaille ou le *quinquéliba* sur une autre surélévation de la chaussée, non loin de la sous-préfecture. En revenant en arrière, à quelques centaines de mètres du quartier administratif, on peut lire une pancarte annonçant l'existence d'un foyer culturel bamiléké, signe d'une présence étrangère dans le canton Manéhas. Il faut dire qu'entre 1976

²⁰Fruit semblable en apparence à un gros avocat, à la différence qu'il comporte de nombreuses épines. Il est très apprécié dans les villes, où il est consommé sous forme de sorbet ou de compote.

et 2005, Manjo a accueilli plus de 11000 nouveaux résidents, dont une partie est venue des plateaux de l'ouest.

Nlohé (arrondissement de Manjo)

Le village de Nlohé se trouve à l'extrémité méridionale de l'arrondissement de Manjo, proche de la ville de Loum. Il s'organise autour de la RN5, à partir de laquelle des rues perpendiculaires, recouvertes de gravier, desservent les quartiers de la localité : Nsolé, Sassa, Ndibé et Dibombé. D'un point de vue topographique, Nlohé est barré à l'ouest par le mont Koupé (2050 mètres), tandis que, vers l'Est, un relief de cônes volcaniques bouche l'horizon. La Dibombé s'écoule à la base des cônes en direction du Sud. Les rives de la Dibombé sont cultivées : on y voit notamment de l'ananas, du café, du cacao, du palmier à huile et du plantain. Nous avons inclus Nlohé dans l'étude car ce village est représentatif, à l'instar des localités voisines de Loum, Lala et Kola, d'une ruée vers la terre arable qui se traduit par la déforestation progressive des pentes du mont Koupé. Les terrains gagnés sur la montagne présentent l'avantage d'être très fertiles. Nlohé témoigne aussi des nouvelles stratégies productives des paysans. L'ananas est présent partout dans le paysage, en particulier dans les champs et sur les bords des routes où il est vendu entier ou déjà découpé. Le Groupe d'Initiative Commune [GIC] Unité Agropastorale du Cameroun [UNAPAC], dont le siège est à Nlohé, s'est d'ailleurs spécialisé dans l'emballage et l'export de ce fruit tropical. En revanche, le café survit comme il peut. Les arbres sont peu entretenus, l'égourmandage n'est plus suivi et le temps où l'on brossait les troncs de caféiers est révolu.

Éboné (chef-lieu d'arrondissement)

Quand on découvre Éboné pour la première fois, on a peine à croire que la ville figure parmi les treize sous-préfectures du Moungo. Le bâti est lâche, les boutiques se comptent sur les doigts d'une main et la mairie est séparée du reste du bourg par des plantations agricoles. Pourtant, la ville commande depuis 1995 un district de 140 km² et 14300 habitants. Elle s'étale au pied du mont Nlonako (1825 mètres). Comme pour ses riveraines du Sud, la commune se caractérise par l'importance du maraîchage et de la chasse. Le gibier, capturé à l'aide de pièges ou abattu par armes à feu, se compose notamment de pangolins²¹. Cette « viande de brousse » comble avant tout les besoins des giboyeurs en protéines animales, mais elle est parfois vendue au dos-d'âne de Manengolé. Outre la chasse, les populations d'Éboné

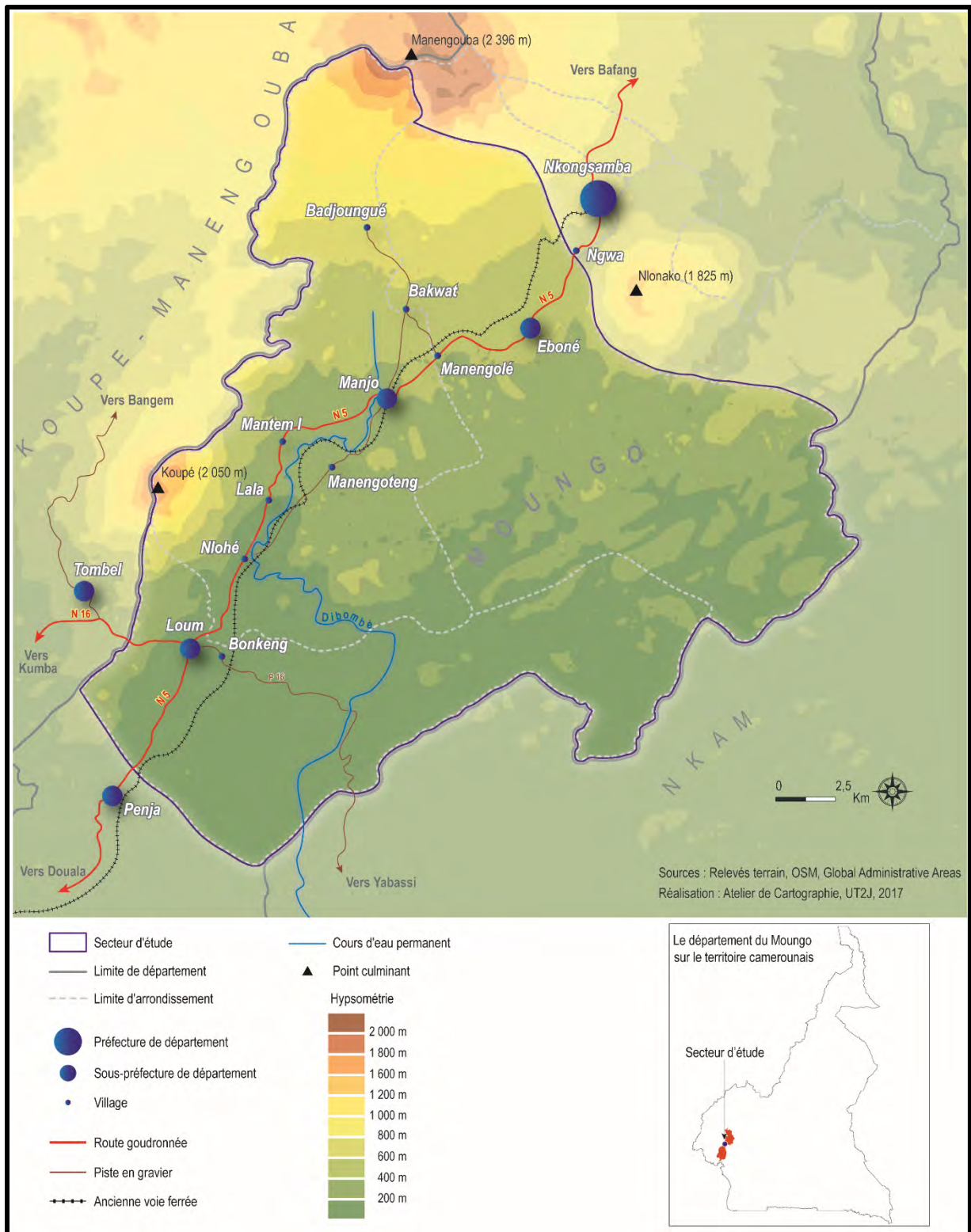
²¹Les pangolins sont des petits mammifères fouisseurs munis d'écailles.

pratiquent la cueillette. Les lianes, les herbes et les arbres sont combinés aux savoirs vernaculaires et employés comme aliments, comme médicaments, comme matériaux de construction ou dans l'artisanat. Ces produits permettent des gains financiers supplémentaires et créent des emplois. Mais leur apport économique a un coût écologique. L'activité est mal encadrée par l'État et ses intermédiaires locaux. Or, faute d'exploitation durable des forêts, on assiste à l'exploitation anarchique de la matière ligneuse et non ligneuse (MINATD, 2012a).

Bakwat (arrondissement d'Éboné)

À six kilomètres au nord de Manjo, Bakwat est un bourg agricole de taille moyenne. Il compte 1336 âmes en 2005 (BUCREP, 2005). Il profite de conditions climatiques idoines pour l'agriculture du fait de son élévation, de l'ordre de 800 mètres. Le café y trouve un milieu très propice, avec des températures fraîches et des pluies abondantes et réparties équitablement sur toute l'année. Réduit à l'état de reliquat dans le reste de la zone d'étude, le robusta résiste bien sur les hauteurs de Bakwat où sa commercialisation contribue encore de façon significative au budget des ménages²². Abstraction faite du caféier, une large gamme de cultures vivrières, des légumineuses aux fruits, prospèrent sur ce terroir montagnard. Cependant, elles peinent à être évacuées vers la vallée à cause d'un raccordement déficient au réseau routier. Pour se rendre dans le couloir du Mounjo depuis Bakwat, il faut s'engager sur un chemin raide, qui serpente dans une forêt tropicale dense et dont la chaussée se mue en *merzlota* dès les premières gouttes de la saison pluvieuse. Par conséquent, les habitants de Bakwat qui s'aventurent sur le marché de Manjo durant les semaines humides ont tendance à brader leurs productions pour être sûrs de remonter à vide. Dans quelques filières bien organisées et/ou très profitables, des camions se lancent à l'assaut de ces tronçons difficiles. L'enclavement est une donnée relative, qui ne s'applique pas avec la même vigueur à tous les espaces et à tous les hommes.

²²À Bakwat le café rythme encore la vie sociale. Ainsi, l'appel à cotiser au *comité de développement* se fait au mois d'avril, au moment où les planteurs ont vendu leur récolte. La cueillette des cerises s'étire habituellement de février à mars, soit un décalage de plusieurs semaines par rapport à Manjo, située plus bas en altitude.



Carte 1. Les trois arrondissements à l'étude : Loum, Manjo et Éboné.

Conclusion du prologue

Ce travail produit une géographie sociale, dans la continuité du renversement des facteurs souhaité par Renée Rochefort (1961). En effet, cette dernière nous invite à donner la priorité aux gens et à la manière dont ils se « *débrouillent* » pour assurer leur vie plutôt qu'à l'espace en tant que cadre matériel. Pour notre part, nous nous intéressons aux spatialités humaines, c'est-à-dire à ce que les individus font avec l'espace en utilisant les moyens de transport et de communication. La notion de spatialité renvoie à la recherche du juste emplacement au bon moment : une localisation résidentielle en phase avec les aspirations personnelles, un lieu de travail accessible et rémunérateur, une terre fertile et bien exposée, etc. L'étude des spatialités n'est pas l'objectif ultime. C'est un moyen d'explorer et de repenser les catégories qui permettent au géographe de se saisir du réel²³ et notamment de la relation des acteurs à l'espace. Or, à ce jour, l'outil le plus usité pour qualifier ce rapport est la territorialité, qui est le reflet d'un vécu spatial en aires contiguës (Tesson, 2014). La territorialité reste certes une notion utile car une partie de la vie des personnes se développe encore en référence à une surface délimitée, avec ses liens de voisinage, sa mémoire, sa routine et ses règles héritées et/ou imposées. Mais, à l'ère de l'« *hypermobilité* » qui met en contact chaque homme avec tous les autres (Knafou, in : Knafou, 1998), la territorialité ne peut plus être l'unique type de spatialité envisagé. Le but de la thèse est ainsi de définir le ou les registres de spatialité qui ne relèvent pas de la territorialité. La thèse contribue à deux débats de la géographie : celui sur la mort des territoires et celui sur l'opposition entre les territoires et les réseaux (Cortes & Pesche, 2013). Il n'est pas anodin que cette contribution se fonde sur un terrain comme le Moungo central, dont les habitants, très mobiles à l'origine, ont été par la suite intégrés dans le canevas administratif colonial. Les résidents de Loum, de Manjo et d'Éboné disposent de ce fait d'un double héritage, celui de la fixation à la terre et celui de la fluidité géographique, ce qui en fait une population intéressante pour éclairer des ordres différents de spatialité.

²³Dans un entretien de 2016, Bernard Charlery de la Masselière affirme que la refondation des outils théoriques du géographe est une priorité : « *Il me semble important de repenser les structures élémentaires avec lesquelles on interprète les dynamiques contemporaines* » (Calas & Racaud, 2016 : p.341).

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Une première hypothèse forgée empiriquement

« *Quand un être humain n'a pas de téléphone portable, c'est comme s'il était mort* » [Entretien avec Marie (de Loum)²⁴, 2016]. Cette phrase, prononcée au détour d'une discussion avec une jeune femme de Loum, peut surprendre. Elle traduit pourtant une opinion largement partagée au Cameroun, où le portable est vu comme un objet indispensable et bénéfique, dont il est aujourd'hui difficile de se passer. Cet engouement populaire n'est pas anodin puisqu'il concerne une technologie capable de réduire les distances, c'est-à-dire des intervalles, mesurés en kilomètres, en temps ou en argent, qui séparent des lieux ou des hommes. Il traduit un besoin fort, qui se lit dans les chiffres. Le portail statistique Perspective Monde (2016) nous apprend que le nombre de portables en circulation au Cameroun est passé de 103 000 en 2000 à près de 17 millions en 2016, alors que le nombre d'habitants dans le pays n'a progressé « *que* » de huit millions sur la même période. En outre, cette demande est indifférenciée, puisqu'elle touche les villes et les campagnes, les jeunes et les plus vieux, les diplômés et les non-diplômés, bref, elle est apparemment universelle. À quoi se rapporte cette « *fièvre* » pour la téléphonie sans fil ? Elle est certainement le fruit d'un concours de circonstances favorables, telles que le poids de l'oralité dans les rapports interindividuels et la chute des prix pratiqués par des opérateurs en concurrence (Chéneau-Loquay, 2010). Néanmoins, le processus de diffusion des mobiles peut aussi être considéré sous un autre angle : il crée une possibilité supplémentaire de connexion à côté des formes de mobilité plus classiques et à un moment où les « *moyens d'existence* » sont fragilisés (Steel & Al., in : De Haan, 2017).

Les habitants du Moungo central ont longtemps vécu, satisfait leurs besoins et construit leur espace personnel à partir des cultures de rente, et notamment à partir de leur(s) plantation(s) de café robusta. Introduit et vulgarisé sous la colonisation européenne, cet arbuste apportait des revenus réguliers qui étaient consommés à des fins ostentatoires, mais également réinvestis dans la scolarité des enfants et dans des activités non-agricoles. La rente caféière a ainsi permis à des fermiers d'acquérir une camionnette et de devenir négociant dans

²⁴Lorsque nous citons un témoignage ou un fait concernant une personne rencontrée sur le terrain, son identité n'est pas dévoilée. Nous ne mentionnons que le prénom ou, le cas échéant, le numéro de questionnaire (Q-1 par exemple). Lorsqu'un même prénom se rapporte à plusieurs personnes, nous y ajoutons un élément de distinction, le plus souvent la ville de résidence de la personne citée (par exemple : « *Entretien avec Marie (de Loum)* »).

des zones très reculées, encore peu monétarisées (Barbier & Al., 1983). Elle a donné l'opportunité à d'autres de lancer une société de transport et à d'autres encore de s'offrir un hôtel en ville. En somme, les bénéficiaires de la caféiculture, protégée des fluctuations du marché mondial par une caisse de stabilisation²⁵ ont ouvert de nouveaux horizons, à la fois géographiques et économiques. C'est en cela qu'elle a contribué à créer, voire à reconfigurer, les « *espaces de vie* » d'un grand nombre de personnes.

Cependant, la crise des années 1980-1990²⁶ et les remèdes qui lui ont été appliqués ont fragilisé ce modèle et fait entrer la population qui en dépendait dans une ère d'incertitude et de précarité. La reconversion des caféières en exploitations maraîchères, option retenue par la plupart des planteurs après la récession (Sanchez, 2002), n'est pas une panacée. Certes, la croissance des villes moyennes, comme Loum et Manjo, offrent des débouchés rentables. Mais l'interruption des subventions publiques pour les intrants chimiques et les semences, la méfiance de la paysannerie envers les coopératives et les GIC et la pression des intermédiaires du marché sur les prix d'achat des denrées périssables érodent la marge bénéficiaire des producteurs. Les « *petits boulots* » non-agricoles, comme le *benskin*, la vente de *matango* ou de *foléré*, la gestion d'un *call-box*, apportent à peine plus de garanties que le « *vivrier marchand* » (Chaléard, 1996). Ils aident une jeunesse pléthorique²⁷ à se maintenir à flot financièrement. Les ressources²⁸ situées à portées de main, comme le revenu agricole et les

²⁵Au Cameroun, la caisse de stabilisation s'appelait l'Office National de Commercialisation des Produits de Base [ONCPB]. Son but était d'offrir un revenu régulier aux planteurs. L'ONCPB fixait un prix garanti par campagne. Il achetait toute la production nationale au même prix. Si un profit était réalisé entre le prix de vente sur les marchés extérieurs et le prix payé au producteur (majoré des frais de transport, de conditionnement, de fret, etc.), l'ONCPB le prélevait. Cependant, avec la chute des cours, ce mécanisme est rompu. L'ONCPB est dissoute en 1991, puis remplacé par l'Office National Cacao Café (Alary, in : Courade, 1994).

²⁶Aujourd'hui, le Cameroun n'est plus en crise. La croissance de son PIB atteint 4,53% en 2016, et même 5,2% de croissance moyenne sur la période 2012-2016 (Perspective Monde, 2016). Dans ce contexte, pourquoi évoquer la crise des décennies 1980 et 1990 ? Nous la mentionnons parce que la majorité des Camerounais rencontrés sur le terrain constate une détérioration très nette des conditions de vie depuis cette période. Le projet Rurban Africa a mis en évidence la dégradation du pouvoir d'achat des populations du Mounjo depuis dix ans. Ainsi, sur 200 ménages enquêtés en 2014, 59 estiment que leurs capacités financières ont reculé et 65 qu'elles ont stagné (Kuété & Al., 2015). En fait, les effets de la crise de la fin du XX^{ème} siècle se poursuivent dans le temps long.

²⁷D'après le dernier dénombrement camerounais, les jeunes actifs (15-59 ans) représentent 51,4 % des citoyens en 2005 (BUCREP, 2010).

²⁸Du fait de sa nature relative, l'idée de ressource est délicate à saisir. Par exemple, les billets de banque et les pièces de monnaie étonneraient les membres d'une société fondée sur le troc : ils n'en n'auraient pas l'usage. L'argent est en revanche le principal moyen utilisé dans les sociétés marchandes (comme le Cameroun) pour obtenir des biens et des services. Pareillement, le *Bubinga* du Mounjo central ne tomberait pas sous l'assaut des tronçonneuses si les qualités esthétiques de son bois rouge orangé n'étaient pas reconnues ou si l'outillage pour sculpter son écorce dure n'était pas disponible. Ces deux exemples démontrent qu'il n'existe aucune ressource *ex*

solidarités villageoises, ne sont pas suffisantes pour subsister, pour formuler des projets à longs termes, pour accumuler et transmettre un capital aux générations futures. En d'autres termes, le périmètre de la petite ferme familiale est trop étroit pour répondre aux besoins du présent et envisager des lendemains moins vulnérables.

Par conséquent, les itinéraires individuels se rêvent, se conçoivent et se concrétisent dans un rapport à des « extérieurs » aux distances variables. Combien d'agriculteurs paient leurs engrais à l'aide des transferts d'argent réalisés par des membres de leur famille qui vivent à l'étranger ? Combien de jeunes vont étudier en ville et finissent par y rester, au moins provisoirement ? Combien de fermiers traversent le pays pour travailler pendant la basse saison agricole avant de revenir auprès de leurs semblables ? Ces questions vont toutes dans la même direction : elles impliquent que l'immobilité, l'incapacité à communiquer ou à influencer sur des scènes éloignées sont des handicaps à l'épanouissement des individus et des groupes. La capacité à se mouvoir apparaît comme un prérequis à l'insertion sociale et économique, tant dans les sociétés industrialisées qu'en Afrique (Charlery de la Masselière, 2014 ; Marfaing, 2014 ; Kaufman, 2017 ; Steel & Van Lindert, 2017). À partir de là, nous formulons l'hypothèse que la « motilité »²⁹ (Kaufman, in : Montulet & Kaufman, 2004), c'est-à-dire la capacité à être mobile, représente un capital pour les habitants du Mounjo, grâce auquel ces derniers peuvent réunir les conditions de leur existence et améliorer leur position sociale.

L'hypothèse attribue d'emblée un rôle positif aux mobilités géographiques³⁰, qui seraient la condition *sine qua non* pour se développer. Le développement est défini selon la perspective d'Amartya Sen, c'est-à-dire comme un processus d'expansion des capacités. Le mot « capacité » désigne la possibilité pour un individu de faire des choix parmi les biens et les services qu'il juge utiles et de les atteindre effectivement (Sen, 2000). Suivant ce raisonnement, les mobilités aident à rassembler des capacités et celles-ci, une fois combinées, permettent aux individus de décider quelles actions ils vont accomplir. Les mobilités spatiales ont donc à voir avec la liberté et la capacité à être acteur. Les bienfaits des mobilités sur la vie des gens sont discutés dans la littérature scientifique. Certains n'y voient qu'une injonction

nihilo. Ce sont les hommes qui, par leur travail et par les usages qu'ils en font individuellement ou collectivement, finissent par les « révéler » (Brunet & Al., 1993).

²⁹Nous utiliserons parfois des synonymes : « capital de mobilité » ou « potentiel de mobilité ».

³⁰Nous considérons la réalisation d'un appel téléphonique, l'envoi d'un SMS et plus généralement l'utilisation des TIC comme des mobilités car, bien que ces actions ne sollicitent pas le corps, elles permettent un déplacement numérique via l'envoi de données (voix, textes, etc.).

des patrons et des pouvoirs politiques (Borja & Al., 2012). Mais avant d'être une idéologie, les mobilités en Afrique sont un fait empirique ancien, qui remonte bien avant la période coloniale (Barbier & Al., 1983) et qui se prolonge aujourd'hui selon les statistiques. En 2015, 6% des ménages enquêtés dans le contexte du projet *Rurban Africa* comptent un ou plusieurs absents de longue durée. Cela représente 425 personnes, qui vivent en dehors du ménage de référence surtout pour des raisons professionnelles et éducatives (Kuété & Al., 2015). Cette importance des mobilités soulève deux grands enjeux.

Les enjeux de la thèse

Parler d'enjeux en rapport avec la thèse revient à dire que celle-ci comporte une part de risque. Le risque vient du fait que la thèse doit prolonger le savoir existant, apporter un regard neuf sur des notions et des objets déjà travaillés par d'autres auparavant. Elle doit contribuer à l'avancement de la discipline à laquelle elle se rattache, sans quoi elle n'est qu'un exercice littéraire. Dans cette perspective, nous nous sommes posé la question suivante : pourquoi cette thèse mériterait-elle d'être lue par d'autres géographes ? Cette section s'efforce de répondre à cette interrogation et, se faisant, de souligner l'originalité de cet ouvrage.

Le premier enjeu de cette recherche est d'approfondir la compréhension des mobilités spatiales au Cameroun. En effet, celles-ci y sont souvent assimilées au seul transport et participent à expliquer des phénomènes plus généraux tels que la croissance des métropoles et des villes moyennes. En revanche, les mobilités spatiales sont rarement envisagées comme des actes à part entière (Gallez & Kaufman, 2009). Or, considérer les mobilités comme autant d'actes revient à leur attribuer une intentionnalité, une fonction. À quoi servent les mobilités ? Elles servent à déjouer les distances qui séparent les êtres humains les uns des autres. Déjouer les distances permet d'instaurer la coprésence³¹. Cette dernière autorise l'interaction sociale³². Les activités du quotidien nécessitent quasiment toutes des mobilités, parce qu'elles impliquent d'être en contact avec les autres en dépit des distances qui nous en écartent. Pour se réaliser, les actes de mobilité requièrent cependant certaines conditions. Il y a une différence

³¹Le mot désigne la présence simultanée de deux personnes au même lieu. La coprésence peut être virtuelle, lorsque deux personnes se rejoignent sur Facebook ou interagissent par le biais d'un échange téléphonique. Dans ce cas, c'est la connexion simultanée qui est facteur de coprésence. Boris Beaud (2012 : p. 67) parle de « *synchronisation* » pour désigner le processus par lequel les êtres humains se dotent d'un espace commun pour agir. Ce mot, qu'il applique à Internet, est proche de l'idée de « *coprésence virtuelle* ».

³²Le mot est pris dans le sens de communication réciproque, d'échange, d'interrelation. Les sociologues montrent que les interactions sont des sortes de « *jeux* », dont les protagonistes réagissent à l'action des autres en fonction de leur identité et de leurs représentations (Pruvost, in : Paugam, 2010).

entre l'aspiration au mouvement et l'acte de mouvement lui-même. Pour passer d'un stade à l'autre, il faut un processus d'activation (Torre, 2009) qui mobilise des moyens et des ressources. Les disparités en matière d'aménagement, d'éducation ou de revenu sont susceptibles d'influencer la capacité des individus à concrétiser leurs projets de mobilité et, *a fortiori*, leur capacité à interférer avec des individus et des espaces éloignés. Ces disparités sont un enjeu pour les États, qui mettent sur pied des mesures pour aider les plus modestes à être mobiles et connectés. Au Cameroun, ce soutien se traduit par exemple par un plan de création de télécentres ruraux³³.

Le second enjeu de la thèse consiste à dépasser la dualité mobilités/ancrages. L'essor des mobilités et leur mise à l'agenda scientifique depuis les années 2000 (Urry, 2000) vont de pair avec une remise en cause des structures comme le territoire. Le territoire de l'État serait menacé de disparition par l'intensification des flux transnationaux (Badie, 1995). De même, le territoire, en tant qu'ensemble de lieux familiers où une personne s'enracine et fonde son identité (Kourlessi-Philippakis & Treuil, 2011), serait obsolète à l'heure où les sociabilités ne dépendent plus seulement de la contiguïté (Ascher, 1995). Mais est-ce aussi simple ? Nous gageons que non et nous nous donnons pour objectif de montrer, à l'aide de preuves empiriques, que les mobilités spatiales ne sont pas le contraire de la fixité et du territoire. En réalité, les flux et les structures sont liés dans un rapport dialectique, les premiers faisant apparaître les seconds et vice versa (Feildel & Martouzet, 2012). Cette complémentarité entre le flexible et le statique se décèle à deux niveaux. D'abord, les flux de toutes sortes reposent sur des réseaux solides et visibles, pour beaucoup, dans le paysage³⁴. Ces infrastructures sont aménagées par l'État ou par des sous-traitants privés selon des critères politiques et économiques précis. La répartition de ces réseaux matériels reflète donc une vision spécifique du territoire national, avec ses zones à équiper en priorité et ses zones moins intéressantes. Les flux qui empruntent ces voies matérialisent également le territoire en reliant des nœuds et en évitant les secteurs les moins bien aménagés par les acteurs institutionnels. Ensuite, la banalisation des mobilités fait rejaillir le besoin de se sentir de quelque part, d'appartenir et de participer à un ou à des territoires (Jean, in : Jean & Calenge, 2002). Cette inscription dans un territoire encourage les mobilités³⁵ et, en même temps, elle constitue souvent l'aboutissement

³³Voir la conclusion du chapitre 4.

³⁴Citons par exemple les routes goudronnées, les postes électriques, les *antennes relais*.

³⁵Par exemple, le fait de posséder un refuge en cas de problème dédramatise le départ en migration.

des mobilités³⁶ (Fodouop, 2003 ; Steel & Van Lindert, 2017). Les personnes en situation de mobilité alternent entre des moments où ils cherchent à dépasser le territoire et des moments où ils cherchent à y revenir.

Le « nouveau paradigme des mobilités » au service de la thèse

La thèse se rattache au « *nouveau paradigme des mobilités* » (Sheller & Urry, 2006). Un paradigme est une conception théorique qui a cours à un moment donné, dans une discipline donnée, et qui fonde les types d'explication envisageables et les types de faits à découvrir (Bernard, in : Lévy & Lussault, 2003). Le terme de « *mobilités* » est utilisé au pluriel pour signifier la diversité des flux en matière d'échelle (du local au mondial), de fréquence (quotidienne à annuelle), de moyen (de la marche à pied au téléphone portable) et enfin de ce qui est mis en mouvement (des êtres humains, des marchandises, des informations, etc.). Cette section a pour objectif de montrer en quoi le « *nouveau paradigme des mobilités* » est utile à notre réflexion, en quoi les pistes qu'il ouvre sont pertinentes dans le cadre de la thèse.

D'après Mimi Sheller et John Urry, les sciences sociales se seraient jusqu'à présent peu intéressées aux mobilités :

« Social science has largely ignored or trivialised the importance of the systematic movements of people for work and family life, for leisure and pleasure, and for politics and protest. The paradigm challenges the ways in which much social science research has been "a-mobile" » (Sheller & Urry, 2006 : p.208.).

Les mobilités auraient été travaillées seulement sous un angle technique (le transport) et comme une dimension de processus économiques, sociaux ou politiques plus larges. En revanche, une approche centrée sur les mobilités, sur leur contrôle par les individus et par les groupes et sur le défi qu'elles imposent à nos outils théoriques empreints de sédentarité, reste à inventer. Le « *nouveau paradigme des mobilités* » tente de combler ce déficit (Sheller & Urry, 2006).

Dans l'un de ses principaux ouvrages³⁷, John Urry critique la lecture habituelle selon laquelle le monde est ordonné par des sociétés nationales ordonnées et structurées. S'il récuse

³⁶Les migrants peuvent rapatrier une partie des revenus acquis ailleurs à l'endroit où ils sont nés et ont passé leur enfance. Une section sur les remises d'argent, facilitées par l'essor et l'appropriation des TIC, se trouve au chapitre 5.

les notions fondamentales des sociologues et, au-delà, des sciences humaines, comme la société, la citoyenneté et même le territoire, c'est parce qu'elles sont mal adaptées à l'étude d'un monde qui se transforme du fait de la mondialisation et des flux divers qui l'accompagnent. L'approche de John Urry ne consiste pas uniquement à analyser ce qui est en mouvement, mais également ce qui le favorise et l'encadre. Il montre par exemple que l'automobilité dépend d'une série d'infrastructures lourdes, mais aussi de normes comme l'obligation de se doter d'une assurance ou de réaliser des contrôles techniques réguliers, qui, en étant associées, permettent l'usage de la voiture avec un bon niveau de sécurité (Urry, 2000).

John Urry s'inspire de la « *théorie de l'acteur-réseau* », diffusée en France par Bruno Latour. La « *théorie de l'acteur-réseau* » part de l'observation de l'activité scientifique. Elle montre que cette dernière est inséparable de la mobilisation permanente d'alliés. Les énoncés scientifiques tels que les rapports et les graphiques sont produits, vérifiés, modifiés, traduits et vulgarisés par des actants disparates, humains et non-humains, qui s'unissent pour effectuer leur tâche. C'est cet assemblage sociotechnique qui est qualifié d'« *acteur-réseau* » (Molénat, 2013). Dans le champ qui nous occupe, cette perspective invite à appréhender les mobilités sous un angle dynamique, comme le résultat d'un appareillage hybride où se mêle humanité et matérialité. Elle s'est généralisée dans la littérature (Graham, 1998 ; Kaufman, in : Montulet & Kaufman, 2004 ; Lussault, 2007) parce qu'elle offre une clef de compréhension des mobilités qui dépasse la simple description du transport et aident à mieux saisir les inégalités qui s'exercent sur les personnes qui souhaitent bouger.

Par ailleurs, le « *paradigme des mobilités* » souligne la concentration de nœuds de connectivité dans certains espaces (Sheller & Urry, 2006). Il encourage donc à porter une attention particulière à l'aménagement du territoire. Au Cameroun, ce dernier n'aboutit pas à l'égalisation de l'espace par une répartition équilibrée des infrastructures, mais à l'apparition d'un différentiel de connexité entre des villes très bien desservies et des campagnes pas ou peu desservies par les réseaux. Le tournant théorique proposé par Mimi Sheller et John Urry (2006) contient tout un programme de recherches. Il invite à fonder une sociologie dont l'objet serait les différentes mobilités et la concentration inégale de centres spécialisées dans ces mobilités. Il reste désormais à montrer en quoi cette approche est utile pour la thèse.

³⁷« *Sociology beyond societies. Mobilities for the twenty-first century* », Routledge, 2000.

Le « *paradigme des mobilités* » est pertinent car il incorpore à la fois les déplacements physiques et virtuels. Pourquoi est-il pertinent d'associer ces modes d'interaction dans la réflexion ? La réponse à cette interrogation se trouve dans l'évolution récente des techniques et des usages. Il y a trente ans, à l'époque où les télécommunications sont toutes fixes, il est impossible d'émettre un appel ou un message ou de consulter une information en situation de mobilité. Par conséquent, les télécommunications et les mobilités sont perçues par les usagers comme deux choses séparées. Aujourd'hui, il y a convergence³⁸ des technologies numériques et des transports, c'est-à-dire une utilisation des premières dans les seconds. Le risque associé à la prise en considération de toutes ces mobilités est de perdre en qualité d'analyse, car l'objet « *mobilités* » est très large. Mais il se défend au vu de l'interpénétration des formes de mobilité, qui tendent de plus en plus à dessiner un système (Knafou, in : Knafou, 1998).

L'autre force du « *paradigme des mobilités* » est d'encourager l'étude des conditions et des ressources indispensables aux déplacements, tandis que les approches plus classiques se focalisent sur les causes et les motivations. En économie par exemple, le modèle de John Harris et de Michael Todaro est devenu une référence pour expliquer les migrations humaines, qui résulteraient d'une tentative individuelle de maximisation du revenu escompté (Meka'a, 2011). Mimi Sheller et John Urry (2006) introduisent une rupture en s'intéressant plus à la question du « *Comment est-on mobile ?* » et moins à celle du « *Pourquoi est-on mobile ?* ». Cette transition est pertinente car elle aide à appréhender les mobilités « *en train de se faire* » tant au niveau collectif qu'individuel. L'une des questions au cœur du paradigme est de savoir comment les États et les sociétés privées, par leurs stratégies économiques et leurs politiques d'aménagement, facilitent, brident ou canalisent les mobilités. À l'échelle individuelle, le paradigme affirme que le contrôle de sa propre mobilité est un pouvoir. Ce pouvoir, qui découle de la dotation en ressources de chacun, est inégal d'un acteur à l'autre. L'objectif de la thèse est ainsi de comprendre comment, à partir de leurs mobilités, les habitants du Moungo construisent, organisent et recomposent leur « *espace de vie* », soit l'ensemble « *des lieux fréquentés par une personne ou par un groupe* » (Frémont, 1974 : p. 233).

Retour sur le postulat initial et approfondissements

Au début du travail, nous avons postulé que les conditions d'existence des populations dépendent de leur aptitude à accéder à des lieux diversifiés, plus ou moins distants, et à inter-

³⁸Nous reviendrons sur ce point dans le chapitre 8. Pour certains répondants, le téléphone est un outil qui permet de mieux contrôler ses trajets physiques, de suivre un itinéraire plus facilement, de repousser des rendez-vous tout en se déplaçant, etc. [Entretien avec Jovic, 2016 ; Entretien avec Alexandra, 2016].

férer avec les acteurs qui y sont localisés. L'ambition de l'étude réside dans la compréhension des circonstances et l'identification des moyens mis en œuvre pour bâtir, structurer, étendre et reconfigurer l'« *espace de vie* ». Comment les populations du Moungo central fabriquent-elles, perpétuent-elles ou ré-ordonnent-elles les agencements spatiaux qui leur permettent de vivre et de thésauriser ? Et quel est le poids de la tactique d'une part, et de l'improbabilité d'autre part, dans la morphogenèse et la morphologie de ces espaces personnalisés d'action et de référence ?

Les procédés par lesquels se construit, se pérennise ou se transforme l'« *espace de vie* » ne sont pas abstraits, mais bien des mécanismes que nous exerçons tous avec régularité. Ainsi, la plupart d'entre nous a déjà déménagé plusieurs fois depuis l'enfance, ce qui a entraîné un changement de milieu social, professionnel et parfois même culturel. Ces transferts de domicile ont requis de l'argent, de l'aide pour démonter et enlever le mobilier, des camionnettes et des axes routiers pour les transporter. Il a fallu mettre en synergie tout un tas d'éléments humains, financiers, logistiques. Cela est également vrai pour les nouvelles, les injonctions ou les conseils que nous échangeons 24 heures sur 24 par l'intermédiaire de notre téléphone. Cette pratique exige la mobilisation conjointe d'acteurs (les communicants), d'argent (le crédit téléphonique) et de machines (le portable, les *antennes relais*, les générateurs électriques, etc.). En fait, être en interaction avec les individus et les lieux dont nous avons besoin implique de dépasser les limites entre le social (l'homme, ses compétences, etc.) et le technique (l'objet, ses fonctions et ses propriétés, etc.) pour combiner ces deux dimensions. L'interaction n'est plus seulement un état, mais un processus (Licoppe, 2012). D'où la révision de la supposition initiale, que nous libellons désormais de la sorte : la réalisation du potentiel d'interaction en vue de maintenir ou d'améliorer les conditions de l'existence nécessitent d'associer des fonds, des équipements, des savoirs et des compétences au sein d'assemblages sociotechniques labiles et circonstanciés, c'est-à-dire qui se renouvellent pour chaque projet d'interaction (Graham, 1998 ; Lussault, 2007). Cette proposition se décompose en trois hypothèses connexes, qui sont dévoilées ci-après.

Hypothèse H1 : L'hypothèse d'une « motilité »³⁹ différenciée selon les acteurs

L'espace n'est pas lisse, mais strié par des discontinuités et des bordures qui obligent les individus au franchissement (Lussault, 2007). Les réseaux routiers, téléphoniques ou In-

³⁹La notion de « *motilité* » fait l'objet d'un traitement plus détaillé au chapitre 1.

ternet ont en effet toujours une extrémité et présentent des portions dégradées qui les empêchent de remplir correctement leur mission de mise en interaction avec autrui. Quiconque vit aux abords d'axes inachevés ou abimés se trouve topologiquement distancé et doit redoubler d'ingéniosité pour maintenir une porte ouverte sur l'extérieur⁴⁰. En outre, de nombreuses barrières ponctuent le chemin des voyageurs, des navetteurs ou des commerçants. Hormis les péages, ces derniers doivent traverser les barrages policiers et ceux des « *coupeurs de routes* »⁴¹. Passer ces obstacles en sécurité nécessite d'adopter une attitude calme et de coopérer. Cela ne va pas de soi, c'est le résultat de l'apprentissage d'un « *art* » de se déplacer⁴².

Ainsi, même lorsque l'offre en transport et en télécommunication existe, la réalisation des mobilités exige de développer et de mobiliser des compétences multiples. La première des aptitudes à utiliser en situation de mouvement est le contrôle et l'ajustement de son corps. Par exemple, conduire une mobylette implique d'actionner des commandes sans les regarder et de maintenir son équilibre. La seconde dimension des mobilités relève de la cognition de l'espace. On ne peut se déplacer physiquement que dans un espace où l'on peut se déplacer mentalement, dont on peut construire des représentations, où l'on identifie des trajets et où l'on dispose de repères⁴³ (Le Breton, 2005). Le troisième type de savoir-faire important pour se mouvoir est la maîtrise du temps : pouvoir évaluer la durée d'un trajet, être capable de distinguer les moments de fort trafic des moments de faible trafic⁴⁴, etc. Enfin, être mobile suppose de respecter certaines normes (Le Breton, 2005). Parmi ces règles, figurent le paiement du ticket de bus ou de la communication au *call-box*, le fait de rouler à droite, etc.

⁴⁰C'est le cas de certains paysans de Bakwat, qui se sont dotés de mobylettes pour apporter leurs récoltes au marché. Les motocyclettes sont bien adaptées aux pistes non-bitumées et pentues. Mais beaucoup de paysans ne peuvent pas acquérir de deux-roues pour des raisons financières. Une mobylette coûte entre 300 000 et 490 000 FCFA.

⁴¹Les « *coupeurs de route* » sont des bandes armées, qui se livrent au vol et à l'agression des automobilistes ou des camionneurs, en particulier la nuit. L'entrée nord de Loum est exposée à ce type de criminalité.

⁴²Dans « *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain* » Michel Lussault (2007 : p. 116-119) parle d'un « *code de procédure spatial* ». Ce code définit les conditions de franchissement des limites. Il permet les échanges de part et d'autres d'une frontière ou d'un barrage. Il comprend des aspects formels (lois, quotas, droits de douane etc.) et informels (droits de passage prélevés à titre privé, attitude adaptée, etc.). On peut imaginer que ce code est progressivement acquis par l'expérience, mais aussi par l'éducation, qui transmet les comportements (respect, prudence, etc.) à adopter en présence des forces de l'ordre ou face aux « *coupeurs de route* ».

⁴³Nous reviendrons sur cet aspect au chapitre 8. Voir la section « *Sans portable, on peut se perdre plus facilement* ».

⁴⁴Pour l'utilisateur du téléphone portable par exemple, distinguer les heures pleines des heures creuses est important. En effet, la tarification des communications est plus avantageuse en heure creuse. Par exemple, certains forfaits proposés par Orange permettent de communiquer en illimité entre 21h et minuit.

Or, les capacités mobilitaires se répartissent inégalement entre les groupes sociaux (Le Breton, 2005). À titre d'illustration, les facultés physiques déclinent avec l'âge. La dégradation de la vue complique l'usage du portable. La baisse de l'endurance réduit la résistance à l'effort, donc la possibilité de se déplacer à pied ou de supporter des voyages longs dans des bus étroits. Dans un autre registre, l'illettrisme et l'analphabétisme sont des problèmes pour ceux et celles qui circulent, émigrent ou téléphonent. La difficulté à lire, à écrire et/ou à effectuer des calculs simples est un handicap dans la mesure où elle empêche de remplir des formulaires de demande de visa, de comprendre et de répondre à un SMS et de payer la course d'un taxi.

Ainsi, il est probable que les habitants du Moungo ne parviennent pas tous à établir et à conserver avec la même facilité des relations avec des personnes ou des lieux distants, d'abord parce qu'ils ne sont pas tous équitablement desservis par les services et les axes de transport, ensuite parce qu'ils ne disposent pas tous des capitaux (argent, moyens de locomotion, compétences) pour se rendre mobile et le demeurer dans la durée. L'hypothèse établit un lien entre l'aménagement des réseaux de communication, les ressources individuelles et l'accomplissement des projets de déplacement. Elle s'arrime aux travaux qui considèrent les mobilités comme un domaine d'expression et de renforcement des inégalités sociales (Cailly, 2004 ; Le Breton, 2005 ; Gallez & Kaufman, 2009). L'objectif de ces recherches est d'identifier les causes des différences interindividuelles en matière de mobilité. Pourquoi certains individus parviennent à varier les lieux de travail, de résidence, de sociabilité et de loisir alors que d'autres sont assignés à des territoires étroits, qu'ils quittent difficilement, à la façon des habitants d'une île⁴⁵ ? Cette question a du sens si l'on part du principe que les mobilités physiques et numériques constituent une composante indispensable des « *moyens d'existence* ». Dans cette perspective, elles sont un capital qui facilite l'accès et l'utilisation d'autres capitaux. Le capital mobiliaire est d'autant plus crucial dans un pays comme le Cameroun où les ruraux dépendent de la ville pour les services de base (santé, éducation, administration, etc.) et où l'idéologie⁴⁶ politique valorise les mobilités comme moteur du développement économique et social.

⁴⁵Éric le Breton (2005) conteste l'opposition mobile/immobile, car personne n'est complètement immobile. Il différencie plutôt les élites multi-territoriales de ceux qu'il nomme les « *insulaires* » (p. 17-18), coincés dans un petit territoire, tel que le logement ou le quartier de résidence. La métaphore de l'insularité montre que l'enfermement territorial est une contrainte que les individus dépassent très difficilement.

⁴⁶Nous consacrons une section entière à l'idéologie mobiliaire, au chapitre 1. Les partenaires internationaux du Cameroun incitent ce dernier à mener des politiques en faveur de la mobilité de la main d'œuvre, afin de

Hypothèse H2 : L'hypothèse de la combinaison des registres de sociabilité

Quiconque a pour dessein d'examiner et de décrire les usages qui sont faits d'une technologie doit obligatoirement prendre en compte la gangue sociale dans laquelle celle-ci s'est propagée. Opérons un détour par l'Europe afin d'illustrer cet argument : sur le « *vieux* » continent, la télévision trône tel un totem sur un meuble du salon, lorsqu'elle n'a pas essaimé dans les chambres des enfants ou dans les cuisines. L'importance du temps que nous passons devant notre téléviseur est directement corrélée à la baisse du temps dédié au travail et, symétriquement, à l'augmentation du temps réservé aux divertissements au quotidien. Une action aussi banale qu'allumer son poste en fin de journée ou le week-end résulte en fait de l'évolution profonde de nos sociétés occidentales, dont attestent, entre autres, les changements intervenus dans la législation sur l'emploi (avec, par exemple, les « *35 Heures* »). Pour paraphraser Emmanuel Eveno (1997), les téléviseurs sont donc une innovation parce qu'ils sont pertinents vis-à-vis d'un contexte donné et qui lui confère tout son sens.

Un raisonnement similaire peut être tenu à propos du téléphone sans fil, qui se démocratise à une époque très particulière de l'histoire du Cameroun et dont certains traits font penser à cette nouvelle ère que Zygmunt Bauman a baptisé la « *modernité liquide* ». Cette dernière se singularise par une « *contradiction insoluble* » (De la Vega, 2005 : pp. 19-20). D'une part, les individus, angoissés par le flottement de la routine quotidienne (avec toujours les mêmes symptômes : accumulation financière difficile ou impossible, défaut de protection de la part des institutions de l'État, etc.), se replieraient sur leurs réseaux de semblables (dans lesquels sont rassemblés des gens qui sont unis par le sang ou qui partagent une même religion, une même origine « *ethnique* », un même âge et ainsi de suite) pour s'assurer de leur aide et de leur réconfort en cas d'accident. Bien sûr, cela implique de « *s'investir* » un minimum dans ces relations (Lin, 1999), en gardant un contact régulier et en jouant le « *jeu* » de la réciprocité le moment venu. D'autre part, les individus seraient effrayés par les obligations pérennes, perçues comme une menace à la liberté des choix et à l'adaptabilité de chacun, dans un environnement socio-économique de plus en plus imprévisible tant au niveau local que global. D'où une propension forte, toujours d'après Zygmunt Bauman, « *à se préserver des portes de sortie, à veiller à ce que toutes les attaches que l'on noue soit aisées à dénouer, à ce que tous les engagements soient temporaires, valables seulement « jusqu'à nouvel ordre »* »

parvenir à l'équilibre entre les offres et les demandes de travail. Ainsi, à la suite du quatrième sommet UE-Afrique, organisé en 2014 à Bruxelles et auquel a pris part Paul Biya, il a été pris l'engagement suivant : « *Nous organiserons de manière plus efficace la mobilité de la main-d'œuvre ainsi que celle des opérateurs économiques aux niveaux intra et inter-régional* » (Sommet UE-Afrique, 2014 : p. 7).

(De la Vega, 2005 : pp. 19-20). En nous inspirant de Zygmunt Bauman, nous formulons l'hypothèse que le succès du mobile entre Loum et Éboné ne s'explique pas uniquement par sa prétendue nature novatrice, mais par l'opportunité qu'il offre aux populations de pouvoir concilier deux modes de connexion aux autres : l'un est durable, sécurisant mais contraignant, alors que l'autre est temporaire, risqué, mais susceptible d'ouvrir des perspectives fructueuses.

Hypothèse H3 : L'hypothèse de la sécurisation des moyens d'existence par l'accès aux villes intermédiaires

Dans le Moungo, la rentabilité des petites exploitations agricoles s'est réduite sous l'effet conjugué des tensions foncières et de la libéralisation de l'État. Le retrait de l'État implique un défaut d'encadrement et de protection des producteurs. Ces derniers sont livrés à eux-mêmes face aux autres acteurs du marché. Par conséquent, ils ne peuvent pas prévoir les bénéfices qu'ils vont engranger à la fin de la saison. Dans quelles conditions le grossiste va-t-il accepter de verser une avance ? Quel prix va-t-il payer au moment de la récolte ? Quelle somme la mototaxi va-t-il réclamer pour venir au champ chercher la marchandise ? Autant de questions qui restent souvent sans réponse. De plus, les recettes tirées de la vente de denrées agricoles ne durent qu'un temps. Il faut trouver de quoi vivre pendant la période qui sépare la récolte précédente de la récolte à venir. Dans ce contexte, la multi-activité gagne en importance. La pratique n'est pas nouvelle, mais son sens a évolué depuis trois décennies. Dans les années 1980, les pluriactifs sont des planteurs qui investissent leurs profits et leur temps libre en dehors du secteur agricole. La multi-activité s'intègre alors dans un processus de promotion sociale (Barbier & Al., 1983). Dans les années 2010, les pluriactifs sont des acteurs qui, ne pouvant pas vivre à partir d'une seule source de revenu, sont amenés à se diversifier. La multi-activité est un moyen de réduire l'insécurité financière. À quelques exceptions⁴⁷ près, la polyvalence professionnelle entraîne souvent des circulations entre zones rurales et urbaines. Les villes petites et moyennes du Moungo offrent de nombreuses possibilités d'emploi, tant dans les secteurs traditionnels (artisanat du bois, etc.) que dans les secteurs plus novateurs (réparation de portables et de mobylettes, commerce d'articles électroniques, etc.). En plus de cela, elles ne présentent pas les désavantages de la mégapole (coût de la vie, plus grande distance au village, etc.). Fort de ces constats, nous anticipons une relation entre l'accès des individus aux ressources des centres urbains intermédiaires et la sécurisation de leurs « *moyens d'existence* ». Ce postulat nécessite d'approfondir trois notions. L'accès, tout d'abord, a pour

⁴⁷Par exemple, la multi-activité peut se faire sans multi-localité lorsqu'un agriculteur transforme lui-même ses produits et les vend à domicile.

condition les mobilités spatiales. Le mot fait référence à l'offre de transport et, plus spécifiquement, aux revenus et aux compétences nécessaires pour l'utiliser. Dans ce sens, l'accès dépend de la « *motilité* » de chacun. Ensuite, les centres urbains intermédiaires comportent les petites villes (2000-20 000 habitants) et les moyennes villes⁴⁸ (20 000 habitants-49 999 habitants). Enfin, la sécurisation est le processus par lequel les personnes s'assurent de la disponibilité de ressources de tous ordres, à courts comme à moyens termes (Pulliat, 2014). L'hypothèse avance que les mobilités sont le principal moyen de sécurisation des conditions de vie car elles facilitent l'ajustement et la diversification des systèmes d'activités.

Le concept d'« espace de vie »

Prélude

Quel est le point commun entre le terrain agricole, la rivière où se puise l'eau de boisson, la gare routière où se vendent les *bobolos* et la cour de récréation où se nouent des amitiés qui se prolongent ensuite sur Facebook ? Ces lieux assurent tous des fonctions essentielles à la vie, en lien avec l'alimentation et la réhydratation de l'organisme, l'obtention d'un revenu monétaire, le tissage d'affinités générationnelles qui resurgissent positivement sur la confiance en soi. Ces lieux entrent tous dans ce que nous appelons, à la suite d'Armand Frémont (1974) et de Nicolas Robette (2009), l'« *espace de vie* ».

La notion d'« *espace de vie* » est née d'un double constat. Premièrement, elle constitue une réaction aux définitions déterministe, environnementaliste et possibiliste de l'espace. Dans ces courants, l'espace est un support physique, doté de contraintes et de potentialités, auxquelles l'homme s'adapte selon son degré d'avancement technologique (Behledi, 1993 ; Claval, 2011). L'« *espace de vie* » sous-entend au contraire une production, dotée du caractère de souplesse⁴⁹ (Robette, 2009). Deuxièmement, l'« *espace de vie* » est une réponse à la difficulté de penser la multi-spatialité des individus et des groupes. En effet, si rattacher les êtres humains à un seul lieu est indispensable pour le prélèvement des impôts et pour le recensement, cela n'en constitue pas moins une simplification importante du réel. Les pratiques quotidiennes débordent de plus en plus du cadre domestique et il convient de disposer d'un outil pour rendre compte de l'inscription multiple des individus et de leurs activités dans l'espace (Robette, 2009).

⁴⁸Au sens du recensement de 2005 (Rurban Africa, 2013).

⁴⁹Des « *glissements* » de l'« *espace de vie* » sont possibles (Robette, 2009). Voir la section « Des flux » et le chapitre 7 pour des exemples plus concrets.

L'« *espace de vie* » désigne « la portion d'espace où l'individu effectue ses activités. Cette notion englobe non seulement les lieux de passage et de séjour, mais également tous les autres lieux avec lesquels l'individu est en rapport »⁵⁰ (Courgeau, 1988 : p. 17). Cette définition est très large puisqu'elle mêle les lieux d'habitation, de production, d'identification, etc. Pour cette raison, les chercheurs préfèrent travailler à partir d'« *espaces de vie* » simplifiés, qui sont plus faciles à opérationnaliser (Robette, 2009). Ainsi, on peut travailler à partir d'un « *espace de vie* » professionnel, qui ne prend en compte que le logement, le ou les champs, le ou les lieux d'activité non-agricole. On peut également travailler à partir de l'« *espace social* » d'Armand Frémont (1980), qui désigne l'ensemble des interactions sociales spatialisées. Mais ce principe de segmentation d'« *espaces de vie* » complexes en unités plus petites et plus simples est non seulement arbitraire, mais aussi mutilant (Morin, 2005) car, en Afrique, espaces professionnels et espaces de sociabilités sont fortement imbriqués.

La notion d'« *espace de vie* » caractérise l'organisation spatiale des activités humaines. Or, en examinant les moyens, les objectifs et les contraintes de cette organisation, on peut saisir les conditions de réalisation des spatialités individuelles. L'exploration des spatialités peut *a priori* sembler inintéressante parce que banale⁵¹ : tous les êtres humains aspirent à arranger leur cadre de vie, leurs lieux de travail et leurs relations sociales selon leur volonté. Mais des enjeux importants se cachent derrière la banalité apparente : ils sont liés aux inégalités et aux conflits qui se manifestent lorsque les individus cherchent à contrôler l'espace de leur existence. Les acteurs ne possèdent pas le même « *capital de mobilité* » (Cailly, 2004).

⁵⁰Dans son ouvrage sur les territorialités des Indiens à Durban, Hélène Mainet-Valleix (2002 : p. 192) place son analyse à l'échelle de l'« *espace connu* ». Ce dernier englobe les lieux fréquentés actuellement, auxquels s'ajoutent les lieux que l'on ne fréquente plus mais que l'on a fréquenté dans le passé. Pour notre part, nous préférons utiliser la notion d'« *espace de vie* », qui peut tout à fait englober les lieux connus qui ne sont plus pratiqués par l'individu, mais qui peuvent l'être par le biais d'anciens contacts restés sur place (et dont on prend des nouvelles par SMS, par exemple). Les lieux de l'« *espace de vie* » sont pratiqués soit directement par l'individu, soit indirectement par le biais de proches qui s'y trouvent (Robette, 2009).

⁵¹Les spatialités sont un « *point aveugle* » du discours géographique (Lussault, 2007 : p. 34). Alors que l'étymologie latine du verbe « *exister* » signifie placer/se placer, certains géographes n'ont pas pris au sérieux la dimension spatiale de l'être au monde. Ils ont renoncé à envisager la vie comme une « *action spatiale permanente* » (Lussault, 2007 : p. 34), c'est-à-dire comme un jeu incessant avec les distances. La cause de cet escamotage réside dans la définition trop étroite que les géographes se donnent de l'espace, souvent confondu avec la surface de distribution d'un phénomène (Lussault, 2007 : p. 34). Dans le prolongement, Boris Beade (2012) défend une conception plus relationnelle de l'espace qu'il applique à l'étude d'Internet. Selon lui, l'espace est omniprésent, mais il est difficile de le penser autrement que comme un support ou un contenant. En rupture avec cette vision classique, le géographe définit l'espace non pas comme une chose matérielle mais comme « *l'ordonnement des choses [et des êtres]* » (Beade, 2012 : p. 16). L'auteur considère qu'Internet est un espace, qu'il participe d'une spatialité, parce qu'il donne la possibilité d'organiser les modalités de l'interaction entre les individus (Beade, 2012). Les travaux de Michel Lussault et de Boris Beade nourrissent la thèse dans la mesure où ils fournissent un cadre de pensée et un lexique pour comprendre la construction de l'espace personnel dans le Mounjo.

De plus, les individus n'ont pas tous le même pouvoir : certains parviennent à imposer des parcours, des tâches et des limites à d'autres. C'est par exemple le cas des parents, qui attribuent à leurs enfants toutes sortes de missions, tout en leur interdisant l'accès à certains lieux. Par conséquent, le « *paradigme individualiste* », selon lequel l'individu serait un sujet autonome, débarrassé de toute pression sociale (Cailly, 2004), mérite d'être interrogé. Dans quelle mesure l'édification des « *espaces de vie* » relève-t-elle de la liberté individuelle ? Une telle question ouvre la voie à la prise en compte des processus collectifs de facilitation ou de restriction des mobilités et, donc, des spatialités individuelles. De cette façon, on peut prendre en compte les conditions sociales dans lesquelles les spatialités de chacun se déploient.

L'étude des modalités de formation des « *espaces de vie* » s'appuie sur trois dimensions qui sont : les activités (elles sont disposées dans l'espace selon des buts précis et objectives) ; les mobilités (elles assurent l'exécution des activités dispersées dans l'espace et permettent la reconfiguration des « *espaces de vie* ») ; les discontinuités réticulaires (elles forment un registre de contraintes aux mobilités et donc à l'extension des « *espaces de vie* »).

Des stratégies individuelles ?

Les plus petits atomes des « *espaces de vie* » sont les « *activités* », terme sans doute un peu vague, mais de loin préférable à celui de « *stratégie* ». Voyons pourquoi. Dans le dictionnaire de géographie codirigé par Roger Brunet, Robert Ferras et Hervé Théry (1993), cette dernière est définie comme « *l'art de parvenir à un but par un système de dispositions adaptées* », ce qui exclut d'office l'improvisation et le hasard. Or, les trajectoires sociales et économiques des populations du Moundou ne sont pas à l'abri de probables perturbations extérieures, appelées *aléas* ». Ainsi, il n'est pas inhabituel qu'un trentenaire installé à Douala ou à Yaoundé revienne au village pour reprendre les affaires laissées par un aîné qui vient de décéder, surtout s'il y a un héritage à la clef⁵² [Entretien avec Benoît, 2014].

Les activités par lesquelles une chose abstraite finit par faire ressource, peuvent être déclinées en trois grands types. Tout d'abord, les « *mesures appropriatives* » (Composante 1) consistent à s'emparer d'une richesse ou d'un emplacement, de façon légale ou non. Une illustration évocatrice de ce processus d'accaparement est la délimitation et la surveillance stricte par les négociantes de LEUR coin au marché. Le deuxième grand groupe d'activités concerne la production d'aliments, de biens et de services monnayables. Il englobe bien sûr les profes-

⁵²Benoît, chef de kola, a succédé à son père en 1976. Il a dû arrêter ses études, quitter la ville et revenir dans le Moundou pour assumer ses nouvelles responsabilités [Entretien avec Benoît, 2014].

sions, régies ou non par un contrat de travail, mais ne s'y réduit pas. Par exemple, les étudiantes qui tressent des camarades pour quelques pièces ne peuvent pas vraiment être vues comme des coiffeuses, mais, puisque ce *hobby* leur apporte un pécule, il entre dans la catégorie des « *activités productives* » (Composante 2). Les individus exercent souvent plusieurs occupations de manière simultanée, ce qui empêche de distinguer le métier principal du ou des métier(s) additionnels(s). Les habitants du Moungo peuvent en effet très bien enfilet, dans une seule et même semaine, la « *casquette* » du planteur, puis celle de conducteur de mototaxi ou de maçon. La dernière dimension (Composante 3) regroupe des activités en lien avec l'entretien du « *capital social* ». Parmi les mécanismes de renforcement des solidarités entre les individus, nous retenons notamment la pratique du confiage. Elle n'est pas seulement un outil de minimisation des dépenses pour les citadins pauvres⁵³. Elle est aussi un moyen d'assurer la confiance et la cohérence au sein du réseau familial élargi, en impliquant des grands-parents, des oncles, des tantes dans l'éducation des enfants. En définitive, le concept d'« *espace de vie* » coïncide avec un système personnalisé d'activités, qui transgresse l'aspect purement économique de l'existence (Carloni & Crowley, 2005 ; De Haan, 2012).

Des Flux

Prenons une métaphore biologique pour amorcer ce paragraphe. Notre organisme requiert pour se développer et se maintenir en bonne santé de l'oxygène et des nutriments variés. Ces derniers sont transportés en nous par le sang, lui-même canalisé par un entrelacs dense d'artères, de veines et de capillaires. Il en va de même pour les « *espaces de vie* », qui naissent, vivent et, éventuellement, se recombinaent, grâce à des flux : les mobilités humaines (Composante 1), les échanges commerciaux et les dons (Composante 2) et les interactions à travers le téléphone cellulaire et Internet (Composante 3). Néanmoins, l'analyse de ces flux soulève des difficultés méthodologiques considérables.

L'examen des mouvements physiques des habitants du Moungo central pose d'importants problèmes de délimitation temporelle. Depuis la phase de prospection bibliographique, nous avons choisi d'appréhender les déplacements durables et les absences temporaires comme les deux dimensions d'un même « *système de mobilités* » (Knafou, in : Knafou, 1998 : p. 7). Mais à partir de quand peut-on parler de migration ? Après un an, cinq ans, dix ans, sans revenir au point initial ? Où fixer le seuil temporel pour qualifier une aventure en dehors du domicile de passagère ? Il ne s'agit pas de questions purement rhétoriques, mais

⁵³En profitant, par exemple, de frais scolaires moindres à la campagne.

bien de placer la limite entre une dynamique de transposition totale des lieux qui composent l'« *espace de vie* »⁵⁴ et un processus d'extension partielle de ce dernier⁵⁵. Au regard du contexte camerounais, où les circulations saisonnières de quelques semaines sont tout à fait ordinaires⁵⁶, il est difficile de définir la migration en-deçà d'une absence d'un an. Dans le cas contraire, tout mouvement pourrait être qualifié de « *migration* », alors que cette notion désigne une rupture nette et en principe définitive dans la trajectoire résidentielle.

Deuxième défi de taille : rendre compte des circuits de vente des denrées périssables et des pratiques de dons, en numéraire ou en nature, qui s'opèrent dans l'intimité des réseaux sociaux. Prenons l'exemple de la commercialisation des récoltes. Les débits de fruits, de légumes et de condiments ne sont pas réguliers dans l'année et dépendent d'un ensemble de facteurs tels que la saison, les caractéristiques de la demande à l'instant T, la disponibilité de surplus à marchander, etc. Le planteur n'écoule pas ses produits toujours au même endroit. En haute saison, il peut vendre de grandes quantités en « *bord champ* ». Les commerçants viennent prendre la récolte du cultivateur directement à l'exploitation [Entretien avec « *Super* », 2014]. À la basse saison, il peut vendre de plus petites quantités au marché rural le plus proche pour gagner un peu d'argent. Les débouchés varient aussi en fonction des spéculations. Le cacao est généralement acheté à la résidence du producteur par un *coxeur*, tandis que le manioc et le plantain peuvent être exposés au bord de la route ou échangés dans une halle. Il en résulte une grande complexité des « *espaces de vie* », dont il est difficile de saisir les multiples lieux de transaction. Afin de faciliter la collecte des données, nous nous focalisons sur les lieux de vente des principales productions, en quantité, pour chaque répondant.

Le dernier groupe de blocages méthodologiques concerne la décomposition des usages du téléphone portable et de l'Internet. Il n'était pas prévu au départ d'inclure les modes d'utilisation d'Internet à la réflexion. Or, la progression de la téléphonie cellulaire va de pair avec la démocratisation d'Internet. Les individus, en particulier les jeunes, consultent leur messagerie électronique ou leur compte Facebook depuis leur portable (Stork & Al., 2012 ; ART, 2014). C'est ce qui nous a poussé à nous intéresser aux usages d'Internet dans le cadre de la thèse. Les contenus qui transitent par les réseaux de télécommunication sont si hétéro-

⁵⁴Les itinéraires migratoires provoquent un transfert de la résidence principale, des lieux de travail, de l'église fréquentée le week-end, etc.

⁵⁵Par exemple, lorsqu'une personne ne change pas de lieu de résidence, mais acquiert une nouvelle terre.

⁵⁶Au moment de la transhumance, par exemple. En 2014, nous avons observé le déplacement de bœufs suivant la RN5 en direction de Douala.

clites⁵⁷ qu'il est difficile de tous les prendre en compte. Nous avons décidé de porter notre regard sur les dialogues oraux, comme les échanges de nouvelles entre amis, et écrits (SMS, e-mails, etc.). Le but est de déceler, au milieu de propos de nature affective ou professionnelle, des sollicitations financières et, plus généralement, des demandes d'aide. En Afrique, les usages économiques et sociaux des TIC sont le plus souvent enchevêtrés (Porter, 2012). En outre, les conversations téléphoniques ou via les médias sociaux nous offraient un moyen d'explorer l'« *espace social* » des répondants, c'est-à-dire la composante de l'« *espace de vie* » qui correspond aux relations familiales, amicales et professionnelles (Frémont, 1980).

Des discontinuités

Si nous admettons que les flux d'individus, de denrées agricoles ou de numéraire, sont à la fois la condition de l'élaboration des « *espace de vie* » et l'indice le plus tangible de leur fonctionnement, alors il convient de se soucier de ce qui les entravent ou les annihilent. Le premier facteur de blocage des mobilités est le maillage incomplet du territoire par les réseaux de transport et de télécommunication. Le terrain d'étude présente un fort contraste d'aménagement entre sa portion centrale, densément urbanisée et bien connectée aux autres régions camerounaises⁵⁸, et ses extrémités occidentales et orientales⁵⁹. On imagine sans grand mal les conséquences de l'interruption des réseaux dans certains secteurs. Le moindre trajet y prend des allures d'expédition périlleuse, notamment lorsque la saison pluvieuse rend boueux les chemins non-goudronnés. Pourtant, la décentralisation devait théoriquement permettre aux collectivités locales de résorber ces goulets d'étranglement. Peu de choses ont pour l'instant été accomplies en ce sens, à l'exception du raclage de certaines voies.

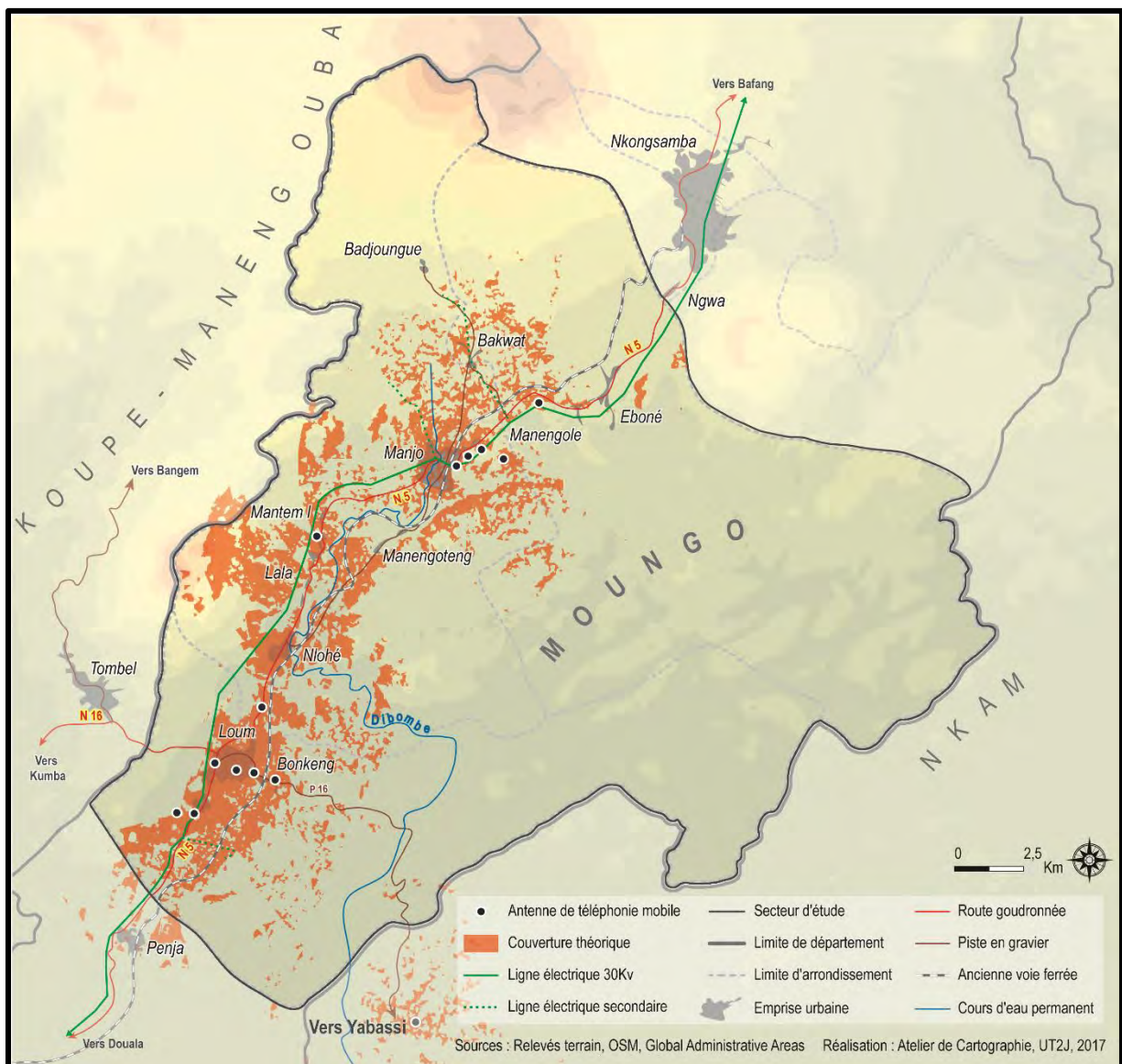
À côté de ces discontinuités réticulaires (Composante 1), se pose la question du coût financier des déplacements physiques ou des conversations virtuelles (Composante 2). Le tarif du ticket de taxi ou d'autobus varie en fonction de plusieurs critères tels que la qualité de la

⁵⁷Cela va de la voix aux clips musicaux et aux informations météorologiques.

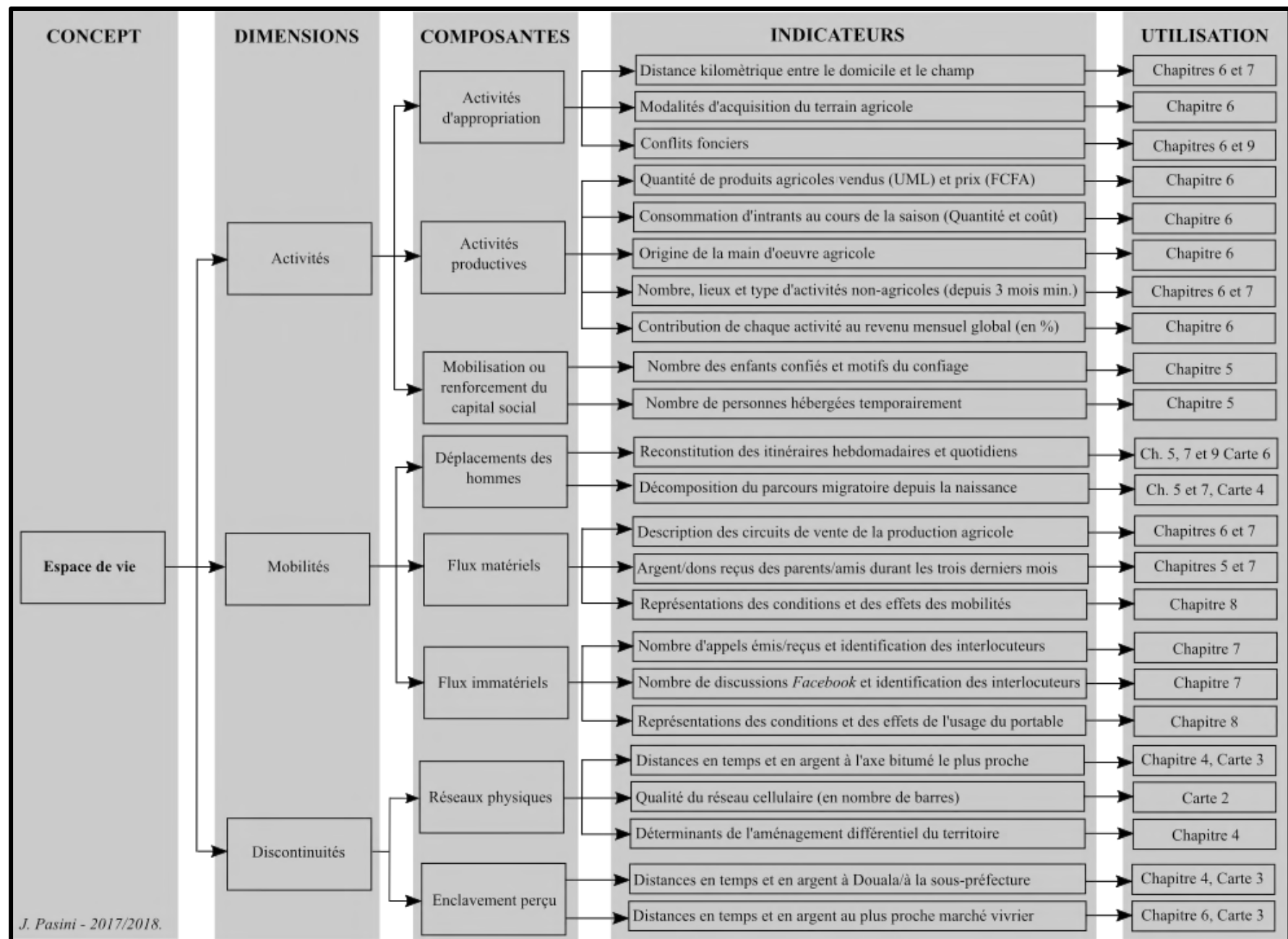
⁵⁸Outre la route nationale 5, le couloir du Mounjo fait partie de la dorsale internet nationale (*backbone*). Il est relié au monde par le câble sous-marin SAT-3. Inauguré en 2002, il relie le Portugal à l'Afrique du Sud en passant par les pays côtiers comme le Cameroun. Le câble SAT-3 atterrit (selon l'expression consacrée) à Douala (Igué, in : Fodouop & Bidi, 2010). Depuis, d'autres câbles sous-marins ont été créés, comme le *West African Cable System* [WACS], opérationnel depuis 2012 et dont la station d'atterrissement est à Limbé (Mbadi, 2014).

⁵⁹Une anecdote éclaire cette dualité entre le couloir du Mounjo proprement dit et ses pourtours. Lorsqu'un décès survient à *Ninety Nine* (faubourg sud de Loum, localisé sur l'artère bitumée qui mène à Douala), la dépouille est convoyée en voiture jusqu'au funérarium du centre-ville. En revanche, si la mort frappe à Mabombé, où la piste est tellement pierreuse qu'aucune automobile ne peut raisonnablement s'y aventurer, il n'y a pas d'autres options possibles que de transporter le cadavre sur des planches de bois fixées à l'arrière d'une motocyclette.

voie à emprunter, le nombre de kilomètres à parcourir ou le jour de la semaine (Chapitre 4). De la même façon, le prix d'une minute de discussion au téléphone dépend du moment de la journée et surtout du réseau utilisé par celui ou celle que l'on cherche à atteindre. En Afrique, il est systématiquement plus onéreux d'interagir avec quelqu'un qui est usager d'un autre opérateur que le sien. Le fait que les fabricants de GSM proposent des boîtiers munis de deux emplacements pour carte SIM (Chéneau-Loquay, 2010) a permis de contourner cet obstacle. Mais, l'arrivée d'un troisième opérateur, Viettel, en 2014, complique cette gestion des dépenses de téléphone. Il faut acheter une puce supplémentaire, voire un second appareil, pour pouvoir communiquer sur le nouveau réseau sans être surtaxé. Cette option pèse sur des budgets dont une grande partie est limitée.



Carte 2. La couverture par le réseau cellulaire 2G dans le Moungo central. Remarquer que les zones les mieux desservies sont situées autour des agglomérations urbaines.



J. Pasini - 2017/2018.

Schéma 1. Le concept d'« espace de vie ».

En définitive, il apparaît que les trois types d'enclavement présentés jusqu'alors sont relatifs (Debrie, 2005). Ils se définissent par rapport à un repère spatial (le village de Bakwat est isolé en comparaison de Loum), temporel (Bakwat est plus isolé au paroxysme humide qu'en période de sécheresse) et individuel (Untel éprouve plus de difficultés à quitter Bakwat que son voisin qui est motorisé). Dans ce tout dernier cas, on retrouve d'ailleurs l'hypothèse selon laquelle les acteurs possèdent une capacité inégale à franchir les barrières qu'ils rencontrent.

Aperçu de la méthodologie employée

La thèse porte sur le « jeu »⁶⁰ des acteurs avec les distances et s'intéressent aux technologies qui permettent de les moduler, c'est-à-dire les mobilités et les télécommunications. La gestion des distances revient à fuir les espaces perçus comme risqués ou manquant d'opportunités et à se rapprocher de ceux qui offrent de meilleures perspectives. Elle s'applique aussi aux êtres humains, avec qui on peut rechercher le contact ou au contraire l'éviter. Mais « jouer » avec les distances nécessite la combinaison de différents types de ressources matérielles et non-matérielles. Pour étudier ce processus de rapprochement-éloignement, nous avons construit une méthode en trois étapes.

La première étape consiste en une revue de la littérature en géographie et dans les disciplines voisines telles que la sociologie et l'histoire. Le but est de déterminer si une approche des mobilités comparable à celle utilisée dans cet ouvrage a déjà été employée par d'autres chercheurs. Il ressort de la prospection bibliographique que les déplacements ont longtemps été étudiés en tant que composante de phénomènes plus généraux, l'urbanisation par exemple (Gallez & Kaufman, 2009). Mais il existe aussi des géographes et des sociologues qui adoptent un point de vue différent à l'égard des mobilités spatiales, dès lors appréhendées comme des actions délibérées, voire comme un capital. Michel Lussault (2007 ; 2013) et Vincent Kaufman (2017) s'inscrivent dans cette tendance.

La deuxième étape correspond à la collecte des données sur le terrain. La collecte des données a été effectuée lors de trois missions⁶¹, qui ont duré entre un et trois mois. Les données recueillies sont de deux types. Les données primaires sont propres à la thèse. Elles pro-

⁶⁰Le mot « jeu » ne s'entend pas ici au sens d'activité divertissante, mais d'agilité, d'aisance, en matière d'usage des transports et du téléphone portable. Cette habileté permet de trouver à chaque instant la place idéale pour mener à bien ses activités. Le mot « jeu » est utilisé dans ce sens, notamment par Michel Lussault (2007 : p. 56).

⁶¹Les missions se sont déroulées entre janvier et avril 2014, entre janvier et avril 2015 et en avril 2016.

viennent des entretiens semi-directifs, des questionnaires et des relevés GPS réalisés *in situ*. Les données secondaires englobent, outre les publications universitaires, tous les documents produits par d'autres auteurs. Chacune de ces sources de données correspondait à un usage précis et spécifique. Les entretiens semi-directifs servent à explorer comment les répondants vivent leurs mobilités, comment ils la conçoivent et comment ils déjouent les obstacles qui pèsent sur elles. Les questionnaires permettent d'obtenir des données sur les distances couvertes et d'en inférer l'étendue de l'« *espace de vie* ». Les relevés GPS se justifiaient par le besoin de cartographier les infrastructures en lien avec les mobilités, comme les stations relais de téléphonie cellulaire. Le but est de distinguer les populations dont le potentiel de mobilité est grand de celles qui sont mal raccordées au reste du pays et du monde. Les repérages GPS sont complétés par des sources secondaires consacrées aux infrastructures de transport⁶², utiles parce qu'elles montrent le tracé des routes, des lignes électriques, de la *fibre optique* en projet ou déjà existantes. En revanche, les entreprises du secteur des télécommunications n'ont jamais consenti à nous communiquer un quelconque document.

La troisième étape est celle de l'interprétation. L'exploitation des questionnaires statistiques se fait en calculant l'inertie totale⁶³. Elle permet de différencier les « *espaces de vie* » d'échelle locale, de ceux d'échelle régionale, nationale ou mondiale. Cette mesure s'inscrit dans le processus de test de l'hypothèse principale, qui suppose une corrélation entre la capacité à se connecter à des espaces complémentaires et la probabilité d'accumuler des capitaux tangibles et intangibles. Les entretiens semi-directifs sont travaillés à l'aide de l'analyse catégorielle de contenu. Cette méthode consiste à élaborer *a priori* un livre de codes à partir duquel les éléments des discours sont classés et comptabilisés. L'objectif est d'identifier les représentations des transports et du téléphone portable qui dominent les propos des habitants du Mounjo, en se fondant sur un critère de fréquence d'apparition. Le but final est de bâtir une typologie en agrégeant ensemble des individus qui portent le même regard sur leurs mobilités.

Structuration de la thèse

Le manuscrit est découpé en trois parties et neuf chapitres. La première partie présente les notions et la méthodologie mobilisées. La thèse est construite autour du concept d'« *espace de vie* », ce qui amène à s'intéresser aux mobilités spatiales. En effet, les activités

⁶²Citons le système d'information sur l'électrification du Cameroun et certaines sources institutionnelles, comme la liste des « *Contrats d'investissement et d'entretien des routes et des ouvrages d'art en cours d'exécution (exercices budgétaires 2016 et 2017). Région du Littoral* » (République du Cameroun, 2015).

⁶³Voir Chapitre 7.

de production, de socialisation ou d'éducation n'occupent jamais exactement la même place. Par conséquent, les individus ne peuvent pas exercer leurs occupations, leurs responsabilités et leurs rôles sans agencer leur espace pratique. La capacité à se déplacer est cruciale, car elle permet l'ajustement de la position des individus en fonction de leurs besoins. Autrement dit, elle est l'outil principal de la spatialité (Beaude, 2012). La possibilité de se mouvoir n'est pas seulement une question de moyens de transport, mais est aussi déterminée par la dotation en compétences et en soutiens sociaux. Les mobilités entretiennent ainsi un rapport complexe avec les « *moyens d'existence* », dont elles utilisent certaines dimensions (capitaux humains et sociaux par exemple) et dont elles renforcent certains éléments (en permettant l'exercice d'un emploi éloigné du lieu de résidence, donc en assurant une source de revenu). Par ailleurs, les mobilités ont une relation contradictoire avec les territoires. D'une part, elles aident à en sortir pour bâtir un parcours libéré du contrôle social des proches, des anciens ou des autorités administratives. D'autre part, les circulations, les migrations et les télécommunications apparaissent aussi comme des modalités de l'ancrage (Feildel & Martouzet, 2012) ou de la contestation des « *territoires prescrits* » (Granié, 2000) imposés par le pouvoir. En définitive, à l'aide de notions issues à la fois de la géographie sociale et de la géographie du développement, nous souhaitons éclairer les dynamiques de construction des « *espaces de vie* » individuels et identifier les enjeux sociaux de cette construction dans le Moungo (conflits).

La seconde partie présente les caractéristiques du terrain. La première particularité du Moungo est d'être un important axe de circulation entre Douala et l'hinterland. L'hypothèse qui en découle est que les habitants des villages situés en dehors de ce couloir ont plus de difficultés à se rendre mobile que les autres. La deuxième particularité du Moungo est d'avoir été une zone d'immigration intense. Les flux les plus anciens proviennent de l'ouest, du nord et du centre du Cameroun, alors que les plus récents sont internes à la région du Littoral. Mais ces dynamiques migratoires tendent à ralentir et à perdre leur caractère irréversible depuis la crise économique et l'essor des TIC (Gubry, in : Coussy & Vallin, 1996 ; Kaufman, 2005 ; INC, 2011). Le terrain est aujourd'hui une « *banlieue* » de Douala (Nkankeu, 2008 : p. 320), dans lequel on observe des circulations plus que des installations pérennes. Enfin, la troisième particularité du Moungo est l'ouverture de l'agriculture au secteur privé. Pour les planteurs, cette libéralisation signifie la fin des tarifs soutenus par l'État et la déstabilisation des revenus. En réaction, ils multiplient les expériences professionnelles afin de minimiser les risques associées à chacune d'elles et de sécuriser les « *moyens d'existence* » (Pulliat, 2014).

La troisième partie expose les résultats et fonde la thèse centrale de l'ouvrage. Le travail montre les difficultés individuelles dans la construction des « *espaces de vie* », qui s'expliquent en partie par les inégalités de revenu. En général, les « *espaces de vie* » ne dépassent pas le Grand-Ouest camerounais⁶⁴. Les planteurs ont un « *espace de vie* » de taille modeste, son extension résultant de la recherche d'emplois non-agricoles autour du logement. Le travail met aussi en lumière la dichotomie, dans les discours, entre les mobilités physiques et numériques. D'un côté, les déplacements sont associés à des coûts élevés et à des problèmes infrastructurels. D'un autre côté, l'usage du portable est lié à un vocabulaire positif. Le téléphone est vu comme une aide pour la création, l'entretien et la gestion des relations sociales. Le dernier chapitre montre comment les individus, en exerçant leur spatialité, font émerger de nouveaux espaces au sein des communes du Moungo : les rues et les places sont investies par des activités commerciales ; les aires de protection de la nature sont habitées et exploitées ; etc. L'occupation du domaine de l'État par les populations est condamnée dans les discours et combattu par des moyens violents. En réalité, les pouvoirs politiques et économiques cherchent à conserver la maîtrise des territoires, car la défense des territoires va de pair avec celle des intérêts propres à leur classe sociale (Fournier, 2007).

⁶⁴Sauf pour certains entrepreneurs ou certains enfants des familles des classes moyennes et supérieures.

PREMIÈRE PARTIE

Les fondations théoriques et méthodologiques de l'étude

Le but de cette première partie est de réaliser un passage en revue des recherches sur la formation des « *espaces de vie* ». L'intérêt que nous accordons à la genèse des « *espaces de vie* » s'explique par le fait qu'ils permettent aux acteurs de répondre à leurs besoins et de concrétiser leurs projets. Les besoins sont des exigences physiologiques et psychologiques immédiates qui provoquent de la souffrance lorsqu'elles sont inassouvies. Leur satisfaction nécessite des moyens, tels que l'argent par exemple. Les projets sont des souhaits ou des rêves qu'une personne entend accomplir à un moment de sa vie, comme la perspective d'un mariage ou celle d'un départ à l'étranger. Ils supposent aussi un certain nombre de prérequis et peuvent être reportés dans le temps tant que ces derniers ne sont pas réunis. La littérature scientifique souligne le rôle des mobilités dans l'élargissement des opportunités et la circulation des ressources vitales. L'importance de ces mobilités va de pair avec une relativisation du territoire de résidence comme seul cadre d'existence et d'action.

Les chercheurs font depuis longtemps le lien entre mobilités et accès aux ressources. La citation suivante en atteste : « *Parler de mobilité pour les ressources n'est pas en soi une idée nouvelle et il est évident que si des populations sont obligées de bouger, c'est pour chercher ailleurs les ressources qu'elles n'ont pas chez elles* » (Marfaing, 2014 : p. 42). Mais le regard porté sur les mobilités s'est élargi et complexifié. Élargi, parce que la définition des mobilités ne recouvre plus seulement les déplacements physiques, mais aussi les flux immatériels permis par les télécommunications (Lussault, 2007). Complexifié, parce que les mobilités ne sont plus uniquement vues comme un moyen d'accéder à de nouvelles ressources, elles exigent elles-mêmes des ressources pour se réaliser. Les travaux du sociologue Vincent Kaufman sont très intéressants à ce sujet, en particulier sa notion de « *motilité* ». Celle-ci peut être caractérisée comme « *la manière dont un individu ou un groupe fait sien le champ du possible en matière de mobilité et en fait usage pour développer ses projets* » (Kaufman, in : Montulet & Kaufman, 2004 : p. 32-33). La « *motilité* » représente un potentiel déterminé par la possession de certaines compétences et ressources préalables. Elle est utile parce qu'il aide à envisager la construction des mobilités et, à travers elle, la construction des « *espaces de vie* ».

La croissance des mobilités suscite des débats sur le devenir du territoire en tant que cadre exclusif des activités humaines. D'un côté, des géographes relativisent son importance. Frédéric Giraut et Benoît Antheaume écrivent par exemple : « [...] *Tout ne se joue pas sur le territoire, bien souvent dérisoire face à la mobilité du capital et des hommes dans le cadre de la globalisation et du métropolisation [...]* » (in : Antheaume & Giraut, 2005 : p. 30). D'un autre côté, on constate sa résistance, voire sa résurgence, la généralisation des mobilités physiques et numériques renforçant d'autant le besoin d'avoir des racines et de revendiquer son appartenance à un espace. Ainsi, Yves Jean (in : Jean & Calenge, 2002 : p. 7-8) explique que :

« [Le] retour du territoire, du local, depuis le début des années 80, amplifié depuis les années 90, s'inscrit dans un contexte économique et idéologique caractérisé par un phénomène de mondialisation et une déterritorialisation accentuée de la production, des échanges, des concentrations industrielles et financières, de la circulation accélérée des idées, des capitaux, des marchandises, des hommes et par une volonté individuelle d'ancrage, d'identité, d'un "besoin de territoire, d'être de quelque part" ».

L'objectif est de montrer, à partir de ce débat, que l'« *espace de vie* » des individus se compose autour de deux grandes familles de lieux. Il y a, pour commencer, des lieux auxquels on se sent vivement et durablement attaché, au point que l'on est prêt à s'engager pour eux, en finançant un projet d'intérêt commun ou en briguant un mandat local par exemple. Ces lieux forment le noyau territorial proprement dit, c'est le cœur de l'« *espace de vie* », un « *chez-soi* » (Schmitz, 2012) synonyme de repères identitaires et de refuge en cas de problème. Il y a ensuite des lieux que l'on pratique temporairement ou de manière intermittente, soit en s'y rendant en personne, soit en interférant avec eux par téléphone. Ces lieux peuvent remplir une fonction économique ou sociale très importante, comme l'usine où l'on a travaillé quelque mois dans l'année, mais ils ne font pas l'objet d'une forte appropriation sentimentale.

Les mobilités spatiales se trouvent au cœur de la thèse, ce qui n'est pas neutre du point de vue de la méthode à mettre en œuvre. L'intérêt pour les flux conditionne en effet la nature des données à collecter et les techniques d'enquête à employer sur le terrain. Les mobilités spatiales sont envisagées dans leur complexité, c'est-à-dire en tenant compte de trois composantes : les infrastructures et les services de transport, les déterminants des mobilités et le vécu des mobilités. L'examen de chacune de ces composantes a nécessité des instruments et des dispositifs différents. Les données sur les infrastructures, les services et les représentations des mobilités spatiales ont été obtenues par le biais d'entretiens semi-directifs. Nous avons rencontré des entreprises actives dans la construction et l'exploitation des réseaux de télé-

communication (IHS, CAMTEL), des acteurs du transport routier (chauffeurs de taxi, conducteurs de moto, chargeurs et déchargeurs) et des usagers. Les causes des déplacements et les facteurs sociodémographiques qui les influencent, tels que l'âge et le genre, ont été explorés au moyen de questionnaires statistiques. Ces derniers permettent aussi de mesurer les distances parcourues durant la période précédant l'enquête, une information précieuse pour évaluer l'étendue de l'« *espace de vie* ».

Le plan commence par décomposer les théories des mobilités spatiales et souligne leur complexité. L'objectif est de démontrer que les flux, en tant que modalité de mise en relation entre des acteurs et les ressources offertes par des espaces différents, sont le résultat d'un processus d'activation reposant sur des moyens préalables. Le second chapitre questionne la notion de territoire à l'aune de l'intensification des mobilités spatiales. Le but est de contribuer au débat sur la prétendue dissolution des attaches des Hommes aux lieux. Le résultat qui est attendu de cette discussion est de prouver, à l'aide de travaux antérieurs, que les mobilités facilitent à la fois le dépassement et le renforcement du territoire (au sens d'un ensemble de lieux où s'enracine l'identité d'un individu et de son groupe). Le territoire ne disparaît pas avec les mobilités spatiales, il s'en nourrit et favorise en retour les mobilités spatiales. Le dernier chapitre présente la méthodologie de la thèse. Celle-ci doit permettre l'étude de tous les aspects des mobilités spatiales, car ils concourent tous à la construction des « *espaces de vie* ». L'équipement en infrastructures de transport, les motivations, les caractéristiques socio-économiques et les représentations de l'acteur ont une influence sur ses projets de relations avec d'autres lieux.

CHAPITRE 1 : Penser le lien : capital social, mobilités et télécommunications

« La sécurisation [des « moyens d'existence »] se fonde d'abord sur l'entretien de réseaux sociaux : ceux-ci, constamment actualisés par une intense circulation d'argent et de biens, sont le socle d'une entraide quotidienne à l'échelle du quartier. Il y a une articulation forte entre l'espace habité et les réseaux de solidarité, au sein desquels les risques sont mutualisés » (Pulliat, 2014 : p. 3).

Les « moyens d'existence » sont à la fois la condition et le résultat des mobilités⁶⁵. En effet, le fait d'avoir accès, à un instant T, à toutes les ressources utiles aux déplacements permet d'être mobile. Par exemple, une conversation Facebook demande d'être équipé d'un terminal (un ordinateur ou un portable avec accès à Internet), de disposer d'une alimentation électrique (souvent payante) et de compétences d'écriture et de lecture (pour la messagerie instantanée). Le même raisonnement est valable pour les autres formes de mobilité, des navettes motorisées entre le domicile et le travail aux migrations. Inversement, si un individu se met en mouvement, c'est bien pour maintenir ses « moyens d'existence » ou pour les élargir en s'appropriant les ressources qui lui font défaut. Ceci permet de montrer que la circulation des ressources et celle des individus, des idées et des marchandises fonctionnent ensemble. C'est donc à une approche complexe des mobilités que nous invite ce chapitre.

Pourtant, les mobilités ont longtemps été envisagées de façon simplificatrice. D'abord, elles ont été abordées selon un principe de segmentation : le transport des hommes, celui des biens et celui des informations ont intéressé des branches distinctes de la géographie, alors que Friedrich Ratzel les avait rassemblés dans sa notion de circulation⁶⁶ (Bakis, 1984). Ensuite, elles ont été réduites à des flux migratoires entre des espaces aux niveaux de développement inégaux. Il en va ainsi de la plupart des travaux menés sur les mobilités entre

⁶⁵La notion de « mobilité » est difficile à définir car elle est proche des termes « transport », « déplacement » et « migration ». Or, ces mots ne sont pas interchangeables. Comme l'explique Vincent Kaufman (2017), on peut se déplacer fréquemment, être familier du transport ferroviaire ou aérien, sans être très mobile : l'homme d'affaires qui circule de *Sheraton* en *Hilton* n'est jamais vraiment « dépaycé », et ce d'autant plus que les TIC ont pour effet de compenser l'absence des membres de la famille et des amis. La « mobilité » est un déplacement qui implique un changement d'état de l'acteur : elle aboutit à un statut plus élevé, à une reconfiguration de l'identité, à la création de relations nouvelles, etc. Les déplacements routiniers, qui n'entraînent pas de changement dans la vie de l'individu, sont appelés « fluidité » par Vincent Kaufman. Georges Amar (2010) propose une vision différente : plutôt que d'opposer « mobilité » et « fluidité », il affirme que tout mouvement dans l'espace a un potentiel de « sérendipité ». Ce néologisme désigne le « fait de tomber sur quelque chose au moment où l'on ne s'y attendait pas, ou sur quelque chose que l'on ne cherchait pas et qui nous intéresse plus que ce que l'on cherchait » (Amar, 2010 : p. 91). Dès lors, le navettage ville-campagne, les migrations, les appels téléphoniques, la navigation sur le Web, sont autant de mobilités susceptibles de déboucher sur des occasions inattendues.

⁶⁶*Verkehr* en allemand.

l'Afrique et l'Europe ou entre les campagnes et les villes. Ces études ont pour point commun d'appréhender la migration comme une anomalie temporaire, qui se résoudrait d'elle-même en luttant contre la pauvreté dans les zones de départ.

Ces manières de penser la mobilité sont pourtant contestables : la première parce que les différentes mobilités se complètent (par exemple, le changement de contexte de vie du fait d'une migration change les circuits parcourus au quotidien) ; la seconde parce que des travaux indiquent que les mobilités représentent un mode de vie permanent et non une remise en cause passagère de la norme de sédentarité (Cortes & Al., 2014). À rebours des conceptions classiques, l'enjeu est de justifier le recours à une définition complexe des mobilités, où celles-ci sont à la fois consommatrices et génératrices de nouvelles ressources. Il s'agit de replacer les mobilités dans un système de techniques, de moyens, de compétences et d'appétences permettant d'agir avec la distance, en vue de conduire des activités productives et non-productives.

Le chapitre s'organise en trois grandes sections. La première section présente l'approche des « *moyens d'existence* ». Cette approche est intéressante parce qu'elle permet d'appréhender les agencements d'activités, mais aussi de lieux, construits par les individus afin d'accéder aux ressources dont ils ont besoin. L'approche reflète bien le caractère dynamique des portefeuilles d'activités et des « *espaces de vie* », qui changent en fonction des aléas (climatiques, politiques ou financiers) et des opportunités. Elle englobe donc la question des mobilités et des spatialités. Les travaux fondés sur l'approche des « *moyens d'existence* » utilisent généralement le ménage comme unité d'analyse. À la fin de la première section, nous contestons ce choix au motif que le terme « *ménage* » est trop attaché aux notions de cohabitation et de résidence. Il exprime mal la diversité des relations entre les individus, qui ne se restreignent pas au seul logement (Théry, in : Abélès & Segalen, 1991).

La seconde section introduit les notions de « *capital social* » et de « *réseau social* » afin de montrer leur intérêt pour la thèse. Elles sont des outils pour penser l'échange, ce qui est important car c'est par l'échange que passent de nombreuses ressources en Afrique (y compris celles qui participent aux mobilités). On sait par exemple que les migrations sont facilitées par l'entourage familial et/ou amical, qui transmet des informations sur les futures destinations, qui assure l'accueil et qui aide le migrant à s'adapter à son nouveau lieu de vie.

La dernière section est un passage en revue critique des recherches sur les mobilités. Le but est d'éclairer les biais intellectuels et idéologiques associés aux mouvements humains, tant en termes d'orientation des flux qu'en termes de sens : les mobilités sont facilement associées à l'idéal de la liberté individuelle. La notion de « *motilité* » (Kaufman, in : Montulet & Kaufman, 2004) intègre cette dimension subjective, qui justifie et valorise la flexibilité. Elle conduit à aborder les mobilités et les échanges virtuels comme des potentiels à activer. La réalisation concrète des interactions s'opère par la combinaison de ressources de différents types. Mais elle n'est pas systématique. Les mobilités physiques et virtuelles peuvent ne pas avoir lieu même si les conditions sont réunies (Kaufman, in : Montulet & Kaufman, 2004). Les individus peuvent choisir l'immobilité ou la déconnection. Le principal avantage de la notion réside dans la place qu'elle accorde à l'acteur, qui est au moins partiellement maître de ses mobilités, donc de ses spatialités. Ce n'est plus seulement le fait d'être mobile ou en communication téléphonique qui est facteur de liberté individuelle, mais la possibilité de choisir les rythmes et les outils utilisés pour chaque déplacement.

I. Des mobilités pour des ressources

A. L'approche des « moyens d'existence »

Depuis l'an 2000, les travaux explorant les liens entre mobilités spatiales et « *moyens d'existence* » se sont multipliés (Owuor, 2006 ; De Haas, 2008 ; Marfaing, 2014 ; Steel & Van Lindert, 2017 ; Steel & Al., in : De Haan, 2017). L'approche des « *moyens d'existence* » trouve son origine dans des recherches anciennes⁶⁷, mais elle a été formalisée au début des années 1990 : « *a livelihood comprises the capabilities, assets (stores, resources, claims and access) and activities required for a means of living* » (Chambers & Conway, 1991 : p. 6)⁶⁸. Les capacités⁶⁹ désignent les combinaisons de « *fonctionnements* » qu'un individu peut mettre en œuvre. Les « *fonctionnements* » renvoient à ce qu'un individu peut entreprendre et devenir selon les caractéristiques qui sont les siennes à un instant T – être bien nourri, être

⁶⁷Les fondamentaux de l'approche des « *moyens d'existence* » sont déjà présents dans la notion de « *genre de vie* » de Paul Vidal de la Blache. La notion de « *genre de vie* » se définit comme un « *complexe d'activités habituelles caractéristique d'un groupe humain et lié à l'entretien de sa vie* » (Sorre, 1948 : p. 7). La notion de « *genre de vie* » contient déjà l'idée de la combinaison d'atouts matériels et non matériels (des savoir-faire dont une partie est transmis de génération en génération) en vue d'adapter le milieu naturel pour satisfaire les besoins humains.

⁶⁸« *Un moyen d'existence comprend les capacités, les atouts (stocks, ressources, demandes et accès) et les activités requis pour vivre* » (Notre traduction).

⁶⁹Capabilities en anglais.

éduqué, participer à la vie de sa communauté, etc. (Sen, 2000). Les atouts⁷⁰ sont des éléments grâce auxquels les individus couvrent leurs besoins élémentaires quotidiens. On en distingue en général cinq types : les atouts naturels, physiques, sociaux, humains et financiers. Les individus sont en possession de certains atouts comme l'épargne ou les biens qu'ils ont accumulés, mais d'autres leur font défaut ou sont soumis à des règles d'accès. D'où l'intérêt de la notion de « revendication⁷¹ » dans la définition des « moyens d'existence ». Elle indique que l'utilisation de certaines ressources passe par l'échange avec autrui ou par la négociation, en vue d'être autorisé à faire usage d'une terre, d'un bois, d'un bâtiment ou de n'importe quel autre atout matériel ou non-matériel. Enfin, les activités renvoient à la production de nourriture et d'un revenu financier, comme en atteste l'extrait ci-dessous (Chambers & Conway, 1991 : p. 8).

« Rural Livelihoods, themselves, comprise one, or more often several, activities. These can include cultivation, herding, hunting, gathering, reciprocal or wage labour, trading and hawking, artisanal work such as weaving and carving, processing, providing services in transport, fetching and carrying and the like, begging, and theft. They variously provide food, cash and other goods to satisfy a wide variety of human needs. Some of these outputs are consumed immediately, and others go into short or long-term stores, to be consumed later or to be invested in other assets »⁷².

Les activités non-productives ne sont pas directement incluses dans la définition des « moyens d'existence ». Robert Chambers et Gordon Conway se contentent de faire une allusion floue aux « other goods », sans préciser de quoi il s'agit et sans évoquer les tâches qui n'entrent pas dans le domaine marchand. Pourtant, les activités non-productives comme la garde et l'éducation des enfants, l'entretien du logement ou encore la préparation des repas jouent un rôle dans l'élargissement des capacités et dans la sécurité de l'existence.

L'approche des « moyens d'existence » est dynamique, elle a pour but de comprendre la manière dont les populations maintiennent et construisent leur vie au fil du temps. La notion d'aléa est centrale dans les *livelihoods studies*. L'aléa est un phénomène, comme une

⁷⁰Assets en anglais.

⁷¹Claims en anglais.

⁷²« Les moyens d'existence ruraux eux-mêmes comprennent une ou, plus souvent, plusieurs activités. Celles-ci peuvent inclure l'agriculture, l'élevage, la chasse, la cueillette, le travail salarié ou réciproque, le commerce et le colportage, le travail artisanal comme le tissage ou la sculpture, la transformation [de produits naturels], la fourniture de services de transport, l'approvisionnement [en eau] et le portage, l'arnaque et le vol. Elles fournissent, de manière variable, la nourriture, l'argent et les autres biens pour satisfaire les besoins humains. Certains de ces éléments sont consommés immédiatement, et d'autres sont stockés à courts ou à longs termes, pour être consommés plus tard ou investis dans d'autres atouts » (Notre traduction).

sécheresse, une crise économique, un conflit politique armé, plus ou moins probable sur un espace déterminé. Les individus et les groupes sociaux ont une sensibilité différentielle à cet aléa, c'est ce que l'on nomme la vulnérabilité. Lorsque l'aléa est associé à une forte vulnérabilité, la possibilité de subir des dommages, c'est-à-dire le risque, est très grande. Toutefois, l'aléa n'est pas toujours un phénomène destructeur. Il peut prendre la forme d'une rencontre imprévue, de la « découverte » d'un espace propice à une activité donnée, de la réception d'une information non sollicitée mais intéressante. L'aléa induit dans les deux cas un changement de direction, une réorientation de l'existence qu'il est difficile, voire impossible, de contrôler. Or, c'est précisément à ce niveau que l'approche des « *moyens d'existence* » croise les réflexions sur les mobilités spatiales. Dans la littérature, ces dernières sont souvent abordées comme un moyen de réduire la vulnérabilité aux aléas financiers. Samuel Owuor (2006), comme Hein de Haas (2008), explique qu'elles aident à s'approprier des sources de revenu extra-agricoles en ville, les sources de revenu agricoles étant trop dépendantes des saisons et du climat. Concernant le téléphone mobile, Ragnhild Overa (2006) souligne que son utilisation dans le commerce alimentaire et non-alimentaire facilite la coordination entre l'offre et la demande avec, à la clef, moins de perte de temps et d'argent. En Tanzanie, Alfred Said-Sife, Elizabeth Kiondo et Joyce Lyimo-Macha (2010) montrent que le portable aide à appeler du secours en cas d'urgence. Mais les mobilités peuvent aussi servir à augmenter l'aléa, en prenant des risques⁷³, en s'ouvrant à l'espace, mot qui « évoque ce qui est de l'ordre du lointain, de l'aventure, de l'inconnu [...] » (Guétat-Bernard, 2011 : p. 18).

Jusqu'à maintenant, nous nous sommes concentrés sur les liens entre mobilités et accès aux ressources. Nous avons mis en évidence le rôle des déplacements physiques et virtuels dans la réduction des formes de vulnérabilité (financière, climatique, etc.) et dans l'identification de nouvelles opportunités. Toutefois, les activités réalisées en vue de s'approprier des ressources ne sont pas toujours l'œuvre d'un seul individu. De même, le résultat de ces activités peut être mis en commun avec d'autres individus. Dans quel cadre social s'acquièrent et se partagent les ressources ? La littérature sur les « *moyens d'existence* » considère que ce cadre est le ménage. La prochaine section discute le recours à ce terme et justifie l'usage d'une terminologie fondée sur les notions de « *capital social* » et de « *réseau social* ». L'enjeu est théorique. Il s'agit de déterminer le vocabulaire le plus adapté pour rendre compte de la variété des relations sociales, qui vont bien au-delà des limites du logement (le ménage se définit par rapport au logement). Or, c'est sur la base de ces relations so-

⁷³Se reporter à la citation d'Hélène Guétat-Bernard, chapitre 2, section II-A.

ciales que se construisent les « *espaces de vie* ». Les relations d'un individu forme son horizon des possibles, car ce sont des « *points de chute* » pour la migration et des informateurs clefs sur les opportunités à saisir.

B. Le ménage est une unité d'analyse trop étroite pour analyser les solidarités

Les études sur les « *moyens d'existence* » se placent en général à l'échelle du ménage (Owuor, 2006 ; De Haas, 2008). À l'origine, le ménage est une idée occidentale. Il est l'unité de base pour les recensements, l'administration, la perception des impôts. En France, l'INSEE emploie des conceptions plus ou moins précises du ménage selon ses enquêtes. Dans sa forme la plus complète, le terme caractérise « *l'ensemble des personnes (apparentées ou non) qui partagent de manière habituelle un même logement (que celui-ci soit ou non leur résidence principale) et qui ont un budget en commun* ». En Afrique, le mot a pratiquement le même sens comme le prouve cette définition de Daniel Diakanda, citée par Thérèse Locoh (1997 : p. 16) :

Un ménage est « *un ensemble constitué par un groupe de personnes apparentées ou non qui reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne (le chef de ménage), vivent dans le même logement, prennent souvent leurs repas en commun et subviennent en commun aux dépenses courantes* ».

Cependant, les critères de définition utilisés dans ce dernier extrait suscitent le débat, à commencer par l'allégeance au « *chef de ménage* ». Marc Pilon et Kokou Vignikin (2006) expliquent que, dans le cadre d'un dénombrement, les agents de l'État sont forcés de choisir une personne de référence car ils ne peuvent pas s'entretenir individuellement avec tous les corésidents. Pour des raisons culturelles, le « *chef de ménage* » désigné est souvent un homme. Or, il n'y a pas toujours d'équivalence entre ce statut de « *chef* » et les fonctions qui sont réellement assumées par l'individu qui le détient. L'idée d'un « *chef de ménage* » doté d'un fort pouvoir sur les siens (organisation des activités, distribution des ressources) mérite donc d'être nuancée. Par ailleurs, le critère de la cohabitation n'est pas le plus adapté pour circonscrire un ménage. En effet, comme l'écrit Irène Théry (in : Abélès & Segalen, 1991 : p. 146), « *la famille transcende les murs de la maison pour se définir par le lien* ». Beaucoup de foyers hébergent des proches qui participent provisoirement aux dépenses, aux tâches domestiques, aux activités agraires ou à l'éducation des enfants (Pilon & Vignikin, 2006). Dans le sens inverse, des mineurs sont confiés à l'extérieur du logement parental⁷⁴ (Abega & Al,

⁷⁴La coutume du confiage est ancienne en Afrique centrale. Mais cette tradition est dévoyée. Elle profite d'un vide juridique pour évoluer vers un trafic. Au Cameroun, la salarisation d'enfants mineurs peut rapporter jusqu'à

2007). À la fin des années 1990, des auteurs ont tenté de réviser la notion de ménage pour mieux éclairer l'éclatement spatial du groupe familial. Se fondant sur une enquête de terrain à Gweru (Zimbabwe), Carole Rakodi (1995) propose le « *ménage séparé ou scindé* » (*separated or split household*). D'après elle, l'une des façons qu'ont les ménages de Gweru d'améliorer leur revenu est de se fragmenter en deux blocs dont l'un, établi en zone rurale, peut poursuivre l'activité agricole. Cécilia Tacoli (1998) suggère l'expression de « *ménages multi-spatiaux* » (*multi-spatial households*) pour refléter les solidarités entre les membres urbains et les membres ruraux d'un même groupe domestique. Plus récemment, enfin, Geneviève Cortes et trois collègues (2014) ont mis au point le « *système d'activités multi-localisés* », censé mieux décrire la polyvalence des occupations et la pluralité des résidences d'une famille⁷⁵. Si ces différentes terminologies ont le mérite de résoudre la confusion entre ménage et cohabitation, elles partent cependant toutes du principe que les ressources sont mises en partage. Cet aspect, qui est le troisième élément de définition du ménage selon Daniel Diakanda, est depuis longtemps mis en doute. En Inde, Amartya Sen (in : Sen, 1984) montre que les femmes et les filles n'ont pas le même accès aux atouts du ménage que leurs maris ou leurs frères. Certaines d'entre elles souffrent même de la faim alors qu'elles appartiennent à des ménages « *non pauvres* ».

En réaction aux difficultés à circonscrire la notion de ménage, plusieurs démographes ont cherché à s'en détacher. Dans un ouvrage sur les liens intergénérationnels en Afrique, Philippe Antoine (2007 : p. 15) écrit : « *Il convient certainement de dépasser le concept de ménage (trop restrictif) pour saisir la diversité des situations d'entraide entre parents et enfants* ». On peut élargir la critique de Philippe Antoine en précisant que le ménage, supposé décrire des configurations familiales, occulte du même coup toute l'intensité et la richesse des relations sociales qui lui sont externes. Or, les individus ne vivent pas leurs sociabilités seulement dans le cercle étriqué du foyer ou de la famille élargie, et les liaisons qui transcendent ces cadres sont souvent décisives. Pour s'en convaincre, prenons l'exemple des solidarités implicites qui unissent les femmes au marché, et qui assurent son bon fonctionnement et sa sécurité. Les problèmes associés à la notion de ménage nous incitent à recourir à des notions plus souples et plus globales afin de penser les rapports interindividuels dans leur intégralité.

35 000 FCFA à la famille émettrice, soit quasiment l'équivalent d'un SMIG par mois (Abega & Al., 2007).

⁷⁵La notion de famille est souvent prise pour un synonyme de ménage. Pourtant, selon la plupart des auteurs, ménages et familles doivent être dissociés. Pour Geneviève Cortes et Al. (2014), la famille peut se subdiviser en plusieurs ménages socio-économiquement interdépendants (avec mise en commun de certaines ressources).

Deux outils issus de la sociologie permettent d'atteindre ce dernier objectif. D'une part, le « *réseau social* » est un ensemble d'interactions entre des individus, sachant qu'il peut être dénué de toute portée stratégique. Beaucoup de « *réseaux sociaux* » naissent de la simple répétition des rencontres en un lieu physique ou virtuel⁷⁶. D'autre part, le « *capital social* » désigne le nombre et la variété des liens entretenus et créés par quelqu'un avec des tiers dans une intention précise. Les trois prochaines sections s'attachent à approfondir ces deux notions.

II. La construction de l'espace social personnel

A. Les « réseaux sociaux » médiatisent les rapports de distance entre acteurs

Les « *réseaux sociaux* » se composent d'acteurs, comme les individus, les entreprises et les administrations, et des liens qu'ils maintiennent entre eux. Ils peuvent être éphémères ou durables, relever du hasard ou d'une construction volontaire. Ils sont qualifiés de « *sociaux* » parce que le comportement de chaque acteur est influencé par celui des autres. Si l'on accepte cette définition, n'importe quelle liaison peut *a priori* appartenir à un « *réseau social* » (Cadoret, 2006). Cependant, la sociologie différencie les relations officieuses des relations formelles⁷⁷ qui se développent dans les organisations (Bassand & Galland, 1993). Une autre distinction peut être faite selon le degré de structuration du réseau. Ainsi, les cercles d'amis sont peu ordonnés, alors que les organisations criminelles ou commerciales sont fortement hiérarchisées.

La notion de « *réseaux social* » émerge pour la première fois chez John A. Barnes, un anthropologue britannique. Mais l'origine du courant d'analyse des « *réseaux sociaux* » est en fait beaucoup plus ancienne, puisqu'elle remonte au moins à Georg Simmel (Mercklé, 2011). Ce dernier analyse les situations de concurrence, les syndicats de producteurs ou les partis politiques comme le produit des interactions entre les individus (Coenen-Huther, 2008). La réflexion sur les liens intersubjectifs se poursuit tout au long du XX^{ème} siècle, mais les géographes restent en retrait. Ils se sentent plus à l'aise pour penser des réalités visibles, comme les réseaux de transport et les réseaux urbains. Ils se saisissent des « *réseaux sociaux* » à partir des années 1970-1980, au moment où la géographie prend davantage en considération les acteurs⁷⁸. L'approche par les « *réseaux sociaux* » sert alors à explorer les logiques sous-jacentes à l'aménagement du territoire. Elle permet d'éclairer le jeu d'alliance entre des forces

⁷⁶Par exemple, on peut fréquenter les mêmes groupes Facebook sans se connaître dans la vie.

⁷⁷Les relations contractuelles employeur-employé sont un exemple de relation formelle.

⁷⁸On parle de « *tournant actoriel* » pour désigner cette reconfiguration méthodologique et épistémologique. Le « *tournant actoriel* » est présenté dans l'article « *Penser géographiquement* » de Mathis Stock (2006).

opposées (ou favorables) à certains projets (Cadoret, 2006). Henry Bakis (1993) souligne que le tissu social et économique préexistant pèse beaucoup sur l'organisation d'un réseau de télécommunications, qui ne fait que le traduire et le renforcer. En d'autres mots, ce sont les réseaux d'associations, d'élus et de personnalités économiques qui déterminent par la pratique du *lobbying* le tracé des lignes de téléphonie fixe ou le lieu d'installation des *antennes relais*.

L'approche par les réseaux d'acteurs est également au cœur de la géographie sociale. La discipline a opéré un virage important à la suite des travaux de Renée Rochefort (1961), qui consiste à envisager l'espace comme une dimension de la société, voire, comme sa manifestation concrète.

Selon Manuel Castells (2001 : p. 510), « *la relation entre société et espace est particulièrement complexe, l'espace n'étant pas un simple reflet de la société, mais son expression. Autrement dit, il n'est pas une photocopie de la société, mais la société elle-même* ».

En admettant cet enchevêtrement du spatial et du social, on accepte du même coup que les liens interpersonnels forment la trame de l'espace. Dès lors, l'étude des « *réseaux sociaux* » révèle la spatialisation des solidarités, des coopérations, des échanges marchands et même des conflits entre les individus. Cette orientation ouvre des perspectives dans la mesure où l'espace n'est plus appréhendé comme un support figé et prédéterminé. Il devient plutôt quelque chose d'organique qui est perpétuellement construit, déconstruit et reconstruit par chaque acteur. L'approche par les « *réseaux sociaux* » est la mieux adaptée pour capter la dynamique des connexions par lesquelles circulent les ressources et qui relient les multiples points d'un espace discontinu. Elle est un instrument pour « *rendre visible des proximités invisibles* » (Marchandise, 2013 : p. 38). Cécile Roy (in : Bart & Lenoble-Bart, 2003) montre à travers le cas de Kiwalani⁷⁹ que les « *réseaux sociaux* » reposent à la fois sur des rencontres dans le quartier et sur des contacts avec des habitants d'autres parties de la ville. Ainsi, des espaces éloignés au sens physique deviennent proches au sens relationnel.

B. Le « capital social » : une forme d'entraide profitable à l'individu et à la société

Dans un ouvrage collectif, Annie-Chéneau-Loquay (in : Bouquet, 2010 : p. 219) avance qu'en Afrique, « *la richesse se mesure à l'étendue des relations sociales et, [qu'] à l'inverse, être pauvre c'est être isolé* ». Elle affirme ainsi l'importance du « *capital social* »⁸⁰

⁷⁹Quartier situé au sud de Dar es Salam, capitale économique de Tanzanie.

⁸⁰De manière générale, le mot « *capital* » désigne les biens et les richesses qui, combinés à d'autres facteurs, aboutissent à la production d'autres biens et d'autres richesses (Birou, 1966). Le terme est critiqué lorsqu'il sert à

dans l'existence et les activités des gens ordinaires⁸¹. L'éducateur étasunien Lyda Judson Hanifan (1916) est le premier à recourir à cette terminologie⁸². La façon dont il décrit le concept fait penser à une sorte de « *fourre-tout* » où se mêlent sentiments et termes sociologiques : « *goodwill, fellowship, mutual sympathy and social intercourse among a group of individuals and families who make up a social unit [...]* »⁸³ (Hanifan, 1916 : p. 130). L'auteur identifie déjà les bienfaits publics et privés de la coopération entre les individus en affirmant que l'ensemble de la communauté devrait tirer avantage d'une coopération renforcée⁸⁴ entre ses membres alors que l'individu, pour sa part, devait puiser dans les actions collectives une forme de soutien.

Cependant, cette idée est tombée en désuétude pendant plus de trente ans. Il faut attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale pour qu'elle soit réinterprétée par des sociologues, des économistes, des urbanistes (Putnam & Goss, in : Putnam, 2002). L'un de ces réinventeurs est Mark Granovetter. Ce dernier distingue les liens interindividuels « *forts* » des liens qualifiés de « *faibles* ». Les *strong ties* apparaissent entre des personnes qui se fréquentent assidûment et dont les « *tissus* » de connaissances ont tendance à converger et à n'en faire plus qu'un, tandis que les derniers cités renvoient à des liaisons superficielles entre deux sujets, sans interpénétration de leurs entourages respectifs. Pour élargir son champ relationnel et, ainsi, obtenir de nouvelles chances d'embauche, les relations faibles sont d'un plus grand secours que l'entourage familial qui dispose des mêmes contacts et des mêmes informations (Granovetter, 1973). Pour résumer, le philosophe Dominique Méda expose ainsi les fonctions

caractériser les ressources (y compris immatérielles) sur lesquelles les individus s'appuient pour vivre. Son usage reviendrait à admettre implicitement que les populations poursuivent surtout des buts économiques. Or, cela est réducteur car les individus utilisent aussi leurs biens et leurs richesses pour d'autres activités que la production matérielle, comme l'éducation (De Haan, 2012). Nous parlons toutefois de « *capital social* » pour rester fidèle à l'expression initiale de Pierre Bourdieu(1980), l'un des premiers à utiliser ce concept en France.

⁸¹ Nous utilisons cette expression par opposition au mot « *élite* », qui désigne « *les catégories sociales dominantes, détentrices de pouvoir, que celui-ci soit politique, économique ou socio-culturel* » (Lesourd, 2012 : p. 1).

⁸² Toutefois, la notion de « *capital social* » apparaît implicitement chez Alexis de Tocqueville. Dans son œuvre « *De la démocratie en Amérique* », ce dernier écrit : « *Parmi les lois qui régissent les sociétés humaines, il y en a une qui semble plus précise et plus claire que toutes les autres. Pour que les hommes restent civilisés ou le deviennent, il faut que parmi eux l'art de s'associer se développe et se perfectionne dans le même rapport que l'égalité des conditions s'accroît* ». Cette citation est reprise d'un article de Dominique Méda (2002 : p. 43).

⁸³ Le capital social désigne « *la bonne volonté, l'amitié, la sympathie mutuelle et les rapports sociaux à l'intérieur d'un groupe d'individus ou de familles qui constituent une unité sociale* » (Notre traduction).

⁸⁴ Pour Lyda Judson Hanifan (1916), le « *capital social* » permet de profiter au maximum des autres types de capitaux. Il explique par exemple que la mise en commun des ressources financières individuelles permet de créer des entreprises dont la production de biens et de services profite ensuite à l'ensemble de la société.

assurées par ces deux types d'attachement : les plus robustes sont bons pour se ressourcer et se reconforter, les plus lâches à avancer et à évoluer (Méda, 2002). Mais le « *capital social* » n'est pas qu'un stock de relations propres à un individu. C'est avant tout le résultat d'une construction, comme le montre la prochaine section.

C. Le « capital social » est un construit et résulte d'une intentionnalité

Aucune ressource n'émerge *ex nihilo*, c'est-à-dire sans l'intervention humaine qui lui confère un usage précis et/ou une valeur monétaire. C'est également vrai pour le « *capital social* », qui n'est pas un donné une fois pour toutes et pour toujours, mais bien une construction de longue haleine. Toutefois, les auteurs ne s'entendent guère sur la manière dont ce maillage relationnel est élaboré. Pour certains, comme le sociologue James Coleman, les liens de confiance et d'entraide ne sont qu'une conséquence indirecte d'autres activités. Par exemple, ils ne se formeraient et ne se solidifieraient qu'à la faveur d'une longue histoire d'opérations commerciales sans accrocs. Ainsi, dans le cas des diamantaires new-yorkais, la confiance se bâtit et se renforce avec le temps. Les contrevenants aux règles collectives encourrent des représailles qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion, ce qui permet d'assurer la fiabilité de la corporation dans son ensemble (Coleman, 1988). Pour d'autres, comme Pierre Bourdieu, le « *capital social* » n'est pas un résultat collatéral, mais le bénéfice d'un investissement. C'est l'aboutissement « *d'un travail d'instauration et d'entretien qui est nécessaire pour produire et reproduire des liaisons durables et utiles, propres à procurer des profits matériels ou symboliques* » (Bourdieu, 1980 : p. 2). Se pose alors logiquement la question des moyens mis en œuvre pour créer, étendre et consolider ces réseaux d'affinités et de coopération. À cet égard, la téléphonie cellulaire est régulièrement présentée comme LA technologie qui « *écourte les distances* » (Kuété, in : Charlery de la Masselière & Al., 2013 : p. 178) en aidant les patrons à interagir facilement avec leurs employés, les enfants avec leurs grands-parents, les femmes avec leurs maris et ainsi de suite.

Or, si le téléphone portable s'avère très précieux pour rapprocher ponctuellement des personnes éloignées, son utilisation ne suffit pas à instituer et/ou à cimenter une union entre deux êtres. En effet, les échanges téléphoniques sont considérablement simplifiés en comparaison d'une conversation en face-à-face. Le langage corporel et, notamment, les jeux de regard, sont rendus invisibles par la médiation technologique, alors qu'ils sont les canaux par lesquels se secrète l'intimité et s'évalue la sincérité (Urry, 2002). C'est sans doute la raison pour laquelle des futurs partenaires, disons un grossiste et son fournisseur, ont besoin de se

voir une première fois avant de sceller leur association (Porter, 2012). De plus, dans la mesure où une très large majorité d'abonnés considère que le coût des appels est trop élevé, ces derniers sont réduits à la durée minimale. C'est pourquoi on observe en Afrique des requêtes brèves et concises, dont une partie est en fait destinée à repérer l'interlocuteur pour le rejoindre (Pfaff, 2010). C'est bien le signe que, non seulement, le recours aux GSM n'annule pas l'exigence de mobilité géographique, mais aussi que la coprésence physique a acquis une « *nouvelle* » signification : se déplacer pour rencontrer quelqu'un, pour l'assister dans les travaux saisonniers ou pour le veiller en situation de détresse, revient à lui témoigner qu'il ou elle occupe une place spéciale dans le réseau des connaissances (Rallet & Al., 2009).

III. Les mobilités spatiales comme mode de vie

A. Des mobilités longtemps appréhendées au prisme des migrations internationales et des relations villes-campagnes

Dans la revue de la littérature effectuée pour le compte du projet *Rurban Africa*, nous avons identifié deux biais dans l'analyse des mobilités en Afrique intertropicale. Premièrement, elle se concentre sur les migrations internationales, dans un contexte où la parole politico-médiatique joue sur le mythe de l'envahissement de l'Europe par des foules paupérisées originaires des « *Suds* ». Cette surestimation des déplacements transcontinentaux a pour incidence d'occulter les transferts démographiques entre et à l'intérieur des nations subsahariennes (Steel & Van Lindert, 2017), alors que ceux-ci sont beaucoup plus significatifs numériquement parlant. Ainsi, si nous prenions en guise d'illustration un groupe de cent personnes nées dans l'ouest du continent africain, comme l'ont fait Chris Beauchemin et David Lessault (2014), soixante-dix se rendraient dans un autre État de la sous-région et seulement quinze s'aventureraient par-delà la Méditerranée. Deuxièmement, même lorsqu'elle se préoccupe des flux internes, la recherche tend à survaloriser les échanges de population entre campagnes et villes et à occulter, de ce fait, les autres formes de mobilités. Cette tendance survalorise l'attraction des grandes villes sur les ruraux, qui reposerait sur un accès plus aisé aux services tels que l'eau ou l'électricité. Or, Ine Cottyn, Joris Schapendonk et Paul Van Lindert (2013) soulignent que des opportunités dans l'extraction des ressources naturelles ou dans l'économie de plantation peuvent produire des flux de direction différente, entre deux zones rurales par exemple.

Les migrations internationales et vers les villes sont fréquemment traitées comme des translations linéaires, entre une zone A aux conditions de vie difficiles et une zone B où l'on espère bénéficier de meilleures conditions d'existence. Le mouvement est donc longtemps vu

comme une anomalie conjoncturelle, comme une réaction transitoire à des stimuli négatifs, qui est censée s'achever par un retour à la norme, à l'idéal de la sédentarité. Les « lois » édictées par Ernest Georges Ravenstein à la fin du XIX^{ème} siècle sont une parfaite illustration de cette façon d'appréhender les déplacements humains. Elles donnent l'impression que ces derniers s'autorégulent d'eux-mêmes, s'accéléralant lorsqu'un important différentiel dans la dotation en ressources existe entre deux régions et s'interrompant aussitôt qu'une sorte d'harmonie spatio-économique est atteinte (De Haas, 2008).

Néanmoins, d'autres travaux traitent des mobilités comme un mode d'existence permanent, voire, comme une stratégie de survie et d'accumulation matérielle ou symbolique. Dans ce type d'approche, la dispersion géographique des membres d'un groupe est envisagée comme un capital puisqu'elle permet de tirer bénéfice de lieux et d'espaces complémentaires. L'anthropologue Derrick Stenning a notamment constaté que, chez les Wodaabes⁸⁵, la transhumance va de pair avec un morcellement délibéré de la cellule familiale et des activités productives. Le chef du ménage demeure à la ferme pour se livrer à l'agriculture, tandis que ses fils dirigent les troupeaux vers les pâtures et les points d'eau. Ces occupations entretiennent entre elles un rapport d'interdépendance, dans la mesure où le champ du père contribue à nourrir le bétail et où la viande fournie par celui-ci est consommée lors de cérémonies ou vendue pour acheter des produits manufacturés (Stenning, 1994).

B. La mobilité spatiale comme idéologie

Au cours des trente dernières années, les mobilités géographiques se sont beaucoup développées. Quelques chiffres en guise de repères : le nombre de migrants internationaux atteint 250 millions en 2015 selon la Banque mondiale (2018) ; plus de dix milliards de SMS et autant de messages Whatsapp sont échangés par jour en 2014 (Fournier, 2014) ; enfin, le nombre de trajets motorisés par individu et par jour ne cesse d'augmenter dans les grandes métropoles, y compris en Afrique (Godard, 2002). Cette explosion des flux est à l'origine de l'expression de « *mobilité géographique généralisée* » (Knafou, in : Knafou, 1998 : p. 10), parfois remplacée dans la littérature par celle d'« *hypermobilité* » (Jauréguiberry, in : Allemand & Al., 2004 ; Elliott & Urry, 2010). L'adjectif « *généralisée* » et le préfixe « *hyper* » signalent une banalisation des circulations, mais aussi une intensification et une diversification. L'intensification renvoie à l'accéléralation des échanges, qui se manifeste par exemple par

⁸⁵Les Wodaabes sont une branche des Peuls au Niger, au Nigéria et au Cameroun.

l'évolution de la 2G vers la 3G puis la 4G⁸⁶. La diversification fait référence à la multiplication des types de véhicule. Ainsi, au Cameroun, le mode de transport dominant est le transport routier, mais les usagers peuvent être amenés à combiner, selon la distance à parcourir, mobylette privée, taxi, minibus et bus.

L'« *hypermobilité* » est de plus en plus considérée comme une idéologie⁸⁷ (Borja & Al., 2012). En multipliant les mobilités, les individus seraient libres d'instaurer les contacts souhaités sans contraintes spatiales ou temporelles. Ce discours suppose que les individus les plus susceptibles d'occuper les statuts sociaux enviés sont ceux qui sont prêts à se fondre dans une logique de flexibilité sans entraves. Ainsi, la particularité de l'idéologie contemporaine de la mobilité est de supposer que les mobilités dans l'espace aboutissent nécessairement à une progression sur l'échelle sociale. Les gouvernements n'auraient alors qu'à favoriser les mobilités pour que tous puissent atteindre une meilleure position au sein de la société. C'est la question du droit à la mobilité, débattue dans plusieurs colloques au début des années 2000⁸⁸. Ce droit vise à garantir l'accès de tous aux services de base en éliminant les trappes d'immobilité. L'enjeu est donc la réalisation d'une sorte de justice spatiale. En France, des mesures concrètes existent pour améliorer l'accessibilité des plus pauvres aux équipements. On peut citer l'exemple de la tarification solidaire des transports. Les chômeurs jouissent de prix avantageux, ce qui doit leur permettre d'effectuer plus facilement leurs démarches de retour à l'emploi.

L'idéologie mobilitaire et la défense d'un droit universel au mouvement n'est pas une exclusivité européenne. En Afrique, le géographe Gordon Pirie (2009) voit dans les inégalités de mobilité la cause des inégalités de revenu et, plus largement, du manque de perspective. Il oppose une « *élite cinétique* » (*kinetic elite*), qui circule dans des voitures luxueuses et qui

⁸⁶La téléphonie de seconde génération (2G) permet principalement le transfert de la voix. La 3G propose l'échange de fichiers audiovisuels, la connexion à Internet, le téléchargement d'applications. La 4G offre des débits beaucoup plus importants que les générations précédentes, de l'ordre de 100 Mb/s contre quelques Mb/s pour la 3G. La plus grande rapidité de transmission des données ouvre la possibilité d'accéder à de nouveaux services ou à des services plus performants comme le *streaming* ou le paiement par mobile (Poupée, 2003 ; Badillo & Roux, 2009).

⁸⁷Selon le CNRTL (2012), une idéologie est l'« *ensemble plus ou moins cohérent des idées, des croyances et des doctrines philosophiques, religieuses, politiques, économiques, sociales, propre à une époque, une société, une classe et qui oriente l'action* ».

⁸⁸Deux colloques en particulier ont abordé la question du droit à la mobilité. Le premier a eu lieu en 2002 à l'Université de Marne-la-Vallée et avait pour titre : « *Mobilités quotidiennes et exclusion sociale. Quand les mobilités ne sont pas qu'une question de transports* ». Le second a eu lieu en 2003 à Cerisy-la-Salle (Manche) et s'intitulait : « *Les sens du mouvement* » (Lévy, 2011).

voyage fréquemment à travers et en dehors du continent, à un « *sous-prolétariat cinétique* » (*kinetic underclass*) dont les mobilités sont difficiles ou impossibles⁸⁹. Face aux inégalités constatées sur le terrain, Gordon Pirie propose la réalisation d'une charte sociale des transports et des mobilités. Cette charte aurait quatre objectifs : clarifier les obligations des professionnels du transport ; mieux identifier les besoins des citoyens en matière d'accessibilité ; résorber les inégalités entre l'élite et le sous-prolétariat cinétiques ; mieux prendre en compte les publics les plus fragiles en matière de mobilité (handicapés, personnes âgées, populations précaires financièrement). L'initiative du géographe exprime la volonté de mieux partager la mobilité, envisagée comme une ressource, en rognant les déplacements des privilégiés au profit des moins favorisés. Le problème à régler est donc quantitatif. C'est le nombre de personnes en situation de bouger qu'il faut accroître pour solutionner les problèmes de l'Afrique, tels que la pauvreté monétaire et l'éducation. Notons qu'un discours similaire existe sur la relation linéaire entre progression des TIC en Afrique et développement (Alzouma, 2008).

Nous contestons cette vision trop quantitative des mobilités. En effet, plus de fluidité spatiale n'entraîne pas systématiquement de meilleures conditions de vie pour les individus. En Chine par exemple, les *Mingong* respectent des cadences de travail intenses (plus de 10 heures par jour) et sont très exposés à l'insécurité de l'emploi. Ils n'accèdent pas non plus à la propriété dans la ville où ils vivent (Géoconfluences, 2010). L'installation de ces ouvriers ruraux en ville n'apporte aucune amélioration de leur niveau de vie, même si leurs revenus a une importance capitale pour les villages d'origine (Géoconfluences, 2010). En réalité, le véritable enjeu de la mobilité ne réside pas dans sa quantité mais dans sa qualité, c'est-à-dire la manière dont elle est conçue, ressentie et expérimentée par l'acteur. Beaucoup de mobilités répétitives sont aliénantes pour les individus, au sens où elles débordent beaucoup sur le temps personnel : c'est le cas des flux domicile-travail partout dans le monde. C'est aussi le cas des interactions téléphoniques professionnelles qui, dans certains métiers, ne trouvent jamais de cesse. Pour Jacques Lévy (2011), toute mobilité ou immobilité devrait pouvoir être choisie. De même, la connexion ou la déconnexion devrait relever du choix de l'acteur. Cela revient à dire que chaque être humain devrait toujours pouvoir négocier le registre de spatialité, réticulaire ou territorial, dans lequel il inscrit son ou ses activités. C'est ce que contient l'idée de « *motilité* » : le potentiel de mobilité n'est pas forcément mobilisé par les acteurs, même si le moyen de transport ou de télécommunication existe.

⁸⁹Gordon Pirie évoque l'exemple des élèves, astreints à de longues marches pour atteindre l'école.

C. Les mobilités spatiales comme potentiel : la notion de « motilité »

À lire certains géographes du XX^{ème} siècle, il se dégage le sentiment du rejet de la notion d'individu. Par exemple, le Québécois Louis Hamelin (1952) déclare que la géographie est une science « *homocentrique* », mais précise qu'elle étudie des groupements et non des individus. Tout se passe comme si le « *moi* » et le « *nous* » étaient irréconciliables, comme s'il fallait se positionner du point de vue de l'un ou de l'autre. Or, cette dualité ne se justifie pas, car il n'y a pas, d'un côté, des structures sociales hégémoniques qui réduiraient l'acteur à l'état d'agent et, d'un autre côté, un pouvoir infini d'« *ego* », maître de lui-même et des choses, à l'abri de toutes pesanteurs sociales⁹⁰. Les collectivités, qu'il s'agisse du lignage ou de la patrie toute entière, sont des cadres configurant de l'action dont l'homme peut s'extraire grâce à son intelligence tactique et à son intentionnalité (Lussault, in : Lévy & Lussault, 2003).

La tension entre l'individu et le groupe se ressent aussi dans les travaux sur les mobilités. Geneviève Cortes, Sandrine Fréguin-Gresh, Hélène Guétat-Bernard et Jean-Michel Sourisseau (2014), considèrent par exemple que la décision d'émigrer est collective et qu'elle exprime un rapport de soumission des cadets sociaux envers leurs aînés. C'est donc à l'échelle de la famille que se contrôlent les itinéraires et que se partagent les fruits des déplacements, même si les auteurs concèdent que la quête d'émancipation des plus jeunes et des femmes peut se manifester par des formes de distanciation au regard des objectifs et des obligations imposés par le groupe. À titre indicatif, Jean-Louis Chaléard et Alain Dubresson ont montré qu'en Côte d'Ivoire, les néo-urbains, catégorie dominée par les jeunes et les femmes, sont plus réticents à visiter leurs proches au village et à les faire bénéficier de leur réussite économique. Le maintien d'une forte redistribution leur apparaît incompatible avec l'individualisation de leur consommation en ville (Chaléard & Dubresson, in : Antheaume & Al., 1989).

Bien différent est l'argumentaire de Laurence Marfaing (2014), pour qui les mobilités sont le résultat d'un diagnostic propre à chaque personne, d'une conscientisation du manque d'alternative en un lieu donné. Elle parle des circulations humaines comme de cycles qui se répètent indéfiniment, et où, après l'étape de l'identification d'un besoin au niveau du sujet,

⁹⁰Norbert Elias (1991 : p. 156) est lui aussi très critique à l'égard de la dualité individu/société. En atteste par exemple cet extrait de « *Qu'est-ce que la sociologie ?* » : « *Ce qu'on a coutume de désigner par deux concepts différents, « l'individu » et la « société », ne constituent pas, comme l'emploi actuel de ces deux termes nous le fait souvent croire, deux objets qui existent séparément, ce sont en fait des niveaux différents mais inséparables de l'univers humain* ».

se mettent en place des actions pour le combler. Le candidat au départ sollicite alors son entourage pour rassembler des renseignements sur les destinations envisageables et sur les avantages qu'il pourra y trouver. Ces *feedbacks*⁹¹ sécurisent l'homme en partance, en réduisant le risque d'échec et en le poussant vers les villes, les régions ou les pays où il a le plus de chances de prospérer. En plus de leur appui pour identifier la meilleure destination possible, les connaissances et les proches accompagnent le migrant tout au long de son parcours⁹². Mais en dépit de tout le soutien qu'ils reçoivent, les migrants et les voyageurs ne sont jamais totalement à l'abri des difficultés et des contraintes (administratives, financières, de logement, etc.). C'est précisément en bravant ces vents adverses que se forment et se renforcent les compétences mobilitaires. Ces dernières sont l'une des dimensions qui définissent la « *motilité* » (Marfaing, 2014).

Comme d'autres notions en sciences sociales, la « *motilité* » est un emprunt aux sciences du vivant, et plus particulièrement à la biologie et à la médecine (Kaufman, in : Montulet & Kaufman, 2004). Elle désigne alors la capacité d'un animal ou d'une cellule à se mouvoir. Elle est importée dans les sciences humaines par le biais de la sociologie : Zygmunt Bauman (2000) y fait référence⁹³, mais c'est Vincent Kaufman qui généralise l'emploi du mot. Selon lui :

« [...] *La motilité se compose de l'ensemble des facteurs définissant la potentialité à être mobile dans l'espace, soit par exemple les capacités physiques, les aspirations à la sédentarité ou à la mobilité, les capacités et potentialités d'accès aux systèmes techniques de transport et de télécommunication existants et leur accessibilité, les connaissances acquises, comme le permis de conduire, l'anglais international pour voyager, etc.* » (Kaufman, in : Montulet & Kaufman, 2004).

La « *motilité* » représente donc une possibilité de mouvement, qui repose sur trois facteurs principaux (Kaufman, in : Montulet & Kaufman, 2004) :

⁹¹Le géographe nigérian Akin Mabogunje (1970) consacre un article aux *feedbacks* migratoires. L'une des pierres angulaires de son raisonnement consiste à dire que ces retours d'informations de la part d'émigrés installés dans une ville « X » vers leur village natal « Y » contribuent, lorsqu'ils véhiculent une image méliorative de la destination, à encourager les départs de « Y » vers « X ». Il en découle une structuration accrue des flux migratoires, c'est-à-dire un niveau d'entropie moindre.

⁹²Laurence Marfaing (2014) donne l'exemple des Sénégalais qui s'installent à Nouakchott. Un maçon de confession mouride n'a aucun mal à trouver de l'aide dans la capitale mauritanienne, car il est au contact de deux réseaux très spécialisés : celui qui regroupe les maçons et celui qui regroupe les adeptes du mouridisme. Le nouveau-venu en Mauritanie peut repérer les chantiers qui embauchent par l'intermédiaire des autres artisans du bâtiment, mais ce sont les mourides qui ont émigré avant lui qui l'hébergent. Ce qui est vrai en Afrique de l'ouest l'est également au Cameroun. Pour le cas de Douala, Guy Mainet (1988 : p. 295) explique que « *L'aventure de la migration depuis le village fait fonctionner à plein tout un réseau social. Les liens ethniques et familiaux agissent comme des forces* ».

⁹³« *Liquid Modernity* », Polity press, 2000.

- 1) L'accessibilité de l'offre de transport et de télécommunication, c'est-à-dire, les conditions dans lesquelles cette offre peut effectivement être utilisée ;
- 2) Les compétences qui permettent d'utiliser les transport et télécommunications ;
- 3) La capacité à s'approprier l'offre de transport et de télécommunication existante, c'est-à-dire à en évaluer l'utilité vis-à-vis de ses desideratas et des circonstances du moment.

Mais ces facteurs sont variables dans le temps. Par exemple, l'accessibilité s'améliore avec la hausse du revenu et le développement d'infrastructures sur le territoire. Les aptitudes mobilières se consolident avec l'âge, grâce notamment à l'obtention du permis de conduire et à la multiplication des expériences de mobilité. La capacité d'appropriation est modifiée par l'extension du temps libre et par l'élargissement du « *capital social* ⁹⁴ ». Les acteurs n'ont donc jamais la même faculté à se mouvoir dans l'espace : elle peut être forte, puis s'affaiblir, et inversement. Par ailleurs, la « *motilité* » est inégale d'un groupe social à un autre. Jusqu'en septembre 2017, les femmes n'avaient pas le droit de conduire en Arabie-Saoudite. Il n'existe pas d'interdiction formelle de ce type au Cameroun, mais les entraves et les inégalités d'accès à l'emploi pèsent lourdement sur les revenus féminins et, *in fine*, sur la possibilité qu'elles ont de financer elles-mêmes leurs transports et leurs communications téléphoniques. Si depuis 1981 les Camerounaises sont autorisées à choisir leur profession sans autorisation préalable de leur époux, ces derniers conservent le droit de s'y opposer devant la justice s'ils estiment que leur revenu n'est pas supérieur aux pertes d'argent occasionnées par leur absence du foyer (Kuissu Kamdem, 2017). Il existe en plus des stéréotypes qui font que les femmes sont perçues comme moins aptes au travail et/ou que leur rôle naturel est de s'occuper du foyer et des enfants (Kuissu Kamdem, 2017). Pour terminer, la plus faible scolarisation ⁹⁵ des femmes fait qu'elles sont moins diplômées, ce qui les défavorise dans la quête d'un emploi formel où la rémunération est plus stable que dans le secteur informel.

L'intérêt de la notion de « *motilité* » est de distinguer le potentiel de mobilité spatiale du déplacement lui-même (Kaufman, in : Montulet & Kaufman, 2004). Or, voyager, émigrer ou passer un appel téléphonique exprime l'activation d'un potentiel de proximité (Torre, 2009 ; Licoppe, 2012). L'usage de la notion de « *motilité* » se défend donc par le rapport qu'elle établit entre l'aspiration à la mobilité, la combinaison de moyens afin de l'accomplir et

⁹⁴Par exemple, se lier d'amitié avec quelqu'un qui vit à Douala ouvre des opportunités de séjour dans cette ville.

⁹⁵À l'échelle nationale, 46% des femmes ont un niveau d'instruction secondaire ou supérieur. Cette proportion est de 60% chez les hommes (INS & ICF, 2012).

l'établissement d'un contact avec un lieu ou un individu éloigné. Pour un acteur, la recherche de la coprésence n'est pas neutre. Elle est liée à un objectif : réaliser des affaires, saisir une offre d'emploi, converser et de recevoir des nouvelles, etc. La « *motilité* » aide à exprimer théoriquement le fait que la relation qui unit un acteur aux lieux qui forment son « *espace de vie* » est le résultat d'un processus de construction volontaire. Cela ne veut pas dire que la « *motilité* » ne dépend que de la volonté de l'individu. Des facteurs propices à sa mobilité peuvent se présenter soudainement, comme la mise en place d'une nouvelle grille tarifaire dans les transports en commun ou l'achèvement d'une nouvelle gare routière là où il n'y avait pas de possibilité de prendre le bus. Mais c'est finalement l'acteur qui décide de saisir ou non des opportunités de mouvement qui se présentent à lui. Dans une autre publication, Vincent Kaufman et Christophe Jemelin écrivent d'ailleurs que la « *motilité* » n'a pas toujours vocation à devenir mobilité :

« De nombreux individus se dotent d'accès et de compétences non pas pour être mobiles, mais au titre d'assurance contre des risques de toutes sortes, de sécurité pour ne pas être pris au dépourvu dans des situations très variées allant de la vie quotidienne à la carrière professionnelle » (Kaufman & Jemelin, 2004 : p. 8).

La « *motilité* » désigne donc un horizon de possibilités que l'on tente d'élargir pour faire face à toutes les circonstances. Il en va ainsi, par exemple, des personnes qui se dotent d'un téléphone portable et y conservent soigneusement quelques minutes de crédit. Ces minutes de crédit ne seront peut-être jamais consommées, mais le fait de les avoir et de pouvoir demander de l'aide, au cas où, est rassurant.

Conclusion

Au quotidien, les individus combinent un grand nombre d'activités productives et non-productives : ils exercent plusieurs emplois, ravitaillent le foyer en aliments et en eau, éduquent les enfants, etc. Toutefois, ces tâches s'accomplissent rarement au même lieu. Il faut les agencer dans l'espace et dans le temps, sans quoi il est impossible de les réaliser. Le système individuel d'activités se traduit donc par une configuration spatiale particulière. Or, les occupations d'une personne changent en fonction du cycle de la vie, des aléas et des opportunités qui se présentent. La capacité des individus à s'adapter à une nouvelle donne en réarrangeant leurs activités dans l'espace est au fondement de l'amélioration des conditions d'existence (Pulliat, 2014). Pour ce faire, les individus s'appuient sur les ressources qu'ils possèdent et notamment sur le « *capital de mobilité* » et sur le « *capital social* ». Le premier définit la possibilité de se déplacer à partir de critères financiers, matériels, psychologiques et culturels. Il

repose sur des aspects objectifs, tel que l'existence ou non d'une desserte routière à proximité du domicile, et sur des éléments plus subjectifs, comme la plus ou moins grande appétence pour les migrations, les circulations et les télécommunications. Le « *capital social* » caractérise l'appartenance des individus à des groupes, dont les membres sont susceptibles d'apporter une aide ponctuelle ou durable. Par exemple, démarrer une activité de chauffeur de taxi en réaction aux difficultés de l'exploitation agricole, est plus aisée avec le support d'autres personnes. La participation à des *tontines* facilite l'achat du véhicule, tandis que l'entraide avec les autres conducteurs permet de bénéficier de la sécurité du collectif⁹⁶. Cette illustration souligne en fait le caractère substituable des ressources entre elles (De Haan, 2012 ; Pulliat, 2014) : l'atout initial (participation à différents réseaux de relations) est transformé en de nouveaux atouts (revenu financier). Néanmoins, dans la mesure où les individus ne disposent pas des mêmes ressources de départ, ils n'ont pas la même faculté à ajuster leurs activités aux chocs et aux occasions qu'ils rencontrent (Pulliat, 2014).

Le chapitre montre l'importance de l'adaptabilité⁹⁷ comme facteur de sécurisation et de renforcement des « *moyens d'existence* » (Pulliat, 2014). Favorisée par la dotation en « *capital de mobilité* » et en « *capital social* », l'adaptabilité consiste à modifier au moins l'une de ses activités, durablement ou provisoirement, c'est-à-dire aussi à pratiquer de nouveaux lieux dans la vie de tous les jours. Elle peut donc impliquer de sortir du territoire. Le prochain chapitre revient sur la place du paradigme territorial en géographie, dans un contexte marqué par l'accélération et la croissance du nombre des flux. L'enjeu est de circonscrire et de préciser le sens du terme « *territoire* », qui renvoie plutôt à une relation en surface à l'espace, alors que le réseau construit des relations entre des points (Lévy, 1993 ; Fournier, 2007 ; Tesson, 2014).

⁹⁶À Manjo par exemple, les conducteurs s'organisent pour garder les véhicules la nuit. Chaque chauffeur consacre trois voire quatre nuits à cette surveillance. Cela permet d'éviter les vols et les dégradations. Cette information est tirée du questionnaire Q-50 (2014).

⁹⁷Gwenn Pulliat (2014) parle d'adaptabilité, mais on pourrait aussi parler de spatialité. En effet, les deux notions renvoient à un même processus : il s'agit de faire coïncider sa position dans l'espace, ainsi que celle des activités et des ressources dont on dépend, et ses objectifs du moment.

CHAPITRE 2 : De la création des territoires à leur relativisation par la pratique des acteurs. Vers des spatialités hybrides.

« [...] Une propension à user du vocabulaire territorial sans en circonscrire le contour et préciser le contenu, à le dresser en descripteur universel de tout espace humanisé, bref à céder à la magie de ce vocable, est particulièrement notable depuis le début des années 1990. Le caractère problématique de cette évolution [...] ne réside pas dans la diffusion importante du terme, mais dans sa banalisation, c'est-à-dire sa propagation tous azimuts sans contenu stable précis » (Lussault, 2007 : p 107).

Le but du chapitre est d'interroger le territoire en tant que réalité vécue par les habitants du Mounjo. Il consiste à montrer que les pratiques quotidiennes des populations de Loum, de Manjo et d'Éboné ne se limitent plus à un territoire, mais se réalisent dans un espace ouvert, rendu accessible par les réseaux. L'hypothèse initiale postule que les individus sortent de leur territoire pour accroître leurs chances d'accéder et d'user des ressources matérielles, naturelles et sociales qui leur font défaut. Toutefois, avant de prouver que les activités des individus et des groupes débordent du territoire, encore faut-il circonscrire ce que nous entendons par ce terme. En effet, nous ne travaillons pas sur le territoire en général⁹⁸, mais sur l'une de ses acceptations spécifiques.

La racine latine du territoire, qui dérive de *terra*, laisse penser que le mot décrit avant tout un rapport vertical à une terre, à une région, à un pays. Cette étymologie nous incite à adopter une conception du territoire centrée sur l'idée d'ancrage, à la suite, notamment, de Joël Bonnemaïson (1995 : p. 3). Selon lui, le territoire est « *d'abord un espace d'identité ou, si l'on préfère, d'identification* ». Il suppose un lien fort, de nature affective, aux lieux de naissance, de pratique et de passage régulier. L'espace devient territoire parce qu'il est parcouru, parce qu'il s'y développe des habitudes, parce qu'il est représenté, voire, idéalisé par des individus. La répétition des parcours au sein du territoire aide à s'en construire une image exhaustive, au point qu'on se la représente comme une surface. Le territoire est l'ensemble des lieux maîtrisés et intériorisés mentalement par quelqu'un. Il revêt cependant aussi une dimension collective, réunissant dans la même identité celles et ceux qui possèdent des représentations similaires vis-à-vis d'un espace déterminé. Le territoire et le groupe qui l'occupe sont indissociables. Le territoire existe parce qu'un groupe s'en donne une vision commune, ce qui conduit à en revendiquer le contrôle exclusif, à le délimiter, à le nommer et

⁹⁸Ce serait trop complexe au regard de la polysémie du mot : Jacques Lévy et Michel Lussault (2003) identifient huit définitions différentes du territoire.

à le valoriser par des activités économiques. Inversement, le groupe existe parce qu'il est rattaché à une terre, ce qui lui confère un support concret, une matérialité. Pour illustrer ce point, on peut penser à la création du maillage administratif dans le Moungo : le colonisateur a créé en même temps les territoires et les communautés pour les peupler.

Le territoire désigne donc un « *chez-soi* » auquel un individu a conscience d'appartenir et pour lequel il souhaite et/ou doit s'engager. Au Cameroun, les chefferies de troisième degré, qui correspondent au quartier ou au village, sont autant des espaces d'entraide entre voisins que de soumission au pouvoir politique local. Mais, à côté de ce territoire, il existe des lieux que l'on fréquente et pour lesquels il n'y a ni attachement sentimental, ni investissement. Il s'agit des destinations de vacances, des nœuds du réseaux de transport, des villes d'étude ou de travail temporaire. Ces lieux sont habités et peuvent même être appropriés, mais pas suffisamment longtemps pour devenir une aire familière. Il y a donc le territoire, « *port d'attache* », et un réseau de lieux plus ou moins vastes dont on ne saisit pas tous les caractères. On en déduit qu'il existe deux rapports au monde, l'un fort, avec le territoire qui devient une partie de soi-même, l'autre plus fragile et plus révocable. Le territoire ne disparaît jamais complètement parce qu'il correspond à un besoin humain : avoir des racines (Jean, in : Jean & Calenge, 2002). Mais il ne décrit plus qu'une partie de notre mode de faire avec l'espace, de notre spatialité (Lussault, 2007 ; 2013). La construction des modes d'existence implique des mobilités de plus en plus réversibles (Kaufman, 2005). Nous appelons « *réticularité* » l'agir spatial qui se fonde sur des connections labiles.

Le plan se compose de trois sections. La première section consiste à montrer comment les territoires se sont construits au Cameroun au cours de l'histoire. L'objectif est de montrer comment les structures villageoises peu contraignantes sont devenues, par l'intermédiaire de la colonisation, des circonscriptions où sont expérimentées au quotidien les solidarités et les obligations sociales. La proximité spatiale joue un rôle crucial dans ces territoires, les voisins étant par exemple liés par des devoirs communs. La seconde section aborde la question de la déterritorialisation, à la fois au niveau camerounais et au niveau global. Le but est de discuter la pérennité des territoires de proximité à l'ère des mobilités et des télécommunications. La troisième section procède d'une généralisation à partir de ce qui a été dit du cas camerounais. Après avoir circonscrit le sens de la notion de territoire, elle cherche à expliquer en quoi celle-ci complète la notion de réseau. Cela est le point de départ d'une théorisation de la spatialité, qui se décline en deux registres, la territorialité et la réticularité (Tesson, 2014), et que nous mobilisons dans notre étude des comportements des acteurs avec l'espace.

I. Multiplication et enchevêtrement des territoires dans le Moungo central

A. Avant la colonisation, une organisation villageoise peu contraignante

Avant la période coloniale, il existe déjà des villages dans le Moungo. Dans le canton manéhas, ils se structurent en *mbos* (quartiers). La superficie des quartiers s'agrandit à chaque génération. En effet, les fils d'un même père peuvent continuer à vivre auprès de lui, dans une concession séparée, en défrichant une partie de la forêt primaire. Chaque quartier correspond donc à un même lignage, plusieurs lignages issus du même ancêtre commun formant un clan. Le nom de l'ancêtre commun se retrouve souvent dans les toponymes (Barbier & Al., 1983). Dans le canton mouaménam, le village Bakwat tire par exemple son nom de Kwa, le premier habitant du lieu (République du Cameroun, 2005a). L'accroissement démographique des villages provoquent des scissions de clans. Des groupes s'installent ailleurs, fondant ainsi de nouveaux villages dans les endroits inoccupés ou bien s'agréant aux quartiers préexistants. Il en résulte que les villages ne sont jamais homogènes, ils regroupent plusieurs *mbos* intégrés dans plusieurs clans différents.

La société manéhas est acéphale, ce qui veut dire qu'elle ne reconnaît aucune autorité hiérarchique. Elle est en outre très mobile. Les populations pratiquent la chasse et la cueillette autour des villages. Des relations très fortes existent avec les Bakossi⁹⁹. Toutefois, cette fluidité n'empêche pas l'existence d'une organisation interne. Par exemple, les aînés de chaque lignage veillent sur le patrimoine collectif, notamment les terres. Les *mbos* se dotent aussi d'un *bétong békilé* dont le rôle est de protéger le territoire des agressions extérieures par l'intermédiaire de fétiches. Au niveau du village, le *ngwémo* sépare les lignages en conflit à l'aide d'une canne rituelle et d'un balai (Barbier & Al., 1983). On retrouve dans les villages du Moungo central certains attributs du territoire : la défense du patrimoine et de l'espace occupé ; le maintien de l'ordre par la résolution des conflits ; la référence à l'ancêtre commun comme ciment du groupe.

Les villages partagent en outre certaines caractéristiques culturelles. Par exemple, les habitants de la région de Manjo parlent la même langue. Ils se différencient aussi des groupes voisins par leur type d'habitat, les cases rondes. Ces traits culturels servent de point de départ à la territorialisation coloniale (Barbier & Al., 1983).

⁹⁹Ces relations sont à nouveau évoquées au chapitre 5.

B. La territorialisation coloniale et sa poursuite après l'indépendance

D'un point de vue géopolitique, la construction d'un État exige de passer d'un espace absolu (ininterrompu) à un espace découpé, doté de relais de pouvoir qui y exercent leur contrôle et y imposent leurs prérogatives (Charlery de la Masselière, 2014). Dans les sociétés fortement centralisées comme celles du pays bamiléké ou des Foulbé de l'Adamaoua, les colonisateurs s'appuient sur les territoires déjà existants pour former des circonscriptions. Mais la délimitation de périmètres de gouvernement est plus difficile dans le Mounjo, où les populations sont très mobiles et méconnaissent la notion de frontière (Barbier & Al., 1983).

Les colonisateurs s'appuient sur les traits culturels communs, comme la langue, pour créer des cantons. Ces derniers représentent une étape dans la formation des arrondissements. Ainsi, l'arrondissement de Manjo fusionne les cantons manéhas et mouaménam au motif que les populations qui y vivent parlent des dialectes proches (Barbier & Al., 1983). L'accession à l'indépendance ne marque pas de rupture dans la production de ces territoires administratifs. Au contraire, d'autres arrondissements sont instaurés, toujours à partir de facteurs culturels. Par exemple, l'arrondissement d'Éboné, créé en 1995, reprend les contours du canton bakaka (CVUC, 2014). Le pouvoir indépendant importe la stratification territoriale de l'ancienne métropole en se dotant de départements et de provinces. En 2008, Paul Biya signe un décret transformant les provinces en région et les districts en arrondissements (Alega Mbele, 2008). La seule différence avec la France est qu'au Cameroun, les arrondissements et les communes se superposent. Loum, Manjo et Éboné accueillent donc à la fois un sous-préfet et un maire qui administrent le même territoire. Ces niveaux territoriaux, imbriqués les uns dans les autres, ont un effet fixant sur les citoyens : ils les rattachent à quelque part. Ainsi, les passeports portent toujours la mention de la commune de naissance et de résidence. Les détaillants paient leur place de marché à la mairie de la localité où ils officient. Les agriculteurs immatriculent leur parcelle à la sous-préfecture ou à la préfecture la plus proche. En outre, les territoires politiques sont le support de l'identité. Les immigrés bamiléké de Loum se déclarent pour beaucoup DU Ndé, érigeant de la sorte une collectivité territoriale en point de repère.

Les départements et les arrondissements se subdivisent en chefferies. Le Mounjo central en compte une de premier degré¹⁰⁰ (Bonkeng-Penja), trois de deuxième degré (Babong,

¹⁰⁰Un village ou un quartier urbain forme une chefferie de troisième degré. Une chefferie qui couvre le territoire d'au moins deux chefferies de troisième degré, et dont la taille est inférieure ou égale à l'arrondissement, est dite de second degré. Sur le même principe, une chefferie qui couvre le territoire d'au moins deux chefferies de second degré, et dont la taille est inférieure ou égale au département, est dite de premier degré. Les chefferies

Manéhas et Mouaménam) et plusieurs dizaines de troisième degré (Lala, Kola, Bakwat, etc.). Les chefferies sont à la fois des espaces d'entraide et des espaces d'encadrement des populations. Nous en présentons ici les principaux aspects car elles sont le principal territoire de proximité dans la vie des habitants du Moungo.

C. *La chefferie : un territoire entre solidarité, domination et promiscuité*

Au Cameroun, la chefferie est le territoire du quotidien. Les chefferies du Moungo central n'ont pas la longévité historique de celles du pays bamiléké¹⁰¹ (Despois, 1945), mais elles assurent des fonctions importantes. Ainsi, à Bakwat, un « *Code de vie* » précise le rôle de tous les habitants du village. Les prérogatives du chef sont extrêmement étendues et vont de l'organisation des funérailles, au contrôle des services publics et des règles de vente du café et du cacao. Le chef est soutenu dans ces missions par neuf notables. De leur côté, les populations ont un devoir de solidarité. Par exemple, elles doivent participer à l'entretien des routes, à la sécurisation des rues (comité de vigilance) et assister une fois par an à une fête populaire, le *Remember Day* (République du Cameroun, 2005a). On retrouve dans ces règles l'ambivalence évoquée par Hélène Guétat-Bernard (2011), lorsqu'elle souligne le poids du chef dans l'organisation de l'existence et des activités. Les chefferies sont à la fois des lieux où règne un certain ordre social et où s'instaurent des liens de confiance et d'intimité par le biais de devoirs et d'événements communs. Depuis le décret de 1977, les chefferies sont pleinement intégrées au canevas administratif né de la colonisation. Ainsi, les chefferies de second degré, comme les chefferies manéhas et mouaménam à Manjo, sont créées par le ministre de l'administration territoriale. Les chefs sont des agents locaux de l'État, chargés notamment de l'encadrement des populations, comme le prévoit l'article 19 du décret (République du Cameroun, 1977).

Dans la chefferie, les voisins jouent le rôle de « *frère de service* » (Fometeu, 2008 : p. 125). Le voisin n'est pas nécessairement celui qui vit dans la maison qui jouxte la sienne. La contiguïté des parcelles est insuffisante pour définir la qualité de voisin, car, en Afrique, le voisinage est avant tout une question de relation sociale, de sociabilité. En revanche, le voisin

dépendent du ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation [MINATD], dont il assure l'organisation et le suivi (République du Cameroun, 1977).

¹⁰¹Le géographe Jean Despois (1945) livre quelques éléments sur l'histoire des Bamiléké et de leurs relations avec leurs voisins, les Bamoun. On apprend notamment que des chefferies bamiléké existent déjà en 1757 lorsque le sultan Mbombo les expulse vers l'Ouest.

est suffisamment proche pour que l'on puisse s'y rendre à pied et/ou en subir les nuisances.

Joseph Fometeu (2008 : p. 124) dresse le portrait du voisin au Cameroun :

« [...] C'est celui que l'on appelle en premier en cas de détresse. C'est en plus le « complice » à qui l'on rend une petite visite de courtoisie improvisée lorsqu'on s'ennuie, celui chez qui l'on sous-loue l'énergie électrique ou l'eau courante, celui chez qui l'on emprunte ou qu'on demande une poignée de sel, un fond de bouteille d'huile de cuisson, une casserole, un tournevis ou une pince. C'est le partenaire avec qui l'on contribue à la sécurité du quartier au sein du comité de vigilance, ou encore celui avec qui l'on participe à l'entraide entre voisins au sein d'une tontine de quartier. C'est celui avec qui on partage à tout moment une bière... C'est, en retour, à la faveur d'une urbanisation plus que galopante et quasiment immaîtrisable, celui qui déverse ses eaux ménagères, qui creuse sa fosse d'aisance tout près de la salle à manger ou de la chambre à coucher. C'est aussi celui qui joue allègrement sa musique jusque tard dans la nuit parce que son emploi du temps ne lui inflige aucune contrainte en termes d'heures de sommeil alors que sa maison, en matériaux provisoire n'est aucunement de nature à contenir ses sons [...] ».

Cette citation a l'intérêt de ne pas idéaliser les relations de voisinage. La proximité peut se transformer en promiscuité dans les noyaux denses des villages ou des villes, lorsque les habitations sont très rapprochées et que les activités de l'autre empiètent chez soi. Un écart se creuse alors entre ceux qui peuvent s'extraire de cette promiscuité et ceux qui sont condamnés à la tolérance. L'autre mérite de la définition de Joseph Fometeu est de montrer les relations d'entraide en ville, comme en atteste l'usage du terme « quartier ». C'est important car cela permet d'éviter toute essentialisation des territoires ruraux, dont les solidarités traditionnelles seraient l'une des caractéristiques exclusives (Bart & Lenoble-Bart, in : Bart & Lenoble-Bart, 2003).

À ce stade du chapitre, nous avons retracé l'histoire des territoires dans le Mounjo, de l'époque précoloniale à leur fonctionnement actuel. Nous avons démontré que les territoires s'apparentent en fait à un ensemble de relations sociales entre le groupe et le pouvoir politique et entre les membres du groupe lui-même. Dans les pages à venir, nous discutons le constat d'une déterritorialisation causée par les mobilités physiques et virtuelles. Assise-t-on à un délitement des liens sociaux et à un déracinement global ?

II. La déterritorialisation au prisme de la littérature scientifique

A. Les mobilités physiques entre quête de liberté et désocialisation

Au Cameroun, les mobilités internes sont déjà significatives dans les années 1980-1990 (Bopda & Grassland, 1994 ; Mberu & Pongou, 2012). Le projet *Rurban Africa* confirme leur importance dans les années 2010 (Steel & Van Lindert, 2015). Parmi ces mobilités, une

partie correspond à des jeunes qui partent « *se chercher* ». Cette expression renvoie à une quête de soi, loin du territoire d'origine. Hélène Guétat-Bernard (2013 : p. 93) identifie deux enjeux dans les migrations juvéniles :

« D'une part, la recherche de « liberté » (autonomisation, individualisation) que procure l'argent dans un monde marqué par sa rareté, d'autre part, la volonté de se construire par l'aventure (s'émanciper des formes d'autorité, de subordination, se forger par l'expérience, assurer sa place) ».

Dans un registre différent, Michel Lesourd (2012) explique comment les classes moyennes, propriétaires d'un ou de deux véhicules, décentrent leurs activités de loisir, de ravitaillement alimentaire, de travail et de formation du quartier où ils vivent vers d'autres parties de la ville, parfois en dehors de celle-ci. Certes, le géographe ne parle pas de « *déterritorialisation* ». Mais il conçoit « *une spatialité augmentée* » qui se caractérise par l'émergence de nouveaux repères et de nouvelles habitudes dans des lieux multiples (Lesourd, 2012 : p. 7).

Plus globalement, la banalisation des mobilités spatiales fait craindre un déracinement généralisé. En 2009 à la Fondation Cartier, à Paris, l'exposition « *Terre Natale* » propose une réflexion sur l'ancrage et le désancrage. Paul Virilio, y pose le diagnostic suivant : « *Nous sommes devenus des allers-retours permanents, avec le risque de perdre notre identité et de devenir des nomades* » (Clochard, 2008). La référence au nomadisme, que l'essayiste assimile à une menace, est paradoxale. En effet, étant donnée la place que les déplacements humains occupent à l'heure actuelle, on pourrait s'attendre à ce que les touristes, les migrants et autres navetteurs soient une figure acceptée par le commun. Or, ils ne le sont pas. Ils sont accusés d'apporter des nuisances et provoquent l'hostilité des habitants du territoire concerné. En outre, le fait de ne pas avoir d'attaches suscite de la méfiance, surtout en Europe, où l'immobilité est perçue comme « *l'état normal de l'habiter* » (Retailé, 2010 : p. 4). Même parmi les chercheurs, il est difficile de rompre avec l'un des principaux symboles de la civilisation contemporaine, majoritairement urbaine, et donc ancrée. Or, considérer la fixité comme la seule norme interdit d'envisager le mouvement comme « *un vecteur de production sociale et spatiale* » (Cattan, 2012 : p. 59).

Le politologue américain Robert Putnam s'interroge aussi sur les effets des mobilités¹⁰². Il examine la santé des liens interindividuels dans la société américaine à travers plusieurs indices tels que la participation politique et l'adhésion à des associations religieuses,

¹⁰²Voir « *Bowling alone. The Collapse and Revival of American Community* », Simon & Schusters Paperbacks, 2001.

à des organisations syndicales, à des compagnies scouts. Selon lui, le temps passé en voiture, allongé par les embouteillages à la sortie des bureaux, a une influence néfaste sur l'engagement des citoyens dans leur collectivité (Putnam, 2001). Ce constat rejoint les discussions académiques sur l'évolution du vivre-ensemble et, plus précisément, sur la désagrégation des sociabilités de quartier. Dans le champ francophone, François Ascher¹⁰³ explique comment les mobilités spatiales, en élargissant l'échelle de la vie quotidienne, entraînent des absences répétées au lieu de résidence. Elles contribuent à raréfier la fréquence des contacts directs avec les voisins, sauf pour les personnes âgées, handicapées ou marginalisées économiquement, plus captives de leur territoire (Ascher, 1995). Il souligne par ailleurs la place contradictoire du logement dans notre « *espace de vie* ». En effet, dans un contexte où l'emploi est de plus en plus flexible, l'habitation est devenue le point d'ancrage principal (sinon unique) pour la plupart des gens. Elle est dédiée au repos et représente également le temple de la routine familiale. Ses occupants y passent un temps conséquent. Pourtant, ils n'en profitent que peu pour tisser des liens de fraternité avec celles et ceux qui les entourent, ce qui incite François Ascher (1995 : p. 150) à dire, non sans ironie, que « *De vrais voisins métropolitains*¹⁰⁴ *sont des voisins qui s'ignorent* ».

En Afrique, la situation est à la fois différente et similaire. Différente, car la rue peut être un espace où se nouent des relations choisies, comme le sous-entend Pierre Janin (2001) pour les femmes musulmanes de Bouaké¹⁰⁵. Similaire, car l'installation de migrants dans des zones urbaines non-loties et dénuées de services de proximité oblige à des trajets quotidiens, longs et éprouvants peu propices à la sociabilité de quartier. Sans oublier l'errance de jeunes sans emploi, occupés toute la journée à chercher de quoi se nourrir et parcourant de ce fait les villes, dans tous les sens, jusqu'à la tombée de la nuit (Janin, 2009).

B. Les TIC comme facteur d'accélération du temps et de dissolution des territoires

En 2012, une enquête conduite dans 11 pays d'Afrique (dont le Cameroun) indique une hausse de la part de la population en mesure d'utiliser la téléphonie mobile et Internet (Stork & Al., 2012). Ainsi, 94% des Camerounais interrogés disposent d'une adresse e-mail à

¹⁰³« *Métapolis : ou l'avenir des villes* », Odile Jacob, 1995.

¹⁰⁴Habitant de la « *métropole* ». Celle-ci est définie comme « *l'ensemble des espaces dont tout ou partie des habitants, des activités économiques ou des territoires sont intégrés dans le fonctionnement d'une très grande ville ou d'un groupe de grande ville* » (Ascher, 1995 : p.174).

¹⁰⁵Bouaké se trouve au centre de la Côte d'Ivoire.

cette date. 61% se rendent régulièrement sur des plateformes telles que Facebook. La connexion aux messageries électroniques et aux médias sociaux se fait principalement à partir d'un ordinateur mais un tiers des usagers (29,7%) consulte Internet à partir d'un mobile (Stork & Al., 2012). En 2014, 35,4 % des Camerounais consultent Internet depuis un portable, soit une augmentation d'environ six points de pourcentage par rapport à 2012 (ART, 2014). De plus, en 2016, 12,64 milliards de SMS ont été envoyés au Cameroun (ART, 2017).

Pour certains auteurs, l'utilisation du portable aboutit à une contraction du temps. Annie Chéneau-Loquay (2010 : p. 13) nous en donne un aperçu à travers cette citation :

« [...] *Le village ne sera plus cette petite société à la temporalité et aux rythmes codifiés où on prend le temps d'aller se saluer chaque jour. Le téléphone implique des réactions rapides. La prise en compte du facteur « temps » va accélérer les relations à la famille, au lignage ; paradoxalement, cette accélération s'accompagnera de la restriction formelle de leur expression, en termes de durée essentiellement et aussi de fréquence « et les réflexions du genre « pourquoi tu ne m'as pas appelé ? » deviendront à la fois nouvelles et courantes dans le groupe [...] ».*

Cet extrait illustre l'accélération du temps à deux niveaux. Il souligne d'abord la compression de la durée, c'est-à-dire de la place qu'occupe chaque activité dans l'emploi du temps. En substituant une partie des salutations en face-à-face par des salutations au téléphone, les usagers épargnent du temps. Or, comme les salutations sont raccourcies, on peut faire plus de choses en une heure, en une journée, en une semaine. Le recours au portable produit donc également un resserrement de la chronologie, c'est-à-dire de la cadence à laquelle s'enchaînent les activités. C'est ce que Francis Jauréguiberry (2003 : p. 47-48) appelle la « *densification du temps* ». À côté de cette « *densification du temps* », le sociologue repère un processus de « *dédoublement du temps* », qui consiste à superposer un temps médiatique au temps physique. Le temps considéré comme libre, dans les transports, à la maison ou à l'école, est occupé, souvent par des pratiques ludiques. Par exemple, l'ART (2014) estime que 45% des usagers naviguent sur Internet pour regarder des films ou écouter de la musique. Enregistrés sur le téléphone ou accessibles en *streaming*, ils sont propices à l'évasion. Au Cameroun, le rap du groupe nigérian P-Square est aussi populaire que les *telenovelas* sud-américaines et que les musiciens locaux.

En outre, l'essor du téléphone mobile serait à l'origine d'une disparition des territoires. Les chefferies, où se concentre l'activité sociale, seraient remplacés par une communication dans un espace apolitique, sans limite ni matérialité. Les sociologues ont inventé de

nombreuses expressions pour rendre compte des formes de présence en gestation. Anthony Giddens (1994) parle de délocalisation des liens sociaux, idée reprise par Francis Jauréguiberry lorsqu'il parle de « *déspacialisat*ion » (Jauréguiberry, in : Allemand & Al., 2004 : p. 130). Ces expressions signifient que les relations sociales s'affranchissent de plus en plus des cadres spatiaux, c'est-à-dire d'une forme de présence qui se définit comme « *l'être ici et maintenant* » (Licoppe, 2012 : p. 2). Les territoires disparaîtraient parce que ce qui en fait la cohésion, c'est-à-dire les proximités géographiques qui facilitent l'interaction et le contrôle social, est supprimé. Manuel Castells résume bien cette perte de signification des lieux concrets, mais nuance son propos en reconnaissant à ces derniers un rôle de repère :

La « société en réseau » se caractérise selon lui par une « opposition fondamentale entre deux logiques spatiales : celle de l'espace des flux et celle de l'espace des lieux. L'espace des flux organise à distance la simultanéité des pratiques sociales par des systèmes de télécommunication et d'information. L'espace des lieux privilégie l'interaction sociale et l'organisation politique sur la base de la contiguïté physique. Ce qui caractérise la nouvelle structure sociale, la société en réseaux, c'est que la plupart des processus dominants, ceux qui concentrent le pouvoir, le capital et l'information, sont organisés dans l'espace des flux. Mais la plupart des expériences humaines restent locales, et ce qui fait sens pour les êtres humains le demeure aussi » (Castells, 1999 : p. 155).

En réalité, le constat d'une disparition des territoires locaux, tels que les chefferies, est contesté par une partie de la communauté scientifique (Eveno, 2004 ; Kaufman, in : Montulet & Kaufman, 2004). Plusieurs arguments vont dans le sens d'un maintien, voire même d'une reconfiguration des territoires et de leur fonctionnement, et non dans le sens d'une dilution par les mobilités physiques et virtuelles.

C. La pérennité des territoires, malgré l'essor des réseaux et des mobilités

Trois types d'arguments appuient l'idée d'une résistance des territoires. Le premier type d'arguments consiste à dire que les réseaux techniques ne sont pas aménagés au hasard mais reflètent la vision que les acteurs étatiques et privés ont du territoire (Bakis, 1993). Nous ne développons pas cet aspect ici parce qu'il fait l'objet d'un chapitre entier¹⁰⁶.

Le deuxième type d'arguments en faveur de la pérennité des territoires est que ces derniers restent, dans un monde de mobilités, le périmètre où l'on est surveillé et reconnu socialement. Une anecdote illustre l'aspect surveillance. L'hôtel où nous avons résidé à Loum est l'un des seuls à disposer d'un bar avec terrasse. Outre les clients de l'établissement, s'y

¹⁰⁶Se reporter au chapitre 4.

retrouvent les habitants des environs, lesquels s'offrent quelques bières en fin de journée. Mais, parmi les habitués, défilent aussi des chefs traditionnels, des sous-préfets, des policiers, des gendarmes et même un colonel de la base militaire inaugurée en 2016. La présence de ces gens de pouvoir à l'hôtel n'est pas anodine. C'est un moyen facile de prendre le pouls de l'opinion publique et de collecter des informations. L'hôtel, lieu de passage et de loisir, devient lieu de contrôle de la population. Les territoires locaux permettent aussi d'acquérir du prestige aux yeux de sa communauté d'origine, en rapatriant l'argent gagné à l'extérieur pour prendre en charge la famille et financer des infrastructures. Les mobilités sont ici au service de l'ancrage territorial et non ce qui le condamne. François Kengné Fodouop (2003 : p. 11) souligne l'importance des migrants dans le développement de la région d'origine.

« Les citadins originaires des campagnes des départements du Moungo, de la Lékié, de la Mémé, du Diamaré et du pays Bamoun sont pour leur part assez bien attachés à leur village d'origine. Ils le prouvent non seulement en s'y rendant régulièrement avec de l'argent et des cadeaux destinés aux parents mais aussi en y réalisant des villas de vacances et/ou de retraite, des routes, des ponts, des écoles, des dispensaires, des foyers culturels et des puits ».

Derrière les investissements au village, se cachent d'autres motifs que le simple attachement sentimental. En fait, l'enjeu des investissements est souvent de se construire une notoriété en vue d'élections locales, à la mairie, au conseil municipal, à l'assemblée nationale ou dans les organes de base du RDPC, le parti au pouvoir. Or, au Cameroun, être élu du parti présidentiel est un moyen d'acquérir des privilèges, d'être protégé par l'institution voire de faire avancer sa carrière professionnelle (Pigeaud, 2011).

Le dernier type d'arguments revient à dire que le territoire ne peut pas disparaître, car il est l'une des métriques de la vie humaine. Certes, partout en Afrique, les géographes constatent l'étroitesse des cadres territoriaux, qui n'englobent plus la totalité des pratiques quotidiennes. La construction des « *moyens d'existence* », au sens matériel et non-matériel de l'expression, nécessite d'associer les ressources de la campagne à celles de la ville, voire de l'étranger. Griet Steel, Ine Cottyn et Paul Van Lindert (in : De Haan, 2017 : p. 163) sont assez explicites à ce sujet : « *Multi-locality is part of the daily reality of rural household members who use different localities along the rural-urban continuum to carry out diverse income-generating activities on and off-the farm, while maintaining a living space in the village* »¹⁰⁷.

¹⁰⁷ « *La multi-localité est une partie de la réalité quotidienne des membres du ménage rural, qui utilisent différentes localités le long du continuum rural-urbain pour mener diverses activités génératrices de revenu, dans et à l'extérieur de la ferme, tout en maintenant un espace de vie dans le village* » (Notre traduction).

En même temps, la référence au village à la fin de l'extrait laisse penser que celui-ci joue toujours un rôle dans le quotidien. À côté de la « *combinaison instable de lieux discontinus et de réseaux mouvants* » (Charlery de la Masselière, 2014 : p. 122), c'est-à-dire à côté de la réticularité, il y a donc encore de la place pour une spatialité territoriale qui se fonde sur la proximité spatiale.

III. Des territoires aux spatialités

A. Définir le territoire

1. Le territoire est le résultat de l'appropriation sociale de l'espace

Le territoire est un mot riche. Guy Di Méo (1998) propose de le définir à partir de deux composantes principales, l'espace social et l'espace vécu. La première composante regroupe l'ensemble des relations sociales spatialisées. Elle agrège des lieux et les liens attachés à ces lieux et aux individus qui les fréquentent. La composante espace vécu fait référence au rapport vertical de l'homme au sol. Elle se nourrit de valeurs culturelles et témoigne de l'appartenance de chaque personne à un groupe localisé. En sus de ces deux composantes, Guy Di Méo (1998) ajoute quatre éléments de définition du territoire. Ils sont présentés sous forme de tableau pour une meilleure lisibilité.

Critères de définition du territoire	Explication des critères
Insertion dans un ou plusieurs groupes sociaux d'appartenance	Ce critère indique que le territoire intègre les individus dans un ou plusieurs groupes localisés, comme la nation.
Découpage et contrôle de l'espace	Ce critère illustre la nature intentionnelle de la construction territoriale (aménagement, défense, lois).
Existence d'un champ symbolique qui fonde et renforce l'identité collective	Ce critère concerne l'aspect subjectif du territoire, qui se matérialise notamment dans des hauts-lieux mémoriels.
Importance du temps long	Ce critère souligne l'importance du temps dans la genèse territoriale, dans la fixation des frontières par exemple.

Tableau 1. Les critères de définition du territoire selon Guy Di Méo (1998)

En résumé, le territoire est un espace approprié au sens législatif (production et application de la loi), politique (création et gestion de niveaux administratifs du local au national), matériel (aménagement) ou encore idéal (héros nationaux, valeurs communes, etc.). Ces différents sens ne sont pas antagonistes. L'aménagement du territoire est influencé par les valeurs qui ont cours dans un État. En France, le principe d'égalité imprègne fortement les pratiques d'aménagement du territoire. Le déploiement de la *fibres optique* dans les campagnes suit une logique d'accès universel¹⁰⁸. En retour, les aménagements font émerger ou consolident des

¹⁰⁸Le plan « *France Très Haut Débit* » est lancé en février 2013. Il vise à couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022, aussi bien dans les logements et dans les entreprises que dans les administrations. Il est

valeurs. Le développement d'Internet a par exemple donné un nouveau souffle à la notion de participation citoyenne¹⁰⁹.

Dans la mesure où ses critères de définition sont interconnectés, le territoire est parfois envisagé comme un système (Moine, 2006). Le système territorial se décompose en trois éléments : les représentations, qui orientent les actions des habitants et des décideurs ; les acteurs, qui agissent sur le territoire ; l'espace géographique, aménagé, organisé et approprié par l'homme (Moine, 2006). Cette initiative a le mérite de penser le territoire autrement que comme le simple résultat d'une appropriation multiforme de l'espace. Le territoire est vu comme le produit de l'interaction entre des idées, des opérateurs humains et de l'espace déjà agencé (ce qui revient à prendre en considération la dimension temporelle). Mais cette conception du territoire ne résout pas tous les problèmes, puisque les représentations, l'existence d'acteurs et le rôle de l'histoire ne sont pas des critères propres au territoire mais communs à tous les espaces.

Les réseaux aussi sont associés à des imaginaires. L'expression « *La où la route passe, le développement suit* » (Ateba Noa, 2004) traduit bien une croyance, celle qu'une meilleure desserte routière est un prérequis au progrès économique et social. Les réseaux de transport impliquent un nombre significatif d'acteurs, comme nous le verrons pour le cas camerounais¹¹⁰. Ils sont enfin construits et organisés dans la durée. L'infrastructure ferroviaire en France a exigé des siècles de travaux et son déploiement n'est pas achevé, puisqu'il s'agit aujourd'hui de bâtir des lignes à grande vitesse. L'allure générale du réseau dessine une étoile autour de Paris. Elle traduit l'importance économique, politique, symbolique de la capitale. Le territoire et le réseau partagent donc certaines caractéristiques. Comment les différencier ?

2. Le territoire et le réseau correspondent à deux métriques différentes

Deux visions s'affrontent dans les discussions sur la nature du territoire et du réseau et sur les relations entre ces notions. D'un côté, il y a ceux qui pensent que ligne et périmètres

doté d'un budget de 20 milliards d'Euros (Agence du numérique, 2015). Le Cameroun développe un plan comparable, dont l'un des nombreux objectifs est d'assurer la connexion haut débit dans les lycées, les bureaux de poste, les TCP, y compris en zone rurale (République du Cameroun, 2016).

¹⁰⁹ Pensons par exemple aux pétitions lancées sur Change.org. Elles permettent à des lanceurs d'alertes d'atteindre un public large, de le sensibiliser à certaines questions sanitaires, environnementales, politiques et de recueillir son soutien pour faire pression sur des élus, des entreprises, des collectivités locales, etc.

¹¹⁰ Voir le Chapitre 4.

forment un insécable Janus. C'est le cas de Rogerio Haesbert Da Costa (in : Allemand & Al., 2004 : p. 70), qui « *préfère considérer les réseaux (leurs arcs et leurs sommets, leurs arrêtes et leurs points) [...] comme étant l'un des éléments composant les territoires, au même titre que les zones ou les surfaces* ». Gabriel Dupuy (1987) va plus loin en considérant l'extension des réseaux comme le catalyseur de la construction territoriale. Dans sa « *théorie territoriale des réseaux* », il envisage des « *projets transactionnels* », c'est-à-dire les liens que les individus pourraient vouloir instaurer avec certains lieux. Ainsi, quelqu'un peut souhaiter se brancher à un point d'eau pour irriguer sa plantation. Cette volonté de créer un canal d'irrigation est individuelle et a peu de chance d'aboutir tant qu'elle est circonscrite à un acteur isolé. Il faut donc qu'elle soit reprise à l'échelle collective¹¹¹ pour qu'elle se concrétise. À l'image de cet exemple agricole, la construction et la multiplication des réseaux contribue à territorialiser l'espace puisqu'elle exprime une intentionnalité et encourage des acteurs distincts à coopérer (Dupuy, 1987).

D'un autre côté, il y a les tenants d'une disjonction nette entre le territoire et le réseau. Jacques Lévy (in : Lévy & Lussault, 2003 : p. 909-910) s'inscrit dans cette école, puisqu'il désigne par ces termes deux manières différentes de mesurer et de gérer les distances, c'est-à-dire deux types de métrique. Selon lui, le territoire décrit tout « *espace à métrique topographique* » caractérisé par la continuité, la contiguïté, l'existence d'une frontière et l'utilisation du mètre pour mesurer les distances. Il s'oppose au réseau, « *espace à métrique topologique* » marqué par la discontinuité, l'absence de limite claire et une méthode d'évaluation des distances fondée sur les notions de connexité et de connectivité. La connexité traduit simplement l'existence d'une relation entre des lieux. Lorsqu'elle est maximale, tous les lieux sont reliés entre eux et le réseau est isotrope. Mais cette situation n'existe pas en réalité. La connexité est toujours imparfaite, ce qui veut dire que des points sont hors du réseau et sont de ce fait éloignés des autres points. La connectivité signifie l'existence d'itinéraires alternatifs pour relier des points (Dupuy, 1987). Les transports toulousains offrent par exemple plusieurs possibilités pour atteindre la place Wilson depuis le campus du Mirail. Certaines sont directes, comme la ligne A du métro, d'autres nécessitent des correspondances : l'itinéraire via le tramway et la ligne B du métro, par exemple. La seconde solution est plus longue car elle implique de passer par un nombre d'arcs plus grand que la première. Le tableau 2. synthétise les éléments de distinction entre le territoire et le réseau.

¹¹¹Au sein d'une coopérative, par exemple.

Catégories d'espace	Sous-catégories d'espace (exemples)	Mesure de la distance	Type de limite	Type de rapport à l'espace (spatialité)
Territoire	État	Topographique (Système métrique)	Frontière nette	Territorialité
	Pays			
	Terroir			
	Village, quartier			
Réseau	Réseaux de villes	Topologique (Connexité, connectivité)	Confins, extrémité	Réticularité
	Réseaux sociaux			
	Réseaux de transport			
	Réseaux migratoires			

Tableau 2. La différenciation entre le territoire et le réseau selon Jacques Lévy (1993 ; 2003) et Frédéric Tesson (2014)

Le territoire et le réseau se distinguent par leurs métriques. Mais ils ne s'opposent pas radicalement. Selon Jacques Lévy (1993), les territoires peuvent être envisagés comme des réseaux extrêmement denses¹¹². Réciproquement, les réseaux se développent toujours par référence à un territoire¹¹³. Le territoire et le réseau constituent donc un « *couple* » (Lévy, 1993 : p. 114) propice à l'analyse de tous les phénomènes géographiques. Ainsi, l'étude du commerce des vivres devient plus facile en utilisant les concepts de territoire et de réseau. L'activité des grossistes peut être appréhendée tant en termes de territoire (l'aire d'approvisionnement avec ses lieux d'entreposage réservés et ses fournisseurs fidélisés) qu'en termes de réseau (rapports sociaux avec les *grimpeurs*, les chargeurs, les transporteurs). Mais la thèse s'intéressant d'abord aux individus et à la manière dont ils construisent, agencent et reconfigurent leur « *espace de vie* », il convient de dépasser la lecture qui combine le territoire et le réseau. Il faut considérer les efforts, les moyens, les « *arts de faire* » (De Certeau, 1980) des acteurs dans leur action avec l'espace. L'outil qui permet d'atteindre cet objectif est la notion de spatialité.

B. La spatialité comme outil pour saisir les actions des individus avec l'espace

1. Au-delà d'un discours sur le rapport à l'espace, la spatialité renvoie à un ensemble de compétences

Dans un sens général, la spatialité décrit la dimension géographique d'un phénomène. Par exemple, l'agriculture urbaine a une spatialité. Elle se développe là où il y a de la place,

¹¹²Le réseau de villes *Quattropole*, qui fédère Metz, Trèves, Sarrebruck et Luxembourg autour de projets culturels, a une forte connotation territoriale. En effet, ces villes, unies par des liens économiques forts (flux de frontaliers, de touristes, etc.), appartiennent toutes à un territoire de coopération transfrontalière nommé la Grande Région.

¹¹³Voir le Chapitre 4 à propos des transports et des télécommunications au Cameroun.

dans les interstices des villes denses¹¹⁴. Une deuxième définition du mot est fournie par Frédéric Tesson (2014 : p.12), pour qui la spatialité correspond à une « *manière de dire la relation à l'espace* ». La territorialité serait ainsi la manifestation d'une spatialité appréhendée et vécue en surfaces exhaustives et contiguës. La réticularité renverrait à une spatialité plus électorale et discontinue, constituée de lieux et de liens. Cette conception de la spatialité est incomplète car elle se limite à la qualification du rapport à l'espace. Elle forme donc un discours sur l'espace et ne reflète pas assez les actions concrètes des populations avec l'espace. Dans ses ouvrages sur les modes d'habiter, Michel Lussault (2007 ; 2013) assigne à la spatialité le rôle de décrire l'ensemble des actions spatiales qui permettent aux hommes (seuls ou en groupe) de conjurer l'effet des distances. André Torre (2009) donne l'exemple d'individus qui changent de lieu de résidence pour bénéficier ailleurs de la présence d'autres habitants, d'infrastructures ou d'une ambiance culturelle différente. Les acteurs recherchent en permanence une forme de « *maîtrise spatiale* », c'est-à-dire qu'ils tentent de se placer et d'agencer les choses et les êtres, du logement à l'« *espace de vie* », de manière à ce que leurs projets aboutissent aux effets désirés. Cette aspiration n'est jamais pleinement réalisée, car elle se heurte au désir équivalent des autres acteurs¹¹⁵. La quête de « *maîtrise spatiale* » demande des compétences particulières, souvent occultées car routinières (Lussault, 2013). Les compétences de la spatialité peuvent être utilisées simultanément¹¹⁶ ou de manière séquentielle¹¹⁷. De même, les compétences ne sont pas utilisées avec la même intensité selon que les acteurs évoluent dans une aire exclusive ou dans des réseaux. Cela nous amène à distinguer deux grandes familles de spatialité : la territorialité et la réticularité.

¹¹⁴Nous pensons aux toits, aux anciennes friches industrielles, aux jardins ouvriers, aux bas-fonds, etc.

¹¹⁵Cette incompatibilité des spatialités d'acteurs différents est au fondement de la réflexion menée au chapitre 9.

¹¹⁶ Les trajets quotidiens domicile-travail mobilisent en même temps la « *compétence métrique* » et la « *compétence de parcours* ». Pour arriver à l'heure sur le lieu de travail, il faut mesurer la durée du parcours. Il faut aussi adapter son itinéraire en fonction des aléas de la route : embouteillage, pluie qui rend la chaussée impraticable, etc.

¹¹⁷ L'émigration internationale s'appuie d'abord sur la « *compétence de franchissement* », puis sur la « *compétence d'emplacement* ». Dans un premier temps, il faut mettre en place une stratégie pour passer les frontières : obtention d'un visa, recours aux services d'un passeur, etc. Ensuite, il faut se placer dans la société d'accueil en choisissant, par exemple, de s'installer dans une ville où résident déjà des compatriotes.

Compétences de la spatialité	Définitions de la compétence
Compétence métrique	Elle permet de maîtriser le proche et le lointain. Elle implique par exemple de savoir évaluer la durée d'un déplacement.
Compétence d'emplacement	Il s'agit de trouver la distance convenable pour chaque personne (y compris soi) et pour chaque objet. Les grossistes de <i>Ta'a Macabo</i> , qui s'installent au plus près des plantations pour être les premiers à acheter les récoltes, en sont une illustration.
Compétence de parcours	Elle consiste à suivre et à assurer un itinéraire. Au Cameroun, elle est stimulée notamment par la diffusion du téléphone (aide à l'orientation à distance).
Compétence de franchissement	Elle correspond au savoir-faire lié au passage des frontières, des sas de sécurité, etc. Dans le Moungo, elle s'exprime entre autres par le talent de négociation avec les forces de l'ordre (barrages formels ou informels, péages).
Compétence de découpage et de délimitation	Elle désigne la création d'unités spatiales élémentaires. Un cas d'école est celui des zonages instaurés ou repris par les Plans de développement Communaux [PCD] : les réserves forestières, les zones industrielles, etc.
Compétence scalaire	Elle renvoie à l'aptitude à distinguer le petit du grand. Ainsi, Loum est modeste en comparaison avec Douala, métropole multimillionnaire.

Tableau 3. Les compétences de la spatialité selon Michel Lussault (2013). Les exemples sont modifiés pour mieux coller au terrain d'étude.

2. Les individus combinent deux types de spatialité¹¹⁸

Il n'est pas difficile d'identifier des situations concrètes dans lesquelles territorialité et réticularité s'imbriquent. Frédéric Tesson (2014) suggère dans son HDR que les spatialités changent en fonction des étapes du cycle de la vie. L'expérience montre qu'en Afrique les enfants se divertissent, vont à l'école et participent aux tâches domestiques dans un périmètre équivalent à un quartier ou un village¹¹⁹. C'est en grandissant que, portés par un désir d'autonomie et de construction de soi, ils démultiplient les mobilités et ont tendance à adopter un mode d'existence fondé sur les réseaux. Mais Frédéric Tesson (2014) ne se contente pas de souligner l'évolution de la relation des hommes avec le monde. Il prétend aussi que cette dernière puisse être simultanément territoriale et réticulaire. Les travaux de Patrick Gubry (1996) sur les « *migrations de retour* » au Cameroun éclairent cette spatialité double. Ils nous enseignent que le territoire de naissance fonctionne comme un refuge, où le migrant peut rentrer

¹¹⁸La combinaison des spatialités est bien illustrée dans un texte d'Hélène Guétat-Bernard (2011 : p. 115). « [...] Les identités géographiques individuelles peuvent articuler et non opposer différentes formes de spatialité. Un même individu peut valoriser une identité marquée par les liens fort du « triangle magique culture-territoire-identité » (Cuillerai, Abeles, 2002 : 15, cité par Debarbieux). Mais il peut aussi, conjointement, mais à d'autres occasions ou engagements, pour d'autres raisons ou opportunités, apprécier une autre manière d'habiter plus marquée par la fluidité, la mobilité, le réseau ».

¹¹⁹À l'exception des cas de confiage.

pour échapper aux problèmes rencontrés au lieu de destination, comme le chômage ou l'échec scolaire. Mais les freins à sa réintégration au village, combinés au fait que les départs précédents ont élargi son horizon et ses aspirations, le poussent parallèlement à dédoubler les contacts avec la ville afin de repartir un jour.

La territorialité apparaît dans les années 1920 sous la plume d'un ornithologue anglais, Henry Eliot Howard. Elle se diffuse en géographie à partir des travaux de Claude Raffestin (1977 ; 1982), de Joël Bonnemaïson (1981) et de Robert Sack (1986). Pour Claude Raffestin (1982 : p. 170), la territorialité est « *le système de relation qu'entretient une collectivité – et partant un individu qui y appartient – avec l'extériorité et/ou l'altérité à l'aide de médiateurs* ». Elle est le rapport entretenu par l'homme socialisé, tant avec les membres de sa société et qu'avec ceux qui n'en font pas partie, à l'aide d'instruments. Ces derniers peuvent être abstraits, comme la coutume ou la loi, ou très concrets, comme la voiture ou le téléphone portable. Joël Bonnemaïson (1981 : p. 254) définit la territorialité comme « *la relation sociale et culturelle qu'un groupe entretient avec la trame de lieux et d'itinéraires qui constituent son territoire* ». Elle est comme un lien invisible qui unit toutes les personnes qui se revendiquent d'une même identité et qui se reconnaissent dans les mêmes lieux. Dans une autre publication, Joël Bonnemaïson (in : Antheaume & Al., 1989 : p. 502) la qualifie même de « *convivialité fraternelle* ». Robert Sack (1986) se démarque fortement des deux premières conceptions de la territorialité. Selon lui, elle est un outil de gestion des usages de l'espace. Recourir à cet outil signifie par exemple qu'au lieu d'expliquer à un enfant quel objet il a le droit de manipuler ou non dans une cuisine ou dans une chambre à coucher, ses parents vont simplement lui en interdire l'accès. En somme, la territorialité est un moyen de réguler son rapport aux autres ou de maîtriser l'utilisation de son espace. Marie-Claude Cassé (1995 : p. 70) l'assimile à un « *système de comportement* ». La territorialité mobilise certaines des compétences présentées plus haut, comme la « *compétence de découpage et de délimitation* » dans l'exemple donné par Robert Sack (1986).

La notion de réticularité partage une étymologie commune avec celle de réseau. Selon le CNRTL (2012), elle provient de la racine *rets*, qui signifie « *filet* ». Plus discrète dans la littérature que les dérivés du mot territoire, elle appartient cependant au jargon des professionnels et des chercheurs spécialisés dans l'étude du trafic passager et du fret¹²⁰. La réticularité désigne « *la capacité d'une structure à fonctionner en réseau* » (Bavoux & Al., 2011), ce

¹²⁰En atteste le chapitre qui lui est réservé dans « *Géographie des transports* », Armand Colin, 2011.

qui s'applique par exemple aux entreprises, qui déploient des relations (livraisons de manières brutes, navettage des salariés, etc.) à partir ou vers les villes où elles sont implantées (Montulet, in Bassand & Al., 2007). La réticularité est aussi employée pour rendre compte de l'éclatement des contextes individuels de l'existence, qui se manifeste à la fois par une augmentation notable du nombre de lieux parcourus et par une faible appropriation de ces derniers. Elle affleure dans la conclusion d'un ouvrage collectif sur Dar es Salaam, dans lequel Bernard Calas et ses co-auteurs (2006) montrent que les citoyens jonglent entre des espaces multiples dans lesquels ils ne s'investissent pas pleinement, se laissant ainsi la possibilité de rectifier leur trajectoire dans la ville ou même ailleurs. Il en va de même pour les activités productives, qui traduisent de moins en moins des projets professionnels sur le long terme. Comme pour les localisations résidentielles, les travailleurs se ménagent toujours une « *porte de sortie* », la flexibilité des occupations étant considérée comme une stratégie de minimisation des risques économiques. Ces attitudes se signalent par des connexions fragiles et temporaires à des lieux dispersés dans toute la métropole tanzanienne. Forts de ces constats, les auteurs optent pour une théorisation fluide des pratiques spatiales, en parlant notamment de « *spatialités-rhizomes* » (Calas & Al., 2006 : p. 379). On doit à Gilles Deleuze et Félix Guattari (1980) d'avoir diffusé la notion de « *rhizome* » au sein des sciences sociales. Cette idée est stimulante en ce qu'elle permet de considérer les systèmes de relations aux lieux et aux individus comme des entités organiques, capables de se ramifier ou de se rétracter comme les racines d'une plante (Deleuze & Guattari, 1980). La réticularité mobilise de façon privilégiée la « *compétence de parcours* » ou « *la compétence métrique* », essentielles dans les mobilités propres aux modes de vie contemporains. Cela ne signifie pas que les autres compétences ne sont pas employées, mais elles le sont moins ou différemment que dans la spatialité territoriale.

Conclusion

L'enjeu du chapitre est de questionner la place du territoire dans l'explication des faits géographiques. Les géographes ont tendance à accorder trop de place au territoire car il exerce un effet rassurant, en raison de son statut de repère fixe dans un monde qui change et qui perd ses anciens repères (Tesson, 2014). Sans corroborer le constat d'une disparition pure et simple du territoire, le chapitre justifie un usage plus restreint du mot dans une société camerounaise marquée, hier comme aujourd'hui, par d'importantes mobilités spatiales.

Pour répondre à cet enjeu, nous commençons par éclairer les conditions historiques de la « *géométrisation* » du Cameroun (Pourtier, in : Antheaume & Giraut, 2005 : p. 40). Nous montrons comment des sociétés, acéphales et mobiles au départ, ont peu à peu été intégrées à des circonscriptions politiques (arrondissements, chefferies, etc.). Le but est de faire ressortir l'ambivalence des territoires d'origine coloniale, qui sont simultanément des espaces-refuges (protection du groupe, solidarités) et des espaces-contraintes (contrôle des populations, rôles prescrits, normes). Plus loin dans le chapitre, nous discutons la vraisemblance du processus de déterritorialisation associé à l'accélération des mobilités. Nous mettons en lumière une forme d'affaiblissement de l'emprise des territoires sur les pratiques individuelles. Les mobilités et les télécommunications portent un potentiel de dépassement de l'ordre établi, elles participent à ouvrir un espace d'opportunités personnelles. D'un autre côté, la réussite économique et les ambitions électorales s'expriment de manière privilégiée dans les territoires. Ce point permet de voir que les territoires conservent une réalité, un usage, malgré le développement des mobilités. Les individus sont donc pris dans une sorte de tension, voire de contradiction, entre leurs efforts pour s'extraire du territoire et l'intensité des relations qui les y attachent. Nous formalisons cette tension à travers la complémentarité des notions de réseau et de territoire. Alors que beaucoup de géographes considèrent ces notions inséparables, nous préférons les isoler au motif qu'ils correspondent à des métriques différentes. Les territoires et les réseaux caractérisent deux modes complémentaires de mesure et de gestion du proche et du lointain, c'est-à-dire, deux modes d'action sur l'espace, deux spatialités (Lévy, 2003 ; Tesson, 2014).

En quoi cette approche par les spatialités est-elle stimulante ? Elle l'est parce qu'elle permet de rendre explicite ce qui est implicite dans les pratiques des acteurs et des groupes sociaux. Les activités humaines, de la production à la consommation, impliquent d'interagir avec d'autres personnes et, donc, de déjouer les distances. Selon leurs besoins, les individus privilégient telle technologie au détriment de telle autre et tel type de spatialité à la place de tel autre. Ainsi, les individus priorisent tantôt une spatialité territoriale lorsqu'ils sont en recherche de sécurité ou de reconnaissance sociale, tantôt une spatialité réticulaire lorsqu'ils instaurent des connections éphémères ou se trouvent temporairement dans un lieu, comme les nœuds de transport. Dans la mesure où les acteurs évoluent dans une société qui a ses codes et ses projets, les spatialités peuvent aussi avoir un caractère imposé. L'État camerounais a ainsi cherché à orienter les mobilités internes pour obtenir une répartition plus équilibrée de la population (INC, 2011). La spatialité d'un individu est donc complexe car elle résulte d'un arbitrage entre réticularité et territorialité, entre initiative personnelle et contrainte externe, etc.

CHAPITRE 3 : Une combinaison de méthodes d'enquête qualitatives et quantitatives

« [...] *Quand on va sur le terrain, on constate qu'on n'a absolument pas les outils élémentaires d'analyse. Il faut tout créer, ce qui dépasse les capacités d'un chercheur ou d'une équipe de chercheurs ayant des moyens réduits* [...] ». Entretien avec Bernard Charlery de la Masselière, réalisé par Bernard Calas et Sylvain Racaud (2016 : p. 339).

Lorsqu'une thèse porte sur un terrain d'Afrique tropicale, il est difficile d'accéder à des statistiques secondaires actualisées et fiables. Il n'y a qu'à prendre le dernier recensement camerounais pour s'en convaincre. Hormis le fait qu'il remonte à 2005¹²¹, il a été entaché dans son déroulement par un manque de rigueur méthodologique et de transparence. La presse s'étonne par exemple du fait que certaines métropoles (dont Douala et Bafoussam) n'aient pas été intégralement couvertes par les agents recenseurs (Linge, 2010). Pourtant, les enquêtes conduites depuis 1996 afin de mesurer l'évolution des conditions de vie des ménages camerounais au fil du temps (ECAM I à ECAM IV) se servent du dénombrement de 2005 comme base de sondage. Dans ce contexte de défiance vis-à-vis des données officielles, la solution réside dans la production de nouvelles données.

Ce chapitre s'efforce donc de clarifier les différents stades de la « fabrication » de ces matériaux empiriques, de défendre leur pertinence dans la mécanique réflexive, de baliser nos choix quant aux outils d'enquête mobilisés et d'opérer un retour sur certains problèmes soulevés par l'accomplissement d'un doctorat dans un pays du « Sud ». La thèse repose sur la combinaison de techniques quantitatives et qualitatives. Les premières servent à recueillir des données chiffrées, telles que le nombre de kilomètres parcourus au quotidien pour aller sur le lieu de travail ou le niveau de revenu mensuel. Ces données mathématiques ont permis la réalisation de cartes et l'évaluation de la taille de l'« espace de vie » de chaque répondant. Les techniques qualitatives aident à explorer les systèmes de valeurs et de croyances des individus, le sens qu'ils donnent aux objets ou aux comportements. Nous avons mobilisé cette technique d'enquête pour capter et analyser les représentations des habitants du Moungo quant à leurs mobilités et à leurs usages de la téléphonie cellulaire.

La collecte de ces données sur un terrain situé à plusieurs milliers de kilomètres est à l'origine de sentiments contradictoires. D'un côté, elle suscite un sentiment d'impuissance

¹²¹Un nouveau recensement de la population, le quatrième au total, est actuellement en cours de réalisation. À notre connaissance, aucune date de publication des résultats n'est encore prévue.

face à la détresse et au dénuement constatés sur place. D'un autre côté, le travail de terrain a été pour nous synonyme d'angoisse. Globalement très critiques à l'égard de la politique africaine de la France, les Camerounais nourrissent une certaine rancœur envers les ressortissants de l'hexagone, en particulier les jeunes. En 2015, le climat s'est tendu lorsque des médias ont affirmé que la secte islamiste *Boko Haram* était soutenue financièrement et militairement par Paris. Cette rumeur a provoqué une réaction « *antifrançaise* », qui s'est traduit pour nous par des invectives et des rejets de gens que nous désirions interviewer.

Le chapitre se divise en trois grandes sections. La section initiale présente les attendus de l'exploration. Ils sont de deux ordres, à savoir, constituer un réseau d'informateurs et réviser la question de départ. La seconde section se focalise sur l'enquête par questionnaire statistique. Elle en détaille d'abord les objectifs, puis expose les raisons qui justifient le choix du mode d'échantillonnage et du mode d'administration des questionnaires. Enfin, la dernière section concerne la mission de 2016. Après avoir fait un inventaire des données encore manquantes¹²², nous expliquons comment nous avons tenté de les obtenir. Le chapitre se termine par une réflexion *a posteriori* sur notre positionnement éthique.

I. La prise de contact avec le terrain (janvier-avril 2014)

A. Les objectifs de l'exploration

La première mission dans les districts de Loum, de Manjo et d'Éboné a surtout servi à prendre contact avec les autorités administratives et traditionnelles. En effet, un Européen ne reste pas longtemps *incognito* au Sud du Sahara, où, du fait de la culture de l'oralité, l'annonce de l'arrivée d'un *Nassara* qui pose beaucoup de questions ne tarde jamais à parvenir aux maires, aux préfets et aux chefs ou sous-chef de quartier. Par conséquent, afin d'éviter des tracasseries chronophages quant à une autorisation qui nous ferait défaut, nous nous sommes présentés à chaque lieu de pouvoir rencontrés sur la route. L'aide de Martin Kuété, professeur de géographie à l'université de Dschang, s'est avérée extrêmement précieuse pour approcher les élus et les chefs locaux. Se rapprocher des chefs traditionnels est intéressant à plus d'un titre, non seulement pour bénéficier de leur caution et de leur protection à l'intérieur de leur ressort territorial, mais également parce que leur rôle, qui mêle conservation des rites ancestraux et aménagement de l'espace de la chefferie, les place en position d'informateurs clefs.

¹²²Il nous manquait notamment des données de localisation des stations relais.

Ainsi, le chef de Kola a partagé avec nous des informations¹²³ sur l'élévation d'une tour relais sur ses terres. Il nous a aidés à mieux cerner la stratégie d'implantation des compagnies de télécom au niveau local.

Outre ce travail de réseautage, la première mission de terrain a permis de tester la question de recherche. Les travaux consacrés au téléphone cellulaire dans les pays africains notent tous son importance dans l'agriculture commerciale. Jacques Bonjawo (2011) et Martin Kuété (in : Charlery de la Masselière & Al., 2013) soulignent l'utilisation du portable pour la collecte d'informations sur les prix et sur les caractéristiques de la demande, mais ils n'approfondissent pas suffisamment toutes les représentations et toutes les motivations qui commandent la diffusion de cet objet. Ainsi, le premier objectif de la thèse est d'expliquer l'adoption du téléphone mobile par les acteurs de la production et de la commercialisation des denrées agricoles. La réalisation de cet objectif nécessite d'identifier au préalable les acteurs des filières¹²⁴ agro-alimentaires. Or, ils sont très nombreux. Du côté de la production se trouvent les planteurs et toutes les structures qui les encadrent, comme les organisations paysannes, les postes agricoles et les établissements de micro-crédits. Du côté de la commercialisation, les principaux protagonistes sont les sociétés de transport, de conditionnement ou de transformation des produits, les grossistes et les clients. Ce n'est qu'après avoir achevé le repérage des interlocuteurs potentiels que nous avons commencé les entretiens.

B. Le déroulement des premiers entretiens

Parmi les nombreuses parties prenantes impliquées dans la filière agro-alimentaire, nous nous sommes focalisés sur les producteurs, les transporteurs, les vendeurs et les clients car ils se trouvaient directement à proximité. Les premiers candidats aux entretiens ont été proposés par les chefs traditionnels, puis par les répondants eux-mêmes. Ce mode d'échantillonnage, connu sous le nom de « *boule de neige* », amène des biais significatifs puisque c'est le répondant qui contrôle la sélection des participants aux futurs entretiens. En revanche, il est très utile pour percer des milieux relativement fermés tels que celui des grossistes. De façon générale, nous n'avons pas rencontré d'embûche pour recruter des répondants. Mais, dans le détail, nous avons plus souffert pour approcher les femmes que les hommes. Souvent, lorsque nous sommes allés au marché pour nous entretenir avec une commerçante, nous avons essuyé

¹²³L'entretien avec le chef de Kola nous a permis de mieux cerner le type de sites ciblés par les constructeurs d'antennes et la nature du contrat que les opérateurs du réseau proposent au propriétaire du terrain.

¹²⁴Une filière est « *un ensemble d'agents économiques qui contribuent directement à la production puis à la transformation et à l'acheminement jusqu'au marché de réalisation du même produit* » (Essang & Al., 2003).

un refus. Et même lorsque nous avons réussi à négocier un entretien, nous avons dû faire face à la suspicion et à l'animadversion des époux. Quelques-uns ont interrompu l'entretien avant son terme, sans fournir d'explication à leur acte hostile. Nous aurions pourtant préféré qu'ils le fassent, car il y avait sans doute là-dedans matière à réflexions et à améliorations. Peut-être que cette attitude inhospitalière se justifie par la crainte de voir les femmes écouler moins de marchandises et, de ce fait, gagner moins d'argent, si elles acceptaient de se livrer à un entretien. Par ailleurs, les maris ont vraisemblablement été effrayés par les modalités pratiques de la recherche. En effet, les entretiens ont été enregistrés à l'aide de la fonction dictaphone intégrée dans notre téléphone cellulaire. Nous avons décidé de procéder ainsi à partir de la fin du premier terrain. La raison est qu'il est improductif de conduire la discussion et d'en recopier, en même temps, les propos sur un support papier. L'esprit n'est pas libre parce qu'il est absorbé par le travail d'écriture. Par conséquent, des données intéressantes risquent d'être perdues. Le recours au dictaphone s'est imposé comme une alternative fructueuse, bien qu'il soit intimidant pour la plupart d'entre des répondants.

C. L'élargissement de la question de départ

La question de recherche initiale explore les logiques d'appropriation du téléphone portable par les acteurs de la production et de la distribution alimentaires. L'accent est mis sur les raisons qui incitent les paysans, les grossistes, les détaillants ou les transporteurs à acquérir et à recourir au téléphone mobile. L'enjeu scientifique consiste alors à saisir de quelle manière s'organise le ravitaillement alimentaire des grandes villes et des pays limitrophes à partir du Moungo. Il se justifie d'une part par les objectifs de recherche du projet *Rurban Africa*, d'autre part par le désir de prolonger les conclusions des études antérieures. Par exemple, la thèse d'Emil Tchawe (2003) aborde cette question de l'approvisionnement des métropoles en nourriture, mais elle a été réalisée dans un contexte où la téléphonie cellulaire en était encore à son commencement. De ce fait, il reste beaucoup de choses à apprendre dans le Moungo sur les mécanismes de coordination économique via les TIC.

Pourtant, nos travaux se sont orientés dans une toute autre direction, et cela pour trois raisons essentielles. D'abord, s'intéresser à la pénétration de la téléphonie mobile dans le seul secteur de la production et de la commercialisation de produits agricoles revient à ignorer tous les autres domaines d'activité où cette technologie est également employée. L'artisanat et les services intègrent aussi l'usage du portable. Or, dans la mesure où les agriculteurs peuvent se consacrer à plusieurs activités, et donc recourir au portable dans des contextes professionnels

différents, la focalisation sur le seul « *vivrier marchand* » n'a pas de sens. Ensuite, si avoir un téléphone est souvent perçu comme un avantage dans la production et le commerce¹²⁵, les mobilités physiques restent importantes dans la relation aux fournisseurs et aux clients¹²⁶. Enfin, le portable et les transports ne sont pas mobilisés uniquement dans le cadre du travail, mais aussi au service des relations sociales. Ainsi, chaque année, à la Saint Valentin, le mobilier urbain se couvre de feuilles de papier où sont inscrits des numéros de téléphone. Les auteurs de ces annonces espèrent rencontrer leur futur partenaire amoureux. Le portable sert de premier contact, tandis que se voir est impératif pour approfondir la relation.

Ces arguments invitent à élargir le champ de la recherche. L'objectif n'est plus tant de comprendre pourquoi les acteurs de la production et de la distribution alimentaires s'équipent de téléphone portable, car cette question apparaît trop étroite après le premier terrain. Le but est d'expliquer comment les habitants du Mounjo, quelles que soient leurs activités, utilisent les technologies de la communication et des transports pour s'assurer d'être à la place la plus appropriée possible pour conduire leurs activités productives et non-productives. Cette visée peut être formulée sous forme interrogative. Comment les individus ajustent-ils leur position, au quotidien, au cours de la semaine ou au cours de leur vie, par rapport aux acteurs et aux lieux ?

II. La consultation par questionnaire structuré (janvier-avril 2015)

A. Finalités et structure de l'enquête

Le formulaire d'enquête utilisé dans le cadre de ce deuxième séjour sur le terrain comporte trente-et-une questions réparties en sept modules¹²⁷. Chaque module se réfère à des aspects très précis du concept d'« *espace de vie* ». Le début du questionnaire a pour fonction d'obtenir des données générales sur les sondés, comme l'âge, le sexe, le niveau d'étude ou encore le statut marital. En effet, sans céder aux sirènes déterministes et à la tentation d'interpréter les comportements humains dans une perspective linéaire, les facteurs démographiques et sociaux ne peuvent pas non plus être complètement ignorés dans la mesure où ils contribuent à éclairer les attitudes et les trajectoires de vie individuelles. Par exemple, dire que les jeunes, en particulier ceux qui ont fréquenté l'école moderne, de langue européenne, recourent plus naturellement au téléphone portable et à Internet que leurs aînés est un truisme

¹²⁵Se reporter à la section « *Le portable aide à se coordonner dans les affaires* » du Chapitre 8.

¹²⁶Pour contrôler la qualité de la marchandise, par exemple.

¹²⁷Un exemplaire du questionnaire utilisé en 2015 est fourni en annexe.

dans l'Afrique du XXI^{ème} siècle (Tankeu, 2005 ; Alzouma, 2008). Il en va de même pour les mobilités géographiques : un trentenaire célibataire est probablement plus tenté par l'aventure migratoire qu'un retraité dont l'unique désir est de finir sa vie paisiblement dans le village qui l'a vu naître et grandir. Par ailleurs, à l'opposé du questionnaire du projet *Rurban Africa*, le présent sondage ne recueille pratiquement aucune information sur le ménage¹²⁸. Nous avons choisi de centrer l'étude sur les individus plutôt que sur les ménages et cela pour plusieurs raisons. Au-delà de la difficulté à délimiter avec précision les contours du ménage¹²⁹, il nous est apparu important de tenir compte de l'autonomie croissante dont jouissent les acteurs dans l'élaboration et la poursuite de leurs moyens d'existence. Les femmes par exemple ont acquis une plus grande indépendance financière depuis que la caféiculture s'est effondrée au profit d'une polyculture légumière et fruitière qu'elles contrôlent de l'exploitation à l'assiette du consommateur (Guétat-Bernard, 2008). En outre, les entretiens individuels sont la meilleure manière de recueillir des données fiables. Il est plus aisé de parler de soi-même, de témoigner de ses propres expériences, que de se faire le narrateur de la vie d'autres personnes.

La seconde rubrique du questionnaire permet de se faire une idée du capital foncier à la disposition de chacune des personnes interviewées. Il s'agit, pour commencer, de déterminer le nombre de parcelles cultivées par le répondant (Q-2.1.) puis, dans un deuxième temps, d'obtenir une estimation de leur taille (Q-2.2.). Nous avons choisi de recueillir ces données car elles ont une répercussion, positive ou négative, sur les réserves en nutriments des familles et sur les gains tirés de l'agriculture. Il est probable, en effet, qu'un champ d'un hectare ne suffise pas pour satisfaire l'appétit et honorer les échéances financières des individus. C'est pourquoi ces derniers s'engagent dans des stratégies d'expansion foncière qui passent par l'achat, la location ou l'appropriation de terres additionnelles jugées vacantes (Q-2.2.). Mais ces tentatives d'extension des domaines agricoles sont compliquées à mettre en œuvre dans un département où le stock de terrains disponibles s'est amoindri sous l'effet de la multiplication des acteurs en concurrence pour occuper, contrôler et exploiter le sol. Ainsi, les grands projets infrastructurels de l'État et les concessions gigantesques octroyées aux agro-industries réduisent dramatiquement les surfaces arables, tout en exacerbant les tensions qui préexistent dans

¹²⁸À l'exception de quatre questions portant sur les stratégies d'adaptation de la taille et de la composition du groupe domestique ?

¹²⁹Le ménage est une notion difficile à saisir dans un contexte marqué par la pluri-résidence. La pratique de pluri-résidence fait l'objet d'un traitement plus détaillé au Chapitre 5.

les zones densément peuplées¹³⁰ ou qui accueillent des effectifs significatifs d'immigrants. Les disputes autour de la ressource foncière impliquent donc des protagonistes d'importance inégale : il peut aussi bien s'agir de deux voisins qui se querellent sur les limites de leurs jardins respectifs que d'un planteur expulsé par les autorités en vue de la réalisation d'un équipement quelconque. Dans pareil cas, les personnes disposant d'un titre de propriété sont clairement avantagées sur celles qui en sont dépourvues puisqu'elles peuvent mieux défendre leurs droits et sont susceptibles de recevoir une compensation financière en cas d'expropriation (Q-2.2. à Q-2.5.). Afin de fuir la saturation des terroirs et les contentieux liés à l'utilisation du foncier, certains paysans n'hésitent plus à prospecter des terres éloignées de leur village. Il en résulte une plus grande dispersion des parcelles relevant d'une même ferme (Q-2.6.), un processus qui mérite la plus grande attention lorsqu'on s'intéresse à la construction et à l'évolution des « *espaces de vie* » individuels.

L'enquête se poursuit par une série de questions sur les mutations actuelles des systèmes de production agricole. L'ambition est de mieux comprendre comment les paysans parviennent à répondre à leurs exigences en nourriture, mais également en numéraire. Le premier point de discussion de cette partie (Q-3.1.) s'intéresse à l'origine de la main d'œuvre utilisée dans les champs. En effet, si l'agriculture était auparavant surtout une affaire familiale, il n'en va plus de même aujourd'hui. Les planteurs embauchent des tâcherons salariés extérieurs à la sphère domestique, soit en substitution des enfants partis à l'école ou en migration, soit en renfort pour des tâches saisonnières. Plus loin, le tableau Q-3.2. se concentre sur un autre aspect du processus d'intensification des systèmes de production agricoles, l'épandage de produits phytosanitaires et d'engrais synthétiques dans les petites exploitations maraîchères. Ces intrants chimiques sont souvent indispensables aux planteurs qui cherchent à accroître leurs rendements, à faire grossir leurs fruits, leurs légumes et leurs tubercules et à garantir la qualité de la récolte, cela afin de peser plus lourd dans les négociations avec les *Bayam-Sellam* et d'augmenter les chances d'obtenir un revenu mirifique. Le module n°3 s'achève par des questions sur la saisonnalité des récoltes (Q-3.3.) et sur la commercialisation des diverses denrées agricoles (Q-3.4). Les questions Q-3.3. et Q-3.4. revêtent une importance particulière car elles mettent en exergue l'irrégularité de l'apport en nourriture et l'incertitude des revenus liés à la vente des produits de la terre.

¹³⁰De l'ordre de 92 habitants par kilomètre carré dans l'arrondissement de Loum (MINADT, 2012b). Ce chiffre est près de deux fois supérieur à la densité de peuplement au niveau national, d'environ 49 habitants par kilomètre carré (Perspective Monde, 2016).

La quatrième section du questionnaire insiste sur la diversification des moyens d'existence. Elle démarre par la collecte d'éléments descriptifs sur les professions non agricoles exercées par les individus, avec un intérêt prononcé pour les aspects contractuels et pour le type des entreprises dans lesquelles les sondés sont actifs (Q-4.1.). Certes, nous nous attendions à ce que l'écrasante majorité des interlocuteurs complètent leurs revenus agricoles à partir du secteur informel, dans lequel il n'existe par définition aucune sécurité de l'emploi. Il est d'ailleurs raisonnable de supposer que l'absence de contrat de travail écrit et, partant, le manque de certitudes sur la pérennité de l'occupation et sur le versement d'un salaire régulier, concoure à déstabiliser les « *moyens d'existence* » personnels. Nous nous demandions toutefois si, dans un pays corrodé par la corruption, le clientélisme et le défaut de confiance entre agents économiques, l'engagement bilatéral entre un travailleur et son patron revêt toujours une dimension protectrice. Le climat de méfiance sus-évoqué fait que nous anticipons un nombre significatif d'autoentreprises dans les arrondissements étudiés. Ce quatrième bloc de questions se prolonge par une discussion autour des reconversions professionnelles menées par l'informateur depuis trois ans, l'accent étant mis sur les motivations et sur les lieux concernés par le changement d'activité (Q-4.2.). La validité d'un tel sujet d'échange se justifie dans un projet doctoral dont l'ambition est de faire ressortir la flexibilité des « *moyens d'existence* » et de leur inscription spatiale. Pour terminer, un tableau inséré en bas de page répertorie l'ensemble des métiers, agricoles et non-agricoles, pratiqués par les participants au sondage dans le mois précédent. Il a pour finalité d'évaluer la part de chaque activité dans la formation du revenu mensuel global, apportant de la sorte un éclairage sur le poids relatif de l'agriculture dans la rétribution des individus (Q-4.3.).

Un cinquième segment du formulaire d'enquête traite des questions relatives à la mobilité spatiale. Il s'attache d'abord à retracer la trajectoire migratoire des enquêtés en reportant dans un tableau tous les lieux où ils ont séjourné depuis la naissance, sur une période d'au moins un an. La migration entre parfaitement dans mon champ d'étude car celui ou celle qui l'a entreprise revient au point d'origine chargé d'expériences et d'idées innovantes, souvent nanti d'un pécule et de nouvelles relations sociales, qui permettent la construction et le renouvellement des « *moyens d'existence* » (Q-5.1.). L'enquête s'intéresse ensuite aux mobilités temporaires, c'est-à-dire celles qui ne donnent pas lieu à un transfert définitif du lieu de résidence. Il est ainsi demandé aux sondés d'inventorier dans une grille les déplacements réalisés la veille de mon passage, en spécifiant le lieu et l'heure du départ, le ou les mode(s) de transport emprunté(s) ainsi que le coût, le ou les motif(s) et la destination finale du voyage. Les

éventuels arrêts survenus en cours de route sont eux aussi consignés, car ils nous informent sur le déroulement exact du trajet : changement de véhicule avec, par exemple, transfèrement de la mototaxi au car interurbain, visite impromptue à une connaissance, achat de nourriture ou de cadeaux, etc. (Q-5.2.). L'ultime question de cette rubrique relève d'une logique similaire, mais elle se présente sous forme cartographique et non tabulaire. Notre intention, à cet endroit, est de représenter géographiquement les itinéraires suivis par les interviewés durant la semaine précédant la rencontre afin de gagner une image plus claire de l'ampleur des espaces de vie individuels (Q-5.3.).

Le sixième module comprend deux volets complémentaires. Le premier se soucie des flux d'argent, de biens et de nourriture qui s'effectuent à l'intérieur de structures familiales et de cercles amicaux toujours plus éclatés dans l'espace du fait des migrations. Il a pour tâche de déterminer la fréquence, la provenance et les acteurs impliqués dans ces échanges, concourant ainsi à apprécier la force des liens de solidarité interpersonnels et à appréhender la complexité des interrelations ville-campagne (Q-6.1. et Q-6.2.). L'entraide réciproque entre personnes appartenant à un même réseau social est d'autant plus indispensable qu'elle constitue, pour les ruraux, l'une des principales sources de financement de l'agriculture et du petit commerce et, pour les citadins, un moyen de se préserver des risques de pénurie alimentaire et de maintenir son identité ethnique en consommant les mêmes plats qu'au village, même dans l'expatriation. La seconde moitié de cette section s'efforce de décrire aussi finement que possible les usages que les répondants font de leur(s) téléphone(s) mobile(s) et d'Internet. L'accès aux TIC est profondément inégalitaire au Cameroun (Chapitre 4). En outre, à l'instar de ce que l'on observe en Europe, la pratique télécommunicationnelle ne se restreint plus aux murs du foyer domestique. Alors qu'auparavant les personnes équipées d'un poste fixe faisaient office de messagers pour les habitants dont l'un des proches résidait à l'étranger, le contact avec les absents peut désormais s'entretenir depuis la rue, le restaurant du quartier voire même depuis le siège d'un car interurbain. Les transports et les TIC nourrissent en effet de plus en plus un rapport de complémentarité. Sur le plan fonctionnel, d'abord, puisque la généralisation et la miniaturisation des outils de télécommunication transforment les temps de parcours, habituellement perçus comme libres, en moments propices à toutes sortes d'activités productives, récréatives ou liées à la famille. Sur le plan organisationnel, ensuite, puisque les GSM donnent l'opportunité de décider et/ou de changer l'heure d'un rendez-vous en cours de route (Jauréguiberry, 2003). Indépendamment des aspects strictement temporels (durée et récurrence) et géographiques (lieux) de l'usage des technologies de l'information et de la

communication, l'étude prête également attention à l'identité des personnes contactées par le répondant, car c'est un moyen d'obtenir un aperçu de l'étendue et de la richesse de ses relations sociales (Q-6.3. et Q-6.4.). Relations sociales dont on a dit qu'elles contribuent à la circulation des ressources et à l'exécution des projets de mobilité (Chapitre 1).

La dernière rubrique du questionnaire explore les barrières physiques, mentales et culturelles qui s'opposent à la circulation des hommes, des marchandises et des idées dans le couloir du Moungo. Dans un premier temps, les individus sont invités à jauger, en fonction de leur vécu, les distances (en kilomètres, en temps et en argent) qui les séparent de l'artère asphaltée la plus proche et de quelques lieux emblématiques tels que le marché municipal, la sous-préfecture et la métropole doualaïse (Q-7.1.). Cette question a une visée analytique puisqu'elle s'attache à comprendre la façon dont les participants à l'étude se représentent l'espace dans lequel ils vivent. En effet, certains endroits, disons pour illustrer un *call-box* situé au bord d'une route nationale ou une grande agglomération urbaine, sont fréquentés avec une telle assiduité qu'ils en deviennent familiers et sont jugés proches, alors que les distances topographiques vers ces localités peuvent s'avérer importantes. Réciproquement, les sites où l'on ne s'arrête jamais et sur lesquels on ne dispose que de minces informations passent pour des *terra incognita*, avec lesquelles l'occurrence de contacts est hautement improbable, sans pour autant être localisés à l'autre bout du pays. Dans un second temps, les répondants sont amenés à se prononcer sur la qualité du réseau de téléphonie cellulaire dans leur commune (Q-7.2.). Indubitablement, le portable s'est imposé comme un outil indispensable à tous les domaines de la vie économique et sociale, mais son usage n'est pas possible partout pour des raisons à la fois techniques et commerciales (Chapitre 4).

B. Test et révision de l'instrument empirique

Une première version du questionnaire a été testée sur un groupe de dix volontaires au milieu du mois de février 2015. L'objectif principal de l'étude pilote était de s'assurer auprès du public de la clarté du vocabulaire utilisé dans les questions. Il s'agissait également de vérifier le bienfondé de certaines portions du questionnaire par rapport à la problématique de recherche. La question sur l'accès à l'Internet mobile par exemple, qui serait tout à fait justifiée en Europe, a-t-elle vraiment toute sa place dans un pays où une partie de la population utilise des téléphones basiques sans possibilité de connexion au Web ? Dans un registre différent, ce premier galop d'essai a été l'occasion d'éprouver la structure du formulaire d'enquête. Il était ainsi nécessaire de contrôler que les points les plus sensibles, tels que l'identification des per-

sonnes appelées la veille de l'enquête, soient bien abordés à la fin de l'entrevue. Le questionnaire a été administré en français par le chercheur. Nous n'avons pas envisagé de laisser l'enquêté remplir lui-même le formulaire d'enquête, d'abord parce que certains individus interrogés ne savent ni lire ni écrire et, ensuite, parce que nous redoutions des erreurs liées à l'usage de codes dans plusieurs rubriques du questionnaire. La phase de pré-enquête a dévoilé plusieurs imperfections qui ont été rectifiées dans la version définitive du questionnaire. Pour certaines questions par exemple, le principe d'exhaustivité n'était pas respecté ce qui signifie que certaines possibilités de réponse n'étaient pas proposées aux sondés. Autre défaut identifié, le schéma de localisation des parcelles foncières séparait l'arrondissement et la commune, alors qu'il s'agit d'un seul et même espace.

C. Fabriquer un modèle réduit de la réalité : la méthode des quotas

Si, au début de l'étude, nous avons prévu d'utiliser une technique d'échantillonnage probabiliste, qui présente l'avantage de pouvoir généraliser les résultats obtenus à l'ensemble de la population mère, l'absence de base de sondage (liste et localisation des personnes susceptibles de participer à l'enquête) a contrecarré les projets initiaux. Nous connaissions certaines caractéristiques des habitants du Mounjo grâce au dernier recensement de la population et au dépouillement des questionnaires administrés l'année passée pour le compte du projet *Rurban Africa*. Ainsi, la pyramide des âges réalisée par Martin Kuété et son équipe (2015) démontre toute la jeunesse des personnes résidant dans le département, puisque la plupart des répondants a entre 15 et 30 ans en 2014. À une autre échelle, nous savions que les arrondissements de Loum et de Manjo sont majoritairement urbains, contrairement à celui du Nlonako où la plus grande partie des gens vit dans l'espace rural.

Nom des districts	Croissance de la population de la ville-centre			Répartition de la population à l'échelle de l'arrondissement		Répartition de la population à l'échelle de l'arrondissement		
	1976	1987	2005	Hommes	Femmes	Milieu Urbain	Milieu rural	Total
Loum	26 754	28 465	37 537	19 487	20 220	37 537	2 170	39 707
Manjo	15 434	19 809	26 758	16 320	17 910	26 758	7 472	34 230
Nlonako (Éboné)	-	-	3 152	7 151	7 110	3 152	10 849	14 261

Tableau 4. Croissance de la population urbaine à Loum et à Manjo et répartition de la population en fonction du sexe et du lieu de résidence (Source : Neba, 1999 ; BUCREP, 2010a).

Les districts de Loum, de Manjo et du Nlonako se différencient aussi par le poids numérique des femmes dans la population résidante : plus nombreuses que les hommes dans les deux premières subdivisions citées, elles sont moins présentes dans le Nlonako où les individus de sexe masculin les surpassent légèrement. Compte tenu des contraintes propres à l'investigation et des données disponibles, le choix a été fait d'appliquer la méthode d'échantillonnage par quotas, qui consiste à respecter dans l'échantillon les proportions connues dans la population mère (Dumolard & Al, 2003). Dans notre cas, par exemple, connaissant le poids des 15-30 ans dans la zone d'étude et l'influence de l'âge sur la mobilité spatiale et l'usage des télécommunications, nous avons délibérément privilégié cette génération au détriment des autres. Pareillement, une place plus grande a été accordée aux citadins et aux femmes à Loum et Manjo, et inversement dans la subdivision du Nlonako. Il s'agit en fait de construire un modèle réduit de la réalité en sélectionnant les futurs participants à l'enquête à partir d'une série de critères préétablis. Par conséquent, tous les individus n'ont pas la même probabilité d'être retenus pour le sondage, ce qui est un trait commun à toutes les procédures d'échantillonnage qui ne sont pas fondées sur le hasard (Dumolard & Al, 2003). Concernant la taille de l'échantillon, plutôt que de la déterminer par une formule mathématique, nous avons décidé de l'adapter de façon pragmatique aux ressources limitées sur lesquelles je pouvais m'appuyer sur le terrain, à savoir l'absence d'assistance¹³¹ lors des enquêtes, la nature non extensible des moyens financiers, les difficultés d'accès à certains villages (jusqu'au prêt d'un véhicule en 2016), etc. Par commodité dans les calculs, nous avons auditionné un millièème de la population des trois arrondissements à l'étude, soit 88 personnes au total.

D. Des formulaires remplis directement par l'enquêteur

Les entretiens se sont déroulés au domicile des répondants, ce qui n'a pas toujours été très commode dans la mesure où les proches et les passants ont troublé, par leurs questions et leurs remarques, le calme nécessaire à ce type d'exercice. Ils ont été conduits en français, sans traducteur, la langue de Molière étant avec celle de Shakespeare le seul trait d'union entre les différentes ethnies camerounaises¹³². Comme pour la phase de pré-enquête, nous avons nous-

¹³¹Nous avons toutefois bénéficié de l'aide d'Emmanoël Nantin, un ami de Douala. Après une matinée de formation à la méthodologie d'enquête en sciences sociales, il nous a assisté pour la collecte des données à Bakwat en avril 2015.

¹³²Le Cameroun compte plus de 240 langues nationales (INC, 2011). La diversité linguistique fait écho à la diversité des ethnies. L'ethnie est une communauté plus ou moins large, aux limites et à l'origine floues, mais dont les membres partagent des croyances, des coutumes, des valeurs, etc. Comme la nation subjective, l'ethnie correspond surtout à un sentiment et à une volonté d'appartenir à un groupe, sentiment qui peut être renforcé par le regard des autres (Nkankeu, 2008).

même rempli le questionnaire pour assurer la lisibilité et la qualité des données recueillies. Nous nous sommes aussi efforcés de faire correspondre le vocabulaire de l'entretien au parler local. Ainsi, au Cameroun, on ne désherbe pas, on « brûle » les mauvaises herbes ; on ne fait pas le plein d'essence, on « carbure » sa voiture ; etc. Utiliser les expressions du cru nous a tout de suite fait changer de dimension. Nous sommes passés en quelques phrases du statut de personne qui ne connaît rien au Cameroun à celui de doctorant assez bien inséré dans son milieu d'accueil. La distance sociale a donc été réduite, de même que la méfiance que les locaux pouvaient nourrir vis-à-vis d'un Européen dont ils ne connaissaient rien, et les réponses d'ordinaire si brèves dans le cadre d'un questionnaire fermé ont eu tendance à s'allonger.

III. La dernière immersion (février 2016)

A. L'approfondissement qualitatif et la réalisation d'un suivi

De façon générale, l'ultime mission à Loum devait servir à compléter le jeu des données qualitatives collectées depuis 2014. En particulier, elle était la dernière chance pour mener des entretiens avec des femmes. L'enjeu de ces entretiens était de vérifier l'existence dans le Moundou d'une différenciation hommes-femmes en matière de mobilités. En effet, à Douala, comme à Dakar, Conakry et Niamey, les femmes se déplacent moins souvent, moins vite et moins loin que les hommes (Godard, 2002 ; Diaz-Olvera & Al., 2007), avec, pour conséquence probable, une polarisation des activités autour du domicile. Le recrutement s'est fait en ciblant les personnes immédiatement disponibles, c'est-à-dire les femmes aperçues sur le perron des habitations en train de « passer le temps ». Cette technique se nomme échantillonnage par convenance. Elle induit de nombreux biais, car les mères ou épouses absentes sont *de facto* tenues à l'écart de l'étude. Mais elle a le mérite de la simplicité et de la rapidité, ce qui n'est pas du tout négligeable au regard de la durée restreinte du terrain (quatre semaines) et des difficultés rencontrées dans le recrutement des répondantes depuis 2014.

La dernière mission a par ailleurs fourni l'occasion d'effectuer un suivi de la situation des répondants des campagnes précédentes. Ainsi, à l'hôtel où nous résidions, le personnel a été profondément renouvelé entre 2014 et 2015. Certains employés, qui ont participé à l'étude statistique de 2015 ont quitté Loum pour Douala. C'est le cas de Stéphanie, dont nous avons pu suivre la trajectoire en retournant chez son père, Jules. L'intérêt est alors de comprendre les circonstances (objectifs, rôle des *feedbacks* et des réseaux sociaux, etc.) de cette migration, qui provoque un « glissement » de l'« espace de vie » (Robette, 2009 : p. 122), soit un transfert d'une partie des localisations propres à la jeune femme. Autre exemple à Kola, où le chef a pu finaliser certains projets. Il a notamment accepté la proposition de bail de Viettel et mis à

disposition une partie de ses terres pour élever une tour relais. Les loyers versés par l'opérateur vietnamien ont été réinvestis dans l'extension du parc à porcs et dans le lancement d'une exploitation poivrrière. L'antenne, mise en service en 2016, a pu être géolocalisée et cartographiée.

B. La « cueillette » des points GPS

La réalisation d'une carte des « zones blanches » s'impose pour identifier les villages et les quartiers où il est impossible d'utiliser son portable. Mais la réalisation d'une telle carte demande des données géographiques (disposition du relief, occupation du sol) et techniques (portée du signal, hauteur des tours, orientation des émetteurs, etc.). Les données techniques sont jugées tellement sensibles qu'aucun opérateur n'a consenti à nous les fournir [Entretien avec Issa, 2014 ; Entretien avec Jean-Paul, 2016]. La justification officielle de ce refus est la crainte du piratage des *antennes relais*, mais cette menace est peu probable au regard de nos compétences. La justification officieuse est autrement plus concrète. Les opérateurs de téléphonie mobile n'ont aucun avantage à voir un doctorant représenter sur une carte les nombreux espaces mal ou pas desservis par la 2G. Cela renforcerait l'image d'opérateurs dont le niveau de service est inférieur à celui prévu dans le cahier des charges, ce qui est peu favorable au commerce. Par conséquent, nous avons dû récolter les données techniques d'une autre façon. Il existe un certain nombre de ressources qui permettent de se construire une culture technologique sur la téléphonie mobile. L'ouvrage de Karine Poupée (2003) nous apprend par exemple que les types de tours varient selon l'espace d'implantation. Les antennes omnidirectionnelles, généralement très élevées, sont privilégiées dans les zones rurales peu denses comme celles du Moungo. Dans ce cas, un mât dessert une cellule de vingt kilomètres de contour. En ville, on trouve plutôt des tours directives car les utilisateurs sont plus nombreux et les ondes se propagent moins bien. Elles arrosent un immeuble et ses abords. Les cellules n'excèdent pas quelques centaines de mètres carrés. De plus, il existe sur Internet des services (*Opensignal, Cell Mapper, Nperf, etc.*) qui fournissent l'emplacement des stations de base et une estimation de la qualité du réseau partout dans le monde. Ces sites fonctionnent grâce à la participation des usagers, qui rendent compte de la qualité de la couverture sur le terrain. Les rapports et les cartes publiés aident à se faire une idée, mais ils ne sont pas suffisamment vérifiables et exhaustifs pour être utilisés dans une thèse¹³³.

¹³³Par ailleurs, le projet de cartographier les « zones blanches » nous a incités à nous intéresser à la fourniture en énergie électrique. En effet, les stations relais ont besoin d'être alimenté en permanence en électricité. Les zones non-raccordées au réseau d'électricité risquent donc d'être dépourvues d'*antennes relais*. Il existe un système

Les relevés GPS ont donc servi à produire une carte à jour et dont nous connaissons précisément l'origine des données. Outre la position des *antennes relais*, nous avons enregistré les coordonnées des lieux dénués de couverture téléphonique. Un lieu était considéré comme non-desservi à partir du moment où notre portable indiquait « *Aucun Service* » pendant au moins une minute. Ce temps était nécessaire pour distinguer les espaces où la réception est fluctuante de ceux où elle est véritablement impossible. Cependant, en dépit de cette précaution, les données recueillies (ainsi que la carte 2 qui en résulte) sont à considérer avec prudence. Premièrement, elles dépendent des milieux où nous nous sommes trouvés pendant la mesure (anthropique ou naturel) et des obstacles (troncs d'arbre, parois rocheuses, murs en béton, etc.) que l'onde a dû traverser pour parvenir jusqu'à nous. En nous positionnant de façon différente ou en choisissant d'autres lieux, nous aurions obtenu des résultats différents. Deuxièmement, les données recueillies sont fonction des outils employés et notamment de l'appareil grâce auquel nous avons vérifié l'indisponibilité du service. Nous nous sommes appuyés sur un Smartphone. Or, les appareils plus récents et plus sophistiqués parviennent plus facilement que des modèles anciens ou basiques à accrocher l'émission radioélectrique lorsque celle-ci est amoindrie. Ceci implique qu'un autre chercheur ne pourrait pas aboutir aux mêmes résultats que nous car n'effectuant pas les mesures dans les mêmes conditions au départ.

À ce stade, nous avons détaillé notre méthodologie et nous l'avons justifié. Cependant, plusieurs de nos choix soulèvent des questions éthiques. Par exemple, l'implication des chefs traditionnels à la fois comme informateurs et comme autorité garante de notre sécurité peut être débattue. En effet, si elle a facilité les choses, notamment au début de la thèse, elle est aussi un encadrement. Par ailleurs, la mobilisation d'hommes et de femmes dans le cadre de notre thèse ne peut faire l'économie d'une réflexion sur la relation enquêteur-enquêté. En effet, la géographie, et les sciences humaines en général, ont beaucoup évolué quant à leur rapport au terrain. Ce dernier n'est plus seulement l'espace étudié, c'est le lieu du partage (des savoirs, etc.) et de la rencontre (Lacoste-Dujardin, 1977). Quelles sont les conséquences positives ou négatives de cette rencontre ? Comment les anticiper et, si besoin, les prendre en charge ?

d'information sur l'électrification du Cameroun, mis en place par la direction de l'électricité au sein du ministère de l'énergie et de l'eau. Les données qui y sont présentées sous forme de carte datent de 2012. Nous avons actualisé ces données en prenant des points GPS le long de certaines lignes mises en tension entre 2012 et 2016.

C. Réflexions sur l'éthique et applications au terrain d'étude

La question de la posture du géographe sur le terrain est ancienne, comme le prouvent les deux numéros que lui a consacrés « *Hérodote* » à la fin des années 1970. Dans le premier numéro, Yves Lacoste (1977 : p. 3) affirme la nécessité de s'interroger sur « *la responsabilité du chercheur envers les hommes et les femmes qu'il étudie ou dont il analyse le territoire* ». Depuis lors, la prise de distance vis-à-vis de l'espace d'enquête et de ses habitants est devenue systématique, comme en attestent les travaux d'Olivier Milhaud (2006), de Béatrice Collignon (2010) ou de Judicaëlle Dietrich (2013).

Olivier Milhaud (2006) distingue deux types d'éthique. Le déontologisme concerne la méthodologie du chercheur : il suppose le respect de certaines règles, comme l'honnêteté et la bienveillance à l'égard des enquêtés. Le conséquentialisme évalue la portée d'une étude à l'aune de ses répercussions positives ou négatives prévisibles pour les populations. Poussé jusqu'au bout, cette posture risque de mener à l'utilitarisme : en jugeant ses actes seulement en fonction des résultats attendus, le danger est de se fermer à toute rencontre imprévue. Or, le terrain est aussi un cadre où l'on apprend ce qu'est l'autre, ce qu'il vit et ce qu'il ressent (Calas & Racaud, 2016). Cette connaissance des populations qui habitent le terrain est une étape inévitable de la démarche géographique, comme l'a rappelé Michel Lesourd lors d'une journée d'étude à Toulouse¹³⁴, en 2014 : « *Étudier le territoire, c'est étudier les sociétés qui sont sur le territoire* ». Une autre dérive favorisée par le conséquentialisme est de faire primer les fins humanistes au détriment d'objectifs purement scientifiques. Julien Aldhuy (in : Séchet & Veschambre, 2006) estime que la géographie sociale a pour but de produire un savoir critique, c'est-à-dire émancipateur. Elle vise donc une sorte de libération des individus par rapport aux formes de domination (politique, économique, de genre, etc.). La géographie devient dès lors appliquée au sens qu'elle concoure, par son étude des injustices sociales et spatiales, à éradiquer les maux de la société. Mais une telle géographie s'expose au danger de l'instrumentalisation : des ONG, des promoteurs de politiques publiques, des acteurs privés peuvent être tentés d'utiliser, voire de manipuler, les résultats de la recherche afin de valoriser et de légitimer leur action (Dietrich, 2013 ; Lacoste, 2014).

L'application de certaines précautions déontologiques a eu des effets sur le déroulement de la recherche. Par exemple, informer les opérateurs de téléphonie cellulaire de notre intention de cartographier les « *zones blanches* » a été mal perçu. La réalisation d'une telle

¹³⁴« *Les Doctorales de la Ruralité* », qui se sont tenues du 13 au 14 novembre 2014.

carte menace l'image de marque des compagnies de télécommunication. On retrouve à travers cet exemple une idée d'Yves Lacoste (1977 ; 2014) : la géographie est une connaissance stratégique, qui est potentiellement dangereuse pour certains intérêts. Par ailleurs, dire aux répondants qu'on est parrainé par une université et qu'on bénéficie du soutien des chefs traditionnels et des élus confère une proximité avec le pouvoir. Les discours recueillis s'en ressentent : ils sont soit plus lisses, par peur qu'une critique trop aiguë soit relayée, soit plus revendicatifs, par espoir que les doléances soient transmises aux autorités. Aucune de ces formes de discours n'est illégitime, mais elles nous mettent dans une position inconfortable : devons-nous jouer le rôle de porte-parole des populations et, si oui, que devons-nous choisir de dire et que devons-nous taire ? En outre, quel peuvent être les effets de nos prises de position ?

Il n'est pas facile de répondre à ces questions. C'est pourquoi, nous avons opté pour une posture aussi neutre que possible. Nous avons notamment renoncé à transmettre aux autorités les résultats des enquêtes. Nous pensions qu'en remettant nos conclusions aux chefs et aux élus, ces derniers se saisiraient des problèmes concrets du Moungo (délabrement du marché central de Loum, manque d'entretien des routes, etc.) ; de cette manière, la recherche avait une utilité concrète pour les habitants en participant au développement de leur région. Mais, avec le recul, nous nous sommes aperçus que le transfert d'informations aux décideurs politiques pouvait être contre-productif pour les populations. Imaginons un instant que la thèse souligne la saturation de l'espace public par les *call-box* et que l'État s'en serve pour les déplacer ou les supprimer, nous serions à l'origine d'une expérience négative, accompagnée par une perte de revenu, pour des dizaines de personnes. La solution réside dans le partage de données avec les habitants eux-mêmes, afin qu'ils se les approprient, qu'ils décident ce qu'il y a lieu d'en faire (au sein d'un *comité de développement* par exemple). L'avantage de cette démarche est que les habitants sont à la fois participants et destinataires de la recherche : mieux informés, ils peuvent défendre plus efficacement les projets qui leur semblent prioritaires.

Conclusion

Dans le cadre de notre pratique didactique¹³⁵, nous nous efforçons d'apprendre aux étudiants de licence à distinguer le savoir scientifique de celui librement accessible sur Inter-

¹³⁵Nous avons été nommés Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche [ATER] en juillet 2016 au département de géographie de l'université de Toulouse-Jean Jaurès. Parmi les cours enseignés figuraient la méthodologie universitaire, la géopolitique, la cartographie ou encore la méthodologie du diagnostic territorial.

net. Le cœur du discours pédagogique consiste alors à expliquer que les connaissances académiques sont légitimes parce que, contrairement à d'autres gisements d'informations, elles sont élaborées selon une méthodologie clairement balisée et rigoureuse (ce qui la rend vérifiable et répliquable). Il s'est agi, dans les lignes précédentes, d'explicitier la démarche générale, tandis que des sections méthodologiques plus précises précèdent la réalisation de la typologie statistique (Chapitre 7) et de la typologie qualitative (Chapitre 8). Nous avons exposé les modalités et les buts de la phase exploratoire, puis ceux du questionnaire quantitatif et de la collecte des données qualitatives et des relevés GPS. La décision d'arrêter la taille de l'échantillon à 88 participants peut sembler arbitraire et d'autant moins justifiée qu'elle s'appuie sur des données complètement obsolètes (les effectifs et la répartition de la population du recensement de 2005 ne correspondent évidemment plus à ceux de 2015). Mais cette option est la moins contestable au plan statistique, en l'absence de sources plus fiables et plus récentes. Elle est aussi pragmatique compte tenu des ressources (en temps, en personnel, etc.) relativement réduites allouées au travail sur le terrain. Le choix de recourir à la méthode des quotas garantit tout de même un certain rapport de fidélité entre les caractéristiques de l'échantillon et celles de la population ciblée.

La thèse se concentre sur une partie seulement du corridor du Moungo et délaisse de nombreux villages. Certes, il est impossible de couvrir l'ensemble des localités des arrondissements étudiés, un espace de 875 km² d'après le CVUC (2014). D'un autre côté, nous ne pouvions pas non plus nous limiter à l'étude des centres urbains desservis par la route nationale 5. Cela aurait conduit à une observation exclusivement urbaine des « *moyens d'existence* », des mobilités et des usages de la technologie numérique, sans prendre en compte les spécificités des espaces enclavés, marqués par l'altitude et/ou la faible densité des services. Il a fallu patienter jusqu'à la dernière mission pour disposer d'un véhicule propice à l'exploration des communautés les plus éloignées (Mabombé, Badjoungué).

Conclusion de la première partie

La première grande partie comporte trois chapitres. Le premier d'entre eux consiste en une revue de la littérature sur les questions de mobilité. Il pointe les biais de la recherche sur les mobilités, focalisée principalement sur les migrations internationales et sur les migrations villes-campagnes. À l'opposé de cette vision restreinte, nous défendons un regard plus large sur les mobilités qui sont à la fois un potentiel (la « *motilité* »), une idéologie, un mode de vie, une posture d'ouverture à l'inattendu, la condition et le résultat de l'instauration des réseaux

sociaux. Le deuxième chapitre retrace la construction des territoires dans le Moungo, depuis l'époque précoloniale jusqu'à aujourd'hui. Puis, à un niveau plus général, il discute la thèse de la déterritorialisation, véhiculée notamment par Paul Virilio & Al. (2009), et montre que territoires et mobilités ne s'opposent pas mais se complètent dans un jeu combinatoire. C'est ce que nous appréhendons à travers le concept de spatialité. Définie comme une façon de faire avec l'espace (Lussault, 2013), proche de la notion d'« *habiter* » (Stock, 2015), la spatialité se décompose en deux modalités. La territorialité est un investissement affectif, économique et idéal dans une ou des aires de référence (le village, la chefferie, etc.) où la proximité spatiale a un sens. Le fait d'être proche sur une longue période engendre un effet de similitude des modes de vie et favorise la « *solidarité mécanique* », celle qui s'exprime d'une façon assez naturelle entre semblables (De Gaulejac & Al., 2014). La réticularité désigne ce qui se passe dans les parcours, que ce soit dans les transports, les « *tuyaux* » (Tesson, 2014) que nous habitons temporairement, ou dans les lieux de séjour, de travail, de loisir, fréquentés pour un laps de temps court et sans appropriation durable. Ici compte d'abord l'accessibilité des lieux (connexité, connectivité). Enfin, le troisième chapitre présente et justifie la méthode employée pour la collecte des données. Le dispositif d'enquête associe des techniques qualitatives et des techniques quantitatives. Les premières visent essentiellement à explorer les représentations des mobilités dans le Moungo, tandis que le recours au questionnaire statistique se justifie par le besoin de vérifier des corrélations, entre le revenu et le degré de dispersion de l'« *espace de vie* » par exemple (Chapitre 7).

À ce stade, nous disposons des outils théoriques et méthodologiques pour comprendre les logiques de la spatialisation des activités humaines. Les mobilités (physiques et virtuelles) sont la principale modalité de l'organisation de la production, de la sociabilité, des loisirs, et de tous les autres aspects de la vie courante, dans l'espace (Lussault, 2013). L'enjeu soulevé par une définition large des mobilités est qu'elle nécessite de prendre en compte, outre la question du transport, toutes les actions mises en place au niveau de la société pour inciter ou freiner les mouvements des hommes. Les mobilités prennent alors toutes leurs complexités, devenant un phénomène non seulement spatial, mais aussi juridique, politique, symbolique (Gallez & Kaufman, 2009). Par exemple, la façon dont les opérateurs de téléphonie mobile desservent les populations, avec plus ou moins de respect pour le cahier des charges établi avec l'État, a une influence sur l'accessibilité du public aux services et, de ce fait, sur la possibilité de celui-ci d'organiser des activités à distance. Par ailleurs, en soulignant l'ancienneté du pavage territorial, l'objectif est d'indiquer que les mobilités actuelles ne se développent

pas sur une « *page blanche* », mais sur un espace déjà différencié et découpé. Les individus intègrent les territoires dans leur faire et dans leur être avec l'espace, au moins en tant que support concret à la mémoire, à l'identité, aux projets et aux rêves. Les références territoriales sont encore nombreuses dans les discours (Chapitre 2). Le défi posé par cette survivance des territoires est qu'on ne peut plus les considérer simplement comme obsolètes et condamnés à la disparition. L'« *habiter* » se complexifie puisqu'il possède désormais une composante territoriale et une composante réticulaire (Lévy, in : Knafou, 1998 ; Tesson, 2014 ; Guétat-Bernard, 2011).

Maintenant que les premiers jalons de la thèse sont posés, nous proposons d'en venir au terrain et à ses spécificités. Pour ne pas trop anticiper sur le contenu de la partie suivante, nous nous limiterons à une question, qui en définit le fil rouge : Comment les faits observés à Loum, à Manjo et à Éboné nous permettent-ils de progresser dans l'élucidation du problème initial, qui interroge les modalités de construction et d'organisation des espaces personnels de la vie ?

SECONDE PARTIE :

Le terrain comme support de la réflexion

L'objectif de la deuxième partie est de montrer comment le terrain, à travers ses spécificités, nourrit la construction de l'objet de recherche. Les questions et les hypothèses dépendent des caractéristiques particulières du terrain, d'où l'intérêt de présenter ces dernières. Inversement, le terrain tel qu'il est livré dans les pages à venir n'est pas LA réalité. « Une réalité telle quelle, que la pensée visiterait et sur laquelle elle travaillerait, une telle réalité n'existe pas » (Gumuchian & Al., 2000 : p. 187). Le regard que nous portons sur le terrain est forcément subjectif : il est conditionné par les questions et les hypothèses formulées au début de la thèse. C'est pourquoi nous considérons certains éléments du terrain comme importants, alors que nous en éliminons d'autres. Ces particularités du terrain, à la fois constituantes de et constituées par l'objet d'étude, sont au nombre de trois.

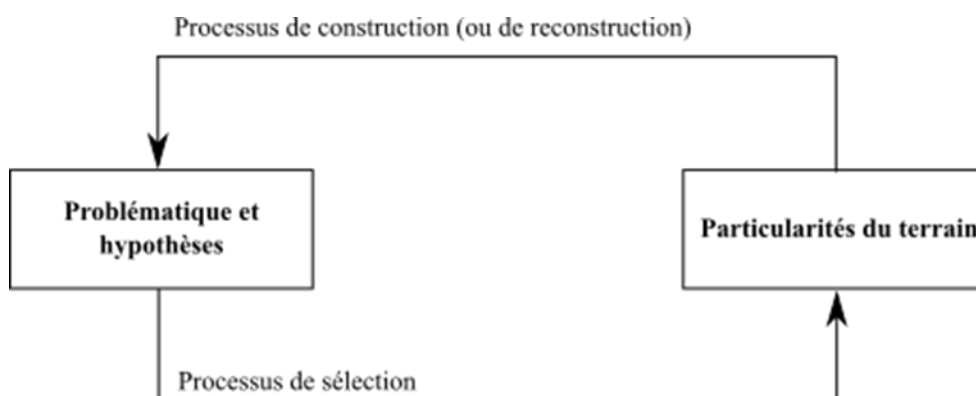


Schéma 2. La boucle récursive entre construction théorique et travail de terrain.

La première spécificité du Moungo est l'important déséquilibre d'aménagement entre la vallée, où se concentre l'agriculture industrielle, les foyers de peuplement et les réseaux de communication, et ses marges, moins valorisées, moins urbanisées et moins bien desservies par les transports et les télécommunications. L'enjeu du chapitre 4 est de comprendre les ressorts de la marginalisation d'une partie du couloir du Moungo. La marginalité entre dans le cadre de l'étude parce qu'elle entraîne un déficit de connexité et de connectivité, qui réduit l'horizon des possibles en matière de mobilités. Or, les mobilités sont les outils des spatialités individuelles et de la construction des « *espaces de vie* ». L'apparition de marges à l'est et à l'ouest de l'axe Loum-Éboné s'explique par l'Histoire : le colonisateur et l'État indépendant ont concentré les aménagements sur le cœur de la vallée, le plus « *utile* » au plan économique

(Yemmafouo & Al., 2012) ; puis la crise des décennies 1980 et 1990 a conduit à une plus grande participation du secteur privé dans la création et l'exploitation des réseaux, avec une priorisation de l'urbain, jugé plus rentable (Ewangue, 2009 ; République du Cameroun, 2015).

La seconde particularité du Moungo est son insertion dans les flux migratoires internes. La colonisation et la politique des gouvernements indépendants ont encouragé ces migrations par l'intermédiaire des grands projets agricoles, forestiers et infrastructurels et du développement du commerce à longue distance. L'implantation des émigrés est durable, comme en atteste par exemple la naissance d'une seconde, voire d'une troisième, génération de descendants. L'enjeu du chapitre 5 est de démontrer que ce modèle de transfert durable du lieu de vie s'est reconfiguré sous l'effet de la crise économique des années 1980 et de l'évolution des modes de transport et de télécommunication. La fin du XX^{ème} siècle est marquée par la « *réversibilisation* » des flux migratoires (Kaufman, 2005) : retours provisoires au village, préférence pour la pluri-résidence, utilisation du téléphone portable, etc. À travers ces pratiques, ce que nous étudions en fait c'est la transformation des conditions dans lesquelles se construisent les « *espaces de vie* ». Dans le passé, les immigrants suivaient un programme qui passait par le salariat agricole et devait mener vers l'auto-entreprenariat (Barbier & Al., 1983). Ce n'est plus le cas aujourd'hui : le contexte économique est si incertain que les individus s'engagent moins dans des départs définitifs.

La dernière singularité du Moungo est ce que nous appelons le paradoxe agricole. D'un côté, l'environnement est propice à l'agriculture (sols volcaniques riches, etc.). Le secteur agricole occupe une partie importante de la population. Pourtant, d'un autre côté, l'organisation du secteur est défavorable aux planteurs. Ces derniers produisent pour la plupart en dehors des organisations paysannes, ce qui signifie qu'ils assument seuls les coûts de la plantation. La commercialisation est entièrement contrôlée par les intermédiaires du marché, qui fixent leurs règles. Les revenus de l'agriculture ne permettent pas aux producteurs de vivre toute l'année : ils sont souvent faibles et, surtout, variables dans le temps. L'enjeu du chapitre 6 est de montrer comment les producteurs s'adaptent à cette accumulation financière difficile, en se déplaçant vers la ville et/ou à l'intérieur de celle-ci afin d'élargir leur portefeuille d'occupations (transport par mobylette, *call-box*, etc.). Les petits métiers urbains ne sont pas toujours très bien rémunérés, mais ils compensent, au moins en partie, l'irrégularité des revenus agricoles. Ils permettent parfois de pouvoir épargner à la *tontine* et de pouvoir investir. Le point important ici est de faire le lien entre le défaut d'accumulation dans l'agriculture et l'extension de l'« *espace de vie* ».

CHAPITRE 4 : La construction du couloir du Moungo et de ses marges : un différentiel de « motilité » issu de l'Histoire.

« [...] Dans l'étude de l'économie mondialisée actuelle, des géographes [...] parlent d'une « économie d'archipel » : l'économie mondiale est contrôlée à partir d'un nombre restreint de métropoles bien reliées entre elles par des moyens de communication performants, des voies maritimes aux télécommunications. Ces métropoles apparaissent comme des îles isolées sur une mer. Il en va de même dans le contexte du Cameroun où on note en effet l'existence d'une juxtaposition d' « îles de communication », c'est-à-dire de régions relativement dotées en voies de communication, par conséquent, des régions marquées par d'importants flux de personnes, d'idées et de biens ; à côté d'autres régions relativement peu dotées en infrastructures de même types, et qui se retrouvent pratiquement coupées du reste du pays » (Keutcheu, 2008 : p. 17).

Le chapitre montre comment la privatisation de l'aménagement du territoire a créé et/ou exacerbé les différenciations spatiales entre le couloir du Moungo et ses marges. En Afrique, la contribution d'acteurs privés à la construction et à l'exploitation des systèmes de transport et de communication est souvent présentée comme une solution. Le secteur privé offrirait notamment de meilleurs prix que le service public et participerait ainsi à élargir l'accès à certaines technologies, comme la téléphonie mobile (Chéneau-Loquay, 2001 ; Chéneau-Loquay, 2010). Mais ce discours masque une réalité : la délégation par l'État de ses fonctions de construction et d'exploitation des réseaux techniques à des compagnies privées s'accompagne d'une nouvelle norme, la loi des profits massifs et immédiats. Or, tous les espaces ne renferment pas le même potentiel de rentabilité. Les zones urbaines¹³⁶ attirent les investisseurs et ce d'autant plus qu'elles abritent l'essentiel de la population camerounaise. En 2016, presque six Camerounais sur dix sont des citoyens d'après la Banque mondiale (2018). À l'inverse, les zones rurales sont répulsives du fait de l'irrégularité de la fourniture électrique et du manque de solvabilité des habitants (Ewangue, 2009).

L'aménagement du territoire caractérise « l'action publique qui s'efforce d'orienter la répartition des populations, [de] leurs activités, [de] leurs équipements dans un espace donné et en tenant compte de choix politiques globaux » (Géoconfluences, 2004). Il est orienté par une vision, à un instant T, des besoins de ce territoire et correspond donc à la fois à un correctif des déséquilibres existants et à un projet pour l'avenir. L'un des principaux domaines d'intervention des aménageurs est la réalisation d'infrastructures de transport (routes, chemin

¹³⁶Pour que cette statistique ait un sens, il faut préciser que la notion de ville recouvre toute localité dynamique, dotée d'équipements sanitaires, éducatifs, électriques, routiers, et assumant des fonctions administratives et/ou polarisant au moins 2000 habitants (Rurban Africa, 2013).

de fer, *fibres optiques*, etc.). L'ambition est en théorie de rendre accessible la totalité du territoire, de viser une forme d'isotropie. Mais l'introduction d'un nouveau réseau ou son inachèvement pour des raisons techniques ou de stratégie commerciale (re)créée de la différenciation territoriale. Cette différenciation territoriale est importante pour l'étude, car elle distingue des espaces (des populations) bien connectés au reste du territoire camerounais et du monde et des espaces (des populations) marginalisés.

L'approche choisie dans ce chapitre est chronologique. Elle vise à montrer comment le Moundou a été construit dans le temps en tant qu'axe de communication multimodal, au détriment de villages excentrés et marginalisés. Les marges sont des espaces dominés par un espace plus central (elles sont excentrées). Le mot renvoie à l'idée de « *vide* », de « *blanc* » (Brunet & Al., 1993). Il se prête donc bien à la description d'espaces non ou mal équipés. On peut aller plus loin en se référant à la définition qu'en donne Brigitte Prost (2004). Selon elle, la marge traduit un écart (de fonction, par exemple) entre un « *plus* », c'est-à-dire un territoire organisé, fonctionnant suivant des règles mises en place progressivement, et un « *moins* » qui ne répond plus aux normes du territoire auquel il se rattache. L'exploration des marges a une valeur heuristique parce qu'elle permet d'explicitier la « *norme territoriale* » (Probst, 2004), c'est-à-dire les principes à l'œuvre au sein d'un territoire. Or, au Cameroun, les activités et les populations sont majoritairement urbaines. Ce n'est pas anodin en termes de planification des zones à aménager en priorité.

Trois phases principales peuvent être distinguées dans l'aménagement du Moundou. La phase coloniale débute avec l'instauration du *Kamerun* allemand en 1884. Elle correspond à l'ouverture des premières agro-industries et voies de communication. La deuxième phase débute à l'indépendance du pays en 1960. Elle est marquée par le « *compromis territorial* » (De Koninck, 1993). L'État aménage le territoire et prélève en contrepartie l'essentiel de la rente agricole. La troisième phase est celle où les Camerounais vivent toujours aujourd'hui. Elle tire son origine dans la crise économique qui démarre en 1986. Elle se manifeste par une emprise toujours plus grande du secteur privé sur les services de base, notamment ceux liés aux mobilités et aux télécommunications. Le plan s'attache d'abord à faire ressortir les logiques de l'aménagement du territoire dans le Moundou, puis propose ensuite une analyse sectorielle des télécommunications et des transports routiers à l'heure actuelle. L'enjeu est de montrer que les inégalités de « *motilité* » (tant au niveau du nombre de trajets possibles, que de la liberté de choisir son moyen de déplacement) résultent d'un processus historique d'aménagement différentiel du territoire.

I. La mise en place d'un couloir littoral-hinterland

A. À l'époque coloniale, on cherche surtout à relier les espaces « utiles »

À l'époque coloniale, l'idée maîtresse est que l'outre-mer doit amener des bénéfices financiers à la métropole (Almeida-Topor, 2010). Au Cameroun, ce but conduit les puissances colonisatrices¹³⁷ à délimiter des territoires et à les mettre en valeur selon leurs potentialités. Les espaces plats de la vallée du Moungo sont réservés aux grandes exploitations de banane, de cacao et de café, tandis que les hauteurs sont réservées au vivrier et à l'élevage (Barbier & Al., 1983). Les infrastructures de transport sont alors conçues dans une logique d'extraversion. Elles connectent l'intérieur « utile » à la capitale économique (Yemmafouo & Al., 2012). Ainsi, la voie ferrée inaugurée par les Allemands en 1911 relie les centres de production agricole et sylvicole, comme Loum-Chantiers et Nlohé, au port de Douala. Elle est doublée par une route bitumée au début des années 1950 (Champaud, 1983), route qui aboutit au pont sur le Wouri à Bonabéri, ouvert à la circulation en 1955.

L'origine de la téléphonie¹³⁸ dans le Moungo central remonte également à la période coloniale. La ville de Douala est équipée de téléphones fixes dès 1914 (90 abonnés), mais il faut attendre les années 1930 pour qu'ils se diffusent dans la vallée du Moungo. En 1932, l'administration française crée un central téléphonique manuel à Nkongsamba. En 1953, on en compte quatre de plus dans la région du Littoral (Fodouop & Toguem, in : Fodouop & Bidi, 2010). La localisation de ces centraux en ville indique une logique politique. Il s'agit de connecter entre eux les postes administratifs. Les villages qui n'ont aucune fonction administrative ne sont pas desservis. Les centraux téléphoniques manuels ont pour objectif d'assurer le transport des appels entre les abonnés. Ce transfert est aujourd'hui effectué par des mécanismes automatiques, mais il a longtemps reposé sur l'intervention d'un opérateur humain, qui devait garantir la continuité de la liaison en manipulant des fiches jack (sorte de prises).

B. A. Ahidjo engage de timides initiatives d'aménagement entre l'Est et l'Ouest

L'élection d'Ahmadou Ahidjo en 1960 marque une légère inflexion dans la politique d'aménagement du territoire. La desserte routière devient un enjeu politique. Elle doit aider à

¹³⁷Le Cameroun a connu trois colonisateurs différents : l'Allemagne entre 1884 et 1914, puis la France et le Royaume-Uni entre 1914 et 1960/1961. En 1922, la Société des nations confie la charge à la France et au Royaume-Uni d'administrer le territoire dont elles ont pris possession pendant la Première Guerre mondiale (Pigeaud, 2011).

¹³⁸Le téléphone fixe est inventé en 1871 par Antonio Meucci, même si la paternité du téléphone est attribuée à Graham Bell (1876). L'appareil transforme les paroles d'un individu A en signaux électriques, puis les transporte en direction d'un individu B, avant de reconvertir les paroles de A en ondes sonores (Badillo & Roux, 2009).

l'émergence d'un Cameroun pacifié et uni. Le pays est profondément divisé à cette période du fait de la partition du territoire entre anglophones et francophones, des rivalités entre chefferies à l'Ouest et de la rébellion upéciste. Les upécistes sont des membres de l'UPC, parti qui soutient la lutte armée contre les colonisateurs européens. Les combattants ont trouvé refuge dans les forêts du Moungo et du Nkam. L'achèvement de la route Douala-Yabassi-Bafang en 1966 a pour but d'éliminer les maquis upécistes (Barbier, 1979). Mais, à l'instar de la période coloniale, la construction et la rénovation de routes répondent également de logiques économiques. Le Cameroun d'Ahmadou Ahidjo (et celui de Paul Biya plus tard) s'apparente à un État rentier, c'est-à-dire qu'il tire la plupart de ces recettes de la vente à l'étranger de produits peu ou pas transformés. À titre d'illustration, Laurien Uwizeyimana et Estelle Uginet (2003) estiment, qu'en 1978, environ un tiers du PIB provient de l'exportation de café. Or, les flux commerciaux ne sont possibles qu'à la condition de disposer de transports performants. L'axe Douala-Loum-Bafang est rénové entre 1974 et 1977, avec l'ajout de plusieurs rocares autour des principales villes (Champaud, 1983). Cela provoque le déplacement du trafic de la voie ferrée vers la route, ce qui annonce la mort du rail et des quartiers-gare (Mainet, 1985).



Photographie 1. Un entrepôt ferroviaire appartenant à l'ancienne gare de Manjo. Le rail a été démantelé en 1991 en raison de sa vétusté. Le bâtiment est aujourd'hui utilisé pour stocker des planches (Source : Cliché de l'auteur, février 2016).

À l'indépendance, le développement du réseau de téléphone fixe s'accélère. En 1969, l'État camerounais se dote d'une École Supérieure des Postes et Télécommunications pour former les techniciens et les ingénieurs utiles au déploiement du réseau filaire dans le pays (Okalla-Bana, 2013). Il densifie aussi considérablement le réseau national de téléphonie fixe. À la fin des années 1970, 34 chefs-lieux de département sont raccordés, dont la moitié dans le Grand Ouest Cameroun (Fodouop & Toguem, in : Fodouop & Bidi, 2010). Dans certaines administrations, le téléphone est détourné de son usage professionnel pour prendre des nouvelles de proches résidant dans une autre ville ou à l'étranger. Mais le fonctionnement d'INTELCAM, opérateur public lancé en 1972, se révèle inefficace. L'entreprise reçoit plusieurs milliards de francs de subventions publiques jusqu'en 1982 (MINPOSTEL, 2005). Ces ressources sont gaspillées dans le recours à des experts étrangers, qui impliquent des frais supplémentaires de conversion monétaire. Il existe pourtant depuis 1969 des techniciens locaux formés à la manutention du réseau fixe.

C. Face à la crise, les télécommunications et les transports sont privatisés

Lorsque Paul Biya succède à Ahmadou Ahidjo en 1982, les revenus du Cameroun sont très dépendants des marchés internationaux. Ces revenus permettent à l'État d'intervenir dans l'économie et de s'allier les élites du pays¹³⁹. Mais les années 1980-1990 marquent une rupture avec ce mode de développement. Les cours mondiaux des matières premières s'effondrent. Par exemple, la valeur d'un kilogramme de café robusta passe de 1100 FCFA en 1986 à 651 FCFA en 1987 (Fongang-Fouepe, 2008). Parallèlement, la production de pétrole, qui pèse à 20% du budget en 1994, enregistre une baisse en raison de l'épuisement des réserves (Cogneau & Al, 1995). L'État fait donc face à une contraction de ses recettes, comme l'illustre les taux de croissance négatifs du PIB, qui passent de -2% en 1987 à -6% en 1990 (Perspective Monde, 2016). En réaction à la crise, des mesures d'urgence sont prises comme le gel du recrutement des fonctionnaires et la baisse de moitié de l'investissement public. Toutefois, ces mesures se révèlent insuffisantes pour restaurer les finances du pays, si bien, qu'en 1988, Yaoundé est forcée de demander un emprunt au FMI (Pigeaud, 2011). Ce dernier conditionne son aide à l'application de nouvelles réformes, dont la liquidation des entreprises publiques de transport et de télécommunication (privatisation) et l'ouverture de leurs marchés à la concurrence (libéralisation).

¹³⁹Comme Ahmadou Ahidjo avant lui, Paul Biya distribue des postes à responsabilité et des ressources financières pour s'assurer le soutien des principaux acteurs politiques et économiques du pays. Pour Fanny Pigeaud (2011), cette pratique est même l'une des raisons qui a longtemps freiné la privatisation d'un certain nombre d'entreprises publiques, demandée par les institutions financières internationales.

Toutefois, bien que l'État accepte la privatisation et la libéralisation, il ne se retire pas totalement. Il détermine toujours les grandes orientations de l'aménagement des territoires. En 2004, lors de la campagne présidentielle, Paul Biya annonce la réalisation de nouvelles infrastructures à travers son programme des « *Grandes ambitions* » (Pigeaud, 2011). En 2009, le gouvernement adopte la stratégie « *Cameroon Vision 2035* », dont l'ambition est de conduire le pays à l'émergence d'ici 2050 (République du Cameroun, 2009). Cette stratégie vise notamment la réhabilitation et la densification des réseaux physiques. Des projets arrivent à terme, comme l'électrification de certaines zones rurales, dont Bakwat et Badjoungué dans le Mounjo. Parallèlement, en 1996, l'État inscrit dans la constitution le principe de la décentralisation. Cette réforme est suivie d'un décret d'application en 2004 (Hond, 2014). Les collectivités locales décentralisées sont censées offrir des solutions aux problèmes spécifiques auxquelles elles sont confrontées, comme l'entretien de la voirie urbaine et interurbaine. Par ailleurs, l'État est un acteur clef dans la mise en place de l'Internet haut-débit dans le pays, à travers la CAMTEL. L'opérateur historique n'a jamais pu être privatisé (Mbadi, 2017) ; resté dans le giron public, il poursuit un plan ambitieux d'équipement en *fibres optiques*. Le but est d'abord de bâtir une dorsale nationale (*backbone*), mais l'objectif dans la durée est de connecter entre elles l'ensemble des régions. L'État justifie son action par un discours sur l'« *accès universel* »¹⁴⁰, qui suppose que tout individu doit pouvoir utiliser Internet quel que soit son lieu de résidence. Pour finir, Yaoundé continue d'assurer le contrôle de l'exploitation des infrastructures. Elle se dote pour cela d'une Agence de Régulation des Télécommunication [ART] en 1998 et d'une Direction des Transports Terrestres [DTT] en 2005. Leurs missions sont en partie comparables¹⁴¹, puisqu'elles préparent l'entrée de nouveaux acteurs (attribution des licences aux transporteurs, des fréquences aux opérateurs de téléphonie mobile, etc.) et pratiquent un suivi de l'offre fournie aux usagers (relevé des prix, évaluation du respect du cahier des charges¹⁴², etc.).

¹⁴⁰La promotion de l'accès universel est élevée au rang d'objectif dans les documents officiels, par exemple, dans le « *Plan stratégique Cameroun numérique 2020* » (République du Cameroun, 2016). L'« *accès universel* » est l'égalité de tous dans l'accès à une technologie donnée. L'expression concerne surtout les télécommunications, mais elle est parfois appliquée aux transports (CG 54, 2008). L'« *accès universel* » repose sur quatre critères. La disponibilité dépend de l'existence de l'infrastructure. L'accessibilité se rapporte à l'aptitude cognitive de chacun à utiliser l'offre. L'abordabilité dépend de la capacité financière des usagers et des prix pratiqués par les opérateurs. Enfin, l'adaptabilité décrit l'adéquation entre l'offre et les besoins des populations (Sagna, 2006).

¹⁴¹La DDT a aussi des missions qui lui sont propres : elle s'occupe par exemple de la délivrance et du renouvellement du permis de conduire.

¹⁴²Lorsque les opérateurs de téléphonie mobile pénètrent sur le marché, ils signent une convention de concession. Un cahier des charges est annexé à cette convention. Il précise notamment les exigences en matière de couverture du territoire. Des audits récents, menés pour le compte de l'ART, montrent que les cahiers des charges de tous les opérateurs ne sont pas respectés (Massang, 2017).

Mais l'État n'a pas les moyens de ses ambitions. Les collectivités locales décentralisées n'ont pas d'autonomie fiscale et n'ont de ce fait pas les ressources pour exercer leurs missions (Hond, 2014). Dans certaines communes, comme à Éboné, les routes sont réalisées sur fonds propres du maire (Score 2000, 2013). Mais tous les édiles n'ont pas le même souci de l'intérêt général et les mêmes capacités d'investissement, ce qui crée des disparités entre les communes. Pour des projets de plus grande envergure, Yaoundé fait appel à des investisseurs étrangers. L'installation de la *fibres optique* est un cas d'école. La CAMTEL délègue la pose des câbles à l'équipementier chinois *Huawei*, dont les activités sont financées par un prêt de l'*Export-import Bank of China*¹⁴³. L'initiative revient au prestataire privé, qui identifie des besoins et propose un cahier des charges alors que ces étapes échoient normalement à l'État (Cléménçot, 2016). La conséquence est la définition d'un tracé qui ne prend pas en compte les conditions du terrain, comme l'absence de fourniture électrique. En 2016, *Huawei* et ses sous-traitants disposent la *fibres optique* le long de la route Loum-Solé. Mais les villages qui bordent cette route n'ont pas l'électricité, ce qui signifie que leur population est en difficulté pour utiliser et/ou recharger les terminaux numériques¹⁴⁴. Ils ne profiteront pas ou pas pleinement de la *fibres optique*. Par ailleurs, l'informalisation de l'économie gêne les contrôles. Les mototaxis, en particulier, échappent à toute tentative d'encadrement (nous y reviendrons plus loin).

Dans le Cameroun de Paul Biya, le secteur privé occupe donc une place dominante dans la réalisation et l'exploitation des réseaux physiques. Le secteur privé a plusieurs visages, de la multinationale aux petits opérateurs artisanaux. Mais ils ont tous un point commun : ils suivent une logique principalement économique. Les prochaines sections montrent comment la remise en cause des monopoles étatiques crée de la marginalité. Nous commencerons par étudier les effets de la privatisation dans le secteur des transports routiers, avant de poursuivre avec celui, plus récent, des TIC.

II. Le secteur des transports routiers

A. Une extension du réseau routier en trompe l'œil

Le bilan en matière d'aménagement routier est mitigé. D'un côté, le linéaire goudronné a progressé depuis l'indépendance : il est passé de 1050 kilomètres en 1970 à 5800 kilomètres en 2013 (Lombard & Ninot, 2010 ; Institut national de la statistique [INS], 2015).

¹⁴³ La Banque chinoise d'exportation et d'importation est un établissement public qui est actif dans le financement d'infrastructures en Afrique. Par exemple, elle a ainsi investi dans la construction du port en eaux profondes de Kribi, dans le sud du Cameroun.

¹⁴⁴ On retrouve ici l'un des défis identifiés par le président de la Banque africaine de développement : « *la question la plus urgente* [pour l'émergence de l'Afrique] *est celle de l'énergie* » (Bart & Lesourd, 2018 : p. 81).

D'un autre côté, cependant, la mise en service de nouveaux itinéraires est en trompe l'œil. La privatisation de la construction et de l'entretien des routes a eu deux effets. Le premier est la multiplication des acteurs : les bureaux d'études, les PME et les multinationales s'ajoutent aux ministères et à leurs directions spécialisées. La séparation des activités de conception, de programmation et de réalisation accroît les délais de livraison. De plus, les pouvoirs publics exigent des sociétés qui remportent les contrats le versement de « pots-de-vin » relativement importants, une pratique qui ralentit le démarrage des chantiers (Pigeaud, 2011). Le second effet de la privatisation est le passage d'un aménagement au niveau national à un aménagement ciblé. Les entreprises de BTP concourent pour la réfection d'une portion de piste, pour la réalisation de tel ouvrage d'art ou de tel tronçon routier (Lombard & Ninot, 2010). Cette segmentation de l'aménagement existe dans le département du Moungo : la route nationale et les voies rurales secondaires vont être réhabilitées dans les prochaines années, mais par des entreprises à chaque fois différentes (cf. tableau ci-dessous). Cela implique des délais et une qualité de réalisation variables. Surtout, l'entretien des pistes rurales (création de fossés d'évacuation des eaux de pluie, traitement des borbiers, etc.) n'apporte qu'une solution provisoire à l'enclavement de certains villages : il s'agit de travaux d'entretien, aucun bitumage des pistes rurales n'est à l'ordre du jour.

Tronçons	Longueur (en km)	Début du chantier	Nature des travaux	Maître d'œuvre
Nkougline-RN5	2,5	2013	Entretien d'une route en terre	Dora
Békoko-Loum-Nkongsamba	122	2016	Réhabilitation de la RN5	Cabte Services
Loum-Yabassi	57	2016	Entretien de la route en terre P16	Nicam
Manjo-Ngol	6,25	2017	Entretien d'une route en terre	Cyprocam
Éboné-Egnoki	59	2017	Entretien d'une route en terre	Dreamland

Tableau 5. Les chantiers routiers dans le Moungo central dans les années 2010. (Source : Score 2000, 2013 ; République du Cameroun, 2015).

B. La difficile gestion des transports routiers par les services de l'État

Dans le contexte d'après-crise, le secteur des transports sert de refuge aux investisseurs (retraités épargnants, émigrés, etc.) et aux populations au chômage ou sous-employées (*déflatés* de la fonction publique, jeunes diplômés, planteurs en quête de revenus complémentaires, etc.). La croissance du secteur s'exprime par l'immatriculation de milliers de nouveaux véhicules : 270 000 motos et 6110 minibus sont mis en circulation entre 2004 et 2011 (INS,

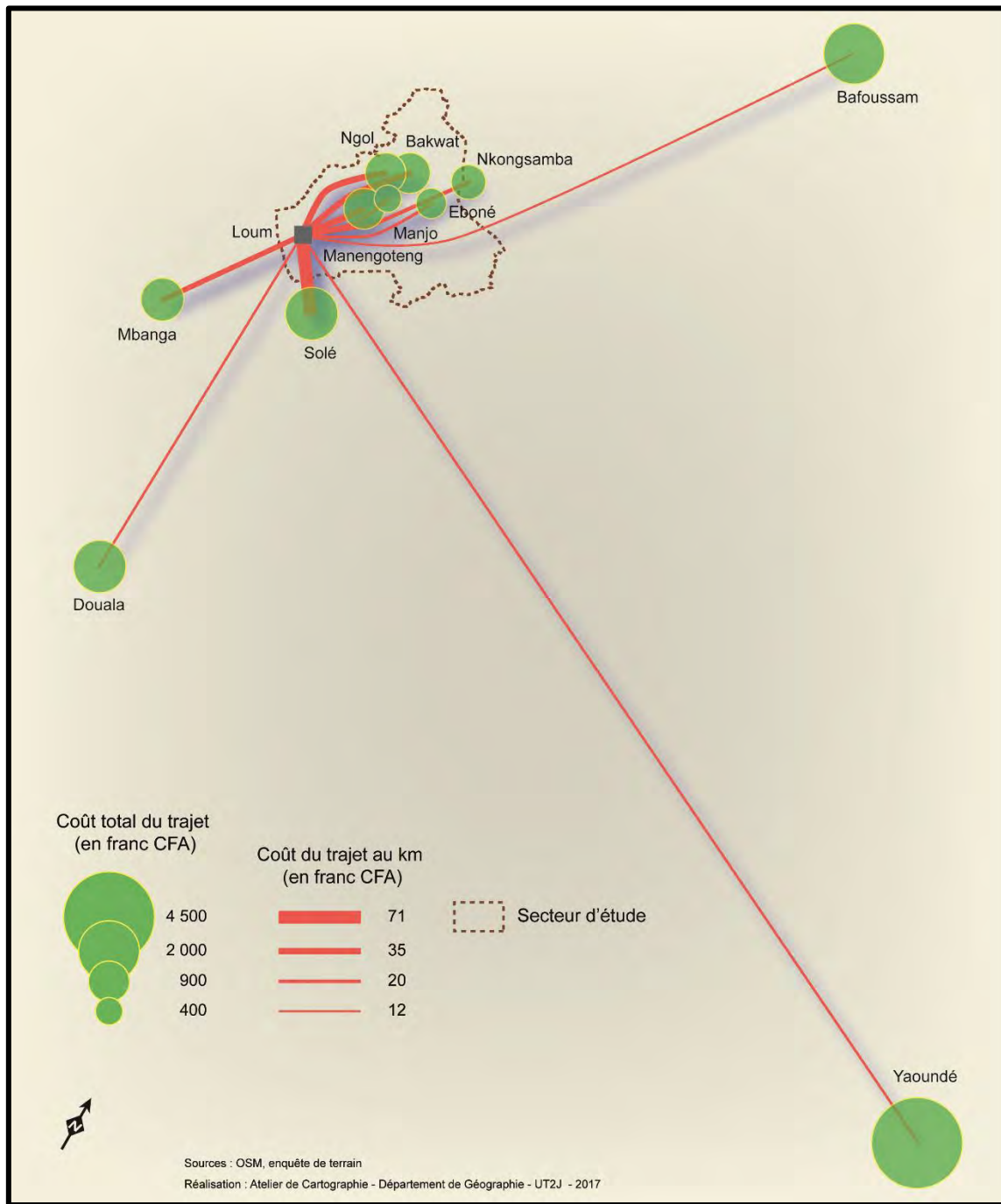
2015). Les mototaxis emploient 150 personnes rien qu'à Éboné (MINATD, 2012a). L'État peine à encadrer un secteur aussi important. Par exemple, le ministère des transports n'a jamais défini de grille tarifaire pour les *benski-neurs*. Ceci peut se justifier par le fait que l'activité, présente aussi bien en ville qu'à la campagne, fait encore partie des « *petits métiers* » informels (Feudjio, 2014). Un *benski-neur* sur deux n'a pas de carte professionnelle. L'absence de ce document veut dire que le conducteur de mototaxi n'est pas inscrit au registre national des transporteurs (Kaffo & Al., 2007)¹⁴⁵. Dans ces conditions, l'État n'est pas en situation de réguler les prix. Ces derniers fluctuent donc en fonction de la destination, de la distance à parcourir, de l'état de la chaussée et même de la capacité du client à négocier. Si les trajets courts sont facturés 100 FCFA, les passagers peuvent payer dix à vingt fois cette somme pour des courses plus longues réalisées sur des axes dégradés. Dans le Moundou, le trajet Loum-Solé est particulièrement onéreux car il se fait sur une voie en mauvais état (voir la carte ci-après). En fait, le *Benski-neur* fait payer aux passagers différents types de contrainte ou de risque. L'état de la chaussée oblige à rouler moins vite, donc à transporter moins de gens, ce qui réduit les profits financiers à la fin de la journée. De plus, les mobylettes s'usent beaucoup plus rapidement sur des routes en terre : les chocs se traduisent par exemple par des crevaisons fréquentes.

Contrairement aux mototaxis, les compagnies de transport interurbain sont soumises à un plan officiel de tarification. Un arrêté de 2005 fixe le coût du voyage à 7 FCFA/km pour un enfant de sept à dix ans et à 14 FCFA/km pour les passagers au-dessus de dix ans (République du Cameroun, 2005b). Selon la réglementation, un voyage Loum-Douala ne devrait donc coûter que 1400 FCFA¹⁴⁶ pour un adulte sans bagage. En pratique toutefois, le prix demandé est souvent supérieur. Il varie tout d'abord en fonction du jour : les trajets réalisés en semaine (lundi à jeudi) sont plus abordables que ceux réalisés le week-end (vendredi à dimanche). Les fins de semaine enregistrent une forte affluence dans les transports en raison des deuils organisés à l'Ouest, qui drainent une partie de la diaspora bamiléké. Le tarif atteint dès lors au minimum 2000 FCFA. Ensuite, certains chauffeurs ont pris l'habitude de fractionner les itinéraires. Le passager qui quitte Loum pour Dschang peut

¹⁴⁵Bien que la régulation des mototaxis par l'État s'avère difficile, des initiatives locales existent. Ainsi, à Loum, les *benski-neurs* sans permis qui opèrent sur la ligne de Tombel doivent s'acquitter d'amendes. Le montant est de 1 000 FCFA pour la gendarmerie. La pratique est connue sous l'expression *Buy your way* (Kalieu, 2016).

¹⁴⁶Chiffre obtenu en multipliant la distance (environ 100 kilomètres) et le prix au kilomètre (1 400 FCFA).

être débarqué avant le terminus et être obligé de payer un autre ticket¹⁴⁷. Le gain est partagé entre les conducteurs.



Carte 3. Le prix d'un trajet de Loum vers une sélection de villes/de localités camerounaises. Les trajets vers Solé, Ngol et Bakwat sont réalisés en mototaxi et impliquent des trajets sur pistes en gravier. Ils sont plus onéreux que les trajets vers Douala, Yaoundé et Bafoussam, opérés par bus ou minibus sur des routes asphaltées.

¹⁴⁷Nous avons nous-mêmes connu cette mésaventure. La pratique du fractionnement des itinéraires à des fins lucratives existe ailleurs en Afrique, au Sénégal par exemple (Lombard & Ninot, 2010).

Enfin, les transporteurs pratiquent des tarifs plus élevés pour compenser l'augmentation du prix du carburant : par exemple, le super atteint 650 FCFA par litre en octobre 2015 contre 569 quelques mois plus tôt (Ivaha, 2015). Malgré tout, le prix d'un trajet Loum-Douala ou Loum-Yaoundé n'est pas si important compte tenu de la distance qui sépare ces villes. Le problème est moins l'accessibilité des grandes métropoles, vers où convergent les routes bitumées et les compagnies de transport, que l'accessibilité des zones rurales.

III. Le secteur de la téléphonie mobile dans le Moungo

A. Les villes accaparent l'essentiel des investissements des opérateurs

En 2015, un rapport indique que le taux de couverture pour la 2G au Cameroun est de 90%. La quasi-totalité de la population serait donc desservie par la 2G, ce qui place le pays loin devant la République Centrafricaine (38%) et le Soudan-du-Sud (un petit peu plus de 40%), mais derrière le Rwanda et l'Afrique-du-Sud (99%). Ce chiffre de 90% (Ménascé et Clément, 2015) mérite d'être discuté. Pour débiter, on peut rappeler que la population camerounaise est essentiellement urbaine. Les bénéficiaires de la 2G sont donc surtout des citadins, alors que les 10% non connectés sont plutôt des ruraux. Ensuite, le taux de couverture de 90% concerne la 2G (Ménascé & Clément, 2015), technologie qui supporte uniquement le transfert d'appels et de SMS. La couverture par la 3G et par la 4G restent des épiphénomènes urbains (Kouagheu, 2015 ; Labaran, 2016). Dans le Moungo central, le réseau 2G est le plus répandu, même s'il présente d'importantes disparités (voir carte 2). Le service 3G n'est disponible que dans les villes de Loum, de Manjo et d'Éboné et aux alentours. Il existe donc un tropisme urbain dans les investissements réalisés par les opérateurs.

Cette priorisation de l'urbain au détriment du rural se voit notamment dans les sites retenus pour implanter les *antennes relais*. Dans le Moungo, les *antennes relais* se concentrent dans le couloir central, là où se situent les principaux noyaux de population. Il faut dire que sur un total de 88 200 habitants dans les arrondissements étudiés, presque 77% vit à Loum, à Manjo ou à Éboné (67 707 personnes). La pauvreté monétaire est moins sévère dans ces centres que dans les campagnes (INS, 2014). Le pouvoir d'achat y est donc plutôt meilleur que dans les villages. En outre, Loum, Manjo et Éboné renferment une petite bourgeoisie favorisée et friande de nouvelles technologies : patrons d'entreprises locales, élus et fonctionnaires, expatriés occidentaux (liés à la présence des Plantations du Haut Penja). Orange, MTN et Viettel ont tout intérêt à soigner leur image de marque en offrant aux clients de ces villes une couverture de bonne qualité et de nouveaux services. La conversion d'*antennes relais* classiques (2G/GSM) en *antennes relais* adaptées à la 3G (les *Node B*) étant chère (Tonye &

Ewoussoula, 2015), les opérateurs priorisent les clients urbains, plus nombreux à consommer leurs services. Cependant, au-delà de cette stratégie commerciale, des contingences techniques imposent de privilégier les investissements en milieu urbain. La concentration d'individus sur un espace réduit implique un nombre de tentatives d'appel à la seconde beaucoup plus important que dans les campagnes. Pour faire face à ce trafic, les opérateurs doivent multiplier les *antennes relais* [Entretien avec Jean-Paul, 2016]. La qualité du signal dépend grandement de l'absence d'obstacles entre les antennes. C'est pourquoi, dans le Moungo central, elles sont toujours établies sur les collines (comme celle de Boum à Manjo) et parfois sur les immeubles. Les stations relais ne sont pas construites directement par les opérateurs. La réalisation et l'entretien des équipements sont largement sous-traités : c'est le thème de la prochaine section.

B. L'importance de la sous-traitance technique et commerciale

Au Cameroun, les opérateurs de téléphonie mobile sous-traitent une grande partie de leurs activités. C'est le cas de l'installation et de la maintenance des *antennes relais*. MTN et Orange travaillent avec une entreprise appelée IHS, originaire du Nigéria et présente dans toute l'Afrique. En ce qui concerne la construction, le rôle du sous-traitant consiste à réaliser la dalle en béton pour la fixation des pylônes et à assurer l'approvisionnement en électricité. L'alimentation en courant est hybride. Elle dépendait jusqu'ici surtout de générateurs diesel, mais IHS multiplie les sites équipés de panneaux photovoltaïques. Cette stratégie permet à la fois l'autonomie des stations vis-à-vis du réseau électrique public (peu fiable) et la diminution des coûts de fonctionnement (moindre consommation de diesel). IHS ne s'occupe pas de la planification, de l'acquisition du terrain¹⁴⁸ ou des négociations avec le régulateur (pour les fréquences), tâches qui incombent aux opérateurs [Entretien avec Jean-Paul, 2016]. En revanche, elle s'est lancée depuis quelques années dans le rachat d'*antennes relais* qu'elle exploite au nom des opérateurs. Elle en compte plusieurs centaines au Cameroun. L'accord qu'elle passe avec les opérateurs lui permet de vendre les emplacements vacants. Ainsi, une ancienne antenne MTN peut accueillir un émetteur Orange et vice-versa. Ce partage des infrastructures passives est une alternative à la construction de nouvelles tours et favorise la réduction des investissements (Jeune Afrique, 2013). La priorité n'est donc plus la colonisation du territoire par les *antennes relais*, mais la mise à disposition du public de nouveaux services (Jeune Afrique, 2012), comme l'extension de la 3G et le lancement de la 4G.

¹⁴⁸Ainsi, à Kola, Viettel loue un terrain pour 500000 FCFA/an. La compagnie asiatique y a élevé une tour relais en 2014 [Entretien avec Benoît, 2014].

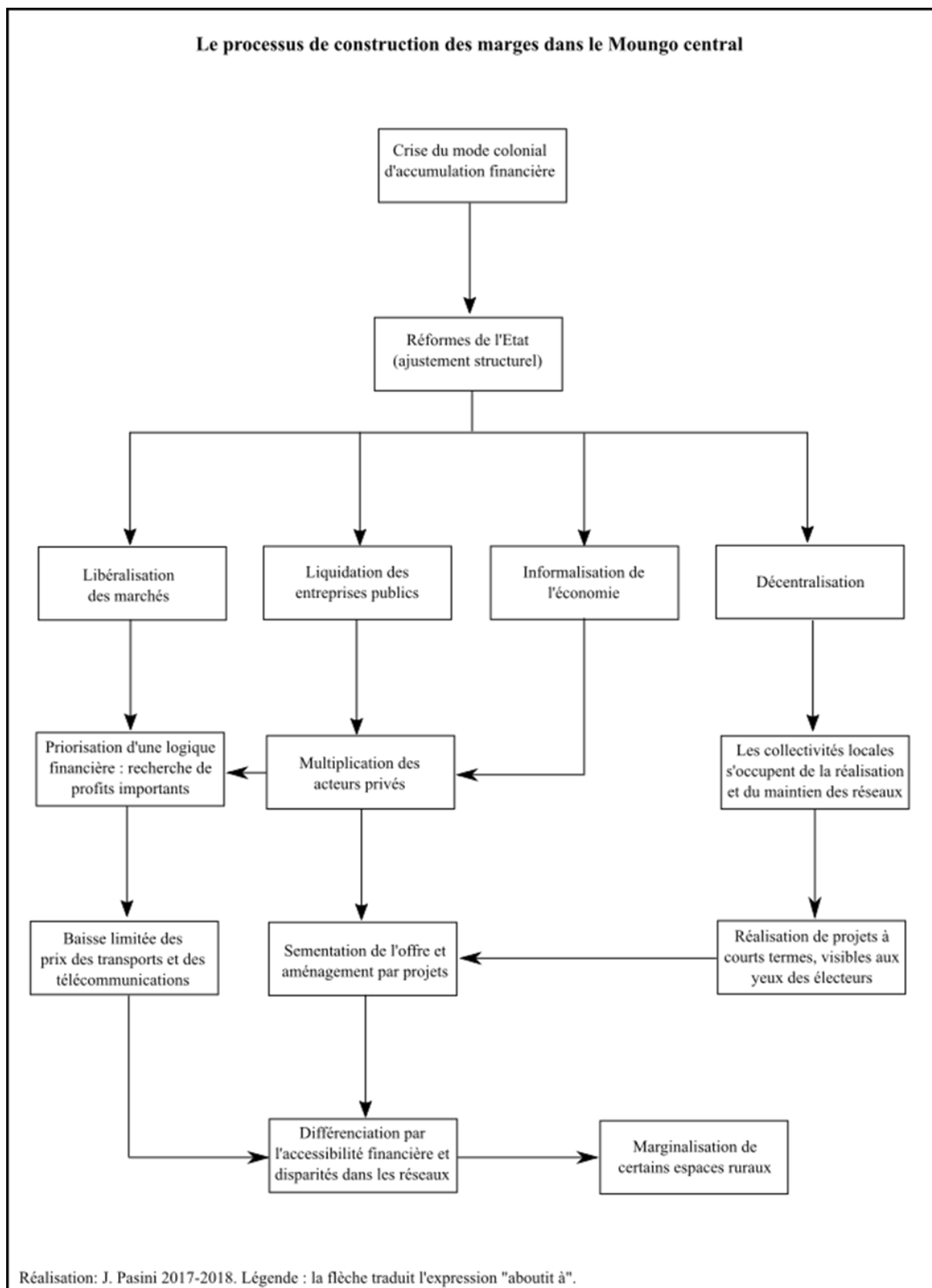


Schéma 3. La construction des marges en tant que processus politique et économique.

Les opérateurs de téléphonie mobile sous-traitent aussi une partie significative de leur activité commerciale. Ils mandatent des grossistes, qui emploient à leur tour des revendeurs pour distribuer les cartes prépayées (Chéneau-Loquay, 2010). Ils contribuent ainsi à maintenir la possibilité de pouvoir utiliser le téléphone. Les détaillants tirent de ce commerce une source essentielle de revenu. Ils alimentent en particulier les *call-box*, dans lesquels se vend du crédit et se passent des appels. L'installation des *call-box* se fait en plusieurs étapes. La première étape consiste à choisir un emplacement intéressant sur le plan économique. Beaucoup de *call-box* s'établissent près des carrefours routiers, car la présence de nombreux passants est synonyme de demande importante et quasi-continue. Par conséquent, les *call-box* sont moins nombreux à l'écart des grands axes. La deuxième étape est l'aménagement du *call-box*.



Photographie 2. Un *call-box* au carrefour Tombel à Loum. Le lieu n'est pas seulement consacré à la vente de crédit téléphonique, mais aussi à la vente de fruits, de biscuits, d'eau minérale. On diversifie les articles à vendre pour augmenter/assurer la rentabilité.

(Source : Cliché de Bernard Charlery de la Masselière, février 2016).

Dans la plupart des cas, ils prennent la forme d'une table abritée sous un parasol. Quelques-uns sont toutefois des véritables kiosks en bois qui nécessitent l'intervention d'un artisan. Enfin, la dernière étape est la mise en service du *call-box*. L'activation se fait par l'achat d'une carte SIM spéciale appelée *Electronic Voucher Distribution* [EVD]. Elle coûte le double d'une carte SIM classique. Le crédit disponible sur cette carte est scindé en deux : une partie sert à passer des appels, une autre partie sert à être transférée aux clients (Chéneau-Loquay, 2010).

C. *Le portable, un appareil qui n'est plus l'apanage des seuls nantis ?*

À sa sortie sur le marché camerounais, dans les années 1990, le téléphone cellulaire fait partie de la panoplie du citadin aisé, voire du *feymen*, figure de l'escroc professionnel qui prête autant d'importance à son apparence huppée qu'à la préparation de ses arnaques (Malaquais, 2001). Il s'est depuis largement démocratisé, notamment chez les plus démunis. Le prix des appareils neufs reste encore prohibitif pour beaucoup d'entre eux. Un modèle basique vaut entre 8 000 et 15 000 FCFA. Une machine plus sophistiquée coûte plus de 35 000 FCFA, et même 75 000 FCFA pour le graal vendu par une célèbre marque sud-coréenne [Entretien avec Jovic, 2016]. Les exemplaires *low cost* et/ou de contrefaçons, acheminés depuis Hong-Kong par des réseaux nigériens (Prin, 2011), autorisent les plus humbles à s'offrir un téléphone récent. Mais les téléphones chinois ne durent pas toujours et il faut bien souvent faire réparer l'objet nouvellement acquis. En conséquence, les ateliers de restauration des mobiles en panne ou usagés fleurissent dans les villes (Chéneau-Loquay, 2010). Une autre possibilité pour obtenir le précieux gadget est de le recevoir en cadeau par un proche. Plusieurs cas de figure sont alors envisageables, mais les attentes les plus fortes concernent les membres de la diaspora camerounaise installés en Europe, par l'intermédiaire desquels ceux qui sont restés au pays espèrent obtenir un appareil neuf. Désir souvent inassouvi, puisque l'expérience montre que la plupart des immigrants africains en France envoient en fait à leur famille les téléphones dont ils ne se servent plus, et rarement des technologies dernier cri.

Mais posséder un portable ne veut pas dire qu'on dispose des liquidités pour l'utiliser activement. Certes, le système de prépaiement mis en place par les compagnies de téléphonie numérique, au travers des *call-boxes*, va dans l'intérêt des plus modestes puisqu'il est possible de créditer de toutes petites sommes, de l'ordre de la dizaine ou de la centaine de francs. Ces unités permettent de pouvoir « *biper* » un éventuel correspondant, c'est-à-dire de faire sonner son GSM deux ou trois fois, avant de raccrocher et d'attendre qu'il rappelle. Orange a en

quelque sorte systématisé le principe du *beeping* à travers son service *Pay for me*. Cette option permet à un abonné de faire prendre en charge le prix de la communication à celui ou celle qui est appelé. Pourtant, malgré l'existence des *call-boxes* et de services spécifiquement orientés vers les plus démunis, les études empiriques laissent apparaître que le portable n'est pas à la portée de tout le monde. Le géographe David Toguem (2011) indique que 65% des habitants du Grand-Ouest Cameroun passent régulièrement des appels depuis leur portable, ce qui signifie que 35% téléphonent rarement ou pas du tout. De plus, une étude récente montre que les usagers du Grand-Nord et du Grand-Ouest sont globalement insatisfaits des prestations des opérateurs de téléphonie mobile. Les griefs portent notamment sur le prix des services, jugé trop élevé au regard de la mauvaise qualité et des disparités du réseau (Temadjo & Wessi-Bodiong, 2014). Le prix de la minute d'appel baisse régulièrement au Cameroun. Il est passé de 300 FCFA en 2004 [Entretien avec Fabien, 2014] à 60 FCFA (soit 0,09 €) en 2014 (ART, 2016). Il demeure pourtant plus élevé que dans d'autres pays africains. Au Kenya, par exemple, la minute d'appel est facturée 2 Shillings (0,02 €) avec l'offre *Tujuane*.

IV. Retour sur l'hypothèse et justification des indicateurs

L'enclavement d'un espace ne s'explique pas seulement par sa position. Par exemple, les massifs du Koupé et du Manengouba ne sont pas à l'écart des grandes routes du seul fait de leurs pentes et de leur altitude. L'absence relative d'axes carrossables (il existe tout de même des pistes) ne se comprend qu'au prix d'une démarche historique. Il en va de même pour les « *zones blanches* » de téléphonie mobile, qui ne résultent pas principalement de la présence de barrières physiques, mais plutôt des choix des aménageurs et des opérateurs des réseaux. L'enclavement est un processus de fermeture lié à une intentionnalité (Debrie, 2005), ce qui revient à considérer les marges comme des constructions sociales dynamiques. Ainsi, à l'époque coloniale, le Koupé et le Manengouba comptent peu de routes parce qu'ils marquent la frontière avec le Cameroun britannique. Il faut alors garantir une certaine imperméabilité de la limite en réduisant les points de passages. Plus tard, lorsque la « *norme territoriale* » (Probst, 2004) devient urbaine, ces montagnes, peu peuplées et sans grandes productions industrielles, sont peu valorisées. Les routes bitumées les contournent et les *antennes relais* s'implantent ailleurs. Les « *zones blanches* » y prolifèrent car le coût de la construction et de l'entretien des infrastructures est supérieur aux gains escomptés. Le manque d'interconnexion entre réseaux techniques empêche la diffusion des stations de base, car il est difficile de les ériger, puis de les maintenir en état, sans route praticable (Chéneau-Loquay, in : Bouquet, 2010).

Il existe toutefois des cas où les discontinuités sont dépassées. Dans le domaine des transports terrestres, par exemple, les mototaxis offrent une solution de déplacement adaptée à la voirie défectueuse. Quant à la téléphonie cellulaire, elle est un moyen de maintenir des liens sociaux en dépit de la mauvaise qualité des voies de circulation. La possibilité d'utiliser le téléphone est assurée grâce à de nouvelles solidarités, comme le partage de l'électricité pour le chargement des batteries (Kuété, in : Charlery de la Masselière & Al., 2013). À partir de ces exemples, nous formulons l'hypothèse que la « *motilité* » des individus est déterminée par le jeu des acteurs de l'aménagement, des transports et des télécommunications, dans des temporalités variées et en fonction de rationalités différentes selon que ces acteurs sont publics ou privés, formels ou informels. Certains mots sont à préciser. Les « *temporalités distinctes* » font référence au temps. Cette référence se justifie par le fait que certains phénomènes relèvent de la longue durée, tel que l'aménagement du Moungo comme corridor de circulation nord-sud, alors que d'autres sont récents et/ou plus limités dans le temps, comme l'essor des mototaxis dans la région du Littoral à partir des années 1990 (Feudjio, 2014). Le terme « *rationalités* » renvoie aux logiques des acteurs. Les normes suivies par les institutions publiques, censées défendre l'intérêt général, se distinguent de celles des sociétés privées, pour qui la recherche de compétitivité et de rentabilité est prioritaire.

Afin de rendre l'hypothèse observable, nous lui adjoignons un ensemble de critères. Ils sont tous issus de la dimension « *Discontinuités* » du cadre conceptuel. Il s'agit de :

- La distance-temps et la distance coût par rapport à Douala, à la sous-préfecture, au marché et à la route goudronnée la plus proche : ce critère permet d'évaluer les difficultés d'accès à la métropole régionale et à des services ou équipements de base. De fortes distances traduisent des réseaux techniques et/ou d'opérateurs défectueux, qui séparent alors qu'ils sont supposés permettre l'ouverture (Debrie, 2005).
- La qualité de la couverture mobile (en nombre de barres indiquées sur l'écran) : cette donnée sert à repérer les « *zones blanches* » et donc, à identifier les espaces où l'envoi de SMS, les appels voire l'usage d'Internet sont fortement contraints. L'enjeu de ce critère est important car, dans certains secteurs, le portable est l'unique moyen de communication hormis la marche à pied et la mototaxi.
- Les déterminants de l'équipement différentiel du territoire : il s'agit de saisir, par le biais d'une revue de la littérature institutionnelle et d'entretiens, les représentations qui dominent à propos du Moungo. En effet, les normes et les présupposés propres à chaque

acteur guident l'aménagement ou l'exploitation des réseaux techniques, tout en produisant de la différenciation spatiale.

Conclusion

Ce chapitre montre comment le couloir du Moungo s'est construit au fil de l'histoire. Dans un premier temps, les puissances colonisatrices concentrent leurs efforts d'aménagement sur l'axe central. Les zones montagneuses et forestières sont délaissées. Après l'indépendance, Ahmadou Ahidjo crée des voies entre le Cameroun francophone et le Cameroun anglophone dans un objectif d'unification territoriale. À partir de 1982, Paul Biya lance plusieurs programmes pour équiper le pays, comme les « *Grandes ambitions* », le plan « *Cameroun numérique 2020* » et la « *Cameroon Vision 2035* ». Mais les investissements publics sont limités du fait de la crise économique et des réformes structurelles (voir schéma). Ils sont également restreints par une gestion non rationnelle des fonds de l'État. Selon Fanny Pigeaud (2011), une large part du budget d'investissement public [BIP] n'est pas dépensée. En octobre 2014, 36% seulement du BIP est consommé, ce qui signifie que l'essentiel des crédits destinés à l'aménagement n'ont pas été débloqués (Investir au Cameroun, 2014). Dans ce contexte, le secteur privé est incontournable dans la réalisation et l'exploitation des infrastructures. Mais dans le discours politique, l'horizon à atteindre est l'« *accès universel* ».

Dans le Moungo, l'« *accès universel* » n'est pas une réalité. Le critère de disponibilité n'est pas respecté car les réseaux techniques sont incomplets. Les *antennes relais* sont surtout implantées en ville. Internet fonctionne à Loum et à Manjo, mais les liaisons vers la campagne sont encore en construction. Les voies routières locales ne sont pas revêtues. L'accessibilité cognitive n'est pas non plus assurée. Elle n'est d'ailleurs pas sans lien avec l'aménagement différencié du territoire. Les télécentres communautaires polyvalents, où l'on peut s'éduquer aux médias numériques, se concentrent en milieu urbain¹⁴⁹. L'abordabilité reste un problème. Les habitants des zones rurales sont les plus affectés par la pauvreté financière. Dans le secteur du transport physique, la mauvaise qualité des routes est répercutée sur le tarif du ticket. En réalité, seule l'adaptabilité est (partiellement) effective. Les services de mototaxi apportent

¹⁴⁹ Les télécentres communautaires polyvalents [TCP] sont des lieux offrant un accès à des services informatiques, audiovisuels, postaux et de télécommunication à moindres coûts. Les TCP permettent l'utilisation des TIC, mais ils sont aussi un centre d'apprentissage et de soutien, dans les démarches administratives par Internet par exemple. En théorie, ils devaient se situer plutôt en zone rurale où l'État entendait compenser le manque d'investissement du secteur privé (Noah, 2003). 20 000 TCP devaient voir le jour avant 2015, mais, en 2013, seuls 112 sont opérationnels (Mouliom, 2013). Ils se concentrent essentiellement en ville (près de la poste de Loum, par exemple), où les réseaux électriques et de fibre optique sont plus complets que dans les zones rurales.

la souplesse nécessaire aux habitants des campagnes, où les routes sont souvent des pistes inappropriées aux voitures, mais leurs tarifs explosent sans régulation appropriée de la part de l'État.

Ces observations soulèvent des enjeux autour de ce que l'on peut appeler la « *fracture mobilière* » (Borthagaray, in : Le Breton & Al., 2012 : p. 38). La sociologie et la géographie sociale explorent depuis longtemps le rapport entre mobilités et exclusion (Bonnerandi, 2004). Les mobilités spatiales sont considérées comme un atout pour l'interaction sociale et le travail, en manquer signifie une réduction des chances dans ces deux domaines. Mais il faut aller au-delà de cette analyse en termes de mobilité qui inclut et d'immobilité qui exclut. En effet, l'inégalité aujourd'hui concerne moins la quantité de déplacements que leur qualité, c'est-à-dire la façon dont ils sont effectivement réalisés. L'aménagement différencié du territoire concentre les réseaux et les services de transport dans les villes. La conséquence est que, pour chaque projet de mobilité (rencontrer un partenaire, donner des nouvelles, etc.), les citoyens ont le choix du moyen (les bus collectifs, les taxis, le téléphone mobile, Internet, etc.). À l'inverse, les ruraux n'ont pas la liberté d'user de tous les modes de déplacement. Ils sont souvent astreints aux modes les plus lents (marche à pied, téléphonie 2G alors que se déploie ailleurs la 4G). Ils ont donc moins de prise que les populations urbaines sur la façon dont ils construisent leur existence. La dualité ville/campagne, qui s'estompe dans certains domaines (activités professionnelles, normes de consommation, etc.), tend à se renouveler dans le contexte actuel et sépare désormais ceux qui peuvent utiliser l'intégralité du gradient de la vitesse et ceux qui n'en maîtrisent qu'une partie (Bart & Lesourd, 2018).

CHAPITRE 5 : La « réversibilisation » des migrations à la suite de la crise du mode de développement colonial et postcolonial

« Davantage que par le passé, il est possible d'atténuer les déchirements de la distance. Ainsi, les immigrants peuvent-ils rester en contact avec leur famille ou leurs amis par le téléphone ou la messagerie électronique [...] et migrer n'implique plus une coupure nette, d'autant moins que les moyens de transport rapides facilitent les visites à l'expatrié ou les voyages de ce dernier. De la même manière, un déménagement s'accompagne toujours plus souvent d'habitudes gardées dans l'ancien quartier de résidence, ce qui permet de ne pas totalement déménager... La « réversibilisation » concerne également les temps des déplacements eux-mêmes, où l'on introduit aujourd'hui de multiples activités de loisirs et de travail » (Kaufman, 2017 : p. 21).

Dans ce chapitre, nous nous focalisons sur les migrations dans le Moungo central de populations originaires d'autres régions camerounaises. L'immigration est l'une des spécificités du terrain étudié. Au recensement de 1955, la plupart des villages comptent déjà plus d'habitants immigrés que d'habitants nés sur place. Avec le temps, une seconde génération de migrants, voire une troisième, est parvenue à l'âge adulte (Barbier & Al., 1983). Cette spécificité du Moungo comme espace d'installation¹⁵⁰ permet de retravailler l'une de nos hypothèses de départ. De manière générale, les hypothèses ne sont pas données une fois pour toutes. Elles sont retravaillées en continu au fur et à mesure des missions de terrain (Campenhoudt & Quivy, 2011). Avant de nous rendre dans le Moungo, le postulat est que le portable se diffuse parce qu'il répond à une demande sociale, qui est de pouvoir communiquer avec des proches dispersés dans l'espace. Cependant, les observations faites à Loum, à Manjo et à Éboné ont montré que l'emploi du téléphone cellulaire s'insère en réalité dans une mutation plus large des mobilités.

Au cours du dernier siècle, le Moungo a été témoin d'un virage important en matière de mobilités. Dans le modèle colonial et postcolonial de développement, les migrations dans le Moungo s'opéraient selon une logique d'installation définitive. Pour preuve, les Bamiléké, les Grassfields et les Béti ont acquis des terres avec l'espoir de la transmettre un jour à leurs descendants ; les Bakossi ont contracté des mariages avec les populations locales ; les Haoussa se sont agrégés en quartiers relativement homogènes à partir desquels ils organisent un commerce à longues distances. Depuis la crise financière des années 1980, cependant, la signification de la migration n'est plus la même. Le déclin de l'arboriculture caféière et ca-

¹⁵⁰Certains départements camerounais sont plutôt des espaces de départ, comme le Ndé à l'Ouest et la Lékié au Centre (Bopda & Grasland, 1994).

caoyère, combiné à des facteurs endogènes¹⁵¹ ont alimenté un puissant mouvement de retour vers l'espace d'origine. De nouveaux modes d'habiter sont apparus et des anciens se sont banalisés. Plutôt que des migrations durables, les individus préfèrent désormais des circulations entre plusieurs pôles d'existence afin de tirer avantage d'espaces aux caractéristiques différentes. Les individus n'ont plus nécessairement de projets migratoires bien définis comme ce fut le cas par le passé (Barbier & Al., 1983). Ils se laissent guider par les *feedbacks* qui les aident à faire des choix de destination (Mabogunje, 1970). Au vu de ce qui précède, nous proposons l'hypothèse que la crise du modèle colonial et postcolonial de développement entraîne un processus de « *réversibilisation* » des formes de mobilité (Kaufman, 2005) et notamment des migrations. L'objectif de ce chapitre est d'exposer les éléments théoriques et empiriques qui soutiennent cette supposition.

Sur le plan théorique, la migration est une forme particulière de mobilité spatiale. Elle se distingue de la circulation par son caractère définitif et linéaire. La migration n'aboutit pas, normalement, à un retour au point de départ. Le géographe étasunien Wilbur Zelinsky (1971) définit la migration comme un transfert durable du lieu de résidence qui s'accompagne d'un changement d'environnement social. La migration telle que la conçoit Wilbur Zelinsky représente une rupture dans la vie d'un être humain. C'est un déracinement par rapport à l'espace d'origine, alors que l'insertion dans le milieu d'accueil n'est pas immédiate. Le sociologue Abdelmalek Sayad (1999) a conceptualisé cette « *double absence* » en montrant que les immigrés, devenus incapables de participer à la vie sociale et économique de l'espace délaissé, sont en plus ignorés ou rejetés dans le territoire d'arrivée. Pendant longtemps, les migrations sont vues en sciences humaines comme des processus dont les conséquences sont irréversibles. Il faut attendre les années 1950-1960 pour que s'ouvre une autre approche dans la compréhension des migrations, en tant que processus fluide de circulation des personnes, de leurs idées ou de leur capital financier. Cette nouvelle approche s'incarne au sein d'un nouveau corpus notionnel. On parle désormais de « *champ migratoire* » (Hägerstrand, 1955 ; Simon, 2008) et de « *circulation migratoire* » (De Tapia, 1994). Des chercheurs ont même annoncé la fin des migrations et l'explosion des circulations, au motif que les premières citées sont devenues tellement éphémères et réversibles qu'elles n'existent plus en tant que telles (Zelinsky, 1971 ; Knafou, in : Knafou, 1998).

¹⁵¹Ces facteurs sont par exemple la saturation des terroirs agricoles et la montée d'un sentiment anti-immigration. Les immigrés sont accusés par les néo-autochtones, les natifs du Moundou qui y reviennent après la détérioration des conditions de vie à Douala, d'avoir volé les terres qui appartenaient jadis à leurs ancêtres (Mbaha, 2006 ; Nkankeu, 2008).

L'intérêt qui est porté à l'évolution des migrations dans et en dehors du Moungo se justifie par rapport à l'objectif global de la thèse, qui est de comprendre comment les individus s'approprient les ressources à partir desquelles ils vivent. Nous considérons donc les mobilités spatiales comme une boîte à outils qui permet d'accéder, d'exploiter et de sécuriser ses droits sur des éléments naturels, matériels ou sociaux. En tant qu'ensemble d'outils, les mobilités spatiales sont employées par des acteurs en fonction de leurs besoins, des circonstances et des obligations du moment. La transformation de ces besoins, de ces circonstances et de ces obligations pousse les acteurs à redéfinir leurs outils de mobilité. Nous pensons que c'est ce qui est à l'œuvre depuis la crise du mode de développement colonial et postcolonial, qui se poursuit aujourd'hui. Cela reviendrait à accepter l'idée que les immigrés dans le Moungo (de même que ses ressortissants installés dans un autre département) aient été capables d'analyser la situation, de formuler un diagnostic et de corriger leur comportement en conséquence. Les migrations de retour, la généralisation de la pluri-résidence, les mobilités alternantes et saisonnières seraient autant de correctifs à la migration, autant de tentatives de ne plus dépendre d'un modèle « *origine-destination* » qui a montré ses limites. La pluri-inscription spatiale se généralise comme modalité actuelle d'accéder aux ressources, bien aidée par la diffusion de nouveaux transports et par l'amélioration des systèmes de communication (dont le téléphone mobile). Un fait illustre parfaitement le processus en cours : la recherche d'un terrain à cultiver. Cette quête a justifié la migration de milliers de personnes au cours du XX^{ème} siècle. Aujourd'hui, on ne vit plus nécessairement à côté de sa ou de ses terres, on peut résider en ville, y avoir une activité, et parcourir occasionnellement à mobylette des dizaines de kilomètres pour exploiter son ou ses champs.

Le plan de ce chapitre s'organise en quatre sections. La première section est théorique, elle consiste en un bref aperçu des recherches consacrées aux migrations en sciences sociales. Le but est d'illustrer le passage d'une vision des migrations comme ruptures économiques et affectives à une vision où les migrations sont nuancées par le maintien de relations multiples aux lieux précédemment habités. La réversibilité des migrations est en partie due à l'usage des TIC (Kaufman, 2005). La seconde section s'attèle à rendre compte des migrations dans le Moungo central. Les immigrés de la zone d'étude sont principalement originaires de l'Ouest (Bamiléké), du Centre (Béti, Bafia), du Nord (Haoussa) et des provinces anglophones (Bakossi, Grassfields). L'approche utilisée est à la fois historique et statistique. L'approche historique a pour objectif de montrer que les migrations entraînent une implantation permanente dans le Moungo, qui résulte d'une part des politiques coloniales de sédentarisation des immigrés, et

d'autre part d'une volonté explicite de ces derniers. L'approche statistique vise à quantifier les flux et les stocks migratoires avec, en filigrane, une critique des données du recensement pour leur silence sur les mobilités de courte durée. L'avant-dernière section se focalise sur les mobilités de courte durée à l'œuvre dans et depuis le Moungo central (migrations de retour, multi-résidence, pratique télécommunicationnelle). L'intention est ici de fournir des preuves empiriques du caractère temporaire des mobilités actuelles. Par exemple, un quart de celles et ceux qui ont pris part à l'enquête quantitative en 2014 logent provisoirement quelqu'un à leur domicile, en général pour des raisons professionnelles ou sanitaires. Enfin, la quatrième section retravaille l'hypothèse H2, présentée au début de l'ouvrage : l'enjeu qu'elle porte est explicité, de même que les indicateurs permettant de la mettre à l'épreuve du terrain.

I. *La théorisation des migrations : de la sédentarité à la « réversibilisation »*

A. *Les migrations dans une perspective sédentaire*

Pendant longtemps, les sociétés occidentales se sont constituées à partir de la norme de la sédentarité. Gilles Deleuze et Félix Guattari (1980) expliquent que l'Occident entretient un lien fort avec la forêt, le déboisement ayant facilité l'émergence et la fixation des communautés d'agriculteurs et d'éleveurs à l'origine de sa civilisation. L'ancrage domine notre pensée depuis l'Antiquité. Aristote¹⁵² (1971) estime que la *polis* est l'organisation naturelle des groupes humains et que tout individu qui vit à l'extérieur de celle-ci est un « être détestable ». La persistance et la puissance de la norme de la sédentarité conduit à percevoir les migrations comme une anomalie, voire, comme une source de souffrance. Ainsi, certains journalistes, universitaires, écrivains ou réalisateurs de cinéma produisent et diffusent un discours sur l'immigration qui arrache les populations à leur terre natale¹⁵³. Les immigrés sont construits comme des « déracinés », c'est-à-dire des individus qui ont perdu les principaux repères et les principaux soutiens qui permettent de s'intégrer à un milieu social. La rhétorique du déracinement s'accompagne parfois d'un imaginaire anti-urbain. Le paysan, chassé de son village par des contraintes économiques, s'installe en ville avec l'espoir d'améliorer ses conditions d'existence et celles de ses proches (Rosenthal, 1990). Il doit se normaliser pour ne plus être

¹⁵²Dans « *La Politique* », Aristote (1971 : p. 16) écrit : « Il est donc évident que toute Cité est dans la nature et que l'homme est naturellement fait pour la société politique. Celui qui par son naturel, et non par l'effet du hasard, existerait sans aucune patrie, serait un individu détestable, très au-dessus ou très au-dessous de l'homme, selon Homère : Un être sans foyer, sans famille et sans lois ». Précisons que ce passage n'est pas exactement le même selon les traductions. La traduction utilisée ici est celle de Marcel Prélot.

¹⁵³Le cinéma met souvent en scène des gens déracinés, arrachés à leur contexte, en difficulté pour s'adapter à leur nouvelle vie. Citons par exemple le film « *Rocco et ses frères* » de Luchino Visconti, qui montre le mal-être d'une famille qui débarque à Milan, dans l'Italie d'après-guerre. Ce thème marque également l'œuvre de Fatih Akin, réalisateur germano-turc (voir notamment le film « *Solino* »).

perçu comme un villageois aux mœurs étranges. Ce processus de normalisation entraîne une perte d'identité douloureuse, à tel point que des psychologues s'emparent de l'immigration et de ses répercussions comme objet d'étude. L'immigration est abordée en psychologie comme une expérience traumatique, dans la mesure où l'individu est remis en cause dans son rapport à ses signifiants fondamentaux, dans sa façon de voir le monde et dans la place qu'il occupe vis-à-vis des autres, y compris au sein de sa propre famille (Goguikian Ratcliff, 2012).

Cependant, dès les années 1950, des travaux contredisent cette vision de la migration comme une rupture. Le géographe Robert Montagne¹⁵⁴ est l'un des premiers à révéler l'existence de liens durables entre les émigrés algériens en France et les villages d'origine en Afrique du Nord¹⁵⁵. Robert Montagne qualifie ce va-et-vient de « *noria humaine* », un terme controversé pour sa vision mécaniste et extérieure au fonctionnement des acteurs (Ma Mung & Al., 1998). Malgré cela, les recherches de Robert Montagne ont débouché sur une meilleure prise en compte de la complexité migratoire, et en particulier de sa dimension réversible. Elles ont inspiré des publications plus récentes sur lesquelles nous allons nous concentrer dans la prochaine section.

B. Vers une vision plus souple : les effets des migrations peuvent être inversés

Les relations entre les migrants, leur espace d'origine et leurs étapes migratoires sont l'objet de réflexions théoriques depuis les années 1960. Ces réflexions naissent à une époque où il n'existe pas d'outil pour rendre compte du rapport des migrants aux multiples lieux qui jalonnent leur trajectoire migratoire¹⁵⁶. Les migrations, qu'elles soient internationales ou entre zones rurales et zones urbaines, sont conçues comme des mobilités « *entre deux sédentarités* » (Tarrus, 1992). Pour remédier à cette vision des migrations, certains géographes proposent la notion de « *champ migratoire* » (Hägerstrand, 1955 ; Simon, 2008). Pour Gildas Simon (2008 : p. 15), cette expression désigne un « *espace parcouru et structuré par des flux stables et réguliers de migrations et par l'ensemble des flux (matériels et idéels) induits par la circulation des hommes* ». Elle se rapporte à l'aire d'implantation d'une population émigrée et à l'espace dans lequel ladite population bâtit un ou plusieurs réseaux de relations. L'intérêt de cet instrument de pensée est qu'il attribue aux migrants une capacité d'initiative, puisqu'ils

¹⁵⁴Cité par Emmanuel Ma Mung & Al. (1998 : pp. 74-76).

¹⁵⁵Dans son « *Etude sociologique de la migration des travailleurs musulmans d'Algérie en France* », Robert Montagne montre que sur dix émigrés, huit rentrent au minimum tous les deux ans, pour des périodes allant de six à douze mois (Ma Mung & Al., 1998).

¹⁵⁶Hormis le terme de « *noria* ».

peuvent instaurer des liens partout où ils vont : en transit, au lieu d'arrivée ou dans les villes où sont installés d'autres immigrants. Or, les migrants ont longtemps été perçus de manière passive, en tant qu'agents dont le départ résulte uniquement de déterminants extérieurs. Le mot « *champ* » fait référence à Pierre Bourdieu, pour qui il est un microcosme social relativement autonome à l'intérieur de la société. Il est pourvu de ses propres règles, qui sont méconnues par ceux qui n'en font pas partie¹⁵⁷. Sur le modèle de Pierre Bourdieu, le « *champ migratoire* » est un dispositif transnational régi par des principes tels que la solidarité communautaire (faire embaucher un compatriote dans l'usine où l'on travaille, participer au développement du village) et familiale (remises de fonds, envoi de cadeaux en nature). La structuration d'un « *champ migratoire* » provoque donc un va-et-vient régulier des personnes, qui s'accompagnent souvent de celui des biens, des devises, des informations et des représentations. Ces va-et-vient dans l'« *espace de vie* » des migrants sont à l'origine d'une autre abstraction théorique, la « *circulation migratoire* » (De Tapia, 1994 : p. 20), qui se définit par :

« Des flux humains, matériels et immatériels, irriguant le champ migratoire et l'espace relationnel d'une population donnée, qui vit tous les jours une altérité « interactive » dans son espace de résidence comme dans son espace d'origine (vacances, investissements, liens familiaux, liens matrimoniaux, échanges d'informations) ».

De manière générale, la notion de « *circulation migratoire* » tente de refléter la complexité des migrations en tenant compte de tous les flux engendrés par elles (Doraï & Hilly, 2004). Son utilité par rapport à la problématique de la thèse est d'éclairer les efforts des immigrants pour être présents à la fois ici et là-bas. Par exemple, le « *tourisme de racines* » est l'occasion pour l'expatrié de s'imprégner de la culture, de découvrir les coutumes culinaires et d'élaborer des projets de développement au pays d'origine (Elamé, 2010). Dans un autre registre, la banalisation du téléphone mobile et d'Internet aident à être disponible pour la famille et pour les autres, à connaître ce qui est en train de leur arriver à la maison, au quartier ou ailleurs. Le sens de la présence évolue du fait de l'usage de ces technologies. Elle s'appuie aujourd'hui davantage sur le contact virtuel que sur l'interaction en face-à-face (Diminescu, 2002). Les modalités actuelles de la « *circulation migratoire* » interrogent le lien entre mobilités et ancrage. En effet, la mondialisation des migrations aboutit à la mise en place de réseaux sociaux et économiques qui transcendent les frontières administratives. Stéphanie Lima (2013) a montré que certaines décisions cruciales pour des villages de la région de Kayes¹⁵⁸

¹⁵⁷Par exemple, le comportement d'un banquier est incompris du militant écologiste ou de l'artiste (Wagner, in : Paugam, 2010).

¹⁵⁸Kayes est située à l'Ouest du Mali, sur le fleuve Sénégal.

ne peuvent plus se prendre sans la coopération des habitants d'un foyer de Montreuil. Paradoxalement, la mise à distance de ces Maliens a renforcé leur appartenance locale, au point que des membres d'associations de développement villageois finissent par rentrer afin de poursuivre leur action sur place. Dans ce cas, l'immigration n'est pas associée à une déchirure suivie d'un ancrage dans un nouveau contexte. Elle coïncide plutôt avec une participation à plusieurs espaces en même temps.

La notion de « *migration* » sous-entend une opposition entre la zone de départ et la zone d'arrivée. Les études classiques s'intéressent aux conséquences des migrations pour les territoires émetteurs et à la question de l'intégration dans les aires d'implantation. Mais ce qui se passe en dehors de ce couple « *origine-destination* » est passé sous silence. Pourtant, les populations du Moungo, dont une large partie est d'origine émigrée, entretiennent des rapports avec une multitude d'espaces. La crise économique des années 1980-1990 a abouti à un mouvement de retour. Les pratiques de pluri-résidence sont anciennes et manifestent l'intégration des populations du Moungo dans des réseaux sociaux locaux, régionaux ou nationaux. L'essor des TIC rend l'absence des proches moins prégnante et les coopérations à distance plus faciles. La notion de « *champ migratoire* » reflète mieux que celle de migration les liens tissés et maintenus par le migrant à différentes échelles de temps et d'espace. Elle transcende les dichotomies entre le lieu de vie actuel et le lieu de vie passé, et entre le lieu de vie de l'émigré et les lieux de vie de l'entourage social. Ainsi, elle ouvre des perspectives de compréhension de la spatialité migratoire, c'est-à-dire des usages et des expériences des migrants avec l'espace. La « *circulation migratoire* » dérive de l'existence d'un « *champ migratoire* ». Elle objective les flux matériels et non matériels à l'œuvre dans ce dernier. L'avantage de la notion est de dépasser une approche trop économique centrée sur les dons et sur les investissements financiers du migrant. Les notions de « *champ migratoire* » et de « *circulation migratoire* » sont plutôt utilisées à l'échelle internationale, mais des chercheurs l'ont également utilisé à l'échelle d'un pays (Baduel, 1982). Elles sont donc transposables à la situation du Moungo.

II. Les migrations dans le Moungo

A. Histoire des flux migratoires dans le Moungo central

Au cours du XIX^{ème} siècle et du XX^{ème} siècle, le Moungo central accueille des populations de presque toutes les régions du Cameroun. Les principaux groupes d'immigrés sont les Haoussa, les Bamiléké, les Grassfields, les Bakossi, les Béti et les Bafia. Les Douala ont autrefois formés un groupe important dans le Moungo central, mais ils ont progressivement été

remplacés par les Bamiléké au moment de la crise économique de la fin des années 1920 (Barbier & Al., 1983). C'est pourquoi, nous ne leur consacrerons pas de paragraphe spécifique. Deux logiques se conjuguent pour expliquer le peuplement du Moungo par des populations allogènes : le projet colonial de sédentarisation des immigrés d'une part et le succès économique que certains immigrés ont connu dans le Moungo d'autre part (Barbier & Al., 1977 ; Barbier & Al., 1983).

1. Les Bakossi et les Grassfields

Les populations bakossi et grassfields sont traitées simultanément dans cette section parce qu'elles sont anglophones, mais elles ne s'établissent pas dans le Moungo à la même période. Les Bakossi ont leur fief dans la Mémé, un département situé à l'Ouest du Moungo. Selon la tradition, ils seraient apparentés aux populations autochtones des arrondissements de Loum et de Manjo par un ancêtre mythologique commun : *Ngo* (Barbier & Al., 1983). Sur la base de cette origine réputée commune, des liens forts existent depuis la période précoloniale entre les villages situés de part et d'autre du Mont Koupé. À titre d'exemple, des mariages sont célébrés entre ressortissants du Moungo et ressortissants bakossi, ce qui aboutit à des migrations réciproques. Les effectifs restent cependant modestes, de l'ordre de la vingtaine en 1947 dans le canton manéhas. En comparaison, les Grassfields sont bien plus nombreux à la même période : ils sont 110, rien qu'en pays manéhas. Les Grassfields sont originaires des montagnes du Nord-Ouest, caractérisées par des savanes herbeuses¹⁵⁹. La présence des Grassfields dans le Moungo ne relève pas, comme celle des Bakossi, de la création de liens entre clans apparentés et interdépendants économiquement. Elle est provoquée par la colonisation allemande. C'est surtout après 1906 et l'adoption, par le *Reichstag*, du projet du chemin de fer reliant la côte au Nord du Moungo que des Bamenda sont recrutés et envoyés sur le chantier. Ces immigrés ne retournent pas en pays Grassfields une fois leur mission achevée, comme en témoigne Jacques Champaud (1983 : p. 64) : « *Les travaux de construction furent donc à l'origine d'un déplacement important de main d'œuvre dont une partie se fixa ensuite à proximité des 25 gares qui jalonnent le parcours Bonabéri-Nkongsamba* ». En 1974, près de 380 Grassfields sont recensés dans la commune de Manjo (Barbier & Al., 1983).

¹⁵⁹Les Grassfields s'appellent ainsi en référence aux savanes herbeuses de leur région d'origine.

2. Les Haoussa

Les Haoussa représentent l'une des plus vieilles communautés immigrées du Moungo central. Le qualificatif « *haoussa* » est trompeur car il désigne dans tout le sud du Cameroun les populations musulmanes, qu'elles soient originaires du nord du pays ou non. Les Haoussa proprement dits tirent leurs racines du Niger et du Nigéria, où ils sont issus de la fusion de plusieurs peuples¹⁶⁰. Le début du XIX^{ème} siècle marque un tournant dans leur histoire, puisqu'il correspond au départ d'une partie de la population en direction du littoral. L'immigration haoussa est essentiellement dû à des facteurs géopolitiques et économiques¹⁶¹. Elle se fait par étapes. Le Nord du Cameroun est atteint dès l'année 1804, tandis que le Sud l'est 150 ans plus tard (Mane, 2012). Des Haoussas sont signalés en pays Bamoun, au nord-est de la zone étudiée, en 1898 (Barbier & Al., 1983). En 1911, leur présence est attestée à Nkongsamba (Tchamge-Njende, 1984) et en 1950 à Loum (Champaud, 1983). Les Haoussa s'agrègent en quartiers homogènes, structurés par la présence d'une mosquée et de nombreux commerces. Ces quartiers sont autant de relais pour les commerçants nomades qui prennent part aux transactions¹⁶² avec le Nord. L'installation de postes administratifs à l'époque coloniale facilite l'activité de négociants nomades. Avant la colonisation, les routes empruntées sont dangereuses, les convois sont régulièrement attaqués et détroussés de leur marchandise. La formation d'une administration sécurise les routes empruntées par les commerçants (Barbier & Al., 1983 ; Champaud, 1983). Par la suite, l'arrivée des Bamiléké représente une concurrence importante dans le domaine des échanges. En effet, pour Jean-Christophe Barbier, Jacques Champaud et Francis Gendreau (1983 : p. 115), « *dans l'ouest et le sud du Cameroun, les Bamiléké jouent le rôle que les commerçants "soudanais" [haoussa] remplissent dans d'autres pays africains* ». Néanmoins, les Haoussa se voient confier des responsabilités par les autorités coloniales, à tel point que l'un d'entre eux est choisi pour représenter les étrangers de Nlohé. Ce type de rôle contribue à la fixation d'une partie de la population haoussa dans le Moungo.

¹⁶⁰Selon Mane (2012), les Haoussa seraient originaires de Daoura (Daura), dans le nord du Nigéria. Ils seraient issus du mélange de plusieurs populations locales, comme les Sao et les Bédé, avec des migrants venus du Maghreb et d'Arabie.

¹⁶¹Parmi les facteurs géopolitiques, on peut citer le Djihad, qui provoque l'arrivée de mercenaires et de prédicateurs musulmans dans le nord du Cameroun. L'Adamaoua est par exemple conquis à partir de 1815. Parmi les motifs économiques, évoquons la recherche de nouveaux débouchés commerciaux (Mane, 2012).

¹⁶²La kola est l'un des produits exportés du Sud vers le Nord par les Haoussa (Mane, 2012).

3. Les Bamiléké

Avant la colonisation allemande, le corridor du Moungo est peu peuplé et recouvert d'une épaisse forêt tropicale. Cependant, la réalisation de la voie ferrée Douala-Nkongsamba (en 1911) et de la route Douala-Bafang (années 1950) change la destinée de la région : des fronts de colonisation agricole apparaissent le long des axes de circulation (Champaud, 1983 ; Barbier & Al., 1983). La construction d'infrastructures et l'ouverture de chantiers forestiers et de plantations industrielles demandent énormément de main d'œuvre. Ce besoin est comblé grâce au recrutement forcé de milliers de bamiléké. En 1941, environ 3 000 travailleurs originaires de la Ménoua, du Haut-Nkam et du Ndé sont réquisitionnés avec l'appui de certains chefs traditionnels. Parallèlement au travail forcé, et davantage encore après son abolition en 1946, le travail salarié se développe. Il est associé à une migration différente, qui est le fait de précurseurs suivant un projet précis dont la finalité est de se mettre en affaires à son compte. Après l'arrivée dans le Moungo, le but est de se faire embaucher en tant que manœuvre auprès de patrons européens ou douala. La seconde étape consiste à accéder au foncier, en l'achetant grâce à l'épargne du salaire, en l'obtenant sous forme de rémunération en nature¹⁶³ ou bien en recevant l'autorisation d'un chef traditionnel d'exploiter une terre sur son domaine. Or, pour les autochtones, la terre est inaliénable et l'immigré ne dispose que d'un droit d'usufruit qui prend fin au décès du bénéficiaire. De leur côté, les Bamiléké considèrent la terre qu'ils ont achetée ou reçue comme un bien transmissible. Cette ambiguïté est à l'origine de nombreux conflits entre les populations locales et bamiléké. C'est après avoir acquis un terrain que ces derniers font en général venir les femmes et les enfants. Les hommes prennent en charge les cultures d'exportation, alors que les vivres sont produits par les épouses. Les plantations mixtes résistent mieux aux fluctuations du marché international que les grandes fermes spécialisées, car la vente ponctuelle de denrées alimentaires les aide à surmonter les chocs. L'ultime phase du parcours vise à réinjecter les bénéfices de la plantation dans des activités non-agricoles, comme l'hôtellerie et le transport (Barbier & Al., 1983 ; Warnier, 1993).

L'appropriation de la terre et le regroupement familial expriment déjà la volonté des immigrés de s'établir à long terme dans le Moungo central. Mais un autre indice confirme cette aspiration : la création d'associations regroupant les ressortissants d'une même chefferie

¹⁶³La crise économique de 1929-1932 accélère la cession des terres par les autochtones à leurs employés d'origine immigrée. N'ayant plus d'argent pour payer leurs ouvriers, ils les rémunèrent en terres (Barbier & Al., 1983).

ou, à défaut, les originaires d'un même département¹⁶⁴. Ces associations naissent dans des quartiers relativement homogènes, auxquels les nouveaux-venus se greffent peu à peu¹⁶⁵. Elles se réunissent dans une petite salle où se tiennent des spectacles de danse traditionnelle et des réunions d'intérêt collectif, en particulier les *tontines*. Habituellement organisées le dimanche, ces dernières jouent un rôle important dans l'accès au crédit des femmes. Au-delà de ce rôle financier, les associations sont aussi un lieu de socialisation important en situation migratoire. Les femmes s'y rencontrent, y débattent de leurs problèmes, y partagent des informations. Les associations bamiléké sont donc une instance où se cultive le souvenir de la région d'origine (danses), où s'exerce la solidarité économique et où se joue l'insertion dans la communauté immigrée. Elles n'auraient pas eu le temps de se structurer si l'immigration bamiléké n'était que temporaire. C'est pourquoi, nous les considérons comme une preuve du désir d'implantation durable des Bamiléké dans le Moungo.

Mais l'immigration bamiléké dans le Moungo s'affaiblit à partir des années 1950, pour deux raisons essentielles. La première explication est que le stock de terrains libres s'est considérablement réduit entre Loum et Éboné. Par conséquent, les flux en provenance du plateau bamiléké se réorientent vers le Nkam, où l'État lance en 1966 une nouvelle opération de colonisation agricole (Barbier, 1979). La seconde explication est la création d'un maquis dans la forêt du Mont Kouké, à partir de 1956. Dans le contexte de la lutte pour l'indépendance, les Bamiléké sont accusés par les autochtones d'utiliser le combat pour la décolonisation afin de s'approprier des terres. Cette tension atteint son apogée avec le massacre de 236 Bamiléké à Tombel en 1966 (Barbier & Al., 1983). Ce fléchissement de l'immigration bamiléké est relativisé par l'émergence d'une deuxième et d'une troisième génération de descendants nés hors de la chefferie des parents. Il n'y a aucun moyen fiable pour estimer combien de résidents du Moungo ont en fait des ascendances bamiléké. Le recensement est établi à partir du lieu de naissance, qui ne fournit pas forcément une indication sur l'origine. En effet, comme nous l'explique Jean-Pierre Wanier : « *Tel Bamiléké de la seconde génération, dont les parents se sont installés dans le Moungo avant la Deuxième Guerre mondiale, sera recensé comme originaire du Littoral* » (Warnier, 1993 : p. 53). Le CVUC (2014) affirme que 80% des immigrés à Loum sont des Bamiléké, mais cette statistique n'est pas vérifiable et ne discrimine pas les

¹⁶⁴ Les ressortissants du Ndé en possèdent quatre associations rien qu'à Loum.

¹⁶⁵ À l'époque coloniale, les « *réserves indigènes* » (périmètres réservés aux habitants d'un village, les terres du dehors revenant aux colons européens) servent d'espaces d'accueil aux immigrés bamiléké. En 1936, le village de Lala compte 108 habitants, tous nés dans la région de l'Ouest. Le village de Lala n'existait pas avant l'immigration bamiléké ; son existence est attestée pour la première fois en 1936 (Barbier & Al., 1983).

nouveaux venus natifs de l'Ouest de ceux qui s'y rattachent par leurs parents ou par leurs grands-parents. Il est vraisemblable que, parmi ces 80%, il y ait en réalité beaucoup de fils et de petits-fils d'immigrés.

4. Les Béti et les Bafia

Derrière l'ethnonyme « *béti* » se cachent en réalité une grande variété de populations parmi lesquelles on peut citer les Fang, les Eton, les Ewondo et les Yaoundé. Ces populations parlent des langues assez proches. Elles partagent un territoire qui s'étend de la Sanaga au nord au Gabon au sud. Les Béti sont arrivés dans le Centre du Cameroun au terme d'une longue migration causée par la pression des Peul (Neba, 1999). Pour les Bafia, l'histoire est similaire. Ils s'implantent pour la première fois dans le centre du Cameroun au XI^{ème} siècle et sont rejoints, trois siècles plus tard, par des populations fuyant les Peul et les Bamoun au nord (Mbassa Souta, 2011). Le début de l'émigration des Béti et des Bafia vers le Moungo central est contemporain de la colonisation. Les Béti et les Bafia sont d'abord recrutés comme bûcherons dans la région de Nkongsamba (Champaud, 1983) et comme ouvriers dans les plantations européennes. À l'aube de la Deuxième Guerre mondiale, les Béti et les Bafia représentent respectivement 22% et 10% des 8 500 étrangers employés dans les concessions foncières et dans les agro-industries du Moungo. Après 1945, certains d'entre eux réussissent à acheter des terres. À l'instar des Bamiléké, les Béti et les Bafia considèrent les terres qu'ils occupent comme leurs propriétés. Ils les lèguent à leurs descendants, ce qui favorise la fixation de natifs du Centre dans le Moungo. Par ailleurs, les profits de la ferme sont prioritairement réinvestis dans l'éducation des enfants, ce qui permet la constitution progressive d'une élite béti, très cultivée, qui s'impose à divers postes administratifs¹⁶⁶ (Barbier & Al., 1983). Cette cooptation des populations du Centre dans l'appareil politique favorise aussi l'installation définitive car ils se voient doter de responsabilités et de pouvoirs.

Après avoir retracé les grandes phases de l'immigration dans le Moungo, en montrant que celle-ci produit une installation définitive, nous allons tenter, dans la section suivante, de donner un aperçu chiffré de cette immigration.

B. Évaluation des stocks et des flux migratoires dans le Moungo

D'un point de vue statistique, les migrations dans le Moungo peuvent se décomposer en stocks et en flux. Les stocks correspondent à la part relative des immigrés dans la popula-

¹⁶⁶À Manjo, en 1957, 8% des chefs de village/de quartier ou des conseillers municipaux sont des Béti ou des Bafia (Barbier & Al., 1983)

tion totale d'un territoire à une date donnée. Les flux mesurent les effectifs qui entrent ou qui sortent d'un territoire sur une période donnée. Les stocks et les flux migratoires dans la zone d'étude sont connus grâce au rapport « *Mouvements migratoires* » publié à la suite du recensement de 2005. Au départ, les commanditaires de ce rapport espéraient étudier les flux migratoires sur la longue durée mais des problèmes¹⁶⁷ dans la collecte des données ont considérablement réduit les ambitions initiales. En conséquence, le rapport se focalise sur un type spécifique de mobilité spatiale, les « *migrations durée de vie* » (BUCREP, 2010b). Cette expression s'applique à tout individu dont le lieu de résidence au moment du recensement est différent du lieu de naissance.

Concernant les stocks, les résultats du recensement de 2005 indiquent que le Moungo est en grande partie peuplé d'immigrés. Plus d'un tiers (36,3%) des résidents de ce département (soit 379 241 au total) ont vu le jour soit dans un autre département du Littoral (5,6%), soit dans une autre région du Cameroun (30,7%). Parmi les immigrés venus d'autres provinces, les ressortissants de l'Ouest (17%), du Nord-Ouest (5,85%), du Sud-Ouest (3,05%) et du Centre (2,32%) sont les plus nombreux. En revanche, les natifs de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord ne représentent qu'une part minimale des immigrés installés dans le Moungo (1,36%). Le recensement de 2005 ne livre pas d'indications précises sur le département de naissance des immigrés du Moungo, hormis pour les natifs du Littoral. Or, il peut exister des disparités économiques et de conditions d'existence importantes entre les départements d'une même région, qui expliquent que les ressortissants de certains départements ont plus de probabilité que d'autres de partir. En guise d'illustration, le département du Mbam-et-Kim n'offre pas les mêmes possibilités d'emploi, d'accumulation financière et d'accès aux services que celui du Mfounfi¹⁶⁸. C'est pourquoi les enfants du Mbam-et-Kim ont *a priori* plus de raisons d'émigrer que leurs voisins du Mfounfi. Dès lors, s'intéresser uniquement à l'origine régionale des immigrés revient à gommer les facteurs locaux qui poussent une partie des habitants à changer de territoire de résidence et d'autres pas. Pour remédier à cette perte d'information, nous proposons de nous pencher sur l'origine départementale de celles et ceux

¹⁶⁷Parmi les problèmes rencontrés figurent par exemple la définition de l'année de référence pour comparer les résultats entre le lieu actuel de résidence et le lieu de résidence antérieur. Il a d'abord été envisagé de prendre pour référence l'année 1987, qui est celle du précédent recensement. Cependant, compte tenu de l'écart de 18 ans entre le recensement de 1987 et celui de 2005, il avait été demandé au personnel de collecte de remplacer, dans le questionnaire, la variable « *lieu de résidence en 1987* » par la variable « *lieu de résidence antérieure* ». Or, cette consigne n'a pas été respectée tous les agents de collecte, ce qui fait que tous les répondants n'ont pas été soumis au même questionnaire (BUCREP, 2010).

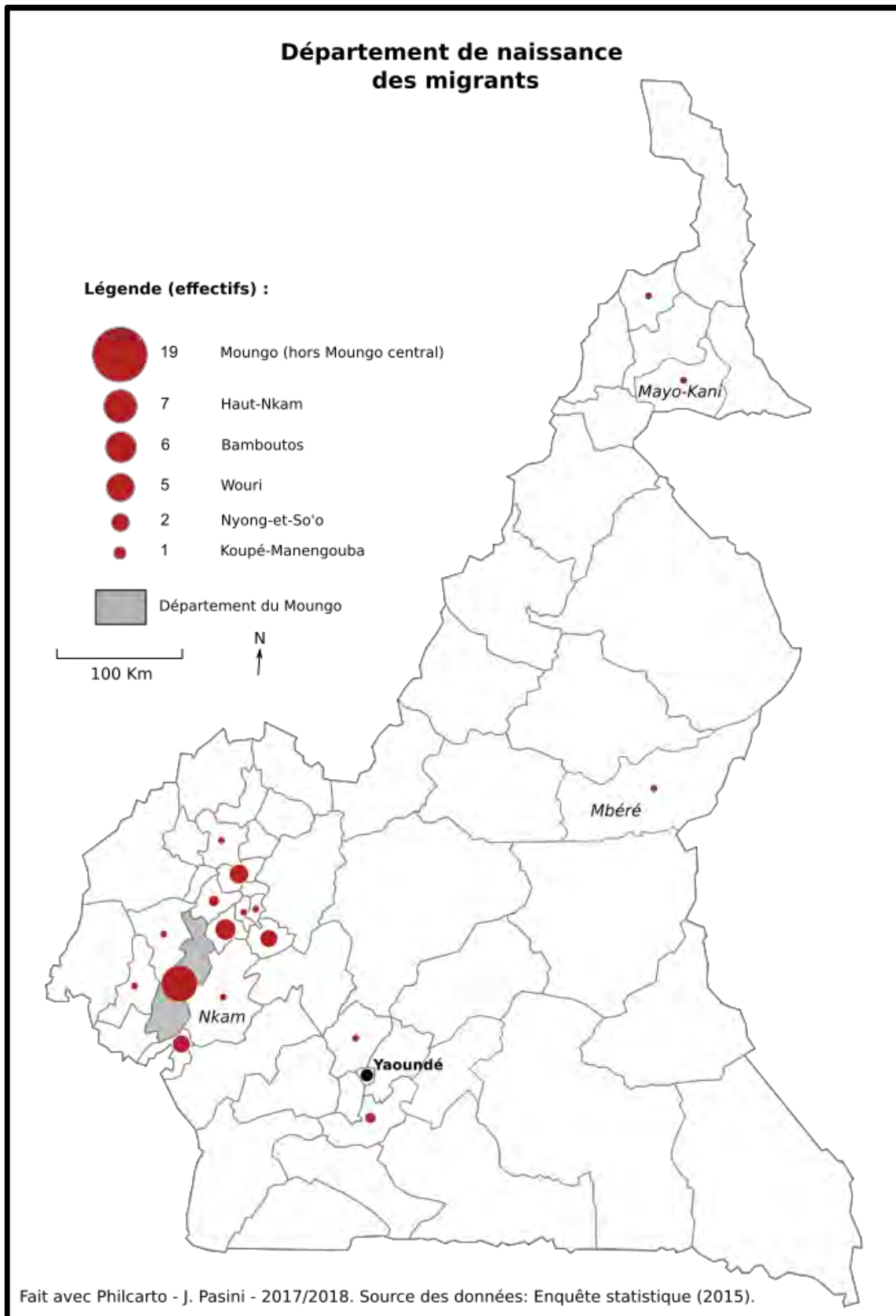
¹⁶⁸Le département du Mfounfi se confond avec la ville de Yaoundé.

qui se sont installés dans le Moungo au cours de leur vie. Les données sont extraites des questionnaires de la thèse et sont représentées sur la carte 4 ci-dessous.

Lieu de naissance		Effectifs qui résident dans le Moungo	Part de la population totale du département
Littoral	Moungo	228182	60,17
	Nkam	3203	0,84
	Sanaga Maritime	1846	0,49
	Wouri	16245	4,28
Adamaoua		1553	0,41
Centre		8781	2,32
Est		1228	0,32
Extrême-Nord		2542	0,67
Nord		1071	0,28
Nord-Ouest		22167	5,85
Ouest		65562	17,29
Sud		1967	0,52
Sud-Ouest		11576	3,05

Tableau 6. L'origine des populations du Moungo en fonction de leur région de naissance (Source : BUCREP, 2010b ; Tableau p. 258 remanié).

La carte 4 indique que les immigrés qui résident à Loum, à Manjo et à Éboné viennent surtout des autres arrondissements du Moungo et des départements voisins. La forte présence des natifs du Moungo dans les communes à l'étude traduit un phénomène de rétention de la population à l'échelle départementale : six individus nés dans le Moungo sur dix y vit encore en 2005 (Tableau 6). Cela ne veut pas forcément dire que les populations du Moungo n'émigrent plus du tout, mais qu'elles émigrent surtout vers l'un des onze districts qui forment ce département. Pour le BUCREP (2010b), la rétention de la population est le signe qu'un territoire parvient à satisfaire les besoins de ses habitants. Outre les natifs du Moungo, les villes de Loum, de Manjo et d'Éboné comptent aussi de nombreux bamiléké, en particulier des ressortissants du Haut-Nkam et du Ndé. Ces départements se trouvent au sud du plateau bamiléké, ils sont historiquement les plus pauvres et sont les premiers concernés par des mouvements migratoires de masse. L'émigration des Bamboutos et de la Ménoua se déclenche plus tard, mais leur contribution au peuplement du Moungo égale désormais celle des foyers plus anciens (Barbier & Al., 1983).



Carte 4. L'origine des populations du Moundou central selon le département de naissance (Source : Enquête statistique, 2015).

À l'inverse, les ressortissants des départements du Nord et du Centre sont moins nombreux dans le Moungo, certainement du fait de la distance spatiale. Les travaux d'Athanase Bopda et de Claude Grassland (1994) mettent en évidence que les territoires septentrionaux forment un système migratoire fermé, avec beaucoup d'échanges de populations entre eux, mais très peu avec le reste du Cameroun. De ce fait, il n'est pas surprenant que les Nordistes forment un tout petit contingent dans le Moungo central. La situation est assez semblable dans le Centre où les transferts démographiques s'effectuent d'abord avec Yaoundé, puis, dans un second temps, avec les autres départements.

Pour ce qui est des flux migratoires, la province du Littoral possède un solde positif avec chacune des neuf autres provinces du Cameroun. Cela signifie qu'elle attire plus de flux qu'elle n'en nourrit à destination des autres provinces. Sur la période 1987-2005, les entrées les plus nombreuses viennent de l'Ouest (+443 600 personnes), du Centre (+168 221) et du Nord-Ouest (+89 542). Dans la direction opposée, les sorties les plus nombreuses sont à destination du Centre (-165 800 personnes), de l'Ouest (-67000) et du Sud-Ouest (-28 200). Tout compte fait, la région du Littoral enregistre cependant un gain net de population d'un demi-million d'habitants en dix-huit ans (BUCREP, 2010b). On peut supposer que ce croit migratoire profite surtout à la croissance de Douala, ce que prouve une autre statistique sur l'émigration des natifs du Moungo. En effet, parmi les ressortissants du Moungo qui émigrent en dehors de leur département d'origine, 97% déménagent dans le Wouri¹⁶⁹. Le district de Manjo subit moins de pertes de population que ses voisins de Loum et d'Éboné. Les arrivées y compensent largement les départs vers la métropole doualaïse et, plus globalement, vers le reste du Cameroun. Cette différence s'explique par une conjonction de facteurs. Manjo a moins souffert que Loum de la crise financière des années 1980-1990¹⁷⁰. Elle propose aussi davantage de services qu'Éboné, un centre urbain de taille plus modeste.

En définitive, aussi précieuses soient les données du recensement pour comprendre d'où viennent les populations du Moungo, elles traduisent une vision totalement stéréotypée des migrations. Le modèle retenu est celui d'une origine (le lieu de naissance) et d'une destination (lieu de résidence au moment du recensement), qui ignore plusieurs cas de figure très courants au Cameroun. Par exemple, un bamiléké né à Loum et qui s'installe à Douala intègre le groupe des natifs du Moungo partis vivre dans la capitale économique. Il est alors confondu

¹⁶⁹Le Wouri coïncide avec le territoire de Douala.

¹⁷⁰Comparée à Loum, la commune de Manjo présente une plus grande résistance de la caféiculture.

avec les autochtones du Moungo qui n'ont jamais connu aucune mobilité, alors que lui est descendant d'immigré (seconde génération). Il serait plus juste de considérer ce transfert de résidence comme une étape supplémentaire dans la trajectoire de la famille, où le fils poursuit un mouvement engagé par son père des années auparavant. De plus, la notion même de « *destination* » pose un problème. Le recensement ne prend en considération qu'un seul lieu de résidence, mais cela ne correspond en rien aux pratiques des individus en Afrique (Chapon & Le Roux, 2011). Bien avant que n'éclate la crise du modèle rentier, ces derniers se partagent déjà entre plusieurs habitations¹⁷¹. La crise n'a fait qu'exacerber ces circulations entre campagnes, entre villes et entre campagnes et villes, au point que domine dorénavant l'impression d'une absence de destination durable.

III. La généralisation de formes de mobilité plus réversibles

A. Les migrations de retour

À partir des années 1980, le Moungo est touché par le phénomène des migrations de retour. L'expression « *migrant de retour* » désigne une personne qui revient dans son village natal ou dans celui de ses parents après un séjour relativement long¹⁷² ailleurs, le plus souvent dans une grande ville. Le Moungo est concerné par deux types de migration de retour : celle des autochtones qui reviennent après avoir tenté leur chance à Douala ou à Yaoundé et celle des immigrants bété, haoussa et bamiléké qui repartent dans leur région d'origine. Le premier type de migration de retour est mal documenté et il est difficile d'estimer la part des natifs du Moungo qui se sont réinstallés sur ce territoire. On peut supposer que le reflux est assez significatif, comme en atteste l'accroissement des villes moyennes (comme Loum et Manjo) entre les recensements de 1976 et 2005 (Neba, 1999 ; BUCREP, 2010a). Ailleurs en Afrique, des travaux montrent que le grossissement des centres intermédiaires est directement lié à ces migrations de retour (Pélissier, 2000). Pour ce qui est du retour des Bété, des Haoussa et des Bamiléké, on dispose de plus d'informations. Pour les Bété, le mouvement de retour en provenance du Moungo est faible parce que les ressortissants du Centre émigrent préférentiellement vers Yaoundé et vers Douala. À titre d'illustration, dans une étude sur les migrations de retour

¹⁷¹La pluri-résidence se fait entre les maisons des co-épouses, le pied-à-terre rural où le citadin va se réfugier quand les temps sont durs, le logement saisonnier dans le cadre d'une activité agricole ou commerciale, etc.

¹⁷²Selon la définition qu'en donne l'Enquête sur les Migrations de Retour [EMR], un migrant de retour doit avoir vécu hors de sa région natale pendant au moins six mois (Tchégho, in : Gubry & Al., 1996). Pour nous, cette définition de la migration est incomplète. En effet, certaines mobilités peuvent être longue (au-delà de six mois) et ne pas induire de transfert définitif du lieu de résidence. Ainsi, le cas d'une personne malade qui se repose chez un proche sans intention de s'y établir dans la durée est une circulation, pas une migration. Nous parlerons donc de migration à partir d'une mobilité d'au moins un an révolu, avec un projet de déménagement du lieu de résidence.

dans le département de la Lékié, André Franqueville (1973) ne cite que deux biographies faisant état d'un séjour dans le Moungo. Pour les Haoussa et les Bamiléké, la situation est connue grâce à une enquête réalisée en 1992 et spécialement consacrée aux migrations de retour : l'EMR. Cette dernière souligne que, sur un total de 238 migrants de retour dénombrés dans le Nord, seulement deux reviennent de la région du Littoral et 191 de la province de l'Extrême-Nord ou du Nigéria. Pour les Bamiléké, en revanche, les retours en provenance du Littoral sont significatifs : sur 816 immigrés revenus, 494 ont auparavant vécu à Douala ou dans le Moungo (Tchégho, in : Gubry & Al., 1996). Le Moungo central n'a donc pas seulement gagné des habitants, il en a également perdu.

Les migrations de retour ne sont pas un phénomène récent au Cameroun. Elles caractérisent en particulier les retraités qui, après une vie de travail et d'expatriation en ville, souhaitent regagner leur village, s'y reposer et s'y faire inhumer le moment venu. Il s'agit dans ce cas d'un dernier voyage prévu de longue date, souvent dès la première installation en ville. Mais la crise économique qui débute à partir de 1986 amplifie le phénomène des migrations de retour tout en le rendant plus spontané (Gubry, in : Coussy & Vallin, 1996). En effet, les grandes agglomérations ont particulièrement souffert de la crise économique : les grandes administrations et les entreprises publiques licencient ; la dévaluation du Franc CFA renchérit le coût du logement, de l'alimentation et de l'accès aux soins ; l'austérité accélère la dégradation de la voirie et le recul des services municipaux (dont le ramassage des déchets). Les conditions de vie dans les métropoles deviennent plus rudes ce qui, combiné à d'autres facteurs (tels que la possibilité de jouir d'un héritage ou le devoir d'aller aider physiquement un proche au village), entraîne des retours non prémédités et supposés temporaires. Les migrants de retour sont mal perçus dans leur région d'origine : ils sont accusés de semer l'insécurité et les chefs refusent de leur accorder une terre de leur domaine afin de préserver la paix sociale (Bruneau, 2002). D'un autre côté, les migrants ont acquis une image réaliste des possibilités économiques de la mégapole et ont tissé des réseaux qui font qu'ils peuvent s'y réinsérer (Gubry, in : Coussy & Vallin, 1996).

B. La multi-résidence

La multi-résidence est une pratique qui correspond à l'usage par une même personne d'au moins deux logements au cours d'une période donnée. La difficulté principale inhérente à l'étude de cette pratique consiste à définir un seuil temporel : en effet à partir de combien de jours passés en dehors du domicile principal peut-on parler de multi-résidence ? Dans le cadre

d'une enquête à Ouagadougou, Julie Chapon et Guillaume Le Roux (2011) proposent de retenir comme repère chronologique le niveau mensuel (30 jours) : à partir du moment où quelqu'un passe au moins 30 jours par an, consécutivement ou non, dans un autre lieu de résidence que le sien, il est déclaré multi-résident. La période d'investigation est limitée à un an pour s'assurer de la qualité des données recueillies (il est difficile pour quelqu'un de se souvenir de tous les lieux où il a séjourné au moins 30 jours au-delà d'un an). Nous reprenons ce seuil des 30 jours à notre compte car il permet d'éliminer les mobilités très courtes (tourisme, va-et-vient entre le domicile, le champ ou le bureau) ou très longues (migrations). La multi-résidence est une pratique ancienne en Afrique intertropicale, comme le note déjà Guy Mainet (1985 : p. 175)¹⁷³ :

« Nombre de planteurs bamiléké du Moungo ont des « pied-à-terre » à Douala et des activités complémentaires qui peuvent rapidement devenir principales, dans les transports (taxis, camions), dans le commerce (hôtels, magasins), mais aussi dans la spéculation foncière et immobilière. Certains chefs de famille sont véritablement à mi-temps des citadins de Douala et des planteurs du Moungo. On peut vivre également en dédoublant sa famille entre Douala et le Moungo. Cette pratique est facilitée par la coutume de la polygamie, avec une épouse et ses enfants à chaque extrémité du circuit ».

Mais la circulation entre plusieurs habitations (et aussi entre plusieurs pôles d'activités ruraux ou urbains, plusieurs pôles de consommation, etc.) s'est accélérée ces trente dernières années à l'échelle de l'Afrique (Owuor, 2006). Ainsi, pour Déborah Potts (2009 : p. 257) :

« Available evidence suggests that reductions in net in-migration as a component of growth in many towns are not primarily due to less mobility but, rather, to significantly higher rates of circular migration, which has always been of great importance in sub-Saharan Africa, which have adapted and been reinforced by structural change. Such adaptations are mainly the result of very negative livelihood changes for most of the urban population for whom there is no economic safety net, if all else fails, except within the nexus of rural-urban linkages ».

La multi-résidence ne s'oppose pas à la migration : il n'est pas anodin d'observer que ce sont souvent d'anciens migrants internationaux ou nationaux qui pratiquent le plus la multi-résidence (Chapon & Le Roux, 2011). C'est que la migration a favorisé l'extension de réseaux sociaux susceptibles de servir, plus tard, dans le cadre de circulations plus souples. Dans le Moungo, des indices nous ont permis de déceler des multi-résidents. En 2014, pendant la phase exploratoire, il nous est arrivé à plusieurs reprises de rencontrer chez les enquêtés des personnes en séjour court et parfois réitéré. Cette constatation nous a encouragés à

¹⁷³ « *Douala. Croissance et servitudes* », L'harmattan, 1985.

intégrer la multi-résidence dans le formulaire d'enquête. Les résultats sont fournis dans le tableau ci-après.

ID	Personne hébergée	Durée en jours	Périodicité	Logement principal	Motif
12	Beau père ou belle-mère	2	Chaque week-end	Nkongsamba	Vacances
51	Enfants	3	Plusieurs week-ends par an	Yaoundé	Cérémonies/Deuils
83	Frère ou sœur	3	Chaque semaine	Bafoussam	Affaires
66	Oncle ou tante	4	Chaque semaine	Douala	Affaires
14	Frère ou sœur	5	Chaque semaine	Douala	Affaires
27	Cousin ou cousine	7	Environ 5 fois par an	Douala	Vacances
17	Frère ou sœur	10	Chaque saison	Douala	Travaux agricoles
26	Frère ou sœur	30	Unique (30 jours consécutifs)	Douala	Longue maladie
32	Frère ou sœur	30	Unique (30 jours consécutifs)	Douala	Longue maladie
77	Enfants	30	Unique (30 jours consécutifs)	Yaoundé	Longue maladie
88	Frère ou sœur	31	Unique (31 jours consécutifs)	Yaoundé	Longue maladie
33	Frère ou sœur	50	Unique (50 jours consécutifs)	Douala	Vacances
16	Grand-père ou grand-mère	90	Unique (90 jours consécutifs)	Njombé	Garde d'enfants
21	Frère ou sœur	180	Unique (180 jours consécutifs)	Douala	Travaux agricoles
43	Beau-frère ou belle-sœur	180	Unique (180 jours consécutifs)	Bafoussam	Travaux agricoles
50	Père ou mère	180	Unique (180 jours consécutifs)	Bana	Garde d'enfants
4	Neveu ou nièce	365	Unique (365 jours consécutifs)	Douala	Scolarisation
18	Petits-enfants	365	Unique (365 jours consécutifs)	Libreville	Garde d'enfants
65	Frère ou sœur	365	Unique (365 jours consécutifs)	Douala	Longue maladie
68	Frère ou sœur	365	Unique (365 jours consécutifs)	Nkongsamba	Affaires

Tableau 7. Durée et motifs des séjours réalisés par des tiers chez les chez les répondants (Source : Enquête statistique, 2015).

Dans le tableau ci-dessus, on peut remarquer que tous les multi-résidents accueillis dans le Moungo sont des citoyens : dix sont normalement des habitants de Douala, trois de Yaoundé, deux de Nkongsamba, deux de Bafoussam, un de Njombé, un de Bana¹⁷⁴ et un de Libreville. Le poids de Douala dans l'origine des multi-résidents tend à indiquer qu'il existe de très fortes complémentarités entre la mégapole et son arrière-pays. Celles-ci contribuent à former une « *région cohérente* » dont le cœur est Douala et dont le périmètre intègre non seulement le Moungo, mais aussi l'Ouest et une partie du Sud-Ouest. Cette région transcende les divisions administratives, elle regroupe les espaces dont l'économie et le mode de vie des populations est étroitement lié à Douala (Mainet, 1985). Cette imbrication des milieux urbain et rural se voit à travers les motifs de la multi-résidence. Pour les Doualais, le séjour dans le Moungo se justifie avant tout par la nécessité de se reposer à la suite d'une maladie ou d'une grossesse (trois personnes) ; les autres raisons sont les vacances (deux personnes), les tâches agricoles (deux personnes), le commerce (deux personnes) et la scolarité (une personne). On retrouve

¹⁷⁴Bana est l'une des sept sous-préfectures du département du Haut-Nkam. Bana proprement dit compte 3000 habitants en 2005 (BUCREP, 2005).

ici des mobilités déclenchées par le besoin de se ressourcer (repli des malades, vacances), par l'exercice de la solidarité (participation aux travaux de la ferme), par le ravitaillement et la vente de marchandises (chaussures, produits agricoles, etc.) et par le désir de réduire les dépenses en ville (d'où la scolarisation en province). Ces mobilités prouvent que les activités sociales (entraide, éducation) et productives (agriculture, commerce) ne peuvent désormais plus se faire uniquement à Douala et, plus largement, dans les grandes agglomérations. Les urbains cherchent la meilleure façon de profiter à la fois des avantages de la ville et de ceux des centres intermédiaires et des campagnes du Moungo. Ainsi, les vacances sont l'occasion de fuir quelques temps les multiples pollutions de la métropole, d'apporter des cadeaux aux proches et de leur témoigner par ce geste leur importance ; par-là, le citoyen se ménage une porte de sortie en cas de difficulté ultérieure, sans renoncer sur l'instant aux atouts de la vie urbaine.

C. *La relativisation de l'absence par le recours aux TIC*

Avant la démocratisation des communications numériques, les liens avec le territoire d'origine, les lieux de transit et les espaces d'implantation d'autres immigrés sont maintenus par des moyens classiques. Les marchés ont un rôle central dans le maintien des relations sociales à distance. Lieux de rencontres entre individus mobiles (commerçants, transporteurs et clients), ils favorisent l'échange de nouvelles entre ceux qui les fréquentent et permettent de savoir ce qui se passe en ville, au village ou à l'étranger (Champaud, 1983). D'autres moyens existent pour interagir avec les immigrés. La poste se développe au Cameroun à partir de la période allemande (Zogo-Nkada, 2016). En 1976, Manjo possède un bureau postal (Barbier et Al., 1983). L'envoi de courriers, éventuellement accompagnés d'argent et de photographies, est courant dans les familles dont les membres ont été scolarisés (De Bruijn, in : Fernandez-Ardevol & Ros-Hijar : 2010). Cependant, les délais d'acheminement du courrier sont extrêmement longs. Il faut attendre 2010 pour que la CAMPOST s'engage à livrer ses clients dans des durées beaucoup plus courtes (Zogo-Nkada, 2016). Jusqu'à cette date, l'alternative consiste à envoyer les plis et colis par une personne de confiance, ce qui demande plusieurs heures de voyage. Le téléphone filaire représente une autre solution pour joindre les immigrés, mais il n'est pas à la portée de tous et ses performances sont médiocres¹⁷⁵.

¹⁷⁵Pour preuve, le téléphone fixe de l'administration où travaillait M. Pomba « *se limitait à la province* » et n'atteignait pas Yaoundé [Entretien avec M. Pomba, 2016].

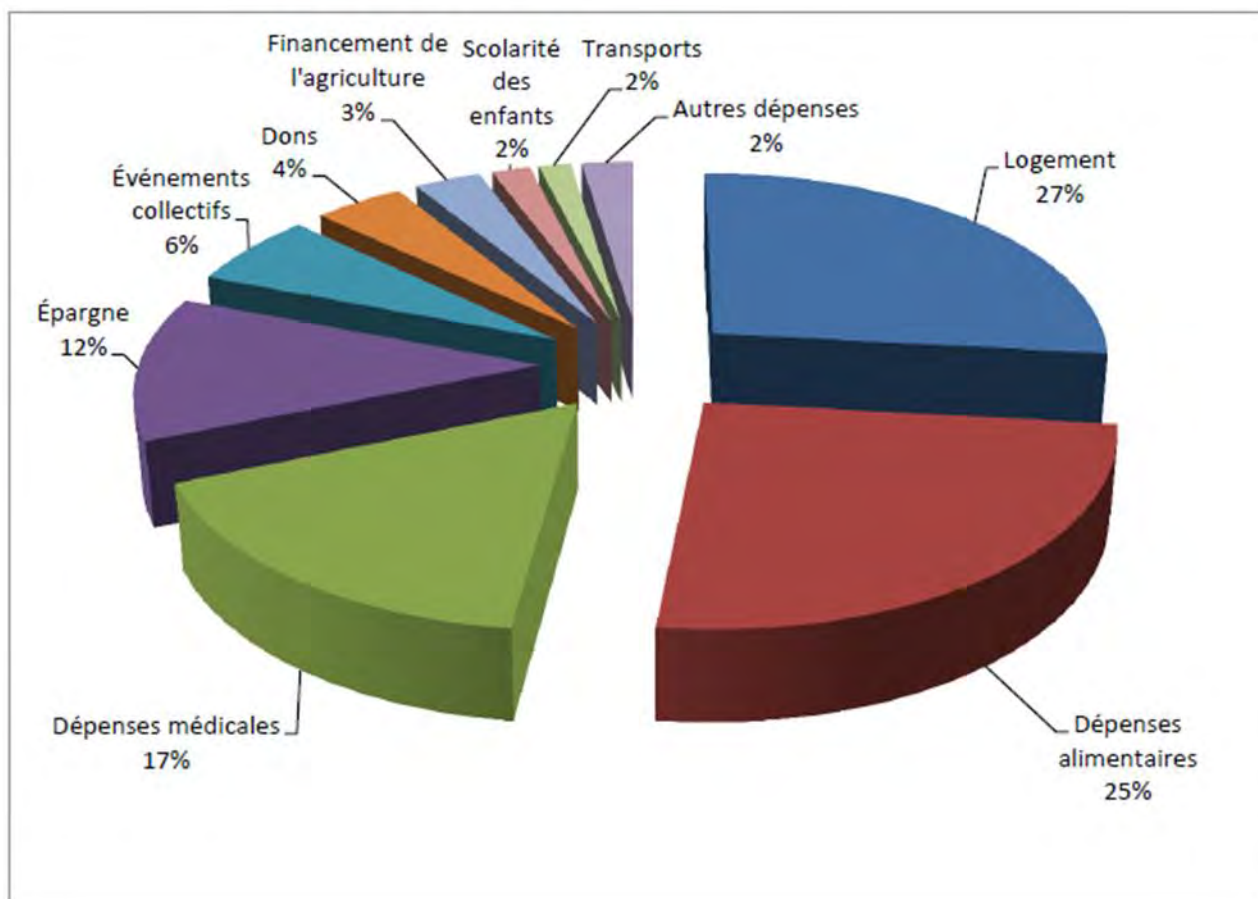
La diffusion du téléphone portable marque une rupture dans l'expérience que les immigrés font de l'absence. Pour reprendre les termes de Francis Jauréguiberry, le téléphone portable instaure une « *continuité hertzienne* » qui fait que les immigrés ne se sentent plus détachés des leurs, même en vivant dans une autre ville ou dans un pays étranger (Jauréguiberry, in : Allemand & Al., 2004 : p. 130). En effet, contrairement aux modes de communication plus anciens, il autorise des conversations instantanées, de sorte que l'éloignement géographique causé par l'immigration n'est plus synonyme de solitude. Les déménagements perdent ainsi leur dimension traumatique. En outre, la proximité virtuelle instaurée par le téléphone portable encourage une plus grande sollicitation financière des immigrés¹⁷⁶. Cette pression exercée sur les expatriés par les familles se justifie par la perte de revenu liée au départ de gens valides, capables de travailler, et par la croyance qu'il y a plus de richesse au lieu d'installation¹⁷⁷. Les immigrés ne répondent pas à toutes les requêtes, mais, lorsqu'ils consentent effectivement à soutenir leur entourage, ils ont à leur disposition plusieurs possibilités pour transférer de l'argent. Le transfert d'argent sur de longues distances s'est développé parallèlement aux TIC, à partir des années 1990. Dans sa phase initiale, il s'appuie sur le maillage du territoire par des guichets qui servent de points d'envoi et d'arrivée des fonds. Le leader du marché, Express Union, compte 715 agences à travers le Cameroun¹⁷⁸ et des dizaines d'autres en dehors du pays. Pour émettre une transaction, le client doit d'abord posséder un compte Express Union. Il doit ensuite se rendre à un guichet, déposer l'argent à transférer et remplir un bordereau avec les informations du destinataire. Ce dernier est averti de l'envoi par un SMS et doit se présenter dans une agence avec un document d'identité pour être payé. Créée en 1997, l'entreprise gère deux millions de transactions par mois (Camernews, 2017). Mais, depuis 2008, les plateformes de *M-Banking* se multiplient et proposent des transferts d'argent directement depuis un téléphone mobile. Le premier système de ce type est celui d'Express Union (EU-Mobile Money), mais il est par la suite imité par les opérateurs de télé-

¹⁷⁶En tant qu'étranger temporairement installé au Cameroun, nous avons nous-même fait ce type d'expérience. En effet, le 20 février 2016 peu avant 19h, un ami de Douala nous demande de l'aider pour financer les réparations de son compteur électrique. Voici la retranscription de sa demande par SMS : « *Salut Jérémy. Je viens de finir avec le boulot et je suis en route pour la maison. Au fait, j'espère que tu ne m'as pas oublié. J'ai pu avoir encore 10000 FCFA donc il me faut juste 25000 FCFA maintenant. Merci d'avance mon ami* ».

¹⁷⁷En atteste cette citation tirée de l'entretien avec une jeune femme d'Éboné : « *C'est vrai qu'ici, il y a des gens riches. Mais le plus souvent, les gens voyagent, vont de l'autre côté, parce qu'on dit que là-bas il y a plus de richesse. [...] Comme à Paris, à Londres, au Canada. En Occident. [...] Peut-être que là-bas le salaire est plus élevé par rapport à ici* » [Entretien avec Lisa, 2016].

¹⁷⁸Express Union compte cinq guichets dans la zone étudiée, dont deux à Loum.

phonie cellulaire¹⁷⁹. Selon un rapport de l'ART (2014), 25% des usagers du téléphone portable dans le Littoral passent par ce moyen pour transférer de l'argent. C'est deux points de moins que la moyenne camerounaise, mais ce chiffre sert tout de même de révélateur à une transformation profonde : il n'est désormais plus impératif de partager la même habitation pour mettre ses ressources en commun.



Graphique 1. Usages de l'argent reçu par les habitants du Moungo entre octobre 2014 et avril 2015 : presque 70% des dons sont consommés pour se loger, se nourrir et se soigner (Source : Enquête statistique, 2015).

Entre octobre et avril 2015, 26 répondants ont reçu de l'argent de la part d'un proche ou d'un ami. La somme des remises de fonds atteint 6,8 millions de francs CFA, mais elle est très inégalement répartie. La femme du chef d'Émeng¹⁸⁰, un quartier de Manjo, a perçu 6 millions de francs CFA dans le cadre des funérailles de son mari. Les autres répondants cumulent

¹⁷⁹Orange est la première à s'engager dans le transfert d'argent par téléphone, en lançant Orange-Money en 2011. MTN inaugure son service MTN-Mobile Money en 2012. Enfin, Viettel, dernier arrivé sur le marché camerounais, crée Nexttel-Possa en 2016.

¹⁸⁰La veuve du chef d'Emeng correspond au questionnaire n°46.

819 000 FCFA de dons. Les flux viennent principalement de Yaoundé et de Douala, qui sont à l'origine d'un peu plus de la moitié des envois (418 000 FCFA). Cependant, les transferts en provenance de l'étranger sont moindres (75 000 FCFA) et arrivent surtout du Gabon (40 000 FCFA). C'est intéressant car cela démontre la difficulté, pour les ressortissants du Moungo, à s'installer dans les pays occidentaux et à y accumuler suffisamment d'argent pour le redistribuer. On a ici une preuve empirique de l'étroitesse des « *espaces de vie* » qui, pour l'essentiel, se restreignent au territoire régional ou national¹⁸¹. L'argent est envoyé par des individus proches dans le réseau de relations sociales et tout spécialement par les frères ou les sœurs (53%) et les amis (17%). En revanche, les dons intergénérationnels sont moins substantiels (8% du total dans le sens parents-enfants, 7% dans le sens contraire). Les aides financières se réalisent donc entre des personnes d'âge relativement proche, qui sont susceptibles de traverser les mêmes étapes du cycle de vie (la décohabitation, la naissance d'un enfant, etc.). Les dons sont employés pour la construction, l'achat ou la location d'une habitation (27%), pour assumer les dépenses alimentaires¹⁸² (25%) et médicales (17%). Le principal enseignement de ces chiffres est que les dons servent à financer le quotidien et non les activités productives telles que l'agriculture¹⁸³. Il faut y voir un indice des conditions d'existence précaires d'une partie des habitants du Moungo, qui font que le soutien accordé par un proche est immédiatement absorbé au lieu d'être investi dans une entreprise ou épargné¹⁸⁴.

IV. Retour sur l'hypothèse et justification des indicateurs

Les mobilités spatiales ne représentent pas un phénomène stable dans le temps : leur forme, leur portée et leurs objectifs changent selon les nécessités et le contexte. L'histoire porte de nombreuses marques de transformation des pratiques mobilitaires : ralentissement puis arrêt du commerce transsaharien à l'époque coloniale, avec redirection des flux commerciaux vers les ports ; remise en cause des circuits de traite contrôlés avant la colonisation par les Douala (Barbier & Al., 1983) ; passage d'une « *noria* » à une immigration de peuplement pour les travailleurs africains qui s'établissent en Europe, consécutivement à la fermeture of-

¹⁸¹Cet aspect est développé au chapitre 7.

¹⁸²Il peut sembler étonnant que, dans une région agricole, environ 200 000 FCFA soit consommés pour acheter de la nourriture. En fait, ce chiffre n'est pas surprenant, car la période d'octobre à avril 2015 couvre les fêtes de Noël et de la Saint Silvestre. Ces fêtes sont propices à de nombreuses dépenses supplémentaires en viande, en alcool, en condiment.

¹⁸³Seuls 3% de l'argent envoyé dans le Moungo sert à financer l'agriculture.

¹⁸⁴12% des dons sont épargnés. Cela représente environ 98 000 FCFA.

ficielle des frontières. Dans chaque cas, des facteurs politiques (colonisation) ou économiques (crise provoquée par le choc pétrolier de 1973) ont abouti à une suspension ou à une reconfiguration des circuits de mobilité. La colonisation du Cameroun, dont certains aspects ont été prolongés sous Ahmadou Ahidjo et Paul Biya¹⁸⁵, puis la rupture constituée par la récession et la libéralisation des années 1980-1990, ont créé les conditions d'une « *transition mobilière* » (Zelinsky, 1971 : p. 220 ; Knafo, in : Knafo, 1998 : p. 7) où les migrations sont remplacées par des circulations plus temporaires et plus spontanées. Cette réversibilité des mobilités est accentuée par la diffusion de nouveaux modes de transport (mobyettes) et de télécommunication (portables, Internet), mais elle n'en est pas l'origine. La cause de ces mouvements révo-cables est l'exigence de laisser ouvert le champ des possibles, dans un système capitaliste hautement incertain. Les futurs probables (niveau de rémunération d'un travail, variations de la demande urbaine, etc.) ne pouvant pas être complètement anticipés, la souplesse de la position géographique est un moyen d'adaptation efficace.

L'enjeu assorti à ce postulat est important. En effet, la thèse s'attache à découvrir les modalités dans lesquelles les habitants du Moungo construisent leur espace de sociabilités, de solidarités et d'activités économiques. Or, ces modalités ont évolué. Hier, la vie s'organisait et s'accomplissait le long d'un continuum migratoire comprenant les lieux de naissance, de transit et d'installation. Les trajectoires étaient étroitement encadrées par l'État avec, par exemple, des campagnes de recrutement des ouvriers agricoles. La base de l'accumulation financière était l'agriculture de rente. Aujourd'hui, l'existence se réalise dans une pluri-spatialité fluide. Les acteurs fréquentent simultanément plusieurs lieux, sachant que la combinaison des lieux parcourus et exploités se modifie dans le temps. Les itinéraires sont devenus plus individuels, du fait de la monétarisation de la société et d'une plus grande acceptation des mobilités, surtout en ce qui concerne les femmes¹⁸⁶. Le fondement des revenus est une articulation de plusieurs activités rurales et urbaines. L'hypothèse ne se contente pas de décrire cette évolution. Elle tente de l'expliquer en la reliant à un fait précis : la fin d'un moment historique particulier, caractérisé par la colonisation et son prolongement—au-delà de l'indépendance. Elle a donc une visée interprétative, elle nous dit que « *c'est dans cette direction-là qu'il faut chercher, que cette piste sera la plus féconde* » (Campenhoudt & Quivy, 2011 : p. 167).

¹⁸⁵Nous pensons par exemple aux grands projets d'infrastructures et de plantations agricoles.

¹⁸⁶Hélène Guétat-Bernard (2008) montre que les anciennes générations de femmes n'avaient pas le droit de se déplacer librement, même pour aller vendre une poule au marché. Les générations plus jeunes subissent moins cette interdiction sociale.

L'hypothèse se décompose en cinq indicateurs, qui ont un rôle central dans la mesure où ils connectent l'objet d'étude à la réalité concrète du terrain. Les indicateurs retenus renvoient à deux aspects différents du concept, à savoir la dimension « *activités* » et la dimension « *mobilités spatiales* ». Ces indicateurs sont :

- 1) Le nombre d'enfants confiés : il facilite l'estimation de la circulation des plus jeunes. Le confiage des enfants obéit à des logiques variées, mais la principale motivation est de réduire les dépenses du foyer en accédant à des écoles moins chères et/ou en reportant les frais d'éducation sur l'entourage de la famille. C'est donc surtout un comportement défensif, qui ne dure que le temps de surmonter une difficulté.
- 2) L'origine des individus hébergés temporairement : elle apporte une indication sur les complémentarités qui existent entre les communes à l'étude et d'autres territoires du Cameroun et de l'étranger. Ces interdépendances impliquent des flux monétaires, de biens, d'idées, etc.
- 3) Lieu de résidence des personnes contactées par ou ayant appelé le répondant au cours de la journée précédant l'enquête : cette donnée sert à mettre en évidence le réseau social du répondant et, donc, son inscription dans des espaces variés. De cette manière, on peut notamment repérer les contacts avec la région d'origine.
- 4) La durée des étapes migratoires : ce chiffre sert à prouver le raccourcissement du temps passé par les immigrés à chaque lieu d'installation et, donc, à montrer que l'immigration ne correspond plus à un transfert définitif du lieu de résidence.
- 5) La redondance des étapes migratoires : elle permet de mettre en exergue les retours de l'immigré sur un lieu précédemment habité, ce qui, là encore, aide à vérifier la nature réversible des déménagements (en particulier après 1986, date du début de la crise du modèle rentier au Cameroun).

Conclusion

Les hypothèses présentées dans l'introduction générale ne sont pas données une fois pour toutes, mais sont révisées au fil des séjours sur le terrain. Les hypothèses orientent la collecte des données dans la zone d'étude, tandis que ce qui est observé dans celle-ci amène à réviser les suppositions liminaires. La formulation des hypothèses relève ainsi d'un va-et-

vient entre l'abstraction théorique et la réalité du terrain. Partant de là, le chapitre se donnait pour objectif de retravailler l'un des postulats exposés au début de l'ouvrage, qui associe l'usage du téléphone cellulaire et la possibilité de tisser des liens sociaux révocables. Les missions sur le terrain ont démontré que le domaine du réversible ne s'étend pas qu'aux relations humaines, mais aussi, plus largement, à toutes les mobilités géographiques. En effet, la période actuelle est marquée par des formes provisoires de mouvement (Kaufman, 2005). On s'absente pour occuper un emploi secondaire, pour exploiter un champ éloigné du domicile, pour veiller un proche malade ou une jeune maman. Parallèlement, on immigré moins de manière définitive, parce qu'on veut se laisser la possibilité de revenir en arrière. La notion même d'immigration est battue en brèche, dans la mesure où elle perd sa dimension de rupture avec le passé. Le portable et Internet assurant une continuité affective et sociale avec une rapidité sans précédent. Le fait récent ne réside pas dans l'existence des circulations, mais plutôt dans leur ampleur et leur signification. Comment interpréter l'essor des mobilités temporaires, dénuées de tout projet, alors que les courants du siècle dernier étaient en grande partie organisés (Barbier & Al., 1983) ? Pourquoi les individus privilégient-ils désormais les déplacements au jour le jour ? L'hypothèse anticipe une corrélation entre le déclin du mode colonial et postcolonial de développement et la redéfinition des mobilités individuelles, en faveur de connexions plus souples. Le mode colonial et postcolonial de développement a surtout consisté en une colonisation agricole du Mounjo central, orchestrée par les administrations européennes puis camerounaises, et que les émigrés (Bamiléké, Grassfields, Bété et Bafia) se sont peu à peu appropriés. Enrichis par la production et la vente de produits d'exportation, ils se sont fixés dans ce département. Les anciens réseaux commerciaux, dont ceux des Haoussa, ont profité de la création d'un État fort, qui a permis la sécurisation des routes du négoce (Barbier & Al., 1983). La crise de ce mode de développement¹⁸⁷ du fait de facteurs locaux (manque de terre à distribuer), nationaux (réformes libérales) et internationaux (volatilité de la demande et des prix sur le marché) a encouragé les individus à s'adapter. La clef de cette adaptation des « *moyens d'existence* » est de fréquenter des espaces divers et complémentaires afin d'en cumuler les avantages respectifs, ceci afin de ne plus dépendre d'un seul lieu pour sa subsistance (le lieu d'installation en migration, par exemple). Cette pluri-spatialité flexible est en outre facilitée par les potentiels de vitesse offerts par la mobylette (qui désenclave les zones rurales) et, plus encore, par les télécommunications numériques (portable, Internet).

¹⁸⁷La crise du modèle rentier, en exacerbant la misère, a exacerbé le phénomène des « *coupeurs de route* » comme stratégie de survie. Ceux-ci découragent le commerce à longues distances, dont celui des Haoussa.

CHAPITRE 6 : Le blocage de l'accumulation paysanne et l'élargissement des « *espaces de vie* » individuels.

« L'économie [de Loum] est basée essentiellement sur l'agriculture. On estime la population agricole à plus 60%. L'agriculture est pratiquée pour la consommation et la commercialisation [...]. La culture d'exportation qu'est le café a connu un sérieux recul dans l'arrondissement du fait de la baisse de son cours sur les marchés et de la réduction de l'espace de production par la pression démographique. Cependant la culture du cacao est en cours de reprise [...]. Sur le plan technique nous avons constaté dans les villages une faible maîtrise des techniques culturales par les producteurs et une faible organisation des GIC. Le secteur agricole dans la commune souffre non seulement du fait des coûts des intrants trop élevés, mais aussi du faible encadrement des producteurs et du mauvais état des voies de communication pour l'évacuation des récoltes » (MINATD, 2012b : p. 30).

L'objet du chapitre est de montrer le blocage de l'accumulation paysanne et son incidence sur la construction des « *espaces de vie* ». Le blocage de l'accumulation paysanne trouve son origine dans les réformes de l'État à la suite de la crise des années 1980 et 1990. L'État intervient moins dans l'agriculture, laissant une grande part de l'encadrement, du financement et de la commercialisation des productions à des acteurs privés : les organisations paysannes (coopératives, GIC) et les *Bayam-Sellam*. Les premières citées peinent à fédérer les planteurs, qui se tournent plus facilement vers les grossistes, qui les accompagnent du début à la fin de la saison. Mais une fois la récolte achevée, les bénéficiaires de la plantation sont absorbés par le remboursement des avances perçues et/ou par la filouterie des grossistes, qui profitent de leur position dominante (meilleure information, facilités de transport, plus grande expérience de la négociation) pour imposer des prix bas. Dans ce marché agricole dérégulé, les agriculteurs capitalisent peu : 90% des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté¹⁸⁸ sont des ruraux. (INS, 2014) Or, si l'agriculture n'est pas l'apanage des zones rurales (il existe une agriculture urbaine), elle en est tout de même une composante majeure. On peut donc voir dans ce chiffre de 90% la difficulté à vivre seulement à partir des revenus agricoles.

Le blocage de l'accumulation paysanne rejoint la réflexion sur les « *espaces de vie* » par l'intermédiaire de la diversification des activités professionnelles qu'il impose. En effet, la vente de *matango*, de *hâ*, de *foléré*, le *benskin*, le *call-box*, et d'autres métiers encore, ne sont pas vraiment choisis. Certaines de ces occupations sont mêmes décriées : le *matango*, comme le *hâ*, est dévalorisé (Courade, in : Courade, 1994) car il est associé aux pauvres, qui ne

¹⁸⁸Au Cameroun, le seuil de pauvreté est de 931 FCFA par jour et par adulte (INS, 2014).

peuvent pas s'offrir d'autres alcools ; les *benski-neurs* sont considérés comme un problème social, voire de délinquance, par les autorités (Feudjio, 2014), etc. La plupart de ces activités, nées à la suite de la crise de la fin du XX^{ème} siècle, devaient servir de refuges temporaires à la précarité. Les missions de terrain indiquent non seulement que ces « *petits boulots* » n'ont pas disparu, mais qu'ils se sont en plus généralisés. Dans ce contexte, la construction et la reconfiguration des « *espaces de vie* » ne peuvent pas être envisagées comme résultant uniquement de l'exercice du libre arbitre ; elles relèvent tout autant des contraintes de nécessité, qui forcent certains choix et ferment des pistes (Cailly, 2004 ; Marfaing, 2014).

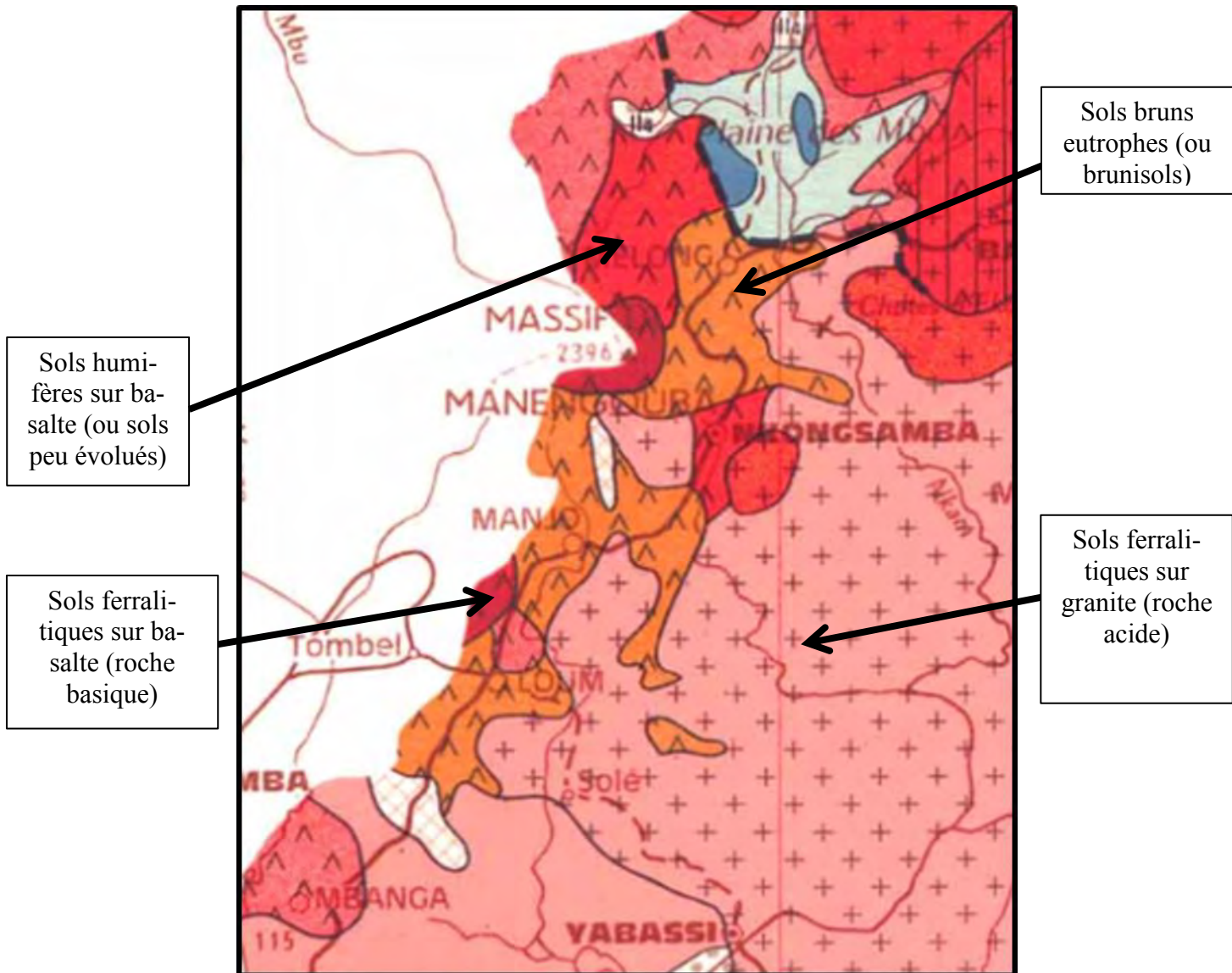
Le chapitre comporte cinq sections. La première section souligne le potentiel agricole du Moungo : les sols sont riches, les pluies sont abondantes et bien réparties dans l'année, les vents forts sont rares. L'objectif est d'expliquer que les conditions naturelles sont réunies pour obtenir des hauts rendements, qui devraient théoriquement permettre des volumes de vente et des revenus agricoles élevés. La seconde section expose les contraintes auxquelles se heurtent les planteurs : sont abordés les difficultés d'accès au capital productif (terres, main d'œuvre, intrants, etc.) et le verrouillage des circuits commerciaux par les *Bayam-Sellam*. La troisième section dresse le bilan financier de quelques exploitations, afin de prouver, à partir de données de terrain, leur rentabilité limitée. La faible profitabilité des plantations est le point de départ de la diversification professionnelle, qui fait l'objet de la quatrième section. L'ambition est de déterminer le poids des activités non-agricoles dans le revenu global et d'éclairer la manière dont elles s'organisent dans l'espace. Pour terminer, la cinquième section propose une montée en généralité. Elle tente de formaliser la relation entre le blocage de l'accumulation paysanne et la redéfinition des « *espaces de vie* » de vie individuels.

I. Des conditions « naturelles » extrêmement propices à l'agro-pastoralisme

A. Éléments de géologie et de pédologie

Le Moungo central peut être divisé en deux domaines géologiques principaux. Le premier recouvre les deux tiers ouest du terrain et correspond aux projections volcaniques du mont Manengouba. Le second s'étend à l'est du terrain et arbore plutôt un profil métamorphique. Ces deux unités géologiques donnent des terrains de qualité assez variable du point de vue agricole. Parmi les sols dérivés de matériaux volcaniques, les brunisols sont les plus intéressants car ils conjuguent à la fois d'excellentes propriétés physiques et chimiques (porosité optimale, bonne teneur en minéraux comme le magnésium et le calcium). Les terres peu évoluées (surfacique rouge sur l'extrait cartographique) sont elles aussi très précieuses pour

l'agriculture. Leur horizon supérieur, noir foncé, renferme de bonnes quantités de nutriments. Mais elles ont l'inconvénient de la minceur : des blocs de socle sain se rencontrent en effet à une vingtaine de centimètres sous la surface.



Carte 5. Extrait de la carte pédologique du Cameroun réalisée par l'ORSTOM en 1970 (Échelle : 1/1 000 000). Elle est archivée dans la base de données numérique Sphaera cartographie (2017) de l'IRD.

Plus rebutants sont les supports ferrallitiques (îlot rose sombre près de Loum), formés sur des basaltes compacts et dont la teneur en substances organiques est minime. Ils sont d'ailleurs profondément dégradés et nécessitent des opérations onéreuses et techniques de restauration pour rester productifs. Ces ferralsols sont sporadiques le long de la « ligne de feu » du Cameroun, mais ils sont en revanche prééminents dans les secteurs granitiques qui portent les cours du Nkam et de la Dibombé (figuré rose clair). Ils sont reconnaissables à leurs

tons jaunâtres, à leur texture sableuse (surtout sur les flancs des collines), à leur acidité (avec un pH inférieur à 5) et à leur relative stérilité (réserves minimales en oligo-éléments). Ils n'ont jamais été mis en valeur de manière intensive et restent encore aujourd'hui largement dévolus à la forêt (Martin & Siefferman, 1966).

B. Un terrain d'étude soumis à un climat équatorial chaud et humide

Dans la mesure où le climat pèse sur le calendrier agricole et, par effet domino, sur la disponibilité d'aliments à consommer ou à commercialiser, il est l'un des facteurs les plus influents des systèmes individuels de ressources. Le climat est commandé par deux variables maîtresses, qui sont l'altitude et l'éloignement à l'océan mondial. S'y ajoutent également des facteurs locaux, notamment l'organisation du relief (situation de couloir) et la couverture du sol (la présence de vastes surfaces artificialisées ou de forêts denses implique un albédo nul ou modeste, c'est-à-dire une absorption du rayonnement solaire).

Le couloir du Moungo appartient au domaine climatique équatorial, dont les traits typiques sont la prégnance des précipitations ainsi que l'omniprésence de la chaleur. En guise d'illustration, la municipalité de Loum a reçu en moyenne 3 350 millimètres de pluies par an entre 2001 et 2011 et a été exposée, sur la même période, à une température annuelle moyenne de 26,5 °C (Barbier & Al., 1983 ; Bassoglog, 2012). La partie la plus septentrionale de la zone d'enquête est en revanche plus fraîche et moins arrosée que le pays loumois, parce qu'elle est à la fois plus élevée et plus distante du Golfe de Guinée. C'est ainsi que Nkongsamba, la station de relevé météorologique la plus proche, a enregistré 2 402 millimètres d'eau et 21,8°C de chaleur en moyenne entre 2006 et 2007 (INS, 2010). Différents par leurs caractéristiques pluviothermiques, les secteurs de Loum et de Nkongsamba partagent toutefois le fait d'être épargnés par Éole. Les tempêtes sont rares. 75 % des vents mesurés dans le Moungo entrent dans la catégorie des courants calmes, de valeur 0 sur l'échelle de Beaufort (Suchel, 1988).

Bien sûr, les conditions décrites jusqu'ici sont variables dans le temps. La pluviosité s'étale sur environ huit mois, de mars à octobre, avec un paroxysme durant l'été et le début de l'automne. Les festivités de Noël coïncident avec la saison sèche, tandis que les mois de février et de novembre sont des phases transitoires dans le cycle. Chacun de ces stades est mis à profit par le paysannat. Par exemple, les semaines humides sont réservées aux tâches d'entretien des plantes (et notamment à l'épandage de pesticides et de fertilisants parce que les averses accélèrent leur pénétration foliaire ou racinaire). La récolte a souvent lieu pendant

les pics caniculaires. La chaleur facilite le séchage de cultures telles que le poivre blanc ou le café robusta, autant qu'ils évitent le pourrissement des cultures (macabo, tomates, etc.).

Pour l'heure, nous avons montré le potentiel agricole du couloir du Moungo. Dans les prochaines sections, l'objectif est d'insister sur les contraintes humaines de l'agriculture. Ce sont elles qui expliquent les difficultés économiques des planteurs et leur propension à combiner l'agriculture à d'autres activités.

II. De fortes contraintes humaines

A. Les freins à la production

1. Les organisations paysannes suscitent la méfiance

La réforme de l'État à partir de 1986 entraîne la multiplication d'organisations dont le but est l'auto-encadrement et l'autopromotion des paysans (Guillermou, 2007). Elles sont de deux types : les GIC et les coopératives. Sur le plan juridique, les GIC sont moins rigides que les coopératives¹⁸⁹. Guillaume Fongang Fouepe (2012) estime que, sur 123 300 organisations paysannes au Cameroun, 117 140 sont des GIC et le reste sont des coopératives. Cependant, l'essor des GIC est trompeur car les paysans restent en majorité à l'écart de ces organisations collectives. Pour preuve, à l'échelle nationale, seulement 11% des exploitants agricoles appartiennent à un GIC ou à une coopérative. Ce chiffre approche 20% dans la région du Littoral, mais on reste tout de même loin d'une adhésion massive (INS, 2015).

Deux éléments expliquent cette situation de méfiance. Le premier élément est l'histoire des organisations paysannes au Cameroun. Les exploitants les plus âgés conservent le souvenir de la toute-puissance de l'État en matière agricole. Dans les années 1980, Yaoundé a le pouvoir de nommer les dirigeants des coopératives. Ces dernières ne rendent compte qu'à leur tutelle, le ministère de l'agriculture, et agissent en tant qu'agents d'achat de l'ONCPB. Les producteurs ont peu d'influence dans de telles organisations, leur rôle se limitant à « *aider l'Etat à mieux les gérer* » (Tobie, 2006 : p.12). Par conséquent, « *des attitudes de rejet du terme "coopérative" [apparaissent] chez les agriculteurs* » (Tobie, 2006 : p. 22). Le deuxième élément expliquant la méfiance des agriculteurs par rapport aux organisations collectives concerne la gouvernance. Beaucoup d'organisations paysannes sont en réalité « *des coquilles vides* », sans réel objectif hormis celui de capter des appuis extérieurs (Fongang-

¹⁸⁹Cinq personnes suffisent pour former un GIC et sa gestion est peu contraignante : pas d'audit comptable ou d'assemblée générale imposé, exonération fiscale. À l'inverse, les coopératives doivent regrouper au minimum sept membres au moment de la fondation, l'audit comptable et l'assemblée générale sont obligatoires une fois par an (Ministère de l'agriculture, 1993).

Fouepe, 2012 : p. 4). Les programmes et les fonds de l'État, tels que la MIRAP et le FO-DECC, n'aident que les producteurs affiliés à une coopérative ou à un GIC [Entretien avec Jules, 2014]. Or, de nombreuses structures paysannes échouent parce que les moyens logistiques et financiers mis à leur disposition par l'État sont détournés au bénéfice de quelques-uns (Fongang-Fouepe, 2012).

Il existe quelques organisations de producteurs dont les expériences sont couronnées de succès. Le GIC UNAPAC, à Nlohé, est de celles-là. Créé en 1993, il revendique aujourd'hui une cinquantaine d'inscrits. Les adhérents profitent d'un champ communautaire de 26 hectares, reçoivent des crédits pour payer les intrants, partagent les machines agricoles (dont un tracteur) et vendent leurs productions en gros et sans intermédiaire (y compris en France). La vente groupée autorise de meilleurs bénéfices. Ainsi, l'ananas du GIC se mar- chande entre 200 et 210 FCFA l'unité, soit environ le double du tarif standard. Par la qualité de son organisation, UNAPAC attire des partenaires étrangers. En 2004, il reçoit le soutien de la FAO et de l'AFDI, une association d'agriculteurs français, pour se lancer dans la culture d'ananas biologiques. Les membres du GIC bénéficient de formations à ce nouveau mode de production et participent à plusieurs stages à Douala et en France (FAO, 2009).

Mais UNAPAC est une exception. La plupart des planteurs du Mounjo ne peut compter que sur ses propres ressources : un patrimoine foncier souvent exigü et morcelé ; des salar- iés et des intrants qui pèsent sur le gain final, car leur coût est assumé seul ou financé par un grossiste qui déduit ensuite son avance. Le problème de la rentabilité des petites exploitations vient en grande partie de l'organisation du secteur agricole en unités individuelles¹⁹⁰.

2. Des patrimoines fonciers modestes et éclatés dans l'espace

La modicité des patrimoines terriens touche la majorité des répondants. Ainsi, sur 67 agriculteurs au total, 36 exploitent une seule parcelle. Les bénéficiaires de trois ou de quatre champs sont peu nombreux (dix au total). La surface moyenne des plantations est de 2,3 hec- tares, mais l'écart est significatif entre la plus petite (1 hectare) et la plus vaste (13 hectares).

¹⁹⁰Un ouvrage publié par la FAO éclaire la relation entre la superficie des parcelles, l'intensification agricole, les rendements et le revenu des producteurs « *En raison de l'extrême division et du morcellement des terres dues à la pression démographique, les ressources en terres disponibles sont souvent trop faibles pour permettre aux agriculteurs d'adopter, d'une façon viable, les techniques agricoles modernes. L'ultime solution pour de nom- breuses familles est de sortir de l'agriculture, de chercher un emploi de remplacement, entraînant souvent la migration vers les grandes zones urbaines* » (Dixon & Al., 2001 : p. 361). À Nlohé, la création d'un champ communautaire de 26 hectares a servi de préalable à la mécanisation de l'exploitation.

La relative modestie des patrimoines fonciers a de quoi étonner dans une région où a longtemps régné le principe d'indivision¹⁹¹ dans la succession. Mais cette règle, appliquée par les Manéhas notamment, a été affaiblie par de nombreuses dérogations. Le bénéficiaire principal a souvent décidé de partager son legs avec des collatéraux ou de le céder à des acquéreurs extrafamiliaux. Ce genre de transfert foncier a été une source importante de tensions, non seulement parce que les frères utérins ont pu se sentir lésés, mais aussi parce que les acheteurs ont souvent été des Bamiléké. Certains conflits avec les Bamiléké se sont apaisés en transformant le contrat de vente initialement prévu en bail provisoire, de manière à ce que les locaux restent maîtres du sol (Barbier & Al., 1983 ; Champaud, 1983). Aujourd'hui, les tensions sont arbitrées au tribunal. Les arrêtés rendus par les cours camerounaises depuis une trentaine d'année proclament tous la répartition des terres entre les survivants, épouses comprises, en ne prenant pas en compte la faible viabilité des plantations ainsi délimitées (Timtchueng, 2011). Or, le manque de surface disponible interdit toute spécialisation dans les spéculations d'exportation, les plus profitables. L'exploitant préfère réserver le peu de place dont il jouit à une polyculture vivrière. Le manque de terre décourage aussi la pratique de la jachère. S'il n'a qu'une seule parcelle, le paysan ne peut pas se permettre de la laisser au repos car cela menacerait son approvisionnement alimentaire. La conséquence est un épuisement du sol car le stock de nutriments n'a pas le temps de se reconstituer.

À première vue, la question de la distance entre la ou les plantations et le domicile se pose avec moins d'acuité. La majorité des parcelles (47) est située dans un rayon de zéro à six kilomètres autour du logement, y compris lorsqu'elles se trouvent en ville. On retrouve ici une particularité de la ville moyenne africaine, où se côtoie dans un espace réduit les fonctions urbaines et les attributs du village. À Loum, à Manjo et à Éboné, le moindre interstice entre les habitations ou près des cours d'eau est planté. Les champs exploités par une même personne ne sont jamais contigus, car ils ont souvent été obtenus à des dates différentes¹⁹². Mais ils se trouvent généralement tous sur la même commune. Les parcelles excentrées par rapport au lieu de résidence sont rares. Seuls 21 personnes sur 67 cultivent un lopin à plus de six ki-

¹⁹¹Le principe d'indivision est la transmission d'un patrimoine à un légataire unique, qui n'est pas forcément l'aîné.

¹⁹²Le premier champ d'un planteur est souvent hérité de sa famille : 25 personnes sur les 67 qui possèdent au moins un champ l'ont reçu en legs. Par comparaison, seulement 16 personnes l'ont acheté (sans immatriculation) et 11 l'ont acheté et fait enregistrer auprès des services préfectoraux. Parmi les champs acquis plus récemment, l'héritage est moins fréquent. À titre d'illustration, dix personnes ont acheté un second champ (sans titre de propriété) et huit l'ont reçu en héritage. Pour le troisième ou le quatrième champ, l'achat sans titre de propriété est la principale modalité d'accès à la terre (Source : Enquête statistique, 2015). Ces chiffres indiquent une certaine précarité des statuts fonciers, donc un fort risque de perdre l'accès au champ.

lomètres du domicile. Parmi elles, cinq ont à parcourir plus de dix kilomètres jusqu'à leur exploitation. Toutefois, la distance kilométrique a peu de sens dans un pays comme le Cameroun. Même localisé à quelques kilomètres du domicile, un champ peut être difficilement accessible si les routes sont de mauvaise qualité. Cela entraîne des surcoûts pour le planteur, non seulement pour se rendre tous les matins au lieu de travail, mais aussi au moment d'évacuer les récoltes vers les marchés (Tchawe, 2003).



Photographie 3. La Dibombé à Manjo. À quelques centaines de mètres du centre-ville, les rives du cours d'eau sont utilisées pour produire de la nourriture (Source : Cliché de l'auteur, février 2014).

3. La salarisation de la main d'œuvre agricole

Au Cameroun, comme dans toute l'Afrique centrale, l'agriculture est avant tout une affaire familiale. Les rôles au sein de l'exploitation sont définis en fonction du genre et de l'âge. Les hommes adultes se consacrent à la préparation des terrains (désherbage, écobuage, etc.) et se spécialisent dans les cultures d'exportation (café, cacao, poivre, etc.). Les femmes sont chargées des semis et de la récolte des vivres (des céréales aux tubercules). Les cultures alimentaires sont souvent associées aux cultures d'exportation (Barbier & Al., 1983 ; Pourtier, 2015). Les enfants suivent la trace de leurs parents : les garçons s'occupent de l'entretien de la parcelle, tandis que les filles participent à la production et à la collecte de l'alimentation. Dans cette configuration, avoir une grande famille est un atout car cela garantit une force de travail

nombreuse. Mais, dans la région du Littoral (exceptée Douala), les familles sont en moyenne plus restreintes que dans les autres provinces du Cameroun. La polygamie y est moins fréquente qu'ailleurs : seuls 13,2% des femmes ont au moins une co-épouse, un chiffre qui dépasse 41% dans l'Extrême-Nord. L'indice synthétique de fécondité¹⁹³ (4,6 enfants par femme) y est plus faible que la moyenne nationale (5,1 enfants par femme). En outre, les enfants de la région du Littoral figurent parmi les plus scolarisés du pays. En 2011, 86% des femmes et 96% des hommes ont été au moins à l'école primaire (INS & ICF, 2012). Ces chiffres sont importants dans la mesure où les enfants scolarisés sont moins disponibles pour les tâches agricoles. En grandissant, ils finissent par quitter définitivement la concession pour s'installer sur leur propre parcelle (décohabitation).

Tous ces éléments conduisent certains producteurs à faire appel à des tâcherons salariés : environ un quart des répondants (16 sur 67) y recourent en 2015. Les manœuvres sont recrutés pour une mission précise : l'égrenage du maïs, le débroussaillage d'un champ ou le ramassage des noix de palmiste (confiés à un *grimpeur* professionnel en raison du risque de chute), etc. L'exploitant verse un salaire de 1 770 FCFA en moyenne par journée de travail, salaire auquel s'ajoute fréquemment une redevance en nature sous forme de boissons et de repas offerts. Le coût assumé par l'exploitant peut donc être relativement élevé, en particulier pour les tâches qui nécessitent un grand nombre d'ouvriers sur plusieurs jours. Par ailleurs, signe de l'évolution du métier de paysan dans le Moungo central, le phénomène du *consulting* privé se répand. En pays loumois, des experts aident les maraîchers à repérer les insectes nuisibles et à mettre en place un traitement. C'est le cas de Q-19, qui exerce comme technicien agricole depuis 2011.

4. L'outillage agricole et l'accès aux intrants

Dans le Moungo, la préparation des champs se fait à la force physique. Les arbustes sont éliminés à la machette. La houe, souvent de fabrication artisanale, est employée pour créer des billons. Cette technique consiste à former des rangées de petites buttes, séparées par des sillons larges de quelques centimètres. Elle demande beaucoup de travail et ce d'autant plus que les paysans ne recourent pas à la traction animale (les populations du Moungo ne sont pas éleveurs). Cette dépendance à l'énergie humaine influence l'organisation du travail : les planteurs vont au champ tôt le matin pour éviter au maximum la chaleur. La culture sur

¹⁹³L'Indice Synthétique de Fécondité [ISF] mesure le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait une femme en fin de vie féconde, si les conditions actuelles de la fécondité restent invariables (INS & ICF, 2012).

billon présente toutefois de multiples avantages : elle conserve les réserves d’humus et favorise ainsi la croissance de la plante ; elle facilite l’évacuation des surplus d’eau et concourt ainsi à freiner l’érosion, etc. Les billons se trouvent notamment dans les exploitations monoculturelles, comme celles entièrement plantées en ananas autour de Nlohé. Ils n’existent pas dans les exploitations pluri-culturelles où se côtoient diverses espèces de légumes et de fruits.



Photographie 4. Deux parcelles à Nlohé. Celle du haut est entièrement plantée en ananas ; les plantes sont alignées sur des exhaussements de terre (billons). Celle du bas est une caféière reconverte en parcelle vivrière : elle ne possède pas de billons (Source : Cliché de l’auteur, février 2016).

L’entretien des parcelles se fait aussi à la force des bras. La machette sert à égourmander (les cacaoyers, par exemple), c’est-à-dire à débarrasser l’arbre (ou la plante) de ses rejets. Cette opération permet une maturation accélérée des fruits par concentration de la sève dans

un petit nombre de branches. Cependant, la plupart des planteurs du Moungo utilisent aussi des engrais et des pesticides de synthèse dans leur plantation. D'après notre questionnaire, 40 répondants sur 67 ont eu recours à au moins un produit chimique en 2015, soit environ 60%. L'accès aux intrants est adapté au pouvoir d'achat des planteurs. En effet, il est rare que ces derniers achètent des sacs ou des bidons entiers. Un sac de 25 kilogrammes de *Mocap* (un traitement contre les nématodes) coûte 15 000 FCFA [Entretien avec Jules, 2014]. Les paysans ne peuvent pas sortir autant d'argent et ce d'autant plus qu'ils ont besoin de plusieurs produits en même temps. Par conséquent, ils achètent des moitiés ou des quarts de bidon ou de sac à des détaillants. Le coût des produits phytosanitaires et des fertilisants peuvent être couverts par l'avance d'un grossiste (nous reviendront plus loin sur le rôle de cet acteur). En outre, l'irrigation est réduite à sa plus simple expression. Des bidons de collecte des pluies s'observent çà et là. L'eau est transportée et répandue par arrosoir.

Ce portrait de l'agriculture dans le Moungo concerne les fermes familiales, c'est-à-dire la plupart des plantations. Mais les arrondissements de Loum et de Manjo sont aussi une zone de production de la banane d'exportation. Les *Plantations du Haut Penja*, filiales d'un groupe marseillais, emploient des méthodes beaucoup plus intensives : irrigation par goutte à goutte, épandage de produits chimiques par voie aérienne, etc. L'entreprise diffuse des semences améliorées – pour le manioc par exemple (PHP, 2013).

B. *Les freins à la commercialisation*

1. Le verrouillage des marchés urbains

a. Les types de marché

Au Cameroun, les marchés sont les principaux lieux d'échange des produits alimentaires (tubercules, fruits, légumes, épices, huiles, viandes, etc.). Le réseau des marchés se structure de façon pyramidale. À la base du système, se trouve un ensemble de lieux informels de collecte. La répartition spatiale de ces lieux ne doit rien au hasard : ils sont établis à proximité immédiate des parcelles, parfois en forêt, de telle sorte que les paysans y déposent leur récolte au moment du retour. L'avantage pour le planteur est de ne pas avoir à assumer le coût des transports vers le client. À Loum, le marché au macabo (*Ta'a macabo*) est représentatif de ces lieux de collecte. Les rassemblements y sont quasi-quotidiens (en dehors des mercredis et des samedis) et peuvent attirer plusieurs dizaines de personnes par jour, des agriculteurs bien sûr, mais aussi des porteurs et des grossistes. Installé à 500, peut-être 600 mètres, de la RN5, le marché est éphémère : il disparaît chaque soir, une fois que les récoltes

du jour ont été achetées par le *Bayam-Sellam* et entreposées dans son magasin (il y en a plusieurs au bord de la RN5).



Photographie 5. Un lieu informel de collecte : *Ta'a Macabo*, à Loum. *Ta'a macabo* signifie le « marché au macabo » (Source : Cliché de l'auteur, février 2016).

Les marchés villageois forment le deuxième maillon de la chaîne. Ils sont plus officiels que les simples lieux de collecte, comme en atteste le prélèvement d'un impôt (paiement d'un droit pour l'emplacement utilisé) ou l'existence d'une halle en bois (à Lala par exemple). Ils se tiennent les mardis et les vendredis, soit un jour avant les marchés urbains. La presque totalité des transactions portent sur des denrées alimentaires¹⁹⁴. À cette étape, le planteur, s'il a les moyens de se déplacer avec sa production, est au contact des clients : il peut vendre sa marchandise directement à la ménagère, au touriste de passage, etc. Mais il préfère en général vendre à un grossiste, soit parce qu'il a reçu des avantages de sa part, soit parce que le bon déroulement de transactions antérieures favorise une confiance réciproque (Pasini, in : Kiyindou & Damome, 2016).

¹⁹⁴Des services tels que la réparation de mobylette ou la vente de crédit téléphonique peuvent ponctuellement y être offerts.



Photographie 6. Le marché de Ngol, près de Manjo
(Source : Cliché de l’auteur, février 2016).

Le troisième niveau regroupe les marchés urbains. Ces derniers se présentent comme un dédale d’allées et de boutiques en béton. Ils sont contrôlés par la mairie qui exige le paiement d’un ticket et prélève un loyer à ceux qui bénéficient d’une boutique. Par ailleurs, les grossistes et les détaillants du marché respectent un règlement tacite. Chacun doit contribuer à la propreté du lieu. Il est interdit de dénigrer la marchandise du collègue ou de baisser les prix de vente en-deçà du niveau fixé collectivement. Enfin, à l’approche d’une marchandise jugée intéressante, l’expression *apparam* doit être prononcée à haute voix. Ce signal indique aux autres la volonté d’un grossiste d’acheter une marchandise. Il évite que deux grossistes se portent acquéreurs de la même marchandise au même moment [Entretien avec Marie (Vernonia), 2014 ; Entretien avec Julienne, 2014]. Les marchés urbains ont lieu chaque mercredi et chaque samedi. Ils brassent des marchandises diversifiées, de la bassine en plastique *made in China* aux vivres locaux. Ils attirent des commerçants venus de toute la sous-région : Nigériens et Gabonais fréquentent régulièrement les marchés de Loum et de Manjo, en plus des grossistes qui assurent l’approvisionnement de Douala et de Yaoundé. Les marchés urbains sont très rémunérateurs. Les clients se composent notamment d’expatriés (du fait de la présence de la PHP) et de fonctionnaires (qui ont des salaires réguliers). Mais ces marchés sont aussi les plus verrouillés aux planteurs.



Photographie 7. Le marché de Loum
(Source : Cliché de l'auteur, mars 2014).

b. Des marchés urbains contrôlés par les grossistes

Dans leur immense majorité, les planteurs ne parviennent pas à écouler eux-mêmes leurs produits sur les marchés urbains. Ils doivent passer par un grossiste ou l'un de ses représentants (certains grossistes sont à la tête d'une entreprise de plusieurs personnes), car ils sont les seuls à pouvoir assumer le transport de grandes quantités de marchandise du lieu de collecte ou du marché villageois vers la ville. À titre d'illustration, il faut déboursier 10 000 FCFA pour rallier le marché de Bafoussam avec ses marchandises [Entretien avec « Super », 2014]. Les grossistes connaissent souvent personnellement les chargeurs et peuvent négocier les prix. Ainsi, Julienne, qui a l'habitude de travailler avec les mêmes transporteurs, paie un prix fixe quelle que soit la quantité de marchandises à transporter (200 FCFA, sur l'axe Bonkeng-Loum). Elle assume aussi les réparations en cas de crevaison, un accident fréquent sur la route non bitumée qu'elle emprunte [Entretien avec Julienne, 2014].

De plus, pour vendre sur les marchés urbains, il faut avoir été parrainé. Le commerçant débutant doit être encadré par un tuteur plus expérimenté et dont la probité est reconnue par tous. La confiance que les acteurs du marché accordent au nouvel entrant est liée à l'identité du parrain (Tchawe, 2003 ; Overa, 2006). Cette citation illustre le processus de cooptation :

« *Quand vous connaissez l'un des dirigeants du marché, c'est plus facile. Il dit à ses amis et à ses frères : « Attention avec celui-là, c'est mon petit frère, c'est mon père ou bien c'est mon ami. Traitez-le comme si c'était moi ». Là, vous pouvez dormir tranquille. On dit : « Grand, asseyez-vous là-bas, on gère tous vos problèmes. C'est l'avantage de connaître quelqu'un dans le marché : ça vous évite les tracasseries [...] »* [Entretien avec Jules, 2014].

Le mot le plus important dans cet extrait est « *tracasseries* ». Les tracasseries auxquelles il est fait allusion sont subies par les producteurs qui cherchent à s'implanter sur les marchés sans parrainage. Elles consistent par exemple à acheter la marchandise à un tarif très bas, plus bas que celui qui aurait été proposé dans la zone de production, afin de décourager le producteur de revenir au marché [Entretien avec Cyril, 2014]. Pour les grossistes, l'enjeu est de rester les seuls maîtres du marché. En effet, c'est l'accumulation du capital économique qui est à l'origine de leur pouvoir. Si les planteurs pouvaient engranger l'argent de la vente, ils pourraient à terme s'autonomiser des *Bayam-Sellam* ; ces derniers n'auraient alors plus aucune utilité et finiraient par disparaître.

Pour les planteurs désireux de commercialiser eux-mêmes leurs produits, la solution est donc de contourner les marchés urbains. Par exemple, Jean-Guy écoule ses ananas au péage routier de Lala. Les fruits sont vendus en morceaux aux automobilistes. Les gains peuvent être importants car le trafic sur l'axe Loum-Nkongsamba s'élève à 5000 véhicules en moyenne par jour (République du Cameroun, 2015). Parallèlement, Jean-Guy envoie une partie de son huile rouge à Yaoundé, où réside sa femme. Celle-ci détaille l'huile à domicile. Cette stratégie permet de tirer profit du pouvoir d'achat plus élevé des habitants de la capitale [Entretien avec Jean-Guy, 2014]. De son côté, M. Pomba pratique la vente directement à la ferme. Ex-employé au cadastre, il vend occasionnellement quelques sacs de cacao et quelques porcs. Il n'a pas d'acheteur attiré et lorsque ses marchandises sont prêtes, c'est le « *bouche-à-oreille* » et le téléphone portable qui aide à identifier un potentiel client :

« *Quelque part là, j'ai un ami qui est éleveur. Je l'interroge : « Toi qui vend les porcs : ton client, il est où ? Il est comment ? Est-ce qu'il paie bien ? » Il me répond : « Attends, je te passe son contact ». Il me le donne et, dès que mes bêtes sont à maturité, je l'appelle également. Je l'avertis : « J'ai la marchandise. Tu viens la chercher ? » S'il dit « Oui », il arrive, il part et terminé »* [Entretien avec M. Pomba, 2016].

Les situations de Jean-Guy et de M. Pomba révèlent une certaine souplesse dans la commercialisation des produits. Chez le premier nommé, la souplesse se manifeste par le dédoublement des lieux de vente. Le dédoublement des lieux de vente permet d'équilibrer les recettes,

de compenser, par exemple, la baisse des revenus de l'ananas par les revenus de l'huile rouge. Dans le cas de M. Poumba, la souplesse s'exprime dans la relation aux commerçants. La réalisation d'une transaction ne veut pas dire que celle-ci a vocation à se renouveler un jour¹⁹⁵. Le téléphone portable permet de se synchroniser à un moment donné, de faire affaire, mais sans s'engager dans la durée. Toutefois, cette souplesse n'est pas possible pour tous les producteurs. Il faut déjà une certaine aisance financière pour organiser l'export d'huile vers la ville ou pour ne pas être lié à un grossiste. Assurément, tous les producteurs n'ont pas cette indépendance financière.

2. Le *Bayam-Sellam*, l'acteur central de la vente des produits agricoles

Au Cameroun, la vente des vivres¹⁹⁶ est assurée par un grossiste : le *Bayam-Sellam*. C'est lui qui prend en main, en s'appuyant sur son réseau de partenaires (*chargeurs*, *grimpeurs*, etc.), l'approvisionnement alimentaire des grandes villes. Il est le maillon intermédiaire entre le champ et les consommateurs (Pasini, in : Kiyindou & Damome, 2016). Pour lui, l'enjeu est de minimiser les frais d'achat en brousse afin d'augmenter les marges. De son côté, le producteur cherche à maximiser ses gains. L'objectif est la reconnaissance du travail accompli autant que l'acquisition d'une somme permettant de faire face aux dépenses courantes. Le prix d'équilibre entre les offres du commerçant et du producteur est atteint par la négociation. Le *Bayam-Sellam* commence par proposer le plus petit prix d'achat possible, de telle sorte que, même si le planteur réclame une revalorisation, les enchères s'arrêtent à un niveau raisonnable. Il recourt à des arguments précis pour justifier la faible rétribution qu'il accorde au fournisseur. L'un d'eux revient à discréditer la qualité des denrées mises en vente par le cultivateur, uniquement à partir de leur apparence visuelle : des fruits tâchés ou trop petits sont payés moins chers [Entretien avec « *Super* », 2014]¹⁹⁷. Un autre argument employé par le grossiste consiste à convaincre l'exploitant de l'état peu favorable de la demande. Le témoignage de ce planteur le confirme :

¹⁹⁵On peut faire le lien avec la notion de *weak ties* (Granovetter, 1973) présentée au chapitre 1. En effet, M. Poumba ne fait pas des affaires avec des membres de sa famille, comme c'est parfois le cas en Afrique (Overa, 2006), mais avec des personnes qu'il connaît mal (comme il le dit dans l'entretien placé en annexe). Les « *liens faibles* » permettent la souplesse nécessaire au commerce en réduisant les obligations mutuelles. En revanche, ils offrent moins de sécurité que les *strong ties*.

¹⁹⁶Au Cameroun, deux types de produits seulement bénéficient d'un approvisionnement moderne (caractérisé par un transport réfrigéré, des camions adaptés aux palettes, offrant de gros volumes de stockage, etc.). Il s'agit des boissons (eaux minérales, sodas, bières) et des viandes et poissons, des filières contrôlées respectivement par Les Brasseries du Cameroun et par Congelcam.

¹⁹⁷Le contrôle de la qualité nécessite de se voir en face-à-face.

« *Les Bayam-Sellam, quand ils viennent ici, ils ont toujours des petites manières pour nous prendre : ils disent que le marché n'est pas bon, que ce n'est pas la période, que les colis vont pourrir sur place* » [Entretien avec Cyril, 2014].

Cet argument est d'autant plus efficace que les agriculteurs du Moungo ne disposent que d'une vague idée des prix pratiqués sur les marchés. Ils sont loin de bénéficier d'un réseau aussi vaste et dense¹⁹⁸ que celui des grossistes, réseau rendu encore plus opérant par l'usage de la téléphonie mobile.

Depuis les années 1990, l'État Camerounais essaie d'apporter une réponse au problème de l'asymétrie informationnelle : il a participé à la création de plusieurs Systèmes d'Information sur les Marchés [SIMA], souvent avec l'appui d'organisations internationales et d'acteurs privés. Le premier SIMA, lancé avec l'IRAD et le CIRAD en 1993, se caractérise par l'observation des prix d'un nombre restreint de produits, sur un nombre tout aussi restreint de marchés du centre et du sud du pays. Les résultats sont mitigés, notamment du fait de la lenteur de la collecte de l'information et de sa diffusion auprès des agriculteurs (Temple, 1998). Dans les années 2000, un nouveau type de SIMA voit le jour grâce à l'intégration des TIC. Les SIMA dernière génération sont interactifs : tous les acteurs peuvent alimenter la base de données, qui est de ce fait toujours réactualisée. L'information circule plus vite, par SMS ou via une demande en ligne. Elle ne se limite plus seulement aux prix (David-Benz & Al., 2012). Au Cameroun, le SIMA Agribis propose à ses adhérents (400 000 en 2012) des prévisions météorologiques et des alertes en cas d'attaques de ravageurs (Nghah Nforgan, 2012). Cependant, les SIMA, même de seconde génération, sont mal adaptés au contexte camerounais. Rappelons ici qu'une partie des campagnes est mal couverte par le réseau cellulaire, ce qui entraîne l'indisponibilité du SIMA. Au-delà de l'aspect technique, il faut prendre en considération la relation¹⁹⁹ qui unit certains planteurs aux grossistes. En effet, une partie du paysannat travaille dans le cadre d'un contrat tacite avec un *Bayam-Sellam*. Le paysan reçoit une avance sur récolte, du travail gratuit, une aide financière en cas d'événement important (mariage, deuil, etc.), mais, en contrepartie, il doit vendre ses produits à celui qui l'a financé et

¹⁹⁸« *Super* » dispose de plusieurs associés susceptibles de le renseigner : un vendeur à Bafoussam (Ouest) ; un *catchica* à Douala ; un gérant, un chauffeur et des *grimpeurs* à Loum [Entretien avec « *Super* », 2014].

¹⁹⁹La relation entre le planteur et le *Bayam-Sellam* s'explique par une volonté commune de réduire l'incertitude. Du côté du producteur, l'enjeu est d'avoir un partenaire susceptible de l'accompagner tant professionnellement que personnellement, dans un pays où il n'y a pas de couverture sociale ou de système indemnitaire universel. Du côté du grossiste, il s'agit d'assurer un accès continu aux vivres dont dépend l'activité commerciale. Les avances servent à construire et à renforcer une réputation positive, à se présenter comme l'acheteur prioritaire sinon unique (Tchawe, 2003).

soutenu au cours de la saison. Dans de telles « *transactions fidélisées* » (David-Benz & Al., 2012 : p. 18), les cultivateurs n'ont pas à départager des offres concurrentes. Par conséquent, ils n'ont pas besoin d'avoir une grande visibilité du marché et de ses tendances.

III. Bilan de la production et du revenu agricoles

A. La diversité des productions agricoles

La production agricole dans le Moungo est très diversifiée. On peut identifier trois types principaux de production : les spéculations d'exportation, les cultures maraîchères et la viande d'élevage. Ces productions sont séparées par souci de clarté, mais, en réalité, il n'existe pas de limite étanche entre elles. L'ananas destiné à être expédié en Europe peut être vendu localement s'il ne respecte pas les calibres, les critères de couleur ou de goût imposés par l'importateur. Il entre alors dans la catégorie des vivres. Inversement, le manioc ou le porc du Moungo peuvent être commercialisés et consommés dans les pays voisins, devenant ainsi un produit d'export.

Dans le Moungo, les spéculations d'exportation sont historiquement le café robusta, le cacao et la banane dessert. Le café robusta perd de son importance. La production nationale est en recul de 38% entre 2004 et 2015. Le cacao et la banane dessert résistent mieux. Le premier enregistre une hausse de sa production de 38% entre 2004 et 2015 (ONCC, 2018), alors que la banane dessert progresse de 37% entre 2007 et 2013 (MINADER, 2009 ; Plantation du Haut-Penja, 2013). À côté de ces cultures historiques, se développe la production d'ananas et de poivre blanc. En 2015, UNAPAC produit dix fois plus d'ananas qu'en 2004, soit 4 000 tonnes environ (FAO, 2009 ; Score 2000, 2015). La production de poivre blanc est plus modeste, de l'ordre de 300 tonnes par an sur la période 2013-2015 (Investir au Cameroun, 2013 ; Kouagheu, 2016). Mais depuis son introduction en 1930, l'épice s'est considérablement diffusée. On la cultive aujourd'hui dans six arrondissements, dont ceux de Loum et de Manjo²⁰⁰. Elle est pour le moment peu exportée (120 tonnes en 2015), mais l'acquisition d'un label²⁰¹ en 2013 améliore sa notoriété internationale. Le prix du poivre est en constante augmentation, de 2 500 FCFA en septembre 2013 à 14 000 FCFA en 2015 (Kouagheu, 2016).

²⁰⁰ L'IGP Poivre de Penja couvre les arrondissements de Mombo, Mbanga, Njombé-Penja, Loum et Manjo dans le Moungo, plus celui de Tombel dans le Koupé-Manengouba (Metomo, 2015).

²⁰¹ L'IGP est un titre de propriété intellectuelle qui protège les produits de terroir. Dans le cas du poivre de Penja, ce sont surtout des caractéristiques pédologiques, climatiques et altimétriques qui définissent le périmètre dans lequel peut être produit le poivre (Metomo, 2015).

En plus des spéculations d'exportation, les paysans du Moungo produisent une grande variété de fruits, de tubercules, de légumineuses et de condiments. Dans les anciennes ca-féières, les arbres fruitiers²⁰² se multiplient. Le cas de la papaye solo est emblématique, car il illustre l'arrimage du Moungo aux circuits commerciaux nationaux. Développée par la recherche agronomique à Njombé²⁰³, la papaye a l'avantage d'être moins exigeante en investissements financiers que d'autres cultures comme l'ananas. Elle est aussi adaptée aux habitudes des clients, qui consomment à toute heure de la journée des fruits découpés, conditionnés dans des sachets plastiques (Tchawe, 2003). Outre les fruits, le système vivrier se compose en général de maïs, associé à des tubercules, à des légumineuses comme l'arachide ou le haricot et à du bananier plantain (Sanchez, 2002). Les associations varient au niveau local. Par exemple, le corossol est plus fréquent autour de Manjo qu'à Loum.

Enfin, une partie des habitants du Moungo pratique l'élevage (13 répondants sur les 67 qui ont une activité agricole). Dans le passé, des laiteries ont existé autour du mont Manengouba (Barbier & Al., 1983), mais elles ont disparu. L'élevage se concentre sur le petit bétail : poulets (huit personnes), porcs ou chèvres (quatre personnes) ou canards (trois personnes). Les bêtes sont soit abattues pour leur viande, soit commercialisées. Des *Bayam-Sellam* sont spécialisés dans l'achat de viande, qu'ils vendent ensuite à des bouchers. Un porc de 100 kilos est acheté au producteur aux environs de 220 000 FCFA, tandis qu'un poulet coûte 3 000 FCFA. Mais l'élevage d'un porc ou d'un poulet demande du temps : au moins six mois pour un porc, trois mois pour un poulet. L'activité n'apporte donc pas de revenus continus, d'où la difficulté d'en vivre dans la durée [Entretien avec Benoît, 2014].

B. Saisonnalité et rentabilité des plantations

Cette section propose un bilan financier de deux exploitations agricoles, choisies parce qu'elles sont illustratives de ce qui existe dans le Moungo : elles sont plutôt petites, localisées à moins de six kilomètres du logement et cultivées en dehors de toute affiliation à une structure paysanne. Nous avons choisi une exploitation dirigée par un homme et une exploitation dirigée par un femme, car les cultures pratiquées varient selon les sexes. Les données proviennent du troisième module du questionnaire de 2015. Nous avons invité les répondants à

²⁰²Les arbres fruitiers les plus courants sont le kolatier, l'oranger, le safoutier, le manguier, le palmiers à huile ou encore le papayer.

²⁰³Njombé se trouve à une vingtaine de kilomètres au sud de Loum.

évaluer les sommes investies dans leurs plantations au cours de la saison²⁰⁴, puis nous leur avons demandé d'estimer leurs gains sur le mois précédant l'étude. L'enquête s'est déroulée de janvier à mars 2015, c'est-à-dire sur une période où de nombreux produits arrivent à maturation.

Coûts de production pour la période novembre-février 2015 (en FCFA)	Engrais : Sulfate de potasse (6 kilogrammes utilisés)	4800
	Engrais : Urée (3 kilogrammes utilisés)	1200
	Engrais : 20/10/10 (1 kilogramme utilisé)	400
	Herbicide : <i>Gramoxone</i> (2 litres utilisés)	3500
	Nématicide : <i>Mocap</i> (2 kg utilisés)	3000
	Trajets domicile/champ à mobylette (5 A/R par semaine)	5850
	Utilisation du téléphone portable	6000
	Achat de sacs en toile	2000
	Total des coûts de production (pour trois mois)	26 750
	Coûts de production rapportés à un mois	8 916
Production agricole en février 2015 (en UML)	Ananas (<i>Haute saison : novembre à avril</i>)	100 fruits
	Banane plantain (<i>Haute saison : décembre-mars</i>)	15 régimes
	Canne à sucre (<i>Haute saison : novembre-mars</i>)	3 bâtons
	Kola (<i>Haute saison : décembre-janvier</i>)	1 sac (100 kg)
	Macabo (<i>Haute saison : décembre-mars</i>)	2 sacs (200 kg)
	Manioc (<i>Haute saison : septembre-mars</i>)	1 sac (100 kg)
	Papaye Solo (<i>Haute-saison : Septembre à mars</i>)	1 sac (50 kg)
Revenu agricole brut en février 2015 (en FCFA)	Ananas (100 fruits vendus)	20 000
	Banane plantain (4 régimes vendus)	11 800
	Canne à sucre (aucune vente)	0
	Kola (1 sac vendu)	15 000
	Macabo (2 sacs vendus)	20 000
	Manioc (aucune vente)	0
	Papaye solo (1 sac vendu)	10 000
	Revenu brut pour février 2015	76 800
Revenu net pour février 2015 (revenu brut-coûts de production mensualisés)	50 050	

Tableau 8. Contribution de l'agriculture au revenu d'Abdou (Q-63) en février 2015 (Source : Enquête statistique, 2015).

De plus, la saison sèche facilite la circulation sur les routes, donc la commercialisation des récoltes. Les mois de janvier, de février et de mars correspondent à la haute saison agricole, où le revenu de la ferme est à son niveau maximal. Ce maximum atteint en moyenne 117 500 FCFA, ce qui peut paraître élevé, mais ne l'est en fait pas tant que cela. D'abord, ce chiffre ne tient pas compte des coûts de production : c'est un aperçu du revenu brut. Ensuite, c'est une moyenne : elle est donc sensible aux valeurs extrêmes. Seules six plantations décla-

²⁰⁴La récolte du mois de février ou de mars 2015 dépend du soin apporté à la plantation depuis le début de la saison, qui a une durée différente selon les espèces. Le manioc a un cycle de six mois au minimum, celui de l'ananas peut durer plus d'un an [Entretien avec Jean-Guy, 2014]. C'est pourquoi, nous prenons en compte les dépenses (en engrais, en main d'œuvre, etc.) jusqu'à trois mois avant l'enquête.

rent un revenu mensuel supérieur ou égal à 117 500 FCFA²⁰⁵. Enfin, en comparaison avec les revenus nets d'un chauffeur de taxi, qui oscillent entre 115 000 et 280 000 FCFA par mois (Tessoh, 2016), le revenu d'un planteur est souvent inférieur.

Abdou (Q-63) a réalisé un chiffre d'affaires brut de 76 800 FCFA en février 2015. Ce chiffre est environ trois fois supérieur au seuil de pauvreté, mais il fluctue au cours de l'année²⁰⁶. Abdou consomme 11% de son revenu mensuel brut pour couvrir les coûts de production. Ces derniers sont gonflés par les dépenses de transport et de télécommunication (11 850 FCFA pour trois mois). Bien que le champ soit peu éloigné du logement (2,5 kilomètres) et qu'il ne s'y rende pas quotidiennement (cinq fois par semaine), le transport coûte presque 6 000 FCFA pour une saison²⁰⁷. Les frais liés au portable sont comptabilisés car l'appareil est mis au service de l'agriculture. Il sert non seulement à contacter les acheteurs, mais aussi à demander des conseils à l'entourage à propos du semis ou du traitement chimique. La consommation d'engrais et d'herbicides représente 13 900 FCFA. Cette somme s'explique par la nature de l'exploitation, qui produit des fruits à destination de la ville et de l'étranger²⁰⁸. Cette stratégie implique de rechercher les rendements les plus hauts possibles et de réduire les risques de maladies, donc de recourir à une grande quantité d'intrants chimiques.

²⁰⁵Les six exploitations dont les revenus mensuels sont supérieurs à 117 500 FCFA sont Q-12, Q-17, Q-22, Q-34, Q-36 et Q-40. Pour donner un exemple, en février 2015, Q-40 a vendu 5 000 ananas à 150 FCFA l'unité. Il a engrangé 750 000 FCFA de bénéfices (hors coûts de production). Q-40 est spécialisé dans l'ananas, ce qui lui permet de vendre de grandes quantités et de contrebalancer ainsi les faibles prix offerts par les acheteurs (Source : Enquête statistique, 2015).

²⁰⁶Par exemple, le commerce de la papaye ralentit entre avril et septembre.

²⁰⁷Un aller/retour par jour équivaut à 5 kilomètres. Cela correspond à 25 kilomètres par semaine de cinq jours, à 100 kilomètres par mois et 300 kilomètres par saison. La moto d'Abdou consomme en moyenne 3 litres de carburant tous les 100 kilomètres, c'est-à-dire 9 litres pour 300 kilomètres. Le prix d'un litre est de 650 FCFA. D'où le calcul : $9 \times 650 = 5850$.

²⁰⁸L'ananas et la papaye solo sont complètement vendus, rien n'est autoconsommé.

Coûts de production pour la période décembre-mars 2015 (en FCFA)	Engrais : sac de fientes de porc acheté à Nkongsamba	1 500
	Herbicide : <i>Gramoxone</i> (1 litre utilisé)	1 750
	Fongicide/bactéricide : <i>Kocide 101</i> (sachet de 50 g)	400
	Trajets domicile/champ à moto (5 A/R par semaine)	24 000
	Utilisation du téléphone portable	3200
	Total des coûts de production (pour trois mois)	30 850
	Coûts de production rapportés à un mois	10 283
Production agricole (en UML)	Banane plantain (<i>Haute saison : décembre-mars</i>)	14 régimes
	Légumes verts (<i>Haute saison : juin-novembre</i>)	8 tas
	Manioc (<i>Haute saison : septembre-mars</i>)	4 sacs
	Ndolè (<i>Haute-saison : juin-novembre</i>)	2 cuvettes
Revenu agricole brut (en FCFA)	Banane plantain (11 régimes vendus)	22 000
	Légumes verts (6 tas vendus)	900
	Manioc (2 sacs vendus)	10 000
	Ndolè (1 cuvette)	6 000
	Revenu brut pour mars 2015	38 900
Revenu net pour mars 2015 (revenu brut-coûts de production mensualisés)		28 617

Tableau 9. Contribution de l'agriculture aux revenus de Q-84 pour le mois de mars 2015 (Source : Enquête statistique, 2015).

En mars 2015, le revenu agricole brut de Q-84 s'élève à 38 900 FCFA. Il est supérieur au seuil de pauvreté²⁰⁹, mais inférieur à celui d'Abdou. Le différentiel de revenu entre les deux producteurs s'explique de deux façons. Premièrement, la jeune femme privilégie les cultures liées à l'alimentation du foyer plutôt que les fruits destinés aux consommateurs urbains : en atteste la rétention de la moitié du *ndolè* et du manioc récolté, qui est autoconsommée. De plus, le mois de mars n'est pas le plus favorable pour la vente des légumes verts et du *ndolè*, qui exigent beaucoup d'eau et se développent plutôt à la saison humide. Q-84 profite de la cherté du *ndolè* (du fait de sa rareté), mais elle écoule une production modeste (une cuvette). En fait, son revenu est principalement alimenté par le plantain, dont les rendements baissent fortement entre juin et octobre (Tchawe, 2003). La deuxième raison qui explique la différence de revenu entre Q-84 et Abdou est le niveau des coûts de production. Q-84 dépense 5 100 FCFA de plus qu'Abdou au cours de la saison 2014-2015. Les transports pèsent lourdement dans ces dépenses, puisqu'ils représentent 78% du total (24 000 FCFA). Cette situation est due à la distance de six kilomètres qui sépare le domicile et le champ²¹⁰ et au mode de transport utilisé. En revanche, à l'exception d'un pesticide et d'un herbicide, Q-84 répand moins d'intrants chimiques qu'Abdou. Elle se contente de petites quantités, moins chères et plus adaptées à la superficie à traiter (0,5 hectare contre plus de 2 chez Abdou).

²⁰⁹Le revenu net est en revanche inférieur au seuil de pauvreté, établi à 28 861 FCFA par adulte, pour 31 jours.

²¹⁰Q-84 se rend au champ cinq fois par semaine, ce qui fait dix allers-retours. À la fin du mois, elle a effectué 40 allers-retours, 120 à la fin de la saison. Le benskineur lui facture chaque trajet 200 FCFA. 120 x 200 = 24 000.

À ce stade, nous disposons d'une estimation des revenus agricoles dans le Moungo pour le mois de février et de mars 2015. Cependant, ces revenus varient dans le temps et peuvent être insuffisants pour assumer les dépenses quotidiennes. De nombreux planteurs se lancent donc dans des activités non-agricoles pour assurer un revenu minimum durant l'année.

IV. Multi-activité et fluidité spatiale

A. Trois exemples

Parmi les 67 planteurs enquêtés en 2015, 37 sont pluriactifs. Leur parcours professionnel illustre la manière dont les recompositions des systèmes d'activités et des « *espaces de vie* » interviennent au niveau individuel. Quelques exemples permettent d'appréhender la flexibilité des actifs.

Originaire du Nord-Cameroun, Abdou arrive à Loum en 1990. Il travaille d'abord dans la plantation d'un autre Nordiste. Puis, après avoir amassé suffisamment d'argent, il décide de se mettre à son compte. En 1999, il achète un champ à Nlohé. Il y cultive des vivres pour lui et sa femme, ainsi que des fruits destinés à la vente en ville et à l'étranger. Mais les revenus sont moins bons qu'escomptés. En 2001 et en 2002, la plantation subit une attaque fongique : les rendements baissent, de nombreux fruits sont tachés, donc invendables. Cette expérience lui fait comprendre qu'il ne peut pas dépendre seulement de l'agriculture pour vivre, et ce d'autant plus qu'il a déjà un enfant à charge, issu d'une précédente union. Abdou verse une pension de 10 000 FCFA par mois pour l'éducation de l'enfant. En 2002, Abdou s'engage dans le transport par mobylette. Il n'est pas propriétaire du véhicule qu'il exploite : il le loue contre une somme de 1 200 FCFA par jour, soit le tiers de son revenu journalier moyen (frais d'essence déduits). Il délaisse cette activité en 2005 à la suite d'un grave accident qui lui impose une convalescence de près d'un an. Les conséquences de cet accident sont importantes : Abdou n'a reçu aucune indemnité de la part de son employeur et a contracté des dettes pour payer les soins. C'est pourquoi, en 2006, Abdou se fait embaucher comme gardien dans un hôtel de Loum. Ses missions consistent à fermer le portail d'entrée à 22h00, à assurer des rondes, à accueillir les clients qui arrivent tard. Il accompagne parfois son patron à Douala, lorsque celui-ci a besoin d'aide (en 2016, il a participé à des travaux dans sa demeure privée). Abdou jouit d'une certaine sécurité de l'emploi et de salaire puisqu'il est lié à son patron par un contrat de travail. Il est payé 25 000 FCFA par mois et bénéficie d'un logement à l'hôtel.

Encadré 1. Le parcours professionnel d'Abdou entre 1990 et 2015.

Âgée de 30 ans, Q-84 a deux enfants. Mariée, elle réside à Manjo dans le quartier situé derrière la gare. La jeune femme pratique l'agriculture depuis 1996 : d'abord avec sa mère, puis, depuis 2006, sur sa propre parcelle. Cette dernière se situe en forêt, sur la colline de Boum. Elle l'a achetée à l'une de ses voisines de quartier, qui ne l'utilisait plus en raison de sa difficulté d'accès. Depuis 2008, Q-84 récolte suffisamment de manioc pour en transformer une partie en bâtons longs de 20 à 30 centimètres appelés *miondo*. L'intérêt de cette activité est qu'elle exige peu d'investissement : les feuilles d'emballage se prélèvent dans le champ (feuille de bananier plantain) et la commercialisation se fait à pied ; seuls la ficelle, l'eau pour tremper les tubercules et le concassage sont payants. Ainsi, écraser un sac de manioc au moulin revient à 300 FCFA. Q-84 fabrique les *miondo* au sein d'un petit groupe de femmes : ce n'est pas un GIC, car il n'y a pas de statut enregistré à la délégation provinciale de l'agriculture ; mais se regrouper permet de partager les coûts de production et de s'entraider. Q-84 écoule ses *miondo* à la gare routière. Elle est secondée par sa plus grande fille (sept ans), quand elle n'a pas école et qu'elle-même doit aller au champ. La demande en *miondo* est forte : les voyageurs et les passants apprécient ce produit qui se conserve plusieurs jours, qu'ils offrent en cadeau ou qu'ils consomment avec un repas. Q-84 a écoulé trois filets en mars 2015. Le prix du filet de *miondo* est fixé à 3 000 FCFA, d'où une plus-value de 9 000 FCFA. Toutefois, beaucoup de femmes se disputent cette activité. L'absence de régulation (délivrance d'une autorisation de la mairie, partage de l'espace public entre les vendeuses) débouche sur une concurrence féroce, dont le résultat est la faiblesse générale des revenus.

Encadré 2. Le parcours professionnel de Q-84 entre 1996 et 2015.

Q-26 est juriste à Nkongsamba. En 2001, après sa formation à la faculté des sciences juridiques et politiques de Douala, il travaille comme consultant en droit auprès d'une entreprise d'import-export. Puis, en 2008, il rejoint la CAMTEL de Nkongsamba. Il intègre une équipe de 11 personnes chargées de la vente, de la comptabilité et des relations avec la clientèle. Son rôle consiste à recouvrer les créances. Travailler à Nkongsamba lui permet d'être plus proche de sa famille, regroupée pour l'essentiel à Loum. En 2011, le père de Q-26 décède. Ce dernier hérite de deux parcelles localisées à moins de deux kilomètres de la maison paternelle et d'une superficie importante (quatre et huit hectares). La parcelle de quatre hectares est partagée entre son épouse et ses filles, qui y cultivent les aliments du quotidien. En revanche, l'autre parcelle est laissée en latence pendant trois ans : Q-26 ne peut pas la valoriser car il est souvent absent, il participe à de nombreuses réunions et voyage beaucoup dans le cadre de son travail. En 2014, Q-26 opère cependant un tournant. La labélisation du poivre de Penja, intervenue quelques mois plus tôt, ouvre une opportunité : Q-26 anticipe une hausse du prix du poivre, consécutive à la certification. Il s'associe alors à un ami, dont la mission est d'entretenir la poivrière, pendant qu'il assume l'ensemble des coûts de production. Ces derniers sont importants : un jeune pied coûte par exemple 600 FCFA l'unité. De plus, les plantes ne deviennent productives qu'après trois à cinq années après leur mise en terre. En 2014, Q-26 ne tire donc aucune ressource de sa plantation²¹¹.

Encadré 3. Le parcours professionnel de Q-26 entre 1985 et 2015.

²¹¹C'est pourquoi nous ne lui consacrons pas de paragraphe dans la section III-B, où nous avons détaillé les gains d'Abdou et de Q-84.

Deux processus apparaissent dans les exemples ci-dessus. Le premier processus est le changement d'activité au cours de la vie professionnelle. Le cas d'Abdou est illustratif puisqu'il abandonne son occupation de *benskinneur* pour devenir agent de sécurité. Il montre une mobilité dans l'économie urbaine, même si l'on assiste le plus souvent à une flexibilité entre les métiers de la campagne et ceux de la ville. Par exemple, certains agriculteurs évoluent vers le commerce en mettant à profit leur connaissance de la zone de production et leur réseau de fournisseurs. Les retraités sont souvent paysans après une carrière dans l'industrie ou l'administration²¹². Le deuxième processus repérable dans le parcours de Q-26, d'Abdou et de Q-84 est l'association de plusieurs activités, généralement l'agriculture et une profession tertiaire. L'exemple de Q-84 prouve cette tendance à la polyvalence, dans la mesure où la jeune femme fabrique et distribue des bâtons de manioc en plus de son travail à la ferme. Mais la combinaison production agricole/commerce n'est pas la seule forme de diversification : des individus se partagent entre deux entreprises, comme en témoigne Q-51, à la fois patron d'une auberge et d'une société de transport.

B. La multi-activité comme moyen de sécuriser et d'améliorer le revenu

Le changement et la combinaison d'activités procèdent de deux de logiques différentes mais complémentaires. La première logique est liée à la faiblesse et à l'irrégularité de la source de revenu : on change ou on adopte une nouvelle occupation pour combler le déséquilibre entre les besoins et le capital fourni par l'occupation qu'on exerce. La diversification des activités va de pair avec un accroissement des risques²¹³, mais ces derniers ne concernent plus qu'une partie des ressources, de sorte qu'ils ne menacent plus la totalité des revenus financiers d'un individu. La seconde logique est l'attraction représentée par de nouvelles opportunités : la diversification relève alors d'une volonté d'investissement, liée à l'amélioration globale du pouvoir d'achat (Pulliat, 2014), mais pas seulement. Pour un cadre ou un employé du secteur formel, la création d'une entreprise en milieu rural peut répondre à des objectifs sociaux : en donnant un travail et un salaire aux populations de son village, il s'agit de partager sa réussite, de se bâtir une image positive en prévision d'une échéance électorale²¹⁴ ou de la retraite. En

²¹²Par exemple, Q-48 est un ancien policier reconverti dans l'agriculture à Manjo. On peut aussi penser à M. Poumba, ex-employé du cadastre reconverti planteur à Éboné [Entretien avec M. Poumba, 2016].

²¹³Par exemple, une agricultrice qui devient *call-boxeuse* prend de nouveaux risques : faible rentabilité, vol ou confiscation d'une partie de sa marchandise. Mais ces risques ne concernent que le *call-box* et il reste toujours le revenu agricole pour vivre. La sécurisation des « *moyens d'existence* » provient de la mise en synergie de plusieurs activités, qui ont chacune leurs risques propres, mais peuvent apporter un complément de revenu.

²¹⁴Cet aspect est développé plus en détail au chapitre 2.

dehors de ces logiques, les acteurs se saisissent aussi d'occasions imprévues. L'usage du téléphone portable est propice à la sérendipité²¹⁵ (Amar, 2010). Concrètement, celle-ci peut s'exprimer par la réception d'un appel non sollicité mais qui débouche sur une offre d'emploi. Q-33 et Q-34 ont fait cette expérience : ils ont été recrutés en 2013 pour travailler dans un atelier de dé-cabossage du cacao à Mbalmayo²¹⁶. Cette offre n'est pas totalement le fruit du hasard puisqu'elle émane d'un ami, ce qui suppose une relation entretenue dans la durée, mais elle arrive à un moment inattendu. Elle procure des ressources supplémentaires non programmées.

Finalement, le lien à la ville est crucial pour sécuriser les « *moyens d'existence* ». Loum, Manjo et Éboné offrent aux planteurs des possibilités d'emploi qui compensent en partie l'incertitude de leurs revenus. Les fonctionnaires et les cadres trouvent dans les centres urbains la rémunération stable qui les autorise à investir en zone rurale, dans une plantation poivrière ou dans une unité de transformation du manioc par exemple. Par conséquent, la dualité ville-campagne s'estompe. Cette dualité, telle qu'elle était pensée dans le mode de développement colonial et postcolonial, impliquait une stricte séparation des fonctions urbaines et rurales : les villes servaient de points de collecte, de transformation et de vente des produits agricoles, alors que la campagne exerçait seulement un rôle productif (Uwizeyimana & Uginet, 2003). Cette opposition est aujourd'hui dépassée dans la mesure où certains planteurs cherchent à assumer des rôles autrefois dévolus aux populations urbaines : le commerce²¹⁷, la fabrication de produits dérivés. À l'inverse, des citadins deviennent producteurs de denrées agricoles et de matières brutes tel que le bois. Ainsi, les « *espaces de vie* » des populations du Mounjo se complexifient en intégrant indifféremment des lieux ruraux et des lieux urbains.

V. Retour sur l'hypothèse et justification des indicateurs

Dans les années 1990, l'agriculture camerounaise entre dans une phase de réformes. Ces dernières visent à favoriser l'approvisionnement alimentaire des villes, à restaurer les finances publiques et à développer l'esprit d'initiative chez les producteurs. Trois types de mesures sont appliqués pour atteindre ces objectifs. D'abord, l'Etat cesse d'encadrer le secteur agricole : le prix de vente des denrées est déterminé par le jeu « *libre* » de l'offre et de la

²¹⁵Le mot est expliqué au chapitre 1.

²¹⁶Mbalmayo se situe au Sud de Yaoundé, dans la région Centre.

²¹⁷Pour rappel, les planteurs qui souhaitent vendre leurs productions doivent remplir des conditions : ils doivent par exemple être parrainés pour pénétrer les marchés urbains.

demande. Ensuite, le principe de la compétition « *pure et parfaite* » est mis en œuvre. Le gouvernement supprime toutes les barrières à l'entrée du marché afin de permettre à tous d'y opérer des transactions²¹⁸. Enfin, le gouvernement arrête de subventionner les intrants chimiques ou de les distribuer gratuitement. Le coût social de cette politique est très élevé. La libéralisation entraîne une plus grande irrégularité des prix, une segmentation accrue du secteur agricole, partagé entre des acteurs toujours plus nombreux (planteurs, *Bayam-Sellam*, GIC, etc.) et une difficulté plus importante pour acquérir les moyens de production (engrais et pesticides notamment). De façon générale, elle a été un facteur de paupérisation des populations rurales.

En réaction à la précarisation, les paysans multiplient les activités non-agricoles. Dans la province du Littoral par exemple, 38% des unités agricoles complètent leurs revenus par une activité commerciale. Ils sont plus de 10% à se réfugier dans la chasse et dans la cueillette et 5,5%²¹⁹ dans le transport par mobylette (INS, 2015). Ces métiers s'exercent le plus souvent dans les centres urbains locaux, ce qui implique des navettages réguliers²²⁰. Ils ne répondent pas d'un choix ; c'est le manque d'argent, chronique ou passager, qui les rend nécessaires. Yves Feudjio (2014 : p. 100) qualifie par exemple le *benskin* de « *stratégie de survie socio-économique* ». Les occupations non-agricoles permettent de ne pas dépendre d'une unique source de revenu, mais elles sont également très incertaines. Certaines professions « *urbaines* » ne sont en fait que la transposition de pratiques villageoises dans la cité (Pélissier, 2000). La recherche, la préparation et la vente d'escargots à Loum, à Manjo ou à *Éboné* est une illustration de cette « *ruralisation* » des modes d'existence citadins. L'activité apporte peu de sécurité financière, notamment parce qu'elle est saisonnière : la saison sèche est moins propice à la capture de l'animal.

En fragilisant l'assise financière des exploitations paysannes, la libéralisation du secteur agricole a entraîné une diversification des sources de revenu et des lieux pratiqués au quotidien. Cette hypothèse s'inscrit dans le champ d'étude des adaptations individuelles et

²¹⁸Avant la libéralisation, le marché est fortement réglementé. On apprend par exemple de Jacques Champaud (1983) que la Coopérative des Produits Divers du Cameroun, dont le siège est à Loum, possède des contrats de vente avec des exportateurs de café. C'est la coopérative qui s'occupe de la collecte du café séché. Il n'y a donc pas de vente directe du planteur à l'exportateur.

²¹⁹Ce chiffre doit en réalité être beaucoup plus élevé, car les *benskineurs* ne sont pas toujours enregistrés auprès des services de l'État (Voir le chapitre 4).

²²⁰Rodrigue, par exemple, réside à Nlohé mais est « *basé* » à Loum pour travailler en tant que mototaxi. Il a été notre chauffeur et notre guide à plusieurs reprises.

collectives aux crises économiques (Coussy, in : Coussy & Valin, 1996 ; Pulliat, 2014). Elle vise à expliquer les liens entre le changement de mode de développement et la transformation du comportement des acteurs. Dans l'approche des « *moyens d'existence* », la notion d'aléa est centrale. La sensibilité à un aléa définit la vulnérabilité²²¹. Le but de tout individu est de réduire sa vulnérabilité aux chocs, autrement dit d'atteindre une forme de résilience²²² aux événements imprévus tels qu'une phase de récession suivie de réformes libérales. Pour cela, les hommes et les femmes n'ont d'autres choix que de revoir leurs pratiques afin de modifier leur exposition aux risques rencontrés, de se remettre d'une difficulté, voire de tirer profit des opportunités qui peuvent émerger d'une catastrophe (Pulliat, 2014). Ainsi, la moindre implication de l'État dans la commercialisation des produits agricoles a laissé la place à de nombreux acteurs privés, tels que les *Bayam-Sellam* et les *coxeurs*, créant ainsi des emplois tertiaires. Certains planteurs ont pu en bénéficier à condition d'être cooptés dans la profession par un aîné [Entretien avec Jules, 2014]. À un niveau plus général, on peut dire que le passage d'une économie administrée à une économie ouverte influence beaucoup les conditions d'expression des spatialités humaines. En effet, les mesures prises par les personnes pour surmonter les conséquences de la crise agricole consistent à réorganiser leurs systèmes d'activités, donc leur « *espace de vie* ». Pour donner une illustration, on observe à Loum un essor de la pêche artisanale (MINATD, 2012b), qui fait écho aux difficultés à vivre seulement de la plantation. Les habitants investissent ainsi de nouveaux lieux : les berges des rivières et des marigots.

Les critères ci-dessous permettent de faire le lien entre l'hypothèse, le cadre théorique et le terrain. Ils sont au nombre de cinq :

- 1) La part de la production commercialisée (en UML) et le prix de vente (en FCFA) : cet aspect est important parce qu'il contribue à l'évaluation du revenu brut agricole et, donc, à l'estimation de la part du revenu agricole dans le budget total des individus. Or, le revenu détermine la capacité d'investissement (amélioration du potentiel productif) et le niveau de consommation de biens et de services.

²²¹Comme nous l'avons montré au chapitre 1.

²²²La notion de « *résilience* » s'est imposée pour rendre compte des réponses des individus aux chocs. Elle est importée de l'écologie, où elle désigne « *la capacité d'un écosystème à maintenir son intégrité et à conserver son état d'équilibre lorsqu'il est soumis à une perturbation* » (Pulliat, 2014 : p. 16). Appliquée aux humains, la notion décrit les mesures prises par un acteur pour modifier certains de ses attributs (activités exercées, dépenses, régime alimentaire, etc.) pour s'adapter à un aléa en vue de le surmonter. Ces mesures peuvent être prises en anticipation du risque ou lorsque celui-ci est déjà déclenché (Pulliat, 2014). On parle dans ce dernier cas de *coping strategies, to cope with* signifiant « *faire face à* ».

- 2) Utilisation d'intrants au cours de la saison précédente (en quantité et en FCFA) : cette information est utile pour connaître le poids des coûts de production. Le prix des intrants a beaucoup augmenté ces dernières années, posant des difficultés aux producteurs. Une partie des intrants est prise en charge par les *Bayam-Sellam*, avec des contreparties financières au moment de la vente.
- 3) Origine de la main d'œuvre agricole : ce critère permet également de mesurer les coûts de production. Les dépenses de recrutement ont tendance à augmenter du fait, par exemple, de la scolarisation des plus jeunes, qui prive les exploitations d'une main d'œuvre gratuite.
- 4) Contribution des activités non-agricoles au revenu mensuel global (en FCFA) : cette donnée est nécessaire pour estimer le poids du revenu extra-agricole par rapport au revenu agricole. Il s'agit de vérifier dans quelle mesure les activités complémentaires améliorent le pouvoir d'achat global et donc la capacité à se doter des biens et des services jugés utiles.
- 5) Le nombre et le type d'activités non-agricoles exercées par un individu : cet indicateur aide à identifier les sources de revenu, leur degré de sécurité (contrat ou non, saisonnalité ou non), leur évolution récente (date de début de l'activité, changement de lieu). C'est un moyen d'évaluer la stabilité des systèmes d'activités et des « *espaces de vie* ».

Conclusion

Le chapitre montre la faiblesse et l'incertitude des revenus de l'exploitation agricole. De janvier à avril 2015, plus d'un planteur interrogé sur deux (55%) a gagné une somme inférieure au seuil de pauvreté. Les profits de la ferme sont aléatoires et variables dans le temps en raison des risques d'épidémie, de sécheresse, de vol de marchandise²²³ ou de variation de la demande²²⁴. La modicité et l'imprévisibilité du revenu agricole incite les paysans à rechercher des activités complémentaires dans le secteur informel urbain. Or, ces occupations sont tout aussi risquées que l'agriculture. D'une part, en l'absence de contrat, les travailleurs n'ont aucune garantie de salaire ni aucune protection sociale. La prise en charge financière des ma-

²²³Les vols de marchandises ne se produisent pas seulement sur la route, au moment où elles sont transportées vers la ville. Ils existent aussi entre des planteurs voisins. En dehors des vols, des dommages peuvent être causés aux exploitations par des animaux sauvages tels que les singes [Entretien avec Marie (de Nlohé), 2016].

²²⁴La demande alimentaire change très rapidement : un camion qui ravitaille le marché peut transformer une pénurie en excès et faire chuter brusquement les prix.

ladies et des accidents professionnels dépend de la volonté de l'employeur²²⁵. D'autre part, la souplesse de l'économie informelle attire en masse des individus qui proposent les mêmes services, aux mêmes lieux et aux mêmes moments. Comme l'explique Georges Courade (in : Courade, 1994 : p. 14) : « *Trop de monde se précipite sur les revenus ou les activités dites de substitution saturant rapidement un secteur où l'on vivait à grand-peine antérieurement* ».

En réalité, la multiplication des sources de revenu, qui s'appuie sur la diversification des espaces pratiqués, ne permet guère l'accumulation. Il existe certes des exceptions : des citadins investissent les gains d'une activité industrielle ou tertiaire à la campagne, dans les plantations de poivre, de fruits, de fleurs. Mais au-delà de quelques réussites, la polyvalence professionnelle et géographique apparaît surtout comme un moyen de vivre la précarité à courts termes. Elle ne favorise pas de progrès durables des conditions de vie. D'ailleurs, nombre de paysans pluriactifs continuent de se définir comme « *pauvres* » dans les discours : « *Comme nous sommes d'abord pauvres et que nous dépendons des plantations et du commerce, la rentrée scolaire arrive parfois et nous manquons de moyens pour envoyer les enfants à l'école* » [Entretien avec Marie (de Nlohé), 2016]. La société camerounaise est bloquée dans le sens où les itinéraires classiques d'accumulation par le travail ne fonctionnent plus. En effet, alors que les anciennes générations ont pu s'élever socialement en combinant une activité agricole et une activité artisanale ou de service (Barbier & Al., 1983), ce n'est plus le cas aujourd'hui. La libéralisation de l'agriculture et la fragilité de l'emploi informel maintiennent la majorité de la population dans une situation d'indétermination constante.

Conclusion de la seconde partie

Le Mounjo tel qu'il se présente aujourd'hui résulte d'un ensemble de transformations économiques. D'abord, en matière d'aménagement du territoire, l'État bâtisseur est devenu l'État régulateur. La réalisation et l'entretien des réseaux de communication sont abandonnés à l'initiative privée, dont l'action se concentre sur le « *couloir de transit* » entre Douala et le pays bamiléké (Nkankeu, 2008 : p. 309). Toutefois, les liaisons intermédiaires vers Kumba (à l'ouest) et vers Solé (à l'est) restent déficientes. Ensuite, les migrations perdent en importance par rapport aux circulations (Potts, 2009). Les populations ont longtemps été déplacées par les autorités (coloniales puis indépendantes) dans le cadre de l'édification et de la valorisation du territoire national (Barbier, 1979 ; INC, 2011). Ce n'est plus le cas désormais : les individus

²²⁵ Comme l'illustre le cas d'Abdou, dont le patron n'a pas souhaité financer les soins après l'accident de motorcycle.

s'installent spontanément et pour une durée souvent réduite, comme le montrent les pratiques pluri-résidentielles. De plus, l'usage du portable nuance l'effet de rupture traditionnellement lié aux migrations : l'argent est facilement échangé et le sentiment d'absence n'est plus perçu avec la même acuité. C'est pourquoi Vincent Kaufman (2005) parle de « *réversibilisation* » des migrations. Enfin, la libéralisation de l'agriculture a entraîné la multiplication du nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur final, donc une ponction plus grande du revenu paysan. Dans ces conditions, l'ultime solution est de « *sortir* » de l'agriculture, de chercher un emploi de remplacement, entraînant fréquemment des mobilités vers les villes proches ou vers les capitales régionales. Ces métiers informels n'offrent généralement pas la sécurité espérée en matière de conditions de vie.

Tous ces changements traduisent le passage d'un modèle de développement fondé sur l'intervention et l'encadrement public à un modèle de développement dominé par le secteur privé, caractérisé par le poids des nouvelles technologies et qui s'appuie sur une force de travail flexible, mobile et disponible. Ces mutations ne sont pas propres au Moungo, il s'agit de dynamiques globales, mais elles s'y expriment de manière spécifique²²⁶. Le constat de la transition d'un modèle de développement à un autre a contribué à façonner notre réflexion, en l'orientant vers l'étude des spatialités individuelles. Christian Kesteloot (1989) postule que les crises économiques modifient l'histoire des sociétés et, de ce fait, l'histoire des sciences qui s'occupent des sociétés. Selon lui, le ralentissement de toutes les économies du monde dans les années 1980 et 1990 a « *provoqué des changements parallèles dans la géographie et les autres sciences sociales, qui se résument par une position plus centrale de l'espace dans la théorie sociale* » (Kesteloot, 1989 : p. 87). La récession mondiale a instauré un climat propice à la « *découverte de la spatialité* » par les géographes, les sociologues, les historiens et les anthropologues (Kesteloot, 1989 : p. 86). Dans le Moungo, le désengagement de l'État et son remplacement par le secteur privé a entraîné des effets économiques (hausse du prix de certains services, des coûts de production agricole, etc.) à l'origine d'une paupérisation de la population. Il en découle une reconfiguration des systèmes d'activités et des « *espace de vie* » individuels, qui nous a incité à construire la thèse autour de la notion de « *spatialité* ».

Le but de la prochaine partie est de comprendre comment se concrétisent les spatialités des habitants du Moungo. La première étape consiste à estimer et à expliquer la taille des

²²⁶Par exemple, l'informatisation du travail est une tendance universelle dans le monde. Au Cameroun et dans le Moungo, elle se manifeste par le recours à des services téléphoniques dédiés à l'information des agriculteurs. On peut notamment penser à *Agribis* (Nghah Nfongang, 2012).

« *espaces de vie* » individuels. Nous pourrions de cette manière repérer les individus dont les lieux du quotidien sont très concentrés autour de la résidence, indiquant une situation de captivité. La deuxième étape s'intéresse à la dimension cognitive des spatialités. L'analyse des représentations des moyens de transport et du portable doit nous aider à saisir le sens des pratiques de mobilité et des usages du téléphone. La dernière étape se focalise sur la relation entre les spatialités individuelles et les spatialités d'autres acteurs, les autorités municipales en particulier. L'enjeu est de déterminer comment des formes concurrentes d'organisation de l'espace coexistent, se combinent ou s'opposent.

TROISIÈME PARTIE :

La construction différentielle des « *espaces de vie* »

La notion d'« *espace de vie* » appartient à une longue tradition de recherches en sciences sociales, qui reflète le rôle des individus dans la production de leur contexte d'existence et leur inscription spatiale multiple (Robette, 2009). Catégorie d'analyse intermédiaire, entre le micro et le macro, entre le lieu et le monde, l'« *espace de vie* » permet de saisir comment les hommes fabriquent du spatial et du social. Chaque jour, ces derniers réalisent des choix décisifs afin de trouver la « *bonne* » localisation, celle qui satisfait leurs objectifs et qui leur offre un accès aux ressources²²⁷. Ils arbitrent non seulement entre des lieux, mais aussi entre des stratégies sociales : tantôt ils recherchent le contact avec autrui, parfois même l'agrégation entre semblables, tantôt ils valorisent l'isolement ou cèdent au séparatisme. Or, la capacité à trancher entre ces différentes options est inégale et peut provoquer des conflits avec d'autres acteurs.

L'objectif de la partie est de comprendre comment les habitants du Moundou façonnent leur « *espace de vie* ». Mais cela n'est qu'une étape. La connaissance approfondie des spatialités individuelles, c'est-à-dire des modes d'organisation des activités productives et sociales, est un préalable à la compréhension du Moundou en tant qu'agencement construit, porteur d'enjeux et d'opportunités. L'urbanisation de Loum, par exemple, est en partie liée aux investissements des membres de la diaspora dans l'édification de villas, d'hôtels, de restaurants et autres structures publiques. Les Camerounais de l'étranger « *placent* » délibérément leur argent dans cette ville, ce qui représente une aide précieuse pour l'aménagement du territoire, mais est aussi un moteur de l'étalement urbain. L'extension des surfaces artificialisées découlent ainsi de la convergence des actions spatiales individuelles²²⁸.

Le premier chapitre cherche à caractériser les « *espaces de vie* » selon leur étendue. Il répond à la question suivante : les lieux du quotidien sont-ils plutôt concentrés dans la même

²²⁷La recherche de la « *bonne localisation* » nécessite de répondre à des questions concrètes, telles que : Quel est le meilleur endroit pour installer un commerce ? Où puis-je prélever de l'eau, du bois, de la nourriture ? Comment se distancier de la « *communauté villageoise enfermée dans ses traditions* » (Pélissier, 2000 : p. 2) ? Comment rejoindre un collègue ? Faut-il se déplacer ou peut-on se limiter à un appel téléphonique ?

²²⁸ Michel Lussault (2013 : p. 64) explique aussi la production de l'espace par la convergence des choix individuels. Il prend l'exemple de l'essor mondial des villes : « *Quel est le moteur principal de ce mouvement d'urbanisation ? En la matière, il ne peut y avoir de doute : le Monde s'urbanise parce que les individus ont aspiré et aspirent encore, un peu partout, à urbaniser leur biographie, c'est-à-dire à faire de l'urbain leur habitat, leur espace de vie personnelle et d'activité. L'institution du Monde par l'urbanisation procède donc des choix convergents des individus – dont les motivations peuvent, au demeurant, ne pas converger* ».

zone ou sont-ils dispersés ? L'enjeu est de repérer de possibles situations de captivité. Certes, le repli sur le territoire de résidence peut être une source de protection. Il permet de se « *reposer et d'avoir des repères identitaires fixes dans un univers instable* » (Fournier, 2007 : p. 33). Il facilite aussi l'expression de certaines solidarités car il agrège des personnes qui se ressemblent socialement et qui, de ce fait, partagent des intérêts communs. D'un autre côté, la captivité peut aussi être subie et traduire l'impossibilité de se déplacer. Or, « *ceux qui ne peuvent pas être mobiles, et donc sortir de leur territoire, se retrouvent au bout d'un certain temps socialement exclus* » (Fournier, 2007 : p. 33). Le chapitre ne se contente pas d'établir la taille des « *espaces de vie* », il s'attèle aussi à déterminer les facteurs qui l'influencent.

Le second chapitre classe les discours en fonction des représentations des mobilités qui s'y expriment. Les représentations sont une série d'images et de croyances liés à une situation ou à un objet donné. Elles sont intéressantes à prendre en compte car elles pèsent fortement sur le choix du mode de transport à emprunter. Elles influencent ainsi la façon dont se construisent et se réorganisent les « *espaces de vie* » des individus. Cela signifie que les acteurs n'agissent pas dans l'espace et avec les autres tel qu'ils sont objectivement, mais tel qu'ils se les figurent dans leur esprit. Le recours à l'outil de la typologie se justifie par l'absence de représentation commune à tous les répondants et le besoin, qui en découle, de réduire la variété pour faciliter l'interprétation. La typologie a été obtenue à la suite d'une analyse catégorielle de contenu, qui consiste à comptabiliser les éléments des discours à partir d'un livre de codes.

Le dernier chapitre s'intéresse à la conflictualité des spatialités humaines. Les personnes et les organisations découpent l'espace, le configurent et lui affectent des usages précis. Ainsi, les habitants du Mounjo, pris pour beaucoup dans des logiques de survie, associent l'agriculture à des professions secondaires localisées sur le domaine national. Les communes de Loum, de Manjo et d'Éboné s'attachent à mieux répartir les activités sur le territoire, à embellir et à sécuriser les rues dans un souci de modernité et d'attractivité. Les ONG de conservation de la nature luttent pour la sanctuarisation de certains secteurs, afin de protéger les espèces animales ou végétales menacées. Elles encouragent l'élevage dans l'espoir de réduire l'attrait de la chasse et de la cueillette. Le chapitre montre que ces visions différentes de l'espace sont incompatibles et qu'elles aboutissent à des frictions entre les individus et les autres protagonistes, notamment les collectivités locales décentralisées. Les conflits débouchent sur l'émergence de « *territoires prescrits* » (Granié, 2000), en total décalage avec les pratiques, les aspirations et les besoins de la plupart des habitants.

CHAPITRE 7 : Une typologie des individus selon l'étendue de leur « *espace de vie* »

« *La mobilité contemporaine en Afrique, particulièrement celle des élites, renvoie aussi aux comportements familiaux et individuels récents permis par la combinaison de nouveaux outils de mobilité dont disposent les unités familiales aisées, comme les voitures et l'accès financier au transport aérien. [...]. La combinaison cumulative de ressources financières moyennes ou élevées et du niveau d'éducation, d'information et de connaissance de pays étrangers acquise par la formation, la connexion numérique et la maîtrise de l'Internet, contribue à supporter les mobilités nouvelles* » (Lesourd, 2012 : p. 4).

Ce chapitre vise à estimer la taille des « *espaces de vie* » des répondants. Cette mesure est utile parce qu'elle reflète les choix opérés par les individus en matière de localisation de leurs activités et l'étendue des relations sociales qu'ils peuvent mobiliser le cas échéant. En effet, pendant qu'un petit nombre de favorisés élabore des stratégies mondiales d'éducation, d'emploi, de consommation et de divertissement (Lesourd, 2012), la majorité de la population vit une spatialité contrainte, limitée à l'échelle locale ou régionale. Comment expliquer de telles disparités dans les rapports et les usages de l'espace ?

Ce travail n'est pas le premier à évaluer l'étendue de l'espace dans lequel habitent, travaillent et coopèrent les individus. Il est précédé par la thèse de Nicolas Robette (2009), dont nous reprenons une partie de la démarche. Nous nous inspirons en particulier de sa méthode pour mesurer la dispersion des lieux qui composent un « *espace de vie* ». L'approche consiste à calculer l'inertie totale (Robette, 2009). Elle permet de distinguer les « *espaces de vie* » vastes de ceux qui couvrent une superficie plus restreinte. Elle contribue ainsi à tester l'hypothèse principale, qui suppose une relation entre la capacité à se rendre mobile, donc à pratiquer des territoires différents, et la probabilité d'accumuler des capitaux tangibles et intangibles.

Cependant, le but du chapitre n'est pas seulement d'établir la dimension des « *espaces de vie* », c'est aussi de déterminer ce qui explique leur petite ou leur grande taille. La littérature scientifique explique les inégalités individuelles de mobilité et, de ce fait, les différences de taille des « *espaces de vie* », par quatre facteurs principaux, qui sont l'âge, le genre, le niveau d'étude et le revenu financier (Tankeu, 2005 ; Diaz-Olvera & Al., 2007). Pour jauger l'influence de ces critères sur la taille des « *espaces de vie* », nous réalisons une Analyse en Composantes Principales [ACP]. Cet outil est en effet le plus adapté pour identifier et interpréter des relations entre grandeurs statistiques.

Le chapitre se structure autour de quatre sections. La première section décrit la méthode appliquée afin d'apprécier l'éclatement des pôles de la vie dans l'espace. Il justifie le calcul de l'inertie totale et explique pourquoi celui-ci se fait à partir du logement principal. La seconde section expose les résultats de l'ACP. Le troisième point présente une typologie des individus en fonction de l'étendue de leur « *espace de vie* ». Nous distinguons quatre profils : les hommes d'âge moyen ou avancé, aisés et dont l'« *espace de vie* » est d'échelle nationale (Type 1) ; les jeunes aisés ouverts sur l'international (Type 2) ; les femmes précaires dont l'« *espace de vie* » est départemental (Type 3) ; et les populations en détresse financière et captives du territoire communal (Type 4). Les profils identifiés sont illustrés par de courtes histoires de vie. L'enjeu de ces récits de vie²²⁹ est de montrer comment les « *espace de vie* » actuels se sont formés dans le temps long. Enfin, le quatrième point consiste à approfondir et à mettre en débat les apports de la typologie. Cette dernière est un outil descriptif intéressant pour identifier des tendances générales, mais elle n'a pas en soi de pouvoir explicatif. C'est pourquoi, la réalisation de la typologie est accompagnée d'une phase analytique et critique.

I. Une méthode fondée sur le calcul de l'inertie et sur des variables explicatives

A. L'inertie comme indicateur de dispersion autour du lieu de résidence

En statistique descriptive, le calcul de l'inertie permet d'évaluer la dispersion des points d'un nuage. Nous utilisons cet indicateur pour mesurer la dispersion des lieux qui constituent les « *espace de vie* » des habitants du Moundou. Nous nous appuyons sur la formule donnée ci-dessous. Nicolas Robette (2009) ajoute une pondération à la formule de l'inertie, c'est-à-dire qu'il emploie des coefficients afin de donner un poids plus important à certains lieux qui participent au calcul. Il justifie le recours à ces coefficients par le fait que le temps passé par une personne dans les lieux qui forment son « *espace de vie* » est inégal. Il propose d'attribuer un poids plus fort aux lieux dans lesquels une personne passe beaucoup de temps, parce qu'il considère que cela est un signe de la valeur que cette personne accorde aux lieux en question (Robette, 2009). De notre côté, nous n'effectuons aucune pondération car, ce qui compte avant tout dans la perspective de ce chapitre, c'est de déterminer si les répondants parviennent ou non à atteindre des lieux qui ne sont pas directement à portée. Parfois, les lieux sont fréquentés sur des durées assez courtes (visite à la famille, par exemple), mais ils n'en sont pas moins stratégiques pour l'accès aux ressources : les visites à la famille sont une

²²⁹ Comme l'indique l'expression « *récit de vie* », cette méthode permet de retracer l'enchaînement des événements dans le temps. Elle est donc particulièrement indiquée pour rendre compte de l'évolution des « *espaces de vie* » au cours des années. Elle aide à observer les liens qui s'instaurent, se pérennisent ou se délitent entre un individu et ses lieux d'activité.

occasion d'échanger des dons en nature ou en numéraire. En outre, à la différence de Nicolas Robette, nous intégrons la téléphonie mobile à notre réflexion sur la construction des « *espaces de vie* ». Or, avec le portable, la communication peut se résumer à un *beeping* de quelques secondes, sans que cela ne dise rien de la force du lien entre le communicant et le lieu.

Soit « p_i », le facteur de pondération contenue dans la formule originale. Il est égal à 1.

« L » le logement principal de la personne enquêtée.

« N » est un lieu fréquenté par la personne enquêtée, exception faite de son logement principal : ce peut être un lieu d'activité professionnelle, la résidence d'un proche ou d'un ami, etc.

La distance « d » est l'écart en kilomètres qui sépare le logement « L » de chaque « N ».

L'inertie Totale (IT) est donnée par : $IT = \sum p_i d^2(N, L)$.

Encadré 4. La formule de l'inertie totale, adaptée de Pierre-Louis Gonzalez (2017 : 12).

L'évaluation de la dispersion des pôles de la vie est intéressante car plus elle est élevée, plus les acteurs ont su conquérir des opportunités et nouer des partenariats à distance et plus ils disposent de chances et de solutions de repli pour l'avenir. À l'opposé, si la dispersion est faible, cela témoigne d'un « *espace de vie* » étroit. Cela peut être problématique, en cas de catastrophe naturelle ou économique par exemple. Imaginons un instant une épidémie qui extermine le bétail ou les cultures dans une région entière, ébranlant toute son économie, fragilisant les fournisseurs de provenderie ou de semences autant que les commerçants. Comment obtenir de l'aide sur place, sachant que toutes les fermes voisines sont frappées par la même maladie ? Dans pareille situation, le salut a plus de chances de venir de l'aide apportée par les proches qui vivent à l'extérieur de la province touchée. On voit ici comment la dispersion peut faire ressource et comment son absence peut au contraire représenter un danger.

La notion de dispersion est relative. Quelque chose ou quelqu'un est toujours dispersé vis-à-vis d'un point de référence fixe. Cela signifie que pour estimer la dispersion des lieux qui composent l'« *espace de vie* », il convient d'abord de définir son centre de gravité (Robette, 2009). Nous proposons d'utiliser le logement à cette fin. Le logement est à la fois un lieu permettant la satisfaction de certains besoins (abri, repos, etc.) et un lieu approprié dont l'accès n'est ouvert qu'à ses occupants et à leurs invités. Il représente un espace maîtrisé et un

pôle assez stable autour duquel s'organise la vie quotidienne, y compris les mobilités physiques et virtuelles²³⁰. La définition du logement est toutefois compliquée par les pratiques de pluri-résidence (Chapon & Le Roux, 2011). La solution consiste à distinguer l'habitation principale²³¹ des lieux de séjour temporaire. De cette façon, les calculs sont simplifiés puisqu'on ne retient qu'un seul point de repère. Les résidences secondaires, qui correspondent souvent aux lieux de résidence de proches, sont comptabilisées comme tous les autres lieux.

B. Les types de lieux intégrés au calcul de l'inertie

Pour être valide, la mesure de la dispersion des lieux qui forment un « *espace de vie* » doit être la plus exhaustive possible²³². Cet objectif d'exhaustivité est toutefois difficile à atteindre. Pour identifier l'ensemble des lieux avec lesquels une personne est en contact, il faudrait suivre ses mouvements en continu et sur une période longue, ce qui sort du cadre de cette étude. Une alternative consisterait à lui demander de répertorier ses moindres sorties ou conversations téléphoniques dans un carnet, mais on s'expose à ce moment à des problèmes d'oublis et de fiabilité des données. En définitive, à défaut d'être exhaustif, nous avons cherché à inclure un maximum de lieux dans le calcul, tout en sachant qu'il en manque peut-être quelques-uns. Les indications sur la localisation des lieux fréquentés sont tirées des questionnaires de 2015. Ces lieux se classent en deux grands groupes :

- 1) Les lieux d'emploi englobent les parcelles agricoles, les marchés, les sites d'extraction de ressources naturelles, les industries, les administrations, bref, tous les espaces liés à la production de biens et de services commercialisables. La localisation de ces lieux est permise par les questions 2.6, 3.4. et 4.1 du formulaire d'enquête.
- 2) Les lieux de socialisation correspondent aux résidences des proches, aux écoles, aux bars, aux églises ou aux mosquées, etc. L'objectif est d'incorporer au maximum les lieux où l'acteur est susceptible d'établir une relation avec les autres. La localisation

²³⁰Beaucoup de communications téléphoniques ont pour seul objectif de savoir si la personne appelée est chez elle (Poupée, 2003).

²³¹La résidence principale est déclarée par le répondant au début du questionnaire. Elle correspond au « *logement habité de façon permanente* » (Chapon & Le Roux, 2011 : p. 38).

²³²Nicolas Robette (2009) évoque la possibilité de raisonner à partir d'« *espaces de vie* » simplifiés. On pourrait par exemple imaginer des « *espaces de vie* » professionnels incluant le domicile et les lieux de travail. Le risque de cette approche est d'obtenir une vision faussée de la réalité. L'individu peut apparaître cantonné à un territoire étroit (car ses lieux de travail sont proches du domicile), alors qu'une prise en compte plus large des lieux pratiqués (résidences des membres de la famille, des amis, des enfants, etc.) laisserait apparaître un « *espace de vie* » de plus grande taille.

des lieux de socialisation se fait par le biais des questions 5.2., 6.1., 6.2., 6.3. et 6.4. du formulaire d'enquête.

C. *Les variables sociales explicatives*

La mesure de l'inertie permet de comparer les individus en fonction de la plus ou moins grande dispersion de leurs lieux d'activité. Elle contribue à révéler des disparités d'accès aux opportunités économiques et aux soutiens sociaux, ce qui est déjà intéressant, mais insuffisant sur le plan de l'analyse. En effet, le but n'est pas seulement de décrire les « *espaces de vie* », mais aussi d'expliquer les conditions de leur construction et les inégalités qui influencent leur taille. Le terme « *inégalité* » désigne « *une différence de situation des individus en raison des ressources qu'ils détiennent (éducation, revenus, capital social, etc.)* » (Observatoire des inégalités, 2013). En matière de mobilités et, donc, de construction des « *espaces de vie* », les disparités viendraient à la fois de caractéristiques individuelles, comme l'âge et le genre, et de facteurs plus collectifs, tels que l'appartenance à un milieu social défavorisé au niveau du revenu et de l'éducation (Tankeu, 2005 ; Diaz-Olvera & Al, 2007). Arrêtons-nous sur chacune de ces variables.

- 1) L'âge : il détermine le degré d'indépendance financière et, de ce fait, la capacité des individus à se saisir des possibilités offertes par les mobilités et les télécommunications. Par exemple, les jeunes scolarisés et qui ne travaillent pas ont des difficultés à financer seuls leurs trajets ou leur crédit de communication²³³. Il existe toutefois des contre-exemples de personnes plus âgées et salariées, mais dont les moyens restent trop modestes pour se déplacer à la fois dans l'espace physique et virtuel. Il découle de cette contradiction que l'âge n'est pas la seule variable à entrer en jeu dans la construction des « *espaces de vie* » et qu'il convient de ne pas la surestimer.
- 2) Le genre intervient de manière directe, puisque le fait d'être un homme ou d'être une femme détermine la quantité de tâches ménagères à assurer au quotidien et, donc, le temps qui peut être alloué aux mobilités et aux interactions téléphoniques (Diaz-Olvera & Al., 2007). Il intervient aussi de manière plus indirecte, dans la mesure où le genre influence le niveau du revenu mensuel. Les femmes sont moins nombreuses que

²³³L'entretien avec Jovic illustre bien cet aspect. Le jeune homme explique : « *Pour le crédit, il y a mes parents qui me donnent de l'argent. Ce sont eux vraiment qui m'aident en matière de téléphone. Sinon, où je peux prendre l'argent ? Je ne suis qu'un élève* » [Entretien avec Jovic, 2016].

les hommes dans les grandes entreprises, les professions libérales et dans les catégories supérieures de la fonction publique (Ministère de la promotion de la femme et de la famille, 2012). L'explication de cette inégalité se trouve en amont, dans l'accès aux études secondaires et supérieures, plus facile pour les hommes que pour les femmes²³⁴ (INS & ICF, 2012).

- 3) Le niveau de diplôme : il joue sur l'acquisition d'aptitudes essentielles pour voyager et pour communiquer²³⁵. De plus, les psychologues ont mis à jour l'influence positive de la durée des études sur la mémoire explicite, c'est-à-dire celle qui renferme les souvenirs d'événements autobiographiques passés (Desgranges & Al., 1994). Ces souvenirs sont utiles parce que les acteurs se réfèrent à eux pour préparer leurs mobilités présentes et futures, évitant notamment les lieux où ils ont auparavant connu une expérience négative comme des difficultés à trouver un emploi ou un logement.
- 4) Le revenu monétaire : il agit sur la « *motilité* » des individus. Celle-ci ne se réduit pas à la présence physique de la technologie. C'est aussi une question d'accessibilité financière (Kaufman, in : Montulet & Kaufman, 2004). En effet, tous ne disposent pas des mêmes moyens et, par conséquent, du même pouvoir d'investissement dans les mobilités et les télécommunications. Les disparités de ce type s'expliquent en partie par le type d'emploi occupé par une personne. Si elle est employée dans le secteur formel, elle perçoit au moins le SMIG, soit 36 200 FCFA par mois. Au contraire, si elle travaille dans le secteur informel, son revenu est plus faible et plus irrégulier.

La prochaine étape vise à mesurer l'influence respective de ces variables sur les mobilités et, *in fine*, sur la dispersion des lieux de l'existence. La taille des « *espaces de vie* » dépend-elle plutôt de l'âge, du genre, du niveau de diplôme ou du revenu monétaire ? La réponse à cette interrogation pourra être donnée après la réalisation d'une Analyse en Composantes Principales [ACP] au point suivant.

²³⁴Au Cameroun, seuls 6% des hommes ont suivi ou achevé des études supérieures. Par comparaison, seulement 3% des femmes ont fréquenté l'université (INS & ICF, 2012).

²³⁵Nous avons déjà mentionné ce point dans la section qui présente l'hypothèse H1. Pour donner un exemple supplémentaire de l'importance des apprentissages scolaires en matière de mobilité, on peut citer la maîtrise de la notion du temps. Se déplacer nécessite d'être en capacité d'évaluer des temps de parcours voire de respecter des horaires, pour prendre un avion par exemple.

II. Exposé et interprétation des résultats de l'ACP

A. Qu'est-ce qu'une ACP ?

L'ACP est une méthode de statistique descriptive qui permet de traiter simultanément un nombre relativement important de variables (plus de deux). Ce type d'analyse fonctionne en théorie seulement avec des variables quantitatives (issues de comptages ou de mesures), mais certains logiciels, comme XLSTAT, celui que nous avons utilisé, acceptent aussi l'ajout de variables qualitatives illustratives. L'ACP est un outil pour interpréter des relations entre les variables (dans notre cas, l'inertie totale, l'âge, le genre, le niveau de diplôme et enfin le niveau de rémunération), mais aussi entre les individus statistiques (les 88 participants à l'enquête) et les variables et entre les individus eux-mêmes. Les résultats d'une ACP réalisée sous XLSTAT se présentent sous la forme de deux graphiques. Le premier est le « *cercle des corrélations* », il sert à indiquer le degré de dépendance, de neutralité ou d'opposition d'une variable par rapport à une autre. Il sert également à déduire les deux axes de variabilité, qui correspondent aux deux variables qui influencent le plus les individus statistiques et qui, de ce fait, résument le mieux l'information contenue dans le jeu de données initial. Le deuxième graphique est appelé « *graphique des observations* », il se compose d'un nuage de points, chacun d'eux étant la traduction graphique d'un répondant. La position de ces points sur le graphique dépend de la force de la relation entre ces points et les axes de variabilité et, dans une certaine mesure, avec les autres variables. Cela signifie que des points proches les uns des autres sur le graphe ont des caractéristiques à peu près similaires. C'est là tout l'intérêt de l'ACP, elle favorise le repérage de groupes d'individus aux traits communs (en fonction de la distance observée sur le graphique) et facilite par-là l'identification de types idéaux, en vue de la constitution d'une typologie. Ce travail est beaucoup plus difficile (sinon impossible) à réaliser manuellement, car le nombre de variables à analyser (5) et l'effectif des individus (88) sont trop importants. Maintenant que la méthode de l'ACP a été exposée, nous pouvons nous intéresser, dans la prochaine section, aux résultats que nous avons obtenus.

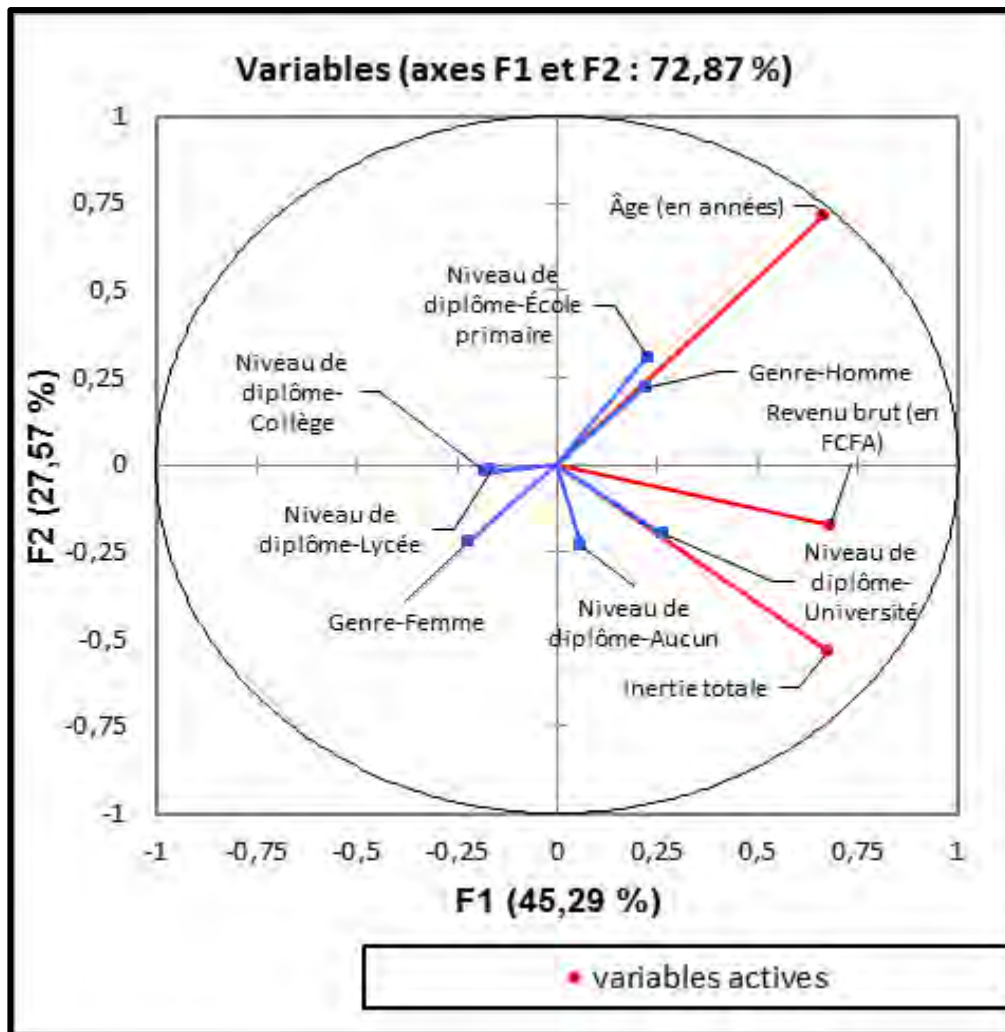
B. Lecture et enseignements du « Cercle des corrélations »

Avant d'en arriver aux résultats proprement dit, il est primordial de fournir une clef de lecture du « *Cercle des corrélations* » inséré à la page suivante. Premièrement, les variables n'y apparaissent pas de la même couleur selon qu'elles sont de type quantitatif ou qualitatif : les grandeurs mathématiques sont représentées en rouge, alors que les autres variables sont exprimées en bleu. Les variables qualitatives n'interviennent pas dans le calcul de l'ACP,

mais elles servent à affiner l'interprétation des résultats (elles aident à détecter de potentielles différences entre les personnes sans diplômes et les personnes très diplômées, par exemple). Deuxièmement, pour caractériser la nature de la relation entre deux variables ou entre une variable et l'un des deux axes du graphique, la méthode consiste à observer le type d'angle formé entre les segments qui représentent les variables ou entre le segment d'une variable et l'un des deux axes du graphique : si l'angle est aigu (compris entre 0 et 90°), la corrélation est positive ; s'il est droit (90°), il n'y a pas de corrélation ; enfin, s'il est obtus (compris entre 90° et 180°), il traduit une corrélation négative. À l'aide de ces deux règles de lecture, déterminons maintenant à quelle variable correspond chacun des axes du graphique. L'axe horizontal (F1) dessine un angle aigu avec les segments qui représentent les variables « *Revenu brut* » et « *Inertie totale* » ; c'est le signe d'une corrélation positive entre l'axe F1 et ces variables. Il découle de cette corrélation que, plus on va vers la droite sur l'axe F1, plus les salaires et la dispersion des lieux de vie tendent à s'élever ; au contraire, plus on se dirige vers la gauche, plus ils ont tendance à s'affaiblir. L'axe vertical (F2) forme un angle aigu avec le segment qui représente la variable « *Âge* », ce qui indique là aussi un lien positif. L'existence de ce lien implique que plus on va vers le haut du graphique, plus les individus représentés sont âgés, et réciproquement. Si l'on se focalise désormais sur les relations entre la variable « *Inertie totale* » et les autres variables étudiées, on peut tirer d'autres informations du « *Cercle des corrélations* ».

Tout d'abord, les variables « *Inertie totale* » et « *Revenu brut* » sont positivement corrélées, comme le montre l'angle aigu que forment leurs segments respectifs. Cela veut dire que plus le salaire mensuel est élevé, plus l'« *espace de vie* » est étendu. Ensuite, un rapport positif existe entre les variables « *Inertie totale* » et « *Diplôme de l'université* » (les segments se superposent) et « *Inertie totale* » et « *Aucun diplôme* » (angle aigu) ; en revanche, le rapport devient négatif pour les variables « *Diplôme du collège* » et « *Diplôme du lycée* » (angles obtus). La lecture du graphique laisse donc penser que la taille des « *espaces de vie* » est plus importante chez les non-diplômés et les diplômés du supérieur que chez les autres. Enfin, les variables « *Âge* » et « *Genre* » n'ont *a priori* aucune influence sur la variable « *Inertie totale* » (la présence d'un angle droit souligne l'indépendance). Cependant, les variables « *Âge* » et « *Genre* » sont positivement corrélées à la variable « *Revenu brut* » : une personne gagne donc moins d'argent si elle est une femme ou si elle est jeune. Ce constat se vérifie empiriquement : les jeunes peuvent exercer une activité (comme la vente de *Congo Meat*), dont les recettes sont versées au père ou à la mère (ils n'en profitent pas eux-mêmes). Or, les variables

« Revenu brut » et « Inertie totale » entretiennent un rapport positif, si bien que si l'un augmente, l'autre augmente également, et vice-versa. Cela nous conduit à identifier un rapport indirect entre les variables « Âge » ou « Genre » et la variable « Inertie totale » : être une femme ou un jeune abaisse le niveau de rémunération et la faible rémunération réduit à son tour la dispersion des lieux de vie. Jusqu'ici, nous avons surtout analysé la nature de la relation entre les variables (positive, négative ou neutre, directe ou indirecte).



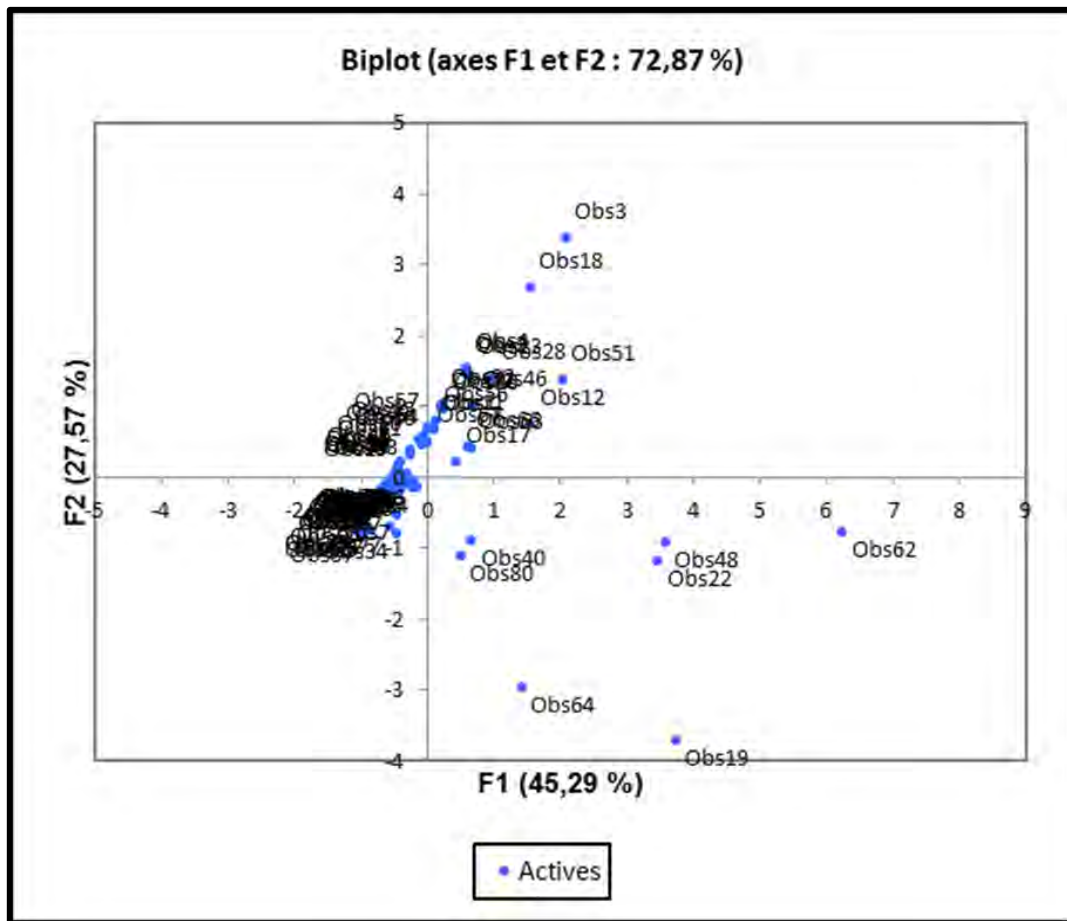
Graphique 2. « Cercle des corrélations » représentant les variables qui ont participé à l'élaboration de la typologie.

La prochaine étape vise à qualifier la relation entre chaque individu et les variables en vue de bâtir notre typologie. Cette phase se réalise à partir du « Graphique des observations ».

C. La construction de la typologie à partir du « graphique des observations »

Sur le « Graphique des observations », la position de chaque individu est établie en fonction de sa sensibilité aux variables qui contribuent à l'ACP. L'interprétation du « gra-

phique des observations » a permis de définir quatre profils types en ce qui concerne la taille des « espaces de vie » et les caractéristiques des acteurs auxquels ils se rapportent.



Graphique 3. « Graphique des observations » permettant d’identifier les groupes d’individus ayant pris des valeurs proches pour les variables « Revenu brut », « Inertie totale » et « Âge ».

- Type 1 : Les « espaces de vie » d’échelle nationale sont situés dans le quart nord-est du graphe. Ils concernent en majorité des hommes d’âge moyen ou avancé²³⁶, titulaires du BEPC et profitant de revenus supérieurs au SMIG. Les personnes assimilées à ce profil sont régulièrement en contact avec des personnes résidant hors de la région du Littoral. En revanche, ils voyagent peu et ont peu de connexions en dehors du Cameroun. Un exemple de ce profil est « Super », un Bayam-Sellam qui vit à Loum et commercialise des agrumes jusqu’à Douala et Bafoussam.

²³⁶Par exemple, Q-3 a 92 ans.

« *Super* » naît à Loum d'un père bamiléké. D'abord ouvrier dans les plantations d'un chef de quartier à Bonkeng, le père réussit à acquérir un vaste terrain à côté de celui de son employeur. Il le divise en 19 lots, qu'il loue ou vend à autant de compatriotes. Cette distribution de la terre lui procure une réputation positive au sein de la communauté immigrée, un prestige dont profite encore « *Super* » dans le cadre de son activité de grossiste alimentaire. « *Super* » ne s'est pas tout de suite orienté vers ce métier. Après des études secondaires, il opte, dans les années 1960, pour celui de tailleur et de couturier. Il coud des robes et des pantalons sur mesure, parallèlement à une activité d'importation et de revente de textile et de fripes. Ses bénéfices mensuels peuvent alors atteindre 200 000 FCFA. Cherchant à accroître ses profits, il décide de tenter l'aventure à Douala, au marché de la gare New-Bell. Mais cette incursion en ville s'avère être un échec. En conséquence, « *Super* » se reconvertit dans le commerce des agrumes et rentre à Loum.

À Loum, « *Super* » met à profit les relations tissées par son père. Il profite d'un réseau d'exploitations où il peut se ravitailler facilement, à condition de le financer durant la saison. Le grossiste subventionne par exemple des engrais pour les citronniers. Au moment de la récolte, « *Super* » se rend dans les fermes avec sa mobylette personnelle. Il embauche des *grimpeurs* à la journée pour descendre les fruits des arbres et stocke la récolte dans son magasin. Il voyage ensuite vers Douala ou Bafoussam. Aux environs de 6h00 du matin, « *Super* » commence à vendre. Le sac d'oranges vaut 10 000 FCFA en saison (de mai à juin) mais sa valeur double en dehors de celle-ci (jusque 25 000 FCFA). Ces prix permettent d'évaluer le revenu potentiel du grossiste.

Cependant, « *Super* » connaît des difficultés pour maintenir son entreprise et l'étendre davantage. Les risques liés à la mobilité spatiale, comme les « *coupeurs de routes* », et l'opportunisme de certains partenaires le privent d'une partie de ses recettes. À Douala et à Bafoussam, les *catchica*, profitent de l'absence du patron pour détourner une partie de la cargaison à leur profit. Par ailleurs, « *Super* » ne parvient pas à recruter un ou deux associés supplémentaires pour s'occuper du magasin et du stand au marché de Loum. Cela l'empêche de voyager pour démarcher de nouveaux fournisseurs ou acheteurs hors des régions du Littoral et de l'Ouest. Le problème réside dans le partage des gains au sein du réseau d'associés. « *Super* » offre une paie journalière de l'ordre de 2 000 FCFA, une somme jugée insuffisante par des candidats qui préfèrent se lancer seuls dans une autre activité.

Encadré 5. Un « *espace de vie* » d'échelle nationale.

- Type 2 : Les « *espaces de vie* » d'échelle internationale sont concentrés dans la partie sud-est du graphe. Ils se trouvent surtout chez les hommes et les femmes âgés de 20 à 40 ans, diplômés du collège, du lycée ou de l'enseignement supérieur et qui déclarent des revenus élevés. La dispersion de leurs lieux de vie est toujours importante, comme le montre le cas de Charlie ci-dessous.

Charlie est un entrepreneur et un homme politique originaire de Balengou²³⁷. En vingt ans, il s'est construit un réseau international d'hôtels en investissant son capital personnel et en s'appuyant sur des partenaires issus de son entourage familial et amical. Les recettes d'un premier hôtel situé à Loum (« *La Réserve* ») sont réinvesties dans des établissements à l'étranger et servent aussi à réaliser des dépenses somptuaires, comme l'achat de voitures de marque et l'acquisition d'une résidence secondaire à Biarritz.

Charlie ouvre son premier établissement à Loum à la fin des années 1990, alors qu'il n'a qu'une trentaine d'années. Au départ, la construction d'un hôtel dans cette ville ressemble à un pari risqué. La ville a beau être située sur une route très fréquentée, elle n'a pas de vocation touristique malgré la proximité de chutes d'eau. Le projet s'oriente donc plutôt vers une clientèle d'hommes d'affaires locaux et étrangers, un choix d'autant plus justifié qu'aucun hébergement ne cible à cette époque les populations aisées. À son ouverture, le complexe hôtelier est en situation de monopole. Il offre des services introuvables ailleurs dans la commune, comme un parking gardé jour et nuit et la climatisation des chambres. Le prix de la nuitée s'élève à 12 000 FCFA. Au début des années 2000, la stratégie de la direction change. Il s'agit désormais d'utiliser les bénéfices engrangés à Loum pour implanter des établissements en dehors du Cameroun. « *La réserve* » n'est plus la priorité. Les dépenses pour l'entretien sont réduites avec, pour résultat, une dégradation de l'équipement au fil du temps²³⁸. En 2007, Charlie acquiert un hôtel à Dubaï et le confie à l'un de ses fils, jusque-là cadre dans une banque d'Istanbul. En 2011, il rachète un hôtel dans le centre de Moscou avec l'ambition de le rénover. Les fonds nécessaires à ce rachat proviennent d'un consortium où Charlie détient 80% des parts.

La réussite dans les affaires est par la suite traduite en prestige social. Le hall d'accueil de l'hôtel de Loum est couvert de titres de notabilité et de photographies où le propriétaire des lieux se tient à côté de Paul Biya. Charlie est aussi président de la section RDPC du Moundou, dont le rôle est de faire gagner le parti aux élections. L'engagement politique permet d'élargir le réseau de relations et de concrétiser ainsi le prestige social. L'accumulation financière est considérée comme légitime dans la mesure où elle résulte d'efforts et de risques assumés au niveau personnel. Dans le cas de Charlie, elle s'exprime par de nombreux voyages de loisir à l'étranger et en particulier sur la côte basque. Ces trajets en avion sont un marqueur d'une position sociale élevée par rapport à l'immense majorité de la population, qui n'a jamais emprunté ce mode de déplacement.

Encadré 6. Un « *espace de vie* » d'échelle internationale.

- Type 3 : Les « *espaces de vie* » d'échelle régionale se trouvent dans la partie sud-ouest du graphique. Ils sont fréquents chez les femmes dont l'âge est inférieur à 30 ans, qui

²³⁷Balengou est un village de l'arrondissement de Bazou, dans le département du Ndé, en pays bamiléké. Le département du Ndé peut être localisé sur la carte du questionnaire individuel, en annexe.

²³⁸Nous avons séjourné à « *La Réserve* » durant toutes nos missions de terrain. Nous y avons constaté des fuites d'eau dans les chambres et à la réception, une forte détérioration du mobilier, des peintures murales, des gaines et des équipements électriques.

possèdent un diplôme du secondaire et dont les revenus sont faibles ou inexistants²³⁹. Marie B., une mère de famille qui tient un débit de boisson à Mabombé tout en ayant sa famille à Douala, se rapproche de ce profil.

Son « *chez soi* », comme elle le dit, se trouve dans un quartier du Nord de Douala, sur la route de Yabassi. Pourtant, Marie B. vit désormais à Mabombé, dans l'arrondissement de Loum. Cette mère de quatre enfants, dont trois sont scolarisés, doit subvenir toute seule aux besoins de sa famille. Son époux, qui habite toujours à Douala, est menuisier. Mais il ne peut plus travailler sur les chantiers à cause d'une hernie discale. L'histoire de Marie B. démontre le rôle joué par les revenus féminins dans les « *moyens d'existence* ». Elle illustre aussi les opportunités d'emploi accessibles par la mobilité entre ville et campagne. Elle donne enfin à voir les faibles distances parcourues dans l'espace d'accueil, dans un contexte de cherté des transports publics.

L'installation dans le Moungo ne relève pas d'une stratégie, mais résulte au contraire du hasard. Marie découvre Mabombé lorsque l'une de ses cousines, qui y possède une plantation, organise le deuil de son mari. À cette occasion, le village lui semble être un lieu propice aux affaires. Elle revient plus tard en éclairceuse avec son mari²⁴⁰, loue une maison et vend du *hâ* (boisson traditionnelle). Le gobelet de *hâ* coûte 100 FCFA, un prix compétitif en comparaison avec celui d'une bière (entre 400 et 700 FCFA). Le succès est immédiat, à tel point que Marie abandonne son activité de commerçante à Douala pour s'établir à Mabombé. En plus de la vente de *hâ*, Marie achète du gibier, l'acommode d'une sauce et le propose aux planteurs et aux artisans du village. Cependant, les bénéfiques sont maigres : 800 FCFA à peine pour un porc-épic payé 5000 FCFA aux chasseurs. L'argent accumulé est économisé dans une *tontine*.

À Mabombé, le principal outil de communication avec l'extérieur est le portable, dans la mesure où la route qui dessert la localité est très dégradée. Le tarif d'une course vers Loum, à une douzaine de kilomètres de là, peut coûter jusqu'à 2 000 FCFA. Ce prix élevé incite Marie à se déplacer avec parcimonie : en dehors de visites tous les deux mois à ses enfants à Douala, visites durant lesquelles elle apporte de l'huile rouge à revendre en ville, elle voyage peu. Pour preuve, elle délègue l'achat de crédit téléphonique à ses clients qui possèdent une mobylette et peuvent se rendre à Loum plus facilement qu'elle. Pour les nouvelles, elle s'en remet à son téléphone CAMTEL. Ce dernier l'aide à mieux supporter l'absence de ses proches en maintenant un lien avec eux, mais ce lien nécessite une série de coopérations au lieu d'accueil. En effet, Marie ne sachant pas lire, elle dépend des voisins pour comprendre les SMS qu'elle reçoit.

Encadré 7. Un « *espace de vie* » d'échelle régionale.

²³⁹Par exemple, Q-24, Q-58 et Q-59 n'avaient aucun revenu au moment de l'enquête. Les revenus des répondants sont consultables à l'annexe 10.

²⁴⁰La présence du mari au moment de l'installation à Mabombé n'est pas anodine. Celui-ci a voulu vérifier que la mobilité de son épouse obéit bien à des motifs professionnels et acceptables du point de vue moral [Entretien avec Marie B., 2016]. Bien qu'elles se multiplient, les mobilités féminines sont très encadrées par les hommes, qui craignent qu'un comportement répréhensible de leur épouse dans l'espace public soit ensuite commenté, puis relayé par la rumeur.

- Type 4 : Les « *espaces de vie* » d'échelle départementale se localisent dans le coin nord-ouest du graphique. Ils caractérisent les femmes et les hommes âgés de plus de 30 ans, diplômés du secondaire et dont les revenus atteignent au maximum le niveau du SMIG. L'extension de leur « *espace de vie* » est faible²⁴¹. L'histoire d'Abelin permet de saisir la contraction d'un « *espace de vie* » au fil du temps, des années actives à la retraite.

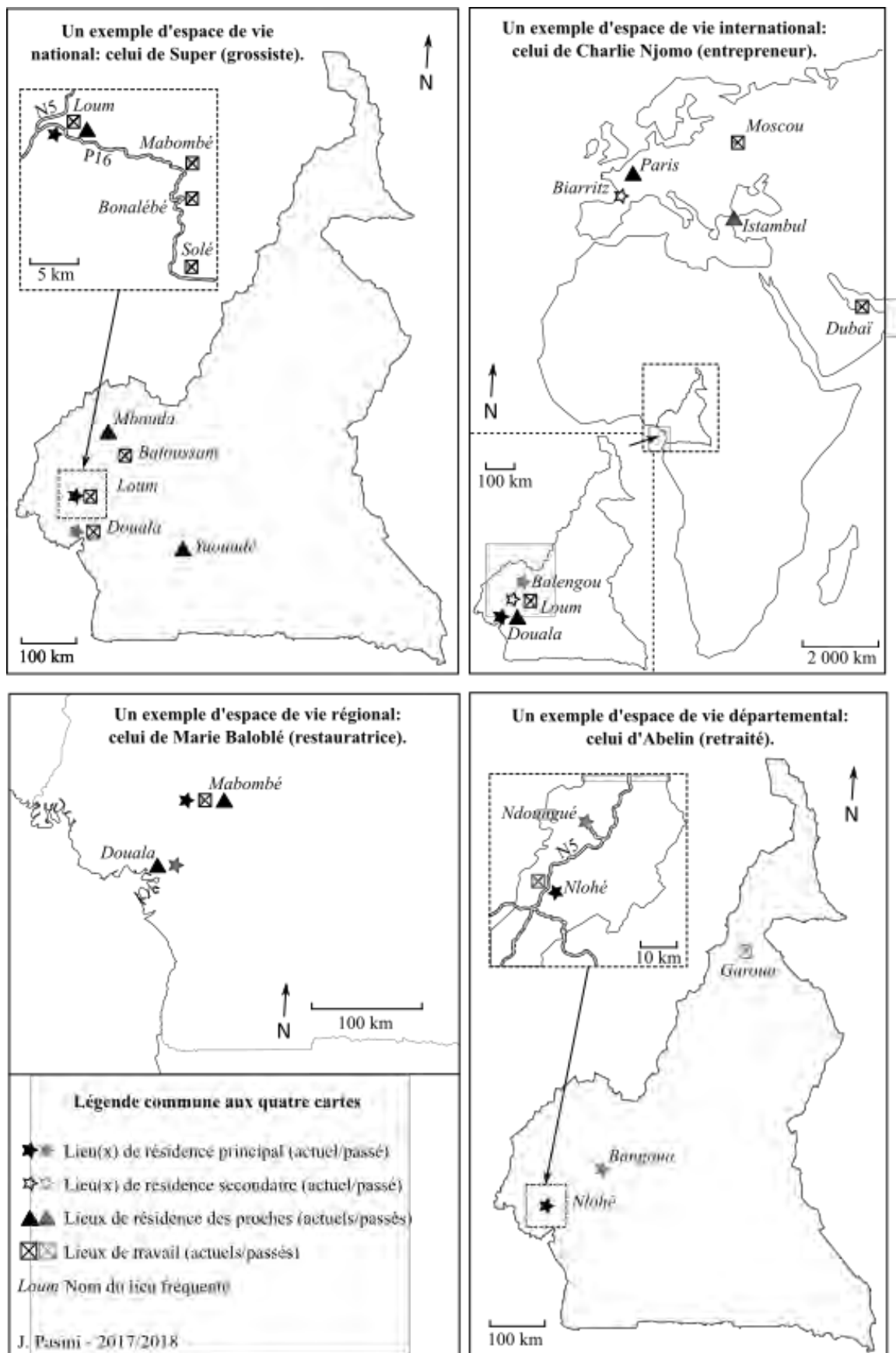
Abelin est né en 1935 à Bangoua, dans le département du Ndé, en pays bamiléké. Autrefois agriculteur et intermédiaire dans la filière de la Kola, il n'a jamais beaucoup voyagé au cours de sa vie : hormis sa ville de naissance, il n'a jamais connu d'autres lieux de vie que le Moungo central. L'interprétation de cette immobilité ne réside pas dans la faiblesse des moyens, bien que celle-ci soit réelle ; elle se trouve plutôt dans le constat d'une stabilité choisie, associée à des relations dynamiques avec le voisinage.

Abelin arrive pour la première fois à Nlohé en 1948, alors qu'il n'a que treize ans. Il ne quitte ce village qu'une seule fois, de 1950 à 1953, trois années durant lesquelles il achève la classe de CE1 à Ndoungué (à une trentaine de kilomètres au nord) et assiste son père dans les derniers mois de sa vie. À l'indépendance, Abelin commence le commerce de la Kola. Il rassemble chez lui la production des environs (en période de pénurie, 100 kilogrammes valent 85 000 FCFA) et la revend à des acheteurs ambulants venus du Nord-Cameroun (Haoussa). De manière générale, la noix de Kola joue un rôle social important en Afrique de l'Ouest et du Centre. Ce fruit est consommé à toutes les cérémonies, il est notamment employé pour honorer le défunt lors de funérailles. Il fait donc l'objet d'une demande constante, même si la récolte est limitée aux mois de décembre et de janvier. L'achat groupé de kola et la revente ont joué le rôle que le café a tenu dans d'autres ménages. Ils ont permis la scolarisation des enfants et l'acquisition d'un terrain de 2 hectares (pour 300 000 FCFA au total). Abelin s'est par la suite lancé dans la production de kola, de cacao et de plantes alimentaires (manioc).

Depuis 1997, l'« *espace de vie* » d'Abelin s'est considérablement rétractée. Il n'a plus la force de cultiver son champ, situé à plus d'une heure de marche de son domicile. Le terrain est confié à un chômeur contre un loyer annuel de 125 000 FCFA. À première vue, ce revenu peut sembler important, mais, une fois divisé par le nombre de mois dans l'année, il ne s'élève plus qu'à 10 500 FCFA (soit moins d'un tiers du SMIG). Abelin utilise peu son téléphone mobile, d'ailleurs, au moment de l'entretien, il n'a pas de crédit pour appeler. En revanche, le retraité se déplace fréquemment dans les rues de Nlohé, à pied, pour entretenir un corps fatigué et pour visiter des amis du quartier (avec qui il partage de temps à autre une bière). En tant qu'ainé, il reçoit aussi de nombreuses visites et des dons de la part du voisinage (tels que le *kouakoukou*, un plat bamiléké composé de macabo râpé). L'immobilité relative d'Abelin n'est pas le signe d'un repli sur soi, elle traduit au contraire une bonne insertion dans l'espace de proximité. Cette intégration au village est synonyme de qualité de vie, comme l'a montré récemment une thèse sur le Brésil (Quiroga, 2014) : elle permet d'être accompagné dans la fin de vie, dans un contexte où la famille est disséminée au Cameroun et à l'étranger.

Encadré 8. Un « *espace de vie* » d'échelle départementale.

²⁴¹Par exemple, la distance parcourue par Q-16 entre sa résidence et le lieu le plus éloigné de son « *espace de vie* » est de 24 kilomètres.



Carte 6. L'« espace de vie » de quatre répondants.

La constitution de cette typologie statistique a permis de définir des catégories types, mais il reste maintenant à exploiter celle-ci au regard de notre hypothèse de départ. Pour rappel, le postulat initial avance que, pour bâtir des « *espaces de vie* » qui vont au-delà du seul territoire d'habitation, les individus doivent combiner des moyens financiers, humains et techniques. Qu'est-ce que la typologie nous a appris ? Elle nous a appris que les profils les plus aisés financièrement (Types 1 et 2) sont aussi ceux qui présentent les « *espaces de vie* » les plus étendus et, qu'à l'inverse, les plus précaires (Types 3 et 4) sont plus captifs de leur territoire (c'est-à-dire qu'ils rencontrent des difficultés pour prendre des initiatives en dehors de celui-ci). Le principal facteur d'inégalité dans la formation des « *espaces de vie* » est donc le revenu. La prochaine section approfondit ce constat.

III. Discussion

A. L'importance du revenu dans l'extension des « espaces de vie »

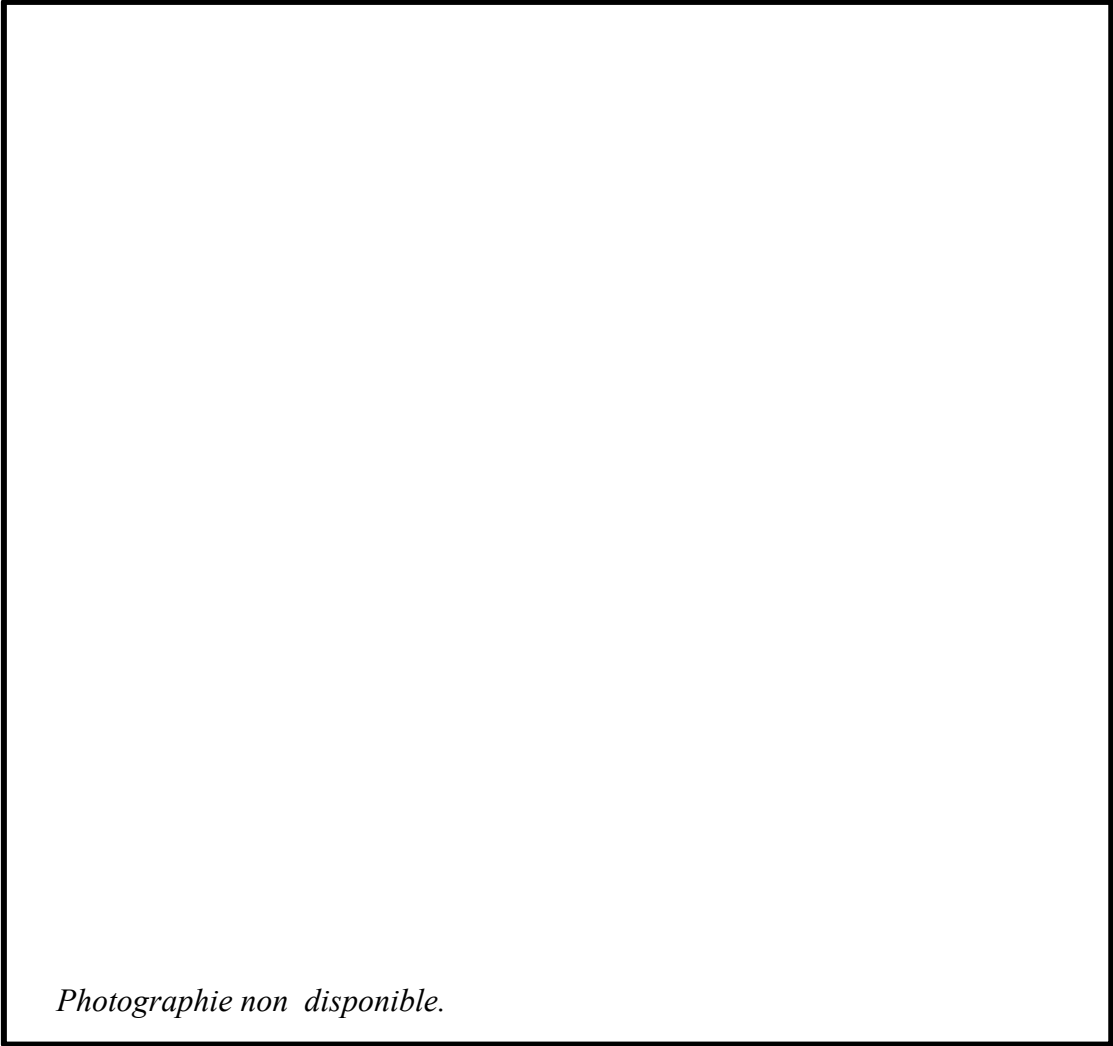
L'ACP établit une corrélation forte entre le revenu monétaire brut et la taille des « *espaces de vie* ». Elle indique que, sur la période de janvier à avril 2015, les plus favorisés ont parcouru des distances plus importantes que les plus démunis. Les plus riches ont donc travaillé, étudié, fréquenté des personnes dans des lieux plus éloignés du domicile principal que les plus pauvres. Cet écart peut s'interpréter à partir de l'approche de Georg Simmel, selon laquelle l'argent favorise la prise d'initiatives (Simmel, 2007). Cela revient à dire que l'argent joue un rôle d'*empowerment*²⁴². Appliqué à notre étude, ce terme reflète l'aptitude des acteurs à être autonome dans la réalisation de leurs mobilités et dans la construction de leur « *espace de vie* ».

La richesse financière se traduit à la fois par une augmentation de la fréquence des déplacements, mais aussi et surtout par l'accession à des modes de transport individualisés et plus rapides. Ainsi, il existe un lien direct entre le niveau de revenu et le nombre de voiture(s) possédée(s) (Plat, 2003). Plus que n'importe quel autre mode de locomotion, l'automobile est associée à un idéal de liberté. Elle permet à son détenteur de décider de l'heure du départ, des éventuels arrêts et de l'itinéraire suivi, autant de données floues pour les passagers des transports collectifs. De façon générale, les trajets sont plus faciles en voiture qu'ils ne le sont avec des bus interurbains lents et inconfortables. L'aisance financière permet aussi d'emprunter l'avion et de développer des stratégies à l'étranger. Par exemple, il est courant que les familles riches envoient leurs enfants dans des universités prestigieuses en Europe ou en Amérique du Nord. Le but est de garantir leur réussite professionnelle et de pérenniser le statut social de la

²⁴² Terme anglais que l'on peut traduire par « *acquérir le pouvoir de faire quelque chose* ».

famille (Bourgoin, 2011). Cette stratégie est celle suivie par plusieurs chefs traditionnels du Moungo, dont celui de Kola [Entretien avec Benoît, 2014]. Les mobilités de plusieurs centaines ou milliers de kilomètres sont l'occasion de tisser un réseau de connaissances qui dépasse de loin les frontières du territoire de résidence. Ce réseau prend la forme de nouveaux contacts enregistrés dans le répertoire téléphonique, contacts qui peuvent être remobilisés plus tard.

Contrairement aux classes sociales favorisées, les plus précaires se déplacent surtout dans un périmètre proche du domicile. Les trajets entre l'habitation et le(s) lieu(x) de travail, d'étude, de commerce ou de résidence des voisins ou des proches se font en grande partie à pied. Pour autant, les plus fragiles ne sont pas totalement captifs. Ils parviennent par intermittence à développer et à exploiter des relations sur de longues distances. Pour cela, ils s'efforcent de minimiser les coûts liés aux mobilités en s'appuyant sur leur réseau de solidarité. Les coûts liés aux mobilités comprennent l'achat du moyen de locomotion ou de communication et l'utilisation du service correspondant. Les coûts d'équipement sont globalement en baisse, notamment pour les motos et les appareils portables de marque chinoise, mais les tarifs pratiqués par les compagnies de voyage et les opérateurs téléphoniques reculent peu. Plusieurs moyens sont utilisés pour contourner ce problème. Dans les transports routiers, l'un d'eux consiste à fraterniser avec les chargeurs, qui jouent le rôle d'intermédiaires entre le conducteur d'un véhicule et l'individu en partance. Le chargeur connaît la plupart des équipages qui opèrent sur un axe routier donné et maîtrise les itinéraires suivis par chacun d'eux. Il est en situation d'orienter le client vers les compagnies les plus directes, d'où une baisse des frais de transport. Sur le même modèle, les transferts de crédit téléphonique d'un abonné à un autre sont fréquents (Chéneau-Loquay, 2010). De ces exemples, il ressort un principe de circulation des ressources à travers les réseaux sociaux. Peu importe finalement si l'on n'a pas soi-même de quoi voyager ou téléphoner, ce qui compte c'est que l'on puisse demander de l'aide à un tiers, à son entourage. Le réseau social peut donc en partie compenser les disparités de revenu et favoriser la transformation de la « *motilité* » en mobilité.



Photographie non disponible.

Photographie 8. Le retour des écoliers à Loum. Les trajets entre le domicile et l'établissement scolaire se font la plupart du temps à pied (Source : Cliché de l'auteur, février 2015).

B. Un contexte géopolitique défavorable aux « espace de vie » internationaux

En considérant le « *graphe des observations* », on s'aperçoit que les individus dont l'« *espace de vie* » s'étend à l'échelle internationale sont peu nombreux²⁴³. La rareté des liens avec l'étranger s'explique d'abord par la faiblesse des revenus chez la plus grande partie de la population. Mais, au-delà des coûts qu'elles entraînent, les mobilités internationales dépendent aussi des règles d'admission et du contexte sécuritaire dans les espaces d'installation. Or, ces aspects sont de moins en moins favorables aux déplacements sur et hors du continent africain.

À l'échelle de l'Afrique centrale, les contraintes aux mobilités sont à la fois politiques et sécuritaires. D'un point de vue politique, la fondation de la CEMAC en 1994 devait aboutir à la création d'un espace de libre circulation des personnes (Loungou, 2010). Les flux de po-

²⁴³Ils ne sont qu'une dizaine sur un échantillon total de quatre-vingt-huit, comme on peut le voir sur le quart sud-est du « *graphe des observations* ».

pulation se sont effectivement intensifiés, surtout entre le Cameroun et ses voisins du sud comme la Guinée-Équatoriale, le Gabon, la République du Congo. Ces pays ont connu une forte croissance du PIB dans les années 2000 et 2010²⁴⁴ (Banque mondiale, 2018). Le dynamisme du secteur pétrolier a entraîné les autres branches de l'économie, comme le commerce, le bâtiment et les transports, créant des milliers d'emplois induits. Beaucoup de Camerounais y ont vu des opportunités de faire des affaires et ont immigrés dans ces États, si bien, qu'en 2011, 50 000 d'entre eux résident au Gabon et 16 000 en Guinée-Equatoriale (Moussala, 2011). Cependant, cette immigration est de plus en plus rejetée par les élus et la population. Le premier motif de rejet est démographique. La Guinée-Équatoriale, le Gabon et la République du Congo sont tous faiblement peuplés. Ils craignent que l'arrivée massive de Camerounais aboutisse à une perte d'identité. L'autre explication à ce rejet des immigrants est liée à l'économie pétrolière. L'idée que ces derniers viennent seulement profiter des revenus du pays hôte est largement répandue. Elle justifie des politiques de réduction de l'immigration (Loungou, 2010). Ainsi, les conditions d'installation des Camerounais en Guinée-Équatoriale se sont durcies²⁴⁵ (Binyam, 2008).

D'un point de vue sécuritaire, certains voisins du Cameroun sont touchés par le terrorisme islamiste ou des conflits armés. Le Nigéria et le Tchad sont régulièrement frappés par des attentats suicides attribués à *Boko Haram*, alors que la Centrafrique connaît un cycle de violences depuis la réélection contestée de François Bozizé, en 2011. Or, des liens commerciaux existaient entre certains de ces pays et le Moundou. Jusqu'à très récemment, des garagistes de Moundou achetaient leurs pièces détachées directement au Nigéria²⁴⁶. Le renforcement des contrôles aux frontières et sur les routes du fait des risques d'incursions terroristes complique les transactions. Beaucoup les ont arrêté [Entretien avec Carlos, 2014]. Le même constat est valable pour les entreprises de BTP qui opéraient jusqu'à Ndjamena, avant que celle-ci ne deviennent la cible d'attaques à la bombe (RFI, 2015).

À l'échelle mondiale, les contraintes aux mobilités sont avant tout politiques. La maîtrise des flux migratoires est une priorité pour une partie de la population en Amérique du Nord, en Europe ou en Chine. Les autorités doivent en tenir compte dans leur programme et

²⁴⁴ Par exemple, la Guinée-Équatoriale a enregistré 8% de croissance en 2012, essentiellement grâce à l'extraction et à l'exportation d'hydrocarbures (Banque Mondiale, 2018).

²⁴⁵ Par exemple, il faut aujourd'hui produire un « *certificat de bon voisinage* » pour obtenir ou renouveler sa carte de séjour. Cependant, aucun texte officiel ne précise ce qu'est un « *bon voisin* ». Une grande part d'interprétation est laissée aux Équato-Guinéens, ce qui leur d'évincer facilement les Camerounais (Binyam, 2008).

²⁴⁶ Le Nigéria se trouve à 130 kilomètres à l'ouest de Loum en distance orthodromique.

leurs actions politiques. Pour se restreindre à l'Europe, la rupture en matière d'accueil des immigrés économiques se situe au milieu des années 1970²⁴⁷. Avant cette date, les pays européens se reposent sur de la main d'œuvre étrangère, notamment africaine, pour reconstruire leurs villes et pour rendre leurs industries plus compétitives (Fall, 2011). En 1966, la France signe même un accord avec le Cameroun dans le but de recruter de la main d'œuvre. Mais après le choc pétrolier de 1973, dans un contexte de ralentissement de l'économie, la politique migratoire des États européens se raidit. L'un des derniers épisodes de ce raidissement est la politique de la « *migration choisie* », concrétisée dans le cas du Cameroun par l'accord de Yaoundé (2009). Cet accord consacre la sélection des migrants en fonction de leurs compétences. Sont admis en France les Camerounais dont la qualification comble un besoin précis, par exemple, dans l'agriculture. Mais les conditions d'entrée sont restrictives. Un quota limite à 250 par an les professionnels camerounais admis au séjour (République Française, 2010).

Conclusion

Le chapitre poursuit deux objectifs. Dans un premier temps, il évalue la dispersion des lieux qui forment l'« *espace de vie* » des répondants. La méthode repose sur le calcul de l'inertie totale (Robette, 2009). Les participants à l'enquête sont classés en fonction de la plus ou moins grande étendue de leur « *espace de vie* ». Dans un second temps, le chapitre s'attèle à expliquer les différences de dispersion des lieux de l'existence. Il s'appuie sur une ACP pour rechercher des corrélations entre l'inertie totale et quatre variables explicatives : le genre, l'âge, le niveau de revenu et le niveau d'étude.

Les résultats indiquent que le principal facteur qui détermine l'extension des « *espaces de vie* » est le revenu monétaire²⁴⁸. Les personnes effectuant des mobilités de plusieurs centaines ou milliers de kilomètres sont aussi les plus aisées de l'échantillon. Elles partagent un deuxième point commun, dans la mesure où elles sont souvent diplômées de l'enseignement supérieur²⁴⁹. La taille de leur contexte de vie s'explique donc par la facilité d'accès au transport aérien et à la voiture individuelle, mais également par une recherche d'adéquation entre

²⁴⁷En France par exemple, la fermeture des frontières est décrétée en 1974 (Fall, 2011).

²⁴⁸Ce résultat est cohérent avec le résultat de travaux antérieurs. Dans sa thèse d'économie, Christelle Paulo (2005 : p. 325) explique : « *Notre travail a permis de montrer que la hiérarchie des niveaux de mobilité respecte la hiérarchie des revenus, en d'autres mots, les individus les plus aisés sont aussi les plus mobiles. Toutefois, si les disparités sont perceptibles sur toutes les composantes de la mobilité, ce sont les pratiques de longue distance qui participent le plus au creusement des écarts entre individus situés à l'extrémité de l'échelle des revenus* ».

²⁴⁹C'est par exemple le cas de Q-19 et de Q-48.

leur statut social et leur niveau de mobilité. Les élites économiques élaborent des stratégies d'éducation globales. Suivre un cursus en Europe, en Amérique du Nord ou en Asie signifie accéder à des universités réputées ou à des filières qui n'existent pas dans les établissements africains. C'est donc assurer la pérennité de l'étudiant et de sa famille au sommet de la hiérarchie sociale du pays d'origine (Bourgoin, 2011 ; Lesourd, 2012).

Les « *espaces de vie* » d'échelle départementale ou communale s'observent surtout chez les personnes modestes, peu diplômées et plutôt jeunes. Ces populations parviennent à effectuer des mobilités de courtes distances, entre le domicile et le champ par exemple. Elles opèrent ces trajets à pied, à mobylette, sont parfois véhiculées par un tiers. En somme, les plus démunis se déplacent à l'intérieur du territoire de résidence mais connaissent des difficultés pour en sortir. L'écart avec les plus riches se fait principalement au niveau des mobilités à longues distances. Le portable permet d'entretenir le contact avec des proches éloignés, mais les voyages en avion, en voiture individuelle voire en car interurbain sont beaucoup plus rares. En s'inspirant de la comparaison faite par Christelle Paulo (2005), on peut voir les mobilités locales hebdomadaires comme une consommation de première nécessité, tandis que les mobilités de longue portée du week-end ou de la fin d'année se classent dans les consommations supérieures.

Dans ce chapitre, la construction des « *espaces de vie* » est appréhendée à travers une méthode statistique. Mais cette technique a des limites. Les mobilités, qui permettent d'élargir les contextes de l'existence, ne sont pas seulement déterminées par des caractéristiques sociales comme le revenu et l'âge. Elles sont aussi guidées par l'imaginaire qui entoure les technologies de transport et de télécommunication. Cette dimension subjective est importante parce qu'elle facilite l'appropriation du potentiel de « *motilité* ». L'appropriation est le processus par lequel les individus évaluent le niveau de correspondance entre l'offre (infrastructures, services, outils de mobilité) et les buts qu'ils cherchent à atteindre (Kaufman, in : Montulet & Kaufman, 2004). Le prochain chapitre analyse les représentations que les populations du Mounjo expriment à propos du téléphone portable et des transports routiers.

CHAPITRE 8 : Une typologie des représentations du téléphone portable et des mobilités spatiales

« De par son ampleur, le mobile commence à susciter ce que l'on pourrait qualifier d'« imaginaire technique », c'est-à-dire l'expression ambivalente d'espoirs et de craintes dans ses capacités à assister, gérer, accompagner le vécu individuel et social de ses utilisateurs. Il est intéressant de chercher à poser les premiers jalons d'analyse de cet imaginaire technique qui conditionne assez largement les usages des outils en question » (Garron & Gille, in : Licoppe, 2009 : p. 42).

Ce chapitre a pour but de comprendre les pratiques de mobilité (durée, modes de transport, destinations, attentes) des populations du Moundou. L'analyse des pratiques de mobilité permet d'étudier la façon dont la société et ses différentes composantes organisent l'espace (Ninot, 2003). La production et la structuration de l'espace se trouve au cœur du questionnement géographique depuis les années 1970²⁵⁰. Selon Roger Brunet, Robert Ferras et Hervé Théry (1993), l'organisation de l'espace « vient à la fois du travail quotidien des acteurs individuels, et de la décision d'institutions publiques, collectives, qui assurent, créent ou façonnent les grandes orientations, les lieux majeurs et les liaisons fortes qui affectent le territoire ». Michel Lussault (2007 : p. 142) précise que chaque personne « agence son espace pratique en fonction des nécessités de son agir ». Il s'agit pour chacun de déterminer « les bonnes distances et les bonnes places » (Lussault, 2007 : p. 185-186) par rapport à des lieux ou par rapport à d'autres individus. Ces efforts de placement se manifestent par exemple dans la recherche du lieu de vente idéal, avec la meilleure exposition et la fréquentation la plus élevée possible. La thèse contribue à éclairer ce « faire avec » l'espace au Cameroun, qui repose sur un arsenal de technologies de mobilité.

Pour appréhender les pratiques de mobilités, il faut toutefois dépasser le stade de la description des flux. Ces derniers ne constituent en effet que la face visible des mobilités, qui se nourrissent également de fantasmes, de normes ou d'expériences passées. En Europe, la flexibilité est nantie d'une valeur sociale positive. La personne mobile est implicitement vue comme ayant de bonnes capacités d'adaptation, des compétences professionnelles variées et un réseau social étoffé. Sans être totalement fautive, cette vision est néanmoins déformée et

²⁵⁰ À notre connaissance, les premiers textes affirmant que l'espace n'est pas un support déjà-là mais le résultat d'un processus de construction remontent aux années 1970. Dans « *Recherches sur l'espace vécu* », Armand Frémont (1974) développe l'argument que l'espace, et notamment la région, ne peuvent pas être considérés uniquement comme des réalités neutres, mais également comme le résultat de la projection de valeurs et de représentations sur une portion de l'étendue terrestre.

certaines comme Simon Borja et Al. (2012) la qualifient de « *fiction* ». Ce type de référence existe aussi au Cameroun. Ainsi, la culture bamiléké encourage l'émigration parce qu'elle y perçoit un moyen de promotion individuelle (Champaud, 1981). En fait, les individus n'agissent pas dans un vacuum social mais en étant guidé par un système de représentations personnelles et collectives. L'examen de ces représentations constitue notre méthode pour identifier ce qui guide et ce qui conditionne le comportement des acteurs avec l'espace (Drevon, 2016).

Les représentations forment un « *ensemble structuré, fonctionnel et évolutif d'idées, de croyances, d'opinions à l'égard d'un objet ou d'une situation* » (Le Lay, 2016). L'intérêt des géographes pour les représentations est une rupture par rapport aux approches classiques. Il s'accompagne d'un nouveau postulat, selon lequel les acteurs n'évoluent pas dans l'univers tel qu'il est perçu par les cinq sens (Claval, 2011), mais tel qu'il est construit, idéalisé ou terni par l'intermédiaire de deux filtres complémentaires. Le premier de ces filtres est social : le réel devient représentation en étant fécondé par les valeurs, les mythes, les dogmes propres à un groupe ; le second filtre est individuel et se compose des vécus et des capacités intellectuelles et créatives de chacun (Le Lay, 2016). Il y a donc *a priori* autant de représentations des mobilités que d'entités collectives et de personnes dans une société. La multiplicité et la complexité des représentations mentales des mouvements humains nous incitent à construire une typologie. En effet, selon Jean-Paul Grémy et Marie-Joëlle Le Moan (1977), cet outil est le plus adapté lorsque le volume des données rend difficile son analyse sans regroupement préalable.

Le chapitre comporte trois sections. La première section se concentre sur la méthode. Elle fournit d'abord un aperçu des recherches antérieures sur les représentations des mobilités et des usages du portable²⁵¹, puis explique comment a été conçue la grille de dépouillement des entretiens qualitatifs. La technique appliquée est l'analyse catégorielle de contenu. Elle consiste à élaborer *a priori* un livre de codes à partir duquel les éléments du discours sont classés et comptabilisés. Le but est d'exhumer les principales représentations exprimées dans les discours en se fondant sur un critère de fréquence d'apparition. L'hypothèse sous-jacente est que plus un terme ou une succession de termes se répète, plus il est significatif aux yeux du locuteur (Van Campenhoudt & Quivy, 2011). La seconde section expose les résultats sous la forme d'une typologie où les représentations sont regroupées thématiquement. Enfin, la

²⁵¹L'objectif de ce passage en revue est de s'inspirer de techniques et de clefs de lecture élaborées dans le cadre d'autres recherches.

troisième section se donne pour objectif de montrer en quoi les discours recueillis auprès des habitants du Moungo traduisent un nouveau rapport à l'espace et au temps.

I. Méthodologie

A. Les représentations mentales comme outil d'exploration des mobilités

Pendant longtemps, les pratiques de mobilités sont considérées comme le résultat de choix rationnels. Les individus, disposant d'une information parfaite, déterminent le mode de transport à utiliser, l'itinéraire à suivre, le lieu et l'horaire où se déroule une activité donnée (Carpentier, 2007). Mais des travaux empiriques soulignent les limites de ce modèle. En milieu urbain, Guillaume Drevon (2016) montre que le choix de tel ou tel mode de transport ne relève pas seulement de logiques économiques (gain de temps et d'argent), mais est aussi guidé par des représentations sociales. On observe la même approche dans les études consacrées aux TIC. Ainsi, selon Marie-Claude Cassé (1995), l'appropriation et l'emploi des technologies numériques dépendent surtout de l'imaginaire qui les entoure. On sait que les concepteurs et les distributeurs de terminaux portables diffusent des slogans qui influencent la pratique des usagers. MTN n'invite-t-il pas ses clients à utiliser leur téléphone partout, via son message publicitaire « *Everywhere you go* » ?

Depuis les années 1990, les recherches sur les représentations des mobilités en Afrique se sont multipliées. En 1993, un numéro des « *Cahiers des sciences humaines* » rend compte du poids des représentations idéologiques ou mythiques dans l'analyse des comportements de mobilité. Les migrations vers les métropoles suscitent des émotions contradictoires, entre l'excitation de la découverte et la peur de l'échec, comme l'indique Galila El Kadi (1993) dans le cas de l'Égypte. Plus récemment, Lourdes Diaz-Olvera, Didier Plat et Pascal Pochet (in : Bussière & Madre, 2002) ont exploré les représentations liées à différents modes de transport à Bamako, Ouagadougou et Niamey. Ils éclairent les valeurs positives attribuées à la voiture privée, synonyme de liberté et de prestige social. En revanche, les autres options modales sont moins appréciées. Le vélo a l'avantage d'offrir plus d'autonomie et de rapidité que la marche à pied, mais il expose ceux qui y recourent aux accidents et aux agressions. Les transports en commun apparaissent plus sécurisants (dans la mesure où ils proposent des trajets en groupe) et plus confortables que la bicyclette (ils permettent de voyager malgré les intempéries), mais ils sont également très critiqués pour leur rareté et leur faible qualité de service (surtout dans la capitale burkinabè).

De même, les représentations des télécommunications sont de plus en plus étudiées. Claire Scopsi (2004) éclaire les mythes qui se développent autour des cybercafés du quartier de Château-Rouge, à Paris. Dans cette partie de la ville, connue pour abriter une population d'origine africaine, la fréquentation des cybercafés repose sur le « *mythe de la suppression de l'absence* ». L'auteur parle de mythe parce que les services proposés dans ces lieux simulent la présence de l'être cher plus qu'ils ne la transmettent. Ainsi, les conversations par webcams consistent à interagir avec un « *fantôme [qui] s'affiche, bouge, parle, répond* » (Scopsi, in : Chéneau-Loquay, 2004 : p. 283). La métaphore du fantôme souligne l'immatérialité de l'interlocuteur (on ne peut pas le serrer contre soi), ce qui renforce le sentiment l'absence au lieu de l'atténuer. Au Gabon, Marina Mboumba et Françoise Paquienséguy (in : Anaté & Al., 2015) remarquent que le portable est associé à l'idée de disponibilité permanente du destinataire. Or, d'autres travaux montrent au contraire que la joignabilité est négociée, c'est-à-dire qu'elle dépend de multiples petits arbitrages, comme le fait de prendre son mobile avec soi, de le laisser allumé plutôt qu'éteint, de répondre soi-même plutôt que laisser le correspondant déposer un message, etc. (Licoppe, 2002).

Ces recherches nous permettent d'envisager au moins deux axes de réflexion. Le premier axe de réflexion concerne la valeur « *liberté* » associée à la fois aux mobilités (en voiture, à vélo) et au téléphone portable (possibilité de ne pas répondre à un appel). Cette valeur correspond à un idéal à questionner. D'où vient ce rapport entre technologies de mobilité et liberté ? Toutes les populations sont-elles également libres de jouer avec les distances et de maîtriser leur espace ? La seconde voie à explorer concerne la notion de présence. Dans quelle mesure ce qui se dit, se fait ou s'échange à l'aide d'un portable se traduit-il dans l'espace réel et vice-versa ? Dans quelle mesure la déconnection numérique entraîne-t-elle une désocialisation dans la vraie vie ? Quelle est la valeur (émotionnelle en particulier) attribuée à la présence immatérielle au regard de la présence matérielle ? Nous tenterons de répondre à ces questions à partir des représentations des mobilités physiques et virtuelles des habitants du Moungo.

B. Les étapes de la construction de la typologie qualitative

1. Le choix de l'analyse catégorielle de contenu

La classification des discours en fonction des représentations des mobilités physiques et virtuelles s'appuie sur la méthode de l'analyse catégorielle de contenu. Il existe plusieurs sortes d'outils pour exploiter des entretiens semi-directifs. Les analyses formelles portent en priorité sur la langue et sur l'enchaînement du discours, ce qui implique de s'intéresser aux

types et à l'ordre des mots employés, aux répétitions et aux hésitations. Ces techniques sont pertinentes pour révéler l'état d'esprit et la posture idéologique du locuteur. Les analyses structurales se concentrent sur l'agencement du discours et sur la façon dont ses éléments sont reliés, d'où la recherche de cooccurrences et d'oppositions. Elles servent à explorer l'univers culturel et intellectuel de l'individu et permettent d'éclairer l'organisation de la narration. Dans notre cas, l'ambition est plus modeste puisqu'il s'agit de repérer les discours où s'expriment des idées similaires sur l'usage des transports et des télécommunications. Le but est d'agrèger les énoncés porteurs des mêmes messages-clefs et de les séparer des autres. L'analyse catégorielle de contenu est la plus appropriée pour ce travail. Elle part de l'hypothèse que les arguments répétés sont ceux qui revêtent le plus d'importance aux yeux des répondants et que, de ce fait, le critère de redondance des items aide à cerner les points centraux des discours. Elle procède donc par comptage des opinions les plus fréquemment exprimées, en utilisant des catégories et des codes conçus sur la base du matériau original. L'analyse catégorielle de contenu est critiquée pour sa nature simpliste (Van Campenhoudt & Quivy, 2011). Nous nous en accommodons pour deux raisons. La première raison est qu'il est difficile de saisir toutes les subtilités du français du Cameroun, en matière de vocabulaire et de structure des phrases par exemple. Cela empêche de recourir à des analyses formelles ou structurales. La seconde raison est que l'analyse catégorielle de contenu n'est qu'un outil de classification des discours. Les différents profils obtenus sont ensuite approfondis en mobilisant des notions issues d'autres travaux. L'analyse catégorielle de contenu suppose la réalisation de cinq étapes, de la lecture de l'ensemble des textes à la quantification.

2. Les étapes de la construction de la matrice d'analyse
 - a. La lecture du corpus

Le corpus à analyser comprend vingt discours. Onze hommes et neuf femmes ont été choisis selon les catégories d'âge et de profession présentes dans le Mounjo. Les entretiens semi-directifs produisent des textes relativement longs, souvent proches ou au-delà des dix pages. La majorité des entretiens a été réalisée en 2014. La première tâche dans une analyse catégorielle de contenu est de parcourir entièrement et plusieurs fois le corpus. La première lecture sert à faire connaissance avec le document étudié. C'est un survol qui permet de se familiariser avec les thèmes structurants du discours. La seconde lecture et les suivantes visent à déceler les croyances et les jugements implicites. Elles sont beaucoup plus approfondies, mais exigent un recul préalable et donc du temps. Ces lectures répétées sont importantes car c'est d'elles que dépend la création des catégories à l'étape suivante. Les

catégories se fondent sur les idées exprimées dans les textes. À chaque fois qu'une représentation est récurrente, elle justifie la construction d'une nouvelle catégorie. Cette technique incite à interpréter le matériau non pas à partir de ses propres préjugés, mais à partir de catégories issues des propos des répondants. Elle évite ainsi de prêter aux enquêtés des intentions ou des pensées qu'ils n'ont pas exprimées.

b. La catégorisation

La deuxième phase consiste à préciser les catégories à partir desquelles on classe le contenu des discours. Elle est importante car elle détermine la qualité des résultats obtenus. Cependant, elle impose de trancher au préalable deux questions fondamentales : celle de la nature et celle du nombre de catégories à créer. Selon Omar Aktouf (1987), le contenu des catégories dépend de quatre principes. Les catégories doivent ainsi être exhaustives (refléter tous les avis exprimés dans le corpus), exclusives (ce qui est répertorié dans une catégorie ne peut pas l'être en même temps dans une autre), objectives (un tiers doit pouvoir concevoir les mêmes catégories) et pertinentes (avoir un lien direct avec les hypothèses de l'étude). L'application de ces règles a nécessité une aide extérieure, surtout pour le contrôle de l'objectivité. Les retranscriptions d'entretien ont été soumises à un proche afin qu'il délimite ses propres catégories. La confrontation des deux grilles de lecture a permis d'aboutir à la catégorisation définitive. Cette dernière porte sur les sujets qui se répètent le plus dans les textes. La lecture des énoncés a montré la redondance de deux thèmes structurants, à savoir les conditions et les effets des mobilités. Les mots « *conditions* » et « *effets* » ne sont pas choisis au hasard. Les « *conditions* » sont une référence explicite à la théorie de la « *motilité* » de Vincent Kaufman (in : Montulet & Kaufman, 2004). Elles renvoient aux possibilités (ou non) d'utiliser l'offre et les infrastructures de transport. L'approche par les « *effets* » des mobilités est employée par plusieurs auteurs dont Hélène Guétat-Bernard (2013) en sociologie rurale. Les « *effets* » ne sont pas seulement des résultats collatéraux, ils sont parfois recherchés et attendus (effets escomptés des mobilités).

Au total, nous avons retenu six catégories. Ce chiffre est un parfait compromis entre un excès de catégories qui nuirait à la capacité de synthèse et un manque qui réduirait trop l'information. Deux catégories portent sur les conditions et les effets des mobilités physiques et deux autres sur les conditions et les effets de l'usage du portable. Nous avons isolé ce qui relève des déplacements matériels de ce qui relève des interactions numériques car chacune de ces mobilités draine des images qui lui sont propres. Ainsi, en Afrique, les trajets réalisés en

voiture privée sont associés aux couches sociales supérieures alors que la marche à pied est vue comme l’apanage des pauvres (Olvera-Diaz & Al., in : Bussière & Madre, 2002). Le portable est lui aussi lié à la notabilité individuelle, mais il couvre des valeurs plus larges telles que la modernité ou la responsabilité (Modandi, 2005). Chaque catégorie comporte un ensemble de codes destiné à faciliter la mesure de la fréquence des représentations. Après la lecture répétée du corpus, on obtient un « *livre de codes* » qui prend la forme de phrases concises et précises accompagnées d’un numéro. Au moment de la codification, chaque partie des entretiens est associée à une catégorie et à la modalité qui lui correspond au sein de celle-ci. Mais avant d’arriver à cette étape, il faut définir quelle est l’« *unité d’information* » pertinente pour l’analyse (segment de phrase, phrase, paragraphe, réponse entière).

Domaine	Catégorie	Objectif de la catégorie
Mobilités spatiales	Conditions de la mobilité physique	Identifier les prérequis et les freins perçus en matière de déplacements dans l’espace matériel
	Effets de la mobilité physique	Identifier les attentes et les conséquences ressenties des déplacements dans l’espace matériel
	Conditions d’usage du portable	Identifier les prérequis et les freins perçus dans l’usage du téléphone portable
	Effets de l’usage du portable	Identifier les attentes et les conséquences ressenties de l’usage du téléphone portable

Tableau 10. Synthèse des catégories utilisées pour dépouiller les entretiens qualitatifs.

c. La définition de l’« *unité d’information* »

La définition de l’« *unité d’information* » (UI) pertinente constitue la troisième phase de l’analyse. Une UI est un morceau de discours homogène du point de vue du sens. Elle est significative d’un thème, d’une attitude ou d’une opinion. Dans un entretien semi-directif, la réponse n’est pas l’UI la plus appropriée car elle est rarement uniforme. L’enquête chemine d’un sujet à un autre au gré de sa pensée et de ses souvenirs. Il multiplie les circonvolutions. En guise d’illustration, voici la réponse à la question « *Comment organisez-vous l’enlèvement d’une récolte chez le producteur ?* ».

« Je prends un rendez-vous avec les planteurs avant qu’on parte. On ne surprend pas le planteur en brousse pour dire qu’on vient acheter. Non ! Il peut te suspecter d’être venu pour voler. Donc, il faut d’abord un rendez-vous. Si j’ai besoin de telle chose, je demande par téléphone : « Tu peux m’en avoir ? ». « Oui, il y en a ». Bon, on s’entend sur le prix des colis avant même de s’engager. C’est ainsi que ça se passe. Le téléphone est très important pour ce genre de business là. Tant que tu n’as pas pris rendez-vous avec le planteur, ça ne vaut pas la peine de le surprendre au champ pour dire que tu viens acheter telle chose. À propos de ce que je vous disais toute à l’heure sur le nom de la ville de Loum, « Loum-Paris ». Ce nom vient du fait qu’il y avait un Blanc qui distribuait les tôles aux planteurs. Chaque planteur prenait le crédit des tôles et il construi-

sait sa maison. C'est Loum qui a eu les premières maisons en tôles dans tout le Moun-go. Même à Nkongsamba, il n'y avait pas de tôles comme ça [...]. Quand on arrivait ici à Loum on voyait briller les tôles. C'était comme un miracle [...] » [Entretien avec « Super », 2014].

Dans cette réponse, on distingue clairement deux parties séparées par « à propos de ». Alors que la première fraction du texte témoigne de la micro-coordination entre le grossiste et son fournisseur, la seconde relève de l'anecdote et retrace l'origine du surnom attribué à la ville de Loum. Ces deux portions ont un contenu radicalement différent et sont délimitées par un connecteur logique. De ce fait, elles représentent deux UI distinctes. La conséquence directe de cette méthode de découpage est que toutes les UI du corpus n'ont pas la même taille. En d'autres termes, tous les textes ne comptent pas le même nombre d'UI et n'ont pas le même poids statistique dans la restitution finale.

d. Le codage

Cette étape vise à associer chaque « unité d'information » au code qui lui correspond le mieux. Cependant, le codage nécessite de prendre certaines précautions. En amont, il faut vérifier la précision des codes afin d'éviter les variations d'interprétation. En effet, si deux codes se ressemblent trop, le risque est d'hésiter entre eux et de les utiliser alternativement pour traduire la même représentation.

Unités d'information	Codage
<p>« Je prends un rendez-vous avec les planteurs avant qu'on parte. On ne surprend pas le planteur en brousse pour dire qu'on vient acheter. Non ! Il peut te suspecter d'être venu pour voler. Donc, il faut d'abord un rendez-vous. Si j'ai besoin de telle chose, je demande par téléphone : « Tu peux m'en avoir ? ». « Oui, il y en a ». Bon, on s'entend sur le prix des colis avant même de s'engager. C'est ainsi que ça se passe. <u>Le téléphone est très important pour ce genre de business là.</u> Tant que tu n'as pas pris rendez-vous avec le planteur, ça ne vaut pas la peine de le surprendre au champ pour dire que tu viens acheter telle chose ».</p>	<p>Cette « unité d'information » insiste sur l'utilité du portable dans le commerce (cf. phrase soulignée). Dans sa globalité, l'UI montre comment le GSM facilite la coordination entre offreurs et acheteurs. Elle est donc associée au code 67 « <i>Le portable aide à se coordonner dans les affaires</i> ».</p>
<p>« À propos de ce que je vous disais toute à l'heure sur le nom de la ville de Loum, « Loum-Paris ». Ce nom vient du fait qu'il y avait un Blanc qui distribuait les tôles aux planteurs. Chaque planteur prenait le crédit des tôles et il construisait sa maison. C'est Loum qui a eu les premières maisons en tôles dans tout le Moun-go. Même à Nkongsamba, il n'y avait pas de tôles comme ça [...]. Quand on arrivait ici à Loum on voyait briller les tôles. C'était comme un miracle. [...] ».</p>	<p>Cette unité d'information ne contient aucune représentation en lien l'objet de recherche. Elle est codée 00 « <i>Aucune information pertinente</i> ».</p>

Tableau 11. Un exemple de codage à partir d'un extrait de l'interview de « Super ».

De plus, un second codage s'avère souvent pertinent pour s'assurer de l'objectivité du premier. Lorsque le chercheur code lui-même son matériau (ce qui est le cas ici), il est forcément orienté par ses lectures et ses hypothèses de départ. Il n'est pas neutre. Par conséquent, il est susceptible de plaquer des idées extérieures sur les énoncés. La pratique du double codage permet de s'immuniser contre ce type de dérive car elle aide à repérer les divergences d'analyse. En ce qui nous concerne, le contrôle du codage a été confié à une ancienne étudiante en sociologie. Aucune consigne ne lui a été fournie (afin de ne pas l'influencer), hormis celle de parcourir le corpus, de le découper en UI et de le coder. Ce second codage a ensuite été discuté et a entraîné des rectifications.

e. La quantification

La dernière étape est la quantification. Elle revient à compter le nombre d'apparitions des codes dans chaque discours. Ainsi, chez Jules, le code « *Le portable aide à se coordonner dans les affaires* » se répète six fois, les autres codes ne se manifestant qu'à une seule reprise. En procédant ainsi, on repère la ou les idées les plus redondantes, sachant que nous partons du principe que la répétition d'une opinion caractérise son importance aux yeux du locuteur. Finalement, sur 27 codes, neuf apparaissent prépondérants dans au moins un texte. La typologie agrège les entretiens qui s'organisent autour de la même idée principale : par exemple, un profil regroupe tous les individus qui insistent sur le rôle du mobile dans le commerce. La quantification a révélé un cas atypique. En effet, le propos d'Honorine ne se structurent pas autour d'un message clé, mais de plusieurs : les codes « *Le mobile minimise les déplacements physiques* » et « *Se déplacer nécessite beaucoup d'argent* » apparaissent deux fois chacun. Honorine appartient donc à deux types différents.

II. La typologie des représentations

Le dépouillement des discours a permis d'identifier quatre profils-types. Le premier profil est celui des « *nomophobes* ». Depuis 2008, ce terme²⁵² désigne la peur d'être séparé de son portable et des conséquences qui résultent de cette déconnection. La « *nomophobie* » englobe l'anxiété liée à la solitude, l'angoisse de ne pas être aidé en cas de besoin, la crainte de laisser passer une opportunité (Yildirim & Correia, 2015). Le second type retenu est celui des « *désenchantés* » du mobile. Il transcende la dichotomie personnes équipées/personnes non-équipées. Il regroupe un public qui porte un avis critique sur la technologie, sans nier ses avantages, mais sans non plus les exagérer. Une partie des individus de ce profil valorise les

²⁵²Ce néologisme résulte de la contraction de l'expression *no-mobile-phone phobia* (Yildirim & Correia, 2015).

rencontres en face-à-face. La troisième catégorie de répondants rassemble les détracteurs des transports collectifs. Les propos dénoncent le coût des voyages en minibus et en bus (problème d'accessibilité), mais aussi le rapport entre le tarif du ticket et les conditions du voyage (problème de qualité). Ils oublient en revanche les aspects plus positifs des transports publics (adaptation des véhicules pour porter des sacs sur le toit, arrêts à la demande, etc.). Enfin, le quatrième profil-type correspond aux utopistes. Ce dernier mot est là pour signaler que les attentes des usagers vis-à-vis des télécommunications sont irréalistes. En effet, celles et ceux qui appartiennent à ce groupe prêtent au téléphone une capacité à transformer le quotidien, en diminuant la fréquence des trajets physiques et en libérant la communication de ses contraintes spatiales et temporelles. Or, l'utilisation du portable ne crée pas de nouveaux comportements : il prolonge et se nourrit de pratiques préexistantes. Avant la diffusion de la téléphonie cellulaire, les individus disposent déjà de moyens de réduire leurs déplacements. Par exemple, certains grossistes ont l'habitude de demander à leurs associés d'acheter des produits en leur nom, ce qui suppose de transporter des sommes relativement importantes. Cette stratégie, qui permet au grossiste de ne pas voyager lui-même, est risquée dans la mesure où l'argent peut être perdu ou volé sur la route (Overa, 2006). Le portable rend ce type d'échanges plus rapide et plus sûr, mais il ne les engendre pas.

Types	Répondants	Codes dominants	Fréquence
Les « nomophobes »	Jules	Le portable aide à se coordonner dans les affaires	6
	« Super »	Le portable aide à se coordonner dans les affaires	4
	Marie (Vernonia)	Le portable aide à se coordonner dans les affaires	2
	Flaubert	Le portable aide à se coordonner dans les affaires	2
	Yves-Paul	Le portable aide à se coordonner dans les affaires	2
	Marie (de Loum)	Sans mobile on est comme mort	2
	Lisa	Sans mobile on est comme mort	2
	M. Pomba	Sans mobile on est comme mort	2
	Fabien	Sans mobile on est comme mort	2
	Jovic	Sans portable, on peut se perdre plus facilement	2
Les désenchantés du téléphone portable	Jean-Guy	Le portable ne m'apporte rien de spécial	3
	Carlos	Le portable ne m'apporte rien de spécial	2
	Benoît	Il vaut mieux se voir pour communiquer	2
	Alexandra	Le portable aide à mentir	2
Les détracteurs des transports collectifs	Patrice	Se déplacer nécessite beaucoup d'argent	3
	Julienne	Se déplacer nécessite beaucoup d'argent	2
	Marie (de l'Ouest)	Se déplacer nécessite beaucoup d'argent	2
	Honorine	Se déplacer nécessite beaucoup d'argent	2
Les utopistes	Marie (de Nlohé)	Le mobile minimise les déplacements physiques	2
	Honorine	Le mobile minimise les déplacements physiques	2
	Marie B.	Le portable permet de communiquer comme on veut	2

Tableau 12. Typologie des représentations du téléphone portable et des transports

Maintenant que le nom des profils-types est justifié, nous proposons de les décrire plus en détail. Puis, dans la section discussion, nous expliquerons en quoi ils sont révélateurs d'un nouveau rapport au temps et à l'espace.

A. *Les « nomophobes »*

1. Le portable aide à se coordonner dans les affaires

Pour cinq répondants, le téléphone cellulaire est un outil indispensable car il aide à répondre en temps réel aux imprévus de l'entreprise et aux fluctuations du marché. Cette idée est aussi présente chez huit autres enquêtés, mais elle apparaît avec moins de récurrence. La plupart des répondants qui tiennent ce type de discours sont des *Bayam-Sellam*. Cette représentation témoigne d'une angoisse de l'urgence, qui n'est pas créée par le téléphone mobile, mais qui est permise par lui. Cette pression du temps naît d'un double constat : d'une part, qu'un scénario aux résultats dramatiques se profile et, d'autre part, que seule une action extrêmement rapide peut empêcher ce scénario d'aller à son terme (Jauréguiberry, 2007).

Dans le cas des grossistes, le chronomètre peut se déclencher au moment où la récolte est mûre et qu'il faut l'évacuer au plus vite, sous peine qu'elle pourrisse et devienne invendable. Il faut alors faire intervenir des acteurs (*grimpeurs*, transporteurs, etc.) qui n'habitent pas toujours sur place. Un compte à rebours peut aussi être lancé en cas d'opportunité sur un marché, parce qu'il y manque un article précis, et qu'une réaction trop lente compromet la réalisation bénéfice important. Par ailleurs, une course contre la montre peut s'engager lorsqu'un client passe une commande, car le délai de satisfaction de celle-ci est un aspect crucial pour remporter la compétition commerciale²⁵³. Enfin, l'urgence se manifeste lorsqu'il faut demander au *catchica* de prendre en charge l'envoi d'une cargaison en ville. Dans le cas où celui-ci n'est pas averti, le risque est que la marchandise soit déchargée n'importe où, sans aucune surveillance, et qu'elle soit donc à la merci des voleurs. En définitive, l'urgence tient à la saisonnalité des denrées, à la volatilité du marché et à la coordination entre partenaires dans une entreprise organisée en réseau.

Si elle peut avoir des effets positifs pour celui qui parvient à transformer une pénurie temporaire en occasion favorable, l'urgence médiatisée par le portable est aussi inconfortable, voire contre-productive. En effet, agir sur l'instant revient à supprimer la réflexion, à réduire au minimum la vérification des informations reçues, quitte à commettre des erreurs. Pour

²⁵³Dans la mesure où les *Bayam-Sellam* vendent des produits comparables, ils cherchent à se démarquer d'une autre façon. La réactivité par rapport aux demandes des clients ou des fournisseurs est une plus-value importante. Elle est permise par la joignabilité téléphonique (Overa, 2006).

donner un exemple concret, Jules cite le cas d'un ami qui a acheté d'énormes quantités d'oranges à la suite d'un appel l'informant d'un besoin à Douala. Or, le renseignement était obsolète. Des camions venus de Mamfé²⁵⁴ et du Nigéria ont comblé le besoin entre l'appel et le moment où cette personne a commencé ses achats. Le résultat pour le *Bayam-Sellam* fut une perte de plusieurs milliers de francs. Une telle expérience, si elle se répète, est source de confusion. Elle peut amener le grossiste à hésiter face à d'autres situations semblables. Les décisions deviennent alors trop difficiles à prendre, parce que l'acteur est soumis à un dilemme : d'un côté, la conscience de l'urgence, d'un autre côté une incapacité à la gérer, qui ne fait qu'accroître la pression (Jauréguiberry, 2003).

2. Sans mobile, on est comme mort

Sur 20 personnes, la peur de la déconnexion en raison de l'absence ou de l'impossibilité d'utiliser²⁵⁵ le téléphone mobile apparaît comme la représentation dominante chez deux femmes et deux hommes. Elle apparaît également chez cinq autres individus, mais de façon moins accentuée. Le vocabulaire employé pour exprimer l'isolement provoqué par l'indisponibilité du téléphone portable est très fort. Il relève parfois du champ lexical de la mort. Cette référence à la mort est signifiante pour comprendre l'importance que prend le portable aux yeux de certains Camerounais. La mort entraîne en effet la disparition d'un être cher, c'est une absence irréversible. Par analogie, être privé d'appareil portable revient à ne plus être capable de contrecarrer l'absence d'un proche, cette dernière devenant, comme dans le cas d'un décès, irrévocable. Mais d'où vient ce sentiment d'absence que les individus cherchent à tout prix à minimiser ? Elle vient d'un rapport assez paradoxal au quartier ou au village d'habitation, rapport exacerbé par la migration. En effet, de nombreuses familles du Moundou ont un ou plusieurs de leurs membres qui habitent une autre région ou un autre pays, d'où un manque affectif, mais aussi un manque de soutien psychologique et matériel en cas de difficulté. Or, ces manques ne sont pas totalement compensés par la solidarité locale, entre voisins qui s'échangent volontiers des aliments, des salutations et des petits services, mais ne peuvent souvent rien faire de plus²⁵⁶. Dans ce contexte, posséder un téléphone portable en état

²⁵⁴Mamfé est une ville du Sud-Ouest, à 120 kilomètres à l'ouest de Dschang.

²⁵⁵Un usager peut être empêché d'utiliser son téléphone pour de nombreuses raisons : vol, perte, batterie à plat, manque de crédit, problème de réseau, etc.

²⁵⁶M. Poumba explique cette importance du lien avec l'extérieur : « *Aujourd'hui, quand un enfant reçoit un coup de téléphone en Europe, là, avec les moyens que nous avons déjà sur pied, l'enfant peut réagir. Et si c'est par exemple son père qui est à l'hôpital, il peut décanter la situation [...]. Ici, au village, ce sont les petites causeries de famille, entre les amis, et ainsi de suite. On n'a pas besoin de téléphone ! Mais il est très important quand*

de fonctionner contient la promesse d'une présence rassurante. L'objet technologique est investi par l'utilisateur du pouvoir d'appeler un proche quand son absence devient trop pénible ou quand son intervention dans une situation donnée devient impérative (Jauréguiberry, 2003). D'ailleurs, il n'est pas anodin que les répondants qui redoutent le plus la déconnexion soient des femmes en charge d'une mère vieillissante et/ou d'enfants, c'est-à-dire des personnes potentiellement fragiles.

3. « Sans portable, on peut se perdre plus facilement »

L'absence de téléphone portable où l'impossibilité de l'utiliser est parfois associée au risque de perdre sa route pendant un voyage. Cette idée domine les propos de Jovic et se manifeste aussi chez Alexandra. L'appréhension de ces deux étudiants quant aux voyages physiques révèle un défaut de maîtrise du territoire camerounais et, plus spécialement, une méconnaissance du système de transport et du nom des destinations possibles. Le système de transport est organisé autour de plusieurs modes, qui desservent chacun un espace plus ou moins grand. Un trajet de Loum à Douala peut ainsi mobiliser jusqu'à trois transports différents²⁵⁷. Le voyageur se doit donc de savoir où changer de transport, sans quoi il risque de rater des correspondances et de perdre le contrôle de son itinéraire. En outre, emprunter les transports publics implique de pouvoir formuler clairement le nom de l'endroit où l'on désire se rendre. Or, au Cameroun, on ne se repère pas par rapport à la toponymie formelle, indiquée sur les plans et sur les panneaux de rue, mais par rapport à des éléments de voirie ou des noms de commerce et d'administration (voir tableau 13). Seule une pratique régulière des voyages améliore la connaissance de l'espace national, des points d'embarquement et des noms de lieux. Les plus jeunes ne possèdent pas (ou moins) ce savoir, ce qui les conduit à se reposer sur l'aide d'autrui pour suivre un itinéraire. Le portable joue ici un rôle de boussole. Il permet non seulement de vérifier qu'on a bien pris la bonne direction, mais aussi d'anticiper les étapes suivantes du voyage en s'informant sur les correspondances à effectuer. Ainsi, l'usage du portable en situation de déplacement produit un effet paradoxal. D'un côté, il offre la possibilité aux plus jeunes d'être guidés, rassurés et de pouvoir effectuer des trajets en relative autonomie. D'un autre côté, il correspond également à une forme de dépendance puisque la

nous communiquons avec les membres de la famille qui sont à l'extérieur. Parce que nous attendons beaucoup d'eux. Et ils savent dans quel état ils nous ont laissé. Il faut être clair. Par exemple, le village et l'extérieur, c'est le jour et la nuit. [...] » [Entretien avec M. Poumba, 2016].

²⁵⁷Il faut emprunter la mototaxi du quartier de résidence à Loum au lieu d'embarquement des minibus et bus ; un minibus ou un bus jusqu'à une gare routière de Douala ; puis à nouveau une mototaxi ou un taxi pour parcourir les derniers kilomètres.

réalisation du voyage est conditionnée à la possibilité de pouvoir accéder en temps réel aux informations du guide.

Localité	Toponymie officielle (plans, services de géolocalisation)	Toponymie d'usage
Loum	Place de l'indépendance	La tribune ²⁵⁸
Manjo	Quartier IV/Quartier I	Le dos d'âne
Nkongsamba	Eboum I/Avenue de la gare	La BICEC
Nkongsamba	Mbaessoumtou Aviation	La piste
Douala	Maképé/Route Deïdo Bassa	Ange Raphaël
Douala	Bonamouti/Route Deïdo-Bonanjo	Pharmacie Akwa-Nord
Douala	Bonajinje/Boulevard de la réunification	Rond-point Deïdo

Tableau 13. Écart entre la toponymie officielle et la toponymie utilisée au quotidien (Sources : Pour Manjo : Barbier & Al., 1983 ; Pour le plan de Nkongsamba : Sieyoji & Al., 2010 ; Pour Loum et Douala : Enquêtes de terrain, 2014).

B. Les désenchantés du téléphone portable

1. « Le portable ne m'apporte rien de spécial »

La diffusion massive du portable au Cameroun ne doit pas faire oublier qu'il y a aussi des réfractaires à cette technologie. Ainsi, deux enquêtés considèrent le téléphone mobile comme un gadget, c'est-à-dire comme un objet qui séduit plus par sa nouveauté que par son utilité au quotidien. Jean-Guy et Carlos sont des entrepreneurs et ont de la famille en dehors de leurs villes respectives, deux conditions qui conduisent généralement à une forte adhésion aux télécommunications. Or, ils présentent un profil atypique. Jean-Guy est équipé, mais il éteint régulièrement son appareil. Carlos n'est pas équipé du tout. La défiance envers le téléphone cellulaire est difficile à caractériser parce qu'elle relève de plusieurs logiques et non pas d'une cause unique. Les interprétations classiques se fondent sur le coût d'usage, sur l'utilité de l'objet et sur le capital culturel. Par exemple, les individus refuseraient de s'équiper parce qu'ils ne disposent pas des aptitudes de lecture et d'apprentissage requises (Gaglio, 2005). Ces analyses ne sont pas entièrement contestables, mais elles peuvent être complétées par d'autres pistes.

Bertrand Bergier (2016) montre que la non-utilisation ou la sous-utilisation du GSM peut se justifier par le souhait de se préserver du futile et de donner la priorité à l'essentiel. Être joignable en permanence signifie recevoir des appels et des messages publicitaires in-

²⁵⁸La tribune est un hall où se déroulent les commémorations et cérémonies officielles (dont la fête nationale) ; il y en a dans toutes les villes camerounaises. La BICEC est une banque présente dans toutes les préfectures régionales du pays et quelques préfectures de département. Enfin, à Nkongsamba, la piste fait référence à l'ancien aéroport, fermé au début des années 1980.

tempestifs de la part des opérateurs. Le contenu jugé plus important, telles que les conversations avec la famille ou l'échange d'informations sur les marchés, est ainsi noyé dans un magma de palabres et de sollicitations. Jean-Guy se rattache à ce profil, lui qui affirme : « *Le téléphone ne m'apporte rien de spécial. D'ailleurs, je vais vous dire une vérité crue : nous sommes très peu informés, on dit n'importe quoi juste pour parler* ». Un second argument est identifié par Bertrand Bergier (2016) pour expliquer les réticences à l'égard du téléphone. Il est de nature temporelle. Il consiste à dire que le portable n'est pas indispensable puisqu'on s'en passait autrefois tant pour les activités économiques que pour les interactions sociales. Le passé sert de preuve de la disposition à se priver de cet outil et des compétences à s'organiser autrement. Carlos, ancien commerçant de pièces détachées reconverti garagiste, a toujours dirigé ses affaires sans téléphone. En cas de souci, l'un de ses employés vient le prévenir.

Ces attitudes de rejet ne sont pas des anomalies qui finiront par se régler sous la pression du plus grand nombre. Gérald Gaglio (2005), qui s'inspire des recherches de Raymond Boudon, leurs prêtent au contraire des « *bonnes raisons* ». Les peu-branchés et les non-branchés agissent en fonction d'une « *rationalité décalée* » (Gaglio, 2005). Sans trop entrer dans ce qu'est la raison, précisons qu'elle est un guide pour l'action. Elle est ce qui rend quelque chose légitime, avisée ou acceptable (Boudon, 2009). Dès lors, mentionner une « *rationalité décalée* » revient à postuler que les anti-mobiles suivent d'autres buts et priorisent d'autres valeurs que le reste de la population.

2. « *Il vaut mieux se voir pour communiquer* »

Cette représentation est assez peu commune dans l'échantillon, puisqu'elle ne domine le propos que de Benoît et émerge, de façon plus diffuse, du discours de Jovic. On peut supposer *a priori* qu'ils disposent d'un certain recul par rapport à l'usage du portable, qu'ils ne considèrent pas comme l'outil principal (sinon unique) de leur sociabilité. La citation qui amorce cette section peut s'analyser selon deux angles. En effet, si l'affirmation « *Il vaut mieux se voir pour communiquer* » a pour signification « *Il n'est pas convenable d'aborder tous les sujets au téléphone* », cela veut dire qu'il existe une hiérarchisation des informations qui peuvent ou non transiter par ce biais. Les usagers arbitrent ce qui peut se transmettre par mobile interposé et ce qui requiert, par convention sociale ou par nécessité, une rencontre en face-à-face. Ainsi, les conversations anodines et les « *sous-titres* » de la vie quotidienne (Jaurégui-berry, 2003), comme « *j'arrive bientôt* », « *je vais en cours* », « *je pars de chez moi* », trouvent un écho grâce aux appareils sans fil. Similairement, des demandes concrètes telles que «

j'ai besoin de telle somme d'argent » ou « *j'ai besoin que tu m'aides à trouver mon chemin* » passent par le réseau cellulaire. Mais dès lors qu'une négociation a un enjeu crucial²⁵⁹ ou concerne une personne au statut important, c'est le contact direct qui est privilégié.

En revanche, si l'affirmation « *Il vaut mieux se voir pour communiquer* » se traduit par « *Il n'est pas possible de tout dire par téléphone* », dans ce cas elle nous oriente vers la question de la capacité. Le téléphone cellulaire se prête peu à la formulation de reproches, d'annonces douloureuses, de récits d'expériences vécues, toutes choses qui se terminent par des réactions, des questions, des justifications et exigent du temps. Or, le recours au téléphone portable n'est pas compatible avec la longue durée. Rappelons tout d'abord qu'il n'existe pas de forfaits illimités au Cameroun et que les interactions qui durent sont dispendieuses en crédit. De plus, du fait de sa nature portative, le téléphone est souvent employé simultanément à d'autres activités, au champ, en classe, etc. Dans ces moments-là, l'utilisateur est accaparé par de multiples autres tâches qui le distraient. Ce n'est alors ni le lieu, ni le moment d'aborder un thème sensible. Le « *branché* » a tendance dans cette situation à remettre à plus tard la transmission de l'information, transformant de la sorte le temps en allié (Bergier, 2016).

3. Le mobile est un facteur de malhonnêteté

Au cours de l'enquête, Alexandra est la seule à avoir insisté sur le fait que « *le portable aide à mentir sur sa localisation* ». Ce parallèle entre l'usage du mobile et le mensonge apparaît aussi une fois chez Jules. Peu courante dans les discours recueillis, cette représentation est décelée dans une autre étude sur le thème de la fracture numérique au Cameroun. Robertine Tankeu (2005 : p. 33) note que certaines personnes, surtout les hommes, considèrent l'appareil mobile comme « *un outil qui cause beaucoup plus de tort dans la société qu'il n'en répare* ». Parmi les problèmes sociaux aggravés par la communication numérique, figure la malhonnêteté : « *Le téléphone portable a accentué les débauches dans les ménages. Pour moi c'est un outil qui sert à mentir à son partenaire, à sa ou son conjoint(e) bien que ce soit un outil utile* ». D'où vient cette idée que le téléphone mobile facilite la tromperie ? Elle puise ses racines dans la nature portative de cette technologie, qui fait qu'on l'emmène partout. De fait, lorsqu'on contacte quelqu'un sur son GSM, on ne sait pas d'emblée où celui-ci se trouve (Jauréguiberry, in : Allemand & Al., 2004). Un réflexe ordinaire, en début de conversation, consiste d'ailleurs à demander à son interlocuteur où il est, afin de vérifier qu'il se situe bien

²⁵⁹Le chef de Kola nous donne l'exemple de quelqu'un qui souhaiterait s'établir sur une portion du domaine de la chefferie. Dans ce cas, une réunion est nécessaire [Entretien avec Benoît, 2014].

dans un endroit propice à la communication téléphonique. C'est toute la différence avec les postes fixes qui, eux, correspondent à un lieu très précis.

En raison de sa miniaturisation et de sa portabilité, le téléphone mobile n'est attaché à aucun espace en particulier et n'autorise aucune localisation *a priori*. De ce fait, son usage recèle un potentiel de duperie que certains exploitent pour ne plus être détectables et pistés en permanence. Cacher sa véritable position a au moins deux intérêts. Le premier intérêt est d'éviter des rencontres non-désirées, comme le soulignent ces propos d'Alexandra : « [...] *Tu es à la maison, on t'appelle et on te demande où tu es. Toi, tu dis que tu n'es pas à la maison, que tu es ailleurs* » [Entretien avec Alexandra, 2016]. Ces deux phrases témoignent d'une utilisation du portable en tant qu'un repoussoir, il est un instrument au service de la sélection des visiteurs du logement. Il aide à mettre à l'écart des gens qu'on ne souhaite pas voir en faisant croire qu'on est loin, hors de portée, en dehors du quartier. La deuxième motivation à la falsification de sa localisation est la volonté de desserrer la tutelle imposée au sein d'un groupe, par les parents aux enfants par exemple. Le téléphone sans fil contribue à systématiser la surveillance dans les rapports humains. La géographe Julia Pfaff (2010 : p. 1439) voit dans l'emploi de cet objet le moyen de créer une « *laisse digitale* »²⁶⁰. Repérer quelqu'un sert à savoir s'il a respecté certaines règles, comme ne pas se rendre dans des lieux dangereux ou peu convenables socialement. Au contraire, devenir intraçable signifie s'offrir la liberté d'expérimenter n'importe quel endroit. Il est toutefois impossible de se départir totalement de ce suivi à distance dans la mesure où le téléphone, en rendant plus efficace le « *bouche-à-oreille* », permet à des tiers de dévoiler l'emplacement d'individus à leur insu.

C. Les détracteurs des transports collectifs

Parmi les discours analysés, ceux de Julienne, de Patrice et de Marie (de l'Ouest) insistent d'abord sur le coût des transports. Selon eux, il faut avoir beaucoup d'argent pour voyager. Cette idée est aussi présente chez Flaubert, Jean Guy, Carlos et Jules, mais elle apparaît moins fréquemment. Tous ces individus ont en commun d'être ou d'avoir été très mobiles : ce sont des commerçants (Julienne, Marie (de l'Ouest), Flaubert et Carlos par le passé) ou des personnes qui vivent loin du lieu de travail ou d'étude et pratiquent des mobilités alternantes (Jean-Guy et Patrice). La représentation dévoilée par ces personnes est englobante. La totalité des modes de transport est stigmatisée pour leur caractère inabordable, ce qui contribue à construire le voyage comme le privilège des élites. Pourtant, aucun des répondants ne

²⁶⁰*Digital leash* dans la version originale de l'article de Julia Pfaff, rédigé en anglais (Pfaff, 2010).

possède de véhicule personnel, hormis parfois un deux-roues pour la desserte locale. Ils dépendent tous des transports publics pour leurs trajets à longues distances. Leurs propos doivent donc être analysés en tenant compte qu'ils portent surtout sur les bus et minibus interurbains. Pourquoi nos interlocuteurs considèrent-ils que ce moyen de locomotion est trop cher ?

Au moins deux éléments de réponse peuvent être apportés à cette interrogation. Premièrement, la cherté des cars et minicars publics est ressentie comme une injustice. En Afrique, l'accès aux transports n'est pas conçu comme un but en soi, mais comme un moyen de parvenir à ses fins. Comme le souligne Didier Plat (2003 : p. 3), les transports ne sont « *jamais suffisant[s] mais toujours nécessaire[s]* ». Dans un contexte où la « *motilité* » est cruciale, les usagers comprennent mal que le principal moyen de locomotion qu'ils emploient soit si onéreux, tandis qu'aucune autre alternative ne leur est offerte. Le prix des transports est d'ailleurs l'une des causes à l'origine des émeutes de 2008, qui a fait plusieurs morts à Loum (Observatoire national des droits de l'homme du Cameroun, 2009). Deuxièmement, en partant du principe que les voyageurs sont aussi des clients, le mécontentement naît de l'écart entre la qualité du service perçue et le coût dudit service. Quiconque a déjà emprunté un minibus au Cameroun a déjà vécue la scène où des voyageurs, excédés par le temps d'arrêt dans une gare routière, prient le chauffeur de repartir rapidement. Les performances des sociétés de transport en matière de délai, de sécurité et de confort sont mauvaises. Les grossistes qui se rendent au marché par ce biais risquent d'y arriver après l'ouverture, en ayant perdu une partie de la cargaison en chemin et en se trouvant dans une faiblesse physique extrême (courbatures, fatigue).

D. Les utopistes

1. Le mobile minimise les déplacements physiques

Une autre représentation commune dans les entretiens est que l'usage du portable diminue le besoin de se déplacer physiquement. Cette idée domine le propos de Marie (de Nlohé) et d'Honorine. Elle se manifeste également chez quatre autres individus, mais sans être prédominante. La particularité des discours recueillis est qu'ils opposent en général un « *avant* », où les mobilités physiques, longues et pénibles, sont l'unique moyen d'interagir avec autrui, à un « *maintenant* » où les échanges numériques, plus rapides et plus aisés, prennent la place de certains trajets. Le propos des répondants associe donc la vitesse offerte par le téléphone portable à un progrès social, comme le souligne la citation suivante :

« À l'époque où nous étions petits, quand un parent avait un problème, il fallait se déplacer pour faire connaître ton frère. Un problème pouvait sortir à l'Ouest et il n'y avait pas de moyen de transport pour informer, pour mettre ton frère ou ta sœur au

courant du malheur. Les routes étaient impraticables. Il n'y avait pas de véhicules. Parce qu'à l'époque où nous étions petits, quand la route-là n'était pas encore bitumée, en saison pluvieuse, la voiture pouvait faire une semaine sans passer. On pouvait faire une semaine sans voir une voiture passer là [...]. Mais, aujourd'hui, le téléphone nous permet de communiquer. Quand une pareille situation se pose, tu peux prendre une minute, tu informes un peu partout. La communication est très rapide avec le téléphone » [Entretien avec Marie (de Nlohé), 2016].

Le recours au téléphone portable est synonyme de contraction spatio-temporelle, c'est-à-dire d'une réduction significative du temps nécessaire pour parcourir une portion d'espace. Il permet un recul de la durée passée par des individus ou des objets inanimés dans les transports. Pourquoi cette baisse du budget temporel accordé aux voyages est-elle ressentie comme un mieux ? Francis Jauréguiberry (2003) explique que cet engouement pour l'immédiat provient d'une contagion de la sphère des relations et des activités privées par des valeurs issues du monde de l'entreprise, comme l'efficacité, l'utilitarisme ou encore le pragmatisme. Celui ou celle qui applique une telle logique voit dans le temps gagné sur les transports un temps à amortir, à occuper. Ainsi, en prenant le cas d'un deuil, le temps gagné en transport pour avertir les proches est réalloué à d'autres activités qui auraient été faites plus tard si le transport avait eu lieu.

Au-delà des gains de temps, l'usage du téléphone portable permet de protéger l'ancrage territorial des individus. C'est le sens que nous attribuons à cet autre extrait de l'entretien avec Marie (de Nlohé), qui parle d'une conversation vidéo avec sa fille, retournée au Canada après des vacances au Cameroun : *« Elle m'a quitté il y a à peine 48 heures, mais je la vois déjà dans un autre pays, différent du nôtre. Elle est arrivée avec l'hiver. L'habillement de là-bas par rapport à mon habillement, ou par rapport à celui avec lequel elle est entrée dans l'avion, était différent »* [Entretien avec Marie (de Nlohé), 2016]. Dans ces propos, Marie (de Nlohé) insiste sur les spécificités du climat et des vêtements. Elle est confrontée à l'altérité, mais de manière indirecte, car elle n'a en réalité pas quitté le Cameroun. En revanche, la sensation de dépaysement aurait été plus forte si Marie (de Nlohé) s'était rendue physiquement en Amérique du Nord. Comme l'explique Rémy Knafou (in : Knafou, 1998), voyager s'est faire incursion sur le territoire de sociétés étrangères, dont il faut intégrer les conditions d'existence. Cet apprentissage peut être douloureux, car on ne naît pas touriste, on le devient. L'utilisation du portable donne la possibilité d'éviter ces efforts, en facilitant la communication sans délaisser son environnement familial. Il est alors un facteur de sédentarité.

2. Le portable permet de communiquer comme on veut

« *Le téléphone mobile sert à beaucoup de choses. Je communique avec mes enfants à chaque fois que je veux. Si j'ai du crédit, je téléphone quand je veux* ». À travers cette phrase, Marie B. établit un lien entre le portable et la liberté de communiquer avec ses proches. Ce rapport apparaît aussi une fois chez Benoît. Pour ces personnes, l'appareil cellulaire permet de maîtriser sa sociabilité. Il offre la possibilité de décider à la fois des conditions du contact (moment et lieu) et de l'identité du destinataire. Les fabricants de mobiles et les opérateurs de réseaux jouent sur ces deux tableaux : au-delà des messages publicitaires vantant une communication illimitée et sans frontière, ils permettent à leurs clients de bloquer certains numéros jugés indésirables²⁶¹.

On peut cependant discuter cette idée de la liberté apportée par la technologie. D'abord, cette dernière est un mythe ou un idéal issu d'une longue maturation dans les sociétés occidentales. Depuis au moins le XVIII^{ème} siècle, l'Europe cherche à s'affranchir des déterminations naturelles par la technique et la science. La mise au point des TIC s'insère dans une longue liste d'innovations supposées annihiler les contraintes du monde, ici, les distances physiques. Le fait que la relation entre progrès technologique et liberté individuelle soit implicitement évoquée au Cameroun témoigne de la diffusion de croyances des États du Nord vers ceux du Sud. Ensuite, aucune liberté totale n'existe en matière d'interaction numérique. La sensation du branché d'être dédouané de ses contraintes spatiales n'est possible que parce qu'il est situé dans un réseau matériel. La différence avec les autres systèmes (tels que celui du transport de l'eau ou celui du transport des passagers) réside dans le fait que l'utilisateur ne peut ni voir ni manipuler directement les infrastructures de télécommunication. Ces dernières apparaissent en creux, lorsqu'une panne ou un dysfonctionnement advient. En réalité, l'apparente liberté obtenue vis-à-vis du « *géospace* »²⁶² a pour prix une dépendance à un réseau anisotrope. Enfin, comme l'a démontré David Toguem (2011) au Cameroun, les ruraux attendent plus d'appels qu'ils n'en émettent. Cette observation converge avec celle de Richard Duncombe (2012), qui souligne que les femmes les plus pauvres sont les réceptrices passives de contenus envoyés par d'autres. Certes, les usagers conservent le choix de répondre ou de ne pas répondre à ces sollicitations. Mais la non-réponse suscite toujours une exigence de justification de la part de l'émetteur (Bergier, 2016). Ainsi, pour Francis Jauréguiberry (2003),

²⁶¹Pour bloquer un numéro chez Nexttel Cameroun, par exemple, il faut envoyer « *ADD (espace) Numéro à bloquer* » par SMS au 808 ».

²⁶²Le « *géospace* » est l'espace des kilomètres, de la distance physique (Bakis, 2007).

« *l'appelé est dans une situation de faiblesse, l'appelant de pouvoir* » (p. 101). Cette asymétrie s'explique par la plus grande facilité de certains abonnés à imposer à d'autres une discussion selon les modalités qui leur siéent le mieux. Les relations téléphoniques peuvent donc asservir, refléter une soumission à un tiers, à rebours de la rhétorique de liberté qui les entoure.

III. Discussion

Cette section discute les résultats de l'analyse des discours. Nous avons choisi de revenir sur deux représentations en particulier : celle qui associe l'utilisation du portable à la réactivité dans les affaires et celle qui l'assimile à l'exercice de la liberté individuelle. Notre décision se justifie par le lien fort qu'entretiennent ces représentations avec l'objet d'étude. En effet, elles permettent d'en apprendre plus sur les conditions dans lesquelles les individus déploient et organisent leurs activités dans le temps et dans l'espace.

A. L'individualisation du rapport au temps

À l'origine, en Afrique, le rapport au temps est fluide. Les activités productives, sociales et religieuses s'organisent en fonction de l'alternance des saisons ou du jour et de la nuit. Dans la mesure où les individus ne peuvent pas contrôler les cycles naturels, le temps est un paramètre subi. Les occupations, les rites et les traditions suivent les cycles naturels. Le rythme de vie du milieu et celui de la vie humaine sont indissociables (Kamdem, in Chanlat : 2007). Cependant, la colonisation modifie ce rapport au temps en imposant de nouvelles pratiques et de nouveaux outils. L'horloge ouvre la voie au séquençage des tâches au cours de la journée. Dans les unités de production industrielles, la pendule joue un rôle central. À la PHP par exemple, le traitement des bananeraies est planifié de telle sorte que les employés ne soient pas en contact avec les produits chimiques. Les horaires de pulvérisation des engrais et des pesticides sont portés sur des panneaux indiquant le délai autorisé de retour sur les parcelles (PHP, 2013). Enfin, plus récemment, la diffusion du portable et le développement des mobilités font émerger la figure de l'homme flexible, habile jongleur entre des rôles et des événements multiples. Le téléphone cellulaire permet de prendre les décisions jusqu'à la dernière minute. Il favorise l'impulsivité et l'improvisation. Le temps séquencé propre à l'activité industrielle disparaît au profit du temps immédiat, où seuls comptent les choix et les arbitrages du présent (Coninck & Guillot, 2007).

Dans la typologie, plusieurs représentations concernent directement le rapport au temps. Ainsi, une partie des « *Nomophobes* » apprécient le portable pour l'adaptabilité qu'il offre dans les affaires. Les commerçants valorisent cet outil parce qu'il permet d'épargner du temps dans la prise d'informations, dans la préparation des commandes et dans la communication entre les fournisseurs, les transporteurs et les détaillants. Tout se passe *a priori* comme si la diffusion du téléphone portable débouchait sur une accélération généralisée à toute la société camerounaise. Or, sans nier la rapidité des transactions commerciales et la banalisation d'une forme d'urgence dans les relations sociales, le rapport des Camerounais au temps est plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord. En réalité, il s'individualise en fonction des modes de vie, des rôles sociaux, du genre, de l'âge, des circonstances, pour ne citer que ces quelques critères de différenciation. Par exemple, les femmes ont un rapport plus réflexif au temps que les hommes (Coninck & Guillot, 2007). La réalisation des nombreuses tâches domestiques impliquent d'importants efforts de planification, non seulement de ses propres activités, mais également de celles des enfants. Le portable joue un rôle central dans la transmission des consignes aux jeunes, comme le confirme Jovic : « *Le téléphone sert aussi à informer, puisque qu'on ne sait pas avec quoi il faut préparer à la maison* » [Entretien avec Jovic, 2016]. Au contraire, le portable peut servir à ralentir. La ponctualité n'est plus une valeur dominante dans la mesure où les mobinautes²⁶³ peuvent reporter un rendez-vous en temps réel. Les messages du type « *j'arrive bientôt* » n'ont pas d'autres finalités que d'annoncer un retard, donc de prolonger l'instant A au détriment de l'instant B qui suit. Frédérick de Coninck et Caroline Guillot (2007 : p.4) résument bien cette transformation du rapport au temps : « *il est clair [...] que les rapports au temps se sont fragmentés et que les individus se côtoient en véhiculant des rapports au temps hétérogènes et qui sont, de ce fait, susceptibles de se heurter en permanence* ».

B. Un rapport dialectique entre surveillance et contrôle social

Les représentations révèlent le caractère incontournable du portable, dont l'absence est associée au néant. Jusqu'à présent, nous avons analysé cette référence à la mort au sens strict : la déconnection entraîne l'impossibilité d'avoir de l'aide en cas d'urgence. Mais être dépourvu d'appareil mobile, c'est également être privé de son répertoire téléphonique, donc de sa capacité à enregistrer de nouveaux contacts. Or, l'acquisition d'un portable est le moyen de se constituer un premier réseau de relations personnelles, en particulier chez les jeunes (Garron

²⁶³Le mot est utilisé notamment par Bertrand Bergier (2016).

& Gille, in : Licoppe, 2009). Le téléphone permet de constituer des « *tribus* » dont la particularité est d'être joignable en permanence. Inévitablement, la création de ces cercles d'individus reliés entre eux 24 heures sur 24 génère de l'exclusion. Les informations quant à d'éventuels rendez-vous chez quelqu'un, dans la rue, dans un restaurant ou en boîte de nuit sont transmises à ceux qu'on peut contacter facilement. Voici un exemple tiré de l'entretien avec Jovic : « *La dernière personne que j'ai appelé, c'était ce matin. C'était mon ami de classe. On causait de notre examen. Après, il m'a demandé si je voulais venir au défilé²⁶⁴ » [Entretien avec Jovic, 2016]. Les personnes non-équipées manquent toutes les rencontres programmées à la dernière minute, d'où un espace de liberté réduit par rapport aux autres.*

Au début des années 2000, l'émergence de ces « *tribus* » numériques remettait en cause l'ordre social dominé par les aînés²⁶⁵. Les 25-44 ans étaient sensiblement plus nombreux que les plus de 45 ans à utiliser un portable. Par conséquent, les plus jeunes disposaient d'un moyen de synchroniser leurs initiatives alors que les parents ne possédaient pas encore le moyen de les encadrer (Dibakana, 2002). Mais, aujourd'hui, les taux d'équipements des 25-44 ans (84%) et celui des plus de 45 ans (74%) sont comparables (ART, 2014). Les pères et les mères de famille ont la possibilité de suivre leurs enfants partout où ils se déplacent. Il s'agit de savoir où ils se situent, avec qui, ce qu'ils font et surtout quand ils rentrent. Ainsi, Alexandra est constamment suivie par sa grand-mère : « *Après la classe, il m'arrive d'aller chez des copines. On discute, on se divertit, parfois on révise les cours. Ma grand-mère, elle, elle veut toujours savoir où je me situe. Elle appelle pour savoir pourquoi je ne suis pas encore rentrée à la maison* ». Dans le cas où l'enfant est injoignable, il arrive que les parents prennent des renseignements auprès d'autres habitants de la ville. Les fils et les filles d'un foyer ne sont pas éduqués au sein d'une famille nucléaire, mais au sein d'un vaste réseau qui inclut aussi des voisins et d'autres parents d'élèves. Ils sont toujours observés par des adultes, qui peuvent transmettre des informations par téléphone le cas échéant. Comme dans d'autres recherches (Martin, 2003), les répondants ne mentionnent pas explicitement cette surveillance numérique. On peut donc penser qu'elle est tolérée par les jeunes, qui ont su la retourner à leur avantage. Accepter d'être repérable devient un argument de poids pour négocier des sorties plus longues, plus lointaines et plus fréquentes.

²⁶⁴Le défilé dont il est question ici est la fête de la jeunesse, organisée chaque année le 11 février.

²⁶⁵En Afrique, les plus anciens d'un foyer, comme les grands-parents, les parents voire les grands-frères, exercent un contrôle fort sur les activités du foyer et sur les décisions le concernant (Dibakana, 2002). Ils imposent la norme aux enfants et aux adolescents, en matière de relations hommes-femmes par exemple.

Conclusion

Les déplacements et les usages des télécommunications n'obéissent pas seulement à une logique financière (Drevon, 2016). On ne téléphone pas uniquement parce que cela coûte moins cher qu'un trajet physique, mais aussi parce que le portable est associé à un imaginaire construit autour de valeurs sociales comme la liberté ou le prestige. Le chapitre 8 vise à repérer, à classer et à interpréter ces représentations afin de mieux comprendre le comportement des utilisateurs avec les transports et le téléphone cellulaire. Il permet de tirer quelques enseignements, même s'il faut garder à l'esprit l'extrême diversité des rapports aux technologies de la distance.

Premièrement, le portable est perçu comme un appareil qui favorise l'indépendance des personnes. Cette dernière se traduit par la possibilité de constituer son propre réseau social, de se rendre injoignable et d'expérimenter de nouveaux lieux. Cependant, cette liberté a un prix. Par exemple, l'indisponibilité au téléphone n'est acceptée que si elle est justifiée. Les individus restent donc repérables partout où ils vont et quelle que soit leur activité du moment. Corinne Martin (2003 : p. 11) nous invite à « *prendre en considération le contrôle social que génère ce nouveau dispositif de communication* », notamment chez les jeunes. Elle souligne la relation dialectique qui existe entre la surveillance exercée par le groupe et l'indépendance souhaitée par les adolescents. Dans la continuité de ce constat, on peut penser les spatialités comme des « *inter-opérations* » (Lussault, 2010 : p. 244) qui mobilisent à la fois les individus et leur entourage. Prenons le cas d'une sortie entre amis : il faut la négocier avec les parents, indiquer sa position, donner des gages de sécurité en restant accessible par téléphone, etc. Cela montre que la réalisation des spatialités passe par des interactions sociales, à travers lesquelles on tente de faire coïncider des volontés contraires, ici, en l'occurrence, le désir de contrôle des parents et le désir d'indépendance des enfants.

Deuxièmement, le mobile est décrit comme un outil de maîtrise temporelle. En Afrique, l'évaluation des durées se fait traditionnellement par rapport aux rythmes naturels. Le temps est infini dans la mesure où le cycle saisonnier et le cycle diurne se répètent continuellement. Il est également incontrôlable, puisque les hommes ne peuvent pas stopper ces cycles (Kamdem, in : Chanlat, 2007). Cependant, la diffusion du portable modifie la relation des individus au temps. Les hommes sont désormais maîtres de leurs agendas, alors qu'ils n'exerçaient aucune prise sur l'organisation de leurs activités dans l'ancien régime temporel. Ainsi, lorsque les commerçants mettent en avant le rôle du portable dans la commercialisation

de leurs marchandises, l'enjeu est bien de réduire les délais de réponse vis-à-vis du marché. À l'inverse, lorsque le portable est décrit comme un moyen d'assumer un retard, il devient un moyen de ralentir. En réalité, plutôt qu'une accélération uniforme, on voit apparaître une individualisation du rapport au temps. Les temporalités se différencient notamment en fonction du genre, comme nous l'avons vu dans la section discussion (Coninck & Guillot, 2007).

Troisièmement, une partie des « *Utopistes* » souligne que le portable remplace certaines mobilités physiques. Or, se déplacer revient à faire incursion dans le territoire d'un Autre, dans une maison, une ville, un pays étranger. Le voyage implique donc de se confronter à l'inconnu, mais aussi d'intérioriser les coutumes, les particularités, l'ambiance du lieu traversé, pratiqué, choisi pour l'installation. Ces efforts d'intégration favorisent la cohabitation entre des individus différents. L'utilisation du téléphone cellulaire permet de s'épargner ce travail de mise en conformité avec autrui. Il préserve l'ancrage dans le territoire familial, dans une logique de protection. Le même effet peut être obtenu en remplaçant les migrations interrégionales par la « *pendularité de longue distance* » (Kaufman, 2005 : p. 124). Au Cameroun, les *Bayam-Sellam* sont un exemple emblématique de circulation de moyenne et de longue portée. Souvent installés en ville, dont ils apprécient les équipements, ils n'aspirent pas à déménager à la campagne. La solution consiste à multiplier les aller-retour, de façon à s'approvisionner en marchandise sans rompre avec les avantages de la vie citadine. Le téléphone portable aide à préparer les mobilités en amont, en prenant des rendez-vous avec les producteurs par exemple, ce qui évite les trajets inutiles au sens économique. On retrouve ici l'idée de la réversibilité des mobilités (Kaufman, 2005), qui correspond à une situation où les déplacements sont nombreux mais n'entraînent pas de changement durable du contexte de vie.

CHAPITRE 9 : Spatialités contradictoires : la production sociale de la ville dans le Moungo central.

« La structuration de l'espace est la dimension spatiale des rapports sociaux et ceux-ci étant lutte des classes, la structuration de l'espace est lutte de classes, non seulement en ce qu'elle en est le produit, mais en ce qu'elle en est un enjeu et même un moyen »
(Lipietz, 1977).

En définissant la société comme un « *arrangement de spatialités* » (Lussault, 2007 : p. 9), on introduit une dimension politique²⁶⁶ à la réflexion. En effet, si les individus ont chacun leur spatialité, d'autres acteurs cherchent aussi à produire des configurations spatiales adaptées aux objectifs qu'ils poursuivent. C'est le cas des pouvoirs locaux et notamment des maires, dont le rôle a pris de l'importance avec la décentralisation. L'existence de spatialités différentes amène à questionner leurs liens : dans quelle mesure les spatialités des personnes et celles des autorités administratives sont-elles compatibles ? Se combinent-elles, s'entrecroisent-elles, se heurtent-elles ? L'enjeu de ces questions est d'analyser les objectifs et les bénéficiaires de la production et de l'aménagement des territoires. Dans les sociétés occidentales, les habitants sont désormais associés à la construction de leur cadre de vie par l'intermédiaire de procédures participatives (Goery & Sierra, 2016). Au Cameroun, ces concertations existent également, en particulier dans le processus d'élaboration des Plans Communaux de Développement [PCD]. Toutefois, on peut s'interroger sur la qualité, la représentativité et le respect de la parole exprimée lors des réunions ouvertes aux citoyens. De façon générale, ces derniers sont peu écoutés dans le pays. Beaucoup de Camerounais estiment d'ailleurs qu'il n'y a rien à attendre de l'État et qu'il faut se créer ses propres occasions de revenu, d'accession à la propriété foncière et plus généralement d'usage des ressources. La recherche de « *moyens d'existence* » se fait en incluant les emplois informels et les activités illégales, comme l'exploitation clandestine de bois. Une citation de Tshikala K. Biaya aide à comprendre le rapport des populations à l'illégalité au Cameroun et sur l'ensemble du continent : « [...] *C'est bien souvent contre l'Etat et leur propre société qu'ils [les citoyens] doivent vivre, faisant leur [...] cette maxime populaire [...] : « Crée et saisis l'opportunité, car la loi ne fonctionne plus »* » (Biaya, 2000 p. 22).

²⁶⁶Un texte de Michel Lussault permet de faire le lien entre spatialité et politique : « *La géographie est une science politique, qui s'occupe, à travers son analyse des spatialités mais aussi de l'espace, des règles, des normes, des régulations définissant le licite et l'illicite en matière de relation distante à autrui, mais aussi en matière de placement de soi au sein des arrangements de réalités, en matière de stratégies de délimitation et qui contribuent grandement à l'organisation de l'espace des sociétés* » (Lussault, 2010 : p. 249). Cette citation résume le but du chapitre : nous cherchons à analyser les cas où des logiques de placement de soi et des autres s'affrontent, créant du conflit et nécessitant des formes de médiation.

Le chapitre comporte trois sections. La première section décrit trois situations d'usage « anarchique »²⁶⁷ de l'espace urbain. Les mobilités et la diffusion du téléphone portable jouent un rôle important dans l'utilisation de certaines zones protégées ou dangereuses. Par exemple, la démocratisation du téléphone cellulaire aide à repérer des terrains vacants et accélère la vente de parcelles situées dans la réserve de l'État. La deuxième section présente les logiques et les acteurs des conflits qui naissent du « désordre » urbain. Les tensions opposent le plus souvent les populations et l'État, mais elles peuvent aussi impliquer des acteurs non-étatiques. La troisième section a pour ambition de comprendre les conséquences de ces conflits sur les « moyens d'existence » des habitants. Les territoires urbains sont construits sans véritable prise en compte des intérêts de la majorité de la population, pauvre et sans aucun autre choix que de vivre et de travailler hors de la législation.

I. Trois situations de terrain

A. Le « mitage »²⁶⁸ de la réserve forestière de Loum

La réserve forestière de Loum existe depuis 1932. Elle couvre environ 1 100 hectares au nord-ouest du centre urbain, entre les bananeraies industrielles, la route nationale et le mont Koupé. Cependant, l'aire protégée est exploitée par les populations environnantes. 310 hectares de forêt ont été détruits au profit de plantations maraîchères ou cacaoyères. À cela s'ajoute la chasse (rongeurs, perdrix) et le prélèvement de bois, soit pour alimenter les marchés urbains, soit pour se procurer du bois de chauffage ou de construction (MINATD, 2012b). L'occupation de l'espace protégé se traduit aussi par l'existence d'un lieu informel de collecte des vivres appelé *Ta'a macabo*²⁶⁹. Depuis une trentaine d'années, le « mitage » du domaine foncier de l'État s'aggrave. Les populations trouvent dans la réserve forestière des activités complémentaires en s'embauchant à la journée comme scieurs, grimpeurs ou pousseurs. L'effet des investissements urbains se fait aussi ressentir : dans un contexte général de rareté des terres, la réserve fait office de dernier espace à coloniser, à urbaniser, à valoriser. Les citoyens y érigent des maisons en dur pour la retraite ou pour la famille restée sur place. Enfin, les nouvelles technologies de transport et de télécommunication concourent à la défo-

²⁶⁷Ce mot est celui utilisé par les pouvoirs publics, en alternance avec celui de « désordre ». Ainsi dans le PCD de Loum, l'adjectif « anarchique » est utilisé sept fois (MINATD, 2012b).

²⁶⁸Le « mitage » est le processus par lequel un espace est progressivement « grignoté », colonisé, par une activité qui en était absente à l'origine. En géographie, le terme s'applique couramment au développement en apparence anarchique des pavillons dans les périphéries rurales. Ici, nous parlons de « mitage » pour décrire le processus de déforestation progressive au profit d'habitations ou de parcelles agricoles.

²⁶⁹Se reporter au Chapitre 6.

restation. La mobylette permet d'aller plus loin et plus vite, donc d'envisager la création de parcelles agricoles dans des zones difficiles d'accès à pied. Le téléphone portable facilite l'identification de terrains libres en rendant plus efficace la circulation des informations²⁷⁰.



Photographie 9. Un atelier de production de briques et d'éléments de décoration en ciment dans la réserve forestière de Loum. On aperçoit aussi des plantations à gauche et au deuxième plan (Source : Cliché de l'auteur, février 2015).

B. Mobilités et urbanisation informelle à Manjo : le quartier d'Émal

Comme Loum et Éboné, Manjo est une ville récente : sa création ne date que du XIX^{ème} siècle. Elle doit son développement à la mise en place d'infrastructures qui la relie à

²⁷⁰Jules explique comment le téléphone portable l'a aidé à acheter une parcelle agricole : « *J'étais à la maison, vers dix-huit heures. Mon téléphone sonne. Je décroche. C'était un ami qui m'appelle de la brousse. Il me dit : « Julio, Julio ! Si tu as la possibilité, il faut qu'à huit heures tu sois à Solé. Il y a un « deux hectares » qu'on est en train de vendre. Et si tu perds le temps et que ça entre dans certaines oreilles, tu vas perdre cette place-là ». Dans la même nuit, j'ai démarré la moto. Je suis arrivé à Solé vers vingt-trois heures-minuit. Ce père-là, il voulait envoyer son enfant en Europe. On a négocié rapidement et puis je lui ai dit de venir à Loum le lendemain matin, pour que je décaisse l'argent et que je le lui donne. Ce terrain-là, aujourd'hui, je peux le vendre plus du triple du prix que je l'avais acheté » [Entretien avec Jules, 2014]. Cette scène ne se déroule pas dans la réserve forestière de Loum, mais elle est illustrative de ce qui peut s'y passer. Le lien entre utilisation du téléphone portable et accaparement des terres est observé dans d'autres pays, en Tanzanie par exemple (Bart & Lesourd, 2018).*

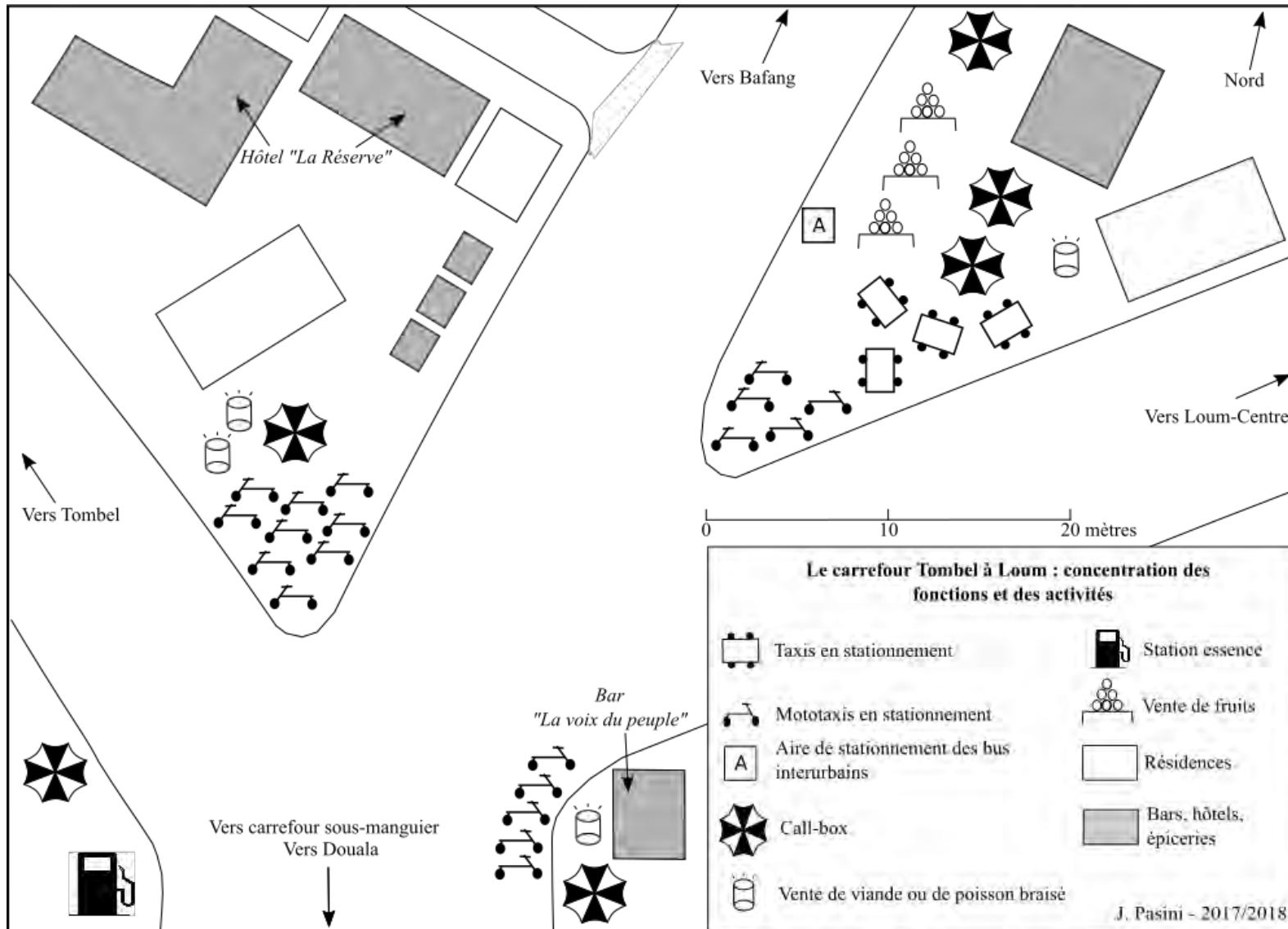
Douala et à une immigration massive jusqu'en 1987²⁷¹ (INC, 2011). L'arrivée de nouvelles populations à Manjo peut s'expliquer comme une tentative de placement par rapport à une ville qui offre un compromis entre urbanité et ruralité, entre commerce et agriculture, entre accès à des services de base et taille aisément appropriable du centre urbain. Le résultat de cette croissance accélérée est la formation de nombreux quartiers d'habitat informel. Ainsi, en 2011, 80% des propriétés ne sont pas immatriculées. La municipalité ne peut d'ailleurs se référer à aucun document d'aménagement (plan d'occupation des sols, par exemple) pour contrôler et organiser les activités sur son territoire. En particulier, la mairie n'a pas réussi à enrayer l'installation de familles à Émal, un quartier soumis à un risque de glissement de terrain (MINATD, 2011). À Émal, les logements bâtis en matériaux temporaires sont coincés entre une piste et un ensemble de collines, le tout étant parallèle à une rivière : la Nkanja. Cette configuration du relief favorise les coulées boueuses, comme en 1997 où plusieurs maisons et plantations ont été détruites²⁷². En dépit du danger, la zone fait l'objet d'un commerce lucratif puisque des terrains ont été vendus à des néo-arrivants en 2014 [Entretien avec Fabien, 2014].

C. La prolifération des call-box dans l'espace public : le cas du carrefour Tombel à Loum

La commune de Loum dénombre environ 25 *call-box* (MINATD, 2012b). L'activité se développe depuis une vingtaine d'années, sous l'effet conjoint de la crise économique et de la libéralisation du marché du téléphone mobile. La crise économique, en dégradant les conditions d'existence, encourage les populations à trouver de nouvelles sources de revenu : le *call-box* en fait partie. La libéralisation du secteur de la téléphonie cellulaire favorise la dérégulation et la sous-traitance, créant un climat propice aux métiers tels que le *call-box*. Ce dernier est exercé par des femmes, comme la plupart des commerces au Cameroun (Pasini, in : Kiyindou & Damome, 2016). Les *call-box* se concentrent au niveau du carrefour Tombel, où elles ne sont séparées que de quelques mètres.

²⁷¹Avec la crise, l'immigration vers le Moundou s'est considérablement réduite, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre 5. Dans l'« *Atlas national de développement physique du Cameroun* », on apprend que l'accroissement annuel moyen de la population du Moundou est faible entre 1987 et 2005 (INC, 2011), ce qui s'explique notamment par le tassement des flux migratoires. En revanche, dans la mesure où le Moundou est une « *banlieue* » de Douala (Nkankeu, 2008 : p. 320), de nombreux urbains y ont des pied-à-terre qu'ils occupent périodiquement.

²⁷²L'événement est aussi relaté dans un rapport du programme national de prévention et de gestion des catastrophes (Gondo & Al., 1997).



Carte 7. L'organisation spatiale des activités au carrefour Tombel (Source : Observations de terrain, 2015).

Elles s'ajoutent aux multiples activités visibles dans la rue : vendeuses de beignets, de *bobolos*, de *Congo meat* ; ateliers où se braisent plantain, poisson, porc ou bœuf ; stand offrant des vêtements ou des tickets de loterie ; passagers et marchandises en attente d'un transport. La présence des *call-box* participe à l'encombrement de la voirie, qui est à l'origine d'accidents. Il arrive que les tables des *call-boxeuses* soient touchées par un taxi en train de manœuvrer pour quitter sa place de parking. En février 2015, un motard a perdu le contrôle de son engin et a foncé sur un *call-box*, blessant plusieurs personnes. Le motard roulait sur le bas-côté de la route pour éviter l'embouteillage formé sur la chaussée par des poids lourds²⁷³.

Jusqu'à maintenant, nous nous sommes contentés de présenter trois situations²⁷⁴ d'usage de l'espace communal : la « *colonisation* » de la réserve forestière de Loum, l'occupation des coteaux d'Émal et l'exploitation de *call-box* sur la voie publique. La prochaine étape consiste à expliquer en quoi ces usages de l'espace par les habitants sont contestés par d'autres acteurs, créant ainsi de la conflictualité.

II. Des spatialités contradictoires : opposition et régulation des usages de l'espace

A. L'exploitation de la réserve forestière de Loum : une contestation de l'État « par le bas »

L'exploitation de la réserve forestière de Loum oppose des spatialités différentes dans la mesure où des entités publiques et privées s'affrontent pour la maîtrise et la valorisation de l'espace. L'acteur clé du conflit est l'État, au travers des organisations gouvernementales et des collectivités locales décentralisées. Il conduit deux types d'action dans la réserve forestière de Loum. Premièrement, il s'efforce d'en reprendre le contrôle en dressant des procès-verbaux aux occupants illégaux. Ces derniers sont difficilement identifiables car leurs parcelles ne sont pas immatriculées. L'État multiplie donc des procédures judiciaires qui n'ont aucune chance d'aboutir à une sanction (Nkankeu, 2008). Par ailleurs, le massif forestier camerounais souffre du vide législatif provoqué par la dissolution de l'Office National de Développement des Forêts [ONADEF] en 2002. La structure était chargée de réaliser et de tenir à jour l'inventaire des ressources sylvicoles, d'aménager les massifs et de promouvoir la filière bois²⁷⁵. Deuxièmement, l'État cherche à protéger la biodiversité. Dans ce but, il collabore

²⁷³Nous avons pris connaissance de l'accident en début de soirée, de retour d'une mission à Nlohé.

²⁷⁴D'autres cas auraient pu être intéressants, comme l'exploitation « *sauvage* » de pouzzolane (roche volcanique utilisée dans la fabrication de ciment ou pour recouvrir les chemins et les jardins) à Loum (MINATD, 2012b). Nous avons choisi de travailler sur les situations pour lesquelles nous avons le plus d'informations.

²⁷⁵En 2012, on peut lire dans le PCD de Loum que « *La gestion de la forêt reste une équation difficile à résoudre depuis la dissolution de l'ONADEF [...]* » (MINATD, 2012b : p. 23). L'ONADEF a été remplacé par l'Agence

avec des ONG internationales, WWF et Heifer²⁷⁶ notamment. À Loum, et dans le Moungo en général, ces ONG soutiennent l'élevage (porcs, aulacodes²⁷⁷, grenouilles, escargots, etc.) comme activité de substitution au sciage, à la cueillette et à la chasse (MINATD, 2012b). Sur le plan géographique, cela revient à figer des pratiques spatiales fluides en faveur d'une fixation des populations dans les villages.

Les habitants de Loum forment la seconde catégorie d'acteurs qui revendiquent un droit d'usage de la réserve forestière. Ils se divisent entre les Bafoun (ethnie locale mais minoritaire) et les émigrés ou enfants d'émigrés (supérieurs en nombre). Or, l'État a contribué à instaurer et à entretenir un flou juridique en matière foncière. Il reconnaît à tous les Camerounais le droit de prélever et de jouir des ressources du domaine national²⁷⁸ (République du Cameroun, 1974). En théorie, les personnes étrangères au Moungo (les Bamiléké ou les Béti de Loum, par exemple) et établies avant 1974 peuvent donc profiter de la réserve. D'où les tensions actuelles : d'un côté, les Bafoun estiment que les terres de la chefferie constituent leur patrimoine ancestral commun et que les allochtones n'en sont pas les propriétaires légitimes ; d'un autre côté, les émigrés (au sens large) partent du principe que les terres de la réserve appartiennent à l'État et qu'il n'y a rien à négocier avec les autorités coutumières. C'est d'ailleurs parce qu'ils associent la forêt au gouvernement qu'ils s'autorisent à la coloniser (Nkankeu, 2008) : c'est pour eux une sorte de compensation par rapport à des dirigeants qui affichent « *un mépris total à l'égard des conditions de vie difficiles de [leurs] concitoyens* » (Pigeaud, 2011 : p. 194).

En réalité, les intérêts des agents de l'État et des populations ne sont pas complètement incompatibles. Par exemple, l'abattage artisanal du bois fait vivre des réseaux de contrebande qui incluent des scieurs, des transporteurs, des employés municipaux ou du ministère des fo-

Nationale d'Appui au Développement Forestier [ANAFOR], mais la nouvelle structure rencontre de nombreuses difficultés à lancer ses activités : en témoignent le conflit social qui oppose les ex-dirigeants de l'ONADEF aux ex-employés (Kaikai, 2004) ou l'inachèvement du site institutionnel de l'agence.

²⁷⁶Moins connue que le WWF, l'ONG *Heifer* est originaire des États-Unis. Elle vise l'éradication de la faim en formant les paysans à des pratiques de production durables, en améliorant l'accès au marché et en soutenant les initiatives des femmes rurales.

²⁷⁷L'aulacode est un rongeur qui a l'apparence visuelle d'un gros rat.

²⁷⁸L'ordonnance 74-1 du 6 juillet 1974 fixe le régime foncier au Cameroun. Elle stipule en son article premier que « *L'Etat est le gardien de toutes les terres* ». L'article 2 fait de l'immatriculation la principale modalité d'accès à la propriété foncière. Toutefois, elle introduit une nuance en son article 17 : « [...] *Les collectivités coutumières, leurs membres ou toute autre personne de nationalité camerounaise qui, à la date d'entrée en vigueur de la présente ordonnance, occupent ou exploitent paisiblement des dépendances de la première catégorie prévue à l'article 15 [c'est-à-dire sur le domaine national], continueront à les occuper ou à les exploiter [...]* Un droit de chasse et de cueillette leur est également reconnu [...] » (République du Cameroun, 1974).

rêts, des policiers ou des gendarmes, des propriétaires de dépôt et des commerçants en ville. La loi camerounaise prévoit que les grumes coupées illicitement soient saisies par les forces de l'ordre et vendues aux enchères. En pratique, les arbres abattus sans autorisation sont effectivement confisqués, soit directement en forêt, soit sur la route (Cerutti & Lescuyer, 2011). Les officiers de police ou de gendarmerie manifestent à cette occasion une réelle compétence de placement : ils se positionnent le long de la RN5, toujours dans le sens province-douala, à la sortie des villes où existe une réserve comme Loum et Mbanga. De la sorte, ils sont certains de pouvoir arrêter un nombre élevé de grumiers ou de camionnettes, de s'emparer de la cargaison illégale, puis de la revendre au contrevenant au prix qu'ils ont eux-mêmes fixés. Bien sûr, aucune quittance n'est délivrée au conducteur et l'argent n'entre pas dans les comptes de l'État (Cerutti & Lescuyer, 2011). Deux conclusions découlent de cette pratique²⁷⁹. D'abord, la corruption est devenue un « *moyen d'existence* » banal et systématique. Celui qui refuse de s'y prêter est « *conspué [...] et combattu* » (Pigeaud, 2011 : p. 202). La corruption s'explique surtout par la volonté de se constituer une clientèle et par la « *pression sociale valorisant l'ostentation* » (Tchawe, 2003 : p. 170-171). Ensuite, le détournement des amendes liées au trafic du bois prive l'État d'une partie de ses moyens financiers. Annie Chéneau-Loquay (in : Bouquet, 2010 : p. 218) explique bien cet aspect :

« *Lorsqu'un État est incapable de prélever sur la production et la circulation des marchandises, il devient structurellement incapable [...] d'entretenir les équipements existants (routes, télécommunications, réseaux divers) qui permettent aux habitants d'être reliés entre eux et au « système monde » et de créer des infrastructures rendues nécessaires par la croissance démographique (éducation, santé, assainissement)* ».

Le gouvernement et ses déclinaisons locales ne peuvent plus assumer leur rôle d'architecte du territoire, en l'aménageant et en l'organisant. S'installe alors un cercle vicieux : l'État apparaît toujours plus incapable de répondre aux besoins des habitants, qui, en réaction, n'hésitent plus à adopter des comportements illicites et à exploiter des espaces sanctuarisés.

B. Un conflit lié à l'évacuation des habitants d'Émal dans un contexte de fort risque naturel

Depuis plusieurs années, la commune de Manjo cherche à « *viabiliser les lotissements [de] la périphérie urbaine* » (MINATD, 2011 : p. 143). Dans le village d'Émal, les opérations

²⁷⁹La littérature insiste sur le fait qu'au Cameroun, la corruption est un fait social généralisé, qui concerne tous les acteurs à tous les niveaux de l'État (Pigeaud, 2011). De ce fait, la corruption ne concerne pas seulement la vente de bois abattu illégalement. Elle touche aussi l'administration chargée de l'établissement des titres de propriété et celle chargée de contrôler la légalité de la chasse (les chimpanzés sont recherchés pour leur viande, mais l'espèce est en voie de disparition).

de mise en conformité de l'habitat sont multiples. La commune prévoit d'améliorer l'éclairage public, la desserte routière et le réseau d'adduction en eau potable. Elle tente également de lutter contre le risque de coulées boueuses (« lahars »²⁸⁰), qui menace des dizaines de logements et de plantations (Kagou-Dongmo & Al., in : Vicat & Bilong, 1999 ; MINATD, 2011). La prévention de futurs glissements de terrain nécessite de perfectionner le système d'évacuation des eaux de pluie, de stabiliser les sols en plantant de nouveaux arbres et de déplacer les familles les plus exposées au danger (MINATD, 2011). À la fin de l'année 2013, les services municipaux ont procédé à des repérages dans le quartier et ont dressé une liste des habitants à expulser. Selon l'adjoint au maire, près de 50 personnes devaient quitter Émal en 2014 [Entretien avec Fabien, 2014]. Mais dans les faits, aucun départ n'a eu lieu²⁸¹.

En effet, le processus est bloqué par un conflit à plusieurs dimensions opposant la mairie et les résidents. Le tout premier moteur des tensions est financier. La ville de Manjo considère que les populations qui occupent le domaine communal sans autorisation n'ont le droit à aucune indemnité en cas d'évacuation (MINATD, 2011). L'absence de dédommagement est mal vécue par les habitants, qui craignent d'avoir des difficultés à se reloger ou de devoir se réfugier chez des proches (avec toute la promiscuité que cela suppose). Le deuxième facteur de tensions est juridique. Au Cameroun, le déguerpissement est avant tout une sanction, comme le stipule très clairement l'ordonnance 74-1 du 6 juillet 1974²⁸². Toutefois, les populations ne maîtrisent pas la législation foncière (Assako-Assako, 2012) et perçoivent l'expropriation comme une décision arbitraire et comme une forme d'oppression de la part de l'État. La troisième explication des tensions est liée à l'Histoire. La dernière coulée boueuse meurtrière remonte à 1997 (Gondo & Al., 1997). Après vingt ans, la menace s'efface des mémoires, tandis que les nouveaux arrivants ignorent ce qui s'est produit. Dans ce contexte, l'éviction apparaît injustifiée. Enfin, l'absence de médiateur entre les pouvoirs publics et les habitants ne facilite pas le dialogue. Par exemple, Émal n'a pas de chef traditionnel car c'est un quartier neuf (MINATD, 2011). Or, au Cameroun, l'avis de la chefferie est généralement écouté et respecté. Il n'y a pas non plus d'association des résidents d'Émal, donc aucune ins-

²⁸⁰Mot d'origine indonésienne, qui désigne les coulées boueuses formées sur des cendres volcaniques et qui peuvent charrier des débris rocheux plus ou moins gros.

²⁸¹En 2016, lors de notre dernier passage à Émal, nous n'avons pas constaté de logements détruits.

²⁸²L'article 8 vise, à l'alinéa 5, « ceux qui, sans autorisation de la personne qualifiée, exploitent ou se maintiennent sur un terrain dont ils ne sont pas propriétaires ». Il précise que, « dans ce cas, la juridiction ordonne le déguerpissement de l'occupant à ses propres frais » (République du Cameroun, 1974 : p. 3).

tance où ils peuvent débattre de leurs craintes, échanger des informations et défendre leurs intérêts.

C. *Les call-box entre utilité et in-désirabilité sociales*

Depuis plusieurs années, la municipalité de Loum lutte contre les activités informelles qui se développent le long de la route de Douala (Score 2000, 2016a ; 2016b). Elle s'attaque en particulier aux *call-box*. La répression de métier s'explique au départ par des motifs économiques. Au début de la décennie 2000, l'État combat les *call-box* car elles menacent l'exclusivité de la CAMTEL dans l'exploitation des cabines téléphoniques. Les opérateurs de réseaux cellulaires s'opposent eux-aussi aux *call-box*, une activité non prévue dans le contrat de licence et qui aboutit au détournement de leurs offres à des fins privées²⁸³ (Ouendji, in Darbon : 2009). La mairie de Loum réprime les *call-box* pour d'autres raisons : la sécurité et la qualité du paysage urbain. L'argument sécuritaire se justifie par l'encombrement des trottoirs et des bas-côtés de la route : les kiosks peuvent non seulement être percutés par des véhicules, mais ils obligent aussi les piétons à se déporter sur la chaussée (Score 2000, 2016b). En ce qui concerne la qualité paysagère de la commune, les *call-box* sont accusés de la détériorer en se parant d'affiches publicitaires et de logos aux couleurs vives²⁸⁴ (Chéneau-Loquay, 2012). De plus, la vue de parasols, abritant des tables surchargées d'articles à l'unité, ne correspond en rien à l'idéal de la ville « *moderne* » voulue par les autorités (Score 2000, 2016a).

À longs termes, la mairie souhaite donc déplacer²⁸⁵ les *call-box* vers la nouvelle gare routière qui se construit au carrefour *Ta'a macabo*, à la sortie de la ville (Score 2000, 2016b). De cette manière, elle ne supprime pas un service nécessaire aux populations, mais elle le repousse en dehors du périmètre urbain. Elle use de moyens violents pour réduire le nombre de *call-boxeuses* au carrefour Tombel et préparer leur délocalisation. Ainsi, en 2015, Jacky (Q-42) est ciblée par la police au prétexte que son commerce gêne le stationnement des taxis : une partie de sa marchandise et de ses biens est confisquée et elle est frappée d'une amende de 1 000 FCFA. Cette forme de sanction est très fréquente au Cameroun, au point qu'une as-

²⁸³ Les opérateurs ont depuis mis la main sur les *call-box*, qui sont devenues la principale interface entre eux et les utilisateurs (Ouendji, in Darbon : 2009). Se reporter au chapitre 4.

²⁸⁴ Par exemple, le jaune domine le logo de MTN. Il s'agit d'accrocher le regard, d'être voyant (Chéneau-Loquay, 2012).

²⁸⁵ C'est ce que laisse penser cette déclaration du maire : « *Aux femmes vaillantes et jeunes dynamiques de Loum, nous promettons de construire sous peu une belle gare routière où ils exerceront avec sérénité leur activité, évitant ainsi de potentiels accidents sur la nationale n°05. Ensemble, nous allons changer le visage de la ville de Loum* » (Score 2000, 2016b).

sociation de défense²⁸⁶ des *call-box* a vu le jour en 2015. Elle milite pour une répartition plus équitable des profits et pour l'arrêt des tracasseries policières (Tchakounte, 2016). Mais le syndicat n'existe pour le moment que dans les métropoles. À Loum, les professionnelles du téléphone portable se défendent autrement. Certaines d'entre elles délaissent le stand fixe pour la vente ambulante de crédit : équipées de leur appareil et d'une sacoche pour mettre l'argent, elles proposent le transfert directement aux passagers des minibus et des taxis. La transaction se fait à travers les fenêtres du véhicule. La pratique n'est pas sans danger, car le conducteur peut démarrer alors que la *call-boxeuse* tend le bras pour récupérer de l'argent. Surtout, elle crée de nouvelles tensions en allongeant le temps passé par les transporteurs à l'arrêt.

À ce stade, nous avons décortiqué des conflits mettant en jeu des acteurs différents. Les populations et les services de l'État cherchent, par leurs compétences spatiales, à organiser leurs activités et/ou celles des autres de façon à atteindre leurs objectifs respectifs (accéder à la terre, obtenir un revenu, préserver des espaces naturels, améliorer la qualité des espaces publics, etc.). Toutefois, le travail d'agencement de chaque individu entre en contradiction avec celui de tous les autres acteurs, qui souhaitent aussi ordonner l'espace selon leurs propres logiques (Lussault, 2013). Ainsi, la cohabitation de spatialités multiples crée des frictions. Les prochaines sections cherchent à déterminer les conséquences de ces tensions pour les habitants du Moungo central. Ces derniers appartiennent pour beaucoup à la classe des « *débrouillards* » (Nkankeu, 2008 : p. 318), qui luttent, souvent par des mobilités précaires et des moyens illégaux, pour accéder aux ressources vitales. Cette catégorie de la population est dévalorisée par les dirigeants politiques et une partie de la presse, au point d'être construite comme un problème social à éliminer. Elle n'est pas non plus réellement intégrée au processus de développement participatif, qui se traduit à l'échelon local par des diagnostics territoriaux et par l'élaboration de plans d'aménagement pour le futur. Le risque est la formation de territoires inadaptés aux besoins des résidents des petites villes du Moungo.

²⁸⁶ Son nom complet est : *Syndicat* des délégués et commerciaux distributeurs des produits des télécommunications au Cameroun [SYDECDIPROTEC].

III. La délégitimation des individus comme producteurs de l'espace

A. Activités et quartiers informels : la fabrication d'un problème social

« Vous le constatez, pour les jeunes les gisements d'emploi sont nombreux, à condition qu'ils envisagent la vie avec détermination, humilité et probité, endurance et abnégation, intelligence et observation pour savoir tirer profit des mutations qui s'opèrent dans le monde. Ce n'est pas en restant en situation d'attente, ni en espérant tout de l'Etat qu'ils trouveront une solution, alors je leur dis : INNOVEZ, CREEZ, et surtout OSEZ ! ». Extrait du discours de Paul Biya à l'occasion du congrès du RDPC, 15 septembre 2011 (Journal du Cameroun, 2011).

« L'exploitation [de la Réserve de Loum] n'est cependant pas légale, elle est pratiquée par des clandestins qui ne respectent aucune réglementation, ni aucun code ». Extrait du Plan Communal de Développement [PCD] de Loum (MINEPAT, 2012b : p. 31).

« Les call-box installés en pleine chaussée empêchent la circulation des usagers et des automobilistes » (Tonlio, 2009a).

« Même ici, chez nous, à Manjo, vous avez des quartiers non-officiels. Les gens viennent construire en matériaux de mauvaise qualité. Ça s'écroule et ils disent que le maire doit régler ça. Ce n'est pas bon. Ça crée le désordre » [Entretien avec Fabien, 2014].

Ces extraits illustrent le processus de stigmatisation²⁸⁷ mené par l'État et certains médias à l'encontre des scieurs, des *call-boxeuses* ou des occupants illégaux. La dévaluation repose sur deux types de discours. Le premier type de discours dénonce l'immobilisme des populations (citation de Paul Biya). Pour les dirigeants politiques et une partie de la presse, les acteurs de l'économie informelle font preuve de « paresse » parce qu'ils ne souhaitent pas s'engager dans ce qui est à leurs yeux un « vrai » métier, c'est-à-dire une profession libérale ou de cadre. Ils oublient que, si beaucoup de Camerounais n'accèdent pas à ces postes, ce n'est pas par manque de « détermination » (citation de Paul Biya), mais par impossibilité d'entrer dans les grandes écoles et de se faire recruter après la formation²⁸⁸. Le second type de

²⁸⁷Il existe une nuance entre la discrimination et la stigmatisation. La première est une inégalité de traitement liée à des critères tels que l'âge, le genre, le handicap, etc. (Observatoire des inégalités, 2013). La stigmatisation est une sensibilité aux discriminations, à un traitement perçu comme portant atteinte à la dignité de la personne. On se sent stigmatisé, c'est une notion subjective. Nous parlons de stigmatisation pour bien montrer que les discours véhiculés par le gouvernement et la presse d'État entachent l'image que les acteurs du secteur informel et les occupants des espaces protégés ou dangereux ont d'eux-mêmes.

²⁸⁸« On ne rêve plus au Cameroun. Au Cameroun, le rêve, c'est fini. Même les grandes écoles, c'est pour les grands types de Yaoundé. C'est que pour les "gros poissons" » [Entretien avec Jovic, 2016]. La société camerounaise est verrouillée par l'élite politique. Beaucoup d'élus ont des origines paysannes, mais ils ont profité dans leur jeunesse de bourses d'État pour étudier, se former et obtenir un meilleur statut social. Aujourd'hui, cette élite réserve l'accès à l'éducation supérieure à ses enfants afin de perpétuer l'ordre social établi (Pigeaud, 2011).

discours revient à assimiler la « *débrouillardise* » à la délinquance et à la déviance. La première citation suppose un manque de « *probité* » des jeunes, la suivante évoque des « *clandestins* » tandis que les deux dernières s'insurgent contre le « *désordre* » urbain. Certes, la multiplication d'occupations et de quartiers sans base légale implique des enjeux importants. À Émal par exemple, le risque d'écoulement boueux est aigu, comme le prouvent les précédentes catastrophes (Gondo & Al., 1997 ; Kagou-Dongmo & Al., in : Vicat & Bilong, 1999). Cependant, ces difficultés objectives sont utilisées par l'élite administrative et ses relais médiatiques pour fabriquer un problème social.

La fabrication du problème social relève d'un processus qualifié par Iris Marion Young (2011 : p. 123) d'« *impérialisme culturel* ». Il consiste à imposer les valeurs, les perspectives et les expériences des groupes dominants à l'ensemble de la société. Les victimes de cette forme d'oppression sont rendues invisibles en tant qu'individus dotés de projets et d'intérêts propres. Dans le même temps, elles sont marginalisées au prétexte qu'elles s'écartent des règles établies (en l'occurrence ici l'enregistrement des commerces, des parcelles agricoles et des habitations). La disqualification narrative des scieurs artisanaux, des *call-boxeuses* et plus globalement des cas d'occupation illicite des territoires communaux sert deux objectifs. Elle permet tout d'abord de gommer l'image de pouvoirs publics inertes ou incompetents, largement admise dans le pays (Keutcheu, 2015). Ensuite, les discours volontaristes préparent la lutte contre les responsables de l'« *anarchie* » urbaine. Il s'agit de mettre en place et de renforcer un ordre spatial légitime, d'établir les activités à l'endroit où les autorités jugent qu'elles doivent être. Cette reconquête, qui mobilise la violence légitime de l'État, s'observe avant tout dans les grandes métropoles et en particulier à Yaoundé (Assako-Assako, 2012 ; Keutcheu, 2015). Mais elle constitue une sorte de modèle pour les villes comme Loum, où la priorité affichée est de rendre la commune plus attrayante pour les investisseurs, les nouveaux habitants et les touristes²⁸⁹ :

« L'attractivité territoriale de la Commune peut être renforcée ; nous sommes en droite ligne sur ce point (embellissement de la ville, espace verts, rénovation des vieilles bâtisses [...]). Sans toutefois être exhaustif, notre souhait le plus ardent est de voir la ville de Loum se transformer en ville moderne, et nous avons les compétences managériales et techniques pour y arriver, du moment où nous avons les pouvoirs publics à nos côtés ». Le maire, Guy Wambo, dans une allocution devant le gouverneur du Littoral, avril 2016 (Score 2000, 2016a).

²⁸⁹La commune de Loum se donne pour objectif d'attirer au moins 500 touristes par an (MINATD, 2012b). Pour l'heure, la ville n'est pas un lieu de séjour mais un point de passage. Elle ne manque pourtant pas de sites à visiter : mont Koupé, vallée de la Dibombé, grotte et cascade à Bonalébé, etc.

On peut s'interroger sur ce qu'impliquent les mots « *embellissement* » et « *ville moderne* » pour les centaines de personnes qui vivent du commerce de rue : ils sont annonceurs d'opérations de déguerpissement à courts ou à moyens termes. Entre 2014 et 2016, la mairie a déjà fait détruire des boutiques situées au carrefour Tombel²⁹⁰. Cette manière de procéder s'écarte d'une « *co-construction* » du territoire qui tiendrait compte des intérêts des populations locales, comme y invite pourtant le processus de décentralisation en cours²⁹¹.

B. *La faible implication des citoyens dans la construction des territoires*

Les territoires sont rarement produits uniquement par l'État : ils le sont aussi par d'autres acteurs tels que les *comités de développement*, les ONG et même les individus. La construction des territoires, « *prison[s] que les hommes se donnent* » et qu'ils acceptent (Raffestin, 1980 : p. 129), est donc négociée entre des partenaires multiples, publics et privés, formels et informels. Dans ce contexte où la concertation est importante, les gagnants sont ceux qui parviennent à défendre leur vision et leurs intérêts (Bussi, 2007). Au Cameroun, le gouvernement encourage le développement participatif des communes par le biais du PNDP²⁹². Ce programme soutient l'élaboration de PCD et incite les autorités municipales à associer les citoyens à la démarche. À Loum, à Manjo et à Éboné, des diagnostics territoriaux sont menés au début des années 2010 (MINATD, 2011 ; 2012a ; 2012b). Les diagnostics territoriaux poursuivent généralement deux objectifs. Premièrement, ils doivent aboutir à une image consensuelle de l'espace considéré, de ses potentialités, de ses faiblesses et des solutions à apporter à courts et à longs termes (Jacquot, 2007). Deuxièmement, ils permettent de fédérer les acteurs, de développer de nouvelles idées et d'apprendre collectivement. Ils favorisent ainsi la « *mise sous tension* » préalable à l'action (Lardon & Piveteau, 2005 : p. 75). Concrètement, les diagnostics territoriaux ont été menés à travers une série d'ateliers. Les participants, parfois regroupés en petits groupes selon l'âge ou le genre, avaient à leur disposition plusieurs méthodes. Par exemple, la réalisation d'un « *arbre à problèmes* » au niveau de

²⁹⁰Durant les missions de terrain, nous avons séjourné à l'hôtel « *La Réserve* » situé au carrefour Tombel. Nous avons ainsi pu observer la fermeture de certaines boutiques et le déplacement de certaines autres d'une année à l'autre.

²⁹¹La loi d'orientation de la décentralisation du 22/07/2004 autorise les citoyens à proposer des projets de développement. L'article 13 prévoit que « *Toute personne physique ou morale peut formuler, à l'intention de l'exécutif régional ou communal, toutes propositions tendant à impulser le développement de la collectivité territoriale concernée et/ou à améliorer son fonctionnement* » (République du Cameroun, 2004 : p. 2).

²⁹²Le Programme National de Développement Participatif [PNDP] est financé par le budget national et par les bailleurs de fonds internationaux (dont l'AFD). Il a trois composantes : l'appui au développement local, l'appui au processus de décentralisation et la gestion et le suivi des activités. La création et la mise en œuvre des PCD entre dans la première composante. Le PNDP vise aussi à impliquer les citoyens dans la planification, la mise en œuvre et le suivi du développement local, comme c'est expliqué dans la sous-composante 2.2. (PNDP, 2017).

chaque village a facilité l'identification d'enjeux de développement et la conception de réponses. À la fin des travaux, une restitution avait lieu en séance plénière (MINATD, 2011 ; 2012a ; 2012b).

Cependant, nous nous interrogeons sur la légitimité et la portée des diagnostics conduits dans le Moungo central. Pour être valide, ce type de procédure doit rassembler un maximum de résidents (Jacquot, 2007). Les PCD de Loum, de Manjo et d'Éboné ne donnent pas d'indication sur le nombre de participants aux travaux, mais ils comportent des photographies qui permettent de s'en faire une idée. On peut estimer une affluence de quarante personnes par réunion, avec une surreprésentation des hommes (MINATD, 2011 ; 2012a ; 2012b). Ce chiffre est insignifiant par rapport au nombre d'habitants des localités ciblées par les diagnostics²⁹³. On peut en déduire que la majeure partie de la population ne se sent pas concernée par le développement local, un constat qui vaut aussi pour d'autres territoires au Cameroun (Mabou, 2003). De plus, la faible participation des femmes laisse craindre que les problématiques qui les affectent ne soient pas ou peu abordées. Ainsi, on peut imaginer que les *call-boxeuses* soient peu représentées dans les débats et qu'elles ne puissent pas négocier leur position dans l'espace public²⁹⁴. Plus largement, nous nous questionnons sur le fait que les résultats des diagnostics aient été « consolidés » par des organismes ou des experts locaux (MINATD, 2011 ; 2012a ; 2012b). En effet, la méthode du diagnostic territorial consiste à s'appuyer sur les savoirs traditionnels et les compétences des citoyens (Jacquot, 2007). La nécessité de consolider les données exprime deux choses. D'abord, les autorités semblent avoir une confiance limitée en la faculté des administrés à décider de ce qui est bon pour le territoire. Ensuite, les pouvoirs municipaux cherchent à conserver la maîtrise du développement local en le déplaçant vers un terrain plus technique. La vérification puis la validation des conclusions des diagnostics par un cabinet extérieur leur donne une apparence et une objectivité scientifiques.

Le Cameroun n'est pas une démocratie au sens occidental du terme, mais une « *démocrature* »²⁹⁵. La voix des populations ne compte pas dans un tel régime politique, hormis pour

²⁹³Dans l'arrondissement de Manjo par exemple, aucun village a moins de 120 habitants (BUCREP, 2005).

²⁹⁴Pour rappel, la mairie de Loum souhaite réduire l'« *anarchie* » urbaine. Elle n'envisage pas de supprimer l'activité de *call-boxeuses*, mais de les déplacer au niveau de la gare routière en construction à l'écart de la ville. Les *call-boxeuses* craignent de perdre des clients et du chiffre d'affaires.

²⁹⁵Contraction de « *démocratie* » et de « *dictature* », l'expression caractérise les régimes où la démocratie est en trompe l'œil. Elle est désormais entrée dans le langage scientifique, comme en témoigne par exemple la publication de l'ouvrage « *Démocratie et/ou démocrature en Afrique noire ?* » (Mouckaga & Al., 2015).

légitimer les actions des gouvernants nationaux et locaux. Les diagnostics territoriaux servent ainsi à donner l'illusion d'une consultation citoyenne. En réalité, le cadre de vie est façonné et agencé par un petit nombre d'acteurs, dont la mairie et ses services. Les normes d'aménagement sont calquées sur l'Occident, comme le prouve, par l'exemple, le projet de réaliser des jardins publics à Loum et à Manjo (MINATD, 2012a ; 2012b). Or, à en juger par les expériences tentées dans d'autres villes du Cameroun, l'embellissement a toujours eu pour corollaire le déplacement des activités informelles (Assako-Assako, 2012). Il en résulte des territoires qui répondent aux besoins d'une frange infime de la population, celle qui, à l'abri de la nécessité, recherche des espaces adaptés aux loisirs. Au contraire, la majorité des Camerounais voit sa capacité à se placer dans l'espace, à l'utiliser et à en tirer des « *moyens d'existence* » drastiquement réduite.

Conclusion

Le chapitre montre la conflictualité des usages de l'espace urbain dans le Moundou. Deux légitimités s'opposent en matière d'organisation et d'exploitation du territoire local : celle de l'État, fondée sur le droit, et celle des individus, qui provient de l'occupation effective des lieux (Assako-Assako, 2012). L'installation dans la rue, dans la réserve forestière de Loum et à Émal est justifiée par la rareté des opportunités de travail et de logement garantissant la sécurité des « *moyens d'existence* ». De ce fait, nombre de Camerounais considèrent que nécessité fait loi : ils s'intègrent dans l'économie informelle et investissent les quartiers spontanés faute de mieux. En réponse, le gouvernement recourt à la violence. Celle-ci prend la forme de discours stigmatisant les plus fragiles, dont la majorité travaille et vit hors de la législation. La violence est ensuite policière, lorsque les forces de sécurité détruisent des cultures ou des constructions, ou lorsqu'elles exigent le paiement de pots-de-vin.

En théorie, les habitants doivent être mis au centre de l'aménagement des territoires. La constitution de 1996 prévoit que l'État « *assure à tous les citoyens les conditions nécessaires à leur développement* » (République du Cameroun, 1996 : p. 1). Les pouvoirs publics sont censés réaliser des équipements et répartir les activités au profit de tous, ce qui suppose le recours à des processus de concertation à mêmes de recueillir les besoins des populations. Pourtant, si la consultation des citoyens est effectivement menée, notamment lors de la préparation des PCD, elle ne rassemble qu'un faible nombre de participants et quasiment aucune femme (MINATD, 2011 ; 2012a ; 2012b). L'aménagement des communes de Loum, de Manjo et d'Éboné échoit donc à un cercle restreint : les exécutifs municipaux, les représentations locales des ministères, plus éventuellement les chefs traditionnels, les membres des sections et

sous-sections du RDPC et quelques personnalités du monde des affaires. Or, ces acteurs ont un rapport très spécifique au territoire local en raison de leur profil sociologique : ce sont des hommes d'âge mûr, intégrés socialement et habitués aux voyages à l'étranger²⁹⁶. Ils sont incapables de satisfaire les demandes d'une population majoritairement jeune et en manque de perspectives d'avenir.

Dans ces circonstances, le territoire n'est plus la « *prison que les hommes se donnent* » (Raffestin, 1980 : p. 129) dans le cadre d'une négociation, mais la « *prison* » dans laquelle une minorité enferme la majorité. L'ordonnement de l'espace communal épouse la vision et les objectifs des gouvernants. On retrouve ici l'idée de Jean-Marc Fournier (2007), selon laquelle on constitue et on défend son territoire en même temps qu'on constitue et qu'on défend sa classe sociale, les deux étant liés. Ainsi, la conception du cadre de vie en vertu de normes esthétiques, de conservation de la nature, d'enregistrement des activités et des parcelles par l'État va de pair avec l'affirmation et la consolidation d'une bourgeoisie locale et de son pouvoir. On en arrive à la formation de « *territoires prescrits* »²⁹⁷, c'est-à-dire à des zonages décidés unilatéralement par les communes (Granié, 2000), et non reconnus par les résidents, qui n'y trouvent pas les moyens de construire leur vie.

Conclusion de la troisième partie

Dans cette partie, les spatialités individuelles sont envisagées à travers trois dimensions. La première dimension est économique. La mise en parallèle du niveau de revenu et du degré de dispersion de l'« *espace de vie* » prouve qu'en descendant dans la hiérarchie sociale, les marges de choix spatial se réduisent. Les personnes qui vivent avec moins de 36 200 FCFA par mois (niveau du SMIG) fréquentent des lieux plus concentrés autour du domicile que ceux dont les revenus financiers sont plus élevés. Cependant, des ajustements sont réalisés par les individus entre les moyens disponibles et leurs aspirations aux mobilités. C'est ce qu'indique par exemple l'histoire de Marie B. : le maintien d'une possibilité de communication par portable dépend de la mobilisation de solidarités, impliquant notamment le baskineur chargé de lui apporter du crédit de la ville. Les plus faibles conservent donc une intelligence stratégique en dépit de leurs moyens limités, et ce même si les solidarités sont rarement gratuites (un don est généralement suivi d'un contre-don). La deuxième dimension concerne les représentations que les acteurs construisent à propos des transports routiers et du

²⁹⁶L'ancien maire de Loum, Louis Henri Ngantcha, a vécu plus de vingt ans en France. Il est à l'origine d'un partenariat entre la commune du Moundou et Hérouville-Saint-Clair, commune de la périphérie caennaise.

²⁹⁷Cette expression vient d'un colloque organisé par Anne-Marie Granié à Toulouse, en 2000. Il avait pour titre : « *Territoires prescrits, territoires vécus : inter-territorialité au cœur des recompositions des espaces ruraux* ».

téléphone mobile. Le recours au réseau cellulaire est majoritairement perçu comme un avantage : si les discours prudents ou hostiles à la technologie existent, l'essentiel des valeurs mises en avant dans les entretiens est positif (facilité, rapidité, liberté, etc.). Les usagers plébiscitent l'utilisation du téléphone parce qu'ils l'associent à la possibilité de mieux contrôler leurs relations, leurs activités, leur vie dans son ensemble. Les transports publics sont au contraire une source d'incertitude (on ne sait pas quand on va arriver, dans quel état sera la marchandise ou quel prix on va finalement payer) ; ils ne permettent pas de gérer rationnellement ses occupations. Enfin, la troisième dimension est politique, au sens ancien du mot : elle porte sur la vie de la société organisée et, notamment, sur les conflits qui peuvent y germer. Nous avons démontré, à l'aide d'études de cas, que des rugosités existent en matière de spatialité : les individus ne peuvent pas organiser leurs activités sans être confrontés, à un moment donné, à des projets concurrents et/ou à des restrictions politiques et juridiques. Ainsi, l'occupation de la voie publique par les « *call-boxes* » donne lieu à des formes de répression policière.

La troisième partie montre que les spatialités individuelles s'opèrent dans un champ de contraintes (le niveau de revenu, la loi, etc.). Elle contribue ainsi à répondre à la question initiale sur les modalités de construction des « *espaces de vie* ». Mais ce n'est pas tout, car les résultats de la troisième partie permettent aussi de retravailler l'hypothèse de départ. La « *motilité* », c'est-à-dire l'aptitude à se rendre mobile²⁹⁸, dépend en grande partie du rapport de force qui lie chaque individu à ses semblables. La construction différentielle des « *espaces de vie* » s'explique par l'inégale capacité des individus à négocier avec les détenteurs d'une autorité (l'agent municipal, l'agent de police, etc.) ou à coopérer avec des acteurs mieux dotés en ressources (argent, véhicule, information, etc.). L'hypothèse remplace ainsi la « *motilité* », les mobilités et les spatialités individuelles dans le monde social : ce sont les interactions, c'est-à-dire des ajustements constants de son attitude et de son action par rapport aux autres (Pruvost, in : Paugam, 2010), qui justifient les différences de parcours et les disparités dans la formation des « *espaces de vie* ».

²⁹⁸La « *motilité* » peut se transformer en mobilité en utilisant des ressources ; les différentes formes de mobilité permettent de se placer, durablement ou temporairement, soi-même, d'autres personnes ou des choses inanimées. Il existe ainsi une relation entre « *motilité* » et spatialité.

CONCLUSION GÉNÉRALE

De la première question de recherche à la version définitive de la conclusion, le tissage du fil rouge a demandé du temps. Cette thèse est le résultat d'un processus de précipitation. En chimie, certaines expériences entraînent la formation d'un dépôt au fond du tube à essais. Les éléments initiaux se mélangent, se dégradent, se remodelent pour donner quelque chose d'autre, un reste au fond de l'éprouvette. Comme en chimie, notre questionnement et nos hypothèses se sont modifiées au contact du terrain, puis au moment de l'analyse des données, enfin au fil de la rédaction. Des idées sont apparues, d'autres ont fait long feu. La conclusion vise à retracer le cheminement du questionnement initial à l'hypothèse générale retravaillée à la fin du processus de recherche.

Les mobilités physiques et virtuelles comme objet de questionnement

Le constat d'une « *mobilité géographique généralisée* » (Knafou, in : Knafou, 1998 : p. 10) dans le monde et en Afrique²⁹⁹ nous a conduit à interroger le rôle des déplacements humains, physiques et numériques, dans la construction des « *moyens d'existence* » et des « *espaces de vie* ». Les discours sur l'essor des mobilités donnent l'illusion que tous les hommes se mettent en mouvement, donc que tous ont un accès égal aux moyens de transport et que tous ont besoin de se mouvoir et de se connecter. Les situations d'enclavement, les aspirations à la stabilité et les trajets imposés par d'autres sont occultés par les observateurs (promoteurs)³⁰⁰ de la fluidité. C'est pourquoi nous avons proposé un cadre théorique centré sur la « *motilité* », où les mobilités sont un potentiel à activer, ce qui laisse la possibilité à l'individu de rester immobile ou de se débrancher des télécommunications s'il le souhaite. Le caractère innovateur de la thèse provient donc de l'articulation conceptuelle entre la « *motilité* », terme emprunté à la sociologie pour désigner la mobilisation du champ des possibles en matière d'interaction spatiale (Kaufman, in : Montulet & Kaufman, 2004), et les « *moyens d'existence* », expression utilisée en géographie du développement pour montrer les dynamiques d'accès aux ressources (De Haan, 2012). L'hypothèse générale établit le lien entre la « *motilité* », la qualité des conditions de vie et la position sociale. Elle est peu à peu enrichie et retravaillée par le travail de terrain. Le secteur à l'étude couvre trois communes du centre du département du Mounjo. Il forme un couloir de circulation reliant Douala au plateau bami-

²⁹⁹Voir par exemple Gado Alzouma (2008).

³⁰⁰Nous faisons ici référence à la dimension idéologique de la mobilité, que nous avons discuté au chapitre 1.

léré, dont les marges ouest et est sont mal raccordées à l'axe central. Cette organisation en corridor explique une immigration importante jusqu'en 1987 (INC, 2011), date à partir de laquelle les mobilités deviennent réversibles. L'économie est historiquement dominée par l'agriculture, mais les contraintes du secteur (saisonnalité, atomocité de l'offre³⁰¹) favorisent la multi-activité. Les va-et-vient entre la réflexion théorique et la collecte de données empiriques ont abouti aux résultats présentés dans les sections suivantes.

Principaux enseignements du travail de terrain

La taille des « espaces de vie » est directement corrélée au niveau de revenu

De nombreux facteurs interviennent dans la construction de l'« espace de vie » : l'âge, le genre, le niveau de diplôme, le contexte géopolitique, la diversité des relations sociales, etc. En s'appuyant sur une ACP, le chapitre 7 montre l'influence discriminante du revenu financier dans la concrétisation des mobilités de courtes et de longues distances, donc dans la formation et la reconfiguration de l'« espace de vie ». La capacité individuelle à se mouvoir dans l'espace dépend beaucoup de l'accessibilité des moyens de transport et notamment d'un véhicule privé. Si l'automobilité est l'apanage des classes sociales aisées, la diffusion des mobylettes asiatiques facilite grandement les trajets des hommes de la classe moyenne. En revanche, les femmes sont assujetties aux transports en commun ou à la marche à pied. Certaines, comme Marie B., ne parviennent pas à se rendre régulièrement au centre de la ville la plus proche. Il est vrai que les solidarités et l'usage du portable permettent le maintien d'une liaison avec l'extérieur, mais elle est intermittente : le prêt de mobylette ou de voiture est une solution ponctuelle, tandis que la fluctuation des revenus entraîne l'irrégularité de l'achat de crédit. Ainsi, les plus pauvres ont un « espace de vie » resserré autour du lieu de résidence. Les voyages à l'étranger restent encore une pratique élitiste : l'augmentation des moyens se traduit par une plus grande probabilité de mobilité internationale. Cette forte sensibilité au revenu des déplacements longs s'explique par le coût du transport, des formalités administratives (visa) et d'hébergement à destination.

Des représentations ambiguës du téléphone mobile et de la mobilité physique

La description des flux (mode de transport, destination, etc.) ne suffit pas pour saisir les logiques complexes qui façonnent les mobilités. Pour comprendre les pratiques mobili-

³⁰¹En langage économique, l'atomocité de l'offre renvoie à l'existence de producteurs nombreux et de petite taille relativement à l'étendue du marché. Nous utilisons l'expression pour dire que les planteurs ne sont généralement pas organisés en GIC ou en coopérative, d'où le niveau élevé des coûts de production.

taires, il convient en effet d'examiner leur « *boîte noire* » : les représentations³⁰² qui les guident et qui les encadrent. L'analyse des représentations fait apparaître une opposition forte entre le téléphone cellulaire et les mobilités physiques. Le portable est représenté comme un outil facile d'usage, permettant la liberté individuelle. Les propos enthousiastes sur le téléphone se rencontrent chez les commerçants, qui ont besoin de se synchroniser avec leurs fournisseurs, leurs partenaires et leurs clients. Ils se décèlent également chez certains jeunes, qui ont la sensation que le mobile renforce leur aptitude à maîtriser l'espace : il les aiderait ainsi à suivre un itinéraire ou à éviter les individus jugés indésirables. En revanche, les discours pessimistes sur le portable sont rares. Une partie des répondants regrette la fréquence des messages publicitaires, qui se substituent à des contenus et des informations plus « *utiles* »³⁰³. Les transports collectifs pâtiennent d'une image globalement négative du fait de leur coût. La cherté du bus, du taxi ou de la mototaxi est perçue comme une injustice car la capacité à se déplacer est indispensable à de nombreuses activités. Le prix des tickets est d'autant moins accepté que les transports collectifs sont assimilés à un haut niveau d'incertitude. En fait, seuls quelques individus soulignent l'importance de la mobilité physique, en la considérant comme le moyen approprié pour mener des négociations et aborder les sujets sérieux ou douloureux. À l'arrivée, l'interprétation des discours révèle de nombreux paradoxes. D'une part, le téléphone portable est apprécié pour le pouvoir qu'il semble donner aux abonnés. Le lien appareil mobile-autonomie est pourtant exagéré, la technologie fonctionnant aussi comme « *un fil à la patte* »³⁰⁴ (Bergier, 2016 : p. 35). De plus, si la non réponse est toujours possible, elle aboutit toujours à une demande d'explications (Chéneau-Loquay, 2010). D'autre part, les transports en commun sont critiqués alors que la majorité des habitants n'a que cette possibilité pour voyager. En Afrique, les différents moyens de transport sont des vecteurs de différenciation sociale, qui expriment le statut, le genre, la classe d'âge (Olvera-Diaz & Al., in : Bussière & Madre, 2002). La dévalorisation des transports publics s'explique par l'idéalisation des modes de locomotion privés, comme l'automobile et la mo-

³⁰²Les représentations sont diversifiées tant dans leur origine que dans leur objet. Elles sont tantôt individuelles, résultant d'expériences passées et d'un filtrage du réel, tantôt collectives, partagées à l'occasion d'interaction avec les autres (Drevon, 2016). Les représentations peuvent porter sur l'espace ou sur les technologies de la mobilité. Nous nous sommes concentrés sur les représentations des moyens de la mobilité car nous souhaitons identifier ce qui détermine les choix modaux et les usages.

³⁰³L'utilité d'une information est évaluée par chaque acteur, notamment en fonction de ses objectifs. Si on prend le cas d'un producteur souhaitant vendre ses ananas, une information utile est une information lui permettant d'avoir une meilleure connaissance des prix, des besoins et des exigences sur le marché.

³⁰⁴Cette expression est utilisée par Bertrand Bergier (Bergier, 2016) pour désigner le maintien d'une relation à distance, qui facilite la surveillance et la localisation.

bylette, qui sont des « *symboles de la citoyenneté réussie* » (Olvera-Diaz & Al., in : Bussière & Madre, 2002 : p. 304).

La conflictualité des usages de l'espace dans les communes du Moungo central

Le pouvoir de l'État camerounais se cristallise dans un ensemble de territoires emboîtés, tels que les départements, les communes et les chefferies. Avec la décentralisation, le périmètre municipal a gagné en importance dans la mesure où c'est à cette échelle que se déterminent les grands principes de l'aménagement et de l'organisation des activités dans l'espace. Chaque ville se dote d'un PCD, document qui comporte un diagnostic des besoins, un plan de réalisation et de financement des futurs chantiers. Les objectifs des villes du Moungo sont comparables. Elles cherchent toutes à sécuriser et à embellir leur territoire, à améliorer l'accessibilité des quartiers et des villages qui les composent, à dynamiser l'économie tout en prélevant plus efficacement les impôts et les taxes. Ces ambitions s'inscrivent dans des programmes nationaux, notamment dans la stratégie *Cameroon Vision 2035* (MINATD, 2012b). Mais les populations poursuivent des buts différents. La précarité leur impose des mobilités à destination des lieux qui permettent un accès aux ressources (un revenu, une terre, etc.). Elles investissent des espaces réglementés, protégés ou dangereux comme la rue, une réserve forestière et des collines exposées aux coulées boueuses. Ces spatialités fluides sont en contradiction avec les projets des collectivités locales, d'où les violences policières et symboliques subies par une partie des habitants. En somme, les territoires tels qu'ils sont produits reflètent les objectifs et la vision des dirigeants politiques et de l'élite économique. Ils font peu voire pas de place aux individus marginalisés, qui ne trouvent pas dans le territoire les ressources matérielles et symboliques pour se développer.

La convergence des spatialités individuelles produit des « zones grises »

Au cours de la thèse, nous avons cherché à comprendre comment les individus adaptent leur « *espace de vie* » en fonction de leurs priorités et de leurs aspirations. En progressant dans l'analyse, nous nous sommes aperçus que l'exercice de la spatialité par chaque homme et par chaque femme a des effets collectifs. Les objets géographiques³⁰⁵ sont redéfinis par les pratiques quotidiennes des populations, notamment par celles des plus pauvres. En effet, la spatialité peut être vue comme un processus historique : c'est la façon dont le temps agit sur un espace déjà constitué pour le transformer en un autre espace (Giband, in : Séchet &

³⁰⁵La ville ou la campagne sont des exemples d'objets géographiques. « *Objet* » au sens d'élément questionné, mais aussi au sens d'espace produit, doté d'une identité propre.

Veschambre, 2006). Cette définition nous amène à postuler que les structures spatiales, tels que les territoires étatiques, peuvent être traversées par des dynamiques de changement et de contestation par le bas. D'où l'hypothèse que la convergence des choix individuels en matière de spatialité, motivés par la réduction de la précarité économique, produit des « zones grises »³⁰⁶ propices à la créativité sociale et à la remise en question de l'ordre politique actuel. Cet énoncé s'appuie sur trois suppositions complémentaires. D'abord, elle généralise l'idée que les décisions des habitants du Moungo se combinent au point d'entraîner des processus massifs : le « mitage » des réserves forestières, la création de quartiers spontanés, l'exploitation artisanale de carrières, la multiplication des *call-box* et des vendeurs à la sauvette résultent de comportements individuels qui s'agrègent et qui redessinent l'organisation et le paysage urbain. Ensuite, elle reconnaît l'inventivité des couches sociales défavorisées, dont une grande partie travaille et vit hors de tout système de contrôle. Jean Lebongo (2009) explique que l'économie informelle permet aux plus démunis de tester de nouvelles idées qui aboutissent à la création de nouvelles professions. Les *benskinieurs* sont une illustration de la créativité populaire, que l'État a cherché à légaliser *a posteriori* (Kaffo & Al., 2007). Enfin, l'hypothèse part du principe que le regroupement de personnes semblables aux mêmes lieux est favorable à l'auto-organisation et à la formulation de projets parfois contraires à ceux des maires et du gouvernement. Cette logique du développement endogène s'observe par exemple dans les secteurs d'habitat non-officiel. Aux abords de la route Bakossi, à Loum, les riverains aménagent des rigoles pour évacuer les eaux de pluie, entretiennent les fontaines et collectent les déchets. Ils assurent les services relevant normalement de la municipalité, ce qui améliore les conditions de vie, fixe les habitants et en attire de nouveaux. Or, cette partie de la ville est impropre à l'occupation humaine : non seulement elle est exposée aux épandages aériens de produits phytosanitaires, réalisés par l'entreprise PHP sur les bananeraies voisines, mais elle jouxte une carrière de pouzzolane que la mairie souhaite exploiter (MINATD, 2012b).

³⁰⁶Cette expression désigne un espace, qui peut être très petit, de dérégulation sociale. Les institutions étatiques ne parviennent pas, par impuissance ou par abandon, à y imposer leur domination. D'où le développement d'autorités alternatives telles que des gangs, des associations, des groupes d'individus qui diminuent ou qui nient la légitimité de l'État à agir. La notion est très critiquée, au point d'être assimilée à de la « *paresse intellectuelle* » (Cattaruzza : 2012 : p. 106). Le principal défaut de l'expression est de recouvrir des phénomènes très différents, des quartiers urbains où se développe une économie informelle aux revendications séparatistes (Cattaruzza, 2012). Malgré la controverse qui l'entoure, elle nous paraît intéressante pour désigner une situation d'entre deux, où les pouvoirs de l'État sont certes affaiblis, mais pas complètement absents. L'État peut même tenter de reprendre le contrôle des « zones grises », comme le montrent par exemple les opérations de déguerpissement des quartiers spontanés.

Les spatialités : un champ de recherches pour l'avenir

À l'issue de la thèse, nous avons montré comment les populations du Moungo agencent les lieux, les activités et les relations sociales qui composent leur « *espace de vie* ». L'approche individuelle se justifie dans la mesure où les acteurs disposent de plus en plus d'autonomie dans leur quotidien, à l'image de l'auto-entrepreneuriat des jeunes par exemple. Mais en même temps, l'approche individuelle a le tort de discréditer l'étude des groupes. Or, les personnes de même condition sociale (de même âge, de même sexe, etc.) sont susceptibles de présenter une spatialité différente par rapport à celle d'autres collectifs. C'est pourquoi, dans la perspective de travaux futurs, il est pertinent d'user de catégories de population plus limitées et plus précises. Nous envisageons au moins deux pistes de recherche.

Premièrement, on peut prolonger l'étude des différences hommes/femmes en matière de spatialité, amorcée au chapitre 7. L'objectif d'une telle analyse est de comprendre comment les épouses, les mères de familles et les adolescentes constituent ou reconfigurent leur identité par leur pratique des lieux. La réflexion porte donc sur les interactions entre la création d'une image de soi et la spatialité. On sait que les déplacements et que l'usage des équipements d'un territoire aide à se situer dans le monde social et à se distinguer des Autres³⁰⁷. Dans le Moungo, les femmes sont plus nombreuses que les hommes, sauf à Éboné³⁰⁸ (BUCREP, 2010a). Elles sont assignées à un rôle de nourricière et de gardienne de la maison, de telle manière que leur « *espace de vie* » « *se construit entre deux pôles : le champ et la cuisine* » (Pourtier, 2015 : p. 389). Ce statut social³⁰⁹ apparaît d'autant plus légitime qu'il est intériorisé par les populations. Pourtant, il existe des formes de transgressions de l'ordre qui enferme les femmes dans des mobilités centrées sur le travail et sur les responsabilités domestiques. En particulier, elles accomplissent de plus en plus de mobilités récréatives. Elles investissent des lieux emblématiques des loisirs masculins, tels que le stade de football de Njombé, les bars de Loum et de Manjo et plus largement la rue, où elles se reposent, débattent, voire s'enivrent à l'occasion de la fête qui leur est réservée le 8 mars³¹⁰. Elles cherchent en fait à se

³⁰⁷Par exemple, la consommation de vin de palme (*matango*) dans des bistrotts traditionnels est le fait des hommes. En revanche, la commercialisation peut être effectuée par une femme.

³⁰⁸Au niveau national aussi, les femmes (8,8 millions) sont plus nombreux que les hommes (8,6 millions), soit un rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) de 97,7 (BUCREP, 2010a).

³⁰⁹En sociologie, le statut désigne la position d'un individu dans la société. Il est associé à un ensemble de rôles. Le statut définit comment un individu doit se comporter vis-à-vis des autres et, inversement, ce qu'il est en droit d'attendre du comportement des autres à son égard.

³¹⁰Fanny Pigeaud (2011 : p. 227) en donne une description proche de ce que nous avons nous-mêmes observé en 2014 et en 2015 à Loum : « *La journée internationale de la femme, fêtée chaque année en grandes pompes par*

rapprocher des comportements spatiaux et sociaux masculins, parce qu'ils forment le référentiel dominant et que l'adopter est un moyen de s'émanciper. Dans un avenir proche, la place accordée par les femmes aux trajets et aux activités de divertissement devrait s'élargir. Au moins quatre raisons donnent du crédit à cette hypothèse. Pour commencer, les municipalités du Moundou ont toutes l'ambition d'améliorer leur offre culturelle, sportive et festive. Loum projette par exemple de créer un parcours de santé (MINATD, 2012b). Ensuite, la généralisation du portable facilite la coordination des sorties, avec un enjeu spécifique pour les sorties nocturnes : se déplacer en groupe réduit le risque d'être victime de violence, qui est manifeste dans certains quartiers de Manjo³¹¹ (MINATD, 2011). Troisième raison, l'émergence d'une classe moyenne³¹² s'accompagne d'une plus grande consommation en matière de loisirs et de tourisme. Enfin, la mondialisation provoque une circulation des modèles et une importation au Cameroun d'une doctrine égalitaire. Le renforcement de l'« *égalité de genre* » figure ainsi parmi les objectifs du programme *Vision 2035*, qui prend lui-même pour référence les objectifs du millénaire pour le développement fixés par l'ONU (République du Cameroun, 2009 : p. 30).

Deuxièmement, on peut poursuivre la réflexion entamée au chapitre 9 sur la production sociale des territoires locaux. Cette piste est géographique dans la mesure où elle s'intéresse à l'espace non pas comme objet, mais comme le résultat d'actions contradictoires menées par des protagonistes différents (Kesteloot, 1989). Jusqu'à maintenant, nous avons surtout insisté sur le rôle des pouvoirs publics et sur celui des individus qui, du fait de leur pauvreté monétaire et de la complicité de certains fonctionnaires, occupent et exploitent l'espace communal en faisant fi de la réglementation en vigueur. Toutefois, il est possible d'élargir le raisonnement à d'autres acteurs, tels que les membres de la diaspora. Selon la Banque mondiale (2018), 382 000 Camerounais vivent à l'étranger en 2012³¹³. Ils sont

les autorités camerounaises au moyen d'un défilé de citoyennes toutes drapées dans le même pagne, est devenue celles de l'une des plus grandes débauches de l'année: avant décidé que cette « fête » avait pour objectif de leur permettre de se comporter comme les hommes au moins une fois dans l'année, beaucoup de femmes envahissent les bars, vident bouteilles de bière sur bouteilles de bière, titubent en bandes en hurlant dans les rues, passent la nuit en discothèque [...] » (Nous soulignons).

³¹¹Par exemple, le PCD de Manjo fait état d'agressions à Emal (p. 49). Il souligne également l'existence de cas de viols lors des déplacements à pied (MINATD, 2011).

³¹²Selon Michel Lesourd (2012 : p. 1), l'expression désigne « *une catégorie sociale intermédiaire, à réelle capacité de consommation, avec des loisirs* ». Les membres de la classe moyenne se trouvent « *au-delà des problèmes de survie, mais très en deçà du seuil de consommation des élites consommatrices* ».

³¹³Ce chiffre représente un peu plus de 2% de la population totale, évaluée à 17 millions en 2014 (Perspective Monde, 2016). Le chiffre est basé sur le recensement de 2005 et ne prend pas en compte les clandestins et les personnes nées camerounaises mais qui ont par la suite changé de nationalité.

100 000 rien qu'en France et plus de 20 000 en Allemagne (Schmelz, 2007 ; AFD, 2015). Or, ces populations devraient peser de plus en plus dans l'avenir du Cameroun. D'abord parce que l'attachement au pays subsiste, voire se renforce, au contact d'autres cultures. Ensuite, parce que l'État et les bailleurs de fonds internationaux encouragent la diaspora à s'engager dans le développement. Ainsi, le programme « *Cameroon Vision 2035* » intègre dans ses objectifs l'élaboration d'« *une stratégie appropriée pour mieux capitaliser les ressources de la diaspora* » (République du Cameroun, 2009 : p. 29). En appui à cette politique, l'AFD soutient des projets d'entreprises impulsés par les Camerounais de France (AFD, 2015). Dans le Moungo, la diaspora a déjà concrétisé de nombreux investissements : la société *Afrique Maraîchère*³¹⁴ à Nlohé et le campus de la *Nlonako Valley* à Nkongsamba³¹⁵ sont deux illustrations parmi d'autres. Mais ces réalisations comportent des risques. Premièrement, elles font craindre une trop forte différenciation territoriale. Les efforts seront vraisemblablement concentrés sur les villes, car leur peuplement important fait qu'elles ont plus de représentants dans la diaspora et donc plus de chances d'en tirer les bénéfices. La recherche de l'utilité est un autre argument expliquant la priorité donnée à l'urbain : en améliorant les conditions d'existence des citoyens, on aide plus de monde que si on intervenait à la campagne. Deuxièmement, les investissements de la diaspora sont susceptibles d'engendrer ou d'exacerber des tensions avec les résidents. En effet, les infrastructures et les entreprises financées par les expatriés consomment des terres, ce qui peut accroître les difficultés des jeunes à accéder au foncier. Enfin, les projets de la diaspora courent le risque de ne pas être pertinents vis-à-vis des attentes locales. Les « *bonnes* » solutions sont celles qui correspondent à la réalité du terrain, ce qui implique une connaissance empirique fine que n'ont peut-être plus les émigrés de longue date. Aussi, la concertation avec les autres opérateurs du développement urbain ou villageois (chefs traditionnels, municipalités, mécènes privés, ONG, *comités de développement*, résidents) est primordiale pour éviter la réplique de projets similaires et le gaspillage des ressources. Ces trois types de menaces sont mal évalués à l'heure actuelle, d'où le besoin de nouvelles missions dans le Moungo.

³¹⁴Propriété d'un Camerounais installé à Paris, *Afrique Maraîchère* collecte les feuilles de manioc de Nlohé et des environs, les nettoie, les broie et les conditionne pour l'exportation. Elle a créé environ 25 emplois directs et des dizaines d'emplois indirects (Observations de terrain, 2015). Les produits d'*Afrique Maraîchère* se trouvent dans certaines épiceries « *exotiques* » du quartier Saint Cyprien à Toulouse.

³¹⁵Le projet de la *Nlonako Valley* est porté par Gabriel Djankou Nkuissi, ancien élève du Centre d'Études Diplomatiques et Stratégiques à Paris et ancien responsable du Bureau International du Travail pour la zone Océan Indien, dont le siège est à Madagascar. Le campus de la *Nlonako Valley* accueille des écoles, dont l'Institut supérieur de management du Manengouba, et une radio, Nkongsamba FM (Le Vigil Républicain Loum-Moungo, 2014). La *Nlonako Valley* se situe à environ dix kilomètres d'Éboné.

BIBLIOGRAPHIE

ABEGA, S-C., ABÉ, C & MIMCHE, H., *Le trafic des enfants au Cameroun : étude d'une forme d'abus à l'égard des "cadets sociaux" [en ligne]*. Sociétés et jeunesses en difficulté, 2007, n°3, 22 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://journals.openedition.org/sejed/353#quotation> (consulté pour la dernière fois le 09/01/2018).

AGENCE FRANCAISE DE DÉVELOPPEMENT, *Favoriser les investissements productifs de la diaspora camerounaise [en ligne]*. Paris : AFD, 2015, 1 p. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.giz.de/expertise/downloads/giz2008-fr-diaspora-camerounaise.pdf> (consulté pour la dernière fois le 28/04/2018).

AKÉ-ASSI, L., *Quelques vertus médicinales de Cassia occidentalis L. (Césalpiniacées) en basse Côte d'Ivoire [en ligne]*. Bothalia, 1983, n°s 3 & 4, pp. 617-620. Disponible à l'adresse suivante : <https://abcjournal.org/index.php/ABC/article/viewFile/1218/1170> (consulté pour la dernière fois le 09/01/2018).

AKTOUF, O., *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations Une introduction à la démarche classique et une critique*. Québec : Presses Universitaires de Québec, 1987, 213 p.

ALARY, V., *Le concept d'« infériorité de marché » : l'exemple du marché du café arabica camerounais*. In : COURADE, G., *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*. Paris : Karthala, 1994, pp. 98-111.

ALDHUY, J., *Mode de connaissance, intérêt de connaître et géographie sociale*. In : SÉCHET, R. & VESCHAMBRE, V., *Penser et faire la géographie sociale: Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2006, pp. 31-46.

ALEGA MBELE, S., *Paul BIYA confirme la création des régions [en ligne]*. Publié le 12 novembre 2008 sur le site « Cameroon Info-Net [CIN] ». Disponible à l'adresse suivante : <http://www.cameroon-info.net/article/paul-biya-confirme-la-creation-des-regions-115869.html> (consulté pour la dernière fois le 18/01/2018).

ALZOUMA, G., *Téléphone mobile, Internet et développement : l'Afrique dans la société de l'information ? TIC & Société*, 2008, Vol. II, n°2, pp. 36-58.

AMAR, G., *Homo mobilis. Le nouvel âge de la mobilité. Éloge de la reliance*. Limoges : FYP éditions, 2010, 207 p.

ANTOINE, Ph., *Les relations intergénérationnelles en Afrique. Approche plurielle*. Nogent-sur-Marne : Centre Population et Développement [CEPED], 2007, 255 p.

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, *Étude sur le niveau d'accès, les usages et la perception des services des communications électroniques [en ligne]*. Yaoundé : ART, 2014, 75 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.art.cm/sites/default/files/documents/Enquete%20AUP%202013-2014%20Version%20Francaise.pdf> (consulté pour la dernière fois le 26/04/2018).

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, *Observatoire annuel 2016 du marché des communications électroniques* [en ligne]. Yaoundé : ART, 2017, 51 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.art.cm/sites/default/files/documents/Observatoire%20annuel%202016%20V4.pdf> (consulté pour la dernière fois le 26/04/2018).

AGENCE DU NUMÉRIQUE, *Plan France Très Haut Débit* [en ligne]. Paris : Agence du numérique, 2015. Disponible à l'adresse suivante : <https://agencedunumerique.gouv.fr/plan-france-tres-haut-debit/> (consulté pour la dernière fois le 01/06/2018).

ARISTOTE, *La politique*. Paris : Éditions Gonthier, 1971, 293 p.

ASCHER, F., *Métapolis ou l'avenir des villes*. Paris : Odile Jacob, 1995, 346 p.

ASSAKO-ASSAKO, R., *À propos de l'opération d'embellissement de Yaoundé, capitale d'Afrique centrale*. Les Cahiers d'Outre-mer, 2012, n°259, pp. 371-993.

ATEBA NOA, A., *Cameroun : La saison des routes : là où la route passe, le développement suit* [en ligne]. Publié le 5 mai 2004 sur le site « All Africa ». Disponible à l'adresse suivante : <http://fr.allafrica.com/stories/200405050748.html> (consulté pour la dernière fois le 02/03/2018).

BADIE, B., *La Fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'unité sociale du respect*. Paris : Fayard, 1995, 276 p.

BADILLO, P-Y. & ROUX, D., *Les 100 mots des télécommunications*. Paris : Presses universitaires de France, Que sais-je ? 2009, 128 p.

BADUEL, P-R., *Migrations internes et émigration : le cas tunisien* [en ligne]. Annuaire de l'Afrique du Nord, 1982, Vol. XX, n°37, pp. 169-185. Disponible à l'adresse suivante : http://aan.mmsh.univ-aix.fr/Pdf/AAN-1981-20_37.pdf (19/03/2018).

BAKIS, H., *Géographie des télécommunications*. Paris : Presses universitaires de France, Que sais-je ? 1984, 128 p.

BAKIS, H., *Les Réseaux et leurs enjeux sociaux*. Paris : Presses Universitaires de France, Que sais-je ? 1993, 128 p.

BAKIS, H., *Le « géocyberespace » revisité*. Netcom, 2007, Vol. XXI, n°3-4, pp. 285-296.

BARBIER, J-C., *Opérations de développement et histoire des populations. Cas de l'opération Yabassi-Bafang (Cameroun)* [en ligne]. Cahiers de l'ORSTOM - Série Sciences Humaines, 1979, Vol. XVI, n°1-2, pp. 27-49. Disponible à l'adresse suivante : http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/04195.pdf (consulté pour la dernière fois le 09/01/2018).

BARBIER, J-C., CHAMPAUD, J. & GENDREAU, F., *Migrations et développement, La région du Mounjo au Cameroun*. Bondy : Éditions de l'ORSTOM, 1983, 372 p.

BART, F. & LENOBLE-BART, A., *L'Afrique subsaharienne entre local et mondial : le grand écart*. In : BART, F. & LENOBLE-BART, A., *Afrique des réseaux et mondialisation*. Paris : Karthala, 2003, pp. 7-15.

- BART, F. & LESOURD, M., Développement rural en Afrique tropicale et diffusion du numérique, une approche géographique [en ligne]. Revue Communication, Développement, Technologie, 2018, n°5, pp. 80-95. Disponible à l'adresse suivante : http://wp.comtecdev.com/wp-content/uploads/2018/01/Bart_Lesourd.pdf (consulté pour la dernière fois le 20/06/2018).
- BASSAND, M., & GALLAND, B., *Avant-Propos : Dynamique des réseaux et société*. Flux, 1993, n°s 13-14, pp. 7-10.
- BASSOGLOG, B., *Utilisation d'un système d'information géographique et de l'équation universelle de perte en terre pour prédire le risque d'érosion pluviale dans une monoculture de bananier (Musa Sapienthum)*. Mémoire en agronomie : Université de Dschang, soutenance en 2012, 90 p.
- BAUMAN, Z., *Liquid modernity*. Cambridge : Polity press, 2000, 240 p.
- BAVOUX, J-J., BEAUCIRE, F., CHAPELON, L. & ZEMBRI, P., *Géographie des transports*. Paris : Armand Colin, 2011, 232 p.
- BEAUCHEMIN, C. & LESSAULT, D., *Les statistiques des migrations africaines : ni exode, ni invasion* [en ligne]. E-Migrinter, 2014, n°12, pp. 32-43. Disponible à l'adresse suivante : http://www.mshs.univ-poitiers.fr/migrinter/e-migrinter/201412/e-migrinter2014_12_032.pdf (consulté pour la dernière fois le 24/08/2016).
- BEAUDE, B., *Internet. Changer l'espace, changer la société. Les logiques contemporaines de synchronisation*. FYP éditions, 2012, 256 p.
- BEHLEDI, A., *L'espace : concepts et approches*. Tunis : Faculté des sciences humaines et sociales, 1993, pp. 11-36.
- BERGIER, B., *Sans « mobile » apparent. Un quotidien « sans portable », « sans smartphone »*. Lyon : Chronique sociale, 2016, 174 p.
- BERNARD, A., In : LÉVY, J. & LUSSAULT, M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris: Belin, 2003, pp. 683-686.
- BIAYA, T., *Jeunes et culture de la rue en Afrique urbaine (Addis-Abeba, Dakar et Kinshasa)*. Politique africaine, 2000, n°80, pp. 12-31.
- BINYAM, J., *Guinée-Équatoriale/Cameroun : Désintégration* [en ligne]. Publié le 20 juin 2008 sur le site « Cameroon Info-Net [CIN] ». Disponible à l'adresse suivante : <http://www.cameroon-info.net/reactions/guinee-equatorialecameroun-des-integration-112851.html> (consulté pour la dernière fois le 13/01/2018).
- BIROU, A., *Vocabulaire pratique des sciences sociales*. Paris : Éditions économie et humanisme – Les éditions ouvrières, 1966, 314 p.
- BOLLÉE, A., *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'océan Indien (Partie II)*. Hambourg : Éditions Buske, 1993, 391 p.
- BONERANDI, E., *De la mobilité en géographie* [en ligne]. Publié en juin 2004 sur « Géoconfluences ». Disponible à l'adresse suivante : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/Mobil/MobilScient.htm> (consulté pour la dernière fois le 30/03/2018).

BONJAWO, J., *Révolution numérique dans les pays en développement - L'exemple africain*. Paris : Dunod, 2011, 192 p.

BONNEMAISON, J., *Voyage autour du territoire [en ligne]*. Espace géographique, 1981, Tome X, n°4, pp. 249-262. Disponible à l'adresse suivante : http://www.persee.fr/docAsPDF/spgeo_0046-2497_1981_num_10_4_3673.pdf (consulté pour la dernière fois le 27/02/2018).

BONNEMAISON, J., *L'espace réticulé. Commentaires sur l'idéologie géographique*. In : ANTHEAUME, B., BLANC-PAMARD, C., CHALÉARD, J., L., DUBRESSON, A., LAS-SAILLY-JACOB, V., MARCHAL, J., Y., PILLET-SCHWARTZ, A., M., POURTIER, R., RAISON, J., P., SEVIN, O. & PINTON, F., *Tropiques : lieux et liens : florilège offert à Paul Pélissier et Gilles Sautter*. Paris : Éditions de l'ORSTOM, 1989, pp. 500-510.

BONNEMAISON, J., *Le territoire, nouveau paradigme de la géographie humaine ?* Colloque : Le territoire, lien ou frontière ? Paris (France), 2-4 octobre 1995, 4 p.

BOPDA, A & GRASLAND, C., *Migrations, régionalisations et régionalismes au Cameroun*. Espace, populations, sociétés, 1994, n°1, pp. 109-129.

BORJA, S., COURTY, G & RAMADIER, Th., *La mobilité comme capital [en ligne]*. La Plaine Saint Denis : Forum Vies Mobiles, 2012, 24 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://fr.forumviesmobiles.org/printpdf/488> (consulté pour la dernière fois le 13/01/2018).

BORTHAGARAY, A., *Les conurbations, un espace désorganisé*. In : LE BRETON, É., LE CORRE, B. & STEUNOU, M., *Ça bouge dans le périurbain*. Paris : Institut pour la ville en mouvement, Magazine Place Publique, 2012, pp. 37-38.

BOUDON, R., *La rationalité*. Paris : Presses Universitaires de France, Que sais-je ? 2009, 128 p.

BOURDIEU, P. *Le capital social. Notes provisoires [en ligne]*. Actes de la recherche en sciences sociales, 1980, Vol. XXXI, pp. 2-3. Disponible à l'adresse suivante : http://www.persee.fr/docAsPDF/arss_0335-5322_1980_num_31_1_2069.pdf (consulté pour la dernière fois le 16/08/2016).

BOURGOIN, F., *Des individualistes globaux : ruptures et discontinuités dans les familles d'élites africaines transnationales*. Autrepart, 2011, nos 57-58, pp. 299-314.

BRUNEAU, J-C., *Vivre la ville à la campagne : crise des sociétés et exurbanisation en Afrique tropicale*. Historiens et Géographes, 2002, n°379, pp. 185-196.

BRUNET, R., FERRAS, R. & THÉRY, H., *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*. Montpellier : Reclus & Paris : La Documentation Française, 1993, 518 p.

BUCREP, *Répertoire actualisé des villages du Cameroun [en ligne]*. Yaoundé : Bureau Central des Recensements et des Études de Population, 2005, 435 p. Disponible à l'adresse suivante : http://www.ceped.org/ireda/inventaire/ressources/cmr-2005-rec_v4.7_repertoire_actualise_villages_cameroun.pdf (consulté pour la dernière fois le 05/07/2017).

BUCREP, *Rapport de présentation des résultats définitifs* [en ligne]. Yaoundé : Bureau Central des Recensements et des Études de Population, 2010a, 62 p. Disponible à l'adresse suivante : http://www.statistics-cameroon.org/downloads/Rapport_de_presentation_3_RGPH.pdf (consulté pour la dernière fois le 20/08/2013).

BUCREP, *Mouvements migratoires* [en ligne]. Yaoundé : Bureau Central des Recensements et des Études de Population, Tome IX, 2010b, 307 p. Disponible à l'adresse suivante : http://www.ceped.org/ireda/inventaire/ressources/cmr-2005-rec_TOME2.9_mouvements_migratoires.pdf (consulté pour la dernière fois le 28/03/2018).

BUSSI, M., *Pour une géographie de la démocratie. La géographie, ça sert maintenant à faire la paix ?* L'espace politique, 2007, n°1, pp. 17-36.

CADORET, A., *De la légitimité d'une géographie des réseaux sociaux : la géographie des réseaux sociaux au service d'une géographie des conflits*. Netcom, 2006, Vol. XXI, n°1-2, pp. 137-157.

CAILLY, L., *Pratiques spatiales, identités sociales et processus d'individualisation. Etude sur la constitution des identités spatiales individuelles au sein des classes moyennes salariées du secteur public hospitalier dans une ville intermédiaire : l'exemple de Tours*. Thèse de Doctorat en Géographie : Université François Rabelais de Tours, soutenance en 2004, 459 p.

CALAS, B., *De Dar es Salaam à Bongoland. Mutations urbaines en Tanzanie*. Paris : Karthala, 2006, 387 p.

CALAS, B. & RACAUD, S., *Entretien avec Bernard Charlery de la Masselière* [en ligne]. Les cahiers d'outre-mer, 2016, n°273, pp. 331-348. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-d-outre-mer-2016-1-page-331.htm> (consulté pour la dernière fois le 09/01/2018).

CAMERNEWS, *Transfert d'argent : La contre-offensive d'Expresse Union* [en ligne]. Publié le 9 février 2017 sur le site « Camernews ». Disponible à l'adresse : <http://www.camernews.com/transfert-dargent-la-contre-offensive-dexpresse-union/> (consulté pour la dernière fois le 17/06/2017).

CARLONI, A. & CROWLEY, E., *Rapid Guide for missions. Analysing local institutions and livelihoods* [en ligne]. Rome : Food and Agriculture organization, 2005, 34 p. Disponible à l'adresse suivante : <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/008/a0273e/a0273e00.pdf> (consulté pour la dernière fois le 20/08/2013).

CARPENTIER, S., *Une analyse exploratoire des liens entre mobilité quotidienne et ancrage résidentiel. Vers une approche écologique de la mobilité*. Article - Journal of urban research, 2007, n°3, 20 p.

CASSÉ, M-C., *Réseaux de communication et production de territoire*. Sciences de la société, 1995, n°35, pp. 61-81.

CASTELLS, M., *Le pouvoir de l'identité. L'ère de l'information*. Paris : Fayard, 1999, 538 p.

CASTELLS, M., *La société en réseaux. L'ère de l'information*. Paris : Fayard, 2001, 671 p.

CATTAN, N., *Trans-territoire. Repenser le lieu par les pratiques spatiales de populations en position de minorité*. L'information géographique, 2012, Vol. LXXVI, pp. 57-71.

CATTARUZZA, A., « Zones grises », *interstices durables de la carte politique ? Relecture critique d'un concept géopolitique*. Bulletin de l'Association de géographes français [BAGF], 2012, n°1, pp. 104-120.

CERUTTI, P-O. & LESCUYER, G., *Le marché domestique du sciage artisanal au Cameroun. État des lieux, opportunités et défis [en ligne]*. Bogor : Center for International Forestry Research [CIFOR], 2011, 42 p. Disponible à l'adresse suivante : http://www.cifor.org/publications/pdf_files/OccPapers/OP-59.pdf (consulté pour la dernière fois le 12/04/2018).

CG 54, *Les politiques publiques du conseil général de Meurthe-et-Moselle. Transports et routes. Se déplacer, se rapprocher [en ligne]*. Nancy : Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, 2008, 15 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.cg54.fr/uploads/media/Transport.pdf> (consulté pour la dernière fois le 13/03/2018).

CHALÉARD, J-L., & DUBRESSON, A., *Un pied dedans, un pied dehors : à propos du rural et de l'urbain en Côte-d'Ivoire*. In : ANTHEAUME, B., BLANC-PAMARD, C., CHALÉARD, J., L., DUBRESSON, A., LASSAILLY-JACOB, V., MARCHAL, J., Y., PILLET-SCHWARTZ, A., M., POURTIER, R., RAISON, J., P., SEVIN, O. & PINTON, F., *Tropiques : lieux et liens : florilège offert à Paul Pélissier et Gilles Sautter*. Paris : Éditions de l'ORSTOM, 1989, pp. 277-290.

CHALÉARD, J-L., *Temps des villes, Temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'ivoire*. Paris : Karthala, 1996, 661 p.

CHAMBERS, R. & CONWAY, G., R., *Sustainable Rural Livelihoods: Practical Concepts for the 21st Century [en ligne]*. Brighton: Institute of development Studies [IDS], Discussion Paper n°296, 1991, 29 p. Disponible à l'adresse suivante : <https://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/bitstream/handle/123456789/775/Dp296.pdf?sequence=253E%2520%255BAccessed> (consulté pour la dernière fois le 19/01/2018).

CHAMPAUD, J., *L'espace commercial des Bamiléké [en ligne]*. Espace Géographique, 1981, Vol. X, n°3, pp. 198-206. Disponible à l'adresse suivante : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/spgeo_0046-2497_1981_num_10_3_3654 (consulté pour la dernière fois le 27/05/2013).

CHAMPAUD, J., *Villes et campagnes du Cameroun de l'ouest*. Paris : Éditions de l'ORSTOM 1983, 510 p.

CHAPON, J. & LE ROUX, G., *Entrer par le logement pour étudier des pratiques de migrants circulaires : quelques enseignements d'une approche quantitative et d'une approche qualitative à Ouagadougou (Burkina Faso) [en ligne]*. E-Migrinter, 2011, n°7, pp. 36-57. Disponible à l'adresse suivante : http://www.mshs.univ-poitiers.fr/migrinter/e-migrinter/201107/emigrinter2011_07_036.pdf (consulté pour la dernière fois le 08/05/2013).

CHARLERY DE LA MASSELIÈRE, B., *Penser la question paysanne en Afrique intertropicale*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2014, 176 p.

CHÉNEAU-LOQUAY, A., *Les relations entre l'État, le droit et les réseaux techniques sont-elles obligatoires dans le processus de modernisation ? Réflexion à partir du cas africain* [en ligne]. Terminal, 2001, n°84, pp. 55-84. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.polis.sciencespobordeaux.fr/www/resultats/documents/ACLTerminal1.PDF> (consulté pour la dernière fois le 17/01/2018).

CHÉNEAU-LOQUAY, A., *Quelle géographie des TIC dans les espaces en « développement ?* In : BOUQUET, C. (Ed.), *Les géographes et le développement : discours et actions*. Pessac : Centre d'Étude d'Afrique Noire, 2010, pp. 213-233.

CHÉNEAU-LOQUAY, A., *Modes d'appropriation innovants du téléphone mobile en Afrique* [en ligne]. Paris : Ministère des Affaires Étrangères et Européennes & Genève : Union Internationale des Télécommunications, 2010, 40 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.itu.int/ITU-D/cyb/app/docs/itu-maee-mobile-innovation-afrique-f.pdf> (consulté pour la dernière fois le 05/06/2013).

CHÉNEAU-LOQUAY, A., *La téléphonie mobile dans les villes africaines. Une adaptation réussie au contexte local* [en ligne]. Espace géographique, 2012, XLI, n°1, pp. 82-93. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2012-1-page-82.htm> (consulté pour la dernière fois le 02/03/2018).

CLAVAL, P., *Histoire de la géographie*. Paris : Presses Universitaires de France, Que sais-je ? 2011, 128 p.

CLÉMENÇOT, J., *Télécoms : la mauvaise fibre des groupes chinois en Afrique* [en ligne]. Publié le 07 juillet 2016 sur le site « Jeune Afrique ». Disponible à l'adresse suivante : <http://www.jeuneafrique.com/mag/336607/economie/telecoms-mauvaise-fibre-groupes-chinois-afrique/> (consulté pour la dernière fois le 23/02/2018).

CLOCHARD, S., *Paul Virilio : « Tout ce qui est durable est menacé »* [en ligne]. Publié le 17 décembre 2008 sur le site « 20 minutes ». Disponible à l'adresse suivante : <https://www.20minutes.fr/culture/282692-20081217-paul-virilio-tout-durable-menace> (consulté pour la dernière fois le 21/02/2018).

COENEN-HUTHER, J., *Pour une sociologie des formes. Revue européenne des sciences sociales*, 2008, Vol. XLVI, n°140, pp. 67-83.

COGNEAU, D., HERRERA, J., ROUBAUD., F., *La dévaluation du FCFA au Cameroun : Bilan et perspectives* [en ligne]. Paris : UMR Développement, Institutions et Mondialisation [DIAL] - Institut de recherche pour le Développement [IRD], 1995, 22 p. Disponible à l'adresse suivante : http://horizon.documentation.ird.fr/exldoc/pleins_textes/pleins_textes_6/b_fdi_35-36/41779.pdf (consulté pour la dernière fois le 6/10/2012).

COLEMAN, J., *Social capital in the creation of human capital* [en ligne]. American journal of sociology, 1988, Vol. XCIV, pp. 95-120. Disponible à l'adresse suivante : https://www.jstor.org/stable/pdf/2780243.pdf?_seq=1471347355950 (consulté pour la dernière fois le 16/08/2016).

COLLIGNON, B., *L'éthique et le terrain*. L'information géographique, 2010, Vol. LXXIV, pp. 63-83.

CORTES, G & PESCHE, D., *Territoire multi-situé* [en ligne]. 2013, Tome XLII, pp. 289-292. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2013-4-page-289.htm> (consulté pour la dernière fois le 13/01/2018).

CORTES, G., FRÉGUIN-GRESH, S., GUÉTAT-BERNARD, H. & SOURISSEAU, J., M., *Les systèmes familiaux multi-localisés : un modèle d'analyse original des ruralités aux Suds* [en ligne]. Montpellier : UMR Acteurs, ressources et territoires dans le développement, 2014, 13 p. Disponible à l'adresse suivante : http://art-dev.cnrs.fr/IMG/pdf/wpARTDev_2014_12.pdf (consulté pour la dernière fois le 26/08/2016).

COTTYN, I, SCHAPENDONK, J. & VAN LINDERT, P., *Mobility in Sub-Saharan Africa : patterns, processes, and policies*. Copenhague : Projet RURBAN AFRICA, Deliverable 2.1., 2013, 43 p.

COURADE, G. *Introduction*. In : COURADE, G., *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*. Paris : Karthala, 1994, pp. 9-35.

COURGEAU, D., *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale : migrations internes, mobilité temporaire, navettes*. Paris : Institut national d'études démographiques [INED] & Presses Universitaires de France, 1988, 298 p.

COUSSY, J., *Les crises démo-économiques de l'Afrique sub-saharienne : les paradigmes d'interprétation*. In : COUSSY, J. (Ed.) & VALLIN, J. (Ed.), *Crise et population en Afrique : crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*. Paris : Centre Population et Développement (CEPED), 1996, pp. 11-50.

CVUC [en ligne]. Dernière mise à jour en 2014. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.cvuc.cm/national/index.php/fr/> (consulté pour la dernière fois le 26/01/2018).

DA COSTA, R., H., *De la déterritorialisation à la multiterritorialité*. R., In. ALLEMAND, S., ASCHER, F. & LÉVY, J., *Les sens du mouvement*. Paris : Belin, 2004, pp. 69-79.

DAVID-BENZ, H., EGG, J., GALTIER, F., RAKOTOSSON, J., SHEN, Y. & KIZITO, A., *Les systèmes d'information sur les marchés agricoles en Afrique subsaharienne. De la première à la deuxième génération*. Paris : Agence Française de Développement [AFD], 2012, 143 p.

DEBÈNE, M., DE GAUDEMONT, C. & MARILIA, F., (2013). *Code de l'éducation*. Paris : Dalloz, 2012, 2422 p.

DEBRIE, J., *L'enclavement : expression géographique de la discontinuité dans les réseaux* [en ligne]. Festival International de Géographie : Le monde en réseaux. Lieux visibles, liens invisibles, du 29 septembre au 2 octobre 2005, Saint-Dié-des-Vosges, France, 14 p. Disponible à l'adresse suivante : http://archives-fig-st-die.cndp.fr/actes/actes_2005/debrie/debrieenclavement.pdf (consulté pour la dernière fois le 02/09/2016).

DE BRUIJN, M., *Africa connects: Mobile communication and social change in the margins of African society: the example of the Bamenda Grassfields, Cameroon*. In : FERNANDEZ-ARDEVOL, M. & ROS-HIJAR, A., *Communication technologies in Latin America and Africa: a multidisciplinary perspective*. Barcelone : IN3, 2010, pp. 167-191.

- DE CERTEAU, M., *L'invention du quotidien. Arts de faire*. Paris : Gallimard, 1980, 352 p.
- DE CONINCK, F. & GUILLOT, C., *L'individualisation du rapport au temps, Marqueur d'une évolution sociale* [en ligne]. Revue Interrogations, 2007, n°5, 10 p. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.revue-interrogations.org/L-individualisation-du-rapport-au> (consulté pour la dernière fois le 05/06/2018).
- DE GAULEJAC, V., TABOADA-LEONETTI, I. & BLONDEL, F., *La lutte des places*. Paris : Desclée de Brouwer, 2014, 354 p.
- DE HAAN, L., *The livelihood approach: a critical exploration*. Erdkunde. 2012, Vol. LXVI, n°4, pp. 345-357.
- DE HAAS, H., *Migration and development. A theoretical perspective*. Oxford : International Migration Institute, 2008, 57 p.
- DE KONINCK, R., *La paysannerie et l'État une affaire de compromis... à suivre*. Espace-Temps, 1993, n°53-54, pp. 130-144.
- DE LA VEGA, X. *Vivre dans la « modernité liquide*. Sciences Humaines, publié en 2005, n°165, p. 19.
- DELEUZE, G. & GUATTARI, F., *Mille plateaux. Capitalisme et schizophrénie*. Paris : Les éditions de minuit, 1980, 647 p.
- DESPOIS, J., *Des montagnards en pays tropical. Bamiléké et Bamoun (Cameroun français)* [en ligne]. Revue de géographie alpine, 1945, Tome XXXIII, n°4, pp. 595-634, Disponible à l'adresse suivante : http://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1945_num_33_4_5199 (consulté pour la dernière fois le 30/01/2018).
- DESGRANGES, B., EUSTACHE, F. & RIOUX, P., *Effets de l'âge et du niveau d'étude sur différents sous-systèmes mnésiques*. L'année psychologique, 1994, Vol. XCIV, n°3, pp. 345-367.
- DE TAPIA, S., *L'émigration turque : circulation migratoire et diasporas*. L'espace géographique, 1994, n°1, pp. 19-28.
- DIAZ-OLVERA, L., PLAT, D. & POCHE, P., *Hiérarchie sociale, hiérarchie modale dans trois capitales africaines*. In : BUSSIÈRE, Y & MADRE, J-L., *Démographie et transport : villes du Nord et villes du Sud*. Paris : L'Harmattan, 2002, pp. 289-315.
- DIAZ-OLVERA, L., PLAT, D. & POCHE, P., *Mobilité quotidienne en temps de crise*. Revue belge de géographie [Belgéo], 2007, n°2, 18 p.
- DIBAKANA, J-A., *Usages sociaux du téléphone portable et nouvelles sociabilités au Congo*. Politique Africaine, 2002, n°85, pp. 133-150.

DIETRICH, J., *Critique du terrain ou terrain critique : de la construction d'un positionnement éthique de recherche dans l'altérité*. Carnets de géographes, 2013, n°5, 11 p. Disponible à l'adresse suivante : http://www.carnetsdegeographes.org/PDF/terrain_05_02_Dietrich.pdf (consulté pour la première fois le 18/01/2018).

DI MÉO, G., *De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie*. L'Information géographique, 1998, Vol. LXVIII, pp. 99-110.

DIMINESCU, D., *Les migrations à l'âge des nouvelles technologies* [en ligne]. Hommes et Migrations, 2002, n°1240, pp. 6-9.

DIXON, J., GULLIVER, A. & GIBBON, D., *Systèmes d'exploitation agricole et pauvreté. Améliorer les moyens d'existence des agriculteurs dans un monde changeant* [en ligne]. Rome : FAO & Washington DC : La Banque mondiale, 2001, 455 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.fao.org/docrep/003/y1860f/y1860f00.htm#Contents> (consulté pour la dernière fois le 19/04/2018).

DORAÏ, K. & HILY, M-A., *Du champ migratoire aux circulations : une lecture des migrations internationales* [en ligne]. Géoforum de Poitiers « *Les migrations internationales : connaître et comprendre* », 2004, 9 p. Disponible à l'adresse suivante : https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/687528/filename/DORAI_HILY_2004_du_champ_migratoire_aux_circulations.pdf (consulté pour la dernière fois le 10/11/2011).

DREVON, G., *Mobilité quotidienne et stratégies d'adaptation spatio-temporelles des ménages* [en ligne]. Thèse de Doctorat en Géographie : Université Grenoble-Alpes, soutenance en 2016, 329 p. Disponible à l'adresse suivante : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01449189/document> (consulté pour la dernière fois le 13/01/2018).

DUMOLARD, P., DUBUS, N. & CHARLEUX, L., *Les statistiques en géographie*. Paris : Belin, 2003, 239 p.

DUNCOMBE, R., *Understanding mobile phone impact on livelihoods in developing countries: a new research framework*. Manchester : Institute for Development Policy and Management, 2012 37 p.

DUPUY, G., *Vers une théorie territoriale des réseaux : une application au transport urbain* [en ligne]. Annales de géographie, 1987, Vol. XCVI, n°538, pp. 658-679. Disponible à l'adresse suivante : http://www.persee.fr/docAsPDF/geo_0003-4010_1987_num_96_538_20639.pdf (consulté pour la dernière fois le 29/04/2017).

ELAMÉ, E., *Migration circulaire, tourisme de racines et développement local. Le cas des migrants duala de France*. Téoros, 2010, Vol. XXIX, n°1, pp. 46-54.

ELIAS, N., *Qu'est-ce que la sociologie ?* La Tour-d'Aigues : Éditions de l'Aube, 1991, 222 p.

EL KADI, G., *L'émigration dans la littérature égyptienne contemporaine*. Cahiers de l'ORSTOM - Série Sciences Humaines, 1993, Vol. XXIX, n°2-3, pp. 299-311.

ELLIOTT, A. & URRY, J., *Mobile lives*. New York : Routledge, 2010, 208 p.

ESSANG, T., WOIN, N. & BADEBOGA, E., A., *Stratégies et comportements des acteurs économiques de la filière oignon*. In : JAMIN, J., Y., SEINY-BOUKAR, L. & FLORET, C., *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis* [en ligne]. N'Djamena : Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Systèmes Agricoles d'Afrique Centrale [PRASAC], 2003, 10 p. Disponible à l'adresse suivante : hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/12/89/20/PDF/T113Essang.pdf (consulté pour la dernière fois le 2/07/2013).

EVENO, E., *Pour une géographie de la société de l'information*. Netcom, 1997, Vol. XI, n°2, pp. 431-457.

EVENO, E., *Le paradigme territorial de la société de l'information*. Netcom, 2004, Vol. XVIII, n°1-2, pp. 89-134.

EWANGUE, J-L., *La politique de développement des technologies de l'information et de la communication au Cameroun : une dynamique d'accès inégalitaire à la société de l'information* [en ligne]. Synopsium GDRI Netsuds : *Enjeux autour de la régulation*, 13 octobre 2009, Pessac, France, 14 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.gdri-netsuds.org/IMG/pdf/Ewangue.pdf> (consulté pour la dernière fois le 19/01/2014).

FALL, M., *Présence africaine à Bordeaux de 1916 à nos jours*. Bordeaux : Pleine Page, 2011, 206 p.

FEILDEL, B. & MARTOUZET, D., *La mobilité comme modalité de l'ancrage : enrichir l'évaluation de la durabilité des espaces périurbains* [en ligne]. Revue Recherche Transports Sécurité, 2012, Vol. XXVIII, n°s 3-4, pp. 271-289. Disponible à l'adresse suivante : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00936324/document> (consulté pour la dernière fois le 10/10/2017).

FEUDJIO, Y., *Les jeunes benskinéurs au Cameroun : entre stratégie de survie et violence de l'État* [en ligne]. Autrepart, 2014, n°71, pp. 97-117. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2014-3-page-97.htm> (consulté pour la dernière fois le 10/10/2017).

FODOUOP, K., *Associations citadines et modernisation rurale au Cameroun*. Les Cahiers d'Outre-Mer, 2003, n°221, pp. 39-66.

FODOUOP, K. & TOGUEM, D., *Insertion spatiale des NTIC et diffusion des innovations dans le Grand Ouest Cameroun*. In : FODOUOP, K. & BIDI, J., *L'armature du développement en Afrique. Industries, transports et communication*. Paris : Karthala, 2010, pp. 227-247.

FOMETEU, J., *Le voisinage en Afrique : plaidoyer pour la construction d'un droit africain du voisinage*. Revue internationale de droit comparé, 2008, Vol. LX, n°1, pp. 121-153.

FONGANG-FOUEPE, G., *Les mutations du secteur agricole bamiléké (Cameroun) étudiées à travers ses acteurs : Une analyse à partir des localités de Foukou et de Galim*. Thèse de Doctorat en sociologie : Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement (AgroParisTech), soutenance en 2008, 414 p.

FONGANG-FOUEPE, G., *Les organisations de producteurs en Afrique de l'Ouest et du Centre: attentes fortes, dures réalités. Le cas du Cameroun [en ligne]*. Montrouge : Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le Monde [FARM], 2012, 86 p. Disponible à l'adresse suivante : http://www.fondation-farm.org/zoe/doc/etudfarm_201302_rblein_opcameroun_li.pdf (consulté pour la dernière fois le 23/02/2018).

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION [FAO], *L'amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire des petits exploitants en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale par l'exportation de produits tropicaux biologiques et du commerce équitable [en ligne]*. Rome : FAO, 2009, 28 p. Disponible à l'adresse suivante : http://www.fao.org/fileadmin/templates/organicexports/docs/Enquete_impact_Cameroun_Ananas.pdf (consulté pour la dernière fois le 15/03/2018).

FOUKOU, D., *Les villes secondaires du Moungo*. Thèse de Doctorat en Géographie : Université Yaoundé 1, soutenance en 1986, 313 p.

FOURNIER, J-M., *Géographie sociale et territoire, de la confusion sémantique à l'utilité sociale ?* ESO Travaux et documents, 2007, n°26, pp. 29-35.

FOURNIER, A., *WhatsApp : des chiffres qui donnent le vertige [en ligne]*. Publié le 20 février 2014 sur le site « Le Monde ». Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/technologies/article/2014/02/20/whatsapp-des-chiffres-qui-donnent-le-vertige_4369735_651865.html (consulté pour la dernière fois le 05/03/2018).

FRANQUEVILLE, A., *L'émigration rurale dans le département de la Lékié : contribution à l'étude des relations ville-campagne dans le sud du Cameroun [en ligne]*. Cahiers de l'ORSTOM - Série Sciences Humaines, 1973, Vol. X, n°2-3, pp. 151-193. Disponible à l'adresse suivante : http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/01494.pdf (consulté pour la dernière fois le 30/03/2018).

FRÉMONT, A., *Recherches sur l'espace vécu [en ligne]*. L'espace géographique, 1974, n°3, pp. 231-238. Disponible à l'adresse suivante : http://www.persee.fr/docAsPDF/spgeo_0046-2497_1974_num_3_3_1491.pdf (consulté pour la dernière fois le 18/01/2018).

FRÉMONT, A., *L'espace vécu et la notion de région [en ligne]*. Travaux de l'Institut Géographique de Reims, 1980, n°41-42, pp. 47-58. Disponible à l'adresse suivante : http://www.persee.fr/docAsPDF/tigr_0048-7163_1980_num_41_1_1081.pdf (consulté pour la dernière fois le 02/03/2018).

GAGLIO, G., *Pour un regard tempéré sur les « réfractaires » aux biens massivement diffusés Variations autour du cas de la téléphonie mobile en France*. Réseaux, 2005, n°133, pp. 167-198.

GALLEZ, C. & KAUFMAN, V., *Aux racines de la mobilité en sciences sociales*. In : FLONNEAU, M. & GUIGUENO, V., *De l'histoire des transports à l'histoire de la mobilité ?* Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2009, pp. 41-55.

GÉOCONFLUENCES, *Aménagement du territoire* [en ligne]. Publié en juillet 2004 sur « Géoconfluences ». Disponible à l'adresse suivante : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/amenagement-du-territoire> (consulté pour la dernière fois le 17/01/2017).

GÉOCONFLUENCES, *Mingong* [en ligne]. Publié en juin 2010 sur « Géoconfluences ». Disponible à l'adresse suivante : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/aire> (consulté pour la dernière fois le 09/01/2018).

GIBAND, D., *Géographie sociale ou géographie postmoderne ? Les formations sociospatiales plutôt que la communauté dans l'étude des dynamiques métropolitaines américaines*. In : SÉCHET, R. & VESCHAMBRE, V., *Penser et faire la géographie sociale: Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2006, pp. 243-261.

GIDDENS, A., *Les conséquences de la modernité*. Paris : L'Harmattan, 1994, 192 p.

GIRAUT, F., & ANTHEAUME, B., *Introduction. Au nom du développement, une (re)fabrication des territoires*. In : ANTHEAUME, B. & GIRAUT, F., *Le territoire est mort. Vive les territoires !* Paris : Institut de recherche pour le Développement [IRD] Éditions, 2005, pp. 10-36.

GODARD, X., *Les transports et la ville en Afrique au sud du Sahara. Le temps de la débrouille et du désordre inventif*. Paris : Karthala, 2002, 410 p.

GOEURY, D. & SIERRA, Ph., *Introduction à l'analyse des territoires*. Paris : Armand Colin, 2016, 220 p.

GOGUIKIAN RATCLIFF, B., *Repenser les liens entre migration, exil et traumatisme* [en ligne]. (Re)penser l'exil, 2012, n°1, 8 p. Disponible à l'adresse suivante : <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:34320> (consulté pour la dernière fois le 12/03/2018).

GONDO, A., NDJOCK BALOCK, F., NJILLAH KONFOR, I., *Programme national de prévention et de gestion des catastrophes. Document de programme* [en ligne]. Yaoundé : Ministère de l'administration territoriale, 1997, 153 p. Disponible à l'adresse suivante : <https://fr.scribd.com/doc/15325859/Rapport-Gestion-Des-Catastrophes-Cameroun-Disaster-Mitigation-Report-Cameroon> (consulté pour la dernière fois le 12/04/2018).

GONZALEZ, P-L., *L'analyse en composante principale* [en ligne]. Conservatoire national des arts et métiers, UE STA101 « Analyse des données : méthodes descriptives », octobre 2017, 37 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://maths.cnam.fr/IMG/pdf/A-C-P-.pdf> (consulté pour la dernière fois le 07/03/2018).

GRAHAM, S., *The end of geography or the explosion of place? Conceptualizing space, place and information technology* [en ligne]. Progress in human geography. 1998, Vol. II, n°22, pp. 165-185. Disponible à l'adresse suivante : <http://phg.sagepub.com/content/22/2/165.abstract> (consulté pour la dernière fois le 18/01/2014).

GRANOVETTER, M., *The strength of weak ties* [en ligne]. American journal of sociology, 1973, n°6, pp. 1360-1380. Disponible à l'adresse suivante : https://www.jstor.org/stable/pdf/2776392.pdf?_=1470233883378 (consulté pour la dernière fois le 12/08/2016).

GRANIÉ, A-M., *Territoires prescrits, territoires vécus : inter-territorialité au cœur des re-compositions des espaces ruraux* [en ligne]. Colloque de l'Association des ruralistes français, Toulouse (France), 25-27 octobre 2000. Disponible à l'adresse suivante : <https://journals.openedition.org/ruralia/148> (consulté pour la dernière fois le 18/04/2018).

GRASLAND, C., *Migrations, régionalisations et régionalismes au Cameroun* [en ligne]. Espace, populations, sociétés, 1994, Vol. XII, n°1, pp. 109-129. Disponible à l'adresse suivante : http://www.persee.fr/doc/espos_0755-7809_1994_num_12_1_1630 (consulté pour la dernière fois le 08/11/2017).

GRÉMY, J-P. & LE MOAN, M-J., *Analyse de la démarche de construction de typologies dans les sciences sociales* [en ligne]. Informatique et Sciences Humaines, 1977, n°35, 75 p. Disponible à l'adresse suivante : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00650400/document> (consulté pour la dernière fois le 15/01/2018).

GUBRY, P., *Le retour au village est-il une solution ? Le cas du Cameroun*, in : COUSSY, J. (Ed.) & VALLIN, J. (Ed.), *Crise et population en Afrique : crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*. Paris : Centre Population et Développement (CEPED), 1996, pp. 423-441.

GUÉTAT-BERNARD, H., *Culture du café et dynamiques des rapports de genre en pays Bamiléké au Cameroun : effet de similitude avec la situation kikuyu au Kenya*. Les cahiers d'outre-mer, 2008, Vol. LXI, n°243, pp. 339-354.

GUÉTAT-BERNARD, H., *Développement rural et rapports de genre : mobilité et argent au Cameroun*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2011, 216 p.

GUÉTAT-BERNARD, H., *Mobilités spatiales, organisation familiale et ruralités des Suds : un regard par les rapports de genre*. Géocarrefour, 2013, Vol. LXXXVIII, n°2, pp. 91-95.

GUILLERMOU, Y., *Organisations de producteurs et dynamiques paysannes dans l'Ouest-Cameroun*. Afrique contemporaine, 2007, n°222, pp. 251-271.

GUMUCHIAN, H., MAROIS, C. & FÈVRE, V., *Initiation à la recherche en géographie : Aménagement, Développement territorial, Environnement*. Paris : Anthropos, 2000, 425 p.

HÄGERSTRAND, T., *Migration and area. Survey of Swedish migration fields and hypothetical considerations on their Genesis. Migration in Sweden. A symposium*. Studies in geography, 1955, n°13, pp. 27-159.

HAMELIN, L., *La géographie difficile* [en ligne]. Les cahiers de géographie du Québec, 1952, n°2, 20 p. Disponible à l'adresse suivante : http://lehamelin.sittel.ca/pdf/Documents/18_geographie_difficile.pdf (consulté pour la dernière fois le 09/04/2018).

HANIFAN, L-J., *The rural school community center* [en ligne]. The Annals of the American Academy of Political and Social Science, 1916, Vol. LXVII, pp. 130-138. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.jstor.org/stable/pdf/1013498.pdf?acceptTC=true> (consulté pour la dernière fois le 13/03/2016).

HOND, J-T., *La prévention et la résolution des conflits dans un système décentralisé. L'expérience du Cameroun* [en ligne]. Colloque : « Les stratégies et politiques innovantes de décentralisation dans les pays africains », Tanger (Maroc), 27-29 janvier 2014. Disponible à l'adresse suivante : http://old.cafrad.int/Workshops/Tanger27-29_01_14/Dr_HOND_document_2.pdf (consulté pour la dernière fois le 01/03/2018).

IGUÉ, J., *Infrastructures de base et développement territorial en Afrique de l'Ouest*. In : FODOUOP, K. & BIDI, J., *L'armature du développement en Afrique. Industries, transports et communication*. Paris : Karthala, 2010, pp. 15-34.

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE [INC], *Atlas national de développement physique du Cameroun* [en ligne]. Yaoundé : INC, 2011, 71 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://doczz.fr/doc/1915064/atlas-national-de-d%C3%A9veloppement-physique-du-cameroun> (consulté pour la dernière fois le 04/04/2018).

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE [INS] & ICF INTERNATIONAL, *Cameroun. Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples* [en ligne]. Yaoundé : INS & Claverton (USA) : ICS International, 2012, 546 p. Disponible à l'adresse suivante : <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/fr260/fr260.pdf> (consulté pour la dernière fois le 01/03/2018).

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE [INS], *Chapitre 3 : Climatologie* [en ligne]. Yaoundé : INS, 2010, 8 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.statistics-cameroon.org/downloads/annuaire2010/chap3.pdf> (consulté pour la dernière fois le 02/12/2016).

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE [INS], *Présentation des premiers résultats de la première enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 4) de 2014* [en ligne]. Yaoundé : INS, 2014, 8 p. Disponible à l'adresse suivante : http://slmp-550-104.slc.westdc.net/~stat54/downloads/2015/Premiers_resultats_ECAM_4_VF.pdf (consulté pour la dernière fois le 09/01/2018).

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE [INS], *Annuaire Statistique du Cameroun 2015* [en ligne]. Yaoundé : INS, 2015, 536 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.statistics-cameroon.org/news.php?id=345> (consulté pour la dernière fois le 03/06/2017).

ISTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES [INSEE], *Ménage (au sens des enquêtes auprès des ménages)/Ménage-Unité de vie* [en ligne]. Paris, INSEE, 2016, 1 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.statistics-cameroon.org/news.php?id=345> (consulté pour la dernière fois le 24/05/2018).

INVESTIR AU CAMEROUN, *Le poivre camerounais produit à Penja sera labélisé le 13 septembre 2013* [en ligne]. Publié le 04 septembre 2013 sur le site « Investir au Cameroun ». Disponible à l'adresse : <https://www.investiraucameroun.com/agriculture/0409-4547-le-poivre-camerounais-produit-a-penja-sera-labelise-le-13-septembre-2013> (consulté pour la dernière fois le 27/03/2018).

INVESTIR AU CAMEROUN, *Le BIP camerounais exécuté à seulement 36%, à 3 mois de la fin de l'exercice budgétaire 2014* [en ligne]. Publié le 28 octobre 2014 sur le site « Investir au Cameroun ». Disponible à l'adresse : <https://www.investiraucameroun.com/gestion-publique/2810-5777-le-bip-camerounais-execute-a-seulement-36-a-3-mois-de-la-fin-de-l-exercice-budgetaire> (consulté pour la dernière fois le 10/05/2018).

IVAHA, G., Cameroun – *Prix du Carburant : une grève des transporteurs prévue pour le 16 novembre 2015* [en ligne]. Publié le 28 octobre 2015 sur le site « Cameroon-Info.Net ». Disponible à l'adresse : <http://www.cameroon-info.net/reactions/cameroun-prix-du-carburant-une-greve-des-transporteurs-prevue-pour-le-16-novembre-2015-250368.html> (consulté pour la dernière fois le 05/03/2018).

JACQUOT, S., *Méthodologies de diagnostic territorial et d'analyse des lieux et sites*. Université d'Angers, Cours de Master 1 en géographie, 2007, 62 p.

JANIN, P. *Une géographie sociale de la rue africaine*. Politique africaine, 2001, n°82, pp. 177-189.

JANIN, P., *Les « émeutes de la faim » : une lecture (géopolitique) du changement (social)*. Politique étrangère, 2009, n°2, pp. 251-263.

JAURÉGUIBERRY, F., *Les branchés du portable*. Paris : Presses Universitaires de France, 2003, 195 p.

JAURÉGUIBERRY, F., *Hypermobilité et télécommunication*. In : ALLEMAND, S., ASCHER, F. & LÉVY, J., *Les sens du mouvement*. Paris : Belin, 2004, pp. 130-138.

JAURÉGUIBERRY, F., *Les téléphones portables, outils du dédoublement et de la densification du temps : un diagnostic confirmé*. Revue Tic & Société, 2007, Vol. 1, n°1, pp. 79-103.

JEAN, Y., *La notion de territoire : entre polysémie, analyses critiques et intérêts*. In : JEAN, Y & CALENGE, C, *Lire les territoires*. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2002, pp 9-22.

JEUNE AFRIQUE, *Télécoms : les opérateurs dans le collimateur* [en ligne]. Publié le 26 novembre 2012 sur le site « Jeune Afrique ». Disponible à l'adresse : <http://www.jeuneafrique.com/24371/economie/t-l-coms-les-op-rateurs-dans-le-collimateur> (consulté pour la dernière fois le 13/01/2018).

JEUNE AFRIQUE, *Orange confie 2 000 tours à IHS au Cameroun et en Côte d'Ivoire* [en ligne]. Publié le 02 avril 2013 sur le site « Jeune Afrique ». Disponible à l'adresse suivante : <http://www.jeuneafrique.com/20900/economie/orange-confie-2-000-tours-ihs-au-cameroun-et-en-c-te-d-ivoire/> (consulté pour la dernière fois le 30/03/2018).

KAFFO, C., KAMDEM, P., TATSABONG, B. & DIEBO, L., *L'intégration des 'motos-taxis' dans le transport public au Cameroun ou l'informel à la remorque de l'État : une solution d'avenir au problème de mobilité et de l'emploi urbain en Afrique subsaharienne* [en ligne]. Actes du colloque : « Le taxi, solution d'avenir pour les mobilités urbaines », Lisbonne (Portugal), 20-21 septembre 2007. Disponible à l'adresse suivante : http://www.sifee.org/static/uploaded/Files/ressources/contenu-ecole/douala/volet-2/1_SAMOURA_EXERCICE.pdf (consulté pour la dernière fois le 23/02/2018).

KAGOU-DONGMO, A., WANDJI, P., NKOUATHIO, D-G., TCHOUA, F-M., TCHOUAN-KOUÉ, J-P., VICAT, J-P., *Étude d'un environnement volcanique à aléas multifformes et en plein essor démographique : les régions du mont Manengouba (Cameroun)*. In : VICAT, J-P. & BILONG, P., *Géologie et environnements au Cameroun*. Yaoundé : Presses Universitaires de Yaoundé, 1999, pp. 61-70.

KAIKAI, O, *Cameroun : L'ANAFOR pose les jalons de son avenir [en ligne]*. Publié le 28 décembre 2004 sur le site « All Africa ». Disponible à l'adresse : <http://fr.allafrica.com/stories/200412310076.html> (consulté pour la dernière fois le 12/04/2018).

KALIEU, C., *Surgissement, prolifération et intégration des motos-taxis dans les villes camerounaises : Les exemples de Douala et Bafoussam [en ligne]*. Thèse de doctorat en Urbanisme-Aménagement du territoire : Université de Bretagne occidentale, soutenance en 2016, 411 p. Disponible à l'adresse suivante : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01646937/document> (consulté pour la dernière fois le 25/03/2018).

KAMDEM, E., *Temps et travail en Afrique*. In : CHANLAT, J-F., *L'individu dans l'organisation. Les dimensions oubliées*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2007, pp. 231-256.

KAUFMAN, V., *La mobilité comme capital ?* In : MONTULET, B. & KAUFMAN, V., *Mobilités, fluidités... libertés ?* Bruxelles : Publications des facultés universitaires Saint Louis, 2004, 310 p.

KAUFMAN, V., & JEMELIN, C., *La motilité, une forme de capital permettant d'éviter les irréversibilités socio-spatiales ? [en ligne]*. Communication au colloque : « Espaces et sociétés aujourd'hui. La géographie sociale dans les sciences et dans l'action », Rennes (France), 21-22 octobre 2004, 10 p. Disponible à l'adresse suivante : http://www.philippepierre.com/media/kauffman_mobilite_comme_capital.pdf (consulté pour la dernière fois le 07/04/2018).

KAUFMAN, V., *Mobilités et réversibilités : vers des sociétés plus fluides ?* Cahiers internationaux de sociologie, 2005, n°118, pp. 119-135.

KAUFMAN, V., *Les paradoxes de la mobilité. Bouger, s'enraciner*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2017, 116 p.

KESTELOOT, C., *Spatialité et développements de la géographie*. Espace-Temps, 1989, n°40-41, pp. 84-89.

KEUTCHEU, J., *L'espace public camerounais à l'épreuve de la construction des réseaux routiers de communication*. Polis/R.C.S.P., 2008, Vol. XV, n°s 1 & 2, 28 p.

KEUTCHEU, J., *Le « fléau des motos-taxis » Comment se fabrique un problème public au Cameroun [en ligne]*. Cahiers d'études africaines, 2015, n° 219, pp. 509-534. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-d-etudes-africaines-2015-3-page-509.htm> (consulté pour la dernière fois le 17/04/2018).

KNAFOU, R., *Vers une géographie du rapport à l'Autre. Les enjeux d'un festival scientifique*. KNAFOU, R., *La planète « nomade ». Les mobilités géographiques d'aujourd'hui*. Paris : Belin, 1998, pp. 7-13.

KOUAGHEU, J., *Cameroun : entre opérateurs téléphoniques, la bataille pour la 4G est lancée* [en ligne]. Publié le 24 décembre 2015 sur le site « Le Monde ». Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/12/24/cameroun-entre-operateurs-telephoniques-la-bataille-pour-la-4g-est-lancee_4837563_3212.html (consulté pour la dernière fois le 05/03/2018).

KOUAGHEU, J., *Cameroun : le poivre de Penja, produit du terroir aux arômes « magiques »* [en ligne]. Publié le 08 mars 2016 sur le site « Le Monde ». Disponible à l'adresse suivante : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/03/08/cameroun-le-poivre-de-penja-produit-du-terroir-aux-aromes-magiques_4878710_3212.html (consulté pour la dernière fois le 15/03/2018).

KOURTESSI-PHILIPPAKIS, G. & TREUIL, R., *Archéologie du territoire, de l'Egée au Sahara*. Paris : Publications de la Sorbonne, 2011, 330 p.

KUÉTÉ, M., *Hautes terres de l'Ouest-Cameroun - Diffusion des attributs de la ville en campagne et mutations sociales*. In : CHARLERY DE LA MASSELIÈRE, B., THIBAUD, B. & DUVAT, V., *Dynamiques rurales dans les pays du Sud, l'enjeu territorial*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail (PUM), 2013, pp. 171-206.

KUÉTÉ, M., KELODJOUE, S., PASINI, J. & YAKA, L., *Agricultural change and rural livelihoods in Moungo, Cameroon*. Projet RURBAN AFRICA, Deliverables 1.2 & 2.2., 2015, pp. 133-287.

KUISSU KAMDEM, C., *La situation du droit des femmes camerounaises au travail* [en ligne]. Athènes : Fédération Syndicale Mondiale, 2017, 32 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.wftucentral.org/download/Article-sur-la-situation-du-droit-des-femmes-Camerounaises-au-travail.pdf/?lang=fr> (consulté pour la dernière fois le 17/04/2018).

LA BANQUE MONDIALE [en ligne]. Dernière mise à jour en 2018. Disponible à l'adresse suivante : <http://databank.banquemondiale.org/data/reports.aspx?source=2&series=SP.URB.TOTL.IN.ZS&country=CMR> (consulté pour la dernière fois le 29/08/2016).

LABARAN, M., *Cameroun : Licence 4G, l'ART rappelle à l'ordre Mtn et Orange* [en ligne]. Publié le 11 janvier 2016 sur le site « Camer.be ». Disponible à l'adresse suivante : <http://camer.be/48584/12:1/cameroun-licence-4g-lart-rappelle-a-lordre-mtn-et-orange-cameroon.html> (consulté pour la dernière fois le 06/03/2018).

LACOSTE, Y., *Divers problèmes à propos de l'enquête et du terrain*. Hérodote, n°8, 1977 pp. 3-20.

LACOSTE-DUJARDIN, C., *La relation d'enquête. Texte mis en discussion*. Hérodote, n°8, 1977, pp.21-44.

LACOSTE, Y., *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*. Paris : La Découverte, 2014, 249 p.

LARDON, S. & PIVETEAU, V., *Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux*. Géocarrefour, 2005, Vol. LXXX, n°2, pp. 75-90.

LEBONGO, J., *Jeunesse urbaine camerounaise, créativité sociale et contestation politique*. Mémoire de DEA en sociologie politique : Université Yaoundé I, soutenance en 2009, 261 p.

LE BRETON, É., *Bouger pour s'en sortir. Mobilité quotidienne et intégration sociale*. Paris : Armand Colin, 2005, 247 p.

LE LAY, Y-F., *Notion à la une : représentation [en ligne]*. Publié en octobre 2016 sur « Géoconfluences ». Disponible à l'adresse suivante : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-a-la-une-representation> (consulté pour la dernière fois le 09/10/2017).

LESOURD, M., *Mondialisation et nouvelle mobilité des élites africaines La mobilité bourgeoise au Sud [en ligne]*. Écho Géo, n°20, 2012, 15 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://journals.openedition.org/echogeo/13118> (consulté pour la dernière fois le 04/04/2018).

LE VIGIL RÉPUBLICAIN LOUM-MOUNGO, *Nlonako Valley Authority : Le Pari tenu de Gabriel Raoul Djankou Nkuissi ! [en ligne]*. Publié le 15 décembre 2014 sur le site « Le vigil républicain Loum-Moungo ». Disponible à l'adresse suivante : <http://levigilerepublicainloummoungo.over-blog.com/article-nlonako-valley-authority-le-pari-tenu-de-gabriel-raoul-djankou-nkuissi-125214288.html> (consulté pour la dernière fois le 20/04/2018).

LÉVY, J., *A-t-on encore (vraiment) besoin du territoire ?* Espaces Temps - Les cahiers, 1993, n°s 51-52, pp. 102-142.

LÉVY, J., *Les identités nouvelles sont arrivées. Nous habitons des lieux multiples*. In : KNAFOU, R., *La planète « nomade ». Les mobilités géographiques d'aujourd'hui*. Paris : Belin, 1998, pp. 193-197.

LÉVY, J., *Territoire*. In : LÉVY, J. & LUSSAULT, M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris: Belin, 2003, pp. 907-910.

LÉVY, J., *La mobilité comme bien public [en ligne]*. Publié le 21 septembre 2011 sur « Métropolitiques.eu ». Disponible à l'adresse suivante : <http://www.metropolitiques.eu/La-mobilite-comme-bien-public.html> (consulté pour la dernière fois le 06/03/2018).

LICOPPE, C., *Sociabilité et technologies de communication*. Réseaux, 2002, n°s 112-113, pp. 172-210.

GARRON, I. & GILLE, L., *La téléphonie mobile et le lien social en Afrique subsaharienne*. In : LICOPPE, C., *L'évolution des cultures numériques : de la mutation du lien social à l'organisation du travail*. Limoges : FYP éditions, 2009, pp. 33-74.

LICOPPE, C., *Les formes de la présence [en ligne]*. Revue française des sciences de l'information et de la communication, 2012, n°1, 14 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://rfsic.revues.org/142> (consulté pour la dernière fois le 14/10/2014).

LIMA, S., *Territoires multisitués et circulation migratoire*. L'espace géographique, 2013, Tome XLII, pp. 340-353.

LIN, N., *Building a network theory of social capital* [en ligne]. Connections, 1999, Vol. XXII, n°1, pp. 28-51. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.bebr.ufl.edu/sites/default/files/Building%20a%20Network%20Theory%20of%20Social%20Capital.pdf> (consulté pour la dernière fois le 06/04/2016).

LINGE, I., *Recensement Général : Enfin les résultats !* [en ligne]. Publié le 14 avril 2010 sur le site « Journal du Cameroun ». Disponible à l'adresse suivante : <https://www.journalducameroun.com/recensement-general-enfin-les-resultats/> (consulté pour la dernière fois le 01/03/2018).

LIPIETZ, A., *Le capital et son espace*. Paris : François Maspero, 1977, 165 p.

LOCOH, Th., *Structures familiales : l'apport de la démographie*. In : PILON, M., LOCOH, TH., VIGNIKIN, É & VIMARD, P., *Ménages et familles en Afrique. Approche des dynamiques contemporaines*, Paris : Centre français sur la population et le développement, 1997, pp. 11-29.

LOMBARD, J. & NINOT, O., *Connecter et intégrer : les territoires et les mutations des transports en Afrique*. Bulletin de l'Association de géographes français, Association des Géographes Français, 2010, pp.69-86.

LOUNGOU, S., *La libre circulation des personnes au sein de l'espace de la C.E.M.A.C : entre mythes et réalités*. Revue belge de géographie [Belgéo], 2010, n°3, pp. 315-330.

LUSSAULT, M., *Acteur*. In : LÉVY, J. & LUSSAULT, M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris: Belin, 2003, pp. 39-42.

LUSSAULT, M., *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*. Paris : Éditions du Seuil, 2007, 366 p.

LUSSAULT, M., *Ce que la géographie fait au(x) monde(s)*. Tracés – Revue de sciences humaines, 2010, n°10, pp. 241-251.

LUSSAULT, M., *L'avènement du monde. Essai sur l'habitation humaine de la Terre*. Paris : Éditions du Seuil, 2013, 297 p.

MABOGUNJE, A-L., *Systems Approach to a Theory of Rural-Urban Migration* [en ligne]. Geographical Analysis, 1970 Vol. II, n°1, 18 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1538-4632.1970.tb00140.x/pdf> (consulté pour la dernière fois le 27/05/2013).

MABOU, P., *Aménagement participatif et amélioration du cadre de vie urbain à Nkolndongo (Yaoundé)*. Les Cahiers d'Outre-mer, 2003, n°221, pp. 9-38.

MAINET, G., *Douala : croissances et servitudes*. Paris : L'harmattan, 1985, 610 p.

MAINET, G., *Comportements migratoires et dynamismes ethniques dans la ville africaine*. Espace, populations, sociétés, 1988, Vol. VI, n°2, pp. 295-304.

MAINET-VALLEIX, H., *Durban : les Indiens, leurs territoires, leur identité*. Paris : Karthala, 2002, 269 p.

MAKANGA BALA, P., *Le Gabon et la question de la société de l'information. Approche spatiale des réseaux et des enjeux géopolitiques des technologies de la communication*. Thèse de doctorat en géographie : Université de Michel Montaigne – Bordeaux III, soutenance en 2010, 974 p.

MALAUQUAIS, D., *Arts de feyre au Cameroun*. Politique Africaine, 2001, n°82, pp. 101-118.

MA MUNG, E, DORAÏ, K., HILY, M-A. & LOYER, F., *Bilan des travaux sur la circulation migratoire* [en ligne]. Paris : Ministère de la Solidarité et de l'Emploi, Direction de la Population et des Migrations (DPM), 1998, 148 p. Disponible à l'adresse suivante : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00252013/document> (consulté pour la dernière fois le 10/11/2011).

MANE, S., *Migration et commerce au Cameroun : le cas des Haoussa (XIXe-XXe siècles)* [en ligne]. Syllabus Review, 2012, Vol. 3, n°1, pp. 241-256. Disponible à l'adresse suivante : http://www.ens.cm/files/syllabus_lettres/Syllabus_Review_3_1_2012_241_256.pdf (consulté pour la dernière fois le 10/11/2011).

MARCHANDISE, S., *Territoires éphémères. Les réseaux sociaux des étudiants marocains en mobilité internationale* [en ligne]. Thèse de doctorat en géographie : Université de Montpellier Paul Valéry – Montpellier III, soutenance en 2013, 451 p. Disponible à l'adresse suivante : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01075848/document> (consulté pour la dernière fois le 02/03/2018).

MARFAING, L., *Quelles mobilités pour quelles ressources ?* [en ligne]. Canadian Journal of African Studies/La revue canadienne des études africaines, Vol. XLVIII, n°1, 2014, pp. 41-57. Disponible à l'adresse suivante : <http://dx.doi.org/10.1080/00083968.2014.974902> (consulté pour la dernière fois le 26/08/2016).

MARTIN, C. *Représentation des usages du téléphone portable chez les jeunes adolescents* [en ligne]. Première Conférence Internationale Francophone en Sciences de l'Information et de la Communication, Bucarest (Roumanie), 28 juin-2 juillet 2003. Disponible à l'adresse suivante : https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000712/document (consulté pour la dernière fois le 05/06/2018).

MARTIN, D. & SIEFFERMAN, G., *Le département du Mounjo (Ouest-Cameroun). Étude des sols et de leur utilisation* [en ligne]. Cahiers de l'ORSTOM - Série Pédologie, 1966, Vol. IV, n°2, pp. 27-49. Disponible à l'adresse suivante : http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/cahiers/PTP/18306.PDF (consulté pour la dernière fois le 30/08/2016).

MASSANG, G., *MTN, Orange, Nexttel et Camtel ont six mois pour améliorer la qualité de leurs services mobiles* [Audit] [en ligne]. Publié le 27 octobre 2017 sur le site « TIC Mag ». Disponible à l'adresse : <https://www.ticmag.net/mtn-orange-nexttel-camtel-ont-six-mois-ameliorer-qualite-de-leurs-services-mobiles-audit/> (consulté pour la dernière fois le 05/03/2018).

MBADI, O., *MTN Cameroon cède le câble sous-marin WACS à Camtel* [en ligne]. Publié le 25 juillet 2014 sur le site « Jeune Afrique ». Disponible à l'adresse : <http://www.jeuneafrique.com/7989/economie/mtn-cameroon-c-de-le-c-ble-sous-marin-wacs-camtel/> (consulté pour la dernière fois le 15/06/2018).

MBADI, O., *Télécoms : Camtel s'accroche à la fibre optique [en ligne]*. Publié le 06 novembre 2017 sur le site « Jeune Afrique ». Disponible à l'adresse : <http://www.jeuneafrique.com/mag/485096/economie/telecoms-camtel-saccroche-a-la-fibre-optique/> (consulté pour la dernière fois le 23/02/2018).

MBAHA, J-P., *Mutations socio-économiques et recompositions territoriales dans un espace géographique à l'ombre de Douala : le Bas-Wouri (Cameroun)*. Thèse de Doctorat en Géographie : Université Michel de Montaigne – Bordeaux III, soutenance en 2006, 328 p.

MBASSA SOUTA, M., *Au cœur des us et coutumes du peuple Bafia*. Paris : L'harmattan, 2011, 190 p.

MBERU, B. & PONGOU, R., *Crossing Boundaries : Internal, Regional and International Migration in Cameroon*. International Migration, 2012, pp. 19 p.

MBOUMBA, M & PAQUIENSÉGUY, F., *Usages du téléphone mobile chez les cadres de l'industrie pétrolière au Gabon : un transfert de la sphère professionnelle vers la sphère privée*. In : ANATÉ, K., CAPO-CHICHI, A. & KIYINDOU, A., *Quand l'Afrique réinvente la téléphonie mobile*. Paris : L'harmattan, 2015, pp. 153-167.

MÉDA, D., *Le capital social, un point de vue critique*. L'économie politique, 2002, n°14, pp. 36-47.

MEKA'A, C-B., *Le différentiel de revenus joue-t-il un rôle déterminant dans la migration rurale-urbaine ? Application au cas du Cameroun*. Revue d'économie du développement, 2011, Vol. XXV, pp. 45-76.

MÉNASCÉ, D. & CLÉMENT, F., *Le numérique au service de l'éducation en Afrique [en ligne]*. Paris : Agence Française de Développement [AFD], 2015, 113 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002312/231278f.pdf> (consulté pour la dernière fois le 06/03/2018).

MERCKLÉ, P., *Sociologie des réseaux sociaux*. Paris : La Découverte, 2011, 128 p.

METOMO, R., *Filière Poivre de Penja et Indication Géographique Protégée [en ligne]*. Intervention à l'European External Action Service [EEAS], Bruxelles, 22 avril 2015. Disponible à l'adresse suivante : http://eeas.europa.eu/archives/delegations/un_geneva/documents/press_corner/focus/penja.pdf (consulté pour la dernière fois le 27/03/2018).

MILHAUD, O., *La géographie, la prison et l'éthique : prestige et vertige de la justice [en ligne]*. Ecole d'été de géographie sociale : *L'espace social : méthodes et outils, objets et éthique(s)*, 6-8 septembre 2006, Rennes, 9 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/MilhaudEthique.pdf> (consulté pour la dernière fois le 15/10 : 2016).

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DÉCENTRALISATION [MINATD], *Plan communal de développement de Manjo*. Yaoundé : MINATD, 2011, 187 p.

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DÉCENTRALISATION [MINATD], *Plan communal de développement d'Éboné*. Yaoundé : MINATD, 2012a, 191 p.

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DÉCENTRALISATION [MINATD], *Plan communal de développement de Loum*. Yaoundé : MINATD, 2012b, 176 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL, *Annuaire des statistiques du secteur agricole – Campagne 2006 et 2007* [en ligne]. Yaoundé : Direction des Enquêtes et Statistiques Agricoles, 2009, 111 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.minader.cm/uploads/DESA/AGRI-STAT%2015.pdf> (consulté pour la dernière fois le 31/03/2018).

MINISTÈRE DES POSTES ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, *Stratégie sectorielle du domaine des télécommunications et des TIC* [en ligne]. Yaoundé : Ministère des postes et des télécommunications, 2005, 78 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.share4dev.info/telecentreskb/documents/4586.pdf> (consulté pour la dernière fois le 27/04/2018).

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE, *Femmes et hommes au Cameroun en 2012. Une analyse situationnelle de progrès en matière de genre* [en ligne]. Yaoundé : Ministère de la promotion de la femme et de la famille, 2012, 33 p. Disponible à l'adresse suivante : http://www.statistics-cameroon.org/downloads/JIF/MINPROFF_Femmes_Hommes_Cameroun_28_02_2012.pdf (consulté pour la dernière fois le 13/01/2018).

MOBY ETIA P., *Les pays du Bas-Mungo – Bas-Wouri : Etude géographique de la vie rurale et des relations avec Douala*. Thèse de doctorat en géographie : Université Panthéon-Sorbonne – Paris I, soutenance en 1976, 271 p.

MODANDI, M., *Développement de la téléphonie mobile et lien social en Afrique : le cas du Gabon*, 2005. Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication : Université Lyon-Lumière – Lyon II, soutenance en 2005, 295 p.

MOINE, A., *Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie*. L'espace géographique, 2006, Tome XXXV, pp. 115-132.

MOLÉNAT, X., *Bruno-Latour : l'acteur-réseau*. Sciences Humaines, Les grands dossiers des sciences humaines, publié en mars-avril-mai 2013, n°30, pp. 70-71.

MONTULET, B. *Les cadres sociaux du temps et de l'espace*. In : BASSAND, M., KAUFMAN, V. & JOYE, D. *Enjeux de la sociologie urbaine*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2007, 424 p.

MORIN, E., *Introduction à la pensée complexe*. Paris : Éditions du seuil, 2005, 158 p.

MOUCKAGA, H., OWAYE, J-F. & OYONGMEN, V., *Démocratie et/ou démocrature en Afrique Noire ?* Paris : L'Harmattan, 2015, 374 p.

MOULIOM, J., *Télécentres communautaires : l'heure du bilan* [en ligne]. Publié le 18 avril 2013 sur le site « Cameroon Tribune ». Disponible à l'adresse suivante : <http://www.cameroon-info.net/article/telecentres-communautaires-lheure-du-bilan-178089.html> (consulté pour la dernière fois le 31/03/2018).

MOUSSALA, M., *Les Camerounais de l'étranger : la diaspora peut-elle voter en octobre prochain ?* [en ligne]. Publié le 12 juillet 2011 sur le site « Cameroon Info-Net [CIN] ». Disponible à l'adresse suivante : <http://www.cameroon-info.net/article/les-camerounais-de-letranger-la-diaspora-peut-elle-voter-en-octobre-prochain-131136.html> (consulté pour la dernière fois le 11/01/2018).

NEBA, A., *Modern geography of the republic of Cameroon*. Bamenda & Camden : Neba Publishers, 1999, 269 p.

NGAH NFORGANG, C., *Le téléphone et l'internet au service de l'agriculture* [en ligne]. Publié le 18 octobre 2012 sur « Le blog du Réseau Associatif des journalistes camerounais pour l'Agriculture et le Développement durable [RAJAD] ». Disponible à l'adresse suivante : <https://rajadcameroun.wordpress.com/tag/agribis/> (consulté pour la dernière fois le 21/03/2018).

NINOT, O., *Vie de relations, organisation de l'espace et développement en Afrique de l'Ouest: la région de Tambacounda au Sénégal* [en ligne] Thèse de doctorat en géographie : Université de Rouen, soutenance en 2003, 467 p. Disponible à l'adresse suivante : http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers15-09/010050877.pdf (consulté pour la dernière fois le 13/01/2018).

NKANKEU, F., *Les forêts classées du Moungo (Cameroun) : analyse des facteurs de leur évolution et conséquences*. Thèse de doctorat en géographie : Université Toulouse Le Mirail – Toulouse II, soutenance en 2003, 332 p.

NKANKEU, F., *Occupations du sol et conflits fonciers sur les cendres volcaniques du Moun-go (Cameroun)* [en ligne]. Revue canadienne des sciences régionales, 2008, Vol. XXI, n°2, pp. 307-324.

NOAH, J-M., *Projet de réalisation de 92 télécentres communautaires au Cameroun* [en ligne]. Atelier UIT/CTO : Modèles d'accès universel, Banjul (Gambie), 10-14 mars 2003, 18 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.itu.int/ITU-D/treg/events/seminars/2003/gambia/cameroun.pdf> (consulté pour la dernière fois le 03/04/2018).

NZESSÉ, L., *Inventaire des particularités lexicales du français au Cameroun (1990-2015)* [en ligne]. Revue Le Français en Afrique, n°29, pp. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/29/le%20Francais%20en%20Afrique%2029.pdf> (consulté pour la dernière fois le 26/02/2018).

OBSERVATOIRE NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME DU CAMEROUN, *25-29 Février 2008 : Cameroun, une répression sanglante à huis clos* [en ligne]. Yaoundé : Observatoire national des droits de l'homme du Cameroun, 2009, 36 p. Disponible à l'adresse suivante : http://www.liberationafrique.org/IMG/pdf/Rapport_Cameroun_ONDH_fevrier_2009-2.pdf (consulté pour la dernière fois le 08/08/2016).

OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS, *Quelle est la différence entre inégalité sociale et discrimination ?* [en ligne]. Tours : Observatoire des inégalités, 2013. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.inegalites.fr/Quelle-est-la-difference-entre-inegalite-sociale-et-discrimination> (consulté pour la dernière fois le 28/08/2017).

OKALLA-BANA, E., C., *La réglementation des infrastructures en Afrique : le cas du secteur des télécommunications au Cameroun (de 1990 à nos jours)* [en ligne]. Entreprises et histoire, 2013, n°70, pp. 106-120. Disponible à l'adresse suivante : https://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=EH_070_0106 (consulté pour la dernière fois le 05/03/2018).

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ [ONCC], *Statistiques café* [en ligne]. Douala : ONCC, 2018, 1 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.oncc.cm/images/statistiques/prixcafe/GraphRob2015.pdf> (consulté pour la dernière fois le 15/03/2018).

OUENDJI, N., *Téléphonie mobile et débrouille en Afrique : réflexions sur le statut des call-box au Cameroun*. In : DARBON, D., *La politique des modèles en Afrique: simulation, dépolitisation et appropriation*. Karthala : Paris, 2009, pp. 213-230.

OVERA, R., *Networks, Distance, and Trust : Telecommunications Development and changing trading practices in Ghana* [en ligne]. World Development. 2006, Vol. XXXIV, n°7, pp. 1301-1314. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X06000660#> (consulté pour la dernière fois le 16/10/2013).

OWUOR, S-O., *Bridging the urban rural divide. Multispatial livelihoods in Nakuru town, Kenya*. Leiden : African Studies Centre, 2006, 274 p.

PASINI, J., *Les Africains à Bordeaux : ségrégation et mobilités résidentielles*. Mémoire de master 2 en géographie : Université Michel de Montaigne – Bordeaux III, soutenance en 2012, 75 p.

PASINI, J., *Téléphonie mobile, économie informelle et moyens d'existence : aperçu général et études de cas au Cameroun*. In. KIYINDOU A. & DAMOME, E, *Terminaux et environnements numériques mobiles dans l'espace francophone*. Paris : L'harmattan, 2016, pp. 207-218.

PAULO, C., *Inégalités de mobilités : disparités des revenus, hétérogénéité des effets*. Thèse de Doctorat en Sciences Économiques : Université Lumière – Lyon II, soutenance en 2006, 392 p.

PÉLISSIER, P., *Les interactions rurales - urbaines en Afrique de l'Ouest et Centrale*. Bulletin de l'APAD, 2000, n°19, 12 p.

PERSPECTIVE MONDE [en ligne]. Dernière mise à jour en 2016. Disponible à l'adresse suivante : <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/BMEncyclopedie/BMEphemeride.jsp> (consulté pour la dernière fois le 14/06/2017).

PFAFF, J., *Mobile phone geographies*. Geography Compass, 2010, Vol. IV, n°10, pp. 1433-1447.

PIGEAUD, F., *Au Cameroun de Paul Biya*. Paris : Karthala, 2011, 266 p.

PILON, M. & VIGNIKIN, K., *Ménages et familles en Afrique subsaharienne*. Paris : Éditions des archives contemporaines, 2006, 131 p.

PIRIE, G., *Virtuous mobility: moralising vs measuring geographical mobility in Africa* [**en ligne**]. *Afrika focus*, 2009, Vol. XXII, n°1, pp. 21-35. Disponible à l'adresse suivante : <https://core.ac.uk/download/pdf/25892127.pdf> (consulté pour la dernière fois le 13/01/2018).

PISON, G., *Les maternités précoces en recul dans le monde* [**en ligne**]. Paris : Institut National d'Études Démographiques, Bulletin mensuel « Population & sociétés », n°490, 4 p. Disponible à l'adresse suivante : http://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/19158/490.fr.pdf (consulté pour la dernière fois le 29/08/2016).

PLANTATIONS DU HAUT PENJA [PHP], *Responsabilité sociale et environnementale* [**en ligne**]. 2013 : Njombé : PHP, 2013, 54 p. Disponible à l'adresse suivante : https://www.compagniefruitiere.fr/medias/telechargements/RAPPORT_RSE_PHP_2013_HD.pdf (consulté pour la dernière fois le 30/03/2018).

PLAT, D., *Mobilités quotidiennes en Afrique subsaharienne*. Habilitation à Diriger des Recherches en Économie : Université Lyon-Lumière – Lyon II, soutenance en 2003, 140 p.

PNDP [**en ligne**]. Dernière mise à jour en 2017. Disponible à l'adresse suivante : <http://pndp.org/> (consulté pour la dernière fois le 14/04/2018).

PORTER, G., *Mobile phones, livelihoods, and the poor in sub-Saharan Africa: review and prospect*. *Geography Compass*, 2012, Vol. VI, n°5, pp. 241-259.

POTTS, D., *The slowing of sub-Saharan Africa's urbanization: evidence and implications for urban livelihoods*. *Environment and Urbanization*, 2009, n°21, pp. 253-259.

POUPÉE, K., *La téléphonie mobile*. Paris : Presses Universitaires de France, Que sais-je ? 2003, 128 p.

POURTIER, R., *Les âges de la territorialité*. In : ANTHEAUME, B. & GIRAUT, F., *Le territoire est mort. Vive les territoires !* Paris : Institut de recherche pour le Développement [IRD] Éditions, 2005, pp. 39-46.

POURTIER, R., *L'agriculture familiale et le portage féminin en Afrique centrale*. *Bulletin de l'Association de géographes français [BAGF]*, 2015, n°92-3, pp. 385-399.

PRIN, E., *Les commerçants nigériens des portes au cœur de la Chine*. *Outre-Terre*, 2011, n°30, pp. 419-430.

PROBST, B., *Marge et dynamique territoriale*. *Géocarrefour*, 2004, Vol. LXXIX, n°2, pp. 175-182.

PRUVOST, G., *Interaction*. In : PAUGAM, S., *Les 100 mots de la sociologie*. Paris : Presses Universitaires de France, Que sais-je ? 2010, pp. 17-18.

PULLIAT, G., *Vulnérabilité alimentaire et trajectoires de sécurisation des moyens d'existence à Hanoi : une lecture des pratiques quotidiennes dans une métropole émergente*. Thèse de Doctorat en Géographie : Université Paris Ouest Nanterre La Défense – Paris X, soutenance en 2014, 374 p.

PUTNAM, R., *Bowling alone: the collapse and revival of American community*. New York: Simon & Schusters Paperbacks, 2001, 544 p.

PUTNAM, R., & GOSS, K., *Introduction*. In : PUTNAM, R. (Ed.), *Democracies in flux: the evolution of social capital in contemporary society*. New York : Oxford University Press, 2002, 516 p.

QUIROGA, P., *Mobilités urbaines et inégalités. Le cas des personnes âgées des quartiers populaires de Recife (Brésil)* [en ligne]. Thèse de Doctorat en Géographie : Université Bretagne-Loire – Rennes 2, soutenance en 2014, 433 p. Disponible à l'adresse suivante : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01144455/file/2014theseQuirogaP.pdf> (consulté pour la dernière fois le 06/10/2017).

RACAUD, S., *Les montagnes Uporoto entre ville et campagne, géographie des flux et intégration territoriale en Tanzanie*. Thèse de Doctorat en Géographie : Université Toulouse Le Mirail – Toulouse II, soutenance en 2013, 444 p.

RADIO FRANCE INTERNATIONAL [RFI], *Tchad : attentat-suicide meurtrier sur un marché de Ndjaména* [en ligne]. Publié le 11 juillet 2015 sur le site « RFI ». Disponible à l'adresse suivante : <http://www.rfi.fr/afrique/2min/20150711-tchad-attentat-ndjamena-kamikaze-marche-terrorisme-boko-haram-terrorisme> (consulté pour la dernière fois le 31/05/2018).

RAFFESTIN, C., *Paysage et territorialité* [en ligne]. Cahiers de géographie du Québec, 1977, n°53-54, pp. 123-134. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/1977-v21-n53-54-cgq2627/021360ar.pdf> (consulté pour la dernière fois le 06/04/2018).

RAFFESTIN, C., *Pour une géographie du pouvoir*. Paris : Lexis Nexis, 1980, 250 p.

RAFFESTIN, C., *Remarques sur les notions d'espace, de territoire et de territorialité* [en ligne]. Espaces et Sociétés, 1982, n°41, pp. 167-171. Disponible à l'adresse suivante : <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:4324/ATTACHMENT01> (consulté pour la dernière fois le 27/02/2018).

RAKODI, C., *The household strategies of the urban poor : Coping with poverty and recession in Gweru, Zimbabwe* [en ligne]. Revue Habitat International, 1995, Vol. XIX, n°4, pp. 447-471. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/019739759500039I?via%3Dihub> (consulté pour la dernière fois le 26/02/2018).

RALLET, A., AGUILÉRA, A. & GUILLOT, C., *Diffusion des TIC et mobilité : Permanence et renouvellement des problématiques de recherche*. Flux, 2009, n°78, pp. 7-16.

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (1974), *Ordonnance fixant le régime foncier* [en ligne]. Yaoundé : Présidence de la République, ordonnance n°74-1 du 6 juillet 1974, 5 p. Disponible à l'adresse suivante : https://garoua.eregulations.org/media/ordonnance_fixant_regime_foncier_cameroun.pdf (consulté pour la dernière fois le 12/04/2018).

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (1977), *Décret portant l'organisation des chefferies traditionnelles* [en ligne]. Yaoundé : Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation, loi n°77/245 du 15 juillet 1977. Disponible à l'adresse suivante : http://www.cipcre.org/ecovox/eco38/pages/meli_melo.html (consulté pour la dernière fois le 24/02/2018).

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, *Guide pour la compréhension et l'application de la législation sur les Groupes d'initiative commune* [en ligne]. Yaoundé : Ministère de l'agriculture – Division des projets agricoles, 1993, 32 p. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.documents.clientearth.org/wp-content/uploads/library/1993-09-01-guide-pour-la-comprehension-et-l%E2%80%99application-de-la-legislation-sur-les-groupes-d%E2%80%99initiative-commune-cameroun-ext-fr.pdf> (consulté pour la dernière fois le 20/03/2018).

REPUBLIQUE DU CAMEROUN (1996), *La constitution du Cameroun* [en ligne]. Yaoundé : Présidence de la République, 19 p. Disponible à l'adresse suivante : [https://ihl-databases.icrc.org/ihl-nat/0/7e3ee07f489d674dc1256ae9002e3915/\\$FILE/Constitution%20Cameroun%20-%20FR.pdf](https://ihl-databases.icrc.org/ihl-nat/0/7e3ee07f489d674dc1256ae9002e3915/$FILE/Constitution%20Cameroun%20-%20FR.pdf) (consulté pour la dernière fois le 14/04/2018).

REPUBLIQUE DU CAMEROUN (2004), *Loi d'Orientation de la Décentralisation* [en ligne]. Yaoundé : Présidence de la République, 15 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.foretcommunale-cameroun.org/download/LoidorientationDecentralistiondu22Juillet2004.pdf> (consulté pour la dernière fois le 18/04/2018).

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (2005a), *Code de vie du village Bakwat*. Yaoundé : Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation [MINATD], 30 p.

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (2005b), *Arrêté portant harmonisation des tarifs du transports urbain par taxis et interurbain par cars et autobus sur l'ensemble du territoire national* [en ligne]. Yaoundé : Ministère du commerce, arrêté n°006/MINCOMMERCE du 8 mars 2005. Disponible à l'adresse suivante : http://www.cipcre.org/ecovox/eco38/pages/meli_melo.html (consulté pour la dernière fois le 06/03/2018).

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, *Cameroun Vision 2035. Document de travail*. Yaoundé : Ministère de la Planification, de la Programmation, du Développement et de l'Aménagement du Territoire. 2009, 76 p.

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, *Contrats d'investissement et d'entretien des routes et des ouvrages d'art en cours d'exécution (exercices budgétaires 2016 et 2017). Région du Littoral* [en ligne]. Yaoundé : Ministère des Travaux publics, 2015, 10 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.mintp.cm/uploads/File/Entretien%20Routier/LITTORAL.pdf> (consulté pour la dernière fois le 05/03/2018).

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, *Plan stratégique Cameroun Numérique 2020* [en ligne]. Yaoundé : Ministère des postes et des télécommunications, 2016, 72 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://cameroundigital.com/wp-content/uploads/2017/05/Plan-strat%C3%A9gique-Cameroun-Num%C3%A9rique-2020.pdf> (consulté pour la dernière fois le 06/03/2018).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (2010), *Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Cameroun relatif à la gestion concertée des flux migratoires et au développement solidaire* [en ligne]. Paris : Ministère des affaires étrangères et européennes, loi n°MAEJ1000479L/Bleue-1. Disponible à l'adresse suivante : https://www.legifrance.gouv.fr/content/download/1219/9107/version/1/file/ei_flux_migratoires_cameroun_cm_28.07.2010.pdf (consulté pour la dernière fois le 13/01/2018).

RETAILLÉ, D., *De l'espace nomade à l'espace mobile en passant par l'espace du contrat* [en ligne]. Article déposé dans HAL. 2010, 16 p. Disponible à l'adresse suivante : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00679163/file/De_la_espace_nomade_A_la_espace_mobile_en_passant_par_la_espace_du_contrat.pdf (consulté pour la dernière fois le 18/01/2018).

ROBETTE, N., *De l'espace de vie à l'espace d'une vie : décrire les espaces de vie individuels* [en ligne]. Thèse de Doctorat en démographie : Université Panthéon-Sorbonne – Paris I, soutenance en 2009, 438 p. Disponible à l'adresse suivante : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00360203/document> (consulté pour la dernière fois le 15/01/2018).

ROCHEFORT, R., *Le travail en Sicile. Etude de géographie sociale*. Paris : Presses Universitaires de France, 1961, 364 p.

ROSENTHAL, P-A., *Maintien/rupture : un nouveau couple pour l'analyse des migrations*. Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 1990, Vol. XLV, n°6, p. 1403-1431.

ROY, C., *Réseaux sociaux et mondialisation dans une périphérie du monde : exemple des associations de Kiwalani, Dar es Salaam, Tanzanie*. In : BART, F. & LENOBLE-BART, A., *Afrique des réseaux et mondialisation*. Paris : Karthala, 2003, pp. 119-130.

RURBAN AFRICA, *State of the arts report for Rurban Africa, Work package 3 : city dynamics*, Copenhague : Projet RURBAN AFRICA, Deliverable 2.1., 2013, 60 p.

SACK, R., *Human Territoriality : Its Theory and History*. Cambridge : Cambridge University Press, 1986, 256 p.

SAGNA, O., *La lutte contre la fracture numérique en Afrique : aller au-delà de l'accès aux infrastructures*. Hermès – La revue, 2006, n°45, pp. 15-24.

SAID-SIFE, A., KIONDO, E. & LYIMO-MACHA, J., *Contribution of mobile phones to rural livelihoods and poverty reduction in Morogoro region, Tanzania*. The electronic journal of information systems in developing countries. 2010, Vol. XLII, pp. 1-15.

SALIFOU, A., *Le Damagaram ou sultanat de Zinder au XIXe siècle*. Niamey : Centre nigérien de recherches en sciences humaines, 1971, 321 p.

SANCHEZ, S., *Synthèse analytique sur l'évolution des systèmes de culture caféiers dans quatre zones de production du Moungo, du Kupe-Manenguba, et du Nkam*. Yaoundé : Institut de Recherche Agricole pour le Développement, 2002, 52 p.

SAYAD, A., *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris : Seuil, 1999, 439 p.

SCHMELZ, A., *La diaspora camerounaise en Allemagne* [en ligne]. Eschborn : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit [GIZ], 2007, 36 p. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.giz.de/expertise/downloads/giz2008-fr-diaspora-camerounaise.pdf> (consulté pour la dernière fois le 28/04/2018).

SCHMITZ, S., *Un besoin de territoire à soi : quelques clés pour un aménagement des espaces communs* [en ligne]. Revue belge de géographie [Belgéo], 2012, n^{os} 1-2, pp. 1-13. Disponible à l'adresse suivante : <https://belgeo.revues.org/6627> (consulté pour la dernière fois le 09/10/2017).

SCOPSI, C., *Représentation des TIC et multiterritorialité : le cas des télé- et cyberboutiques de Château Rouge à Paris*. In CHÉNEAU-LOQUAY, A., *Mondialisation et technologies de la communication en Afrique*. Paris : Karthala, 2004, pp. 275-294.

SCORE 2000, *Projet de réhabilitation de 7 km de route dans le Nlonako : acte de l'Honorable EYOUM Lydienne épouse EPOUBE* [en ligne]. Publié le 1^{er} juillet 2013 sur le site « Score 2000 ». Disponible à l'adresse suivante : <http://scores2000.over-blog.com/article-projet-de-rehabilitation-de-7-km-de-route-dans-le-nlonako-118835239.html> (consulté pour la dernière fois le 17/04/2018).

SCORE 2000, *Agro-industrie dans le Moungo : l'agropole d'ananas de Nlohé inauguré* [en ligne]. Publié le 27 septembre 2015 sur le site « Score 2000 ». Disponible à l'adresse suivante : <http://www.scores2000.info/2015/09/agro-industrie-dans-le-moungo-l-agropole-d-ananas-de-nlohe-inaugure.html> (consulté pour la dernière fois le 19/03/2018).

SCORE 2000, *Visite de travail de Mr Ivaha Diboua Samuel à Loum le 06 avril 2016 : Mot de bienvenue de du Maire de Kuate Wambo Guy Mesmin lors de cette prise de contact et d'animation socio-économique du Gouverneur de la Région du Littoral* [en ligne]. Publié le 22 avril 2016a sur le site « Score 2000 ». Disponible à l'adresse suivante : <http://scores2000.over-blog.com/2016/04/visite-de-travail-de-mr-ivaha-diboua-samuel-a-loum-le-06-avril-2016-mot-de-bienvenue-de-du-maire-de-kuate-wambo-guy-mesmin-lors-de-c> (consulté pour la dernière fois le 17/04/2018).

SCORE 2000, *Interview de KUATE WAMBO Guy Mesmin, Maire de la Commune de Loum : « Loum va bientôt être dotée d'une gare routière moderne où femmes et jeunes exerceront paisiblement leurs activités »* [en ligne]. Publié le 11 juillet 2016b sur le site « Score 2000 ». Disponible à l'adresse suivante : <http://scores2000.over-blog.com/2016/07/interview-dekuate-wambo-guy-mesmin-maire-de-la-commune-de-loum-loum-va-bientot-etre-dotee-d-une-gare-routiere-moderne-ou-femmes-et-j> (consulté pour la dernière fois le 20/04/2018).

SEIGNOBOS, C. & TOURNEUX, H., *Le Nord-Cameroun à travers ses mots. Dictionnaire de termes anciens et modernes*. Bondy : IRD éditions, 2002, 334 p.

SEN, A., *Rights and Capabilities*. In : SEN, A., *Resources, Values and Development*, Oxford : Blackwell, 1984, pp. 307-325.

SEN, A., *Un nouveau modèle économique, Développement, Justice Liberté*. Paris : Odile Jacob, 2000, 356 p.

SHELLER, M. & URRY, J., *The new mobilities paradigm* [en ligne]. *Environnement and Planning*, 2006, Vol. XXXVIII, pp. 207-226. Disponible à l'adresse suivante : https://edisciplinas.usp.br/pluginfile.php/122109/mod_resource/content/1/The%20new%20mobilities%20paradigm%20Sheller%20-%20Urry.pdf (consulté pour la dernière fois le 05/06/2013).

SIEYOJI, E., NJIFENJOU, M. & MBONG, R., *Monographie de la ville de Nkongsamba*. Nkongsamba: Coordination Technique de la Communauté Urbaine de Nkongsamba, 2010, p. 2.

SIMMEL, G., *Philosophie de l'argent*. Paris : Presses Universitaires de France, 2007, 662 p.

SIMON, G., *La planète migratoire dans la mondialisation*. Paris: Armand Colin, 2008, 255 p.

SOMMET UE-AFRIQUE, *Feuille de route 2014-2017* [en ligne]. Bruxelles : sommet UE-Afrique, 2014, 14 p. Disponible à l'adresse suivante : https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/4eme_sommet_ue-afrique_fr.pdf (consulté pour la dernière fois le 12/05/2018).

SORRE, M., *La notion de genre de vie et sa valeur actuelle* [en ligne]. *Annales de géographie*, 1948, Tome LVII, n°306, pp. 97-108. Disponible à l'adresse suivante : http://www.persee.fr/doc/AsPDF/geo_0003-4010_1948_num_57_306_12204.pdf (consulté pour la dernière fois le 19/01/2018).

SPHAERA CARTOGRAPHIE [en ligne]. Dernière mise à jour en 2017. Disponible à l'adresse suivante : <http://sphaera.cartographie.ird.fr/> (consulté pour la dernière fois le 02/09/2016).

STEEL, G. & VAN LINDERT, P., *Mobility and Livelihood Transformation of Households in Rural Cameroon, Ghana and Tanzania*. Copenhague : Projet RURBAN AFRICA, 2015, 56 p.

STEEL, G., COTTYN, G & VAN LINDERT, *New connections. New dependencies. Spatial and digital flows in sub-Saharan African livelihoods*. In: DE HAAN, L. (Ed.), *Livelihoods and Development. New perspectives*. Leiden : Brill, 2017, 201 p.

STEEL, G & VAN LINDERT, P., *Rural livelihood transformations and local development in Cameroon, Ghana and Tanzania*. Londres : International Institute for Environment and Development [IIED], 2017, 39 p.

STENNING, D-J., *Savannah Nomads. A study of the Wodaabe pastoral Fulani of Western Bornu province, Northern region, Nigeria*. Münster : LIT-Verlag, 1994, 266 p.

STOCK, M., *Penser géographiquement*. In : MARTIN, Ph., *Demain La Géographie - Permanences, Dynamiques, Mutations : Pourquoi ? Comment ?* Colloque : « Géopoint 2006 », Avignon (France), 1-2 juin 2006, pp. 23-37.

STOCK, M., *Habiter comme « faire avec l'espace ». Réflexions à partir des théories de la pratique* [en ligne]. *Annales de géographie*, 2015, n°704, pp. 424-441. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2015-4-page-424.htm> (consulté pour la dernière fois le 03/04/2018).

STORK, Ch., CALANDRO, E. & GILLWALD, A., *Internet Going Mobile: Internet access and usage in eleven African countries* [en ligne]. Le Cap : Research ICT, 2012, 17 p. Disponible à l'adresse suivante : file:///C:/Users/jay-r/AppData/Local/Packages/Microsoft.MicrosoftEdge_8wekyb3d8bbwe/TempState/Downloads/Internet_Gone_Mobile_CPRAfrica_2012.pdf (consulté pour la dernière fois le 26/04/2018).

SUCHEL, J-B., *Les Climats du Cameroun*. Thèse de Doctorat en Géographie : Université de Saint-Étienne, soutenance en 1988, 1188 p.

TACOLI, C., *Rural-urban interactions : a guide to the literature* [en ligne]. Environment and Urbanization, 1998, Vol. X, n°1, pp. 147-166. Disponible à l'adresse suivante : <http://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/095624789801000105> (consulté pour la dernière fois le 26/02/2018).

TANKEU, R., *Fracture numérique de genre au Cameroun : quelle ampleur ?* [en ligne]. Yaoundé : AC Anaïs, Membre du réseau de recherche RIA « Research ICT Africa », 2005, 58 p. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.villagesuisseong.org/pdf/Rapport%20final%20FNG%20au%20Cameroun%20V1.pdf> (consulté pour la dernière fois le 24/09/2013).

TARRIUS, A., *Les fourmis d'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*. Paris : L'harmattan, 1992, 207 p.

TCHAKOUNTE, J., *Téléphonie mobile : menace sur les call-box* [en ligne]. Publié le 16 mars 2016 sur le site « 327 Online ». Disponible à l'adresse suivante : <https://www.237online.com/article-74416-cameroun--telephonie-mobile-menace-sur-les-call-box.html> (consulté pour la dernière fois le 22/04/2018).

TCHAMGME, D., *Nkongsamba, étude de géographie urbaine*. Thèse de Doctorat en Géographie : Université Michel de Montaigne – Bordeaux III, soutenance en 1979, 373 p.

TCHAMGME, D., *La population de Nkongsamba : structures et problèmes* [en ligne]. Les cahiers d'Outre-Mer, 1984, n°37, pp. 257-285. Disponible à l'adresse suivante : http://www.persee.fr/doc/caoum_0373-5834_1984_num_37_147_3110 (consulté pour la dernière fois le 30/03/2018).

TCHAWÉ, H-E., *L'approvisionnement et la distribution alimentaires à Douala (Cameroun) : logiques sociales et pratiques spatiales des acteurs*. Thèse de Doctorat en Géographie : Université Panthéon-Sorbonne – Paris I, soutenance en 2003, 455 p.

TCHÉGHOU, J-M., *L'itinéraire du migrant de retour*. In : GUBRY, P., LAMLENN, S., NGWÉ, E., TCHÉGHOU, J-M., TIMNOU, J-P. & VÉRON, J., *Le retour au village. Une solution à la crise économique au Cameroun*. Paris : L'harmattan, 1996, 206 p.

TEMADJO, J. & WESSI-BODIONG, D., *Les centres d'appels dans la communication organisationnelle au Cameroun : outils de médiation et de co-construction de l'image de l'organisation* [en ligne]. Les Enjeux de l'Information et de la Communication, 2014, n°15, pp. 63 à 74. Disponible à l'adresse suivante : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/06-Temadjo-Bodiong/index.html> (consulté pour la dernière fois le 10/03/2018).

TEMPLE, L., *Système d'information des marchés et analyse de la sécurité alimentaire : le cas du plantain dans le Centre et le Sud du Cameroun* [en ligne]. Actes du colloque : « Symposium international sur les productions bananières », Douala (Cameroun), 10-14 novembre 1998. Disponible à l'adresse suivante : https://www.researchgate.net/publication/299391936_Systeme_d%27information_des_marches_et_analyse_de_la_securite_alimentaire_Le_cas_du_plantain_dans_le_centre_et_le_sud_Cameroun (consulté pour la dernière fois le 20/03/2018).

TESSOH, M., *Taxi de ville : la recette méritée au volant* [en ligne]. Publié le 26 février 2016 sur le site « Camer.be ». Disponible à l'adresse suivante : <http://www.camer.be/49948/12:1/cameroun-taxi-de-ville-la-recette-meritee-au-volant-cameroun.html> (consulté pour la dernière fois le 27/03/2018).

TESSON, F., *Territorialités et réticularités - essai sur les registres de spatialité des acteurs politiques locaux* [en ligne]. Habilitation à Diriger des Recherches en géographie : Université de Pau et des Pays de l'Adour, présenté en 2014, 264 p. Disponible à l'adresse suivante : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01093483> (consulté pour la dernière fois le 09/01/2018).

THÉRY, I., *Trouver le mot juste. Langage et parenté dans les recompositions familiales après divorce*. In : ABÉLÈS, M. & SEGALIN, M., *Jeux de famille*. Paris : Éditions du CNRS, 1991, pp. 137-156.

TIMTCHUENG, M., *Le droit camerounais des successions dépouillé des conceptions civilistes*. Revue générale de droit, 2011, Vol. XLI, n°2, pp. 531-563.

TIZON, Ph., *Qu'est-ce que le territoire ?* In DI MÉO, G., *Les territoires du quotidien*. Paris : L'Harmattan, 1996, pp. 17-19.

TOBIE, O., *Analyse des politiques agricoles mises en œuvre au Cameroun depuis 1960*. Paris : Organisation de coopération et de développement économiques, 2006, 70 p.

TOGUEM, D., *Télécommunications et Développement dans le Grand Ouest*. Thèse de Doctorat en Géographie : Université Yaoundé 1, soutenance en 2011.

TONLIO, S., *Douala : Un plan pour faire fructifier les call-box* [en ligne]. Publié le 6 juillet 2009a sur le site « All Africa ». Disponible à l'adresse suivante : <http://fr.allafrica.com/stories/200908070490.html> (consulté pour la dernière fois le 16/04/2018).

TONYE, E. & EWOUSSOUA, L., *Planification et ingénierie des réseaux de télécoms. Séquence 2 : Architecture GSM, GPRS et UMTS* [en ligne]. Université Yaoundé I, Cours de Master 2 en Planification et ingénierie des réseaux de télécommunications, 2015, 26 p. Disponible à l'adresse suivante : <https://fr.slideshare.net/FodeNDIAYE0/2-architecture-reseaumobile-46747622> (consulté pour la dernière fois le 05/03/2018).

TORRE, A., *Retour sur la notion de proximité géographique*. Géographie, économie et société, 2009, Vol. XI, n°1, pp. 63-75.

TSAFACK, D., *Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) : Radioscopie et trajectoire d'un parti présidentiel* [en ligne]. Bruxelles : Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité [GRIP], 2016, 28 p. Disponible à l'adresse suivante : http://www.academia.edu/30871091/RDPC_radioscopie_et_trajectoire_dun_parti_pr%C3%A9sidentiel_Note_du_GRIP (consulté pour la dernière fois le 02/03/2018).

URRY, J., *Sociology beyond societies: mobilities for the twentieth century*. Londres : Routledge, 2000, 268 p.

URRY, J., *Mobility and proximity* [en ligne]. *Sociology*, 2002, Vol. XXXVI, n°2, pp. 255-274. Disponible à l'adresse suivante : <http://soc.sagepub.com/content/36/2/255.full.pdf+html> (consulté pour la dernière fois le 15/06/2014).

UWIZEYIMANA, L. & UGINET, E., *Mutations des pratiques agricoles et réajustement des rapports ville-campagne sur les hautes terres de l'ouest Cameroun (région de Foumbot)*. In : *Crises et mutations des agricultures de Montagne. Hommage au professeur Christian Mignon*. Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2003, pp. 221-236.

VAN CAMPENHOUDT, R. & QUIVY, R., *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod, 2011, 262 p.

VIRILIO, P., DEPARDON, R., SCOFIDIO, D., RENFRO, HANSEN, M., KURGAN, L., RUBIN, B., *Terre Natale. Ailleurs commence ici*. Arles : Actes Sud, 2009, 160 p.

WAGNER, *Champ*. In : PAUGAM, S., *Les 100 mots de la sociologie*. Paris : Presses Universitaires de France, Que sais-je ? 2010, pp. 50-51.

WARNIER, J-P., *L'esprit d'entreprise au Cameroun*. Paris : Karthala, 1993, 312 p.

YEMMAFOUO, A., ONEKE, A. & UWIZEYIMANA, L. *Infrastructures de transport et destin des territoires frontaliers du Sud-Ouest camerounais : cas de Mamfé et sa région*. Les Cahiers d'Outre-mer, 2012, n°259, pp. 395-416.

YILDIRIM, C., & CORREIA, A-P., *Exploring the dimensions of nomophobia: Development and validation of a self-reported questionnaire* [en ligne]. *Computers in Human behaviour*, 2015, Vol. XLIX, pp. 130-137. Disponible à l'adresse suivante : https://ac.els-cdn.com/S0747563215001806/1-s2.0-S0747563215001806-main.pdf?_tid=d7c7d368-f243-11e7-93d0-00000aabb0f01&acdnat=1515176066_fcfbe5f818cbffc027825413a9ea74b3 (consulté pour la dernière fois le 05/01/2018).

YOUNG, I., *Justice and the Politics of Difference*. Princeton : Princeton University Press, 2011, 304 p.

ZELINSKY, W., *The Hypothesis of the Mobility Transition* [en ligne]. *Geographical Review*, 1971, Vol. LXI, 61, n°2, pp. 219-249. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.jstor.org/stable/pdf/213996.pdf> (consulté pour la dernière fois le 08/11/2017).

ZOGO-NKADA, S-P., *La réforme du service public postal au Cameroun : heurs et malheurs d'un secteur en mutation*. *Revue française d'administration publique*, 2016, n°159, pp. 865-877.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	4
SOMMAIRE	6
RÉSUMÉ.....	8
SUMMARY	10
NOTICE LINGUISTIQUE	12
LISTE DES ACRONYMES ET DES SIGLES.....	14
PROLOGUE	16
<i>Du mémoire de Master 2 au projet de thèse : la genèse de la recherche</i>	<i>16</i>
<i>Choix du terrain</i>	<i>17</i>
<i>L'influence du projet Rurban Africa</i>	<i>17</i>
<i>Se singulariser des autres travaux sur le Moungo.....</i>	<i>18</i>
<i>Présentation du terrain</i>	<i>20</i>
<i>Aperçu général du corridor du Moungo</i>	<i>20</i>
<i>Caractéristiques physiques et humaines des localités étudiées</i>	<i>21</i>
Loum (chef-lieu d'arrondissement).....	21
Bonkeng (arrondissement de Loum)	21
Manjo (chef-lieu d'arrondissement).....	22
Nlohé (arrondissement de Manjo)	23
Éboné (chef-lieu d'arrondissement)	23
Bakwat (arrondissement d'Éboné).....	24
<i>Conclusion du prologue.....</i>	<i>26</i>
INTRODUCTION GÉNÉRALE	27
<i>Une première hypothèse forgée empiriquement.....</i>	<i>27</i>
<i>Les enjeux de la thèse.....</i>	<i>30</i>
<i>Le « nouveau paradigme des mobilités » au service de la thèse.....</i>	<i>32</i>

<i>Retour sur le postulat initial et approfondissements</i>	34
Hypothèse H1 : L'hypothèse d'une « motilité » différenciée selon les acteurs	35
Hypothèse H2 : L'hypothèse de la combinaison des registres de socialité	38
Hypothèse H3 : L'hypothèse de la sécurisation des moyens d'existence par l'accès aux villes intermédiaires.....	39
<i>Le concept d'« espace de vie »</i>	40
Prélude.....	40
Des stratégies individuelles ?	42
Des flux	43
Des discontinuités.....	45
<i>Aperçu de la méthodologie employée</i>	48
<i>Structuration de la thèse</i>	49
PREMIÈRE PARTIE : Les fondations théoriques et méthodologiques de l'étude	52
CHAPITRE 1 : Penser le lien : capital social, mobilités et télécommunications	55
<i>I. Des mobilités pour des ressources</i>	57
A. <i>L'approche des « moyens d'existence »</i>	57
B. <i>Le ménage est une unité d'analyse trop étroite pour analyser les solidarités</i>	60
<i>II. La construction de l'espace social personnel</i>	62
A. <i>Les « réseaux sociaux » médiatisent les rapports de distance entre acteurs</i>	62
B. <i>Le « capital social »: une forme d'entraide profitable à l'individu et à la société</i>	63
C. <i>Le « capital social est un construit et résulte d'une intentionnalité</i>	65
<i>III. Les mobilités spatiales comme mode de vie</i>	66
A. <i>Des mobilités longtemps appréhendées au prisme des migrations internationales et des relations villes-campagnes</i>	66
B. <i>La mobilité spatiale comme idéologie</i>	67
C. <i>Les mobilités spatiales comme potentiel : la notion de « motilité »</i>	70
<i>Conclusion</i>	73
CHAPITRE 2: Le territoire en géographie: construction, contestation et dépassement	75

I.	<i>Multiplication et enchevêtrement des territoires dans le Moungo central.....</i>	77
A.	<i>Avant la colonisation, une organisation villageoise peu contraignante</i>	77
B.	<i>La territorialisation coloniale et sa poursuite après l'indépendance</i>	78
C.	<i>La chefferie : un territoire entre solidarité, domination et promiscuité.....</i>	79
II.	<i>La déterritorialisation au prisme de la littérature scientifique.....</i>	80
A.	<i>Les mobilités physiques entre quête de liberté et désocialisation</i>	80
B.	<i>Les TIC comme facteur d'accélération du temps et de dissolution des territoires</i>	82
C.	<i>La pérennité des territoires, malgré l'essor des réseaux et des mobilités.....</i>	84
III.	<i>Des territoires aux spatialités.....</i>	86
A.	<i>Définir le territoire</i>	86
1.	<i>Le territoire est le résultat de l'appropriation sociale de l'espace</i>	86
2.	<i>Le territoire et le réseau correspondent à deux métriques différentes</i>	87
B.	<i>La spatialité comme outil pour saisir les actions des individus avec l'espace</i>	89
1.	<i>Au-delà d'un discours sur le rapport à l'espace, la spatialité renvoie à un ensemble de compétences.....</i>	89
2.	<i>Les individus combinent deux types de spatialité</i>	91
	<i>Conclusion</i>	93
	CHAPITRE 3: Une combinaison de méthodes d'enquête qualitatives et quantitatives..	95
I.	<i>La prise de contact avec le terrain (janvier-avril 2014).....</i>	96
A.	<i>Les objectifs de l'exploration</i>	96
B.	<i>Le déroulement des premiers entretiens</i>	97
C.	<i>L'élargissement de la question de départ</i>	98
II.	<i>La consultation par questionnaire (janvier-avril 2015).....</i>	99
A.	<i>Finalités et structure de l'enquête</i>	99
B.	<i>Test et révision de l'instrument empirique</i>	104
C.	<i>Fabriquer un modèle réduit de la réalité : la méthode des quotas</i>	105
D.	<i>Des formulaires remplis directement par l'enquêteur.....</i>	106

III.	<i>La dernière immersion (février 2016)</i>	107
A.	<i>L'approfondissement qualitatif et la réalisation d'un suivi</i>	107
B.	<i>La « cueillette » des points GPS</i>	108
C.	<i>Réflexions sur l'éthique et applications au terrain d'étude</i>	110
	Conclusion	111
	Conclusion de la première partie	112
	SECONDE PARTIE : Le terrain comme support de la réflexion	115
	CHAPITRE 4 : La construction du couloir du Moungo et de ses marges : un différentiel de « motilité » issu de l'Histoire	117
I.	<i>La mise en place d'un couloir littoral-hinterland</i>	119
A.	<i>À l'époque coloniale, on cherche surtout à relier les espaces « utiles »</i>	119
B.	<i>A. Ahidjo engage de timides initiatives d'aménagement entre l'Est et l'Ouest</i>	119
C.	<i>Face à la crise, les télécommunications et les transports sont privatisés</i>	121
II.	<i>Le secteur des transports routiers</i>	123
A.	<i>Une extension du réseau routier en trompe l'œil</i>	123
B.	<i>La difficile gestion des transports routiers par les services de l'État</i>	124
III.	<i>Le secteur de la téléphonie mobile dans le Moungo</i>	127
A.	<i>Les villes accaparent l'essentiel des investissements des opérateurs</i>	127
B.	<i>L'importance de la sous-traitance technique et commerciale</i>	128
C.	<i>Le portable, un appareil qui n'est plus l'apanage des seuls nantis</i>	131
IV.	<i>Retour sur l'hypothèse et justification des indicateurs</i>	132
	Conclusion	134
	CHAPITRE 5 : La « réversibilisation » des migrations à la suite de la crise du mode de développement colonial et postcolonial	136
I.	<i>La théorisation des migrations : de la sédentarité à la « réversibilisation »</i>	139
A.	<i>Les migrations dans une perspective sédentaire</i>	139
B.	<i>Vers une vision plus souple : les effets des migrations peuvent être inversés</i>	140

II.	<i>Les migrations dans le Moungo.....</i>	142
A.	<i>Histoire des flux migratoires dans le Moungo central</i>	142
1.	<i>Les Bakossi et les Grassfields.....</i>	143
2.	<i>Les Haoussa</i>	144
3.	<i>Les Bamiléké</i>	145
4.	<i>Les Béti et les Bafia.....</i>	147
B.	<i>Évaluation des stocks et des flux migratoires dans le Moungo</i>	147
III.	<i>La généralisation de formes de mobilité plus réversibles.....</i>	152
A.	<i>Les migrations de retour.....</i>	152
B.	<i>La multi-résidence</i>	153
C.	<i>La relativisation de l'absence par le recours aux TIC</i>	156
IV.	<i>Retour sur l'hypothèse et justification des indicateurs.....</i>	159
	<i>Conclusion.....</i>	161
	CHAPITRE 6 : Le blocage de l'accumulation paysanne et l'élargissement des « espaces de vie » individuels	163
I.	<i>Des conditions « naturelles » extrêmement propices à l'agro-pastoralisme</i>	164
A.	<i>Éléments de géologie et de pédologie</i>	164
B.	<i>Un terrain d'étude soumis à un climat équatorial chaud et humide.....</i>	166
II.	<i>De fortes contraintes humaines.....</i>	167
A.	<i>Les freins à la production</i>	167
1.	<i>Les organisations paysannes suscitent la méfiance</i>	167
2.	<i>Des patrimoines fonciers modestes et éclatés dans l'espace</i>	168
3.	<i>La salarisation de la main d'œuvre agricole</i>	170
4.	<i>L'outillage agricole et l'accès aux intrants</i>	171
B.	<i>Les freins à la commercialisation.....</i>	173
1.	<i>Le verrouillage des marchés urbains</i>	173
a.	<i>Les types de marché</i>	173

b.	Des marchés urbains contrôlés par des grossistes.....	176
2.	Le Bayam-Sellam, l'acteur central de la vente des produits agricoles.....	178
III.	<i>Bilan de la production et du revenu agricoles.....</i>	180
A.	<i>La diversité des productions agricoles</i>	180
B.	<i>Saisonnalité et rentabilité des plantations.....</i>	181
IV.	<i>Multi-activité et fluidité spatiale</i>	185
A.	<i>Trois exemples</i>	185
B.	<i>La multi-activité comme moyen d'améliorer et de sécuriser le revenu.....</i>	187
V.	<i>Retour sur l'hypothèse et justification des indicateurs.....</i>	188
	<i>Conclusion</i>	191
	<i>Conclusion de la seconde partie</i>	192
	TROISIÈME PARTIE : La construction différentielle de l' « espace de vie ».....	195
	CHAPITRE 7 : Une typologie des individus selon l'étendue de leur « espace de vie » .	197
I.	<i>Une méthode fondée sur le calcul de l'inertie et sur des variables explicatives</i>	198
A.	<i>L'inertie comme indicateur de dispersion autour du lieu de résidence</i>	198
B.	<i>Les types de lieux intégrés au calcul de l'inertie</i>	200
C.	<i>Les variables sociales explicatives</i>	201
II.	<i>Exposé et interprétation des résultats de l'ACP.....</i>	203
A.	<i>Qu'est-ce qu'une ACP ?.....</i>	203
B.	<i>Lecture et enseignements du « Cercle des corrélations »</i>	203
C.	<i>La construction de la typologie à partir du graphique des observations.....</i>	205
III.	<i>Discussion.....</i>	212
A.	<i>L'importance du revenu dans l'extension des « espaces de vie »</i>	212
B.	<i>Un contexte géopolitique défavorable aux « espaces de vie » internationaux.....</i>	214
	<i>Conclusion</i>	216
	CHAPITRE 8 : Une typologie des représentations du téléphone portable et des mobilités spatiales	218

I.	Méthodologie	220
A.	<i>Les représentations mentales comme outil d'exploration des mobilités</i>	220
B.	<i>Les étapes de la construction de la typologie qualitative.....</i>	221
1.	<i>Le choix de l'analyse catégorielle de contenu.....</i>	221
2.	<i>Les étapes de la construction de la matrice d'analyse.....</i>	222
a.	<i>La lecture du corpus</i>	222
b.	<i>La catégorisation</i>	223
c.	<i>La définition de l'« unité d'information ».....</i>	224
d.	<i>Le codage</i>	225
e.	<i>La quantification</i>	226
II.	La typologie des représentations.....	226
A.	<i>Les « nomophobes »</i>	228
1.	<i>Le portable aide à se coordonner dans les affaires</i>	228
2.	<i>Sans mobile, on est comme mort.....</i>	229
3.	<i>« Sans portable, on peut se perdre plus facilement ».....</i>	230
B.	<i>Les désenchantés du téléphone portable</i>	231
1.	<i>« Le portable ne m'apporte rien de spécial ».....</i>	231
2.	<i>Il vaut mieux se voir pour communiquer.....</i>	232
3.	<i>Le mobile est un facteur de malhonnêteté</i>	233
C.	<i>Les détracteurs des transports collectifs</i>	234
D.	<i>Les utopistes</i>	235
1.	<i>Le mobile minimise les déplacements physiques.....</i>	235
2.	<i>Le portable permet de communiquer comme on veut</i>	237
III.	Discussion.....	238
C.	<i>L'individualisation du rapport au temps</i>	238
D.	<i>Un rapport dialectique entre surveillance et contrôle social.....</i>	239
	Conclusion.....	241

CHAPITRE 9 : Spatialités contradictoires : la production sociale de la ville dans le Moungo central.....	243
I. <i>Trois situations de terrain</i>	244
A. <i>Le « mitage » de la réserve forestière de Loum.....</i>	244
B. <i>Mobilités et urbanisation informelle à Manjo : le quartier d'Émal.....</i>	245
C. <i>La prolifération des call-box dans l'espace public : le cas du carrefour Tombel à Loum.....</i>	246
II. <i>Des spatialités contradictoires : opposition et régulation des usages de l'espace...</i>	248
A. <i>L'exploitation de la réserve forestière de Loum : une contestation de l'État « par le bas ».....</i>	248
B. <i>Un conflit lié à l'évacuation des habitants d'Émal dans un contexte de fort risque naturel.....</i>	250
C. <i>Les call-box entre utilité et in-désirabilité sociales.....</i>	252
III. <i>La délégitimation des individus comme producteurs de l'espace.....</i>	254
A. <i>Activités et quartiers informels : la fabrication d'un problème social.....</i>	254
B. <i>La faible implication des citoyens dans la construction des territoires.....</i>	256
Conclusion	258
Conclusion de la troisième partie	259
CONCLUSION GÉNÉRALE	261
<i>Les mobilités physiques et virtuelles comme objet de questionnement</i>	261
<i>Principaux enseignements du travail de terrain</i>	262
<i>La taille des « espaces de vie » est directement corrélée au niveau de revenu</i>	262
<i>Des représentations ambiguës du téléphone mobile et de la mobilité physique</i>	262
<i>La conflictualité des usages de l'espace dans les communes du Moungo central</i>	264
<i>La convergence des spatialités individuelles produit des « zones grises ».....</i>	264
<i>Les spatialités : un champ de recherche pour l'avenir.....</i>	266
BIBLIOGRAPHIE	269
TABLE DES MATIÈRES.....	303

TABLE DES ILLUSTRATIONS	312
LEXIQUE	315
ANNEXES.....	318

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Cartes

<u>Carte 1</u> : Les trois arrondissements à l'étude : Loum, Manjo et Éboné	25
<u>Carte 2</u> : La couverture par le réseau cellulaire 2G dans le Moungo central	46
<u>Carte 3</u> : Le prix d'un trajet de Loum vers une sélection de localités camerounaises	126
<u>Carte 4</u> : L'origine des populations du Moungo central selon le département de naissance.	150
<u>Carte 5</u> : Extrait de la carte pédologique du Cameroun réalisée par l'ORSTOM en 1979	165
<u>Carte 6</u> : L'« <i>espace de vie</i> » de quatre répondants	211
<u>Carte 7</u> : L'organisation spatiale des activités au carrefour Tombel.....	247

Graphiques

<u>Graphique 1</u> : Usages de l'argent reçu par les répondants d'octobre 2014 à avril 2015.....	158
<u>Graphique 2</u> : « <i>Cercle des corrélations</i> » de la typologie statistique	205
<u>Graphique 3</u> : « <i>Grappe des corrélations</i> » de la typologie statistique.....	206

Schémas

<u>Schéma 1</u> : Le concept d'« <i>espace de vie</i> ».....	47
<u>Schéma 2</u> : La boucle récursive entre construction théorique et travail de terrain	115
<u>Schéma 3</u> : La construction des marges en tant que processus politique et économique.....	129

Tableaux

<u>Tableau 1</u> : Les critères de définition du territoire selon Guy Di Méo.....	86
<u>Tableau 2</u> : La différenciation entre le territoire et le réseau.....	89
<u>Tableau 3</u> : Les compétences de la spatialité selon Michel Lussault	91
<u>Tableau 4</u> : Croissance et répartition de la population urbaine à Loum et à Manjo	105
<u>Tableau 5</u> : Les chantiers routiers dans le Moungo central dans les années 2010	124

<u>Tableau 6</u> : L'origine des populations du Moungo en fonction de leur région de naissance .	149
<u>Tableau 7</u> : Durée et motifs des séjours réalisés par des tiers chez les répondants	155
<u>Tableau 8</u> : Contribution de l'agriculture au revenu d'Abdou (Q-63) en février 2015	182
<u>Tableau 9</u> : Contribution de l'agriculture aux revenus de Q-84 en mars 2015	184
<u>Tableau 10</u> : Synthèse des catégories utilisées pour dépouiller les entretiens.....	224
<u>Tableau 11</u> : Un exemple de codage à partir d'un extrait de l'interview de « Super »	225
<u>Tableau 12</u> : Typologie des représentations du téléphone portable et des transports	227
<u>Tableau 13</u> : Écart entre la toponymie officielle et la toponymie utilisée au quotidien	231

Encadrés

<u>Encadré 1</u> : Le parcours professionnel d'Abdou entre 1990 et 2015	185
<u>Encadré 2</u> : Le parcours professionnel de Q-84 entre 1996 et 2015	186
<u>Encadré 3</u> : Le parcours professionnel de Q-26 entre 1985 et 2015	186
<u>Encadré 4</u> : La formule de l'inertie totale.....	199
<u>Encadré 5</u> : Un « <i>espace de vie</i> » d'échelle nationale	207
<u>Encadré 6</u> : Un « <i>espace de vie</i> » d'échelle internationale	208
<u>Encadré 7</u> : Un « <i>espace de vie</i> » d'échelle régionale	209
<u>Encadré 8</u> : Un « <i>espace de vie</i> » d'échelle départementale	210

Photographies

<u>Photographie 1</u> : Un entrepôt ferroviaire près de l'ancienne gare de Manjo, en 2014.....	120
<u>Photographie 2</u> : Un call-box au carrefour Tombel à Loum.....	130
<u>Photographie 3</u> : La Dibombé à Manjo	170
<u>Photographie 4</u> : Deux parcelles à Nlohé	172
<u>Photographie 5</u> : Un lieu informel de collecte : <i>Ta'a Macabo</i> , à Loum.....	174

<u>Photographie 6</u> : Le marché de Ngol, près de Manjo	175
<u>Photographie 7</u> : Le marché de Loum	176
<u>Photographie 8</u> : Le retour des écoliers à Loum.....	214
<u>Photographie 9</u> : Un atelier de production de briques dans la réserve forestière de Loum....	245

LEXIQUE

Notions techniques

Antenne relais de téléphonie mobile : Pylône muni d'émetteurs et de récepteurs qui permettent non seulement les communications, mais également les opérations d'authentification et de localisation – lorsqu'un usager allume son portable par exemple (Poupée, 2003).

Backbone : Épine dorsale du réseau Internet, elle se compose de liaisons à très hauts débits et a pour but de connecter entre eux des sous-réseaux à l'intérieur d'un pays ou d'une région. Ainsi, la *backbone* est pour Internet ce que l'autoroute est pour la circulation automobile, dans le sens où elle assure l'interconnexion avec les réseaux secondaires (Makanga Bala, 2010).

Fibre optique : Câble qui renferme des fils de verre de la taille d'un cheveu et qui est utilisé pour la transmission des signaux de téléphonie fixe, d'Internet et de la télévision. La *fibre optique* est reliée aux câbles Internet sous-marins SAT3 et WACS.

GSM : Sigle pour *Global System for mobile telecommunications*. Norme technique établie dans la première moitié de la décennie 1990 en Europe, à la suite de la conférence européenne des postes et télécommunications de 1982. Les premiers réseaux GSM commerciaux sont lancés en 1992 dans sept pays européens, dont la France, sur une fréquence de 900 Mégahertz. Le système GSM a connu plusieurs évolutions depuis son lancement. Il a notamment été complété par la norme GPRS (*General Packet Radio Services*) qui permet de transmettre des données par paquets indépendants les uns des autres que le terminal de réception réassemble (Poupée, 2003). Par extension, et par un processus de substantivation, le sigle *GSM* peut aussi désigner le téléphone portable (en Belgique par exemple).

Expressions locales

Bayam-Sellam : Expression pidgin associant les verbes anglais *to buy* (acheter) et *to sell* (vendre) et qui désigne les collecteurs-revendeurs de vivres frais. Ces derniers parcourent les campagnes à raison d'une ou de plusieurs fois par semaine pour y acheter divers produits alimentaires, soit dans les marchés, soit directement auprès des planteurs qu'ils ont subventionnés au cours de la saison. Ils travaillent rarement seuls. En effet, la réussite de leur entreprise dépend des relations qu'ils ont pu tisser avec certains partenaires clefs, dont les transporteurs et le *catchica* (cf. définition ci-dessous). Les grossistes spécialisés dans les filières cacaoyères et caféières ont un autre nom : ce sont des *coxeurs*. Ce dernier mot est aussi emprunté à la langue de William Shakespeare, puisqu'il provient du verbe *to coax*, qui signifie « enjôler » en français. Les *coxeurs* sont des négociants qui tentent de persuader leurs fournisseurs de leur céder leurs marchandises à force de cajoleries et de stratagèmes bien rodés (Nzessé, 2015).

Benskin : Terme extrêmement courant au Cameroun, où il désigne les mototaxis. Les conducteurs de mototaxis sont les *bensquineurs*. L'origine étymologique de ce mot est invérifiable, et ce d'autant plus que le terme *benskin* est aussi une danse populaire dans le département du Ndé (Nzessé, 2015).

Bobolo : Expression utilisée dans le Moundou central pour désigner le bâton de manioc. Accompagnement particulièrement apprécié au Cameroun, surtout avec du poisson grillé, le *bobolo* se prépare à partir de farine de manioc, enroulée dans des feuilles et cuite à l'étouffée. Un *bobolo* coûte en règle générale 100 FCFA (Nzessé, 2015). Si le bâton est emballé dans des feuilles plus petites, on parle de *miondo*.

Call-box : Mot anglais, dont la signification est « *cabine téléphonique* ». Dans le contexte camerounais, il s'agit plutôt de petits stands abrités sous un parasol ou de modestes structures en bois, munis de pancartes annonçant des tarifs et offrant non seulement des services téléphoniques (achat de crédit, recharge de batteries de téléphone en électricité), mais également des boissons, des cigarettes et des confiseries.

Catchica : Mot entendu dans plusieurs interviews, dont celle de « *Super* ». Mot à l'origine étymologique incertaine, peut-être dérivé du verbe *to catch* (prendre, attraper, saisir), il désigne celui qui reçoit les marchandises envoyées par un *Bayam-Sellam* en ville. C'est l'intermédiaire entre le chauffeur du camion et les détaillants ou les clients urbains.

Comité de développement : Cette expression fait référence à un organe local où se débattent les enjeux de développement qui se posent à la communauté et où s'élaborent les projets à mettre en œuvre. Ils sont aussi un moyen de lever des fonds pour soutenir certaines opérations d'aménagement de l'espace. Les cotisations s'effectuent lors des assemblées générales du comité, qui se tiennent une à deux fois par an. La direction de cette instance est confiée aux plus anciens comme c'est le cas, par exemple, du « *comité de développement* » des expatriés du Ndé vivant à Bakwat.

Congo meat : Brochettes d'escargots vendus dans les gares routières et sur les marchés.

CVUC : Le *Comité des Villes Unies du Cameroun* est une association intercommunale fondée en 2003. Elle a pour objectif de renforcer le processus de décentralisation et de développer des formes de solidarité entre les communes adhérentes. Loum, Manjo et Éboné ont chacune une page sur le portail de l'association, qui est de ce fait une source d'informations (CVUC, 2014).

Déflaté : Personne qui a été renvoyée d'une entreprise publique ou privée au moment de la crise économique des années 1980-1990 (Nzessé, 2015).

Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale [FCFA] : Monnaie du Cameroun et de la CEMAC, son cours est lié à celui de l'Euro, ce qui garantit sa convertibilité et sa stabilité. En 2018, il faut environ 656 FCFA pour acheter 1€.

Foléré : Boisson préparée à partir des fleurs violacées d'un arbuste, l'oseille de Guinée (*Hibiscus sabdariffa*). Ces dernières sont portées à ébullition quelques minutes pour en extraire un suc, qui est ensuite dilué dans de l'eau ou dans des jus de fruit (ananas, orange, etc.). Le *foléré* est la dénomination camerounaise du *bissap* sénégalais.

Grimpeur : Mot désignant la personne qui escalade les arbres pour en descendre les fruits. Les *grimpeurs* travaillent à la tâche pour un ou pour plusieurs grossistes.

Hâ : Boisson traditionnelle fabriquée à partir de vin de palme, de sucre et d'une écorce appelée *essok*.

Matango : Nom vernaculaire pour « *vin de palme* ». Le *matango* n'est pas un vin au sens européen du terme, car il n'est pas produit à partir de raisin et n'implique aucun procédé de vinification. C'est une boisson alcoolisée, d'aspect laiteux, qui s'obtient à partir de la fermentation de la sève de différentes espèces de palmier. Très sucré lorsqu'il est jeune, il devient de plus en plus fort en alcool en vieillissant et peut évoluer en liquide pétillant.

Nassara : À l'origine, ce mot sert à désigner les Chrétiens : il fait référence aux habitants de Nazareth, et plus particulièrement à Jésus et à ses disciples. Par la suite, les Peuls l'ont utilisé pour qualifier les fonctionnaires non musulmans, c'est-à-dire les « *Blancs* » (Bollée, 1993).

Ndolè : Plante dont le nom scientifique est *Vernonia*. Réputée pour ses propriétés fébrifuges, elle est surtout consommée en tant qu'aliment. Pour préparer le *Ndolè*, les feuilles de *Vernonia* sont bouillies, mélangées avec de la pâte d'arachide et du poisson fumé ou de la viande.

Quinquéliba : Le véritable quinquéliba se trouve en Afrique de l'Ouest. C'est un petit arbuste (*Combretum micranthum*) de deux mètres de haut, dont les feuilles séchées sont consommées en tisane pour ses propriétés diurétiques, dépuratives et digestives. Le *quinquéliba* consommé au Cameroun est en réalité une autre espèce (*Cassia occidentalis*), dont on consomme les fruits, des grosses gousses jaunes. Originaires d'Amérique du Sud, elles seraient efficaces contre l'asthme et la cataracte (Aké-Assi, 1983 ; Seignobos & Tourneux, 2002).

Rassemblement Du Peuple Camerounais [RDPC] : Parti politique dont est issu le président ainsi que la majorité des députés (148 sièges sur 180 en 2013). Sa fondation en 1985 au congrès de Bamenda devait marquer une rupture avec le régime d'Ahmadou Ahidjo et la consécration de Paul Biya, élu une première fois en 1984. L'idéologie du RDPC est difficile à classer. Selon les statuts, il est un parti de rassemblement et de mobilisation qui vise le développement économique du pays. Toutefois, son bilan en ce domaine est mitigé (Pigeaud, 2011 ; Tsafack, 2016). Son principal opposant est le *Social Democratic Front* [SDF] classé au centre-gauche sur l'échiquier politique. Le maire de Loum est membre du SDF.

Tine : Unité de mesure locale utilisée pour estimer la quantité d'huile rouge (huile de palme) produite ou à commercialiser. Elle équivaut à une vingtaine de litres.

Tontine : Cercle d'épargne, dans lequel chaque participant verse une somme proportionnelle à ses revenus. La cagnotte est attribuée chaque semaine à l'un des associés. Selon le CNRTL (2012), ce mot dérive de Leonardo Tonti, un financier napolitain qui proposa cette forme d'association au cardinal Mazarin en 1653. Celui-ci cherchait alors un moyen d'assainir les finances publiques quelques années après la Fronde, dont l'une des causes était la forte pression fiscale qui s'exerçait sur la population.

ANNEXES

<i>Annexe 1 : Récapitulatif des entretiens semi-directifs réalisés entre 2014 et 2016.....</i>	<i>319</i>
<i>Annexe 2 : Guide d’entretien pour les entreprises de télécommunication (2014-2016)</i>	<i>320</i>
<i>Annexe 3 : Copie de l’entretien avec un cadre d’IHS (2016).....</i>	<i>321</i>
<i>Annexe 4 : Guide d’entretien pour les individus (2014-2016).....</i>	<i>323</i>
<i>Annexe 5 : Copie de l’entretien avec un retraité de l’administration cadastrale (2016)....</i>	<i>324</i>
<i>Annexe 6 : Matrice pour l’analyse catégorielle des discours</i>	<i>333</i>
<i>Annexe 7 : Composition de l’échantillon test.....</i>	<i>334</i>
<i>Annexe 8 : Liste des personnes enquêtées par questionnaire (2015).....</i>	<i>335</i>
<i>Annexe 9 : Questionnaire de la campagne de 2015.....</i>	<i>337</i>
<i>Annexe 10 : Tableau de données utilisé pour l’ACP</i>	<i>348</i>
<i>Annexe 11 : Données sur les parcelles cultivées dans le Moungo</i>	<i>351</i>
<i>Annexe 12 : Carte des ressources naturelles de la commune d’Éboné.....</i>	<i>354</i>

Annexe 1 : Récapitulatif des entretiens semi-directifs réalisés entre 2014 et 2016

Nom/Prénom/Surnom/ID	Genre	Date	Lieu	Fonctions/Professions occupées	Typologie qualitative ?
Carlos	Masculin	14.02.2014	Manjo	Garagiste, agriculteur	Oui
Flaubert	Masculin	14.02.2014	Manjo	Bayam-Sellam spécialisé dans le plantain	Oui
Yves-Paul	Masculin	15.02.2014	Kola	Ancien étudiant en philosophie, agriculteur	Oui
Benoît	Masculin	15.02.2014	Kola	Chef traditionnel, agriculteur	Oui
Fabien	Masculin	18.02.2014	Manjo	Adjoint au maire, entrepreneur, agriculteur	Oui
Franklin	Masculin	19.02.2014	Bakwat	Représentant du chef traditionnel, agriculteur	Non
Boniface	Masculin	08.03.2014	Bonkeng	Chef de quartier, agriculteur	Non
Cyril	Masculin	09.03.2014	Lala	Agriculteur	Non
Jean-Guy	Masculin	12.03.2014	Nlohé	Agriculteur	Oui
Jules	Masculin	14.03.2014	Loum	Agriculteur affilié à une coopérative (à Solé)	Oui
Richard	Masculin	15.03.2014	Nlohé	Délégué général du GIC AGENK	Non
Marie (de l'Ouest)	Féminin	20.03.2014	Loum	Bayam-Sellam, agricultrice (à l'Ouest)	Oui
Marie (Vernonia)	Féminin	20.03.2014	Loum	Bayam-Sellam spécialisée dans le Ndolè (Vernonia)	Oui
Julienne	Féminin	22.03.2014	Loum	Bayam-Sellam	Oui
« Super »	Masculin	22.03.2014	Loum	Bayam-Sellam spécialisé dans les fruits	Oui
Issa	Masculin	04.04.2014	Nkongssamba	Responsable commercial CAMTEL Nkongssamba	Non
Honorine	Féminin	05.04.2015	Bakwat	Agricultrice	Oui
Pierre	Masculin	05.04.2015	Bakwat	Agriculteur à la retraite	Non
Patrice	Masculin	05.04.2015	Bakwat	Agriculteur, étudiant	Oui
Alexandra	Féminin	10.02.2016	Loum	Étudiante	Oui
Jovic	Masculin	11.02.2016	Loum	Étudiant	Oui
Marie (de Loum)	Féminin	16.02.2016	Loum	Agricultrice, loueuse	Oui
Marie (de Nlohé)	Féminin	16.02.2016	Nlohé	Agricultrice	Oui
Marie B.	Féminin	18.02.2016	Mabombé	Tenancière d'un débit de boisson	Oui
M. Pomba	Masculin	19.02.2016	Éboné	Retraité du cadastre, agriculteur	Oui
Lisa	Féminin	19.02.2016	Éboné	Agricultrice, ancienne commerçante de chaussures	Oui
Charlie	Masculin	28.02.2016	Loum	Patron d'hôtels à l'étranger, chef de section RDPC	Non
Jean-Paul	Masculin	29.02.2016	Douala	Cadre à IHS, une entreprise qui construit les BTS	Non

<p style="text-align: center;">GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES ENTREPRISES DES TÉLÉCOMMUNICATION</p>

Population visée

Cette grille d'entretien s'adresse aux employés des entreprises du secteur des télécommunications. L'objectif général est d'obtenir des informations sur le déploiement de la téléphonie mobile dans le Moungo. Au total, deux entretiens ont été conduits en utilisant cette grille : l'entretien avec Issa à la CAMTEL et celui avec Jean-Paul à IHS, sous-traitant pour Orange et MTN. Les entretiens ont eu lieu respectivement en avril 2014 et en février 2016.

Identification des missions de l'interlocuteur

- Parcours professionnel de l'interlocuteur : lieu de formation, ancienneté
- Rôle joué dans l'entreprise : commerce, conception...

Identification des activités de l'entreprise

- Présentation globale de l'entreprise : date d'entrée sur le marché, nationalité, identité des partenaires, des tutelles, des clients, organigramme
- Les activités de l'entreprise : construction et entretien d'antennes relais, vente de services, contrôle
- La territorialité de l'entreprise : champ d'action régional, national, international

Construction et caractéristiques du réseau de téléphonie mobile

- Les logiques d'installation des antennes relais : service universel, rentabilité financière, critères physiques (collines/plaines, étendue urbanisée/boisée...)
- Les types d'équipement à l'intérieur du réseau (MSC, BSC, VLR, HLR, antennes relais) : fonctionnement des appareils (fréquences, échanges d'informations) et localisation des appareils (en ville, en zone rurale).
- Les solutions pour assurer l'alimentation électrique du réseau : réseau ENEO, panneaux photovoltaïques, groupes électrogènes...

Les services aux particuliers

- L'état de la couverture téléphonique dans le Moungo : zones couvertes, zones blanches
- Les types de paiement : forfait prépayé, forfait post-payé, *pay for me*,
- La tarification des communications : heures pleines, heures creuses, évolution des prix
- Les services de transfert : de crédit, d'argent, paiement de factures
- L'interconnexion avec d'autres réseaux : national, international (itinérance)
- Accès à Internet : 2G, 3G, 4G

ENTRETIEN AVEC JEAN-PAUL (CADRE À IHS)

Il a fallu attendre l'ultime mission de terrain pour obtenir des informations techniques sur le réseau de téléphonie mobile (à l'exception d'un premier rendez-vous à la CAMTEL, en 2014). Si la question des fréquences est apparue sensible, d'autres données (architecture et fonctionnement du réseau, explication de l'inégale répartition des antennes relais, conditions du partenariat avec les opérateurs, etc.) ont pu être glanées à l'occasion d'une réunion avec Jean-Paul, cadre à IHS. Comme souvent depuis le début du parcours doctoral, la découverte de cette firme s'est faite par hasard. Les courriels, les appels et les demandes de rendez-vous appuyées par des lettres d'introduction n'ont jamais abouti tant chez Orange que chez MTN. La compagnie sud-africaine nous a bloqué dès le comptoir d'accueil à Douala, mais nous y avons appris que la construction et la gestion de ses antennes sont confiées à un sous-traitant du nom d'IHS. Le bureau camerounais d'IHS est situé au deuxième étage d'un immeuble moderne, partagé avec la BICEC et qui fait face à la direction générale d'Orange. L'entretien ci-dessous a duré à peu près une demi-heure.

Bonjour monsieur et merci de me recevoir. Pour commencer, pouvez-vous me présenter IHS ?

« IHS a pour devise "Towers of strength". C'est une entreprise spécialisée dans la construction et la maintenance des antennes relais de téléphonie mobile. Nous avons un contrat avec MTN et même Orange. Avec CAMTEL, c'est en négociation, c'est en cours. Les opérateurs nous mandatent pour la construction (notamment du gros œuvre) et pour l'entretien des infrastructures. Mais nous ne nous occupons pas de la planification, de l'achat du terrain ou des négociations avec le régulateur pour les fréquences. Ça, c'est le rôle des opérateurs ».

Comment fonctionne un réseau de téléphonie mobile ? Quels équipements y trouve-t-on et quel est leur rôle respectif ?

« Bon, je vais essayer de rester simple. Tout commence dans un central téléphonique (CT). En général, ce type d'équipements est situé dans les grandes villes, même si maintenant on essaie d'extérioriser. MTN, par exemple, en a deux : un à Douala et un à Yaoundé. Tous les abonnés sont enregistrés dans le CT. Si MTN a cinq millions de clients, il y a forcément quelque chose de ces personnes dans le CT. Le CT est, d'abord, une gigantesque base de données. Et il est possible de faire des duplicatas : si l'on ne vous trouve pas à Douala, on peut vous retrouver à Yaoundé. Le CT a une autre partie dédiée au traitement, appelé aussi encodage, c'est-à-dire une sorte de traduction de la voix humaine en signaux numériques. Un troisième et dernier organe du CT sert à la transmission, à l'envoi. La puce que vous avez dans le téléphone envoie en permanence, c'est une question de millisecondes, vos coordonnées géographiques au terminal. C'est de cette manière que le CT "sait" vers quelle(s) antenne(s) doit transiter la communication. Si vous me téléphonez, ça passe automatiquement par le CT. Après le CT, un autre centre nerveux important est le "Base Station Controller" (BSC). Ce dernier peut traiter beaucoup de communications. C'est comme un aiguillage ou un échangeur. Elle peut même relier deux CT. Ensuite, plus bas dans l'arborescence, on trouve les "Back Bones" et les hubs. Ils peuvent gérer respectivement 20 et 10 sites ».

Sur mon terrain, j'ai constaté des variations assez sensibles dans la qualité du réseau. À quoi peuvent être dues ces variations selon vous ?

« En zone plate, dans l'idéal, le signal a besoin d'être régénéré tous les 30 à 50 kilomètres. Mais celui-ci est affecté par la distance, le vent, la pluie, les grandes étendues océaniques... En zone très accidentée, comme sur votre terrain-là, il faut donc rapprocher les antennes. Tout repose sur la visibilité des émetteurs-récepteurs. Si je suis une antenne, je dois pouvoir voir l'antenne suivante. C'est pourquoi on privilégie les terrains en altitude. D'une manière générale, plus on a de BTS, plus on peut gérer de trafic ».

D'où la plus grande densité des antennes relais en milieu urbain...

« Tout à fait. En zone rurale, chaque antenne permet 256 tentatives de décrochage à la seconde ! Vous imaginez bien qu'à Douala, où il y a beaucoup plus de population, il y a un ajout d'activité. Ici, les antennes sont amenées à gérer cinq fois plus d'appels à la seconde qu'à la campagne. Il faut donc multiplier les tours relais. Parfois, on met même des micros-antennes dont le seul objectif est d'arroser tel ou tel immeuble parce qu'il y a beaucoup de gens ou parce qu'il héberge une banque ou une entreprise ».

Serait-il possible d'avoir une idée du spectre des fréquences utilisées par les stations relais ?

« Non, je ne peux pas vous donner ça »³¹⁶.

Quels sont les différentes parties d'une antenne relais et à quoi servent-elles ?

« Non, ça c'est trop technique. Vous avez juste besoin de savoir qu'une antenne a un besoin continu en courant. Plusieurs solutions sont possibles : il y a le photovoltaïque, l'alimentation par ligne électrique, le groupe électrogène et l'éolien qui se développe actuellement au pays ».

³¹⁶Un vide dans la conversation, un visage qui se crispe, des regards portés au loin : tous ces signes montrent à quel point la question a gêné Jean-Paul, gêne qui s'est finalement traduit par un refus de répondre. Nous nous étions déjà heurtés à un échec de ce type à la CAMTEL de Nkongsamba en 2014. Issa, notre interlocuteur, avait alors tenté de nous aider en demandant l'information à un confrère. « *Qui demande ça ?* » avions-nous entendu dans l'hautparleur. « *Moi-même, j'en ai besoin* » avait répondu Issa. L'interlocuteur prétextait que ce type de données n'était pas transmises au premier venu, à cause des risques de piratage. Il ne livra qu'une moyenne. Les fréquences utilisées par la CAMTEL se situeraient entre 800 et 1000 Mégahertz.

GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES INDIVIDUS
--

Population visée

Cette grille d'entretien s'adresse aux individus majeurs (18 ans au sens de la majorité pénale). L'objectif général est de recueillir des informations sur les « *moyens d'existence* » et sur les représentations et les pratiques de mobilité des habitants du Moungo. Au total, plus de 20 entretiens ont été conduits en utilisant ce guide en 2014 et en 2016.

Étude des moyens d'existence de l'interlocuteur

- Les activités génératrices de revenu financier : agriculture, extraction de matière naturelle, pêche, artisanat, industrie, commerce, administration, santé, éducation, etc.
- L'évolution des activités au cours du temps et les raisons des éventuels changements de profession : maladie, mariage, migration, naissance, déscolarisation, conflits, etc.
- Les atouts mobilisés/obtenus dans le cadre de ces activités : champs, ouvriers, bâtiments, matériel, compétences, autorisation légale, etc.
- Les conflits liés à ces activités : querelles foncières, concurrence commerciale, limitation ou interdiction par l'État, etc.
- Les activités non-productives : participation à une tontine, à un foyer culturel, à un groupe religieux, à un club sportif, à un parti politique, à une organisation paysanne, entretien du logement, éducation des enfants, fourniture en eau, etc.

Étude des mobilités physiques de l'interlocuteur

- Les mobilités du quotidien : type de véhicule utilisé, itinéraire suivi, activité liée au trajet.
- Les mobilités de longue portée : étape du parcours migratoire, déterminants personnels, familiaux ou professionnels du parcours migratoire, circulation internationale
- Les représentations des mobilités : obligation, difficulté, liberté, hédonisme, dépaysement, solidarité avec les proches, retour aux sources, etc.

Étude des usages du téléphone mobile

- Identification du téléphone : téléphone basique/capable de se connecter à Internet, appareil individuel ou partagé, appareil neuf/d'occasion, appareil acheté/reçu en cadeau
- Description des usages du téléphone : achat/vente de produit, localisation, maintien d'un contact, recherche d'aide, divertissement, aide-mémoire, distinction sociale, etc.
- Sentiments exprimés par rapport au téléphone : cherté, liberté, ubiquité, rapidité, inutilité, modernité, dépendance, plaisir, facilité d'usage, etc.

ENTRETIEN AVEC M. POU MBA (RETRAITÉ)

L'entretien avec M. Poumba a eu lieu le 19 février 2016³¹⁷ à la tribune d'Éboné et a duré 30 minutes. Il a été enregistré : les chiffres entre crochets dans la retranscription renvoient à des moments précis dans le fichier audio. La discussion a permis de recueillir des informations intéressantes. Elle montre notamment comment les enfants envoyés par leur famille à l'étranger sont sollicités, par téléphone portable, pour obtenir une aide financière. Ce processus est digne d'intérêt car il renseigne sur la spatialité humaine, qui consiste non seulement à se placer soi-même dans l'espace, mais aussi à placer les autres (ici, un enfant) en vue d'objectifs précis (ici, la résolution de situations qui demandent de l'argent). Par ailleurs, l'échange avec M. Poumba révèle une forme de rapport original avec les commerçants. Loin des transactions liées qui sont la règle au Cameroun, il jouit d'une certaine liberté dans ses relations marchandes. Il vend ses marchandises directement chez lui, en dehors de tout partenariat durable et ne se rend pas lui-même au marché. Par conséquent, son « *espace de vie* » est polarisé autour de son lieu de résidence et des résidences de ses proches à Yaoundé.

Bonjour monsieur et merci d'avoir accepté cet entretien. Pour mieux vous connaître, je voudrais d'abord parler des activités professionnelles que vous exercez au quotidien.

M. Poumba [00'56] : « *Je vous remercie. Je pense que nous allons d'abord commencer par le téléphone. Avant que nous passions au modernisme, nous avions des téléphones qui dérangeaient. C'étaient des téléphones fixes. Et ces téléphones n'étaient pas à la portée de tout le monde. Il fallait être derrière un bureau pour pouvoir communiquer. Ou avoir quelqu'un qui est derrière un bureau, qui passe le message et qui, en retour, repasse le message. C'était un peu long. Et c'était difficile, parce que tous n'avaient pas des gens derrière les bureaux. Aujourd'hui, le téléphone, qu'on appelle vulgairement téléphone portable, est à la disposition de tout le monde, même de la grand-mère. Ça fait que, quand on a le téléphone, on est connecté avec le monde extérieur, avec sa famille, ainsi de suite. C'est pour ça que cet outil nous l'apprécions à son juste titre. Et cet outil a sa place dans le monde actuel. Ça permet de communiquer comme on veut. Ça rend les déplacements faciles. Les lettres ne sont plus utilisées aujourd'hui. Parce qu'avant, quand le téléphone n'existait pas, il fallait écrire une longue lettre. Et pour que la lettre parvienne à Yaoundé, ça mettait du temps en route. Alors qu'avec le téléphone, immédiatement, l'information est partie. Vous causez avec la personne et à moindre coût. Voilà ce que moi je retiens du téléphone. C'est vraiment un outil très, très important ».*

Vous dites que le téléphone mobile facilite la communication avec le « monde extérieur ». En quoi cette possibilité d'interagir avec ceux qui sont loin est-elle cruciale à vos yeux ?

M. Poumba [03'54] : « *Je prends un exemple : si nous avons des enfants en Europe... Nous qui sommes au village, si nous réussissons à envoyer un enfant en Europe, nous sommes déjà un peu heureux, parce que l'enfant qui est allé se chercher, par exemple, en Europe, va changer le cours de la vie au village. Parce que ses parents attendent beaucoup de lui. Nous ne*

³¹⁷L'entretien s'est déroulé en présence du directeur de thèse.

comptons que sur lui pour pouvoir désamorcer certaines situations. Alors, avant ce n'était pas facile de communiquer, de le joindre très facilement. C'était difficile. Et parce que c'était difficile, les problèmes étaient moins résolus. Aujourd'hui, quand un enfant reçoit un coup de téléphone en Europe, là, avec les moyens que nous avons déjà sur pied, l'enfant peut réagir. Et si c'est par exemple son père qui est à l'hôpital, il peut décanter la situation. Alors qu'avant ce n'était pas ça. Voilà pourquoi c'est très utile quand nous communiquons avec le monde extérieur. Ici, au village, ce sont les petites causeries de famille, entre les amis, et ainsi de suite. On n'a pas besoin de téléphone ! Mais il est très important quand nous communiquons avec les membres de la famille qui sont à l'extérieur. Parce que nous attendons beaucoup d'eux. Et ils savent dans quel état ils nous ont laissé. Il faut être clair. Par exemple, le village et l'extérieur, c'est le jour et la nuit. Donc, ici, quand un enfant réussit à envoyer un enfant à l'extérieur, en réalité, cette famille se dit un peu heureuse ».

Vous disiez toute à l'heure que vous travailliez dans un bureau. Vous aviez donc accès à une ligne fixe. Qu'est-ce que l'essor de la téléphonie mobile a changé pour vous ?

M. Pomba [06'21] : « Bon. En ce qui concerne le téléphone du bureau, parfois, il n'arrivait même pas à Yaoundé. Est-ce que vous me comprenez ? Parfois, on appelait, ça se limitait à la province. Et il n'était pas à la portée de tout le monde, c'est les chefs qui l'utilisaient la plupart du temps. Il fallait un peu tricher quand le chef n'était pas là pour pouvoir passer sa communication. Voilà. Deuxièmement, ce téléphone n'arrivait pas facilement à l'extérieur. Si, déjà, on vous l'interdisait au pays, ce n'est pas à l'extérieur qu'il pouvait facilement arriver. Donc nous avons applaudi avec l'arrivée du portable ».

Pourriez-vous donner un exemple de votre usage du téléphone au bureau ?

M. Pomba [07'22] : « Je vais vous dire : quand le téléphone portable est arrivé, on a minimisé en quelque sorte le téléphone fixe. Parce que les gens n'aiment pas les tracasseries. Parce que le chef, vous vous présentez devant lui pour demander une faveur, pour utiliser le téléphone. Il va prendre la chose de l'État comme si c'était sa chose. Alors, dès que le téléphone est arrivé à la disposition de tout le monde, on a dit : « On peut appeler directement, pourquoi aller perdre le temps là-bas ? C'est pour cela qu'on a pris l'habitude de compter sur le téléphone portable ».

Mais il n'y a pas que le chef qui utilisait le téléphone...

M. Pomba [08'00] : « Non. Mais le téléphone fixe était au bureau du chef. Ce n'était pas à la portée de tous les agents. Parce que ça se payait également. On avait donc peur qu'en mettant ça à la disposition de tout le monde, ça revienne plus cher encore à l'État. Parce que l'État payait ».

En marge de l'entretien, vous évoquiez votre ancien emploi à l'administration cadastrale. Quelle était votre mission ?

M. Pomba [08'28] : « Je faisais des levés topographiques. Nous bornions des terrains et le cadastre était comme l'un des membres de la commission consultative. Après, le cadastre, je suis allé à la conservation foncière, un bureau où on établit les titres fonciers. Non seulement l'établissement des titres fonciers, mais aussi les mutations, les duplicatas, etc. Même les hypothèques. Voilà le rôle de la conservation ».

Dans quelle mesure le portable vous aidait dans le cadre de cette mission ? Est-ce que le public avait l'habitude de recourir au portable pour réclamer une parcelle ou pour vous informer d'un litige foncier ?

M. Pomba [09'30] : « *Non, ils venaient. Ils venaient nous voir physiquement. Ils soumettaient leur problème. On le résolvait sur place. Ils venaient pour l'étape suivante du titre foncier quand le dossier avait déjà abouti. Ils payaient de l'argent sur quittance et on leur établissait le titre foncier. Voilà le rôle de la conservation. Et ils venaient aussi quand il fallait muter le titre foncier à quelqu'un d'autre. Bref, ça concerne beaucoup de transactions immobilières* ».

Quels sont les principaux problèmes fonciers dans la région ?

M. Pomba [10'09] : « *Il n'y a pas de problèmes fonciers ici en tant que tel. On raconte parfois des petites oppositions parce que les deux voisins se disputent les limites : l'un a chevauché, l'autre n'est pas d'accord. Voilà les petits problèmes qu'on peut rencontrer* ».

Et dans les successions ?

M. Pomba [10'32] : « *Et dans les successions, on n'a pas tellement de problèmes. On n'a pas tellement de problèmes de successions. Parce que vous, quand vous ne vivez plus, que vous êtes passés d'un monde à un autre, vous avez votre famille qui, de droit, vous succède. On choisit l'un des successeurs, qui monte* ».

Il n'y a donc aucune tension en matière d'héritage...

M. Pomba [10'50] : « *Non. Il n'y a pas de tensions. Il n'y a pas de tensions* ».

Certains habitants d'Éboné affirment qu'aucune terre n'a été vendue aux Bamiléké. Est-ce vrai ?

M. Pomba [11'00] : « *C'est parce que nous n'avons pas suffisamment de terres. Faut avoir suffisamment de terres pour en vendre. Ce n'est pas une loi qui interdit de vendre les terrains aux Bamiléké. On ne vend que quand on possède assez. Et nous n'en avons pas assez pour pouvoir vendre à qui que ce soit. Déjà que ça ne nous suffit pas à nous-mêmes. Alors, pourquoi vendre ?* ».

Il n'y a donc pas de marché de la terre à Éboné...

M. Pomba [11'26] : « *Non, non. Marché de la terre ? Transactions immobilières, vous voulez dire ? Non, non. Il n'y en a pas. Non, non* ».

Revenons au téléphone mobile. Comment avez-vous obtenu le vôtre ?

M. Pomba [12'36] : « *Ce téléphone, je l'ai acquis par mes propres efforts. Je crois quand même que j'ai été fonctionnaire, j'ai eu des petits moyens et je peux me procurer un téléphone. Il arrive que, quand on a un ami, un frère, qui vit en Europe, il offre des cadeaux à ses frères. Ce n'est pas exclu. Mais moi, j'ai acquis ce téléphone par mes propres efforts* ».

Et votre famille est dispersée ?

M. Pomba [13'02] : « *Non, non. J'ai ma famille sur place* ».

Pas de famille en Europe ?

M. Pomba [13'02] : « *Non, non. J'ai des enfants à Yaoundé, à la faculté. J'ai un enfant qui est à la garde présidentielle. Les autres sont à l'école. Voilà à peu près ma famille* ».

Dans ces circonstances, à quoi vous sert le téléphone portable ?

M. Pomba [13'24] : « *Le téléphone me sert. Quand je veux joindre mon enfant, toute à l'heure, je le joins. Il n'y a pas de problèmes* ».

En vous paraphrasant, vous avez sous-entendu que, du fait de votre statut d'ex-fonctionnaire, il est normal que vous puissiez vous procurer un appareil portable. Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

M. Pomba [14'20] : « *Bon. Dans chaque chose, il y a quand même une certaine dignité. Avec mon âge, avec ce que j'ai pu avoir comme rémunération, je suis fier quand je m'achète un téléphone. Ce n'est pas seulement le téléphone. Comme tout homme, on doit conserver sa dignité. Moi, je vois mal comment je vais aller quelque part, allez, je vais voir un cousin qui est en Europe, je commence à le supplier de m'envoyer un téléphone, alors que je peux me l'offrir. C'est pour moi une dignité, que j'ai même conservé. Ça, c'est ma personne. Vous comprenez ? Ça c'est ma personne. C'est une dignité que j'aimerais conserver. Je n'aime pas les courbettes. Quand je peux, parfois même quand je ne peux pas, je devrais même m'abstenir. Faire comme si de rien n'était. Ça m'a dépassé, ça m'a dépassé. Je conserve ma dignité. Que d'aller quémander, parce que je veux avoir un téléphone. Non. Ce n'est pas ma vie* ».

Outre les contacts qu'il vous permet d'entretenir avec votre entourage familial, à quoi vous sert le téléphone portable ?

M. Pomba [15'28] : « *C'est un outil que je ne sais pas manipuler à fond. C'est-à-dire que je mets la radio quand faut mettre la radio, je fais les transactions de monnaie quand il faut faire des transactions de monnaie parce que beaucoup de gens l'utilisent à bonne escient. Moi, je suis limité dans les connaissances. Bon, quand déjà je peux appeler mes enfants, je peux appeler mon épouse quand j'ai un message à passer. Je peux déjà appeler mes amis, pour moi, ça, c'est l'essentiel : la communication* ».

Quel réseau de téléphonie mobile utilisez-vous ?

M. Pomba [16'34] : « *Il y a tant de réseaux. Il y a MTN, il y a Orange, il y a Nexttel. Mais j'ai choisi Orange et MTN parce que mon téléphone peut aller avec Orange et MTN. Voilà les deux réseaux que j'utilise. Et je n'ai pas de problèmes. Si c'est Orange, je n'ai pas de problèmes. Si c'est MTN, je n'ai pas de problèmes. Il est vrai qu'il y a des petits moments où le réseau part. Mais ça revient toujours. Donc je n'ai pas apprécié que c'est Nexttel qui est mieux, que c'est Orange qui est mieux, parce que tous ont souvent le réseau et tous n'ont souvent pas le réseau. On fait comme ça* ».

Ça vous arrive d'aller très loin en brousse pour capter ?

M. Pomba [17'37] : « *Non, non. Même dans ma chambre, je réponds au téléphone. Même dans ma chambre, je réponds au téléphone. Quand je vais au champ, avec mon téléphone, on m'appelle, je réponds* ».

Vous avez un champ alors...

M. Pomba [17'47] : « *Bien sûr* ».

Et vous y faites quoi ?

M. Pomba [17'50] : « *J'ai une petite plantation cacaoyère. Je mets un peu de plantain. Et je fais aussi un peu dans l'élevage de porcs* ».

Et le champ est loin ?

M. Pomba [18'01] : « *Non, le champ n'est pas loin. C'est juste derrière, à Ekomtolo. Cinq minutes d'ici à moto* ».

Et est-ce que vous vendez le plantain ?

M. Pomba [18'09] : « *C'est pour la consommation personnelle, je n'en ai pas suffisamment pour vendre* ».

Et le porc ?

M. Pomba [18'13] : « *Le porc, c'est à titre commercial. Parfois, en fin d'année, je peux tuer un porc pour manger avec ma famille* ».

Est-ce que vous utilisez le mobile pour vendre le porc ?

M. Pomba [18'23] : « *Non. Non* ».

Mais, alors, vous le vendez où le porc ?

M. Pomba [18'28] : « *Je vends mes porcs à la fin de l'année pour me procurer un peu d'argent pour envoyer nos enfants à l'école* ».

Et là vous avez des clients...

M. Pomba [18'35] : « *Oui, bien sûr. Le marché est ouvert. Même à Douala, on peut vendre. Partout. Les gens partent même de Douala pour venir chercher chaque fois* ».

Et le téléphone ne vous aide pas du tout dans le processus de commercialisation ?

M. Pomba [18'44] : « *Pourquoi pas ? Le téléphone me sert pour tout ça ! J'ai les clients ici dans mon téléphone, enregistrés. J'ai mes clients enregistrés dans le téléphone. Quand je suis dans le besoin, je les appelle* ».

Et alors, pour dire quoi ?

M. Poumba [18'57] : « *Pour dire : « Voilà, j'ai une affaire, j'ai déjà les porcs là. Est-ce que vous êtes prêts ? Vous venez chercher ? ».* Ils répondent : « *D'accord* ». *S'ils ne sont pas d'accord, ils disent : « Bon. Attends-nous dans une semaine, dans deux mois. Ça dépend ».*

Est-ce que vous négociez le prix au téléphone ?

M. Poumba [19'08] : « *Non, ils viennent d'abord voir la marchandise. Et puis on discute ensemble. Je taxe le prix et puis on discute. S'il peut prendre, il prend. S'il ne peut pas prendre, il laisse, un autre vient ».*

Quand vous discutez avec ces acheteurs potentiels, vous avez certainement un prix au-dessous duquel vous vous refusez à vendre. Comment fixez-vous ce seuil de rentabilité ?

M. Poumba [19'24] : « *Moi, tout ce que je sais là-dedans, c'est qu'en matière de porcs, les gars viennent souvent nous tromper. Oui, ils viennent nous tromper. Ils savent que nous ne nous basons sur rien. Au contraire, c'est eux qui nous imposent leurs prix. Bon, parfois, quand vous avez déjà élevé un porc, vous n'avez plus les moyens pour continuer. Quand lui il vient avec son prix, vous êtes obligé de vous baisser, parce qu'il n'y a que lui. Un porc où il devait vous donner 150 000 FCFA, s'il vous donne même 90 000 FCFA, c'est beaucoup. Je pense que nous sommes arnaqués là-dessus ».*

Vous avez de la famille à Yaoundé. Est-ce que vous utilisez le téléphone pour connaître le prix du porc sur les étals de la capitale ?

M. Poumba [20'12] : « *On sait que le kilogramme de porc coûte 2500. Bien. Mais, maintenant, transporter son porc ou ses porcs à Yaoundé, il y a souvent que vous n'avez pas de moyens de déplacement. Vous n'avez même pas de véhicule ! Vous ne maîtrisez même pas tous les marchés de Yaoundé, ou même de Douala. Avec tout ce que cela comporte, vous êtes donc obligés de céder de cette manière ».*

Et comment est-ce que vous savez que le kilogramme de porc coûte 2500 FCFA ?

M. Poumba [20'38] : « *Mais puisque dans les boucheries... Nous allons à Nkongsamba. Nous nous déplaçons également. Ce n'est pas parce que nous sommes au village... ».*

Donc, vous n'utilisez pas le téléphone pour savoir le prix...

M. Poumba [20'49] : « *Non. On va au marché. Nous nous déplaçons. On va au marché, on demande le prix du kilogramme de porc. On nous dit 2500 FCFA et ça c'est déjà une connaissance ».*

Dans le Mounjo, nous avons pu observer beaucoup de cacao. Est-ce que le cacao est arrivé il y a peu dans le canton bakaka ou y est-il établi depuis longtemps ?

M. Poumba [21'40] : « *Oui. C'est une ancienne culture. Elle ne date pas d'aujourd'hui. Mais, les gens la connaissaient très mal. On ne connaissait pas, on ne maîtrisait pas le traitement, en réalité. Bon, aujourd'hui, les yeux s'ouvrent et chacun sait quels produits apporter à son cacaoyer ».*

Où vous achetez-vous les engrais et les produits phytosanitaires ?

M. Pomba [22'08] : « *Moi, par exemple, j'ai maîtrisé des produits que j'utilise pour ma petite cacaoyère* ».

Et vous les achetez où ?

M. Pomba [22'15] : « *Je les achète à Nkongsamba. Je les achète à Nkongsamba* ».

Et vous avez des gens qui vous conseillent ?

M. Pomba [22'23] : « *Oui, généralement, il y a des petits séminaires qui se passent. Il y a des petits séminaires qui se passent et celui qui est intéressé par la culture, il capte et puis il va appliquer dans son champ* ».

Qui organise ces séminaires ?

M. Pomba [22'39] : « *Il y a les séminaires qui sont organisés parfois par les petites coopératives de la localité. Et les gens en profitent. Ou alors, la plupart du temps, c'est des planteurs qui procurent d'autres conseils à d'autres. Qui ne maîtrisent pas encore la chose. Voilà, à peu près, comment ça se passe* ».

Et vous, vous êtes dans une coopérative ?

M. Pomba [22'57] : « *Bon, je ne suis pas encore. Je ne suis pas encore parce que, quand je regarde, les choses ne sont pas encore bien structurées. Donc je préfère encore me mettre à l'écart. Je continue d'abord à aller seul. Et par la suite, je vais voir* ».

Dans ce cas, comment vendez-vous le cacao ?

M. Pomba [23'14] : « *Il y a des petits coxeurs qui viennent généralement* ».

Utilisez-vous votre portable pour appeler ces coxeurs ?

M. Pomba [23'23] : « *Les coxeurs ne sont pas dans notre téléphone, mais, comme ils savent que c'est la zone cacaoyère, ils viennent d'eux-mêmes. Ce n'est pas qu'on les appelle, ils sont là. Ils veulent la marchandise. Ils circulent. Ils montent, ils descendent. Quand vous avez dix kilos, c'est lui qui va s'arrêter, dans la cour. Quand il voit le cacao dehors, il s'arrête. Il discute le prix avec vous. Si le kilo est à 1500 par exemple et qu'il vous le prend à 1 200 FCFA, vous avez gagné* ».

Par comparaison avec d'autres producteurs, vous semblez assez libre dans votre relation avec les intermédiaires du marché. Comment expliquez-vous cette liberté ?

M. Pomba [24'27] : « *C'est parce que je ne produis pas encore suffisamment. Quand vous avez un coxeur qui vous accorde des privilèges, c'est parce que vous lui apportez de grandes quantités. Donc, il prend attache avec vous. Celui qui sort dix sacs de cacao par exemple, et celui qui n'a peut-être qu'un sac, qu'un demi sac, vous voyez quelle différence ça fait* ».

Revenons un instant au porc. Vous avez spontanément dit que vous pouvez vendre votre

élevage à Douala. Pourquoi viser des clients si lointains alors que Nkongsamba est toute proche ?

M. Pomba [25'37] : « C'est juste parce que je n'ai pas pris l'habitude. Je n'ai pas pris l'habitude parce que je ne suis pas dans l'élevage aujourd'hui. J'en ai élevé. J'en ai souvent élevé. Au temps passé. Maintenant, quand les porcs sont déjà matures, il y a des gens qui viennent, si on peut les appeler coxeurs, mais ils ne sont pas des coxeurs. Ils viennent de temps en temps, ils prennent, ils s'en vont. Ça me facilite les tracasseries. Parfois, à la fin de l'année, je peux égorger un porc et tous les habitants viennent : chacun prend deux kilos, trois kilos, ainsi de suite. Et puis ça finit. C'est toujours de l'argent. C'est la même chose que si je me déplaçais pour aller chercher les marchés à Douala ou à Nkongsamba. C'est mon choix ».

Quel type de relation entretenez-vous avec les acheteurs du porc ?

M. Pomba [27'09] : « La relation qui existe entre nous, c'est la relation du producteur et de l'acheteur ».

Il n'y a donc pas de liens familiaux entre vous ?

M. Pomba [27'20] : « Non, il n'y a pas de liens familiaux ».

Ni de liens d'origine ?

M. Pomba [27'24] : « Rien du tout. Ces gens, je ne les aie même jamais connus. Mais pour peu qu'ils sachent que tu as le porc, ils viennent acheter. Donc, ce qui nous lie, c'est le porc qu'ils voient. Et dès qu'ils ont acheté : terminé. Ils ne reviendront que si on les appelle, s'il y a encore un autre porc ».

Ce n'est pas avec eux que vous partageriez une bière, par exemple...

M. Pomba [27'45] : « Non, Non. Je ne les aie jamais connus. Ils viennent, ils commandent pour le porc. Nous avons une relation autour de la marchandise. Et dès que c'est acheté : terminé. Ils tournent leur dos, je tourne mon dos ».

Comment ces acheteurs de viande porcine savent-ils que vous disposez de la marchandise qui les intéresse ?

M. Pomba [28'03] : « Non, ce n'est pas eux qui savent. Je ne suis pas le seul éleveur. Quelque part là, j'ai un ami qui est éleveur. Je l'interroge : « Toi qui vend les porcs : ton client, il est où ? Il est comment ? Est-ce qu'il paie bien ? » Il me répond : « Attends, je te passe son contact ». Il me le donne et, dès que mes bêtes sont à maturité, je l'appelle également. Je l'avertis : « J'ai la marchandise. Tu viens la chercher ? » S'il dit « Oui », il arrive, il part et terminé. Voilà, comment ça se passe ».

Voyez-vous quelque chose à ajouter à l'entretien, un point qui vous paraîtrait essentiel et que nous n'avons pas évoqué ?

M. Pomba [29'24] : « Dans tout cela, ce qui me fait bizarre, c'est que nous ne vendons pas bien le porc malgré la peine que nous nous donnons. Les gens viennent nous les prendre à vils prix et ça ne nous donne pas la joie. C'est ce que je retiens dans tout ça. Mais on est obligé de faire avec ».

Vous parlez de « peine ». Que voulez-vous dire ?

M. Pomba [30'33] : « *Nourrir un porc, ce n'est pas chose facile parce qu'il faut avoir les aliments à sa disposition. Sinon, le porc ne grandit pas facilement. Et si vous avez les aliments à votre disposition, vous avez sept mois pour avoir au moins 90 ou 100 kilogrammes de porc. Mais il faut avoir les aliments complets. Sept mois, vous avez cent kilogrammes si vous donnez son alimentation complète. Donc, quand je fais mes calculs, quand je prends un porcelet à deux mois, je l'éleve pendant cinq mois, il peut me revenir à 40 000 FCFA de nutrition. 40 000 FCFA de nutrition au moins, pour avoir un porc au moins de cent kilogrammes* ».

Et vous revendez à combien ?

M. Pomba [31'39] : « *40 000 FCFA pour son alimentation. Vous avez déboursé 25 000 FCFA pour avoir le petit. Ça porte déjà à 65 000. Mais, généralement, vous ne pouvez pas le vendre à 100 000 FCFA facilement* ».

Annexe 6 : Matrice pour l'analyse catégorielle des discours

Objectif : La thèse s'intéresse aux modalités de construction des « *espaces de vie* ». Cela nous conduit à nous préoccuper de ce que Michel Lussault nomme les « *technologies de la distance* », c'est-à-dire les mobilités spatiales (migration, circulation) et les télécommunications (la téléphonie mobile et les services associés : Facebook, WhatsApp, etc.). C'est en effet par l'usage de ces technologies qu'un acteur donné peut capter les ressources qui lui font défaut à l'instant « *T* », telles qu'une offre d'emploi ou une aide financière par exemple. Or, l'utilisation d'un moyen de communication est lui-même commandé par les représentations propres à chacun. Le but est donc de repérer les images associées par les répondants aux différents outils de mobilité, ceci afin de mieux comprendre leurs pratiques. Par souci de clarté et de place, les codes sont des expressions courtes et génériques. Le code « 00 » est appliqué lorsqu'aucun autre code ne correspond. Il signifie « *Aucune information pertinente* ».

Représentations des conditions de la mobilité physique	Codes	Représentations des effets de la mobilité physique	Codes
Les Bamiléké ne restent pas chez eux, ils bougent pour trouver leur subsistance.	31	Il vaut mieux se voir pour communiquer.	41
Il peut se passer des jours sans qu'une voiture/motocyclette ne passe ici.	32	La mobilité sépare les gens et facilite le déclin de leurs liens.	42
Les routes sont mauvaises par ici.	33	L'enfant qui est allé se chercher ailleurs aide le village.	43
Se déplacer demande beaucoup de temps.	34	En voyageant, j'ai trouvé où faire le marché/où travailler.	44
Se déplacer est dangereux.	35	Le voyage est synonyme de retour aux sources.	45
Se déplacer nécessite beaucoup d'argent.	36		
Je suis très instable en ce moment.	37		

Représentations des conditions d'usage de la téléphonie sans fil	Codes	Représentations des effets de la communication mobile	Codes
Le portable est à portée de tout le monde, même de la grand-mère.	51	Le portable permet de communiquer comme on veut.	60
« Le téléphone s'apprend à tout moment ».	52	Sans mobile comme mort.	61
« Je sais que le téléphone sert à appeler et à recevoir »	53	Sans portable, on peut se perdre plus facilement.	62
« Donner son numéro à quelqu'un, ça veut dire que vous êtes familiarisés et que vous faites confiance à cette personne-là ».	54	Avec le portable, « on ne se cherche plus comme dans l'Antiquité »	63
Les pannes de réseau de téléphonie cellulaire sont fréquentes.	55	Le portable aide à mentir.	64
Il n'y a pas de soucis avec le réseau de téléphonie mobile.	56	Le portable minimise les déplacements physiques.	65
Le coût d'usage et/ou d'achat du téléphone mobile est (trop) élevé.	57	Le portable ne m'apporte rien de spécial.	66
« De nos jours, le téléphone n'est plus cher ».	58	Le portable aide à se coordonner dans les affaires.	67

Annexe 7 : Composition de l'échantillon test

ID	Genre	Âge	Lieu de résidence	Profession(s)
T1	Femme	36	Loum	Employée de la poste, Commerçante
T2	Femme	72	Loum	Agricultrice
T3	Homme	42	Loum	Agriculteur
T4	Femme	19	Nlohé	Agricultrice
T5	Homme	57	Loum	Agriculteur, Couturier
T6	Femme	42	Loum	Agricultrice, Call-boxeuse
T7	Homme	40	Loum	Agriculteur
T8	Homme	63	Loum	Agriculteur
T9	Femme	45	Loum	Couturière, Nourrice
T10	Homme	35	Nlohé	Bayam-Sellam, Conducteur de mototaxi

Annexe 8 : Liste des personnes enquêtées par questionnaire (2015)

ID	Genre	Âge	Lieu de résidence	Profession(s)
1	Homme	43	Loum	Livreur de pain
2	Homme	57	Loum	Agriculteur, maçon
3	Homme	92	Loum	Agriculteur
4	Homme	58	Nlohé	Agriculteur
5	Homme	27	Nlohé	Agriculteur, Conducteur de taxi moto
6	Homme	39	Loum	Commerçant (vêtements)
7	Homme	23	Loum	Agriculteur, Conducteur de taxi moto
8	Femme	31	Loum	Agricultrice, commerçante (bâtons de manioc)
9	Homme	33	Loum	Agriculteur
10	Femme	37	Loum	Agricultrice, couturière, commerçante (<i>Congo meat</i> , pain)
11	Femme	43	Loum	Commerçante (macabo)
12	Homme	51	Nlohé	Agriculteur, animateur pour enfant
13	Femme	32	Nlohé	Agricultrice, commerçante (chèvres, café)
14	Homme	24	Nlohé	Agriculteur
15	Homme	41	Loum	Agriculteur
16	Homme	32	Loum	Agriculteur, boulanger
17	Homme	38	Loum	Agriculteur, patron d'une entreprise de transport
18	Homme	80	Nlohé	Retraité
19	Homme	35	Nlohé	Technicien agricole
20	Femme	30	Loum	Employée de l'hôtellerie
21	Femme	27	Loum	Agricultrice, Gérante d'un poste de concassage
22	Homme	32	Loum	Agriculteur
23	Homme	57	Loum	Agriculteur, couturier
24	Femme	27	Loum	Femme au foyer
25	Femme	29	Loum	Agricultrice, couturière, boulangère
26	Homme	48	Loum	Agriculteur, juriste
27	Homme	24	Loum	Agriculteur, conducteur de moto taxi
28	Homme	58	Loum	Agriculteur, enseignant
29	Femme	31	Loum	Commerçante (médicaments)
30	Homme	32	Loum	Agriculteur
31	Homme	20	Loum	Étudiant
32	Femme	49	Loum	Agricultrice
33	Homme	18	Loum	Agriculteur, conducteur de taxi moto
34	Homme	19	Loum	Agriculteur, mécanicien, conducteur de taxi moto
35	Homme	23	Loum	Agriculteur
36	Homme	31	Bonkeng	Agriculteur
37	Femme	18	Bonkeng	Agriculteur
38	Homme	30	Manjo	Agriculteur
39	Homme	29	Manjo	Agriculteur, enseignant
40	Homme	23	Loum	Agriculteur
41	Homme	18	Manjo	Agriculteur
42	Femme	28	Loum	Agricultrice, call-boxeuse
43	Homme	32	Manjo	Agriculteur, ouvrier du BTP, commerçant (poulets)
44	Homme	27	Manjo	Agriculteur, commerçant (volailles)
45	Homme	34	Manjo	Agriculteur
46	Femme	51	Manjo	Agricultrice, enseignante, secrétaire à l'inspection académique
47	Femme	25	Manjo	Agriculteur, tenancière d'un bar, commerçant (manioc)
48	Homme	62	Manjo	Agriculteur (ancien policier à la retraite)

ID	Genre	Âge	Lieu de résidence	Profession(s)
49	Homme	40	Manjo	Agriculteur, ouvrier agricole, commerçant (poulets)
50	Homme	30	Manjo	Agriculteur, conducteur de taxi
51	Homme	63	Éboné	Patron d'une entreprise de transport, aubergiste
52	Femme	27	Loum	Agriculteur, commerçant (plantain)
53	Femme	21	Loum	Étudiante, coiffeuse, commerçante (bijoux, vêtements)
54	Homme	41	Éboné	Agriculteur
55	Femme	18	Bakwat	Agricultrice
56	Homme	45	Bakwat	Agriculteur, constructeur de briques de ciment
57	Homme	43	Bakwat	Agriculteur
58	Femme	25	Bakwat	Agricultrice
59	Femme	23	Bakwat	Étudiante, agricultrice
60	Femme	30	Bakwat	Call-boxeuse
61	Femme	36	Éboné	Employée de l'hôtellerie
62	Femme	72	Loum	Agricultrice
63	Homme	42	Loum	Agriculteur, vigil de nuit
64	Femme	19	Loum	Agricultrice
65	Femme	33	Bakwat	Agricultrice, commerçant
66	Femme	52	Loum	Agricultrice, call-boxeuse, commerçante (pain)
67	Homme	50	Loum	Agriculteur, chauffeur de poids lourd
68	Homme	30	Loum	Commerçant (kola)
69	Femme	25	Bakwat	Couturière, nourrice
70	Femme	30	Manjo	Agricultrice, commerçante
71	Femme	18	Manjo	Coiffeuse, commerçante (vêtements)
72	Femme	48	Manjo	Agricultrice
73	Femme	24	Manjo	Employée de l'hôtellerie
74	Femme	28	Manjo	Agricultrice, gérante d'un poste de concassage
75	Femme	30	Manjo	Agricultrice, gérante d'un poste de concassage
76	Femme	28	Manjo	Infirmière
77	Femme	20	Manjo	Agricultrice, commerçante (<i>Congo meat</i>)
78	Femme	29	Manjo	Agricultrice
79	Femme	18	Manjo	Agricultrice
80	Femme	19	Manjo	Agricultrice
81	Femme	30	Bakwat	Commerçante (aliments)
82	Femme	25	Manjo	Agricultrice
83	Femme	29	Manjo	Commerçante (vêtements, bijoux, parfums), couturière
84	Femme	30	Manjo	Agricultrice, commerçante (bâtons de manioc)
85	Femme	30	Bakwat	Agricultrice
86	Femme	30	Bakwat	Agricultrice
87	Femme	18	Manjo	Agricultrice
88	Femme	28	Manjo	Call-boxeuse, nourrice



Université
de Toulouse



*Thèse de géographie réalisée dans le cadre du projet international
« RurbanAfrica – African Rural City Connections »*

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

Jérémy Pasini

Doctorant à l'UMR MA 104 Dynamiques Rurales

Université Toulouse II Jean Jaurès (anciennement campus du Mirail)

5, allée Antonio Machado

31000 Toulouse (France)

+237 6 95 36 75 87

+33 (0)6 22 62 46 73

Pour information :

Le présent questionnaire est strictement individuel. Il s'adresse aux personnes majeures pénalement (18 ans). Il sert à collecter des informations sur l'agriculture et ses transformations actuelles, sur la diversification des activités professionnelles, sur la mobilité spatiale et enfin sur la diffusion et l'utilisation du téléphone mobile dans cette commune. La première partie recueille certaines données personnelles, comme l'année de naissance ou le niveau d'étude, ainsi que des informations sur la composition et les caractéristiques de votre famille. Ces informations aideront à donner du sens aux statistiques issues des rubriques plus thématiques (recherche de corrélations).

Le remplissage du questionnaire prend environ une heure. L'ensemble de l'enquête est anonyme et vous ne serez identifiable ni dans la thèse, ni dans aucune autre publication scientifique ultérieure. Les autorités traditionnelles (chefs de village et de quartier) et administratives (maire, sous-préfet, préfet) ont été averties de l'existence de ce travail de recherche et de ses objectifs.

D'avance, merci à toutes et à tous pour votre accueil, votre sérieux et votre participation honnête à cette enquête !

Cadre spatio-temporel de l'entretien :

Arrondissement : Ville ou village : Quartier :

Date :/...../2015. Heure de début : Heure de fin : Durée totale :

Remarques particulières sur le déroulement de l'interview :

.....
.....
.....
.....

MODULE 1: CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES DU RÉPONDANT :

Q-1.1. Quel est votre sexe ? Homme Femme .

Q-1.2. Quel est votre date et votre lieu de naissance ? Né en : à

Q-1.3. À quel niveau avez-vous arrêté l'école ? Jamais scolarisé Primaire Collège Lycée Université .

Q-1.4. Quel est votre statut marital ? Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Veuf/Veuve .

Q-1.5. Avez-vous des enfants ? Oui Combien en avez-vous ? Non .

Q-1.6. Où ces enfants vivent-ils ?

Âge de l'enfant	L'enfant vit ici avec moi	L'enfant vit ailleurs	
		Par qui l'enfant est-il hébergé ? (Préciser le nom de la localité)	Pourquoi l'enfant est-il domicilié ailleurs ? (Deux réponses possibles)
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		

Q-1.7. Combien de personnes vivent actuellement avec vous sous ce toit ? 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Plus de 10 :

Q-1.8. Logez-vous des personnes de votre entourage à titre provisoire (au moins 30 jours, consécutifs ou non) ? Oui Non

Q-1.9. Veuillez s'il vous plaît renseigner ce tableau sur les personnes que vous logez provisoirement.

Position de la personne hébergée par rapport au répondant	Lieu où habite normalement la personne hébergée temporairement	Depuis quand la personne est-elle hébergée temporairement ?	Pour quelles raisons hébergez-vous cette personne chez vous ? (Deux réponses possibles)

MODULE 2: QUESTIONS FONCIÈRES :

Q-2.1. Combien de champs avez-vous ? 0 1 2 3 Plus de 3:

Q-2.2. Quelle est la taille de votre/vos exploitation(s) agricole(s) ? Quand et comment l'avez/les avez-vous obtenue(s) ? L'obtention et/ou l'utilisation de votre terre a-t-elle débouché sur des conflits ?

Parcelle	Estimation de la taille (en hectares)	Mode d'acquisition de la terre	Date d'acquisition	Conflit foncier ?
1				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
2				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
3				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

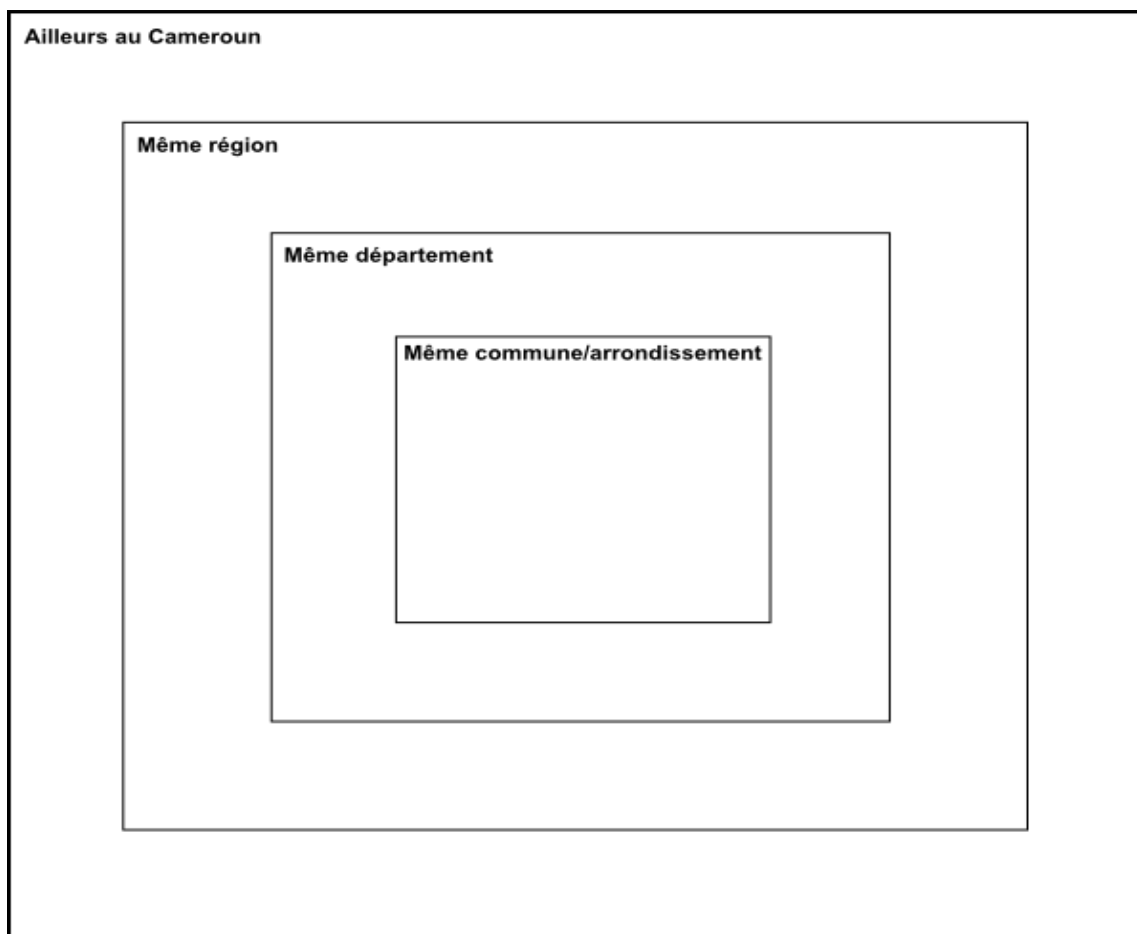
Q-2.3. Pourquoi avez-vous cherché à acquérir plus de terres au cours des trois dernières années ? (se reporter à la date d'acquisition de la parcelle mentionnée à la question Q-2.2.).

Q-2.4. Quels étaient exactement les enjeux de la querelle foncière ? (ceci concerne uniquement ceux qui ont déclaré être en conflit avec quelqu'un à propos de leur terre à la question Q-2.2.)

Q-2.5. Ce conflit foncier est-il résorbé aujourd'hui ? Comment avez-vous réussi à apaiser les tensions avec l'autre plaignant ? (ceci concerne uniquement les personnes qui ont déclaré être en conflit avec quelqu'un à propos de leur terre à la question Q-2.2.)

Q-2.6. Veuillez s'il vous plaît indiquer sur le schéma suivant où vos parcelles sont localisées. Vous préciserez le nom de la commune et du quartier dans lequel se trouvent vos exploitations, ainsi que le temps de parcours (accompagné si possible de la distance kilométrique) et le moyen de transport

que vous empruntez pour vous y rendre depuis votre domicile. Le lieu de résidence et les champs acquis récemment devront être clairement identifiables sur le dessin.



MODULE 3: TRANSFORMATION DES SYSTÈMES PRODUCTIFS :

Q-3.1. Qui travaille avec vous sur ces terres ?

Parcelle	Origine de la main d'œuvre
1	
2	
3	
4	

Q-3.2. Quelle dose d'intrants chimiques et/ou biologiques avez-vous utilisé lors de la saison passée ?

Parcelle	Type d'intrant utilisé (Indiquer le nom précis du produit)	Quantité répandue (en U.M.L.)	Coût pour une saison (en FCFA)
1			

Parcelle	Type d'intrant utilisé (Plusieurs choix possibles)	Quantité répandue (en U.M.L.)	Coût pour une saison (en FCFA)
2			
3			
4			

Q-3.3. Quelles sont vos cinq principales productions agricoles de la saison écoulée ?

Parcelle	Spéculations	Date de la récolte (format mois/année)	Quantité récoltée (en U.M.L.)
1			
2			
3			
4			

Q-3.4. Reprenons maintenant les cinq spéculations que vous avez citées plus haut. Nous vous prions maintenant d'indiquer, pour chacune d'entre elle, la quantité que vous avez vendue, le lieu où elle a été échangée ainsi que le prix auquel elle a été cédée.

Parcelle	Spéculations	Quantité vendue (en U.M.L.)	Lieu de la mise en vente (deux réponses possibles)	Prix saisonniers (en FCFA)
1				
2				
3				
4				

MODULE 4: DIVERSIFICATION DES MOYENS D'EXISTENCE:

Q-4.1. Nous vous demandons maintenant de compléter le tableau suivant, qui concerne uniquement les occupations non-agricoles que vous exercez depuis au moins trois mois.

Activités professionnelles Non-agricoles	Début de l'activité	Lieu de travail	Caractéristiques de l'entreprise		
			Existence d'un contrat	Type d'entreprise	Statut dans l'entreprise
			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		

Q-4.2. Avez-vous abandonné l'une de vos occupations au cours des trois dernières années ? Si oui, en quoi consistaient-elles et où étaient-elles situées ? Pour quelle(s) raison(s) avez-vous décidé de vous séparer de cette/ces activité(s) ?

--

Q-4.3. La table que vous allez découvrir plus bas récapitule l'ensemble de vos activités, en y incluant l'agriculture. Quelle est la part de chacune d'entre elle dans la formation du revenu mensuel global ?

Portefeuille individuel d'activités		Contribution au revenu mensuel global (en % du total)
Activités non-agricoles		
Activités agricoles	Production et commercialisation de fruits, légumes, tubercules, huile,... Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
	Plantation individuelle de cacao ou de café Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
	Employé ou cadre d'une plantation agro-industrielle (PHP par exemple) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
	Élevage et commercialisation de produits d'origine animale Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

MODULE 5: MOBILITÉS SPATIALES DES HOMMES :

Q-5.1. Le tableau suivant concerne votre itinéraire migratoire. Veuillez s'il vous plaît y répertorier tous les lieux où vous avez résidé pendant au moins un an, en précisant les raisons qui vous ont poussé à émigrer et le statut d'occupation de votre logement. Ne pas indiquer votre lieu de naissance.

Année d'arrivée	Lieux de résidence				Cause(s) de l'émigration (Deux choix possibles)	Statut d'occupation du logement
	Pays	Département	Ville/Localité	Quartier		

Q-5.2. Veuillez répertorier dans le tableau ci-après l'ensemble des trajets que vous avez réalisé dans la journée d'hier. Vous y préciserez notamment le lieu de départ et d'arrivée, les caractéristiques de votre/vos trajet(s) ainsi que son/leur(s) motif(s).

Départ		Caractéristiques du trajet		Arrivée		Motif(s) du trajet
Lieu de départ	Heure de départ	Mode(s) de transport utilisé(s)	Coût du trajet (en FCFA)	Lieu d'arrivée	Heure d'arrivée	

Q-5.3. Veuillez reporter sur la carte suivante l'ensemble des déplacements que vous avez effectué au cours de la semaine passée à partir d'hier. Chaque destination sera représentée par un point sur la carte, accompagné du nom exact du lieu visité ainsi que de la date et du motif du déplacement.



MODULE 6: FLUX MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS :

Q-6.1. Veuillez s'il vous plaît déclarer dans la grille suivante les sommes d'argent que vous avez reçu au cours du dernier trimestre de la part de membres de votre famille ou de vos amis. Nous aimerions aussi savoir par quel canal cet argent a transité ainsi que les projets que cet/ces envoi(s) d'argent vous a/ont permis de financer.

Sommes reçues (en FCFA)	Personne qui a envoyé l'argent	Lieu de résidence de la personne qui a envoyé l'argent	Moyen de transfert utilisé	Projet financé grâce à cet envoi d'argent

Q-6.2. La présente question porte sur la quantité de nourriture ou de bien reçue au cours du dernier trimestre de la part de votre famille ou de vos amis. Le tableau ci-après vous aidera à structurer votre réponse autour de quelques points fondamentaux.

Type de bien reçu	Quantité (en U.M.L.)	Qui est le/la donneur(se) ?	Lieu de résidence de la personne qui a envoyé les biens et/ou la nourriture	Moyen de transfert utilisé

Q-6.3. Nous abordons maintenant le thème de la téléphonie mobile et de ses usages. Voulez-vous s'il vous plaît renseigner ce tableau qui résume l'ensemble des appels téléphoniques que vous avez reçu et émis la veille de notre entretien:

Appel n°	Durée de l'appel (en minutes)	Qui appelait ?		Lieu de résidence de l'appelant	Thème principal de la conversation
		Identité de l'interlocuteur	Émis/Reçu ?		
1			Émis <input type="checkbox"/> Reçu <input type="checkbox"/>		
2			Émis <input type="checkbox"/> Reçu <input type="checkbox"/>		
3			Émis <input type="checkbox"/> Reçu <input type="checkbox"/>		
4			Émis <input type="checkbox"/> Reçu <input type="checkbox"/>		
5			Émis <input type="checkbox"/> Reçu <input type="checkbox"/>		
6			Émis <input type="checkbox"/> Reçu <input type="checkbox"/>		
7			Émis <input type="checkbox"/> Reçu <input type="checkbox"/>		
8			Émis <input type="checkbox"/> Reçu <input type="checkbox"/>		
9			Émis <input type="checkbox"/> Reçu <input type="checkbox"/>		
10			Émis <input type="checkbox"/> Reçu <input type="checkbox"/>		

Q-6.4. Avez-vous utilisé un réseau social (Facebook, Twitter, Instagram, etc.) afin de discuter avec l'un de vos amis/de vos proches au cours de la semaine passée ? Oui Non . Si oui, merci de remplir le tableau suivant.

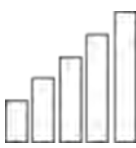
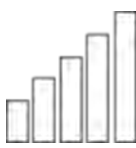
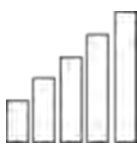
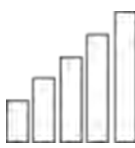
Date	Moyen d'accès à Internet	Lieu de connexion à Internet	Qui est la personne avec laquelle vous avez discuté ?	Où habite la personne avec laquelle vous avez discuté ?

MODULE 7: DISCONTINUITÉS DES RÉSEAUX ET FRONTIÈRES:

Q-7.1. En prenant comme point de référence votre domicile, vous tenterez d'évaluer la distance (en temps, en kilomètres et en argent) qui vous sépare de certaines infrastructures ou lieux stratégiques. Pour la distance-temps et la distance-coût, il est demandé de préciser entre parenthèse le mode de transport emprunté pour rejoindre les différents lieux suggérés dans la colonne de gauche.

Infrastructures/Lieux	Distance kilométrique	Distance-temps	Distance-coût (en FCFA)
Plus proche route goudronnée			
Douala			
Plus proche sous-préfecture			
Plus proche marché vivrier			

Q-7.2. Pour cette question, nous vous invitons à consulter le nombre de « barres de réseau » indiqué généralement en haut à droite de l'écran de votre téléphone cellulaire. Reportez ensuite ce chiffre dans le tableau ci-dessous, en dessous du nom de l'opérateur correspondant à votre carte SIM.

Orange Cameroun	MTN Cameroun	Nexttel	Autre opérateur (Précisez le nom:)
			

Annexe 10 : Tableau de données utilisé pour l'ACP

D	Âge	Genre	Niveau d'étude	Revenu agricole	Revenu non-agricole	Revenu brut mensuel	Inertie totale
Q1	43	Homme	Collège	0	35000	35000	1448
Q2	57	Homme	École primaire	25000	12000	37000	11109,64
Q3	92	Homme	École primaire	55000	0	55000	304768
Q4	58	Homme	École primaire	0	0	0	60396
Q5	27	Homme	Collège	12000	40000	52000	37179
Q6	39	Homme	Collège	0	60000	60000	401
Q7	23	Homme	École primaire	100500	68 000	168500	16050
Q8	31	Femme	Collège	10000	6000	16000	405
Q9	33	Homme	Collège	0	0	0	110925
Q10	37	Femme	Collège	13000	25000	38000	24116
Q11	43	Femme	Collège	0	49000	49000	70682
Q12	51	Homme	Lycée	630500	22000	652500	26147
Q13	32	Femme	Collège	0	0	0	157961
Q14	24	Homme	Lycée	4500	0	4500	38811
Q15	41	Homme	Collège	4000	0	4000	16789
Q16	32	Homme	Collège	0	20000	20000	576
Q17	38	Homme	Lycée	334000	101800	435800	67744
Q18	80	Homme	École primaire	0	0	0	895506
Q19	35	Homme	Université	0	120000	120000	37755126
Q20	30	Femme	Collège	0	35000	35000	21735
Q21	27	Femme	Collège	5000	15000	20000	122115
Q22	32	Homme	Collège	1945000	0	1945000	77587
Q23	57	Homme	Collège	0	24500	24500	111738
Q24	27	Femme	Lycée	0	0	0	11042
Q25	29	Femme	Collège	4000	8375	12375	13228
Q26	48	Homme	Collège	5400	45400	50800	122586
Q27	24	Homme	Lycée	5500	35500	41000	12626
Q28	58	Homme	Université	0	170000	170000	141094
Q29	31	Femme	Lycée	0	25000	25000	23346
Q30	32	Homme	Lycée	9500	0	9500	9
Q31	20	Homme	Collège	0	0	0	123442
Q32	49	Femme	Lycée	5250	0	5250	163913
Q33	18	Homme	Collège	0	17500	17500	11154
Q34	19	Homme	Collège	135000	45000	180000	121935
Q35	23	Homme	Collège	7500	0	7500	36
Q36	31	Homme	Collège	160000	0	160000	21342,04
Q37	18	Femme	Aucun	27500	0	27500	203,25
Q38	30	Homme	Collège	29000	0	29000	192772
Q39	29	Homme	Université	3000	170000	173000	40895
Q40	23	Homme	Collège	750000	0	750000	11478
Q41	18	Homme	Lycée	0	0	0	390222
Q42	28	Femme	École primaire	64750	10450	75200	34436
Q43	32	Homme	Lycée	1500	81500	83000	142388
Q44	27	Homme	Lycée	4000	19000	23000	15635
Q45	34	Homme	Collège	0	0	0	31914
Q46	51	Femme	Collège	0	200000	200000	133110

ID	Âge	Genre	Niveau d'étude	Revenu agricole	Revenu non-agricole	Revenu brut mensuel	Inertie totale
Q47	25	Femme	Collège	62500	25000	87500	140306
Q48	62	Homme	Université	0	100000	100000	25015626,25
Q49	40	Homme	Collège	12680	15500	28180	88354
Q50	30	Homme	Collège	32000	112000	144000	157753
Q51	63	Homme	Collège	0	600000	600000	493380
Q52	27	Femme	Lycée	15000	30000	45000	21444
Q53	21	Femme	Université	0	12500	12500	247050
Q54	41	Homme	Lycée	0	0	0	1151130
Q55	18	Femme	Collège	15000	0	15000	867111
Q56	45	Homme	Collège	35000	15000	50000	127450
Q57	43	Homme	Lycée	12550	0	12550	144611,69
Q58	25	Femme	Collège	0	0	0	25
Q59	23	Femme	Lycée	0	0	0	1168,56
Q60	30	Femme	École primaire	0	40000	40000	16282
Q61	36	Femme	École primaire	0	30000	30000	10250
Q62	72	Femme	École primaire	1500200	0	1500200	20279971
Q63	42	Homme	Aucun	76800	25000	101800	110890
Q64	19	Femme	Aucun	82500	0	82500	22090157
Q65	33	Femme	École primaire	6000	21000	27000	15629
Q66	42	Femme	Collège	40500	15800	56300	27947
Q67	40	Homme	École primaire	36000	50000	86000	47662
Q68	30	Homme	Collège	0	61750	61750	386952
Q69	25	Femme	Collège	0	28000	28000	400
Q70	30	Femme	Collège	25000	20000	45000	85843
Q71	18	Femme	Lycée	0	0	0	75943
Q72	48	Femme	École primaire	25000	0	25000	318
Q73	24	Femme	Lycée	0	55000	55000	80407
Q74	28	Femme	Collège	0	10000	10000	9
Q75	30	Femme	Collège	40000	8000	48000	149
Q76	28	Femme	Collège	0	60000	60000	157753
Q77	20	Femme	Collège	18500	8500	27000	2516
Q78	29	Femme	Collège	9060	0	9060	30
Q79	18	Femme	École primaire	54000	0	54000	124669
Q80	19	Femme	Collège	750000	0	750000	36
Q81	30	Femme	Lycée	0	77000	77000	80449
Q82	25	Femme	Collège	12000	0	12000	200
Q83	29	Femme	Collège	0	16000	16000	347864
Q84	30	Femme	Collège	38900	9000	47900	90229
Q85	30	Femme	Lycée	11500	0	11500	22529
Q86	30	Femme	Lycée	35000	0	35000	203710,44
Q87	18	Femme	Collège	0	0	0	14752
Q88	28	Femme	Collège	0	123560	123560	27774

D'après les données de l'enquête, 35 personnes ont un revenu brut mensuel inférieur au seuil de pauvreté (26 068 FCFA pour 28 jours). Cela représente 40% de l'échantillon.

Par ailleurs, il faut noter que seul le revenu brut mensuel est pris en compte dans l'ACP. Nous en sommes restés au revenu brut car, dans de nombreux cas, il était impossible d'obtenir un aperçu fiable des charges productives et de calculer un revenu net. Cela est particulièrement vrai dans les professions informelles, où il n'y a pas de comptabilité des dépenses et des gains.

Exemple de calcul de l'inertie totale :

Le calcul de l'« inertie totale » permet de mesurer la dispersion des lieux de vie d'un individu autour de sa résidence principale (Robette, 2009). Afin de rendre le calcul plus concret, appuyons-nous sur l'exemple de Q-2, qui est agriculteur et maçon. Au moment de l'enquête, il fréquente cinq lieux différents. Cela donne le tableau des distances suivant :

Lieux fréquentés	Champ 1	Champ 2	Chantier BTP	Résidence du frère	Église
Distances (Km)	8	4	2	105	0,8
Distances carrées	64	16	4	11025	0,64
Inertie Totale	11 109, 64				

Annexe 11 : Données sur les parcelles cultivées dans le Moungo (taille, distance, année et mode d'obtention)

ID	Champ 1			Champ 2			Champ 3			Champ 4		
	Taille (en hectares)	Distance (en km)	Mode/année d'obtention	Taille (en hectares)	Distance (en km)	Mode/année d'obtention	Taille (en hectares)	Distance (en km)	Mode/année d'obtention	Taille (en hectares)	Distance (en km)	Mode/année d'obtention
1												
2	1	8	Héritage/1986	2	4	Héritage/1986						
3	3	8	Achat S/1994									
4	1	1	Achat S/1994									
5	2	4	Don/2009									
6												
7	3	5	Location/2009									
8	2	10	Achat T/2009									
9	0,5	6	Don/2011									
10	3	3	Achat S/2008	3	4	Achat S/2009						
11												
12	1	4	Héritage/1987	1,5	7	Don/2012						
13	7	2	Héritage/1985									
14	13	3	Achat T/1955	9	3	Achat T/1955						
15	2,5	4	Héritage/1995	1	4	Héritage/1995	1,5	2	Achat S/2008	1	8	Achat S/2014
16	2	10	Achat S/1980	2	10	Achat S/1980	0,5	10	Achat S/1978			
17	2	5	Achat S/2009	1	3	Achat S/2012	1	3	Achat S/2013	1	7	Achat S/2014
18												
19												
20												
21	1	10	Héritage/2005	1	10	Héritage/2005						
22	3	4	Achat T/2000	2	3	Achat T/2003						
23	1	6	Héritage/1988	1,5	5	Achat S/2011						
24												
25	1,5	2	Héritage/2010	1	6	Héritage/2012	1	8	Héritage/2014			
26	8	1	Héritage/2011	4	2	Héritage/2011						
27	3	8	Achat T/2000									
28	1	10	Achat S/1997	1	7	Achat S/2008						
29												
30	2	8	Achat T/2013	4	10	Achat T/2014						

ID	Champ 1			Champ 2			Champ 3			Champ 4		
	Taille (en hectares)	Distance (en km)	Mode/année d'obtention	Taille (en hectares)	Distance (en km)	Mode/année d'obtention	Taille (en hectares)	Distance (en km)	Mode/année d'obtention	Taille (en hectares)	Distance (en km)	Mode/année d'obtention
31												
32	2	8	Achat S/1992									
33	2	4	T-libre/2010	3	4	Don/2010	1,5	4	Don/2010			
34	3	4	Achat T/1996	1,5	1	Achat T/2010						
35	1,5	3	Héritage/2008									
36	7	1	Héritage/2009									
37	3	10	Location/2012	3	1,5	Location/2013	3	1	Location/2015			
38	1,5	1	Héritage/2013									
39	2	5	Don/2012	0,5	2	Don/2014	1	2	Don/2014			
40	3	5	Héritage/2010									
41	2	3	Achat T/1998	2	6	Achat T/2013						
42	5	0,5	Location/2000									
43	3	2	Achat S/2008	2	4	Achat S/2008						
44	3	3	Héritage/2014									
45	2	16	Héritage/2003									
46	3	4	Héritage/2015									
47	1	4	Achat T/2013									
48	1	1	Héritage/2010									
49	2	12	Achat T/2000									
50	2	7	Héritage/2010	2	12	Héritage/2010						
51												
52	1,5	6	Achat T/1978									
53												
54	3,5	10	T-libre/2009									
55	1	8	Héritage/2010									
56	2,5	0,11	Héritage/2014	1	0,01	Héritage/2014	1	0,5	Héritage/2014			
57	1	0,3	Héritage/2011	1	1	Héritage/2011						
58	1	5	T-libre/2015									
59	2	1	Achat S/1980	2	0,03	Achat S/1980	3	1,5	Achat S/1980	1	0,1	Achat S/1989
60												
61												
62	1	5	Achat S/1965	2	20	Achat S/2000						
63	2	2,5	Achat S/1999									

ID	Champ 1			Champ 2			Champ 3			Champ 4		
	Taille (en hectares)	Distance (en km)	Mode/année d'obtention	Taille (en hectares)	Distance (en km)	Mode/année d'obtention	Taille (en hectares)	Distance (en km)	Mode/année d'obtention	Taille (en hectares)	Distance (en km)	Mode/année d'obtention
64	5	6	Héritage/2014									
65	0,5	3	Héritage/2005									
66	0,5	6	Acheté S/1996									
67	1,5	4	T-libre/2011									
68												
69												
70	1	3	Achat S/2005	1,5	1	Location/2015						
71												
72	2	5	Achat S/1982									
73												
74	1	10	Location/2012									
75	1	3	Don/2009	1	3,5	Don/2009						
76												
77	3,5	10	T-libre/2009	2	1	Achat S/1980	1	5	T-libre/2015			
78	1	8	Héritage/2010									
79	2,5	11	Héritage/2013									
80	1	0,3	Héritage/2011	4	16	Achat T/1985						
81												
82	2	15	Héritage/2001									
83												
84	0,5	6	Acheté S/2006									
85	1,5	4	T-libre/2011	0,5	2	Achat S/1986						
86	0,5	6	Acheté S/1996									
87	1,5	4	T-libre/2011									
88												

Légende :

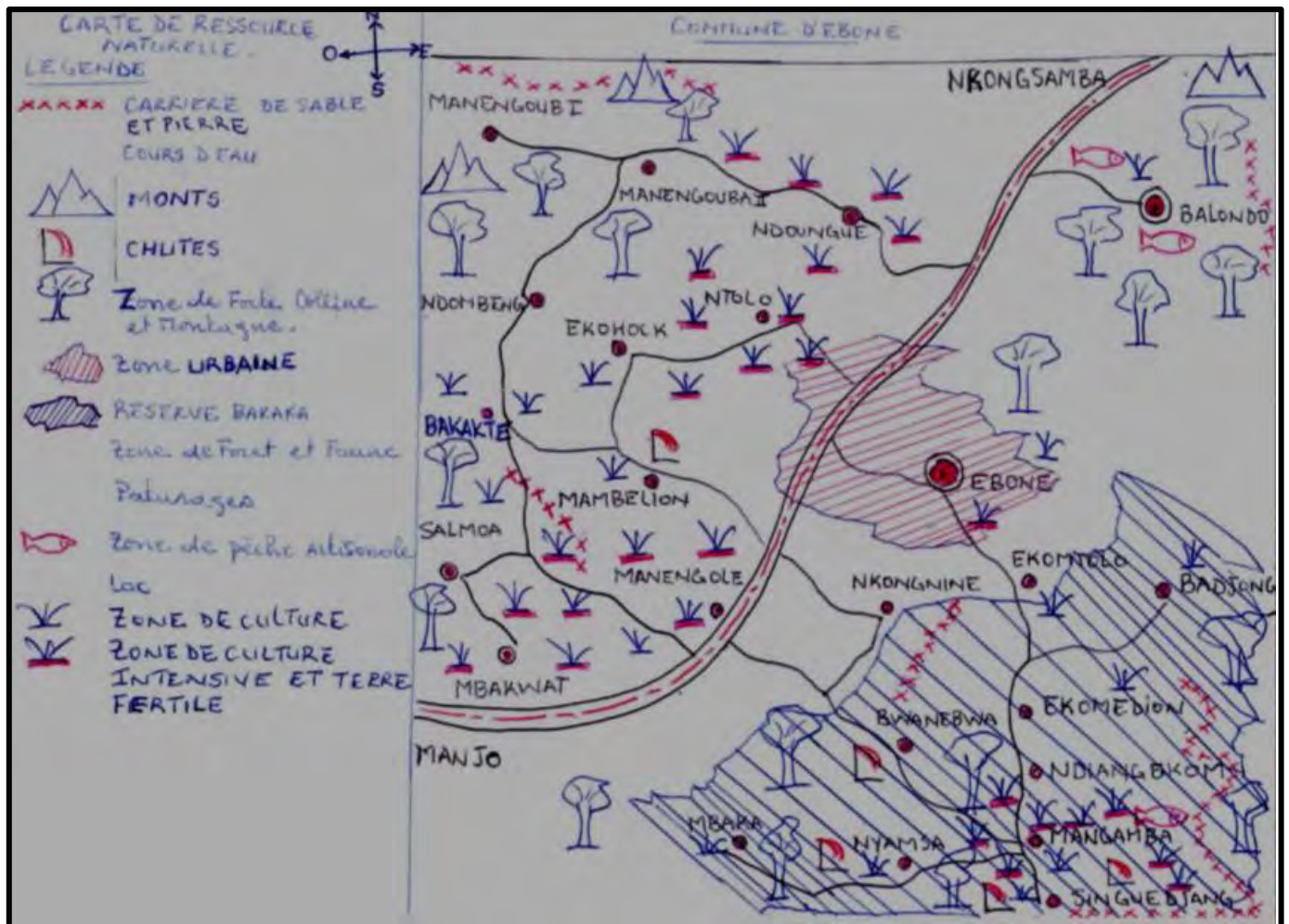
Achat T : Achat avec titre de propriété.

Achat S : Achat sans titre de propriété.

T-libre : Terrain libre, déboisé, puis mis en culture.

88 : Cette personne est une femme.

Annexe 12 : Carte des ressources naturelles de la commune d'Éboné (MINATD, 2012a).



Ce document est donné pour illustrer l'absence de carte précise et fiable, susceptible de guider les opérations d'aménagement à l'échelle communale. Il comporte d'ailleurs des erreurs de localisation : par exemple, Bakwat est situé au bord de la route nationale, alors que le village se trouve en réalité à plusieurs kilomètres de cet axe.